CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
Commune de Vimoutiers

Décembre 2023

PROJET DE TERRITOIRE
pour la Commune de Vimoutiers et la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN »
valant Opération de revitalisation de territoire

ENTRE

- La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, représentée par son Président, M. Sébastien GOURDEL, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13 novembre 2023,

- La Commune de Vimoutiers, représentée par son Maire, M. Guy ROMAIN, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 8 novembre 2023,

Ci-après désigné par « les collectivités bénéficiaires »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par le Préfet de l'Orne, M. Sébastien JALLET,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

EN PARTENARIAT AVEC :

Le Conseil départemental de l'Orne, représenté par son président, M. Christophe DE BALORRE

Ci-après désigné par « le Conseil départemental » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Table des matières

Préambule	4
Article 1 : objet de la convention cadre	4
Article 2 : projet de territoire	5
2.1 : contexte	5
2.2 : méthode d'élaboration du projet de territoire	10
2.3 : diagnostic problématisé, partagé et concerté	12
2.4 : orientations stratégiques	16
2.5 : plan d'action	18
2.6 : périmètre géographique de l'ORT	22
Article 3 : engagements des partenaires	25
Article 4 : gouvernance, pilotage, animation et partenariat	26
Article 5 : suivi et évaluation du programme	27
Article 6 : communication	28
Article 7 : entrée en vigueur, durée de la convention et publicité	28
Article 8 : évolution et mise à jour de la convention	28
Article 9 : traitement des litiges	29
Sommaire des annexes	31

Préambule

Le programme Petites villes de demain (PVD) a été lancé par l'État le 1er octobre 2020, dans le cadre de l'Agenda rural. Il part du constat que les « petites villes » sont des lieux d'innovations et ont démontré en particulier durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur résilience, leur attractivité et leur capacité à à créer de la valeur collective.

Ce programme vise par conséquent à renforcer le potentiel et la qualité de vie des « petites villes » et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et tournées vers la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des villes de moins de 20 000 habitants, et de leurs intercommunalités pour bâtir et concrétiser leur projet de territoire et conforter leur statut de pôles de développement pour tout le territoire.

Le programme PVD s'intègre directement dans les Contrats territoriaux de relance et de transition écologique, lesquels s'appuient sur les atouts de la ville-centre pour le développement de l'intercommunalité et du bassin de vie.

Le programme Petites villes de demain répond aux besoins qu'expriment les collectivités et s'adapte pour proposer des solutions sur-mesure aux problématiques rencontrées dans tout domaine : de l'habitat, de l'aménagement des espaces publics, du cadre de vie, du commerce, de l'emploi et du développement économique, des services publics, de l'accès à la culture, à la mobilité, à la santé ou aux loisirs et au sport.

Dans l'Orne, ce sont 20 villes qui ont été labellisées au titre du programme Petites villes de demain le 16 décembre 2020. Avec leurs intercommunalités, elles ont exprimé conjointement leur volonté de s'inscrire dans la démarche au travers de la signature d'une convention d'adhésion au programme. Elles se sont engagées à élaborer et à formaliser leur projet de territoire dans le cadre d'une convention cadre Petites villes de demain, valant Opération de revitalisation de territoires ou son avenant, pour les ORT déjà existantes.

Les services de l'État et les partenaires du programme dans l'Orne viennent soutenir cette ambition avec un accompagnement sur mesure pour donner aux élus et acteurs locaux la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire.

À ce titre, l'État met à disposition des collectivités territoriales signataires une boîte à outil et une offre de services multi-thématiques rendue visible grâce au portail Petites villes de demain sur Aides-territoires. Il renforce également la capacité humaine des équipes en finançant les postes des chefs de projet à hauteur de 75% jusqu'en 2026. Pour qu'ils deviennent de véritables chefs d'orchestre et pilotent le projet de territoire sous l'autorité des élus, l'État leur propose un accompagnement et une formation via le Club des chefs de projets Petites villes de demain qui répond à un besoin de mise en réseau, tant au niveau national, sous l'égide de la direction de programme PVD de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qu'au niveau local, dans le cadre du club départemental animé sous l'égide de préfet de l'Orne. Pour favoriser l'association de toutes les forces vives au projet de territoire, les signataires accompagnent aussi les démarches de concertation et de participation des habitants et des acteurs locaux (associations, entreprises, porteurs de projet, etc.).

Enfin, le programme mobilise les moyens financiers et techniques des acteurs nationaux, tels que la Banque

des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le CEREMA ou l'ADEME. Au niveau territorial, la Région et le Département y contribuent, ainsi que, de différentes manières, les PETR, les PNR, les chambres consulaires, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, les opérateurs de l'OPAH, les organismes HLM.

Article 1 - Objet de la convention cadre

La convention cadre PVD/ORT présente de manière synthétique le projet de territoire en incluant un diagnostic.

Elle précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le CRTE, et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

En signant la convention-cadre « Petites villes de demain », les collectivités signataires expriment conjointement leurs motivations :

1. Se doter d'une stratégie urbaine globale et partagée portant sur la revitalisation et l'attractivité de la des communes PVD / ORT ;
2. Construire une vision à moyen et long terme pour répondre aux défis de demain ;
3. Adopter une méthode de travail partenariale, transversale et de concertation/participation avec la population.
4. Ne pas engager de projet susceptible de nuire au centre-ville
5. S'engager dans une démarche de sobriété foncière et d'adaptation de la ville au changement climatique.

La convention précise l'ensemble des engagements des différents partenaires signataires pour la période du programme 2021-2026.

Le contenu de la présente convention est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est une convention évolutive et pluriannuelle sur la période du programme 2021-2026. Elle fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances et d'impact, notamment sur ses fonctions de centralité.

La présente convention est reconnue comme valant opération de revitalisation de territoire au sens de l' article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation.

En annexe n°1 : la convention d'adhésion Petites villes de demain

Article 2 – Projet de territoire

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs pour :

- identifier les enjeux du territoire, ses forces et faiblesses, et favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;
- les décliner en orientations stratégiques et en plans d'actions.

La vision stratégique du territoire est évolutive. Elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.
Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

2. 1. Contexte

Située en région Normandie, dans le département de l'Orne, la Ville de Vimoutiers compte 3096 habitants (INSEE 2020) et constitue aujourd'hui le principal pôle urbain de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault qui compte 14 779 habitants. Positionnée à l'extrême nord de l'EPCI, elle est directement voisine du département du Calvados et du bassin de vie de l'agglomération de Lisieux.

a. Présentation du territoire : La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est née le 1er janvier 2017 du regroupement des trois communautés de communes du Pays du Camembert, de la Région de Gacé et des Vallées du Merlerault. La population s'élève à 14 779 habitants (chiffres INSEE de 2020) répartis sur 532 km². Le territoire s'articule autour des deux villes centres que sont Vimoutiers (3 096 habitants) et Gacé (1 861 habitants) et des pôles ruraux que sont Le Sap-en-Auge (960 habitants), Le Merlerault (772 habitants) et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (1 041 habitants).



Les villes de Vimoutiers et Gacé sont les deux pôles urbains et structurants de la Communauté de communes de Vallées d'Auge et du Merlerault. Villes de petites tailles, dans le contexte d'un territoire rural, Vimoutiers et Gacé ont particulièrement souffert ces dernières décennies, sous l'effet notamment de la désindustrialisation et de l'attractivité des grandes agglomérations. Malgré cela, Vimoutiers et Gacé restent des pôles urbains qui concentrent l'activité économique, les équipements et les services au service des communes avoisinantes et possèdent un certain nombre d'atouts sur les plans économiques, touristiques et culturels.

La revitalisation de ces deux centralités est un enjeu fort identifié dans le cadre du projet de territoire de l'intercommunalité et qui s'illustre dans le Contrat de relance et de transition écologique à travers 4 axes structurants :

- <u>Orientation 1 : les VAM, un territoire de proximité, structuré par des pôles revitalisés.</u> Accueillir de nouveaux services dans les pôles, rapprocher les services de la collectivité au plus près de la population, permettre aux habitants d'être physiquement à moins de 10km des services en tout point du territoire, favoriser l'accès des habitants à l'information nécessaires à leur bien-vivre sur le territoire, offrir des infrastructures publiques performantes, attractives, pour limiter les déplacements vers des territoires plus densément qualitatifs en termes de services est une priorité de l'intercommunalité.

- Orientation 2 : les VAM, un territoire vert, révélateur d'un cadre de vie, qui vise la neutralité carbone et encourage le développement de systèmes circulaires. Le riche patrimoine naturel, paysager et architectural, marqueur d'une identité bien normande, mérite une grande attention. C'est pourquoi la collectivité entend le protéger par la mise en place d'une politique ambitieuse :
  - Réduire et valoriser les déchets,
  - Rénover le bâti public et privé (thermique/énergétique),
  - Accompagner le développement des énergies renouvelables,
  - Gérer et promouvoir les qualités paysagères et écologiques,
  - Préserver les milieux aquatiques, les zones humides et prévenir les inondations,
- Orientation 3 : les VAM, un territoire à la reconquête de ses productions agricoles et agro-alimentaires. L'agriculture est une composante significative de l'économie locale et constitue un levier de développement local. Elle forge une identité au territoire : le maintien de cette activité est essentiel pour la préservation des paysages et de son patrimoine, facteurs d'attractivité touristique et résidentielle mais également pour la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour le maintien des emplois directs et indirects qu'elle génère. C'est pourquoi, la CdC des VAM a inscrit dans sa stratégie un développement « urbain » respectueux de l'espace agricole dans lequel elle s'insère et une stratégie agricole tournée vers la pérennité des exploitations, le soutien à la structuration de filières, la valorisation des productions locales dans l'alimentation locale.

- Orientation 4 : les VAM, un îlot de « bien-être » pour ses habitants et les touristes. Les VAM constituent un îlot de bien-être. Le cadre de vie y est exceptionnel. Il attire des résidences secondaires et des touristes en recherche d'authenticité, de convivialité et de proximité. Néanmoins, l'offre de logements et les infrastructures ne sont pas toujours adaptées à l'accueil de nouvelles populations. La collectivité entend travailler sur la revitalisation des centres-bourgs, la qualité de ses espaces publics et de ses zones d'activités, l'offre commerciale et artisanale de ses pôles, son offre touristique et culturelle et son offre de mobilité douce.

b. Présentation de la commune de Vimoutiers, Petite ville de demain

Vimoutiers, capitale ornaise du Pays d'Auge, est située à la jonction du Pays d'Auge ornais et calvadosien, qui s'étend géographiquement jusqu'à la mer, et du Pays d'Ouche qui se développe largement dans l'Eure et la région de L'Aigle. Elle est le pole central du territoire sur le plan administratif et touristique et partage ce rôle de centralité avec Gacé sur le plan économique, éducatif, sportif et culturel.

Vimoutiers est une ville reconstruite, où la modernité s'associe à l'architecture traditionnelle augeronne. Le centre ancien est concentré dans la vallée de la Vie et l'urbanisation s'est développée sur les coteaux, dans un paysage préservé et typique du Pays d'Auge. Vimoutiers est voisine de la commune de Camembert, nom à très forte notoriété car il évoque un des fromages les plus populaires au monde.

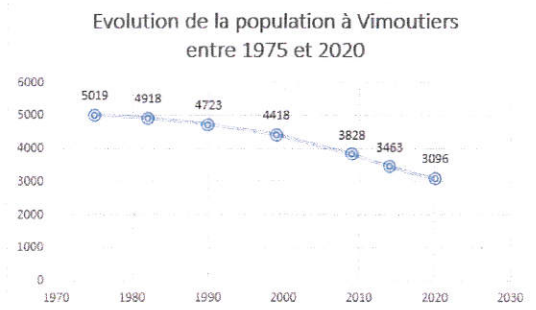
La ville compte aujourd'hui 3 096 habitants au dernier recensement contre près de 5 000 à la fin des années 70. Elle a particulièrement souffert de la désindustrialisation des années 80 à nos jours, de nombreuses industries ont fermé leur porte, la dernière en date étant celle de la fonderie PAMCO de Pontchardon en 2009 mettant au chômage près de 200 salariés. Malgré ces difficultés structurelles, Vimoutiers demeure néanmoins un pôle d'activités avec environ 1 440 emplois (emplois principalement industriels avec notamment le groupe Lactalis) sur le territoire communal et est une centralité qui concentre une offre de services adaptée au territoire. L'éloignement entre la ville et les autres pôles urbains aux alentours conforte son rôle de centralité et contribue de façon significative au maintien des services et du commerce de proximité sur son bassin de vie. La ville joue ainsi un rôle moteur pour les communes rurales qui l'entourent.

La ville est desservie par les RD 916 et D979 vers Argentan et Lisieux et l'échangeur d'autoroute le plus proche se situe à Gacé à 20 minutes en voiture. Le territoire compte une seule gare ferroviaire au sud à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe dont les arrêts se maintiennent depuis quelques mois mais qui a largement perdu de son influence ces dernières décennies.

Le bassin de vie de la commune correspond à l'ancien Pays du Camembert avec des pôles d'attraction urbains extra territoriaux que sont Argentan ou Lisieux (14). La ville est donc relativement éloignée des grands pôles urbains régionaux comme Caen ou Alençon. Le territoire intercommunal qui s'étend du nord au sud entre Vimoutiers, Gacé et Le Merlerault – Sainte Gauburge est divisé par plusieurs bassins de vie à ce stade, c'est pourquoi le projet de territoire qui a été construit suite à un diagnostic et une vision partagée doit permettre de construire des interactions au bénéfice du maintien et du développement de l'attractivité de l' ensemble des communes. Enfin, Vimoutiers est la troisième centralité du Pays d'Argentan, Pays d'Auge et d 'Ouche (avec Argentan et l'Aigle), PETR du nord-est du département de l'Orne qui fédère 3 EPCI et 76 000 habitants.

Quelques chiffres significatifs

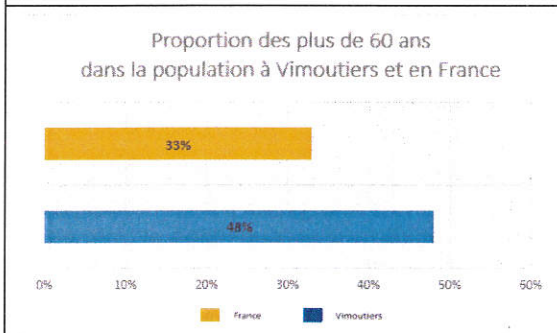
Démographie



La population a diminué de près de 40% entre 1975 et 2020.

De ce fait, l'habitat et le commerces ont connu de fortes mutations : de nombreux locaux commerciaux ont été transformés en habitation et la vacance commerciale dans le centre-ville aujourd'hui est importante, même si la boule marchande s'est naturellement concentrée en cœur de bourg.

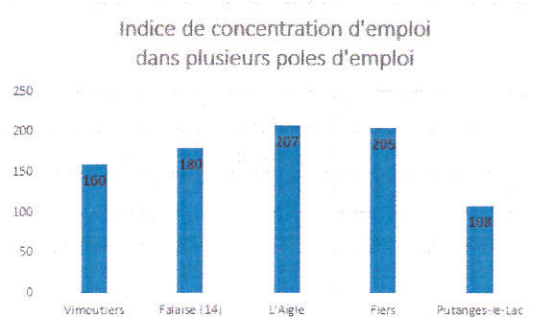
L'habitat est devenu inadapté à la demande qui s'oriente vers des petits logements.



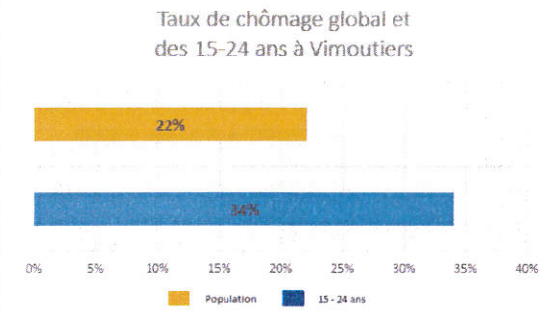
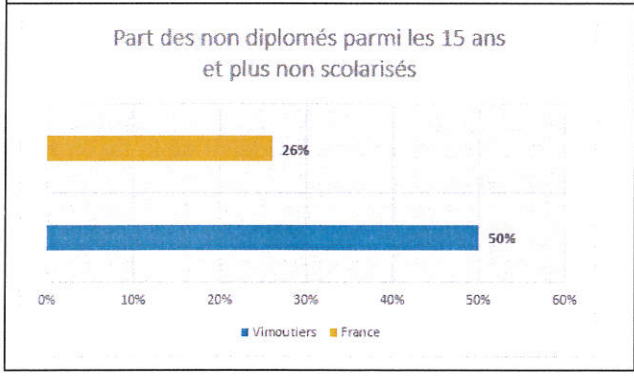
A Vimoutiers, 1 personne sur 2 a plus de 60 ans.

Cela a créé des enjeux importants en terme d'adaptation de la ville à cette population.

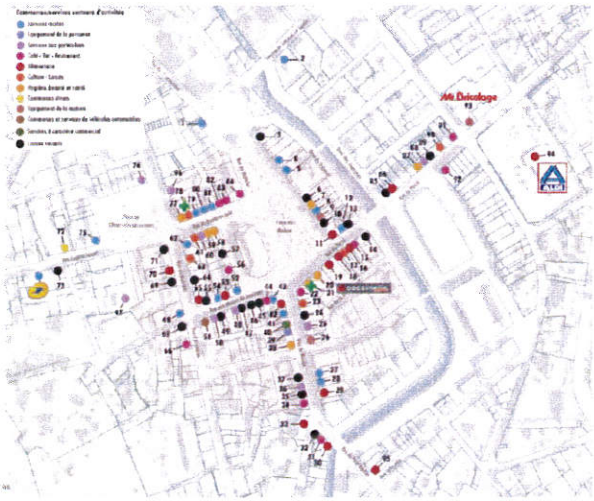
Emploi et formation



Vimoutiers compte environ 1 440 emplois pour une population de 3 096 habitants, et l'indice de concentration d'emploi est de 160, ce qui montre que la ville héberge un volume d'emploi importants comparativement à d'autres centralités, y compris de tailles plus importantes.

	Le taux de chômage reste important à Vimoutiers malgré le nombre d'emploi locaux, et notamment chez les jeunes de 15 à 24 ans. En comparaison, le taux de chômage en France est de 12.7% et 25% chez les 15-24 ans. Ces chiffres montrent que les emplois à Vimoutiers bénéficient à l'ensemble du bassin de vie.
	A Vimoutiers, 1 jeune non scolarisé de plus de 15 ans sur 2 n'est pas diplômé, contre 1 sur 4 en France. Ce chiffre pointe le déficit d'accès à la formation pour la jeunesse locale, qui influe sans doute sur l'accès au marché de travail local.

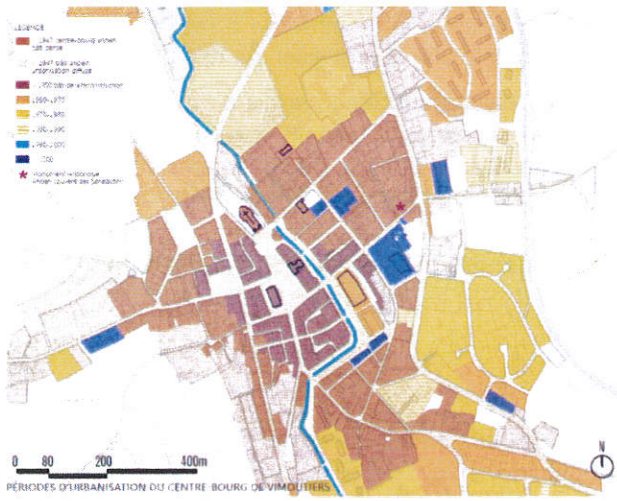
Précisions sur le commerce et l'habitat



La ville dispose d'une structure commerciale développée par rapport à sa taille et relativement solide, qui contribue à son influence sur son bassin de vie voire au-delà. Plusieurs facteurs ont permis de maintenir le commerce de centre-ville, et ce, malgré la forte diminution de la population : une présence raisonnable des grandes surfaces, un pouvoir d'achat important des résidents secondaires, des habitudes de consommation de la population locale attachée aux commerces de proximité et une offre de stationnement importante.

L'offre commerciale est assez diversifiée et repose d'abord sur l'alimentaire (14 commerces) et les services mixtes type assurances, banques ou agences immobilières (19). Viennent ensuite les cafés, bars et restaurants (12) et services aux particuliers (9). La présence de moyennes surfaces à proximité directe du centre-ville (M. Bricolage et Aldi) est créateur de flux et il est à noter que 30% des commerces sont des enseignes nationales, signe d'une bonne attractivité (extrait étude urbaine de Vimoutiers ci-contre).

La vacance de locaux commerciaux reste relativement importante et représente 23% des locaux commerciaux en RDC. Les évolutions démographiques semblent en être une des causes majeures, ainsi que la présence de locaux obsolètes et des changements des modes de consommation.



L'habitat à Vimoutiers est principalement marqué en cœur de bourg par le patrimoine reconstruit des années 50 et 60 suite aux lourdes destructions intervenues en 1944. La seconde couronne est constituée du bâti ancien d'avant-guerre principalement du XIXe et du début XXe. La troisième couronne est révélatrice de l'

étalement urbain d'après-guerre avec les lotissements de pavillons des années 1970 et les grands ensembles collectifs (extrait de l'étude urbain ci-contre).

Très marquée jusqu'à 2020, la vacance des logements a nettement diminué très récemment à la faveur, sans doute des effets sociologiques du covid-19 (la vacance est passé de 16% en 2020 à 6% en 2023).

Néanmoins, l'habitat de Vimoutiers reste globalement inadapté à la demande. Il est d'abord composé de logements type T4 et T5 (58%) quand la demande s'oriente vers des logements type T1, T2 et T3.

2.2 Méthode d'élaboration du projet de territoire :

L'opération de revitalisation de territoire (ORT) créée par l'article 157 de la loi ELAN est un outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation de centre-ville. Son objet est défini de la façon suivante dans l'article L.303-2-I du Code de la construction et de l'habitation :
« Mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire pour améliorer son attractivité, lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux ainsi que contre l'habitat indigne, (...) valoriser le patrimoine bâti et réhabiliter les friches dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable »

Dès 2018, suite à la création de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault, un premier travail fondateur avait été réalisé dans le cadre du SCOT P2AO exécutoire depuis février 2019. Le projet de territoire de la CDCVAM avait été validé en conseil communautaire en octobre 2020 et se résume dans les 4 axes présentés plus haut.

Etude urbaine d'attractivité

Conscients de la nécessité d'aller plus loin dans la compréhension de leur ville et des projections à réaliser à moyen et long terme, les Maires de Vimoutiers et Gacé ont lancé, sous l'égide de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault des études de revitalisation urbaine. L'étude urbaine de Vimoutiers a eu lieu de mars à novembre 2023 et a été réalisée avec la Compagnie du paysage et celle de Gacé est toujours en cours et est réalisée avec le cabinet Filigrane programmation.
Les études ont été conçues en trois phases :

1. Un diagnostic urbain généraliste avec pour objectifs :
   a) Identifier les enjeux urbains et paysagers
   b) Donner un état des lieux du commerce de proximité
   c) Contextualiser et donner des clés de compréhension sur des sujets à enjeu pré identifiés et spécifiques tels que le tourisme à Vimoutiers ou bien les zones d'activité économiques à Gacé
2. La définition d'une stratégie d'aménagement et de développement avec l'identification de secteurs stratégiques permettant d'accueillir les mutations du centre-ville
3. Des propositions de traitement urbain, immobilier ou commercial et des évaluations financières

Des démarches participatives ont été mises en place à l'occasion de ces études. A Vimoutiers, une déambulation en centre-ville a rassemblé une trentaine de participants et à Gacé, un comité d'habitants a été monté afin de travailler sur des problématiques plus ciblée avec le cabinet.

Ces études ont donc permis d'obtenir un regard extérieur de professionnels (comprenant architectes, programmistes, paysagistes...) sur les faiblesses et les atouts de Vimoutiers et Gacé, de réfléchir au devenir des espaces publics, des bâtiments vacants et de fixer des orientations d'aménagements partagées pour le long terme ainsi qu'un plan d'action à court terme.

En annexe n°2 : étude de revitalisation urbaine de Vimoutiers

Rôle du chef de projet Petites ville des de demain

Le Chef de projet assure le suivi et l'animation du projet de dynamisation et d'attractivité du territoire. Ses 4 missions structurantes :

- Il accompagne les élus dans la conception du projet de territoire et aide à définir sa programmation
- Il coordonne les opérations pour mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel
- Il organise le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires locaux qu'ils soient
- publics, associatifs ou privés
- Il contribue à la mise en réseau nationale et locale

Tout au long du programme le Chef de projet appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet. Il bénéficie du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences. Le Chef de projet est à la fois Chef de projet Petites Villes de demain et ORT.
Recruté au 1er avril 2022 au sein de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault, le chef de projet a mis à jour le diagnostic territorial, a défini les enjeux spécifiques aux deux communes, a rédigé les orientations stratégiques dans le cadre d'une gouvernance dédiée et en partenariat avec de nombreux acteurs qu'il a mobilisé au bénéfice du projet de territoire inscrit dans la présente convention.

Sur cette base, les deux villes PVD, centralités du territoire ont pu poser des axes et des orientations stratégiques en parfaite cohérence avec le projet de territoire et répondant à leurs enjeux locaux spécifiques. Ces axes, et orientations ont été définis dans le cadre de la démarche Petite villes de demain à travers l' ensemble des temps dédiés et notamment :

- L'accompagnement global du cabinet SETEC au Chef de projet PVD et dans des temps de travail dédiés avec les élus (par exemple pour la définition du périmètre ORT)
- Les réunions du Club PVD de l'Orne
- Les concertations générales et spécifiques menées avec les habitants

Accompagnement en ingénierie par un cabinet spécialisé, financé par la Banque des territoires

La CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault a donné suite à un appel à projet de la Banque des Territoires, consistante au financement à 100% de mission d'assistance à maîtrise de projet. En octobre 2022, une mission d'assistance était signée avec le cabinet SETEC Organisation comprenant :

- Mission 1 : initialisation de la mission et mise en place des outils de suivi – 18 jours
  - Lancement de la mission et appropriation des enjeux et du contexte territorial
  - Recensement des projets en cours et mise en place d'un tableau de suivi
  - Production d'éléments cartographiques de diagnostic synthétisés et analysés
  - Appui technique ponctuel sur demande
- Mission 2 : Appui à la définition et à la formalisation du projet de territoire – 10 jours
- Mission 3 : Appui à la rédaction et finalisation de la convention ORT
- Mission 4 : Appui technique dans la mise en œuvre des actions

Données de diagnostic complémentaires :

Des études menées en parallèle des éléments déjà présentés plus haut ont permis d'alimenter les réflexions sur la situation du territoire et de ses centralités :

- En cours de conception, le PLUi de la VAM est dans sa phase diagnostic. Les éléments de diagnostic, réalisés sur l'ensemble des thématiques du territoire ont apporté une vision complémentaire
- Ayant pris la compétence AOM en 2021, la collectivité a souhaité lancer une étude des mobilités sur le territoire ayant pour objectif la mise en place d'un programme d'action pour développer les mobilités douces et solidaires. Là encore, le temps de diagnostic a permis de poser une période de recul et de réflexion sur l'état du territoire et notamment sur les catégories de population pour lesquels il convient d'adapter notamment les services.
- Cherchant une solution quant à l'avenir de la piscine intercommunale de Gacé, un des services intercommunaux les plus importants, une étude de programmation a été lancée en 2023. Cette

dernière a permis de mieux comprendre les attentes et les usages des populations de Gacé et du territoire.

2. 3. Diagnostic problématisé, partagé et concerté

En annexe 3 – le diagnostic complémentaire

Le diagnostic FORCE – FAIBLESSES – OPPORTUNITES – MENACES

Pour une vision optimale, il s'agit de proposer un diagnostic de territoire synthétique sous forme d'analyse croisées (FFOM) par axe d'intervention identifiés.

CONTEXTE TERRITORIAL, ENVIRONNEMENT ET MORPHOLOGIE URBAINE	
FORCES	**FAIBLESSES**
➢ Cadre naturel augeron préservé et une rivière traversante, atout pour le cadre de vie ➢ Sud Pays d'Auge : attrait pour les résidents secondaires ➢ Urbanisation cohérente (bonne implantation des différents équipements) ➢ Une ville bien reconstruite, entre bâti moderne et ancien	➢ Ville isolée des grands axes routiers et tournée vers un bassin de vie (Lisieux) qui ne correspond pas à la gouvernance administrative ➢ Territoire intercommunal qui ne correspond pas au bassin de vie ➢ Urbanisation vieillissante (très minérale) ➢ Au sein du département de l'Orne : une collectivité avec des moyens très limités ➢ Des espaces urbains relativement cloisonnés
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ Un cadre naturel à conserver et à valoriser dans un contexte de réchauffement climatique ➢ Une implantation dans le Pays d'Auge à exploiter dans un contexte de saturation du littoral ➢ Politiques nationales orientées vers les villes moyennes (programme PVD, France ruralité…) et leur revitalisation ➢ Mouvement de retour à la ruralité des zones urbaines ; moyen / long terme : changement climatique. Retour à la ruralité	➢ Maintien des politiques favorisant le développement des agglomérations au détriment des petites villes rurales
Enjeux identifiés : ➢ Capitaliser sur le cadre environnemental dans lequel s'insère la ville vers l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et la valorisation de l'image de la ville pour en attirer de nouveaux ➢ Profiter des larges espaces conçus à la Reconstruction pour inventer la ville de demain ➢ Cultiver le relatif isolement de la ville pour maintenir et développer des services localement ➢ Renouveler et adapter les espaces publics	

DÉMOGRAPHIE ET HABITAT	
FORCES	**FAIBLESSES**
➢ Vimoutiers reste un pôle économique qui permet le maintien d'une population d'actifs sur son territoire et les communes voisines ➢ Des logements accessibles en matière de prix, en adéquation avec les revenus moyens locaux	➢ Vimoutiers concentre une population dépendante, fragile et vieillissante ➢ Sous-tension immobilière qui a pour effet un manque de dynamisme sur le marché notamment en terme de rénovation / construction (la vacance des logements reste correcte selon les dernières données LOVAC)

	➢ Une part importante de logements anciens et énergivores ➢ Un parc de logements globalement inadapté à la demande ➢ Constructions neuves peu nombreuses ces dernières années et mal adaptés à l'environnement architectural de la Ville
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ L'adaptation de la ville au vieillissement de la population peut induire le développement de filières correspondantes (autonomie, services à domicile, villégiature..) ➢ Aides à la rénovation de l'habitat (OPAH, de Normandie..)	➢ Baisse du nombre d'habitants ➢ Vieillissement de la population (capacité à s'adapter)

Enjeux identifiés :

- Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs
- Valoriser le logement en centre-bourg
- Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels
- Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements
- Trouver des solutions sur mesure sur les bâtiments / îlots qui cumulent les problèmes
- Z.A.N : nécessité de s'y adapter en densifiant le centre-bourg

COMMERCE DE PROXIMITÉ

FORCES	**FAIBLESSES**
➢ Un bassin d'emploi qui génère des retombées sur le commerce ➢ Un centre-ville qui joue son rôle de proximité ➢ Une diversité commerciale ➢ La présence de locomotives alimentaires et de santé et d'enseignes nationales ➢ La place importante accordée au stationnement ➢ L'organisation d'évènements durant la période estivale ➢ La clientèle de résidents secondaires à fort pouvoir d'achat et la clientèle dite « captive ».	➢ La présence de locaux vacants commerciaux en RDC d'immeuble qui ne participent pas à l'animation ➢ Une carence en équipement de la personne ➢ Des commerces peu connectés sur internet ➢ Peu de dynamisme collectif entre les commerçants à ce stade
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ Des locaux commerciaux vacants en RDC qui pourraient permettre de compléter l'offre existante ➢ Un potentiel touristique pour mettre en avant les produits et savoir-faire locaux ➢ La possibilité de créer à nouveau une association des commerçants pour animer le commerce ➢ La présence du manager de commerce	➢ Le départ récent de quelques commerçants à la retraite ou pour raisons personnelles ➢ La transformation de locaux commerciaux en habitation dans le cœur marchand ➢ L'inadaptation aux nouvelles tendances de consommation

Enjeux identifiés :

- Accompagner l'animation commerciale et la montée en qualité de l'offre
- Valoriser la boucle marchande
- Accompagner les bailleurs de locaux commerciaux pour
  - La reprise des locaux vacants ou l'identification de solutions alternatives
  - L'optimisation des baux commerciaux (scinder habitat et commerce)
- Densifier le commerce de proximité dans la boucle marchande
- Mieux adapter l'offre marchande par rapport à la typologie de la clientèle (séniors captifs, néo ruraux, actifs...)
- Valoriser davantage les productions agri alimentaires locales dans le commerce de proximité y compris le commerce non sédentaire
- Accompagner la transformation de locaux commerciaux en habitations en dehors de la boucle marchande
- Mieux intégrer le commerce de proximité dans l'évènementiel annuel

TOURISME

FORCES	FAIBLESSES
➢ Proximité du village de Camembert et de la coté fleurie ➢ Un cadre naturel favorable au tourisme vert (« slow tourism ») ➢ Le char tigre (seul char M.H. au monde) ➢ Le musée du Camembert	➢ Absence de point d'attraction majeur sur le territoire (le déclencheur des visites)
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ Conserver, développer et valoriser le cadre naturel augeron, y compris en ville ➢ Valorisation du char Tigre ➢ Le recul dans les terres de l'attraction du littoral du Pays d'Auge ➢ Ancien site de loisir à réhabiliter : le Vitou ➢ Une disposition urbaine différeciantes des autres villes du Pays d'Auge (Reconstruction et larges espaces) à exploiter pour ses atouts	➢ Le cohabitation parfois difficile entre habitants et touristes

Enjeux identifiés :

- Capitaliser sur les atouts locaux pour construire un projet touristique global, entre Vimoutiers et Camembert
- Se distinguer des autres villes du Pays d'Auge (Orbec, Livarot, Pont l'Evêque) par l'urbanisme et l'architecture modernes des années 50 (larges espaces, habitat rationnalisé, stationnement).
- Profiter des tendances contemporaines du tourisme vert, pour lesquelles le territoire possède tous les atours attendus
- Profiter de l'effet de saturation du littoral en nord Pays d'Auge pour capter de nouveaux flux de touristes
- Mieux valoriser l'image de Vimoutiers comme capitale ornaise du Pays d'Auge
- Créer une cohabitation gagnant / gagnant entre les habitants et les visiteurs / néo ruraux

EMPLOI, ÉCONOMIE ET FORMATION

FORCES	FAIBLESSES
➢ Vimoutiers est un pôle économique important qui concentre 1 400 emplois. ➢ Une Z.A quasi complète et qui compte des entreprises relativement solides ➢ Une MFR spécialisée dans les métiers de la filière équine	➢ Fort taux de chômage (22.1%) particulièrement chez les jeunes (34%) ➢ Part des cadres très faible dans l'emploi salarié ➢ Taux de création d'entreprise faible ➢ Une Z.A vieillissante à revaloriser ➢ Taux de pauvreté important ➢ Jeunesse peu diplômée
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ Haut niveau d'épargne privée sur le territoire (à capter) ➢ La silver économie : adapter les produits et services aux personnes âgées ➢ Territoire important pour filière équine (non valorisé) ➢ Démarches liées à réindustrialisation de la France La rénovation du collège Arlette Hée Fergant	

Enjeux identifiés :

- Maintenir et développer les zones d'activité
- Développer des activités en lien avec les atouts du territoire et les enjeux contemporains (agri alimentaire, filière équine, matériaux biosourcés pour le bâtiment, industries du développement durable…)
- Investir dans la formation de la jeunesse du territoire
- Créer davantage de liens entre les activités économiques et la vie de la commune (économie résidentielle)
- Répondre aux attentes des salariés des zones en matière de services

➢ Créer des synergies entre les acteurs privés et publics par l'intermédiaire de causes partagées

MOBILITÉ, SANTÉ ET SERVICES	
FORCES	**FAIBLESSES**
➢ Offre de soin relativement diversifiée ➢ Offre de services administratifs adaptée ➢ Des liaisons de bus existantes vers les bassins de vie voisins ➢ Un TAD qui couvre les besoins des personnes dépendantes ➢ Brigade de gendarmerie ➢ Equipements sportifs modernes et attractifs et équipements culturels existants ➢ Couverture internet et téléphone satisfaisante ➢ Tissu associatif dynamique	➢ Carence en matière de médecin généraliste ➢ Mobilités douces très peu développées ➢ Dépendance à la voiture individuelle ➢ Une part importante de personnes dépendantes (jeunesse et séniors) ➢ Equipements culturels en perte de vitesse (médiathèque, école de musique)
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
➢ Un tissu urbain ouvert propice à l'intégration des mobilités douces ➢ Des financements nationaux incitatifs pour développer les mobilités douces ➢ Règlementation nationale sur l'implantation des professionnels de santé dans les zones carencées	➢ Très forte augmentation des prix du carburant
Enjeux identifiés : ➢ Développer une offre de mobilité écologique et adaptée aux besoins dans le cadre de la compétence AOM de la CDCVAM ➢ Maintenir des services publics adaptés aux besoins du territoire ➢ Maintenir et adapter les services de santé à l'évolution de la population	

Les enjeux identifiés

Ici, les enjeux sont définis comme de grands objectifs de développement du territoire, qui prennent en compte le projet de territoire de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault, les caractéristiques propres à Vimoutiers et le contexte plus général et notamment celui de la transition écologique.

1–Conforter Vimoutiers comme centralité
Maintenir et développer des équipements attractifs, des services et un habitat adapté au territoire.

La Ville de Vimoutiers est une centralité importante à l'échelle du territoire car elle irrigue son bassin de vie notamment des services nécessaires. Elle joue également un rôle important en matière de vieillissement, accueillant de plus en plus de séniors cherchant à se rapprocher des services et notamment des pôles de santé.
Le maintien des services, des commerces de proximité et de l'habitat est donc absolument crucial non seulement pour Vimoutiers mais également l'ensemble des habitants des communes périphériques.

2–Prendre en compte l'évolution de la population
Adapter la ville au vieillissement de la population, au maintien des familles sur le territoire et aux néo ruraux.

Depuis plusieurs décennies, la population de Vimoutiers et des communes environnantes a largement évolué dans sa composition. Accueillant auparavant de nombreuses familles, maintenues sur le territoire notamment grâce aux industries locales, la ville se compose désormais principalement de séniors et de foyers de personnes seules et elle accueille, un nombre important de néo-ruraux (résidents secondaires, ou télé-

travailleurs). Cette tendance qui devrait se pérenniser implique une adaptation à tous les niveaux (habitat, services, espaces publics...), en faisant en sorte toutefois de rester attractif pour les familles.

3–Développer Vimoutiers comme destination
Exploiter les atouts patrimoniaux, naturels et les qualités du terroir de Vimoutiers pour construire une destination affirmant son identité rurale et tournée vers l'avenir.

Vimoutiers possède une position géographique ainsi que de nombreux atouts (naturels et patrimoniaux) dont la valorisation dans le cadre d'un projet touristique permettrait de développer une nouvelle économie locale et donc l'apport de nouvelles opportunités de développement territorial.
Le maintien et le développement des activités économiques existantes, notamment dans la Z.A, est primordiale pour conforter le bassin d'emploi et la fonction de centralité de Vimoutiers.

4–Intégrer la transition écologique
S'engager dans la nécessaire mutation des pratiques et des espaces publics pour un cadre de vie plus vertueux et un développement plus durable.

Si le programme Petites villes de demain vise bien à revitaliser les villes moyennes comme Vimoutiers, cette redynamisation doit nécessairement s'appliquer avec des méthodes compatibles avec les objectifs nationaux de décarbonations de l'économie, de diminution de l'artificialisation des sols et de sobriété.

A Vimoutiers, cela passera également par l'idée de renouer un lien avec la nature, de rendre la ville plus perméable à son environnement proche, de capitaliser sur la richesse et le potentiel de l'agriculture locale au bénéfice d'une meilleure alimentation et des nouvelles filières en lien avec l'énergie et le bâtiment.

2.4. – Orientations stratégiques

A partir des grands axes du programme Petites Villes de demain, des orientations stratégiques ont pu être fixées.

Axe d'intervention : L'Habitat

1. Revitalisation de quartiers ou d'ilots d'habitat
2. Accompagnement technique et financier des propriétaires et investisseurs privés
3. Lutte contre la vacance des logements sur le parc privé

Axe d'intervention : le Commerce

4. Soutenir et accompagner les commerçants et porteurs de projet
5. Intensifier et valoriser l'offre commerciale
6. Animer le commerce de proximité
7. Développer le commerce non sédentaire

Axe d'intervention : Tourisme, Patrimoine, Culture et Développement économique

8. Création du circuit du Camembert ou route du Camembert
9. Conservation de l'identité architecturale de Vimoutiers
10. Accompagnement au développement des entreprises et requalification de la ZA de Vimoutiers

Axe d'intervention : Equipements et services de proximité

11. Création d'équipements sportifs et de loisirs adaptés à la population
12. Optimiser, adapter les services de mobilités

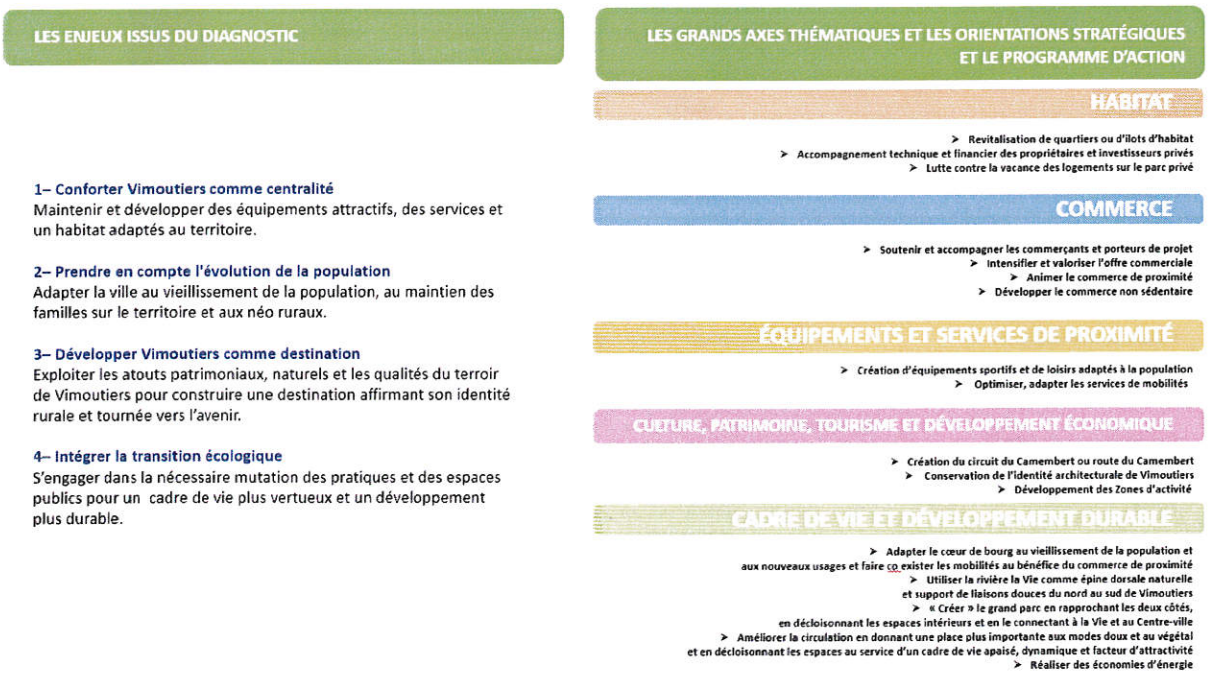
Axe d'intervention : Cadre de vie et développement durable

13. Adapter le cœur de bourg au vieillissement de la population et aux nouveaux usages et faire co exister les mobilités au bénéfice du commerce de proximité

14. Utiliser la rivière la Vie comme épine dorsale naturelle
    et support de liaisons douces du nord au sud de Vimoutiers
15. « Créer » le grand parc en rapprochant les deux côtés,
    en décloisonnant les espaces intérieurs et en le connectant à la Vie et au Centre-ville
16. Améliorer la circulation en donnant une place plus importante aux modes doux et au végétal et
    en décloisonnant les espaces au service d'un cadre de vie apaisé, dynamique et facteur
    d'attractivité
17. Réaliser des économies d'énergie

En cas d'évolution des orientations ou objectifs en cours de programme, elles seront validées par le comité de pilotage, et feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

Synthèse : croisement des enjeux, des grands axes thématiques et des orientations :



2.5 – Plan d'action

Le plan d'action est la traduction opérationnelle du projet de territoire. Il se décline en actions des collectivités et des acteurs territoriaux. Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches actions validées, et éventuellement de la liste des projets en maturation, incluant tant des actions d'investissement que des actions de fonctionnement, d'animation, de communication ou de concertation, des études ou des actions de réflexion.

Ces dernières feront l'objet d'un travail spécifique afin d'être proposées au plan d'action, lors d'un comité de

pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Les évolutions du plan d'action sont examinées et validées au moins une fois par an au sein du COPIL et inscrites par avenant dans la présente convention.
Les actions du programme sont décrites dans des fiches actions, elles ont vocation à alimenter directement le plan d'action du CRTE du territoire concerné.

En annexe 4 : les fiches actions du programme

Le programme d'actions pour la Ville de Vimoutiers se compose de 37 actions et s'organisent selon les orientations stratégiques présentées précédemment. Les actions déclinées ont été pensées pour être réalisées entre 2024 et 2026, d'ici la fin du présent mandat.

Synthèse des actions par axes et orientations :

AXE HABITAT

ORIENTATIONS		ACTION	MOA	CAL	BUDGET HT	ÉLU(E)S EN CHARGE		
1 Revitalisation de quartiers ou d'îlots d'habitat	1	Ouvrir une discussion avec les bailleurs sociaux sur la programmation immobilière du quartier des Tuileries	VILLE VIM	2024	-	P. Touchain	K. Bounab	
	2	Création d'un groupe de travail DDT 61 / Ville de Vimoutiers pour travailler au cas par cas sur les immeubles / îlots	VILLE VIM	2024	-	P. Touchain	K. Bounab	
	3	Optimiser la maîtrise foncière sur la ville	VILLE VIM	2024-2025	NC	P. Touchain		
2 Accompagnement technique et financier des propriétaires et investisseurs privés	4	OPAH – déclinaison du contenu	CDCVAM	en cours	278 050,00 €	A. Laigre		
	5	Sensibilisation des bailleurs de locaux commerciaux	COMMUN	2025	-	M. Gressant	I. Routier	
3 Lutte contre la vacance des logements sur le parc privé	6	Mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants	VILLE VIM	en cours	NC	P. Touchain		
	7	Création d'une campagne d'information et d'accompagnement personnalisée des propriétaires de logements vacants avec l'application Zéro Logement Vacant	VILLE VIM	2024	-	P. Touchain		

AXE COMMERCE

ORIENTATIONS		ACTION		CAL	BUDGET HT	ÉLU(E)S EN CHARGE		
4 Soutenir et accompagner les commerçants et porteurs de projet	8	Accompagnement personnalisé par le développeur économique de la CDCVAM	CDCVAM	en cours	-	M. Gressant		
5 Intensifier et valoriser l'offre commerciale	9	Installer une ou plusieurs boutiques éphémères	VILLE VIM	2024	NC	I. Routier		
	10	Opérations de promotion du commerce de proximité et de valorisation des cellules vacantes	COMMUN	2024	NC	M. Gressant	I. Routier	
	11	Création d'une servitude d'alignement commercial	CDCVAM	2025	-	K. Bounab	P. Touchain	I. Routier
	12	Créer une charte communale de qualité des devantures commerciales	VILLE VIM	2023-2025	NC	P. Touchain	I. Routier	K. Bounab
6 Animer le commerce de proximité	13	Relancer une association des commerçants	VILLE VIM	réalisé	-	I. Routier	P. Touchain	
	14	Favoriser l'implantation de services et produits manquants (cordonnier, caviste, fromager...)	CDCVAM	2024-2026	-	I. Routier	M. Gressant	
7 Développer le commerce non sédentaire	15	Proposer une manifestation ponctuelle le WE sur la place Mackau : circuit court, produits locaux	VILLE VIM	2024	-	I. Routier		

AXE CULTURE-PATRIMOINE-TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

	ORIENTATIONS		ACTION		CAL	BUDGET HT	ÉLU(E)S EN CHARGE		
8	Création du « circuit du Camembert »	16	Création d'un pôle muséal à Vimoutiers	CDCVAM	2026	NC	S. Gourdel	G. Romain	
		17	Création d'une voie verte entre Vimoutiers et Camembert	CDCVAM	2026	2 500 000,00 €	S. Gourdel	A. Laigre	M. Bigot
9	Conservation de l'identité architecturale de Vimoutiers	18	Sensibiliser les entreprises locales à la conservation du patrimoine sur les chantiers privés	CDCVAM	2024	NC	M. Bigot	P. Touchain	M. Gressant
		19	Mise en place d'un périmètre délimité des abords M.H. – vieux couvent	VILLE VIM	en cours	NC	M. Bigot	P. Touchain	K. Bounab
		20	Réaliser une documentation informative à l'attention des propriétaires privés qui sensibilise à la conservation des éléments architecturaux du patrimoine ancien et de la Reconstruction y compris le label de la Fondation du patrimoine	VILLE VIM	2024	NC	P. Touchain	K. Bounab	
		21	Travailler à l'obtention du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».	VILLE VIM	en cours	NC	P. Touchain	K. Bounab	
10	Développement des zones d'activité	22	Accompagnement au développement des entreprises et requalification de la ZA de Vimoutiers	CDCVAM	en cours	NC	M. Gressant		

AXE EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE

	ORIENTATIONS		ACTION		CAL	BUDGET HT	ÉLU(E)S EN CHARGE		
11	Création d'équipements sportifs et de loisirs adaptés à la population	23	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 1 : Réalisation d'une étude de pré programmation avec l'EPFN pour la réhabilitation de l'ancien cinéma le Select et du bâtiment de la MJC	VILLE VIM	en cours	Financé par l'EPFN	P. Touchain	L. Bequet	MC. Liard
		24	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 2 : travaux	VILLE VIM	2025-2026	NC	L. Bequet	M. Bigot	MC. Liard
		25	Programme d'équipement sportifs et ludiques dans les parcs de la ville : Pumptrack / aire de fitness / aires de jeux	VILLE VIM	en cours	417 775,00 €	L. Bequet	M. Bigot	MC. Liard
12	Optimiser, adapter les services de mobilités	26	Nouveaux services de mobilité à l'échelle de la CDCVAM	CDCVAM	2024 - 2025	40 000,00 €	A. Laigre		

AXE CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

	ORIENTATIONS		ACTION		CAL	BUDGET HT	ÉLU(E)S EN CHARGE		
		27	Traitement de la friche dite RUAUX, place du XIIIe arr.	COMMUN	2024-2025	265 000,00 €	S. Gourdel	G. Romain	
13	Adapter le cœur de bourg au vieillissement de la population et aux nouveaux usages et faire co exister les mobilités au bénéfice du commerce de proximité	28	Aménagement d'un espace convivial temporaire au sud de la place Mackau (phase test)	VILLE VIM	2024	20 000,00 €	I. Routier	MC. Liard	
		29	Opération de restitution de l'étude urbaine aux habitants	CDCVAM	en cours	6 003,00 €	S. Gourdel	P. Touchain	
		30	Médiathèque : revoir la visibilité des vitrines côté place Mackau en modifiant les activités et la signalétique sur cette façade	CDCVAM	2024	5 000,00 €	S. Dif	I. Routier	K. Bounab
14	Utiliser la rivière la Vie comme épine dorsale naturelle et support de liaisons douces du nord au sud de Vimoutiers	31	Réhabilitation des berges de la Vie en cœur de bourg et création du tronçon central de l'axe cyclable nord –sud	VILLE VIM	2026	3 000 000,00 €	M. Bigot	P. Touchain	L. Bequet
		32	Etude des risques d'inondations bassin Viette / Vie	CDCVAM	en cours	100 000,00 €	C. Bignon	P. Touchain	M. Bigot
15	« Créer » le grand parc en rapprochant les deux côtés, en décloisonnant les espaces intérieurs et en le connectant à la Vie et au Centre-ville	33	Signaliser, ouvrir et irriguer le grand parc (3 sous actions : créer des continuités, aménager l'espace entre la MJC et le Select, signaliser)	VILLE VIM	2025	200 000,00 €	M. Bigot	P. Touchain	L. Bequet
16	Améliorer la circulation en donnant une place plus importante aux modes doux et au végétal et en décloisonnant les espaces au service d'un cadre de vie apaisé, dynamique et facteur d'attractivité	34	Apaisement du bourg de Vimoutiers	VILLE VIM	2024	472 000,00 €	M. Bigot	P. Touchain	
		35	Valoriser les chemins de randonnées en ville en créant une signalétique adaptée	CDCVAM	2024	58 741,00 €	S. Gourdel		
		36	Jardiner les ruelles de quartier	VILLE VIM	2024-2026	2 000,00 €	M. Bigot	P. Touchain	MC. Liard
17	Réaliser des économies d'énergie	37	Rénovation de l'éclairage urbain en LED	VILLE VIM	réalisé	174 000,00 €	M. Bigot		

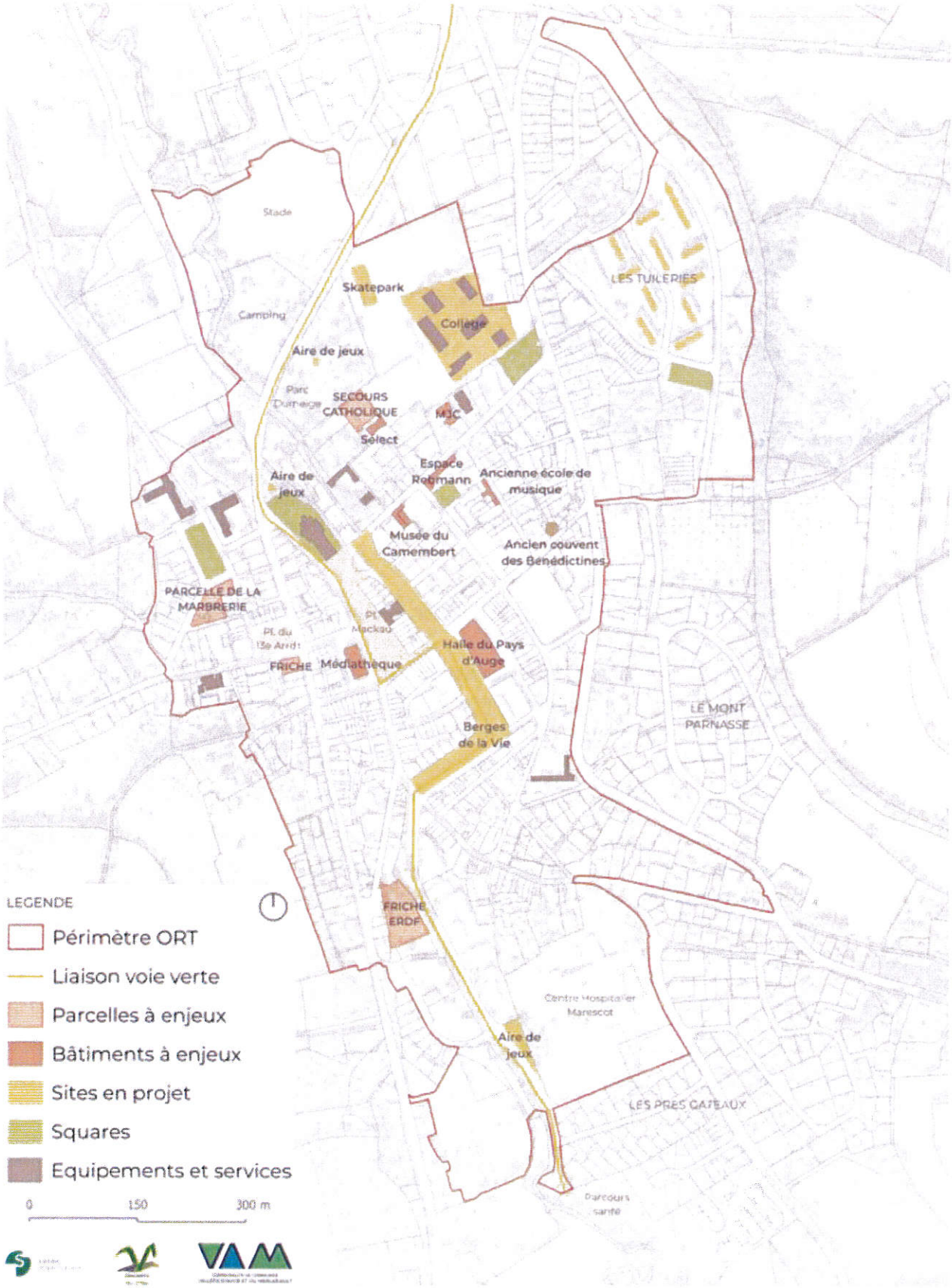
2. 6. Périmètre géographique de l'ORT

Le périmètre de la stratégie territoriale comprend tout ou partie de l'intercommunalité signataire de la convention d'ORT : il s'agit de l'échelle large de réflexion permettant de définir le projet urbain, économique et social de revitalisation sur laquelle repose le projet de redynamisation du cœur d'agglomération.

Carte de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault :



Les secteurs d'intervention opérationnels de l'ORT contiennent nécessairement le centre-ville de la ville principale de l'intercommunalité qui accueille obligatoirement une ou plusieurs actions retenues dans l'ORT. Le périmètre retenu est le suivant :


Stade
Camping
Skatepark
Collège
Aire de jeux
Parc Durnerie
SECOURS CATHOLIQUE
MJC
Select
Espace Robmann
Ancienne école de musique
Aire de jeux
Musée du Camembert
Ancien couvent des Bénédictines
PARCELLE DE LA MARBRERIE
Pl. du 13e Arrdt
Pl. Mackau
FRICHE
Médiathèque
Halle du Pays d'Auge
Berges de la Vie
LES TUILERIES
LE MONT PARNASSE
FRICHE ERDF
Centre Hospitalier Marescot
Aire de jeux
LES PRES GATEAUX
Parcours santé
LEGENDE
Périmètre ORT
Liaison voie verte
Parcelles à enjeux
Bâtiments à enjeux
Sites en projet
Squares
Equipements et services
0
150
300 m

Ce périmètre a été élaboré au regard des critères suivants :

- Effets juridiques qui s'appliquent en secteur ORT permettant notamment d'accompagner les transformations du centre-ville pour consolider la ville sur la ville et limiter autant que possible l'urbanisation diffuse. Ainsi, le périmètre ORT comprend le centre-ville historique de Vimoutiers visant à renforcer au maximum le tissu commercial dense et la valorisation du bâti ancien à usage d'habitation.

En annexe 5 : tableaux des effets juridiques de l'ORT.

- Des projets en cours ou à venir à Vimoutiers
- Enjeux de renouvellement urbain du quartier des Tuileries
- Du foncier à enjeu (y compris la parcelle liée à un potentiel projet d'aménagement du siège de la CDCVAM)
- De la cohérence de trame bâtie ancienne y compris celle de la Reconstruction

Article 3 - Engagements des partenaires

Les parties s'engagent à fournir leurs meilleurs efforts et optimiser leurs moyens pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

3.1. Engagements des collectivités bénéficiaires :

En signant cette convention, la Ville de Vimoutiers et la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault s'engagent à :

- assument le rôle de centralité de la commune/des communes labellisés PVD/ORT au bénéfice de la qualité de vie des habitants de la commune et des territoires alentours, et sa volonté de s'engager résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique ;
- s'engagent à mobiliser et à optimiser leurs moyens, tant humains, techniques que financiers, nécessaires au bon déroulement du programme, ainsi qu'à son évaluation ;
- à ce titre, s'engagent en particulier, à désigner voire à recruter sur la durée du programme dans leurs services un ou une chef de projet PVD, responsable de l'élaboration du projet de territoire, de l'animation du programme et de son évaluation (*possibilité de solliciter le cofinancement de ce poste*) ;
- participent au réseau et au partage d'expérience au niveau départemental, en particulier au sein du « club » départemental des chefs de projets PVD ;
- s'engagent à animer conjointement le programme en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec l'État et les partenaires (entreprises, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire,
- s'engagent à associer les habitants et les acteurs socio-économiques au déploiement du programme dans le but de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer à la décision ;
- communiquent autour du projet de territoire et de ses actions en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ;
- s'engagent à la mise en œuvre des actions inscrites au programme, dont elles sont maîtres d'ouvrage ;
- associent l'État et les partenaires à l'élaboration et au suivi des projets inscrits dans la présente convention cadre ;

- participent aux évaluations de l'impact du programme menées à l'échelle départementale et partagent les évaluations des projets inscrits dans la convention-cadre ;
- articulent le projet de territoire avec le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et toute autre contractualisation.

3.2. Engagements de l'État, les établissements et opérateurs publics

L'État s'engage à travers ses services déconcentrés et établissements à :

- accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du programme, dans une posture volontariste de facilitation des projets ;
- animer et outiller à ce titre les chefs de projets PVD ;
- proposer des temps de sensibilisation et de formation plus spécifiques, au regard des besoins des chefs de projets et des élus ;
- apporter une expertise technique et juridique et mobiliser de manière coordonnée ses dispositifs de financement au service des projets du programme ;
- s'agissant des crédits DETR/DSIL gérés par la préfecture de l'Orne, instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention ;
- assurer une ingénierie de projet afin d'optimiser les procédures et les financements ;
- soutenir l'ingénierie des collectivités par le cofinancement via le FNADT de postes de chefs de projet, en complément des crédits apportés par les opérateurs partenaires du programme ;
- mobiliser les établissements publics et opérateurs tels que l'ANCT, la Banque des territoires, ANAH, le CEREMA ou l'ADEME pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

3.3. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le programme.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du programme ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département, dans le cadre de sa politique de contractualisation territoriale 2023-2027 avec la Région et les territoires (EPCI/PETR), s'engage à étudier de manière prioritaire un appui financier aux actions et projets du programme qui seraient compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention. Ainsi, l'inscription d'une opération au titre de la présente convention ne constitue en aucun cas un engagement du Département à la soutenir financièrement.

D'autre part, dans le cadre de la délégation des crédits d'ingénierie de la Banque des Territoires, le Département s'est engagé à être l'interlocuteur des villes PVD sollicitant une aide pour la réalisation d' études stratégiques, pré-opérationnelles ou thématiques nécessaires à la mise en œuvre de leur projet global de redynamisation.

Article 4 – Gouvernance, pilotage, animation et partenariat

Les collectivités porteuses mettent en place une gouvernance pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme, en association étroite avec l'État, confirmant (et ajustant si nécessaire) le fonctionnement installé à l'occasion de la convention d'adhésion pour l'élaboration de la stratégie. Cette gouvernance est en relation étroite avec la gouvernance mise en place pour le Contrat de relance et de

transition écologique.

La commune, représentée par son/ maire, et l'intercommunalité, représentée par son Président, déterminent le projet de territoire. L'État, représenté par le préfet de l'Orne, s'engage à accompagner ce projet.

À cette fin, il est créé un comité de pilotage co-présidé par le préfet de l'Orne ou son représentant, le maire de la commune de Vimoutiers et le Président de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, dont l'objectif est de valider les orientations et de suivre l'avancement du projet, et notamment de :

- Valider l'évaluation annuelle du programme, sur la base des indicateurs de suivi et d'une synthèse financière ;
- Échanger sur l'avancement et la programmation des actions, y compris financièrement (actualisation du plan de financement) ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du programme en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...) ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le chef de projet PVD désigné prépare et anime le comité de pilotage et en particulier :

- Veille en détail au bon déroulement des actions prévues au programme, vérifie l'avancement des dossiers, analyse les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ; accompagne les porteurs de projet et maîtres d'ouvrage
- Établit le tableau de suivi de l'exécution ;
- Met en place les outils d'évaluation et analyse les résultats des évaluations ;
- Propose les évolutions des fiches orientations ;
- Propose les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches actions.

Il se réunit autant que de besoin, deux fois par an à minima, et ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du projet.

Pour préparer les comités de pilotage, il est également créé un comité technique – COTECH - , animé par le chef de projet PVD, se réunissant en amont des COPIL

Les deux instances sont préparées par le chef de projet PVD des collectivités en partenariat étroit avec la préfecture ou la sous-préfecture.

La liste des membres du comité de pilotage et du comité technique est établie en annexe.

En annexe 6 : liste des membres de la gouvernance partagée

Les deux instances de pilotages pourront intégrer tout autre partenaires, sur proposition commune des parties signataires de la présente convention, pour le bon déroulement du programme.

Article 5 - Suivi et évaluation du programme

Le suivi et l'évaluation des engagements prévus dans la présente convention sont de la responsabilité des collectivités signataires, et assurés par le chef de projet PVD.

Un bilan annuel et un bilan final du programme seront réalisés sous l'égide du chef de projet et présentés en comités de pilotage. Ils seront adressés aux différents partenaires. Ils comporteront des indicateurs de suivi et d'impact quantitatifs et qualitatifs, prenant en compte l'expression des habitants et des acteurs des projets, et les moyens humains, techniques et financier mobilisés par chaque partenaire, et le suivi des engagements de chacun.

Ces indicateurs de résultats seront choisis en cohérence avec les objectifs recherchés lors de la mise en œuvre des actions, tels qu'inscrits dans les fiches action.

À cette fin, un tableau de bord de suivi du programme est établi (en annexe 7) régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour par le chef de projet PVD. Il est examiné par les services de l'État et les partenaires, et présenté en synthèse au comité de pilotage.

En annexe 7 : le tableau de bord de suivi du programme

Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation du programme national PVD.

Sur le plan financier, chaque fin d'année, une synthèse financière des contributions obtenues des différents financeurs est présentée en comité de pilotage, et transmise à la préfecture qui le partagera avec la direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT. Elle prend forme d'une maquette financière.

Les financements inscrits dans les fiches actions/projets sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont mentionnées de manière indicative, sous réserve de la disponibilité des crédits, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

La maquette financière récapitule les besoins des collectivités bénéficiaires du programme et valorise les engagements financiers des partenaires, en précisant les montants : des crédits sollicités auprès des différents financeurs, des crédits contractualisés (nouveaux engagements) et des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés).

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence. La maquette financière est établie à la signature de la convention cadre en annexe 8 pour l'année en cours.

En annexe 8 – la maquette financière

Elle est mise à jour au moins une fois par an, présentée et validée au comité de pilotage. À cette fin, la maquette financière annuelle (consolidation au 31 décembre) est adressée chaque année en janvier au préfet de département.

Les objectifs détaillés et les indicateurs propres à chaque action sont précisés dans chaque fiche action en annexe 4 et sont regroupés dans un tableau de bord joint à la convention.

Article 6 – Communication

Chacune des parties autorise à titre non exclusif l'autre partie à utiliser son nom et son logo en respectant la charte graphique afférente pour toute la durée de la convention afin de mettre en avant le partenariat entre les parties, et à le faire figurer de façon visible et lisible sur ses supports de communication faisant référence aux actions réalisées dans le cadre de cette convention.

Il est précisé qu'aucun matériel, visuel, création, annonce, message de quelque nature que ce soit faisant référence à l'une des parties ne pourra être créé, réalisé et/ou diffusé par l'autre partie sans son consentement écrit préalable.

La/les commune(s) sont invitées faire figurer le panneau signalétique Petites villes de demain en entrée de ville (dont modèle est mis à disposition par l'ANCT en ligne).

Chaque opération réalisée doit faire l'objet d'un affichage pendant les travaux :

- identifiant clairement le lien avec le programme Petites villes de demain : logo ANCT/PVD/ORT et

mention « L'Etat s'engage pour l'avenir des territoires » (modèle disponible en ligne);

- ainsi que les logos et mentions liés aux modalités d'attribution des subventions et financement propres à chaque partie.

Article 7– Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité

L'entrée en vigueur du programme est effective à la date de signature de la présente convention, jusqu'à la fin de mandat municipal et intercommunal en 2026.
La durée de la présente convention pourra être prorogée par accord des parties.

D'un commun accord entre les parties signataires du programme ou sur demande d'une seule partie exprimée par écrit à l'autre partie, et après présentation des raisons qui la justifient, il peut être mis fin à la présente convention à tout moment.

La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de l'EPCI signataire. Elle est transmise pour information à la DDFIP ainsi qu'à l'ANCT. Elle fait également l'objet d'une mise en ligne sur les sites Internet des parties signataires et par l'ANCT.

Article 8 – Evolution et mise à jour de la convention

Le programme est évolutif. Le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme et après avis du comité de projet. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou de l'intitulé des orientations, de leurs objectifs et indicateurs.

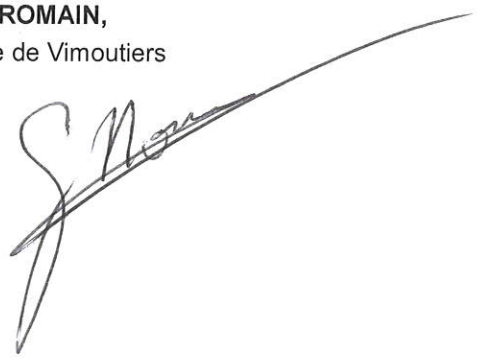
Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif de Caen.

Signée à Vimoutiers, le 19 décembre 2023, par :

Sébastien JALLET,
Préfet de l'Orne

Guy ROMAIN,
Maire de Vimoutiers



Sébastien GOURDEL,
Président de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Christophe de BALORRE,
Président du Conseil Départemental de l'Orne

Sommaire des annexes

Annexe 1 : la convention d'adhésion Petites villes de demain

Annexe 2 : étude de revitalisation urbaine de Vimoutiers

Annexe 3 : le diagnostic complémentaire

Annexe 4 : les fiches actions du programme

Annexe 5 : tableaux des effets juridiques de l'ORT

Annexe 6 : liste des membres de la gouvernance partagée

Annexe 7 : rétroplanning de réalisation et tableau de bord de suivi du programme

Annexe 8 : maquette financière du programme

ANNEXE 1

Convention d'adhésion Petites Villes de demain

PRÉFET DE L'ORNE
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Petites villes de demain

Orne LE DÉPARTEMENT

RÉGION NORMANDIE

CONVENTION D'ADHESION «PETITES VILLES DE DEMAIN» Communes de Vimoutiers et de Gacé Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Mairie de GACÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Vimoutiers

ENTRE

L'État représenté par la préfète de l'Orne, Françoise TAHÉRI ;

ci-après, « l'État » ;

d'une part,

ET

- La Commune de Gacé, représentée par son maire Monsieur Jean GRIMBERT,
- La Commune de Vimoutiers, représentée par son maire Monsieur Guy ROMAIN,
- La Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, représentée par son président Monsieur Sébastien GOURDEL :

ci-après, les « Collectivités bénéficiaires » ;

d'autre part,

AINSI QUE

Le conseil régional de Normandie représenté par son président Hervé Morin ;

Le conseil départemental de l'Orne représenté par son président Christophe de Balorre ;

ci-après, les « partenaires ».

Il est convenu ce qui suit.

Contexte

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité, ainsi que leur intercommunalité, dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire, pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et dans le respect de l'environnement.

Ce programme constitue un outil du plan de relance au service des territoires et répond à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques. Il participe à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique et numérique et de développement durable, en favorisant des solutions inventées au niveau local.

Il traduit la volonté de l'État de donner aux acteurs locaux la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques.

Ce programme nécessite une coordination des différents acteurs pour répondre à ces ambitions. À cette fin, au-delà des contributions de l'État, des partenaires financiers du programme tels que la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA et l'Agence de la transition écologique (ADEME) sont mobilisés.

Les collectivités signataires ont dûment et conjointement exprimé leur candidature au programme « Petites Villes de Demain » 2020, par un courrier du 19 novembre 2020.

Elles ont exprimé conjointement leurs motivations en matière de renouvellement commercial, de rénovation de l'habitat, de dynamisation des centres-villes de Vimoutiers et de Gacé et se sont, engagées à mettre en œuvre un projet de territoire concourant à sa revitalisation, notamment à travers une convention valant « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT).

Les collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme « Petites villes de demain » par le comité régional de sélection qui s'est tenu le 16 décembre 2020.

Article 1 : Objet de la convention d'adhésion

La présente convention d'adhésion détermine les objectifs et les moyens associés des différents signataires au programme « Petites villes de demain ».

Cette démarche engage la commune et l'intercommunalité à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire afin de développer le territoire dans les domaines urbain, économique et social, et renforcer l'attractivité des centres-villes.

Dans un délai de 18 mois maximum, à compter de la date de signature de la présente convention, le projet de territoire donnera lieu à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

La présente convention a pour objet :

- de faire un état des lieux des enjeux du territoire et des démarches déjà entreprises qui visent sa revitalisation,
- d'identifier les mesures nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire.
- de préciser les engagements réciproques des parties ;
- d'indiquer les principes de gouvernance du programme ;
- de définir le fonctionnement général de la convention.

La convention a, par ailleurs, vocation à s'articuler avec le futur Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qui sera conclu entre l'État et la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

La signature de la présente convention déclenche l'adhésion au programme « Petites villes de demain » et donne accès aux dispositifs spécifiques, tels que les financements d'un poste de chef/cheffe de projet « Petites villes de demain ».

Article 2 : Diagnostic territorial et premières pistes de travail identifiées

2.1. Evolution et situation du territoire

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault (CDC VAM) regroupe 14 779 habitants sur 46 communes (532 km²). Elle est issue du regroupement de 3 EPCI (arrêté préfectoral du 1er décembre 2016) suite à la promulgation en 2015 de la Loi portant « la Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (loi NoTRE). Vimoutiers et Gacé sont définies dans le SCoT comme des polarités d'équilibre centrales. Sap-en-Auge, Le Merlerault et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe constituent des polarités d'irrigation rurales. La CDC VAM représente un bassin de 5 351 emplois. 38% de la population a plus de 60 ans. Le territoire subit une baisse démographique régulière (perte de 223 habitants par an sur les 5 dernières années). L'enjeu de redynamisation du territoire est donc très important.

La commune de Vimoutiers :

Situation géographique : Vimoutiers, capitale ornaise du Pays d'Auge, est située à la jonction du Pays d'Auge ornais et calvadosien qui s'étend géographiquement jusqu'à la mer, et du Pays d'Ouche qui se développe largement dans l'Eure et la région de L'Aigle. Vimoutiers est une ville reconstruite, où la modernité s'associe à l'architecture traditionnelle augeronne. Le centre ancien est concentré dans la vallée de la Vie et l'urbanisation s'est développée sur les coteaux, dans un paysage préservé et typique du Pays d'Auge. Située au centre de la Normandie, Vimoutiers n'est traversée par aucun axe majeur. Elle est cependant reliée par la RD 579 à Livarot et Lisieux et par la RD 979 à Gacé. Ces deux voies constituent l'épine

dorsale du développement économique de Vimoutiers L'échangeur autoroutier le plus proche est celui de l'A 28 situé à Gacé, à environ 20 km. L'A 28 relie Abbeville (près d'Amiens) à Tours. Vimoutiers est également reliée à Argentan par la RD 916 et à L'Aigle par la RD 12. De par cette situation géographique, Vimoutiers joue un rôle moteur et constitue un pôle urbain indispensable au maintien des territoires ruraux qui l'entourent. Son bassin de vie compte une vingtaine de communes et près de 8 000 habitants.

Démographie : La population de Vimoutiers totalise 3 332 habitants au dernier recensement (206,3 habitants/km²), soit une perte de 69 habitants par an en moyenne sur 5 ans, avec un solde migratoire négatif (-0,40%/an) et un solde naturel très négatif (-1,5%/an). Depuis une vingtaine d'années, l'indice de vieillissement a dépassé la valeur 100 pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 220 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (indice national : 80), ce qui est très élevé. La part des personnes âgées de plus de 60 ans a atteint 46%.

Services : Une structure labellisée « France Services » est basée à Vimoutiers et est gérée par la CDC VAM. Elle regroupe des services de la CAF, CPAM, MSA, CARSAT, un accueil pour toutes les démarches en ligne (ANTS), Banque de France, MDPH, Pôle Emploi, DGFIP et d'autres partenaires.

Formation : Vimoutiers accueille 391 élèves en école élémentaire, et 184 en collège. Vimoutiers propose également des formations via « la Maison Familiale Rurale ».

Santé : Pour parer au déficit d'offre de soins, constaté à l'échelle du territoire national, la CDC VAM a ouvert en janvier 2020 un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) à Vimoutiers. Les professionnels de santé sont solidaires avec ceux installés à la maison médicale communale de Sap-en-Auge. Une dizaine de professionnels de santé y ont pris place avec des permanences de soins. Ce pôle fonctionne en coordination avec l'Hôpital Marescot (226 lits et places avec le SSIAD). Vimoutiers compte 2 grands établissements d'accueil des personnes âgées (EHPAD) qui totalisent 337 places. Le taux d'équipement est largement supérieur à la moyenne départementale et régionale. Les structures de services d'aide à domicile se sont bien développées. La demande de services liés à la santé est en augmentation compte tenu du vieillissement de la population.

Mobilité : Les gares les plus proches de Vimoutiers sont situées sur la ligne Paris-Granville : Argentan, L'Aigle, ou Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe. Sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg : Lisieux, à 28 km. Deux lignes de car du réseau Cap'Orne relient Vimoutiers aux pôles urbains : La ligne n°42 Argentan –Trun –Vimoutiers, et la ligne n° 51 L'Aigle-Vimoutiers. La ligne n°53 du Calvados relie Lisieux - Livarot - Vimoutiers. En matière de transports à la demande, la CDC VAM a mis en place un service « Le Camembus » sur la zone de Vimoutiers, qui permet les déplacements nécessaires au quotidien (administrations, santé, gares, marchés...) pour un tarif harmonisé de 2 €/le trajet. Une aire de covoiturage a été aménagée à Vimoutiers. La CDC VAM a mis en place depuis 2 ans un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) et a fait l'acquisition d'une flotte de 20 vélos répartie sur l'ensemble

du territoire La CDC VAM s'est par ailleurs prononcé favorablement sur la prise de compétence AOM en laissant à la région ce qu'elle organise déjà

Logement · Vimoutiers compte 2 105 logements dont 78% sont des résidences principales 47% sont occupés par des propriétaires occupants, 18% par des locataires du parc privé et 33% par des locataires du parc public (2% autres). Vimoutiers compte de nombreux logements collectifs (43% du parc). 568 résidences principales HLM sont répertoriées à Vimoutiers Les ménages d'une seule personne représentent 48,2% (contre 36,2% en France). Le taux de vacance dans le parc de logement a atteint 18% en 2017 (8% en France et 14% sur la CDC VAM), et connait une augmentation continue depuis 20 ans A l'échelle de la CDC VAM, les trois quarts des logements ont été construits avant 1974 et plus de la moitié avant 1915. La précarité énergétique des ménages est réelle avec des systèmes de chauffage coûteux accentuée par la mauvaise isolation des logements. Majoritairement construits entre 1949 et 1974, le parc social HLM est un parc ancien.

Emploi · Vimoutiers offre 1 431 emplois L'indice de concentration d'emplois témoigne de sa fonction de pôle d'emplois avec près de 160 (rapport entre le nombre des emplois et le nombre des actifs occupés) Ce sont 17,6% des actifs occupés de la CDC VAM qui travaillent sur Vimoutiers. Plus de 50% des actifs vivent et travaillent à Vimoutiers. L'emploi a baissé entre 2012 et 2017, avec une moyenne annuelle de moins 1,65% (contre + 0,06% en France). Le taux de chômage à Vimoutiers atteint 22% (14% en moyenne en France, 14% en Normandie, 15% sur la CDC VAM). 20% des salariés ont un emploi précaire Le revenu médian est de 17 730 € par foyer pour Vimoutiers (contre 19 060 € pour l'Orne et 20 087 € pour la Normandie).

Niveau de formation La ville accueille très peu de cadres et la part des diplômés du supérieur est de 8,4% contre 29,9% à l'échelle de la France. La part des jeunes non insérés (ni emploi, ni scolarisés) est de 31% (17% en moyenne nationale). Aux problèmes de mobilité physique s'ajoutent ceux liés à la mobilité sociale reproduisant des inégalités d'une génération à l'autre. Cette inertie liée à la mobilité contraint à un accompagnement quotidien des ménages.

Économie : Le taux de création d'entreprises est d'à peine 6% par an contre 13% au niveau national. Vimoutiers compte 70% d'emplois dans le tertiaire et 20% d'emplois dans l'industrie. Le tissu économique est constitué essentiellement de petites entreprises (93% de moins de 10 salariés). Une douzaine d'établissements privés emploient plus de 10 salariés dont SOLAPA de plus de 50 salariés (fabrication de produits laitiers – groupe LACTALIS). L'activité agricole est d'excellence, avec de nombreuses AOP, liées aux produits cidricoles et au camembert. Le secteur de Vimoutiers est considéré comme le berceau de l'AOP du Camembert, obtenue en 1996.

La Zone d'Activités, créée en 1965, s'est étendue en entrée de bourg. Elle est majoritairement tournée vers l'activité de production de services aux entreprises. Elle est également composée de commerces ou de services aux personnes, et

d'équipements (déchetterie, station d'épuration, etc.). Elle totalise 323 957 m² et 64 264 m² sont encore disponibles.

En matière de commerce, Vimoutiers propose près de 70 commerces de proximité dont 3 supermarchés. Deux marchés hebdomadaires sont organisés sur Vimoutiers. On comptabilise sur le bassin de vie de Vimoutiers 68 établissements commerciaux pour 100 000 hab. (contre 55 à l'échelle de l'Orne), la majeure partie de l'offre commerciale étant concentrée à Vimoutiers.

Une particularité partagée sur la CDC VAM : Le monde équestre est particulièrement présent sur le territoire, au travers de nombreux haras, dont le prestigieux Haras du Mezeray à Ticheville. Autour de ces haras, se sont développées toutes les activités nécessaires à la filière : vétérinaires spécialisés, maréchaux-ferrants, selliers, centres équestres, alimentation, équipement, etc.

Patrimoine : Un patrimoine remarquable subsiste sur les espaces n'ayant pas subi le bombardement, et notamment l'ancien couvent des Bénédictines protégé au titre des Monuments Historiques. La Butte du « Sap », avec le char Allemand « Tigre » est également classé MH. La commune a récemment aménagé la voie verte située à l'Est du bourg, sur l'ancienne voie ferrée. Les activités touristiques se sont développées autour des produits du terroir et de la transformation, avec le musée du Camembert, le Village de Camembert. Les chambres d'hôtes et gîtes sont nombreux autour de Vimoutiers et bénéficient de la qualité des paysages et d'un environnement préservé et typique du Pays d'Auge.

La commune de Gacé :

Situation géographique : Gacé est située aux portes du Pays d'Auge, à l'extrémité sud de ce grand territoire typique de la Normandie. Gacé est identifié à travers son château situé au cœur de la ville, belle bâtisse des XIIème et XVème siècles, protégé au titre des Monuments Historiques, qui abrite la mairie, des services administratifs intercommunaux, l'office du tourisme et le Musée de la Dame aux Camélias qui sont compétence de la CDC VAM. Gacé bénéficie de la proximité de l'échangeur de l'A 28 (sortie Gacé), qui relie Abbeville (près d'Amiens) à Tours. Gacé est reliée à Vimoutiers par la RD 979, voie à grande circulation, ainsi qu'à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe par la RD 932 qui relie l'axe L'Aigle – Argentan ainsi qu'à Alençon via la RD 438. Gacé joue un rôle moteur et constitue un pôle urbain complémentaire à Vimoutiers et indispensable au maintien de la population rurale du centre du territoire du SCOT Son bassin de vie compte une quinzaine de communes pour près de 4 000 habitants. Il appartient à un territoire très rural puisque 37 des 46 communes de la CDC VAM comptent moins de 300 habitants (densité moyenne 27,8 hab./km²).

Démographie : Gacé compte 1 861 habitants au dernier recensement (286,3 habitants/km2) et a perdu en moyenne 34 habitants par an entre les 2 derniers recensements (moins 1,7% de taux annuel moyen de variation), ce qui est relativement important. Le solde migratoire (-0,5%) et le solde naturel (-1,3%) sont négatifs. L'indice de vieillissement atteint 160 personnes de 65 ans et plus pour 100

jeunes de moins de 20 ans, en augmentation depuis 2012 (indice national : 80). La part des personnes âgées de plus de 60 ans a atteint 39,1%.

Services : Gacé accueille une large population scolarisée avec 360 élèves en école maternelle et élémentaire et 350 en collège (un collège public et un collège privé). Un Relais d'Assistances Maternelles itinérant (RAM intercommunal) vient à Gacé tous les mardis. Gacé dispose d'une France services gérée par les services de la Poste, complétant l'offre de service avec la France Services de Vimoutiers. Des permanences se tiennent à la Mairie de Gacé (Mission Locale, MSA ...). Gacé bénéficie d'une brigade de gendarmerie depuis de nombreuses années. Le site actuel n'étant plus adapté, de nouveaux locaux vont être construits afin d'accueillir les services techniques, ainsi que de 8 logements au profit de la brigade de proximité.

Santé : Pour maintenir une offre de soins minimale et parer au déficit de professionnels de santé, l'intercommunalité a ouvert en 2011, un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire à Gacé qui regroupe trois médecins généralistes et une dizaine de spécialistes et professionnels de santé. Les structures de services d'aide à domicile se sont bien développées. La demande de services liés à la santé est également en augmentation compte tenu du vieillissement de la population.

Mobilité : Gacé n'est desservie par aucune gare SNCF, mais l'arrêt gare le plus proche, est situé à 10 mn à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, sur la Ligne Paris-Granville. Gacé est desservi par 3 lignes de car du réseau Cap'Orne, la ligne n°43 Gacé-Exmes-Argentan, la ligne n°50 Gacé-Sainte-Gauburge-L'Aigle, et la ligne n°40 Alençon-Sées-Gacé. En matière de transport à la demande, la CDC VAM a mis en place le Transgacébus sur la zone de Gacé, qui permet les déplacements nécessaires au quotidien (administrations, gares, marchés...) pour un tarif de 2 €/par trajet. Une aire de covoiturage a été aménagée à Gacé. La CDC VAM a mis en place depuis 2 ans un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) et a fait l'acquisition d'une flotte de 20 vélos qui sont proposés à la demande.

Logement : Gacé compte 1 132 logements dont 80,5% de résidences principales. 47% sont occupés par des propriétaires occupants, 23% par des locataires du parc privé et 27% locataires du parc public (3% autres). 260 HLM sont répertoriés à Gacé. Les ménages d'une seule personne représentent 44,8% (contre 36,2% en France). Le taux de vacance dans le parc de logement a atteint 16,8% en 2017 (8% en France et 14% sur la CDC VAM), après une augmentation continue depuis 20 ans. Les logements en centre-ville ont peine à satisfaire la demande des ménages que ce soit des familles avec enfants ou des personnes âgées en situation de handicap (taille des logements, accès aux étages notamment au-dessous des commerces, logements énergivores). La précarité énergétique des ménages est réelle avec des systèmes de chauffage coûteux et de mauvaise isolation des logements. Majoritairement construits entre 1949 et 1974, le parc social HLM est un parc ancien.

Emplois : Gacé offre 1 094 emplois, chiffre en baisse depuis 2007 (1200 emplois). L'indice de concentration d'emplois témoigne de sa fonction de pôle d'emploi avec

près de 180 (rapport entre le nombre des emplois et le nombre des actifs occupés). Ce sont 11,2% des actifs occupés de la CDC VAM qui travaillent sur Gacé. Un peu moins de 50% des actifs vivent et travaillent à Gacé. L'emploi a baissé entre 2012 et 2017, avec une moyenne annuelle de moins 1,28% (contre + 0,06% en France). Le taux de chômage à Gacé est de 14,2% (14% en moyenne en France, 14% en Normandie, 15% sur la CDC VAM). 25% des salariés ont un emploi précaire. Le revenu médian est de 18 250 € par foyer pour Gacé (contre 19 060 € pour l'Orne et 20 087 € pour la Normandie).

Niveau de formation : La Ville de Gacé accueille très peu de cadres et la part des diplômés du supérieur est de 13,2% contre 29,9% à l'échelle de la France. La part des jeunes non insérés (ni emploi, ni scolarisés) est de 33% (17% en moyenne nationale).

Économie : Le taux de création d'entreprises est de 4% par an contre 13% au niveau national. Gacé compte 50% d'emplois dans le tertiaire et 41% d'emplois dans l'industrie. Le tissu économique est constitué essentiellement de petites entreprises. Seulement 6,3% des établissements (tous confondus) emploient plus de 10 salariés. La part du commerce, transport et services divers représente 58,9% des établissements.

Gacé est identifiée dans le SCoT comme un pôle agro-alimentaire Les nombreuses entreprises industrielles et artisanales en témoignent SOCOPA Viandes (200 salariés), Les éleveurs de la Charentonne (103 salariés), ainsi que l'abattoir de volailles. Le SCoT soutient le développement des entreprises de cette filière et prévoit des besoins fonciers en extension des espaces économiques à l'horizon 2036 de 10 ha sur Gacé/Croisilles.

La proximité de l'échangeur autoroutier de l'A28 est un atout majeur pour Gacé. La zone d'activités la plus ancienne s'est développée à proximité du centre-ville, le long de la Touques. La zone d'activités la plus récente, la « ZA de Beaumont » s'étend sur Croisilles (commune voisine de Gacé). 13 entreprises sont présentes sur ces deux ZA. La ZA de Beaumont-Croisilles d'une superficie de 272 505 m² dispose de 22 403 m² encore disponibles. Depuis sa création en 1993, 7 établissements s'y sont implantés dans les domaines des équipements industriels, traiteur, transports de marchandise, emboutissage, ensembles mécano-soudés, découpage, abattage d'animaux.

L'activité agricole est d'excellence, avec de nombreuses AOP, liées aux produits cidricoles et au Camembert La filière équine est particulièrement développée à l'échelle de la CDC VAM. Elle contribue au maillage du grand territoire et au maintien d'une dynamique économique et de l'habitat à la fois dans les pôles mais également en campagne.

En matière de commerce, Gacé propose une vingtaine de commerces de proximité en centre-ville, ainsi que 2 supermarchés, et de nombreuses entreprises artisanales et de réparation automobile, bâtiment et jardinage. Un marché hebdomadaire est

organisé sur Gacé le samedi, avec de nombreux producteurs de Pays. Il tend à se développer.

Patrimoine : Le château de Gacé est un bâtiment remarquable protégé au titre des Monuments Historiques. La Vallée de la Touques, qui traverse Gacé, a fait l'objet de nombreuses mesures agro-environnementales. Comme à Vimoutiers, les activités touristiques se sont développées autour des produits du terroir et de la transformation, avec les nombreuses AOP, liées aux produits cidricoles et au Camembert. Les chambres d'hôtes et gîtes sont nombreux autour de Gacé et bénéficient de la qualité des paysages et d'un environnement préservé et typique du Pays d'Auge.

2.2 Stratégies, projets et opérations en cours concourant à la revitalisation

a. Documents d'urbanisme, de planifications applicables et de valorisation du patrimoine :

Les documents suivants s'appliquent sur les deux communes :

- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Normandie (SRADDET) a été adopté par la Région en 2019 et approuvé par le Préfet de la Région Normandie le 2 juillet 2020.
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche a été approuvé le 18 décembre 2018. Il est exécutoire depuis le 22 février 2019. Il fixe à l'horizon de 20 ans (2038) pour les 2 pôles d'équilibre de Vimoutiers et Gacé un objectif d'augmentation de population de 295 habitants, la construction et la remise sur le marché de 537 logements (extension et densification), ainsi que le renforcement des équipements et services dans ces pôles. Le DOO du SCOT précise sur les polarités d'équilibre centrales de Vimoutiers et Gacé leur « vocation à structurer la partie centrale du P2AO, et consolider leurs accroches aux polarités urbaines majeures à l'est et à l'ouest. Si Gacé a pour ambition de se développer au cours des années à venir, le développement projeté à Vimoutiers s'avère plus prudent, avec une volonté de requalifier et maintenir la population ».
- Le SDAGE Seine Normandie a été adopté le 20 décembre 2015) à l'échelle de Vimoutiers et de Gacé ;
- Le PLUi à l'échelle de la communauté de communes a été prescrit en 2019.

Sur Vimoutiers : La commune de Vimoutiers est intégrée dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Pays du Camembert, approuvé en 2019. Il prévoit dans son PADD de renforcer le rôle moteur du pôle de Vimoutiers avec notamment l'objectif d'y accueillir de 50 à 60% des nouveaux logements du Pays du Camembert.

Sur Gacé : La commune de Gacé dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 13 octobre 2005 et révisé depuis.

b. Programmes et contrats territoriaux :

Dispositifs contractuels en cours sur les deux communes :

- Le Contrat de Ruralité à l'échelle du P2AO, signé le 15 mars 2017, qui s'est achevé au 31 décembre 2020. Un CRTE sera élaboré en 2021 à l'échelle de la CDC VAM.
- Le Contrat de Territoire 2018-2021 porté par le PETR et signé avec la Région Normandie et le Département de l'Orne le 03/05/2019.

c. Projets et opérations d'urbanisme :

Programmes communs aux deux villes :

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) démarrera début 2022 sur les deux communes. Celles-ci seront intégrées dans une OPAH portée par la CDC VAM, suite à l'étude pré-opérationnelle réalisée par le PETR. La CDC VAM envisage de signer la convention OPAH avec l'ANAH courant 2021 après avoir retenu l'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH, pour un engagement d'opération en 2022.
- Le Schéma directeur vélo en cours d'élaboration à l'échelle du PETR se déclinera dans le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en opérations d'aménagements cyclables sur Vimoutiers et Gacé.

Sur Vimoutiers :

- En cours : Une opération démolition-reconstruction est engagée avec l'EPF Normandie depuis 2019 à l'effet de doter la zone d'activités de Vimoutiers de parcelles de terrains viabilisées, accessibles sur les parcelles de la rue des Pommiers, en 2021.
- La poursuite des opérations de rénovation des quartiers et la construction de nouveaux logements sociaux avec Orne Habitat et la SAGIM.
- En cours : L'aménagement des entrées de ville avec notamment l'aménagement de l'avenue de Fordingbridge (D 16).
- La rénovation des bâtiments publics, notamment en matière énergétique.
- En projet : la réhabilitation des berges et des quais de la Vie à Vimoutiers.

Sur Gacé :

- L'aménagement du lotissement « La Malardière » à Gacé (projet en cours) avec la SAGIM
- La construction de 8 nouveaux logements au profit de la brigade de gendarmerie et de 7 logements avec Orne Habitat. Une réflexion sera engagée pour transformer l'ancienne gendarmerie avec notamment un projet de création d'un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT).
- La rénovation des bâtiments publics, notamment en matière énergétique.
- L'aménagement urbain de la place centrale

2.3. Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026] :

Le projet de territoire de la CDC VAM et la stratégie de revitalisation sur les

Petites Villes de Demain sont les suivants :

Le projet commun s'est appuyé sur une synthèse issue d'un lourd travail de diagnostics et de groupes de travail collectifs dans le cadre du SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, du PLUI du Pays du Camembert et du diagnostic partagé de la VAM réalisé avec la DDT et le CEREMA.

Les actions qui seront menées pour la revitalisation à Vimoutiers et à Gacé déclineront le projet défini avec la CDC VAM et qui fixe les priorités de la nouvelle mandature. Le projet commun est simple et essentiel : devenir un « îlot de bonheur » dans un environnement privilégié, préservé et une qualité de vie à laquelle aspirent tous ceux en recherche d'authenticité. Le projet de territoire repose donc sur une économie résidentielle vertueuse et sur le rayonnement des productions de qualité.

Les quatre piliers du projet de territoire reposent sur :

- La proximité : accès aux services, santé, mobilités, culture, éducation.
- La transition environnementale : rénovation énergétique, gestion des déchets, milieux aquatiques, qualité paysagère, mobilités douces, habitat.
- La valorisation agro-alimentaire : pérennité des exploitations, transformation, circuits courts, structuration des filières, valorisation
- Le cadre de vie : nouveaux habitants, infrastructures, aménagements, tourisme vert, vieillissement.

Le projet porté par la CDC VAM se déclinera plus spécifiquement sur Vimoutiers et Gacé à travers les actions suivantes : Proximité : Création d'un réseau « Maison des VAM » intégrant l'Espace France Service, développement du réseau des PSLA et Maisons de santé, de la télémédecine, projet de micro-crèche à Gacé.

Transition environnementale : Plan de rénovation du parc immobilier (dont le tennis couvert de Gacé, les vestiaires du stade de Vimoutiers, le centre socio-culturel de Gacé, la réorganisation des services de la CDC VAM à Gacé et la rénovation du siège de Vimoutiers), le développement des mobilités douces (avec la jonction entre le centre-ville de Gacé et les ZI et la liaison entre Vimoutiers et Camembert), les OPAH et le SARE, la préservation des espaces naturels (Natura 2000 et ENS).

Valorisation agro-alimentaire : Mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial (dont création d'un marché couvert à Gacé), accompagnement des filières (dont la construction d'un nouvel abattoir de proximité pour la filière avicole à Gacé).

Cadre de vie : Accueil de nouveaux habitants en renforçant l'attractivité de l'offre de logements (réhabilitation, ouverture du lotissement de La Malardière à Gacé), rénovation d'infrastructures renforçant l'attractivité du territoire telle que la piscine intercommunale de Gacé ou l'espace évènementiel polyvalent « Halle du Pays d'Auge » de Vimoutiers, aménagement des centres-bourgs (dont aménagements urbains sur la place de Gacé et réhabilitation des berges et des quais de la Vie à Vimoutiers), projet de développement de l'offre touristique au Vitou à Vimoutiers, accompagnement et soutien à la silver-économie.

Les actions à engager sur les Petites Villes de Demain sont les suivantes :

– Actions communes sur Vimoutiers et Gacé :

Économie : Les villes auront besoin d'accompagnement pour des opérations d'acquisitions foncières, et de constructions immobilières d'entreprises. Des partenaires tels que l'EPFN pourraient être sollicités.

Artisanat et commerce : Poursuivre l'OCM pour favoriser les projets de modernisation, renforcer les actions de conseil aux entreprises et les partenariats, proposer des outils de développement du commerce en ligne, poursuivre l'élaboration du schéma vélo et établir le programme opérationnel sur Gacé et Vimoutiers (aménagements de voies, équipements, services) à mettre en œuvre.

Habitat : Mettre en œuvre une OPAH sur la CDC VAM avec des objectifs prioritaires déclinés sur Vimoutiers et Gacé, développer et valoriser le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, avec la Région Normandie – réseau FAIRE) auprès des habitants, mettre en place une ORT sur Gacé et Vimoutiers afin d'apporter des outils juridiques d'intervention (droit de préemption urbain renforcé, incitations fiscale, information des notaires et propriétaires...), élaborer le PLUI à l'échelle de la nouvelle CDC VAM prescrit en décembre 2019, poursuivre les programmes définis avec les bailleurs sociaux.

Patrimoine bâti : Réaliser les études techniques et de faisabilité économique sur les bâtiments à rénover et les opérations de réhabilitation envisagées, les extensions et projets d'accueil de nouveaux services.

Services : Accompagner l'installation des professionnels de santé sur Vimoutiers et Gacé dans les PSLA, développer les services existants (portage de repas à domicile, covoiturage) et en créer de nouveaux. Accompagner les entreprises innovantes en matière de silver-économie.

Tourisme et mobilité douce : Terminer les études en cours et réaliser les aménagements vélos, rivières, muséographiques et les équipements de modernisation nécessaires au bon fonctionnement des activités (campings, écoles, équipements sportifs), poursuivre les actions menées en faveur du vélo comme outil de découverte du territoire (locations de VAE, signalétique, circuits).

Production locale : Engager une démarche d'élaboration de PAT grâce à une animation territoriale dédiée, structurer les circuits courts et de proximité, accompagner les démarches des coopératives et groupements d'agriculteurs pour la vente directe.

Transition énergétique : Réaliser les audits énergétiques des bâtiments à rénover (audit groupé possible avec les deux autres CDC du PETR) pour définir les travaux à réaliser en intégrant les énergies renouvelables, inciter à la réalisation de plans d'entretien et de recépage des haies pour développer la filière locale en approvisionnement bois déchiqueté. Une OAP sur la protection des haies a été développée dans le PLUI du secteur du Pays du Camembert et le groupe de travail a

été élargi à l'ensemble des élus du territoire. Une démarche de valorisation des déchets à moyen terme, menée avec les industriels, a été engagée.

Implication citoyenne et cohésion sociale : Poursuivre le développement des outils en ligne favorisant la participation citoyenne et l'e-formation, valoriser l'offre de covoiturage et de transport à la demande, améliorer l'accès haut débit, organiser des évènementiels pour associer la population aux projets structurants, mobiliser la population autour du Projet Alimentaire de Territoire, développer de nouveaux services ville/campagne.

– Sur Vimoutiers :

Economie : Une opération Démolition-Reconstruction est engagée avec l'EPF Normandie depuis 2019 à l'effet de doter la zone d'activités de Vimoutiers de parcelles de terrains viabilisées, accessibles sur les parcelles de la rue des pommiers, en 2021.

Commerce : Mettre en œuvre les opérations d'aménagement prévues dans le centre-ville de Vimoutiers, notamment la réhabilitation du hall du Pays d'Auge, les aménagements piétonniers et vélo, l'accessibilité à la MJC. Définir le programme opérationnel du schéma vélo sur Vimoutiers avec notamment les aménagements des liaisons douces du centre-ville vers le Village de Camembert et le prolongement de la Voie verte (D 16 et D 916).

Habitat : Poursuivre les opérations de rénovation des quartiers et la construction de nouveaux logements sociaux avec Orne Habitat et la SAGIM.

Centre-ville et équipements publics : Moderniser la MJC et améliorer son accessibilité, réhabiliter l'ancien cinéma Select pour y accueillir un Musée du costume et un Théâtre, rénover les tribunes et vestiaires du stade.

Services à la population : Accueillir et loger un nouveau médecin sur la commune, créer une salle de spectacle multifonctionnelle (spectacles – cinéma) au sein du hall du Pays d'Auge (2 500 m²).

Tourisme : Mettre en œuvre le Label « Vélo & fromage » obtenu par le département de l'Orne en août 2020 et qui relie le Haras du Pin à Vimoutiers, étudier la possibilité du soutien à une acquisition foncière du domaine du Vitou (plan d'eau, hébergement et restauration) situé aux portes de Vimoutiers, engager les travaux de restauration, de conservation et de mise en valeur du char Tigre (protégé au titre des Monuments Historiques), aménager la rivière « La Vie » en centre-ville (projet d'aménagement défini avec le syndicat de rivière).

Circuits courts et productions locales : Apporter de la visibilité aux producteurs locaux regroupés et valoriser les espaces de vente en centre-ville

Transition énergétique : Mettre en œuvre un projet environnemental sur la friche industrielle PAMCO en lien avec les besoins énergétiques de Vimoutiers, équiper la future salle de spectacle-cinéma de panneaux photovoltaïques, terminer le schéma vélo et mettre en œuvre le programme sur Vimoutiers.

Cohésion sociale : Faire vivre le dispositif de participation citoyenne, proposer de nouvelles activités en lien avec le Télécentre, valoriser le « Camembus »

Sur Gacé :

Economie : La CDC VAM projette de construire un nouvel abattoir sur la ZA de Gacé-Croisilles, outil indispensable au maintien d'une filière locale spécifique au territoire et qui fait vivre de nombreux éleveurs

Commerce : Mettre en œuvre les opérations d'aménagement prévues dans le centre-ville de Gacé, notamment restaurer la halle au beurre pour créer un marché couvert, aménager la place de la Libération, réhabiliter l'ancien Hôtel l'Etoile d'Or. Définir le programme opérationnel du schéma vélo sur Gacé avec notamment d'une piste cyclable du centre-ville vers la ZA de Beaumont et des liaisons douces inter-quartiers.

Habitat : Aménager le lotissement « La Malardière » à Gacé (projet en cours) avec la SAGIM, construire 8 nouveaux logements au profit de la brigade de gendarmerie et de 7 logements avec Orne Habitat, transformer l'ancienne gendarmerie avec une réflexion autour d'un projet de création d'un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT).

Centre-ville et équipements publics : Rénover la MJC, moderniser la piscine intercommunale, rénover et moderniser la salle de tennis couverts, rénover le centre-social, rénover la salle de spectacle-cinéma Le Tahiti, construire la nouvelle gendarmerie.

Services à la population : Créer une micro-crèche dans l'ancienne école, aménager un centre-technique avec la Maison des VAM, regrouper certains services administratifs, construire un city-stade proche des zones résidentielles.

Tourisme : Transférer le Musée de la Dame aux Camélias dans l'ancienne école pour le moderniser et permettre son accessibilité à tous publics, sécuriser l'accès au camping municipal « Le pressoir » avec bornes de paiement et créer sur le camping des hébergements insolites.

Circuits courts et productions locales Créer un marché couvert dans l'ancienne « Halle au beurre » et y valoriser les produits locaux.

Transition énergétique . Optimiser le réseau de chaleur bois existant, faire les travaux de rénovation énergétiques de la halle des sports et du complexe culturel « Le Tahiti ». Terminer le schéma vélo et mettre en œuvre le programme sur Gacé.

Cohésion sociale : Sensibiliser les entreprises de la ZA de Beaumont et leurs salariés sur la mobilité vélo, valoriser le « TransGacébus.

2.4. Besoins en ingénierie estimés :

Le poste de chef de projet dédié au programme Petites Villes de Demain sera créé par l'EPCI de la CDC VAM, et mutualisé à son niveau. Il conduira une équipe projet et organisera les instances de suivi et de pilotage. Dans le cadre de ses missions dédiées au programme PVD, il/elle développera le Plan Alimentaire Territorial (PAT).

Pour les actions en cours, matures, cohérentes avec le plan d'action en cours concourant à la revitalisation) :

- Le lancement de l'OPAH va nécessiter la mobilisation d'un prestataire pour assurer le suivi-animation. Un appel d'offres sera lancé courant 2021 pour 5 années d'animation. L'équipe de la CDC VAM accompagnera la démarche.

Pour les actions à engager concourant à la revitalisation :

- Recrutement du Chef de projet Petites Villes de Demain ;
- Mise en place d'un poste de Manager de commerce / de centre-ville ;
- Réaliser un diagnostic foncier du tissu commercial ;
- Définir et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;

Article 3 : Engagement des parties

Les parties s'engagent à fournir leurs meilleurs efforts et optimiser leurs moyens pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

- S'agissant de l'État :

L'État s'engage : (i) à animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre; (ii) à désigner au sein de ses services un référent départemental et un référent régional chargés de coordonner l'instruction et le suivi des projets et d'assurer l'accessibilité de l'offre de services ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles (dans le cadre du plan de relance, DETR, DSIL, etc.) ; (iv) à mobiliser les experts techniques des services déconcentrés et faciliter l'accès aux dispositifs d'ingénierie mise en place par l'ANCT.

- S'agissant des collectivités bénéficiaires :

Les communes de Gacé et de Vimoutiers ainsi que la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault s'engagent : (i) à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur leur territoire ; (ii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet ; (iii) à signer une convention d'ORT dans un délai de 18 mois à compter de la signature de la présente convention.

- S'agissant des partenaires signataires :

Pour le conseil régional de Normandie, la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes normands est un axe majeur de la politique régionale d'aménagement des territoires. Les centralités de moins de 20 000 habitants concentrent 61 % de la population normande et exercent des fonctions essentielles. Aussi, afin de renforcer

l'action publique en leur faveur, la Région Normandie s'est associée au programme « Petites Villes de Demain » et a traduit ce partenariat par (i) une enveloppe dédiée dans le volet Attractivité et Cohésion des territoires du CPER 2021-2027. Cette enveloppe permettra, au travers des contrats de territoires, le soutien des projets éligibles. (ii) En tant qu'autorité de gestion, la Région veillera également à optimiser la mobilisation des Fonds européens (FEDER et FEADER). (iii) Un référent chargé du suivi des projets sera désigné au sein des services de la Région.

Pour le conseil départemental de l'Orne, la revitalisation des centres-bourgs est un enjeu prioritaire pour consolider un maillage de petites villes et de bourgs structurants essentiel à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale. Il s'est ainsi engagé dans une politique dédiée et partenariale. Le Département de l'Orne est délégataire des crédits d'ingénierie de la Banque des Territoires pour financer des études stratégiques, pré-opérationnelles ou thématiques nécessaires à l'élaboration du projet global de redynamisation des villes lauréates « Petites villes de demain ». A ce titre, (i) il attribuera les subventions d'études de la Banque des Territoires. Afin d'assurer un accompagnement et un suivi des villes lauréates PVD, (ii) un référent sera désigné au sein des services du Département. (iii) Par ailleurs, les villes lauréates « Petites villes de demain » seront éligibles au volet opérationnel des futurs appels à projets pour solliciter un accompagnement financier à la réalisation de projets s'inscrivant dans une stratégie globale, intégrant différents leviers d'actions (habitat, commerce, mobilité, aménagement urbain, etc.). (iv) Les autres dispositifs d'aide en faveur notamment de l'accès aux soins, à la culture, au sport pourront également être mobilisés.

- S'agissant d'autres partenaires :

En outre, les partenaires financiers (les différents ministères, l'ANCT, la Banque des Territoires, l'ANAH, le CEREMA et l'ADEME) se sont engagés au niveau national à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités bénéficiaires ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées dans le cadre de leurs instances décisionnaires.

Article 4 : Méthode de travail

Afin de réaliser le programme dans les meilleures conditions et développer un partenariat utile, conduisant notamment à l'élaboration de l'ORT, les collectivités bénéficiaires s'engagent à mettre en œuvre la méthode suivante :

- La mise en place de relations partenariales renforcées entre les collectivités bénéficiaires et leurs services : Une convention entre les collectivités sera rédigée pour préciser les services mobilisés et les modalités de concertation.
- L'installation d'un comité de pilotage dont la composition et les missions sont

précisées à l'article 5 de la présente convention : Cette instance suivra l'avancement du projet global, sera garante de la mobilisation des principaux partenaires et évaluera la mise en œuvre de la stratégie.

- Le suivi du projet par un/une chef de projet « Petites villes de demain ». L'attribution d'un cofinancement du poste engage au respect de certaines conditions notamment de mise en œuvre de certaines missions (voir annexe 1 « rôle et missions de référence du chef de projet Petites villes de demain »). Le/la chef de projet rend notamment compte de ses travaux par la production de rapports transmis aux membres du comité de pilotage (voir annexe 2 annuaire) ;
- L'appui d'une équipe-projet, sous la supervision du/de la chef de projet « Petites villes de demain », assurant la maîtrise d'ouvrage des études et actions permettant de définir la stratégie de revitalisation globale du territoire et d'élaborer l'ORT ;
- La présentation des engagements financiers des projets en comité régional des financeurs ;
- L'usage de méthodes et outils garantissant l'ambition et la qualité du projet tout au long de sa mise en œuvre : Les collectivités mettront en place des outils spécifiques de suivi régulier du projet à travers une approche pluri-thématique et globale des actions mises en place, certains outils pouvant être mutualisés avec ceux utilisés pour les démarches dévaluation du SCoT ou des PLUI.
- L'intégration des enjeux et des objectifs de transition écologique au projet : Les collectivités veilleront à travers le projet à respecter les objectifs des différents documents en vigueur sur le territoire, notamment sur les thématiques de la lutte contre l'artificialisation des sols, le traitement des friches, la densification, le développement des mobilités douces, l'accès facilité aux services.
- L'association de la population et des acteurs du territoire dans la définition et la mise en œuvre du projet : Les collectivités mobiliseront la population et les acteurs du territoire sur les grandes thématiques du projet, selon des formes variables et adaptées (réunions d'information, enquêtes, concertations de groupes d'acteurs, etc.) ;
- La communication des actions à chaque étape du projet : Une communication régulière via le site internet de la CDC VAM sera privilégiée, et pourra être relayée sur les sites de ses partenaires (PETR, communes de Vimoutiers et de Gacé, État, Région Normandie, Département de l'Orne...). La presse locale sera également sollicitée.

Article 5 : Gouvernance

Les communes, représentées par leurs maires, et l'intercommunalité, représentée par son président, déterminent le projet de territoire. L'État, représenté par la préfète de l'Orne, s'engage à accompagner ce projet.

À cette fin, il est créé un comité de pilotage co-présidé par la préfète de l'Orne et le président de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Les partenaires (financiers, techniques et locaux) y sont invités et représentés selon la liste établie des membres du comité de pilotage.

Le comité de pilotage valide les orientations et suit l'avancement du projet.

Il se réunit autant que de besoin et ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du projet. Il est composé de :

- S'agissant de l'État :
La préfète de l'Orne
Le sous-préfet de l'arrondissement de Mortagne-au-Perche
Le directeur départemental des territoires de l'Orne
La cheffe de l'UDAP de l'Orne
- S'agissant des collectivités bénéficiaires :
Le président de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
Les maires des communes de Gacé et de Vimoutiers
Les DGS des communes de Gacé et de Vimoutiers, ainsi que de l'intercommunalité des Vallées d'Auge et du Merlerault
Le/la chef de projet PVD.
- S'agissant des partenaires signataires :
Le président du conseil régional de Normandie
Le président du conseil départemental de l'Orne
- S'agissant d'autres partenaires :
Le directeur du PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche
Le directeur de l'ADEME
Le directeur de la Banque des Territoires
Afin de préparer les réunions du comité de pilotage, il est également créé un comité de projet qui se réunit a minima de façon trimestrielle. Il est composé de :
- S'agissant de l'État :
La cheffe du service de la coordination interministérielle de la préfecture de l'Orne
La chargée de mission ANCT et transversalité à la DDT de l'Orne
La cheffe de l'UDAP de l'Orne
- S'agissant des collectivités bénéficiaires :
Le/la/les élus référents PVD pour les communes et pour l'intercommunalité
Les DGS des communes et de l'intercommunalité
Le/la chef de projet PVD
- S'agissant des partenaires signataires :
Un représentant du conseil régional de Normandie
Un représentant du conseil départemental de l'Orne
- S'agissant d'autres partenaires :
Un représentant de l'ADEME

Un représentant de la Banque des Territoires

Les deux instances de gouvernance pourront intégrer d'autres acteurs et actrices, sur proposition commune des parties signataires de la présente convention afin de garantir le bon déroulement du projet

L'articulation entre la gouvernance spécifique au programme PVD avec d'autres démarches en cours sur le territoire telles que l'OPAH qui va s'engager début 2022, ou l'élaboration d'un Programme Alimentaire de Territoire, sera assurée par la CDC VAM Des outils communs ainsi que l'ingénierie pourront être partagés.

Article 6 : Durée et suivi de la convention d'adhésion

La présente convention est valable pour une durée de dix-huit (18) mois maximum, à compter de la date de sa signature. À l'issue de cette période, un bilan à 18 mois sera présenté en comité de pilotage.

En cas de difficulté avérée et justifiée, sur demande explicite et circonstanciée des deux collectivités bénéficiaires, validée par le comité de pilotage, cette durée pourra être prolongée par avenant à l'appréciation de l'État représenté par la préfète de l'Orne.

Dans ce délai, un projet de territoire intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostic, objectifs, actions, phasage et financement) devra être adopté Durant ce même calendrier, les collectivités bénéficiaires peuvent mobiliser les offres des partenaires financiers et des partenaires techniques, nationaux et locaux, pertinentes à la réalisation des actions

À tout moment, sur la base du projet de territoire, les collectivités bénéficiaires peuvent faire arrêter en comité de pilotage et après validation du comité régional des financeurs, la convention d'ORT. La signature de la convention ORT met fin automatiquement à la présente convention.

Cette convention d'ORT devra respecter les dispositions de l'article L303-2 du code de la construction et de l'habitation et notamment indiquer le(s) secteur(s) d'intervention, le contenu et le calendrier des actions prévues, le plan de financement des actions et la gouvernance. Conformément à l'article précité, cette convention sera signée par les collectivités, l'État et ses établissements publics et toute personne publique ou privée intéressée.

Convention signée le

Le maire de la commune de Gacé,	Le maire de la commune de Vimoutiers,	Po La préfète de l'Orne, le sous-préfet de Mortagne-au-Perche,	Le président de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
Jean GRIMBERT	Guy ROMAIN	Julien MINICONI	Sébastien GOURDEL

Partenaires signataires :

Po Le président du conseil départemental de l'Orne,	Le président du conseil régional de Normandie,
Agnès LAIGRE	Hervé MORIN

ANNEXE 1:
RÔLE ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Cette annexe présente le rôle du chef de projet Petites villes de demain et en détaille ses missions. Elle vise à accompagner les collectivités dans la construction de la fiche de poste. Le profil doit être affiné en fonction des besoins existants locaux, spécifiques à chacun, et apporter une plus-value au regard des compétences présentes localement.

Rôle du chef de projet Petites villes de demain :
Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans la/les Petites villes de demain dont il est le chef de projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.
Il est recommandé que le chef de projet soit positionné à un niveau hiérarchique lui permettant d'orchestrer l'action de manière transversale au sein des services de la collectivité. Il est préconisé que le chef de projet soit rattaché à la Direction générale de l'administration et des services de l'intercommunalité ou de la commune ou à la Direction générale au sein de la collectivité maîtresse d'ouvrage de l'OPAH RU*. Il est également souhaité des liens étroits entre le chef de projet et l'élu référent du projet de revitalisation (que celui-ci soit le maire ou non).

Missions du chef de projet Petites villes de demain :
Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir en définir sa programmation :

- Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec le maire et l'élu référent, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;

- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH...).

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;
- Mettre en œuvre et animer une OPAH (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
- Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Annexe 1.1

FICHE DE POSTE

LIBELLÉ POSTE : Chef de projet Petites villes de demain	**LIBELLÉ STRUCTURE :** rattaché à la Direction générale

I – DÉFINITION DU POSTE

Sous l'autorité directe du Président de la CDC et du Directeur général des services, le /la chargé(e) de mission " Petites Villes de Demain " aura en charge la mise en place, la coordination, le suivi et l'animation de la démarche PVD.

II – DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITES

Contribue à l'élaboration et participe au pilotage du projet de territoire " Petites Villes de Demain "

Elabore les diagnostics territoriaux ou thématiques
Anime et participe à la définition du projet autour des thématiques suivantes : Revitalisation commerciale et services, rénovation de l'habitat et valorisation du patrimoine bâti, développement durable et mobilités, aménagement des espaces publics, maintien et développement de l'accès aux services publics.
Contribue au suivi et à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre.
Conçoit et rédige l'ensemble des documents destinés à être contractualisés (Convention ORT).
Être le référent technique pour les services de la préfecture et la DDT Assurer le reporting régulier et à minima trimestriel de l'avancée des travaux.

Accompagne et fédère les différents acteurs

Veille à une bonne coordination des actions des communes et leurs habitants et autres partenaires publics, associatifs et privés
Assure la transversalité et le partenariat avec l'ensemble des communes PVD et la Communauté de communes.
Est le garant de l'accès à un réseau, grâce au Club *Petites villes de demain*, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
Suit et anime localement la démarche
Organise et pilote les instances relatives aux PVD (comité technique, comité de pilotage etc.)

Met en œuvre, développe et anime la contractualisation du dispositif

Identifie, mobilise et coordonne les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD.
Coordonne et accompagne les communes dans la mise en place de leurs projets " PVD "
Assure le montage, la planification (juridique, financière, etc.) et le suivi des projets.
Gère des marchés publics et le choix des prestataires.
Effectue une veille régulière des subventions mobilisables et appels à projets.
Constitue les dossiers de demande de subvention et autres demandes de cofinancement.
Suit l'évolution des actions en lien avec les communes, les services concernés et les différents partenaires.
Identifie et alerte des difficultés rencontrées auprès de la direction générale et propose des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires).
Animation de l'OPAH.

III – EXIGENCE DU POSTE

Diplôme : Niveau bac + 5 dans les domaines suivants : aménagement et gestion des territoires, développement local ou économie, développement territorial.

Savoir
Connaissance des collectivités
Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de développement territorial (du niveau européen au niveau local)
Acteurs du développement territorial, privés et institutionnels : rôles et attributions
Cadre réglementaire des financements et dispositifs d'accompagnement des collectivités

Savoir-faire
Fédérer et animer un réseau d'acteurs
Animer des réunions et/ou ateliers collaboratifs internes et externes
Conseiller les élus
Piloter et animer des projets transversaux
Rédiger des écrits administratifs

Savoir-être
Sens du projet collectif et du service public
Aisance relationnelle, sens du contact et de la négociation
Qualité d'écoute et de dialogue
Facilité de prise de parole en public
Ouverture d'esprit, force de proposition, créativité et initiative
Rigueur, autonomie et discrétion

IV – TEMPS DE TRAVAIL

- **Durée hebdomadaire du travail :** 35 heures
- **Horaires :** 09h00-12h45 13h30h-17h30
- **Lieu d'embauche** : CDC VAM
- La répartition du temps de travail affecté aux communes se fera de manière équitable et équivalente.

V– AUTRES OBSERVATIONS (LE CAS ÉCHÉANT)

Travail en bureau, déplacements fréquents sur le territoire

Horaires réguliers avec amplitude variable (soirées et weekend) *

Disponibilité

CDD de 3 ans

Nombreux déplacements à prévoir et permis B exigé.
Cette fiche de missions est amenée à évoluer dans le temps et les missions décrites sont non exhaustives.

Signature du titulaire du poste : Date :	Approuvé par (N+1) : Date :

ANNEXE 2

Annuaire des membres des comités de pilotage et de projet

Nom Prénom	Collectivité	Poste et service	Mail	Téléphone
Françoise TAHER	Préfecture	Préfète		02 33 32 50 50
Julien MINICONI	Sous Préfecture	Sous-préfet	julien miniconi@orne.gouv.fr	02 33 32 52 42
Patrick PLANCHON	DDT	Directeur	ddt-directeur@orne.gouv.fr	02 33 32 52 19
Sébastien GOURDEL	CDC VAM	Président	presidence@cdcvam.fr	02 33 67 54 85
Jean GRIMBERT	Ville de Gacé	Maire	ville.gace@wanadoo.fr	02 33 35 50 24
Guy ROMAIN	Ville de Vimoutiers	Maire	contact@vimoutiers.fr	02 33 39 80 60
Laurence HOORELBECKE	Ville de Gacé	DGS	ville.gace@wanadoo.fr	02 33 35 50 24
Nathalie LETOURNEUR	Ville de Vimoutiers	DGS	n.letourneur@vimoutiers.fr	02 33 39 80 60
Anne CHEVILLON	L'UDAP	Cheffe	Anne.chevillon@culture.gouv.fr udap.orne@culture.gouv.fr	02 33 26 03 92
Daniel PEREIRA	CDC VAM	DGS	direction.generale@cdcvam.fr	07 86 68 70 32
Chef de projet pvd	CDC VAM	Chef de projet	pvd@cdcvam.fr	02 33 67 54 85
Hervé MORIN	Région Normandie	Président		02 31 06 98 98
Christophe de BALORRE	Département de l'Orne	Président		02 33 81 60 00
Edouard REUSSNER	PETR	Directeur	e.reussner@p2ao.fr	02 33 84 87 23
Fabrice LEGENTIL	ADEME	Directeur	fabrice.legentil@ademe.fr	02 35 62 24 42
Céline Senmartin	Banque des territoires	Directrice		02 35 15 65 11
Céline BUREAU	DDT	Chargée de mission anct	ddt-anct@orne.gouv.fr	07 85 69 40 45
Joanna KOCIMSKA	Coordination interministérielle	Cheffe de service	joanna.kocimska@orne.gouv.fr	06 14 02 29 72
Julie-Anne PORTE	Région Normandie	Chargée de projet Service Vie des Territoires et Contractualisation	Julie-Anne.PORTE@normandie.fr	02.31.15.13.72
Patricia NOAL	Département de l'Orne	Responsable de la Mission d' Assistance Territoriale	NOAL.Patricia@ORNE.fr	02 33 81 20 55 06 49 92 22 65

ANNEXE 2

Étude de revitalisation urbaine de Vimoutiers

étude de revitalisation urbaine
CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
15 rue Pernelle
61120 Vimoutiers

Groupemement de maîtrise d'oeuvre

La Compagnie du Paysage
Terridev
Viamap'
Eco Programmation

COPIL PHASE DIAGNOSTIC

version 2

mardi 18 avril 2023

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
pilotage et coordination de l'équipe

CDC DES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT
MAÎTRISE D'OUVRAGE

Grégoire DAGORN
Chef de projet des petites villes de demain

LA COMPAGNIE DU PAYSAGE
MANDATAIRE

RÉFÉRENT DU PROJET
Mickaël PINEAU

DIRECTION DES ÉTUDES
Jean-Frédéric GAY - Nathalie MELIN
Paysagistes Urbanistes Associés

PÔLE CONCEPTION URBAINE ET PAYSAGÈRE / PROGRAMMATION

LA COMPAGNIE DU PAYSAGE

Paysage, Urbanisme
Architecture
Programmation architecturale et urbaine



DIRECTRICE DE PROJET
Nathalie MÉLIN
Paysagiste Urbaniste



CHEF DE PROJET
CORRESPONDANT DÉDIÉ
Mickaël PINEAU
Paysagiste DPLG

CHARGEE MISSION
POLE MUSEAL
Anna PEREZ

TERRIDEV

Commerce de proximité
Montage opérationnel
Programmation architecturale et urbaine



DIRECTEUR DE PROJET
Nicolas GATEAU-LEBLANC
Docteur en aménagement et urbanisme



CHEF DE PROJET
Elodie LE MOUEL
Chargée de mission en stratégie et programmation urbaine

CHARGÉ D'ÉTUDES
Alexandre SABETTA
Juriste en aménagement et territoire

PÔLE TECHNIQUE

VIAMAP'

BET VRD



DIRECTEUR DE PROJET
Philippe CHERADAME
Ingénieur

CHEF DE PROJET
Bruno HAMEL
Technicien projeteur
Charge d'opérations VRD

ECO PROGRAMMATION

BET Bâtiment/
Economie de la construction



DIRECTEUR DE PROJET
Carlos RIOS
Economiste de la construction

PLANNING DES ÉTUDES

PHASE 1
mars 2023

DIAGNOSTIC

08 mars / réunion de lancement > fin mars / COPIL rendu

atouts et problématiques du centre-bourg
analyse urbaine, paysagère, foncière, commerciale et sur l'habitat
DÉFINITION DES ENJEUX

2 réunions + concertation (+ visios)



concertation avec les habitants
18 avril 2023

PHASE 2
avril - mai 2023

DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES + MISE EN PLACE DE SCÉNARIOS

fin mai > rendu

scénarios d'aménagement du centre-bourg
pré-programmation du Pôle Muséal
VALIDATION DU CAP ET DE LA VISION GÉNÉRALE D'AMÉNAGEMENT

2 réunions (+ visios)

PHASE 3
juin - juillet 2023

CHOIX D'UN SCÉNARIO ET DÉFINITION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS

fin juillet > rendu

définitions des actions à mener sur le centre-bourg + zooms sur endroits stratégiques
montage opérationnel du projet
pré-programmation du Pôle Muséal
DÉFINITION DU PLAN GUIDE

1 réunion (+ visios)



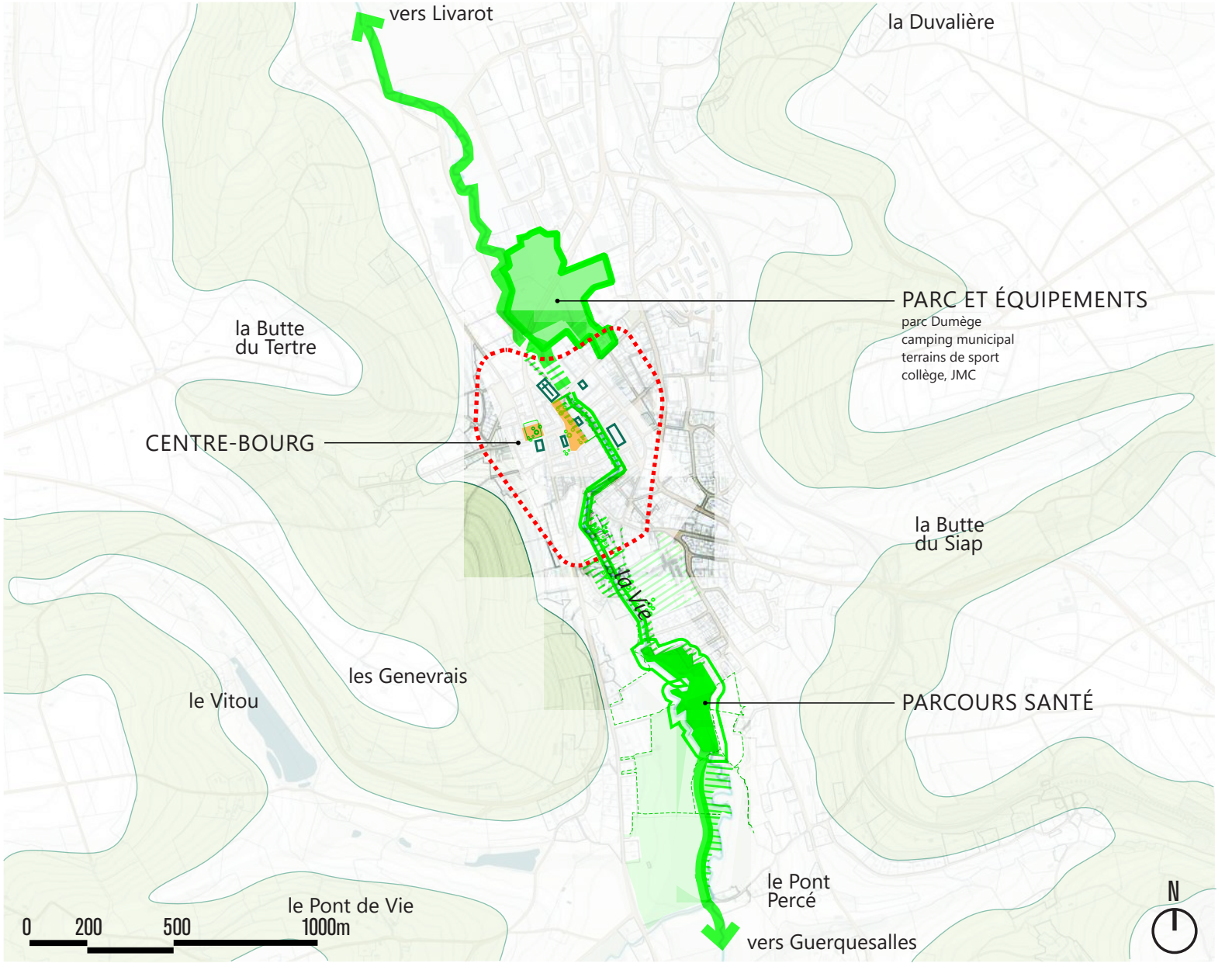
CHAPITRE 1
LES ATOUTS IDENTITAIRES DU TERRITOIRE

LA VIE ET LES 2 PARCS MAJEURS
La Vie comme épine dorsale de Vimoutiers







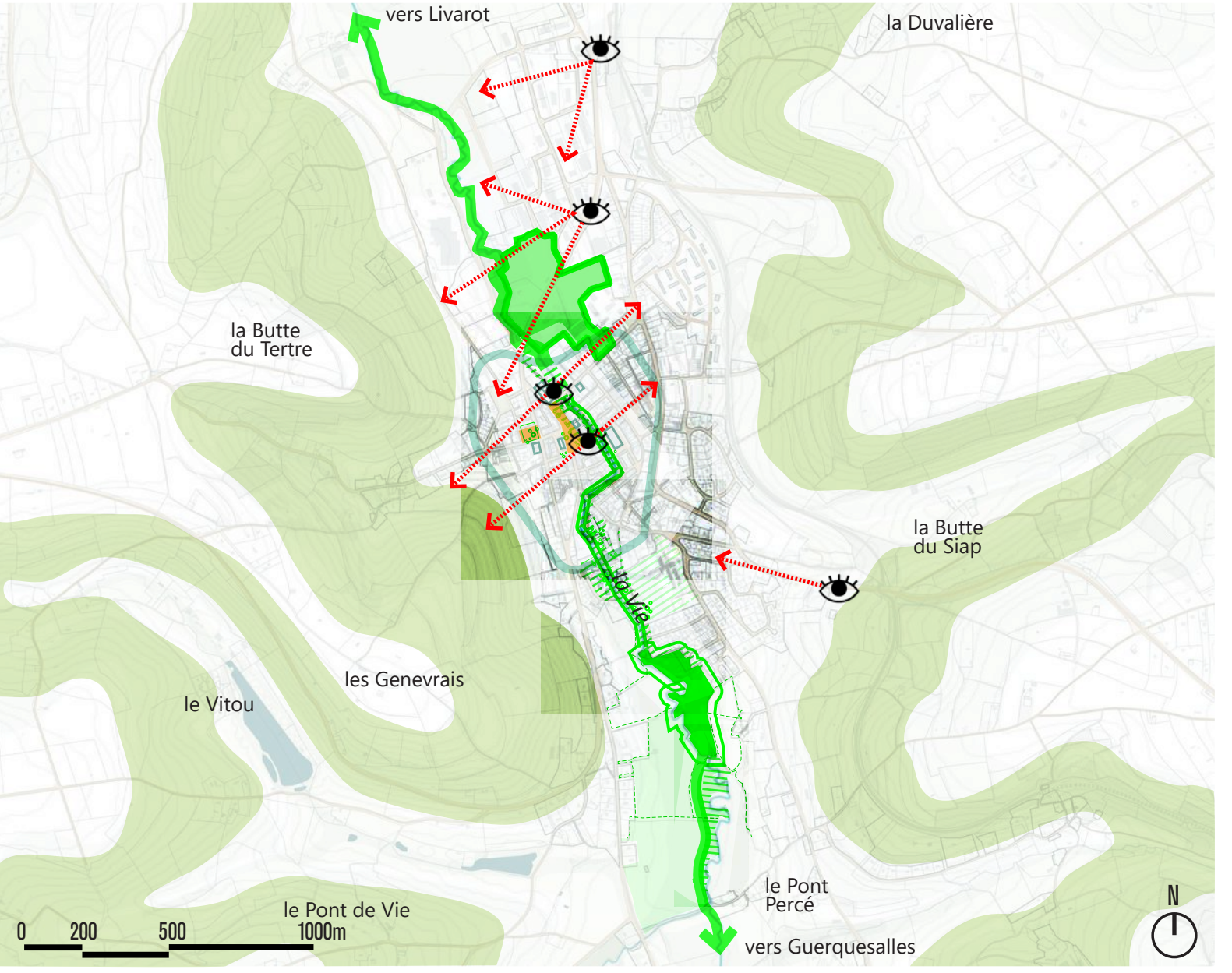


LES COTEAUX : UN CONTACT AU GRAND PAYSAGE NORMAND
Intégrer les vues et perspectives aux réflexions et aménagements futurs









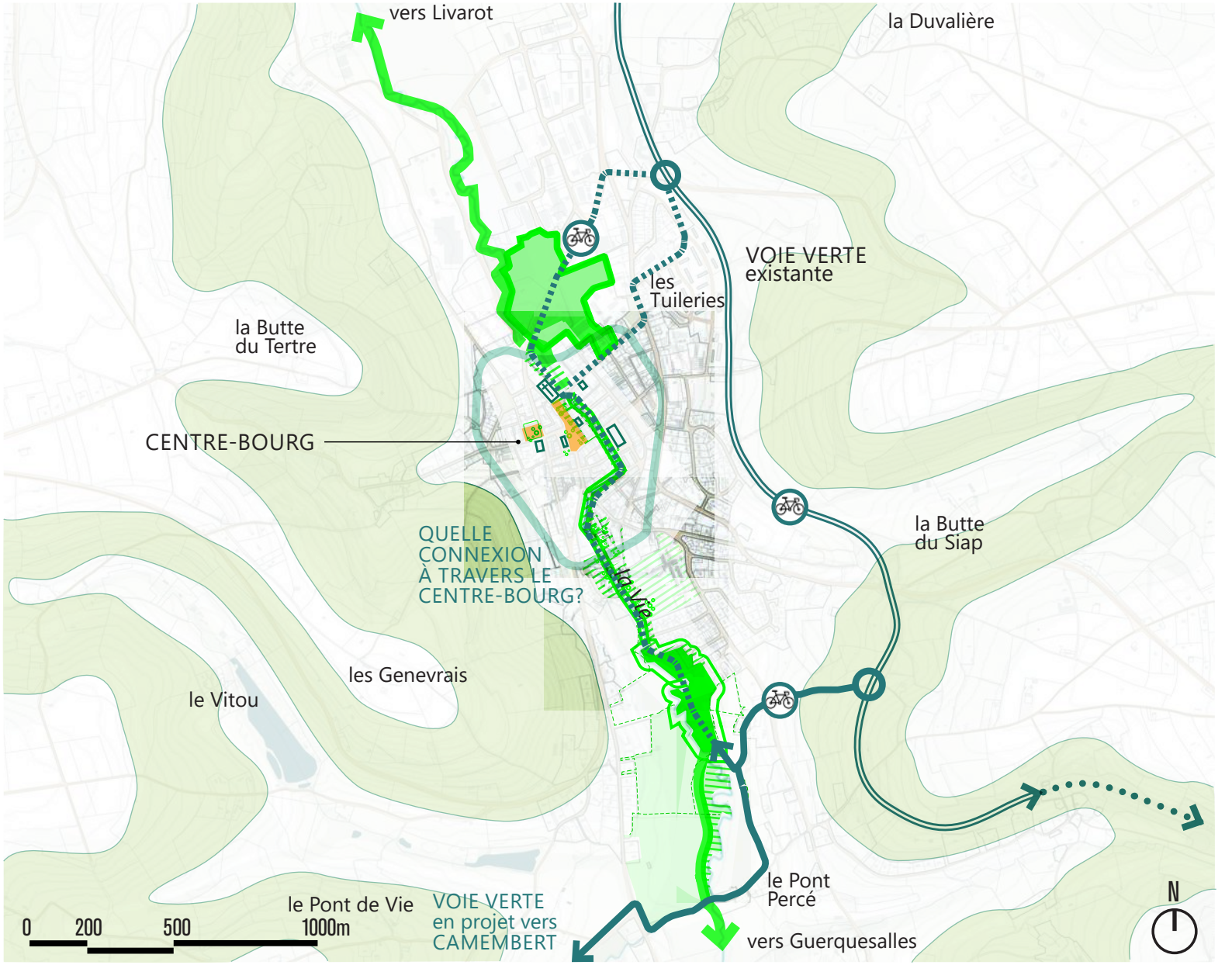
CAMEMBERT : VILLAGE/FROMAGE AU CENTRE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Favoriser l'usage du vélo vers Camembert mais aussi en centre-bourg







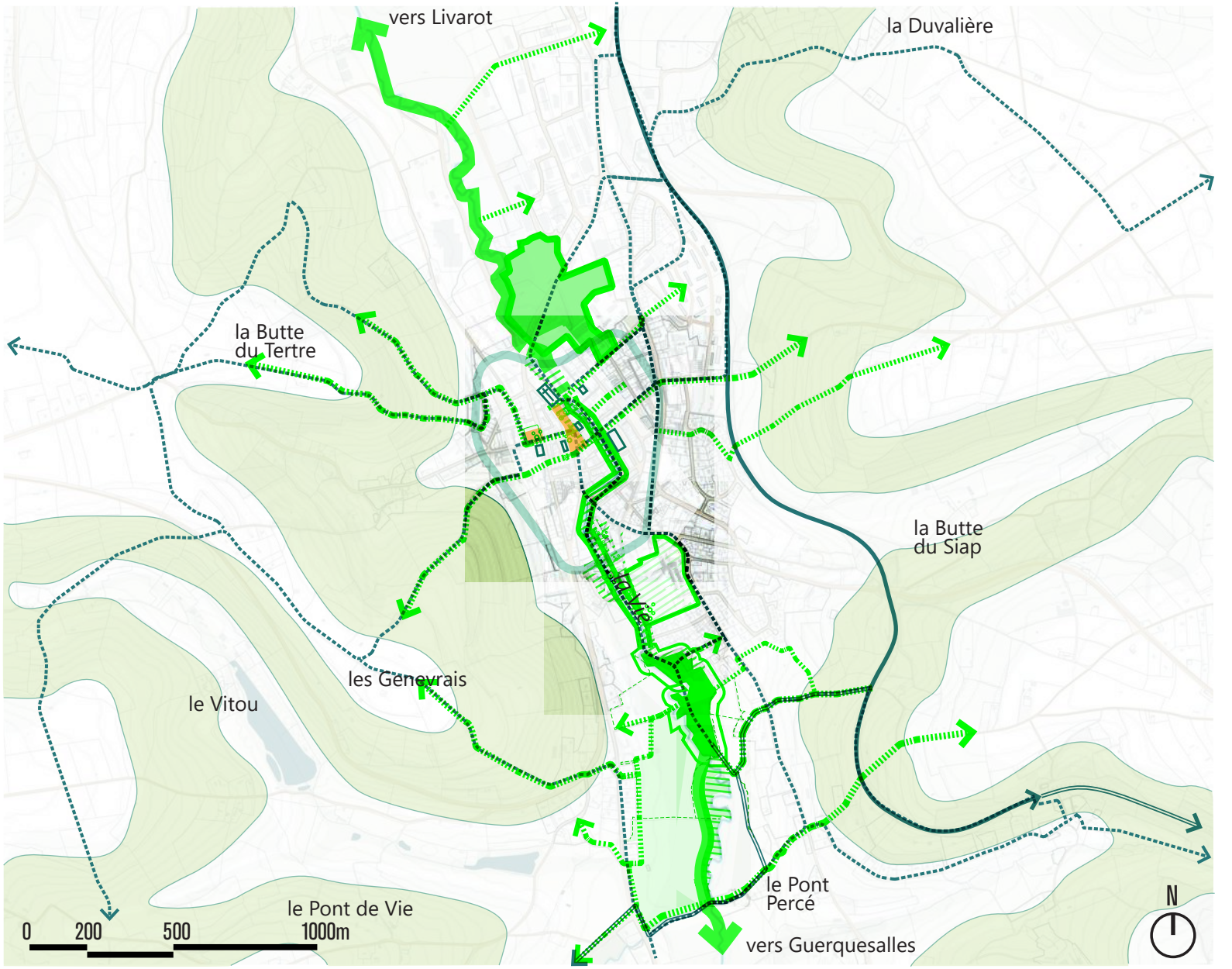


LA RANDONNÉE COMME OUTIL DE (RE)DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE EN FAMILLE
Valoriser et intégrer les chemins pédestres et les chemins creux dans les enjeux de valorisation du centre-bourg







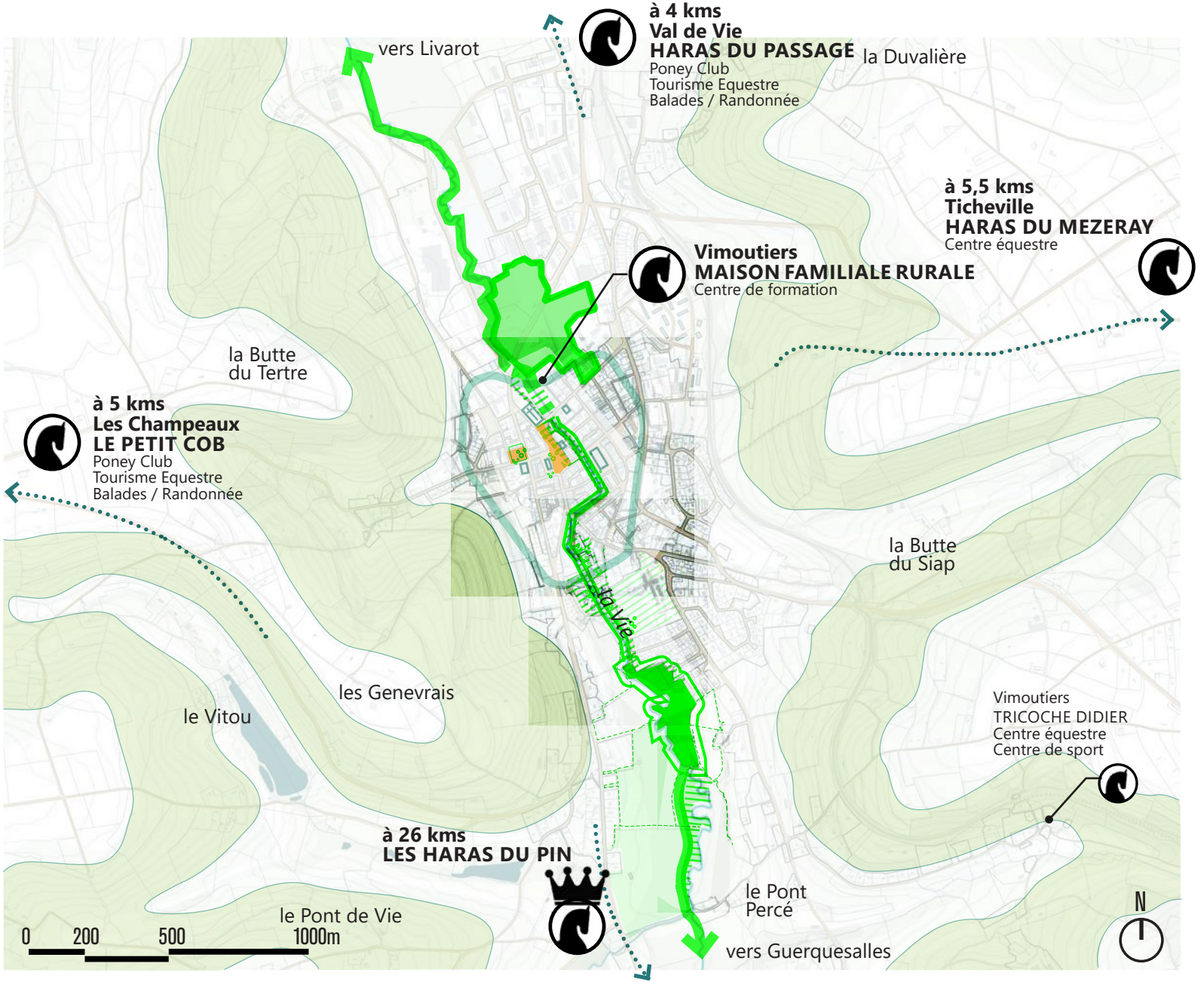


LE CHEVAL: UN ATOUT TOURISTIQUE À EXPLOITER?
la Maison Familiale Rurale / le Petit Cob / les Haras du Pin Les autres haras







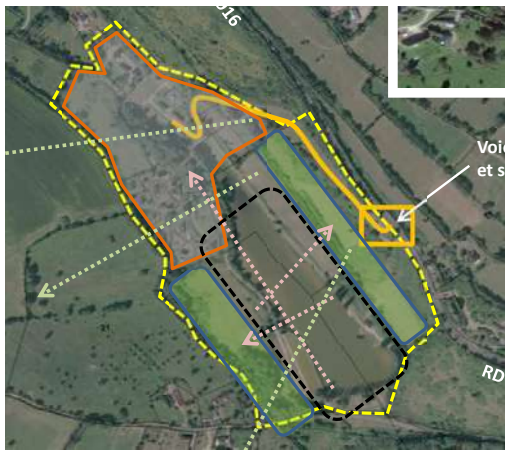


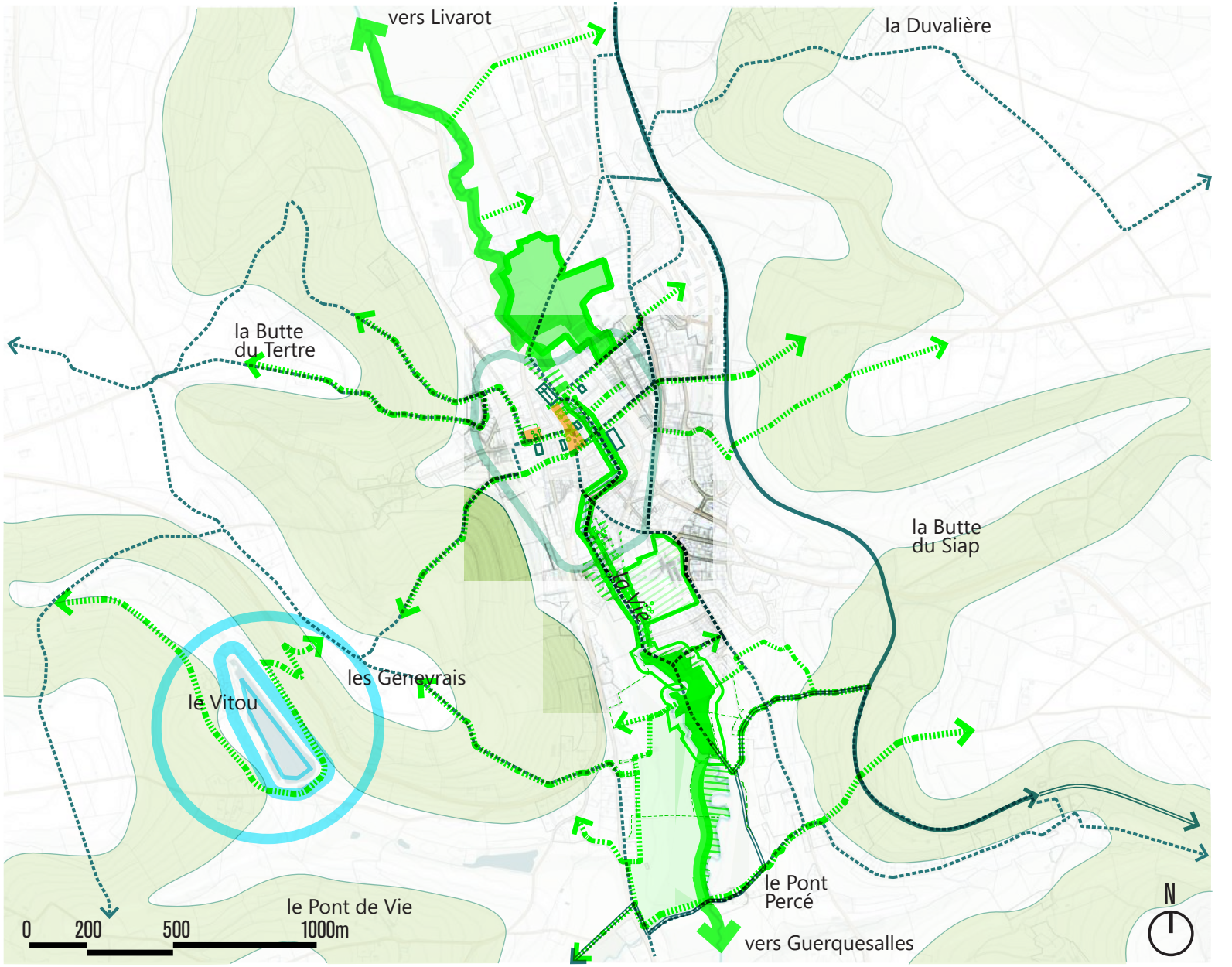
LE VITOU, UNE BELLE ENDORMIE À RETROUVER

Entre Vimoutiers et Camembert, ancien centre de loisirs et club hippique... Quel acteur possible à l'avenir?



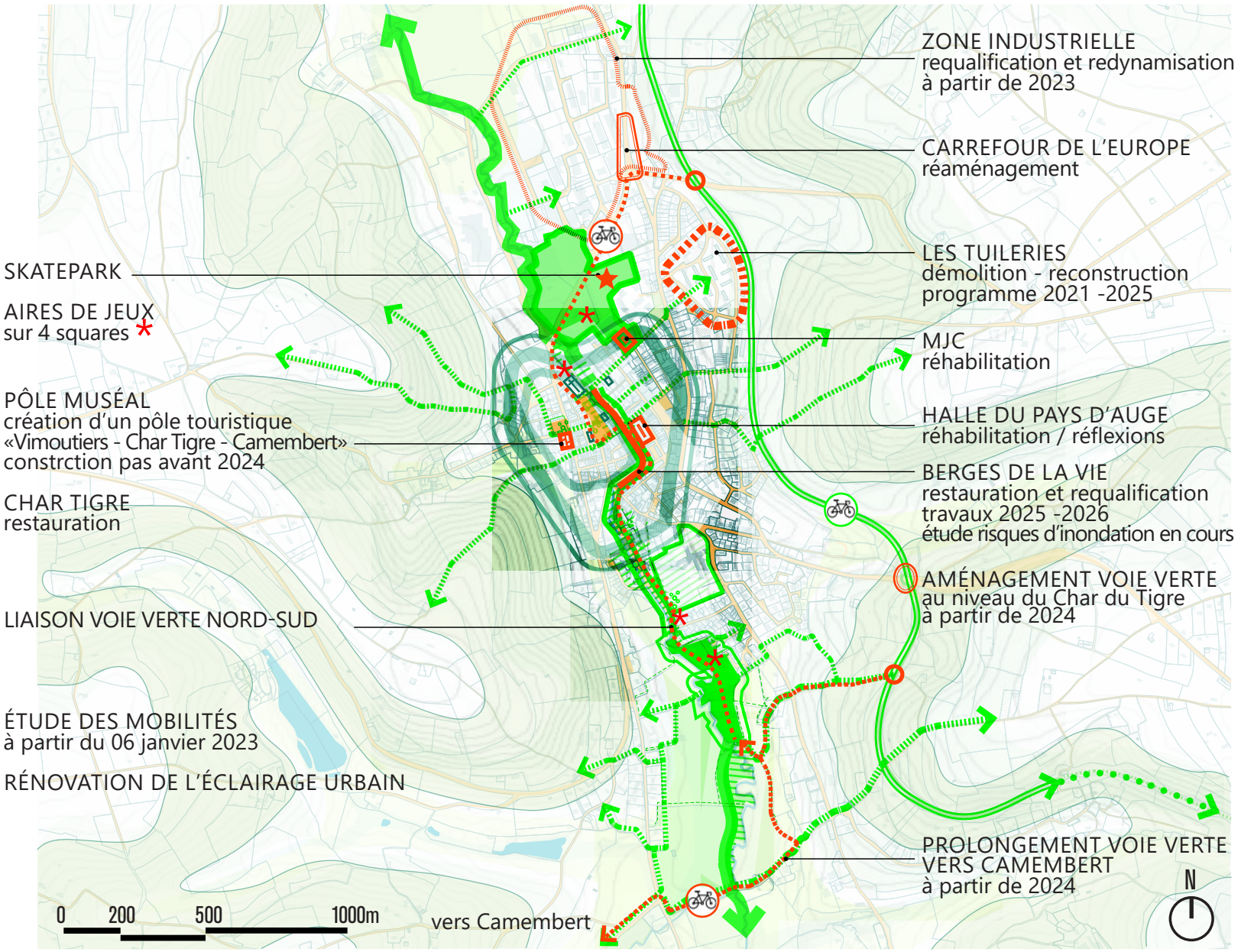






UNE DYNAMIQUE DE PROJETS A INTEGRER DANS UNE VISION GLOBALE

Intégrer aux réflexions les différents projets ou études déjà en cours



LA NATURE EN CENTRE-BOURG LE LONG DE LA VIE

Les 2 parcs majeurs et la Vie

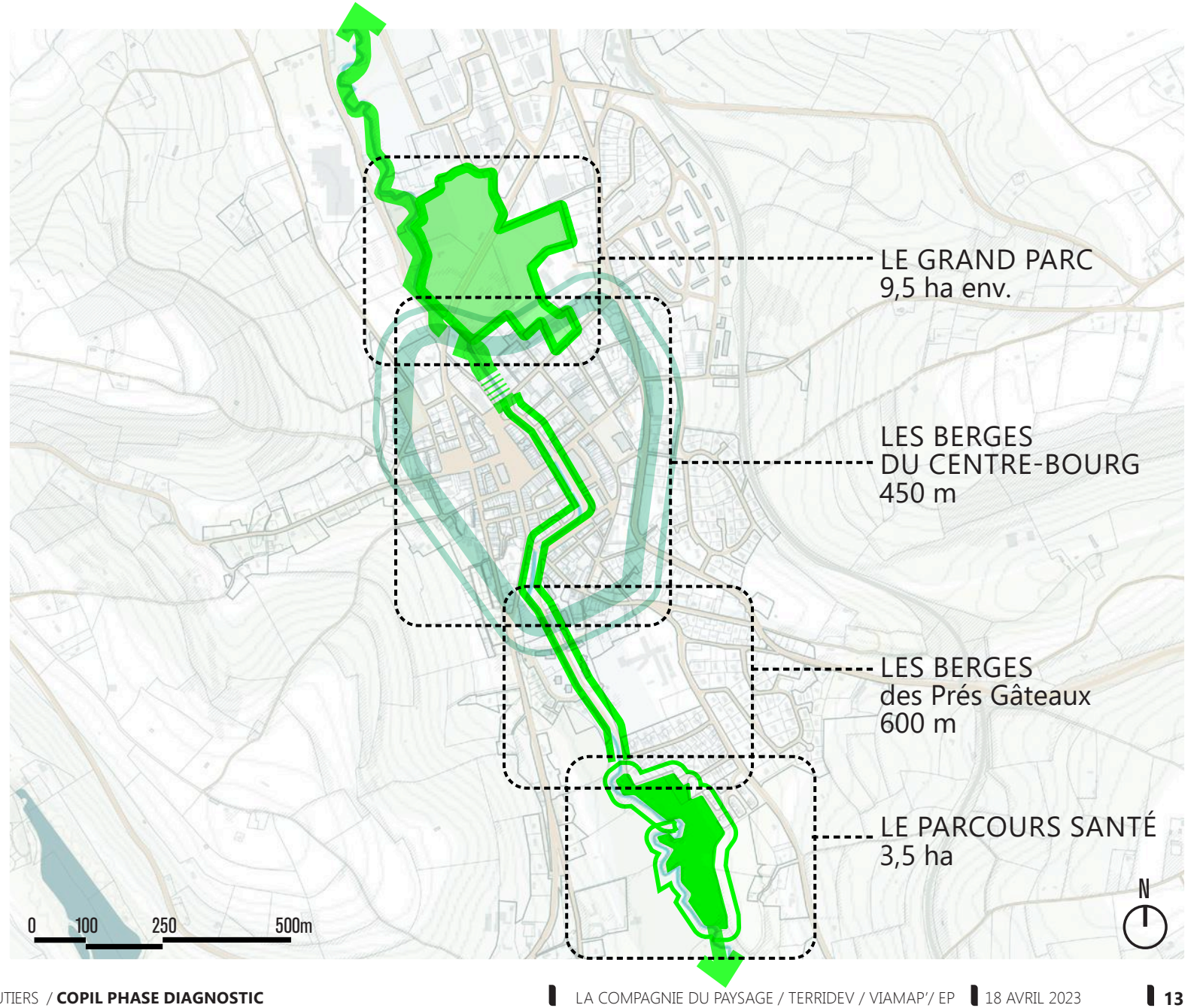
Le Grand Parc

La Nature en centre-bourg

Etendre le projet des berges de la Vie

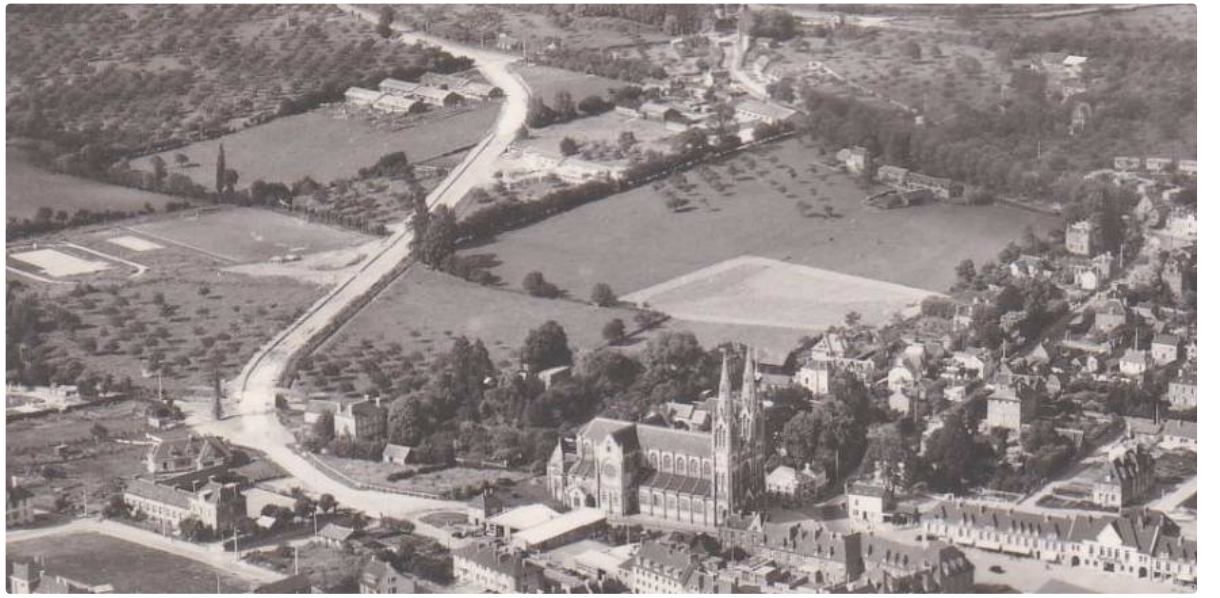
Le Parcours Santé

VIMOUTIERS AU FIL DE LA VIE
2 parcs majeurs de part et d'autre du centre-bourg et de ses berges



LE GRAND PARC: UNE ÉVOLUTION PAR SUPERPOSITION DE PROGRAMMES
une juxtaposition d'équipements à mettre en cohérence

≈1955



≈2020

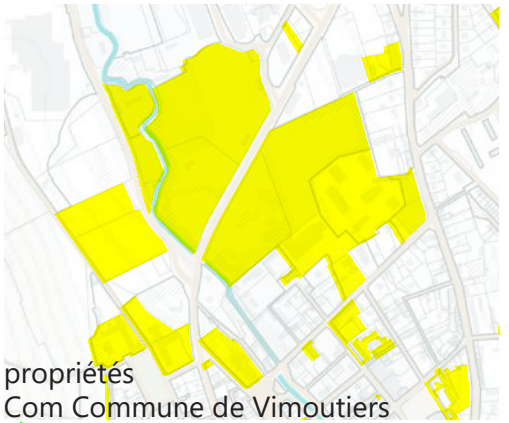




LE «GRAND PARC», UN ESPACE PUBLIC D'ENVERGURE
... mais avec une succession de clôtures qui morcellent l'espace

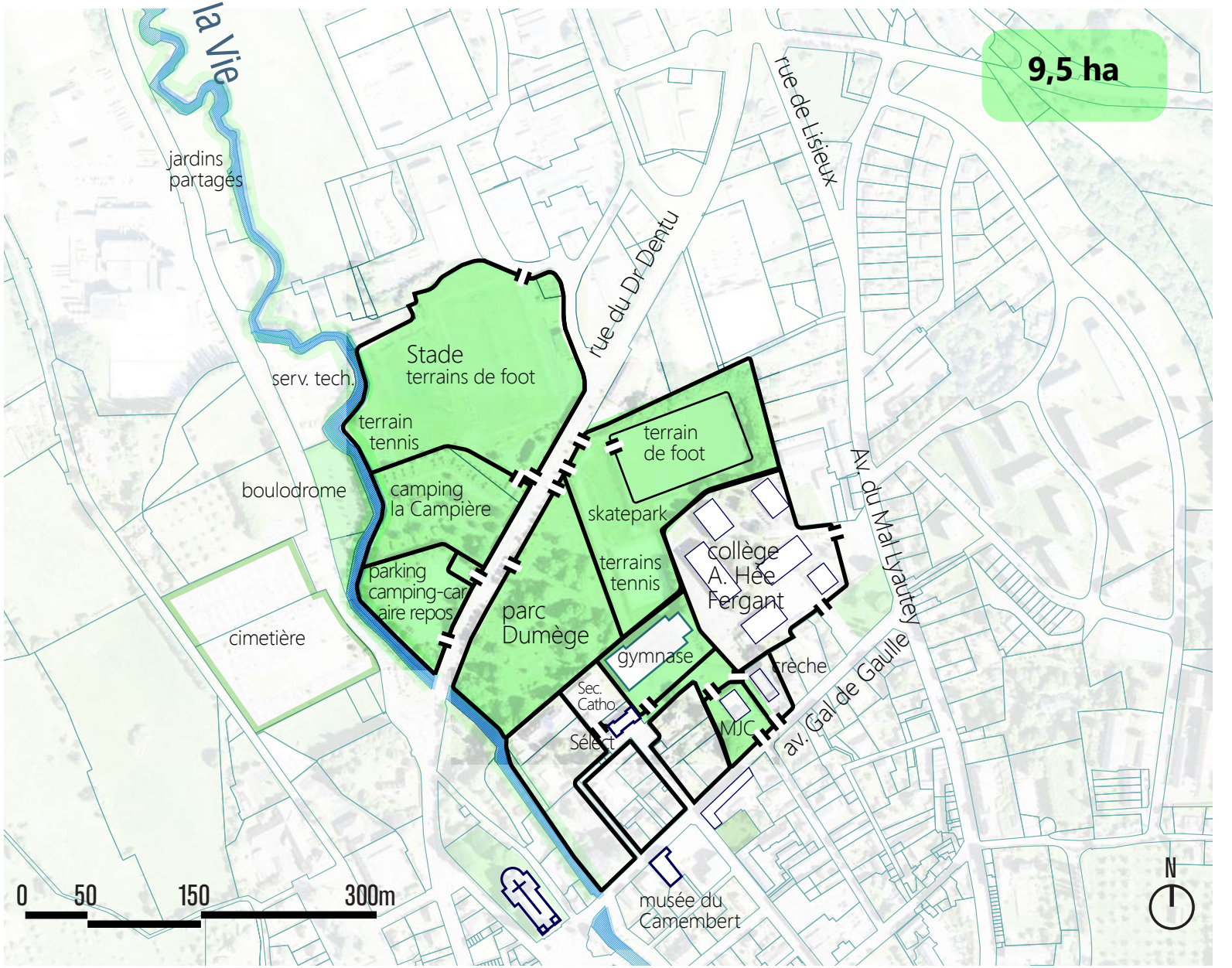
DES ATOUTS!
> un espace public d'envergure

MAIS
> une succession de clôtures qui morcellent l'espace



propriétés
Com Commune de Vimoutiers

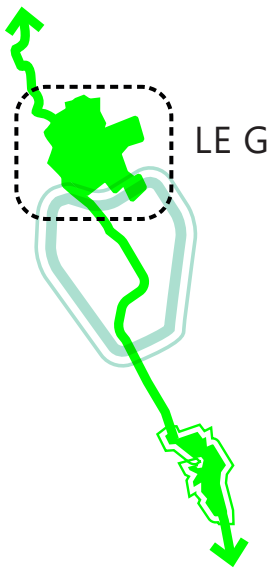




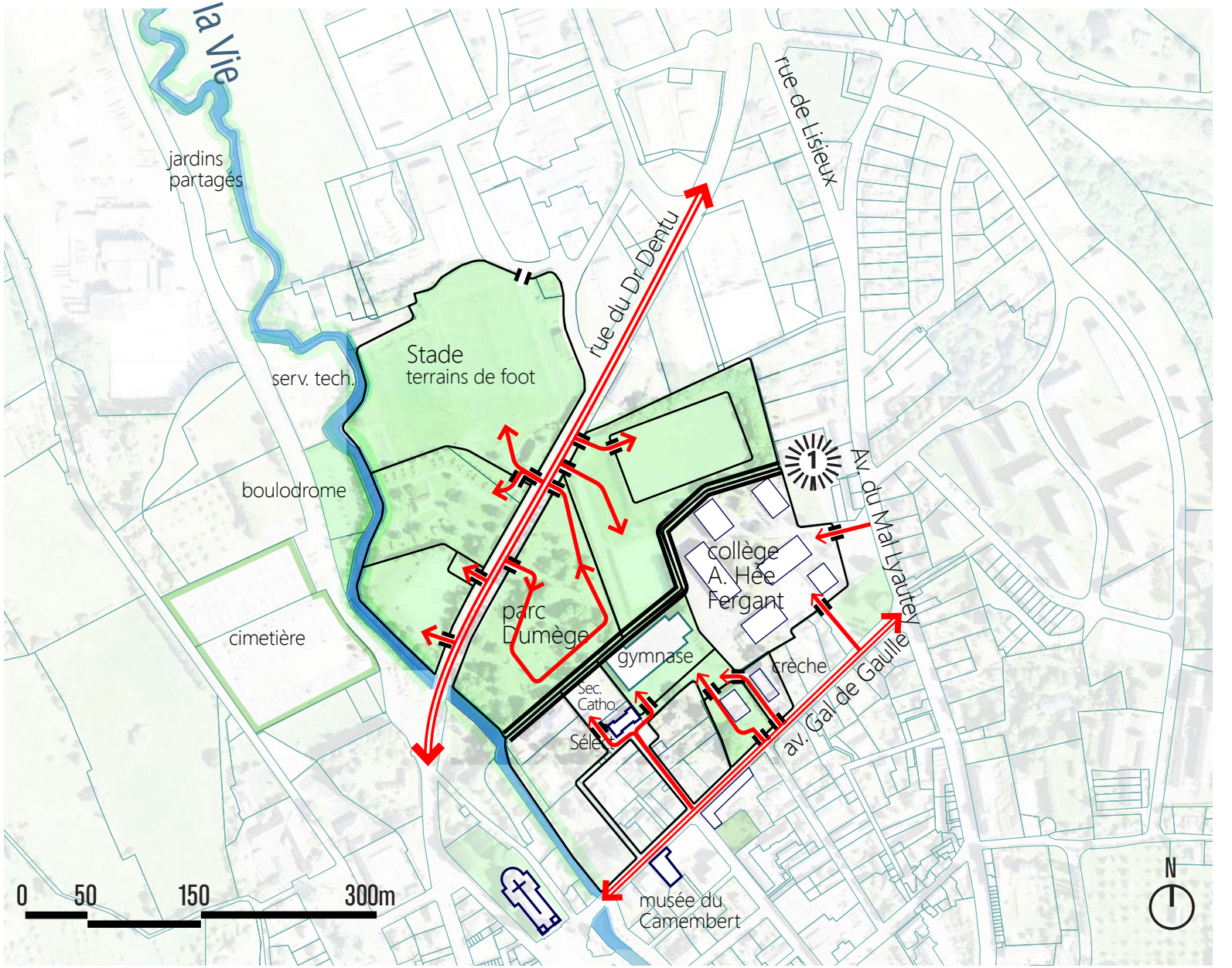
LE «GRAND PARC», EN PLEIN CENTRE DE VIMOUTIERS
... mais coupé du centre-bourg

DES ATOUTS!
> en plein centre-bourg

MAIS
> un espace qui tourne le dos au centre-bourg / pas de connexion entre l'Av. du Gal de gaulle et la rue du Dr Dentu = question limite 1



LE GRAND PARC



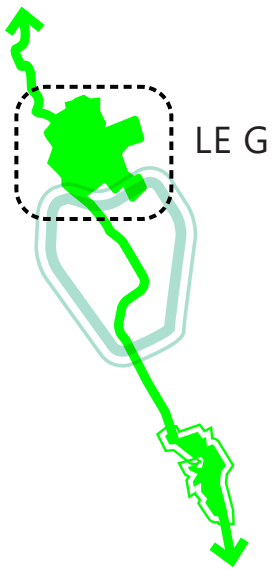
LE «GRAND PARC», UN TRÉSOR D' ENTRÉE DE VILLE
... mais caché derrière ses limites opaques

DES ATOUTS!

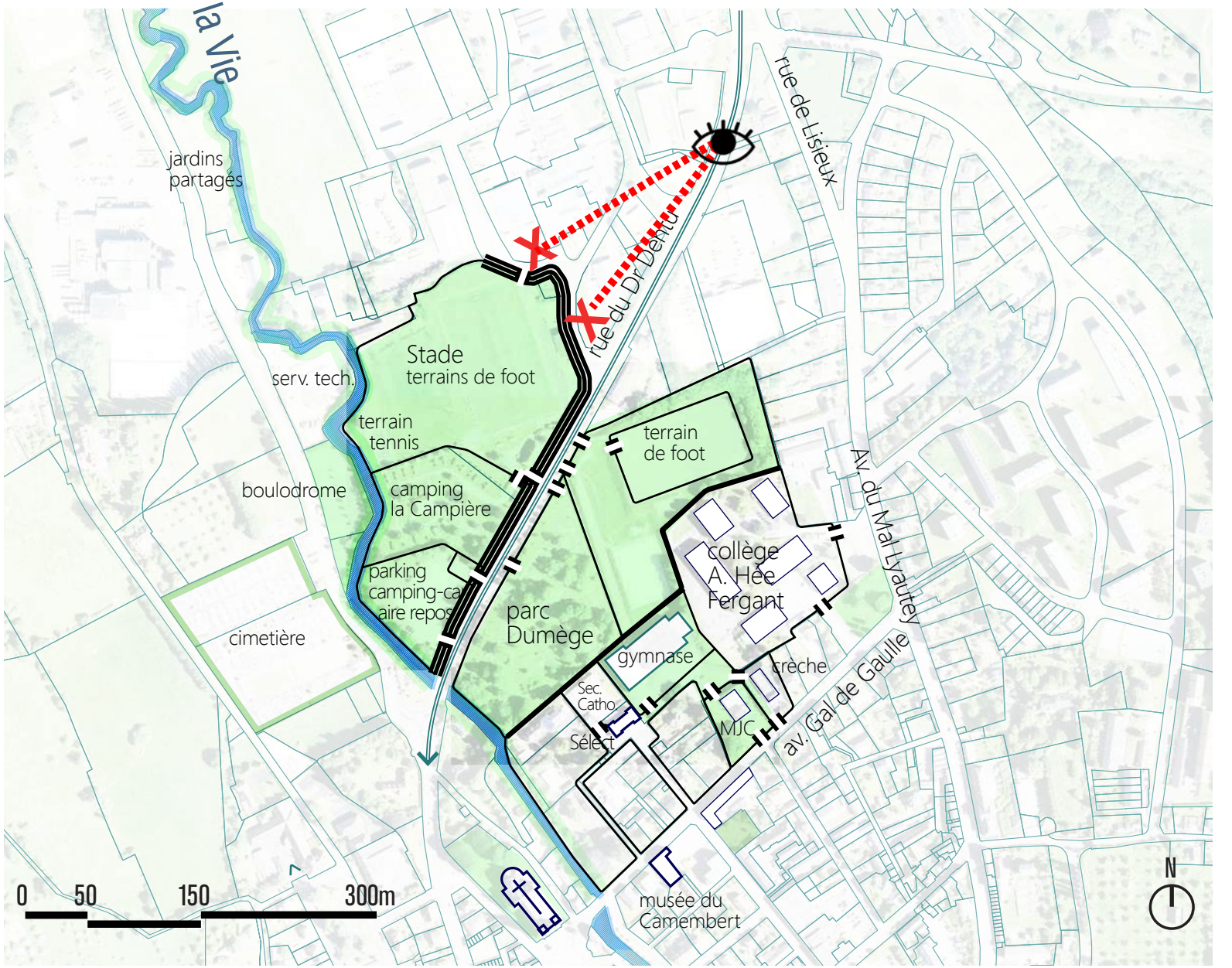
> une entrée de ville avec vue panoramique sur la vallée et les coteaux

MAIS

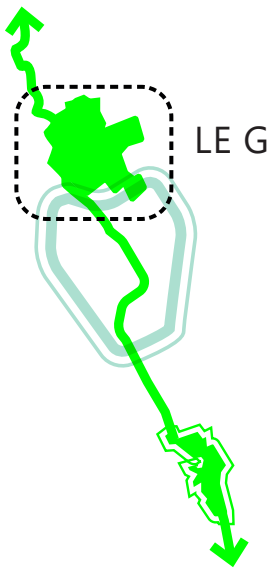
> des haies et clôtures qui se ferment de la rue du Dr Dentu



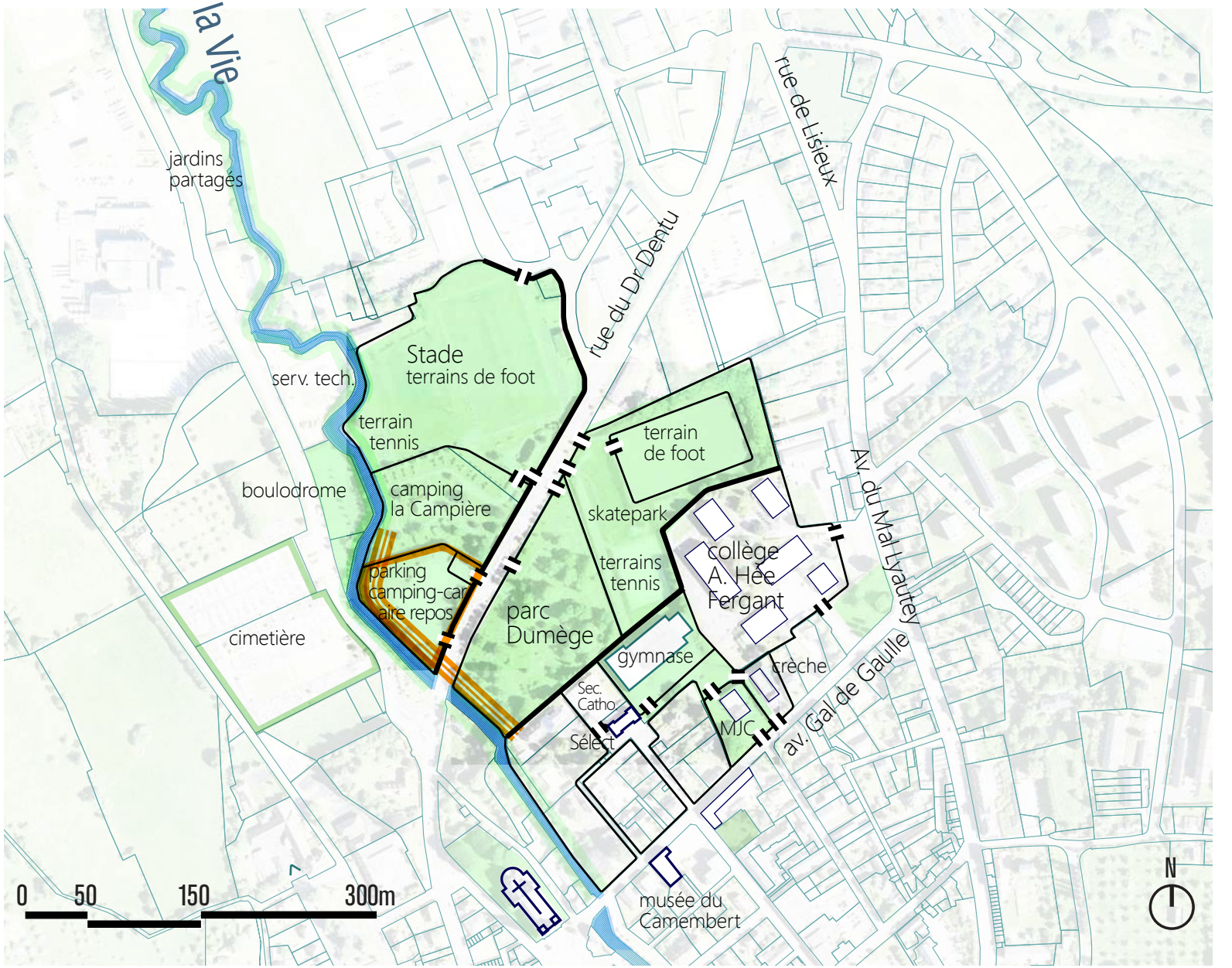
LE GRAND PARC



LE «GRAND PARC» DECONNECTE DE LA VIE
Un atout à exploiter

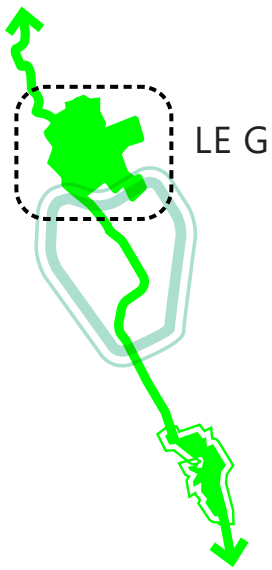


LE GRAND PARC

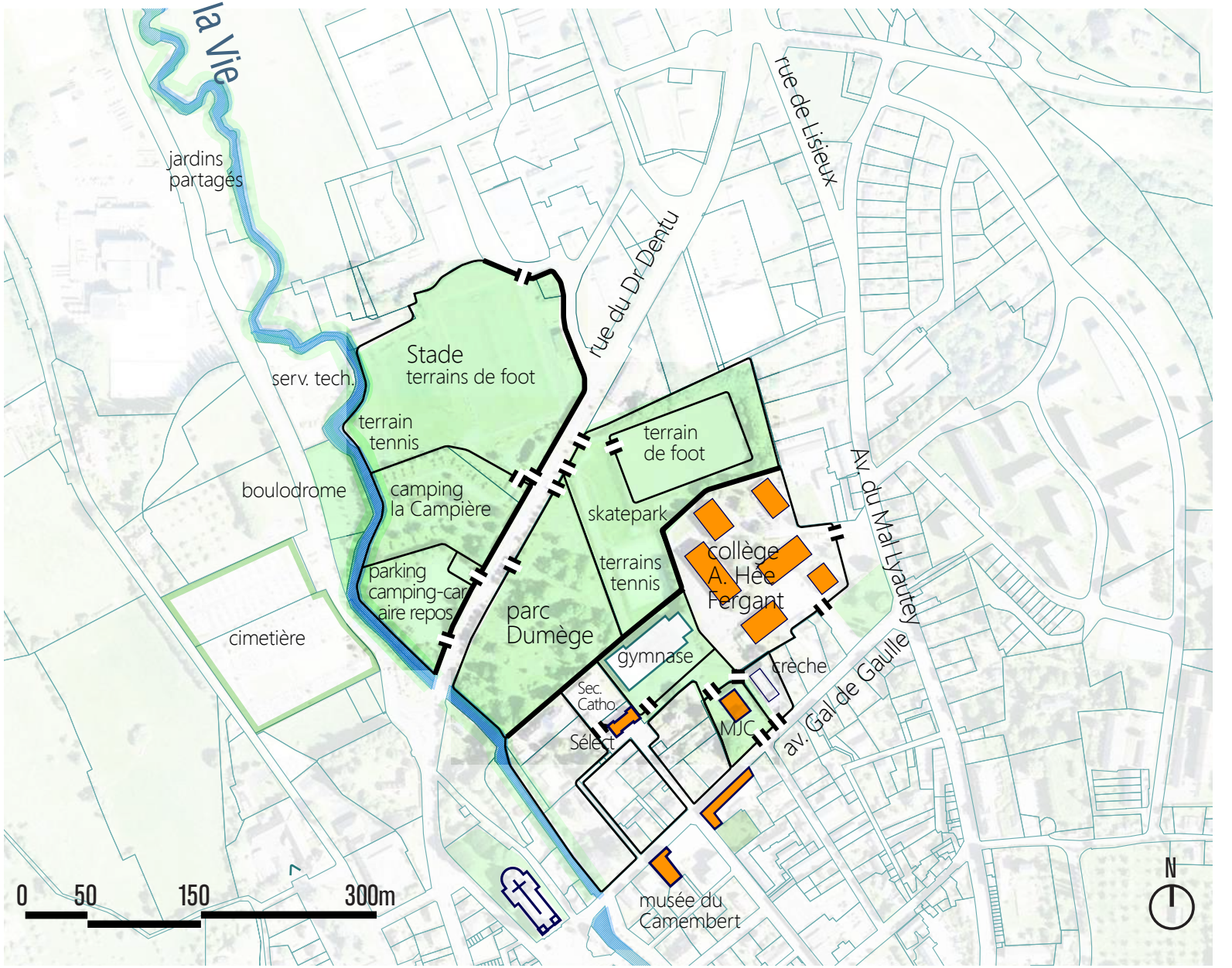


LE «GRAND PARC», UNE OPPORTUNITÉ DE RÉFLEXION GLOBALE
avec notamment du foncier et bâti public en mutation

> foncier ou bâti public en mutation
collège en restructuration
Sélect
MJC
Musée de Camembert



LE GRAND PARC



ENJEU 1: CONNECTER LE PARC AU CENTRE-BOURG
intégrer le Sélect et la MJC aux réflexions globales

DES ENJEUX:

> CONNECTER EST-OUEST

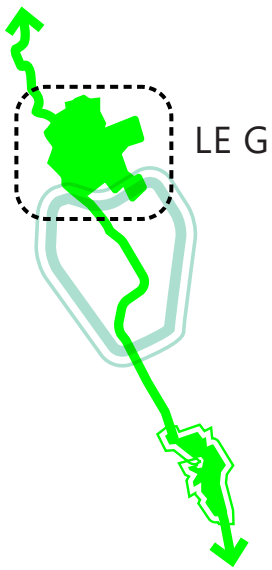
- perforer la limite entre Parc et équipements
- relier la rue du Dr Dentu à l'Av. du Gal de Gaulle
- tisser des liens au-delà et vers la ZI

> VALORISER le SELECT et le MJC

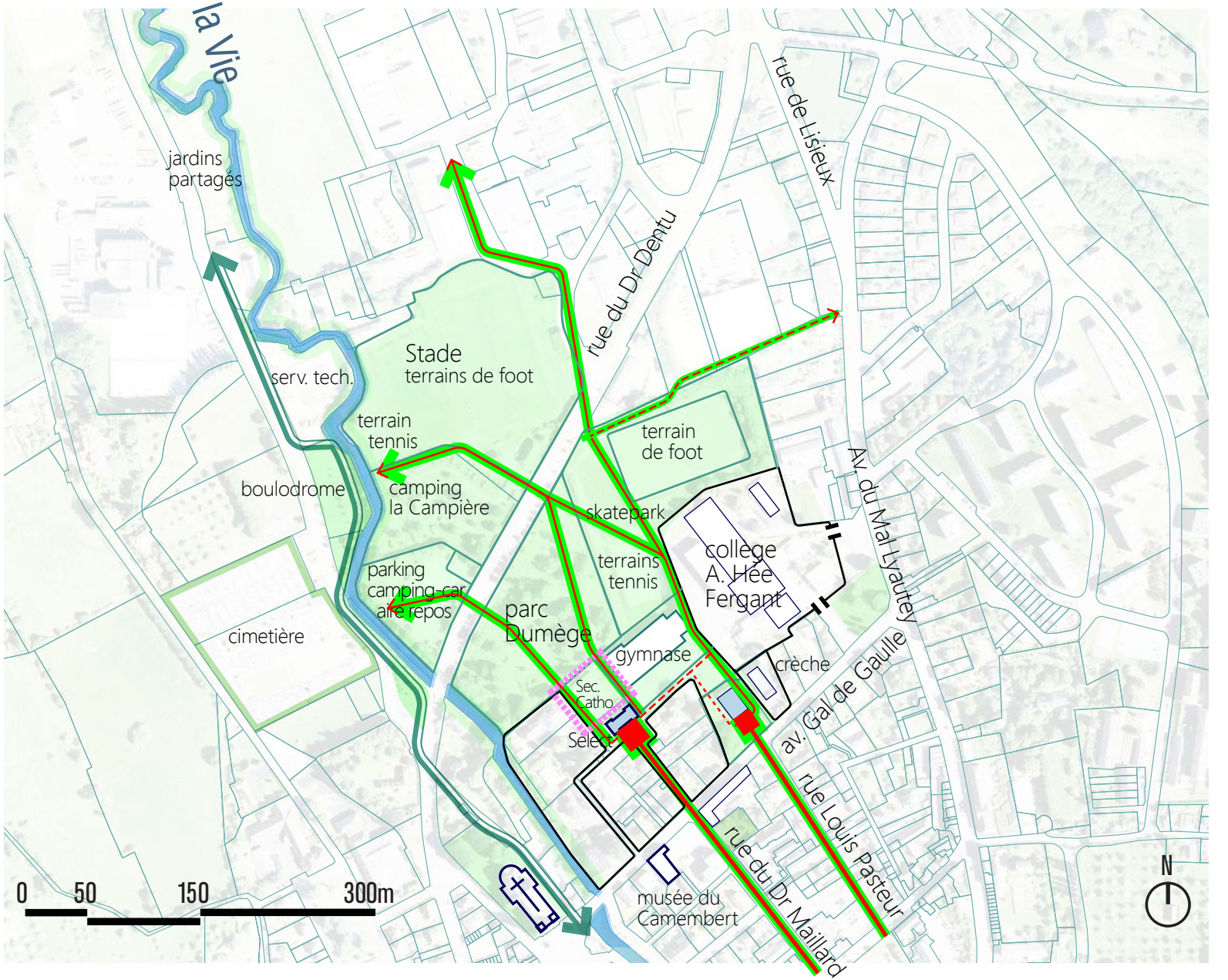
- intégrer la mutation du Select, de la MJC

> SELECT et MJC comme «portes» du Parc depuis le centre-bourg?

- quid du Secours Catholique en position charnière?



LE GRAND PARC

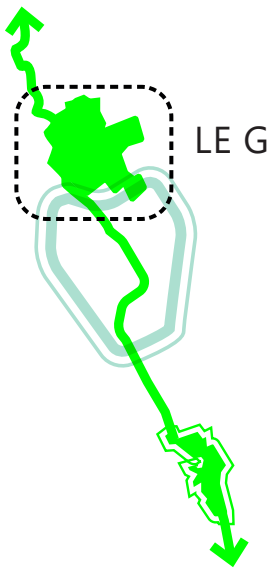


ENJEU 2: VALORISER LE GRAND PARC JUSQU'AUX BERGES DE LA VIE
retrouver des vues à travers les limites, redécouvrir les berges

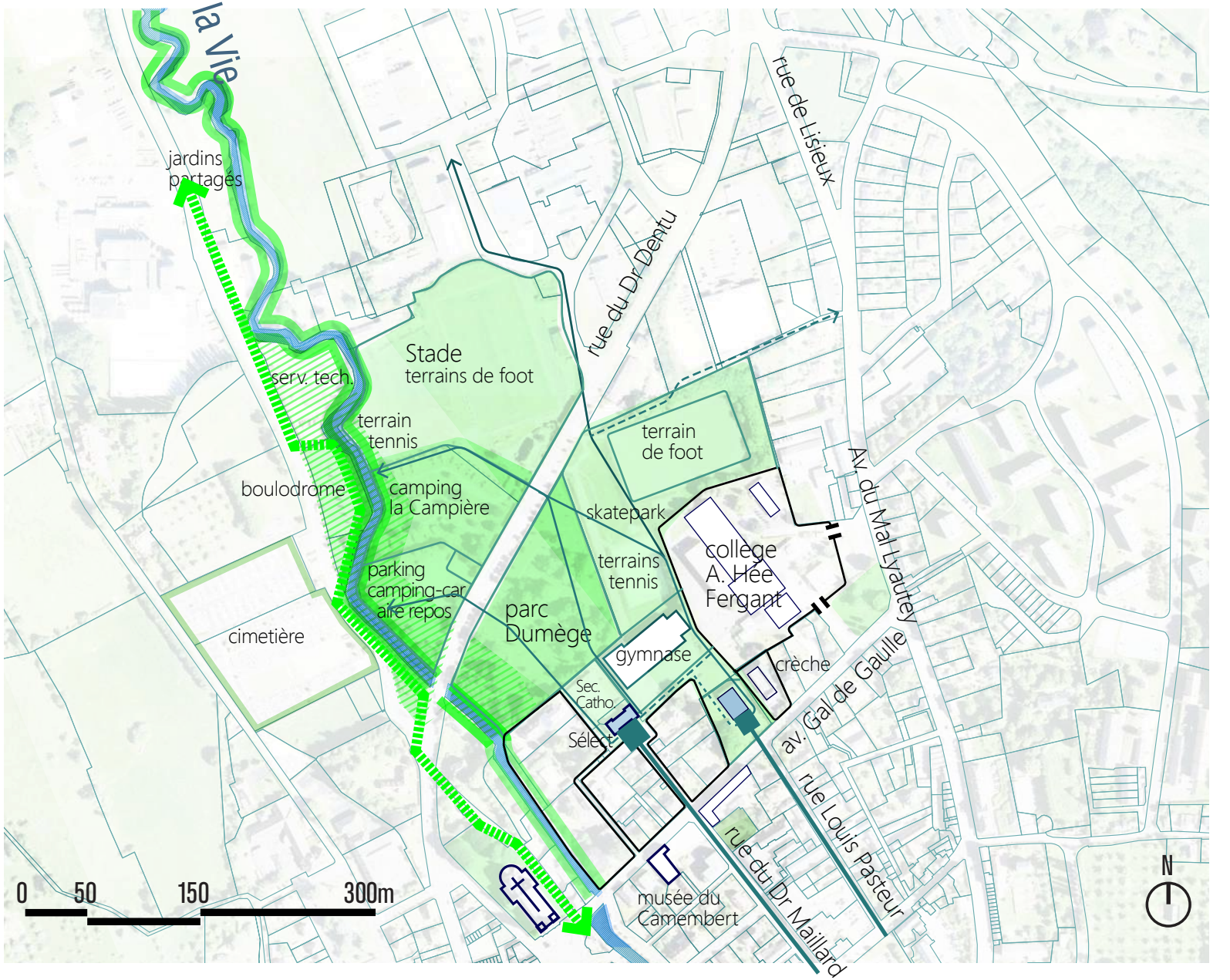
DES ENJEUX:

> VALORISER LE «GRAND PARC»
- travailler sur la porosité des clôtures intérieures
- ouvrir visuellement les équipements et le Parc sur la rue du Dr Dentu = valoriser le paysage d'entrée de bourg

> VALORISER LA VIE DANS LE PROJET GLOBAL DES BERGES
- requestionner le programme existant sur les berges
- ouvrir le Parc sur les berges de la Vie



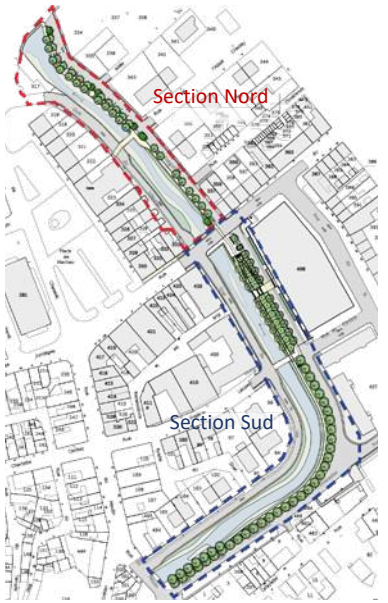
LE GRAND PARC

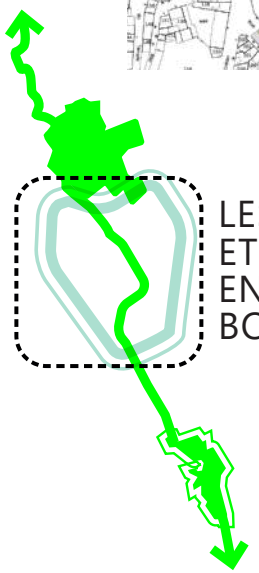


LE PROJET DES BERGES EN AMORCE D'UN RETOUR DE NATURE EN CENTRE-BOURG

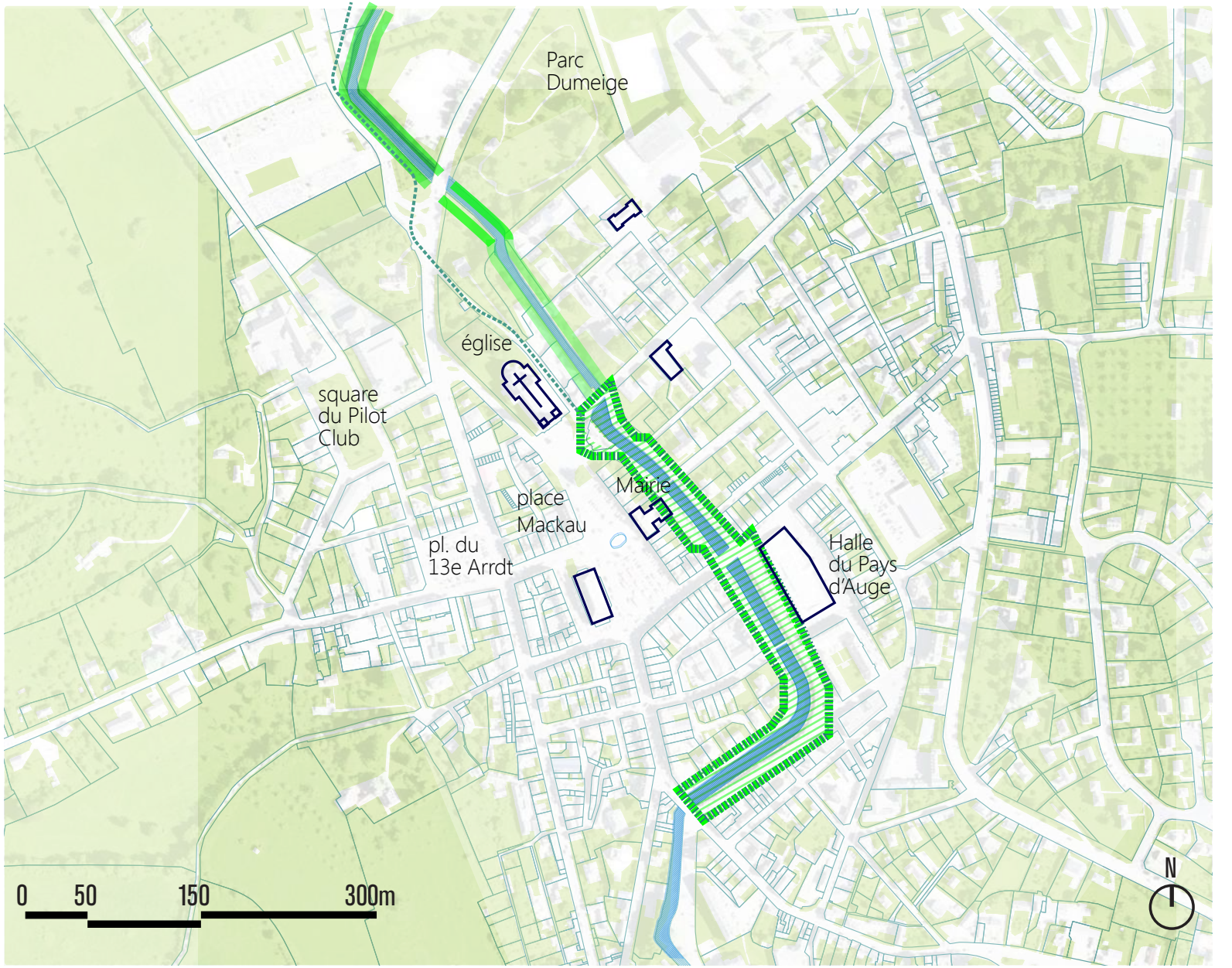
s'appuyer sur la renaturation des berges comme départ d'une revalorisation

> PROJET DE RÉHABILITATION DES BERGES
section Nord 180 ml
section sud 270 ml





LES BERGES ET LA NATURE EN COEUR DE BOURG



PROFITER DU PROJET DES BERGES POUR ESSAIMER LA NATURE EN CENTRE-BOURG

Un patrimoine arboré limité aujourd'hui en centre-bourg et essentiellement porté par le privé

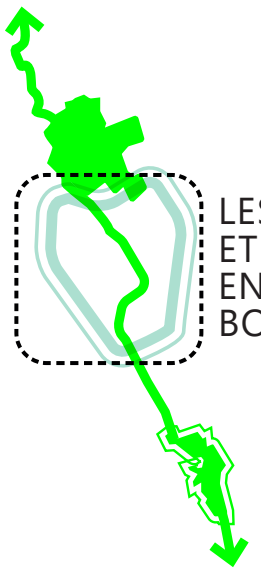
> VALORISER LES ESPACES PUBLICS DE MANIÈRE SIMPLE
matérialités, usages, gestion alternative des EP, déminéraliser les sols,...

ANTICIPER LES ENJEUX À VENIR

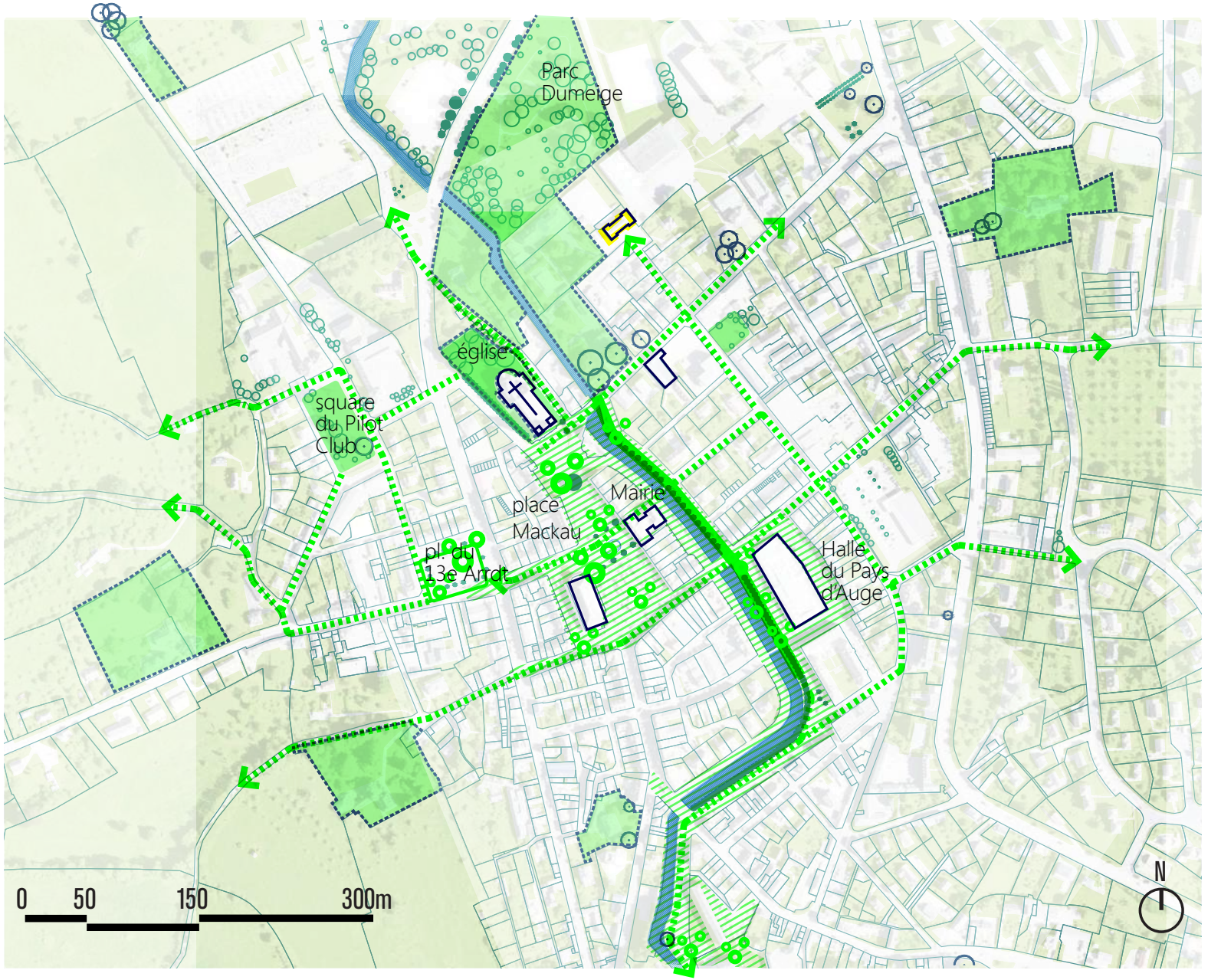
> RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
Caen 2045 = climat proche de celui de Nantes
Redonner une place à la nature en centre-bourg

> EVOLUTION DU TOURISME
Normandie = îlot de fraîcheur en France = nouvelle attractivité

> PLUS DE SENIORS DEMAIN?
auj.: 48% population > 60 ans et demain avec attrait fraîcheur?



LES BERGES ET LA NATURE EN COEUR DE BOURG



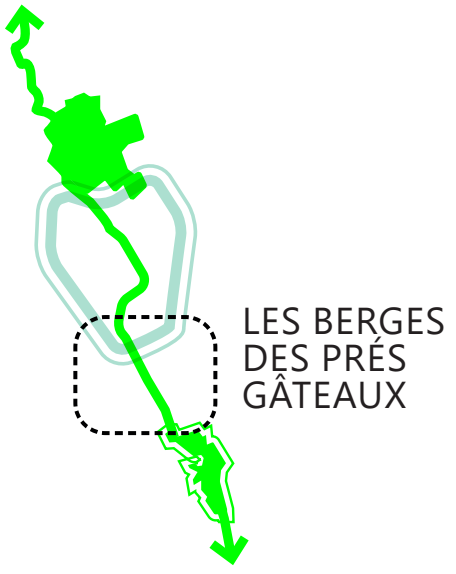
ÉTENDRE LES BERGES DE LA VIE PLUS AU SUD VERS LE PARCOURS SANTÉ
profiter des espaces ouverts pour étirer les plantations des berges de la Vie et valoriser le quartier

> VALORISER LES ESPACES PUBLICS DE MANIÈRE SIMPLE
matérialités, usages, gestion alternative des EP, deminéraliser les sols,...

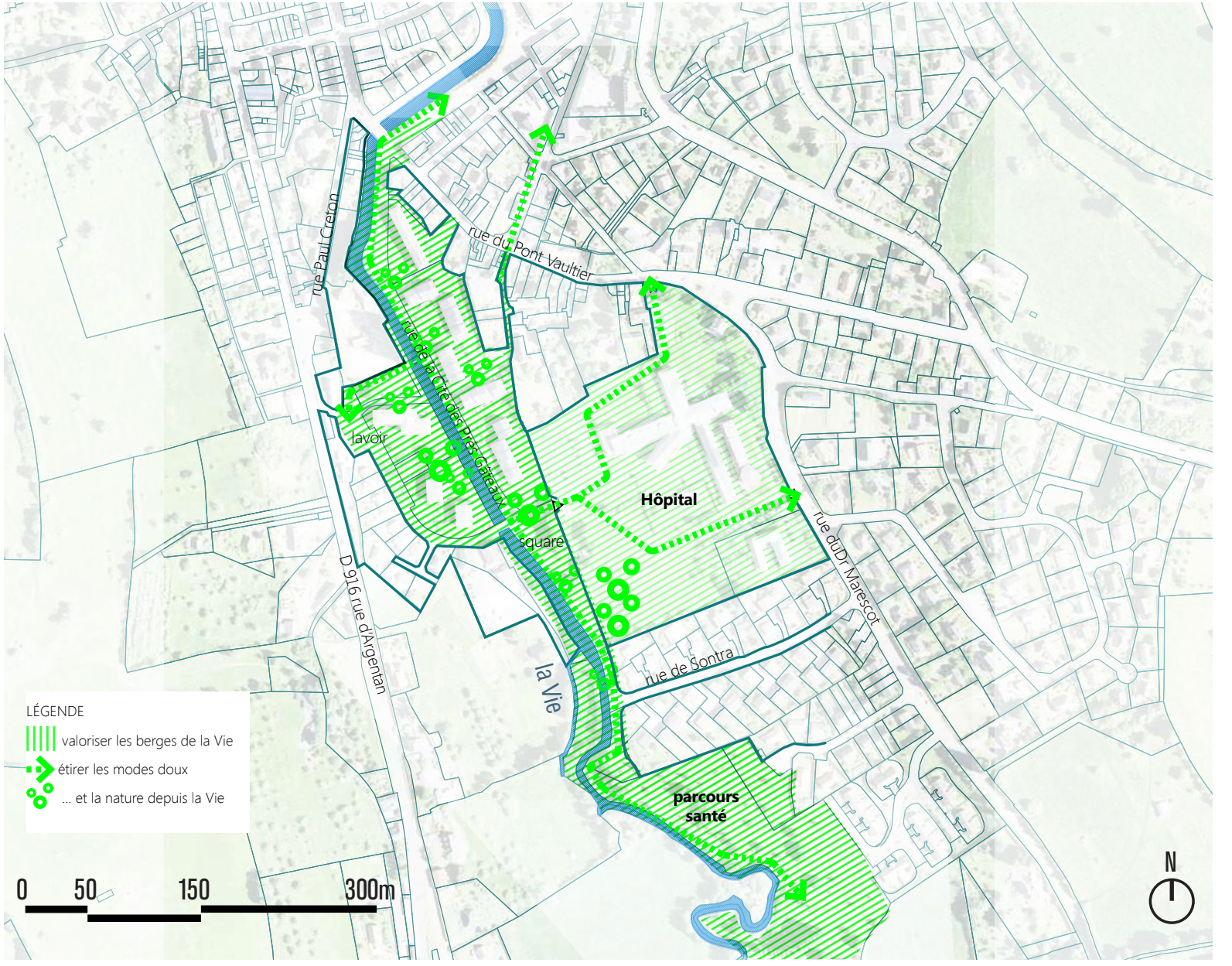
> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
vers le Parcours Santé
vers la Voie Verte et Camembert

> VALORISER LES BERGES
intégrer les Résidences au projet

> VALORISER LE «PETIT» PATRIMOINE
le lavoir
les petites architectures



LES BERGES DES PRÉS GÂTEAUX

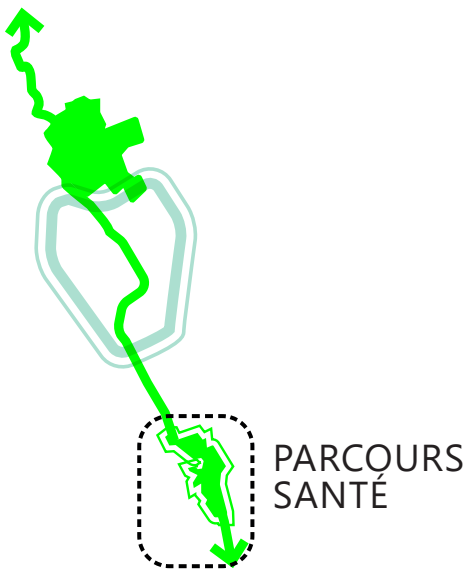


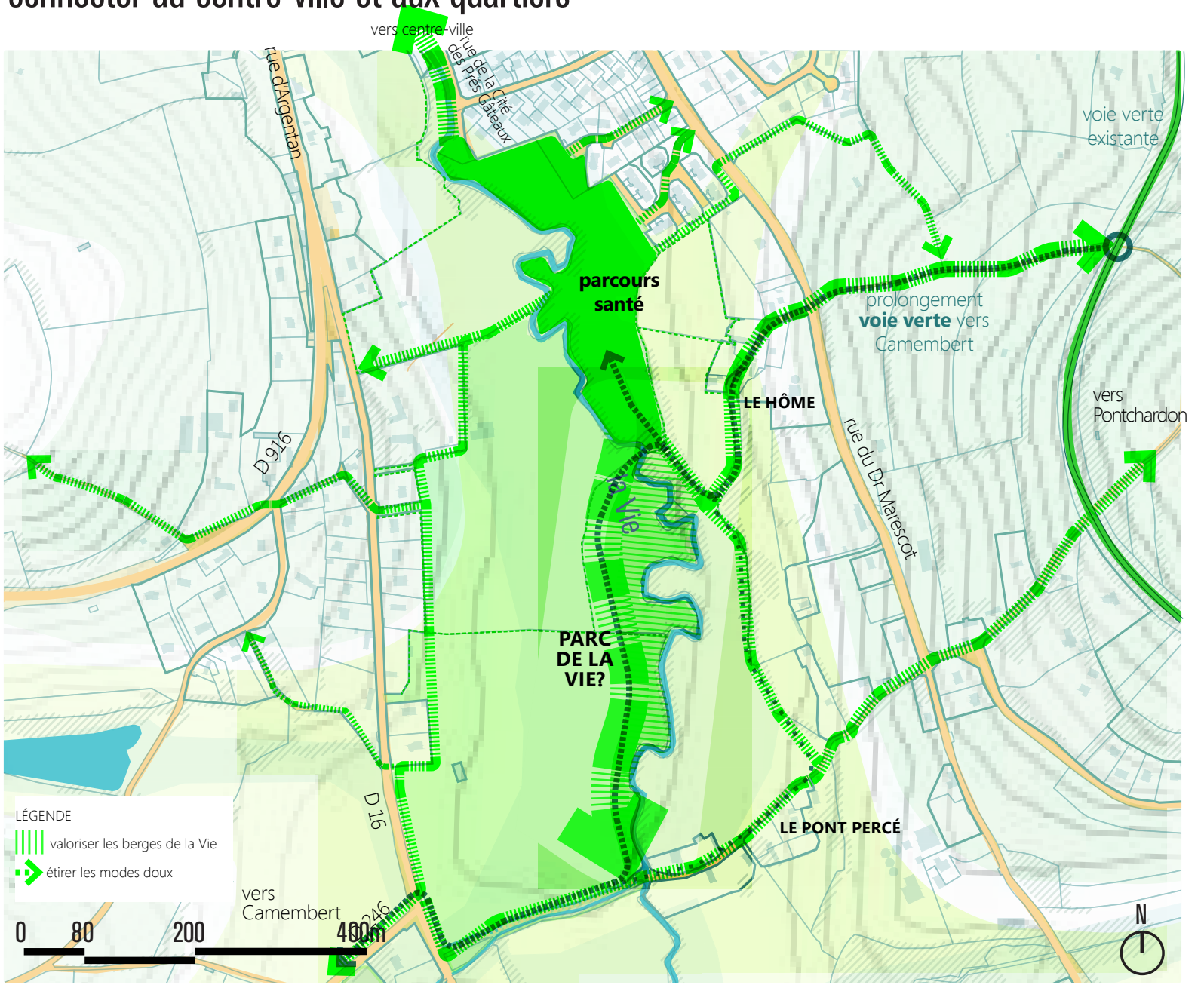
LE PARCOURS SANTÉ/ VALORISER LA VALLÉE DE LA VIE
valoriser le parc et mieux le connecter au centre-ville et aux quartiers

> LE PARCOURS SANTÉ EN IMPASSE VERS LE SUD AUJOURD'HUI

> LE PENSER COMME L'AMORCE D'UNE VALORISATION DES BERGES VERS LE SUD

> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
à travers le Parcours Santé
vers la Voie Verte et Camembert
le long de la Vie?







CHAPITRE 2
PERCEPTION DU CENTRE-BOURG

ENTREES ET 1ERE VITRINE DU CENTRE-BOURG

Mieux signaler le centre-bourg

Requestionner certains carrefours très routiers

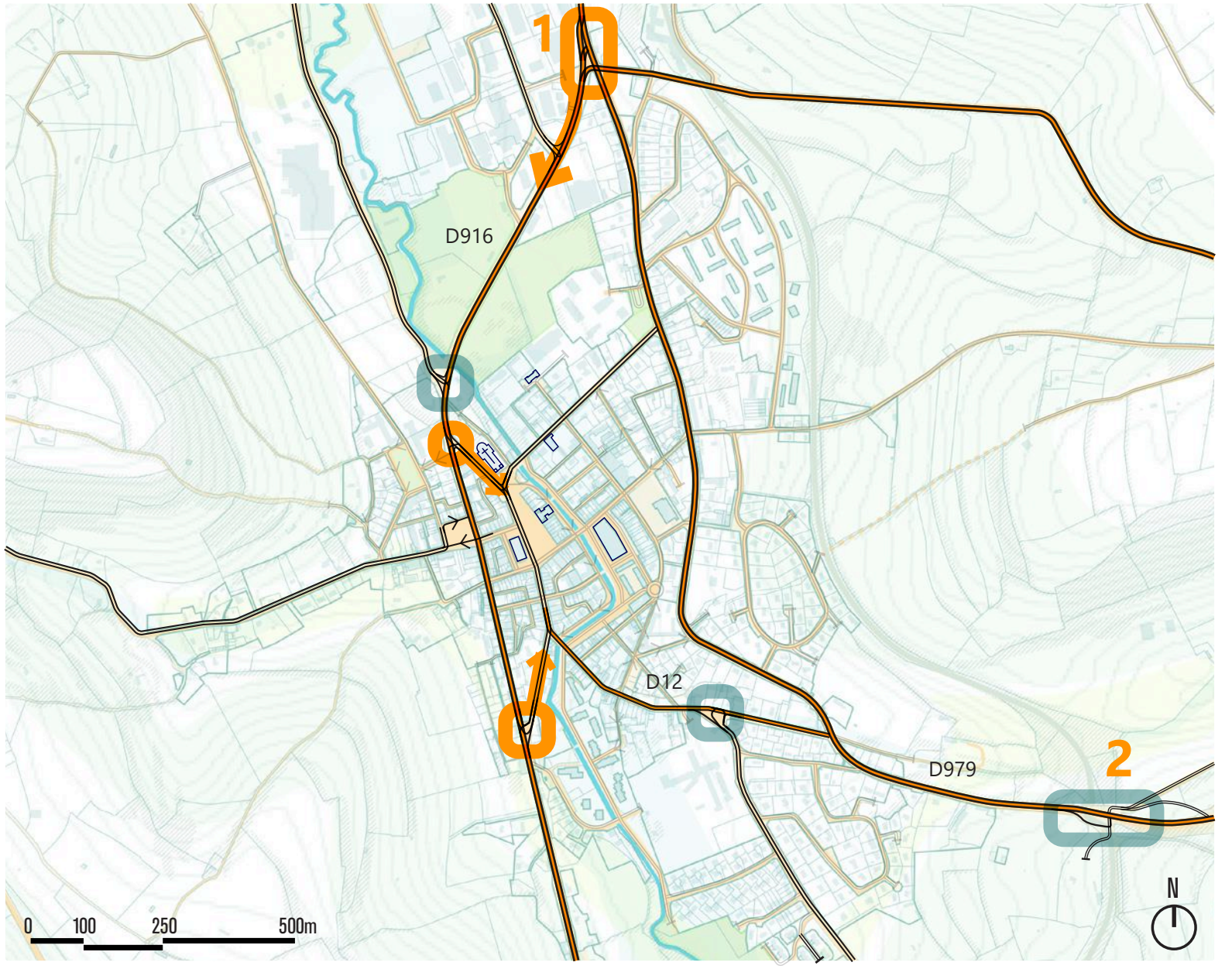
DES PORTES D'ENTRÉES DU CENTRE BOURG PEU QUALIFIEES (1ERE VITRINE)
Questionner les aménagements des carrefours très routiers en entrée de bourg

VALORISER LE CARREFOUR
+ MIEUX SIGNALER
LE CENTRE-BOURG

1/ carrefour de l'Europe
2/ accès Nord au coeur de bourg
3/ accès Sud au coeur de bourg

IMAGE DE CARREFOURS
TRÈS ROUTIERS
À REQUESTIONNER

4 / carrefour du Char Tigre
5 / route de la Ribaudière
6/ carrefour rue du Dr Marescot



Le Carrefour de l'Europe: une entrée majeure du centre-bourg à reconsidérer
hiérarchiser le statut des voies, mieux indiquer le centre-bourg

ATOUTS

> une entrée de bourg avec une qualité encore rurale
> la vue encore perceptible vers la vallée malgré la ZI

FAIBLESSES

> une orientation confuse vers le centre-bourg
> une friche en entrée de bourg

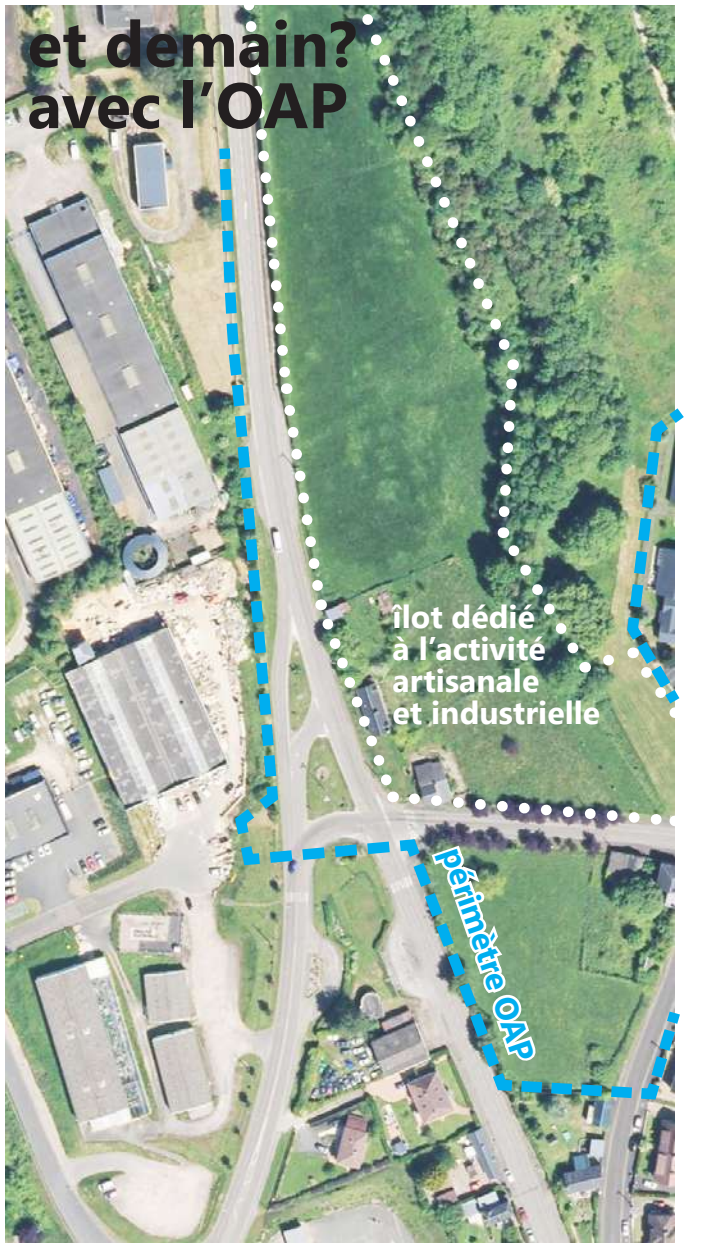
ENJEUX

> hiérarchiser les voies
> valoriser l'accès au centre-bourg
> intégrer la friche du garage aux réflexions de l'OAP
> éviter la banalisation de l'entrée de ville avec l'extension de la ZI









Des voies majeures d'accès au centre-bourg qui passent inaperçues
Comment mieux valoriser l'accès vers le centre-bourg?

3/ ACCÈS NORD COEUR DE BOURG

ATOUTS
> la vue vers l'église (signel)
> la perspective vers la place Mackau

FAIBLESSES
>un accès au centre-bourg traité comme une voie annexe
> un caractère très routier en plein centre-bourg et à proximité des écoles

ENJEUX
> réduire le carrefour pour faciliter les parcours piétons
> hiérarchiser les voies en valorisant l'accès vers le centre-bourg
> requalifier l'espace public et réinterroger la matérialité pour inciter au changement de comportement des automobilistes (réduction de la vitesse)





4/ ACCÈS SUD COEUR DE BOURG

ENJEUX
> redessiner le carrefour pour signaler l'entrée de bourg
> requestionner la signalétique
> valoriser les continuités piétonnes
la matérialité pour inciter au changement







Le Carrefour du Char Tigre: repenser l'image de la halte à court terme
Quel devenir après le déplacement du char?

ATOUTS

> le Char et l'Histoire
> la Voie Verte voisine

FAIBLESSES

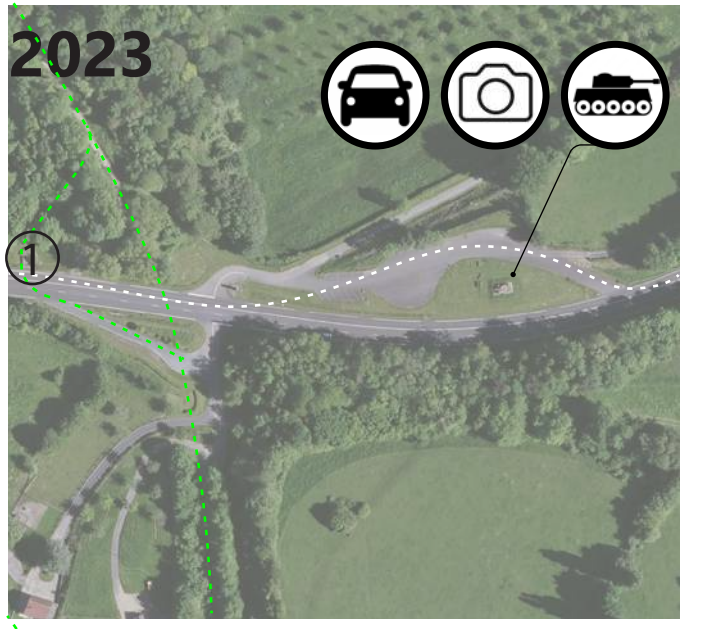
> pas de réelle mise en valeur du char
> une grande surface de stationnement uniquement dédiée au char
> une traversée de voirie par la voie verte (1) à revoir

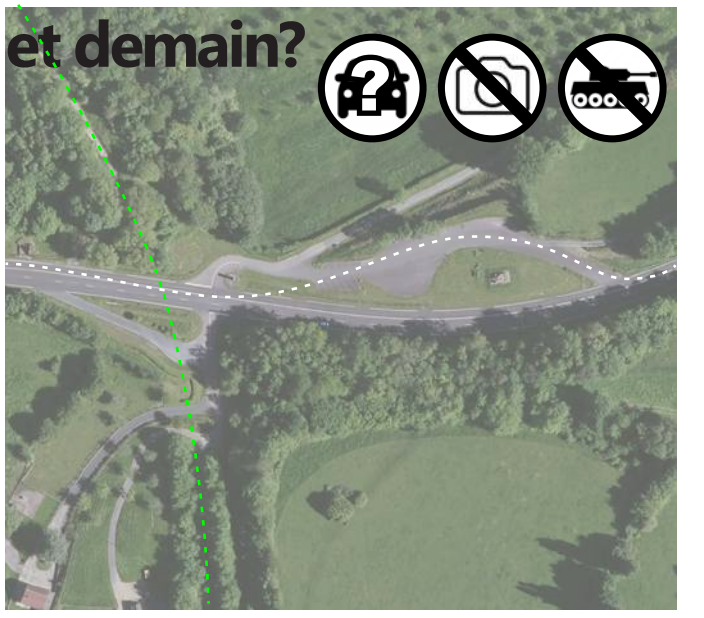
ENJEUX

> requestionner l'emprise en enrobé si le char s'en va
> intégrer une «trace» du char ou une signalétique vers le futur Pôle Muséal?
> mieux intégrer la voie verte voisine et s'y rattacher?









Un accueil très routier en arrivée sur le centre-bourg
Comment redorer l'image en entrée de bourg?

5/ ROUTE DE LA RIBAUDIÈRE

ATOUTS
> la Vie toute proche!

FAIBLESSES
>un carrefour uniquement dimensionné pour les poids lourds

ENJEUX
> réduire le carrefour pour intégrer le piéton
> hiérarchiser les voies en valorisant l'accès vers le centre-bourg
> valoriser les berges de la Vie



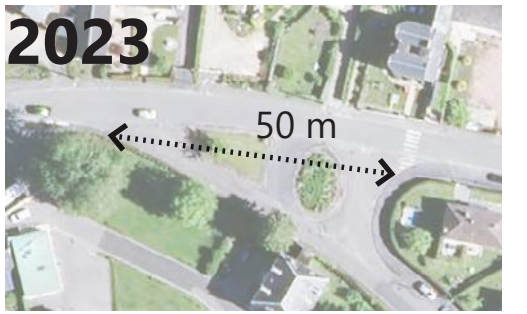


6/ CARREFOUR RUE DR MARESCOT

ENJEUX
> redessiner le carrefour pour signaler l'entrée de bourg
> valoriser les continuités piétonnes







VOIRIE ET CIRCULATION

Des carrefours très routiers

Une hiérarchie de voirie parfois confuse

Un nouveau plan de circulation comme outil de revalorisation future?

Une offre généreuse de stationnement qui pourrait être rationnalisée?

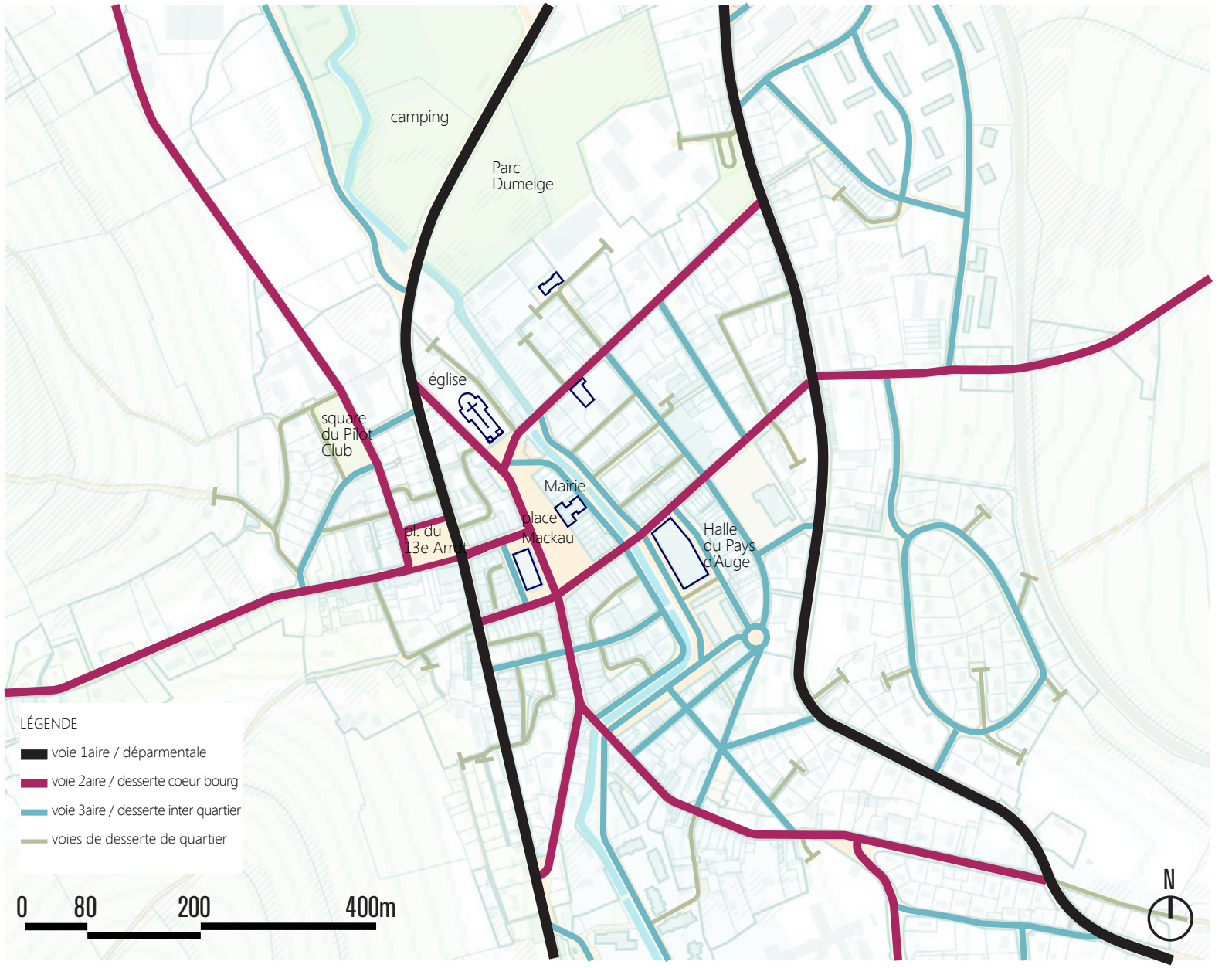
HIÉRARCHIE DES VOIRIES ET REGLEMENTATION ROUTIERE 50KM/H
Des voies aux usages différents qui ne se retrouvent pas dans le traitement

PROBLÉMATIQUE

> pas de reglementation particulière en dehors des 50km/h pour abaisser la vitesse en centre ville

ENJEUX

>etudier le passage en zone 30 ou zone 20 certaines voiries en centre ville



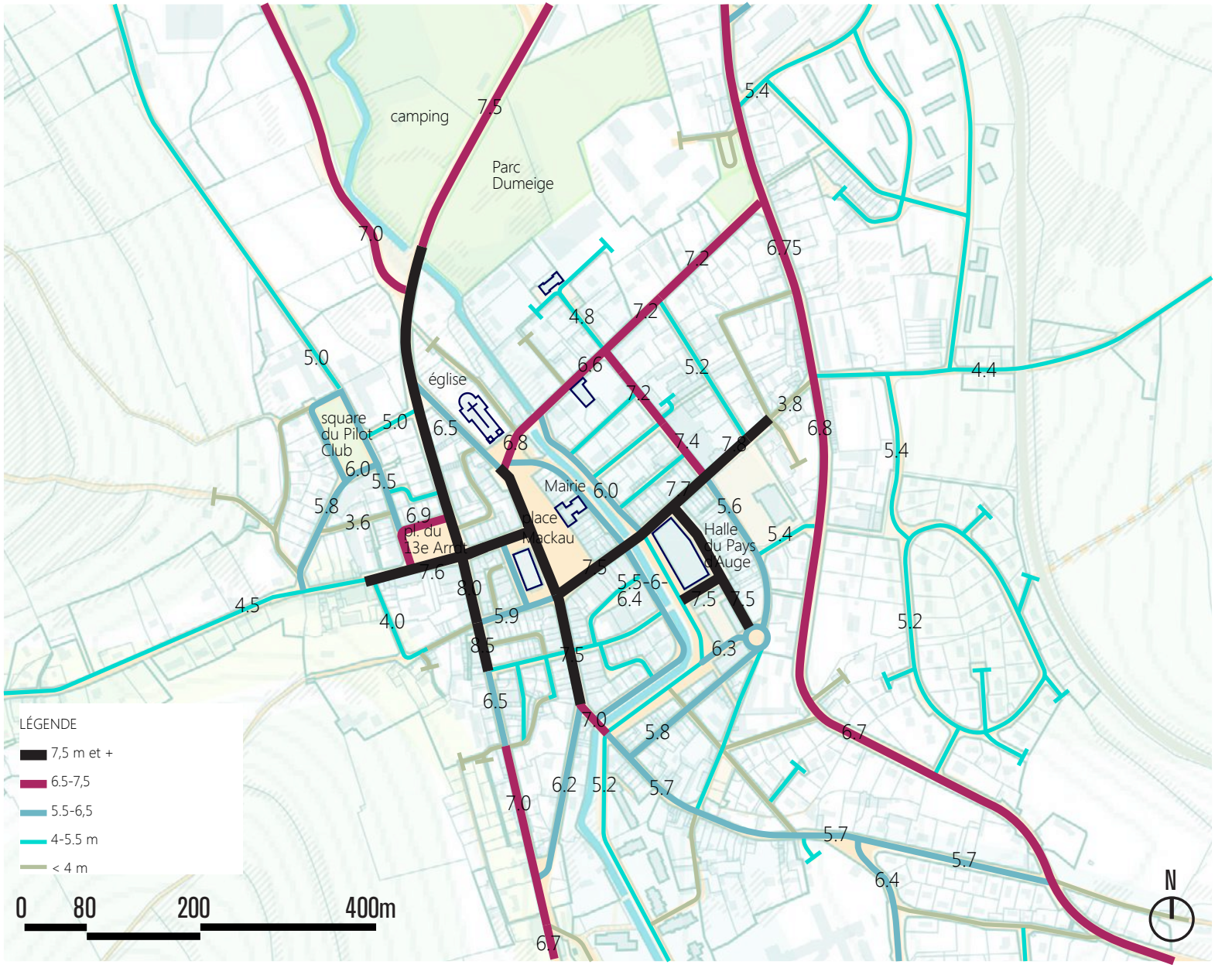
DES GABARITS PAS TOUJOURS COHERENTS AVEC LA HIERARCHISATION DES VOIES
Des largeurs de chaussées surdimensionnées en centre-ville

PROBLÉMATIQUE

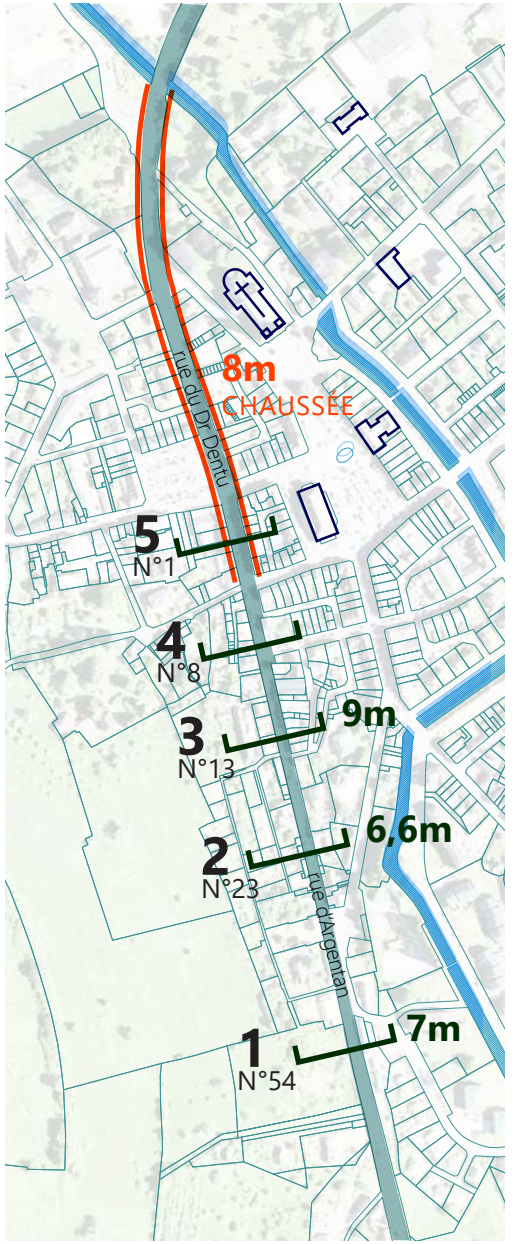
> des gabarits de même largeur pour des usages et pratiques différentes

ENJEUX

>favoriser des voiries plus urbaines en centre-bourg pour favoriser une mixité d'usages (terrasses, étales extérieures,...) et renforcer la places des modes doux
>développer une réflexion sur l'homogénéisation des gabarits de certains axes



D916: une infrstructure routière en traversée du centre-bourg
Questionner les gabarits et les surlargeurs de chaussée en intégrant les différents usages aux réflexions





3 N°13

1,5	2,0	7,0
	9,0	
	10,9	



2 N°23

1,5	4,6	2,0	1,4
	6,6		
	9,3		



1 N°54

1,5	7,0	1,5
	10,0	



5 N°1

3,0	8,0	4,5
	15,5	



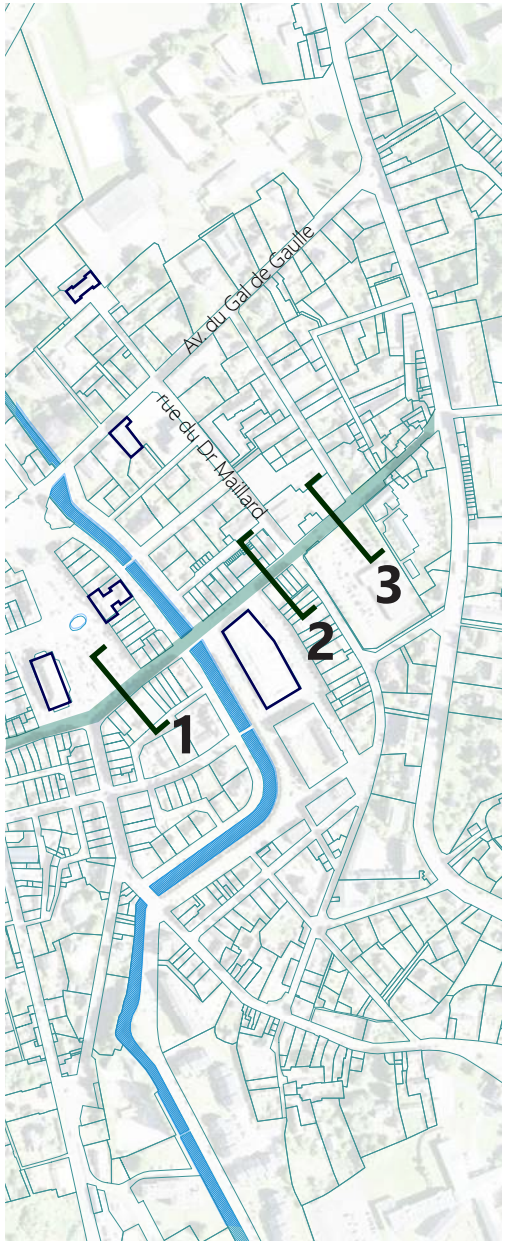
4 N°8

2,6	2,2	5,8	2,6
		8,0	
		13,2	

SUR LA PARTIE RECONSTRUCTION:
> une chaussée de 8m (avec ou sans pk)
> voie circulation entre 5,8 et ... 8m!
> des trottoirs variables

SUR LA PARTIE FAUBOURIENNE:
> une chaussée variable entre 6,6 et 9m
> voie circulation entre 4,6 et 9m!
> un trottoir réduit au minimum

Rue du Perré: une chaussée surdimensionnée sur un axe commerçant
Requestionner les surlargeurs de voiries en réponse aux besoins réels



1
N°1



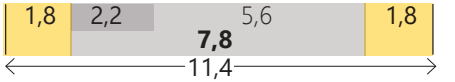


3
N°27



2
N°19





> POURQUOI UNE LARGEUR DE CHAUSSÉE PLUS LARGE EN CENTRE-BOURG POUR LE MÊME USAGE?
> QUEL DEVENIR AU STATIONNEMENT SUR CES CHAUSSÉES?
> ET POUR QUEL GABARIT IN FINE?

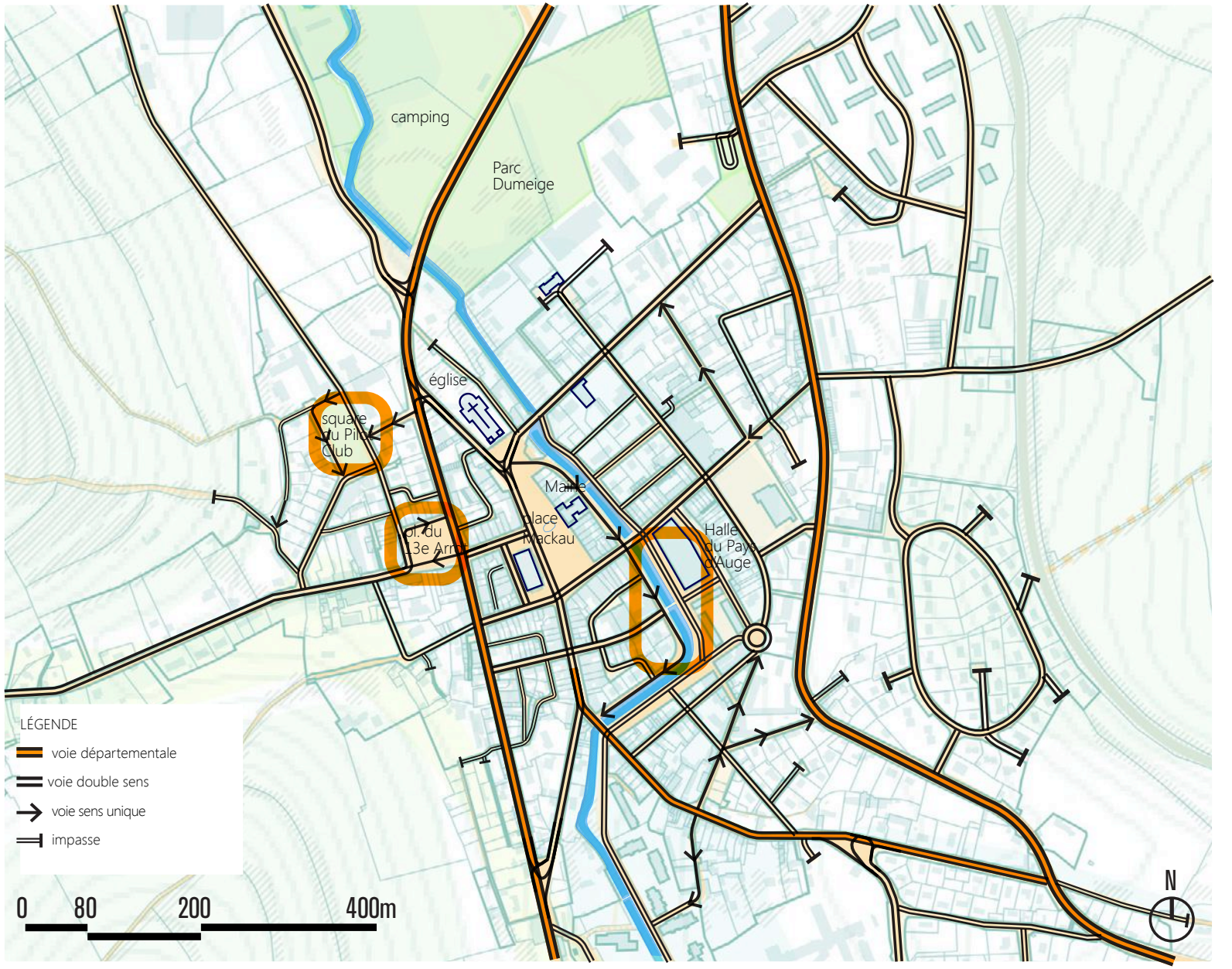
PLAN DE CIRCULATION
Des voiries à double sens fréquentes en centre ville

PROBLÉMATIQUE

> des doubles sens de circulation donnant la part belle aux automobilistes et cela parfois au détriment du confort piéton

ENJEUX

>réintérroger si besoin, le plan de circulation pour développer de nouveaux usages ou augmenter le confort piéton



UNE OFFRE EN STATIONNEMENT GENEREUSE ET DIVERSIFIEE

Une offre multiple avec 2 places parking en coeur du centre-bourg

PLACES MACKAU ET PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT

>les 2 principales poches de stationnement

mais aussi les 2 places du centre-ville qui cumulent d'autres fonctions (Marché, festivités, etc.)

PLACE-PARKING, PLACE EVENEMENTIELLE OU PLACE DU QUOTIDIEN ?

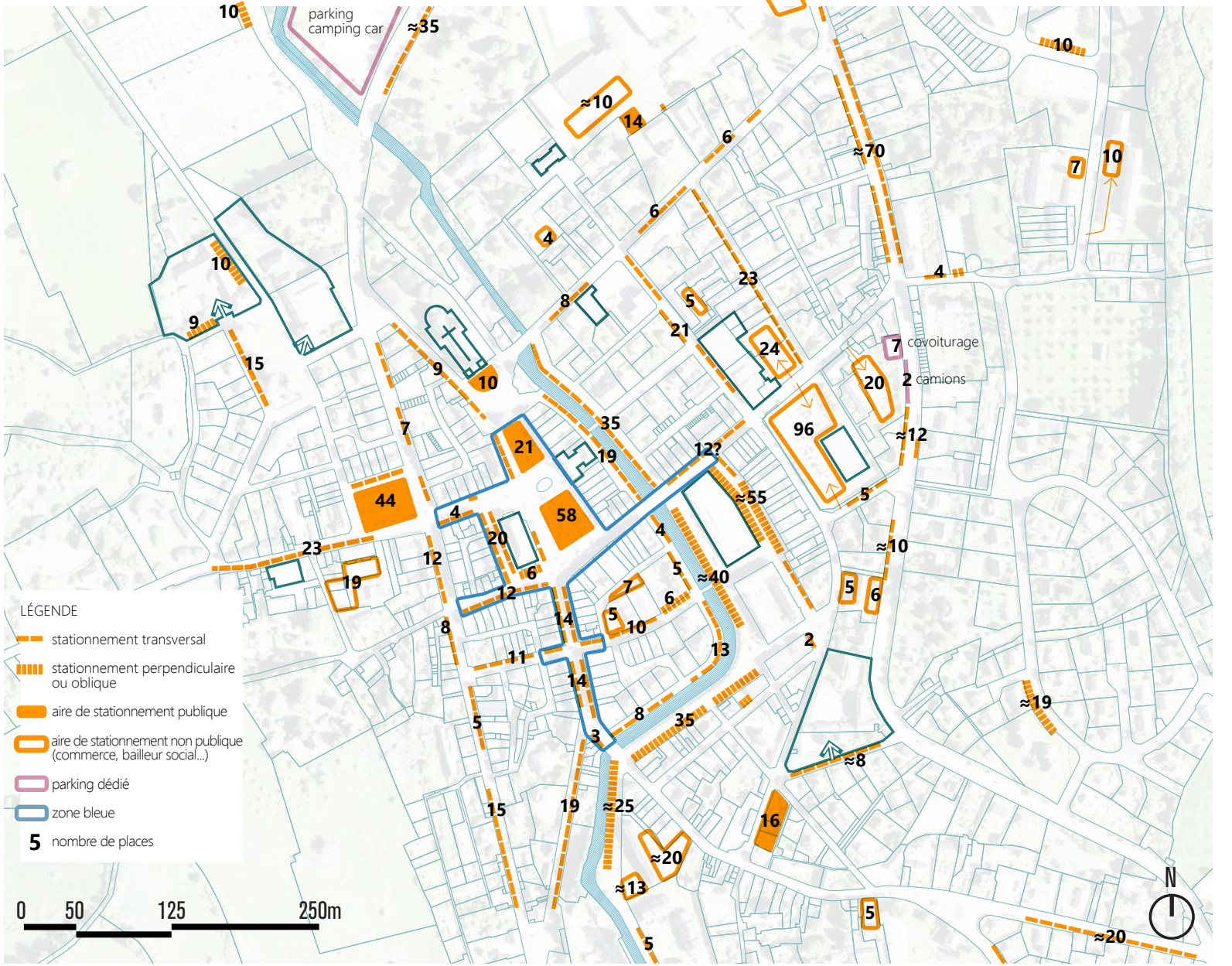
> quelle image du coeur de bourg pour demain?



UN STATIONNEMENT QUI SEMBLE POUVOIR ÊTRE RATIONALISÉ

> des gabarits très généreux à normaliser





LA VILLE DU 1/4 HEURE ET LES MODES DOUX

un centre-bourg à l'échelle du piéton et des modes doux

une armature viaire du centre-bourg favorable pour conforter les modes doux

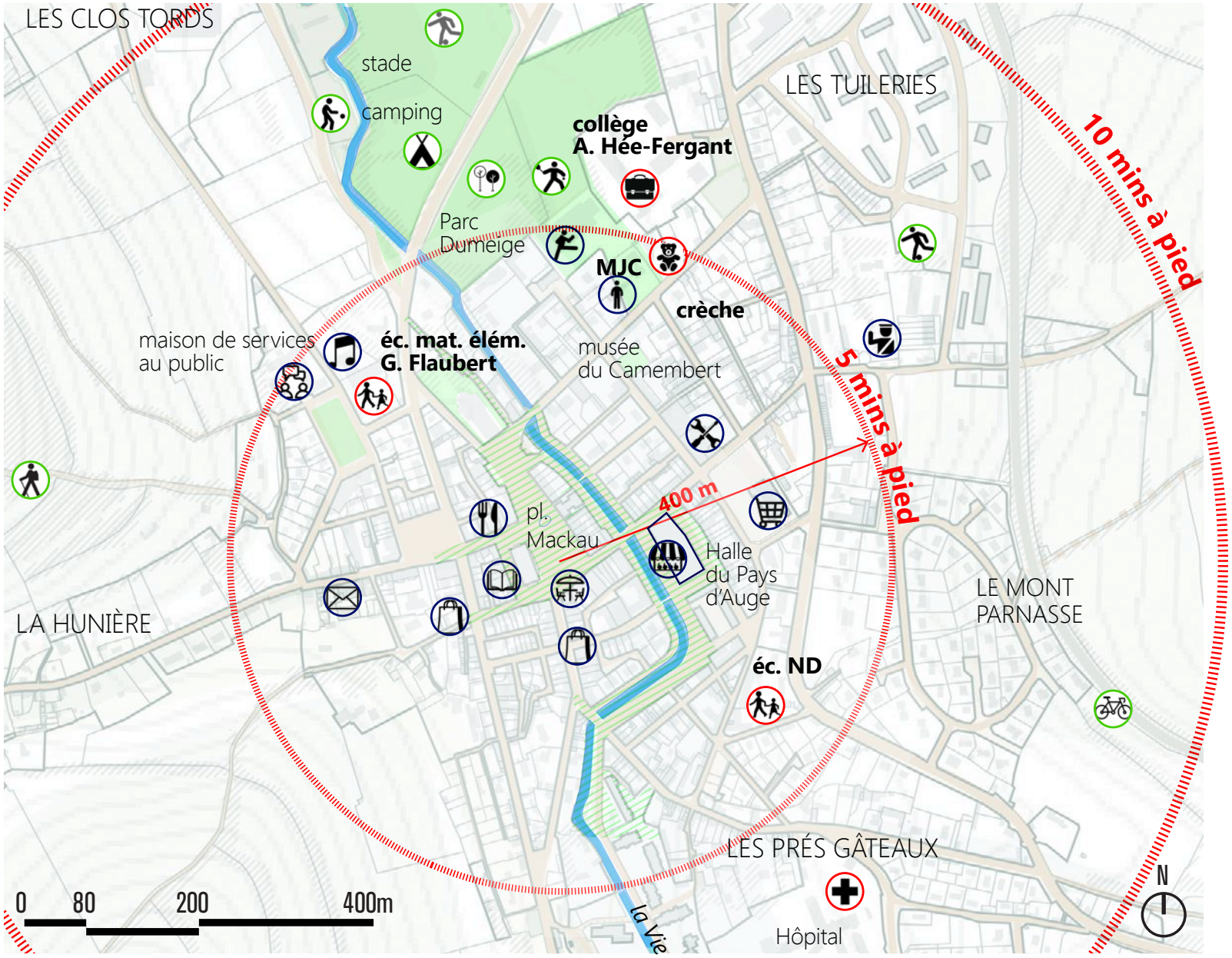
LA VILLE DU 1/4 HEURE: UN CENTRE-BOURG À L'ÉCHELLE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX

Améliorer les parcours depuis les quartiers vers les écoles, équipements et commerces

> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
«la ville du 1/4 d'heure»
les «courtes jambes» et l' accès aux écoles
une ville inclusive (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

> PLUS DE SENIORS DEMAIN?
auj.: 48% population > 60 ans
plus de personnes en situation de handicap (1/7 pers. en France)

> AMÉLIORER LE CONFORT ET L'INSTINCTIVITÉ DES PARCOURS

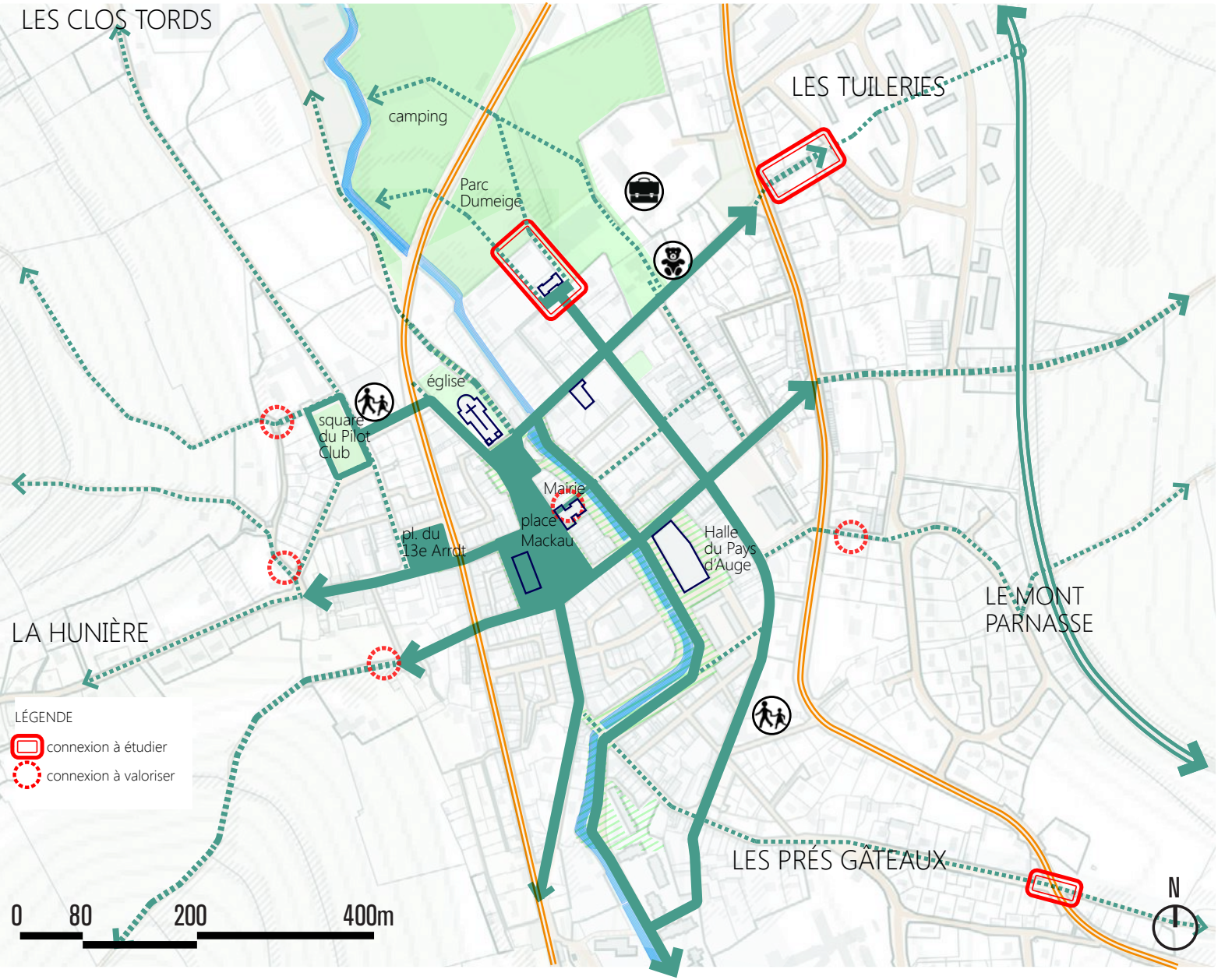


S'APPUYER SUR L' ARMATURE DU CENTRE-BOURG POUR CONFORTER LES MODES DOUX
Conforter une trame douce pour mieux connecter les quartiers au centre et à la campagne

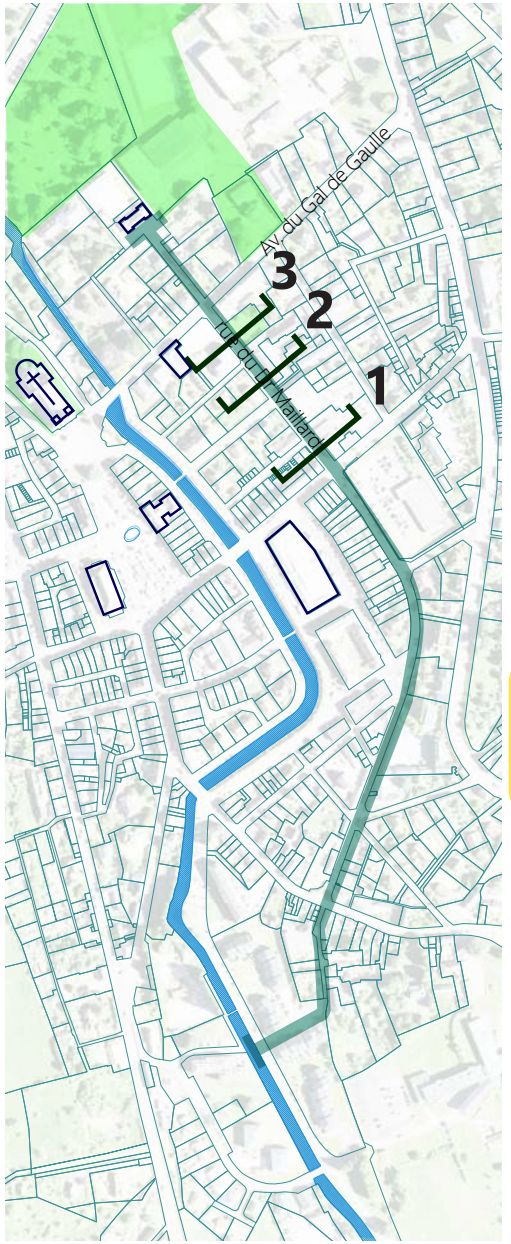
1/ DÉPARTEMENTALES DE TRAVERSÉE
2/ RUE DU PERRÉ / lien Est-Ouest entre coteaux
3/ L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE: la rue patrimoniale en lisière du Parc
4/ LES QUAIS: la promenade de la Vie
5/ LA RUE DU DOCTEUR MAILLARD: la traverse entre Vie et Select
6/ LES VOIES D'ACCÈS

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

>intégrer et développer les modes doux sur les rues majeures le permettant
> s'appuyer sur l' identité et la particularité de chacune des rues pour imaginer leur évolution future



Rue du Dr Maillard: un futur parcours «modes doux» privilégié depuis la Vie vers le Select et le Parc?
Une mise en scène à conforter vers le Sélect avec une réflexion sur le partage de la voirie





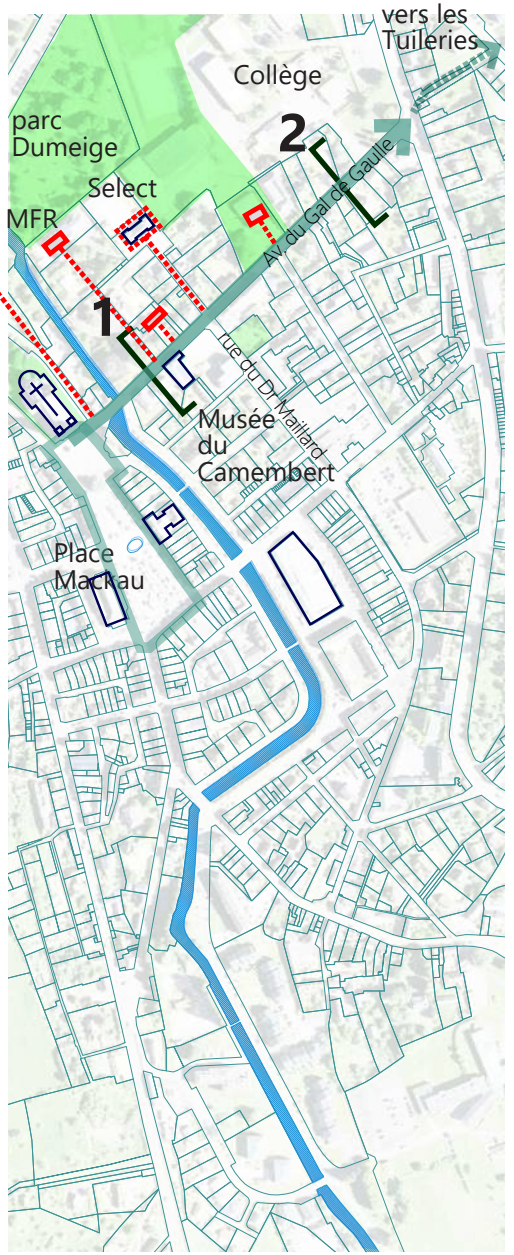
ATOUTS
> un lien entre la Vie et les Prés Gâteaux vers le Sélect et le Grand Parc?
> une desserte secondaire à l'échelle communale
> un gabarit de 10-11 m au Nord permettant de multiples usages

FAIBLESSES
> un déséquilibre actuel entre trottoirs/ modes doux et chaussée

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX
> quelle place redonner au piétons?
> quelle valorisation ici en lisière du Parc?



Av. du Gal de Gaulle: une rue patrimoniale d'exception et un lien potentiel fort entre les quartiers
Le Parc, les équipements et le centre-bourg





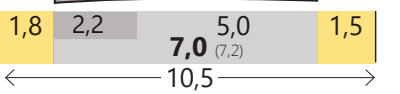
ATOUTS
> un lien entre place Mackau, les Tuileries, la Voie Verte
> des équipements au Nord (MJC, Gymnase, Maison Familiale Rurale, Collège)
> un patrimoine bâti avec une mise en scène unique depuis la rue
> une lisière plantée avec des arbres exceptionnels
> un gabarit de 10 m permettant de nombreux usages

FAIBLESSES
> un déséquilibre entre trottoirs/ modes doux et chaussée

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX
> quelle place redonner au piétons?
> quelle valorisation ici en lisière du Parc?
> permettre le trait d'union entre l'Avenue et les Tuileries

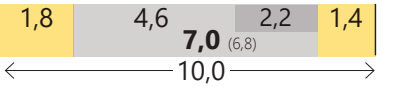


2
N°27





1
N°5



AV. DU GAL DE GAULLE
> une chaussée de 7m (avec ou sans pk)

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

un patrimoine architectural de qualité à valoriser

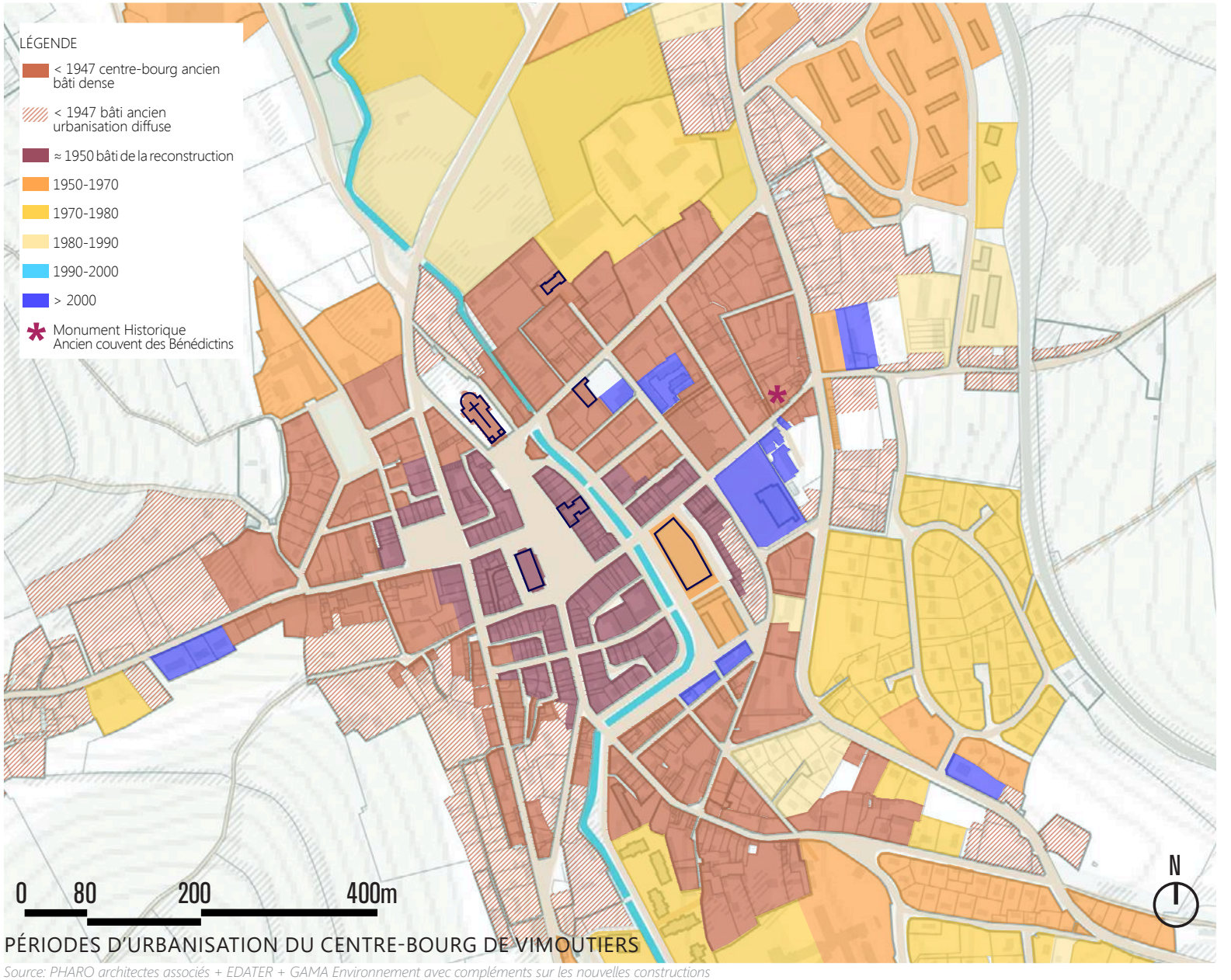
bâtiments à enjeux

Pôle muséal

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL DIVERSIFIÉ
Ville ancienne / reconstruction / moderne / contemporaine

UNE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE ISSUE DE L'HISTOIRE DE LA VILLE.

UN PATRIMOINE ANCIEN À CONFORTER.



PÉRIODES D'URBANISATION DU CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

Source: PHARO architectes associés + EDATER + GAMA Environnement avec compléments sur les nouvelles constructions

CENTRE-BOURG ANCIEN AVANT 1947 / UNE ARCHITECTURE VERNACULAIRE DE GRANDE QUALITÉ
Une architecture d'une grande richesse et diversité









MATÉRIAUX LOCAUX
brique / pierre / colombage...

ARCHITECTURE VERNACULAIRE
UN SOUCI DU DÉTAIL
un savoir-faire artisanal

GRANDE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

ANIMATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE
un contact valorisé à la rue
commerce / habitat / rares façades aveugles décorées

des jardins parfois













RECONSTRUCTION/ UNE BELLE RÉINTERPRÉTATION D' ARCHITECTURE LOCALE
Une architecture de reconstruction qui mériterait d'être mise en lumière



MATÉRIAUX LOCAUX + BÉTON
brique / pierre / ~~colombage...~~

ARCHITECTURE NORMANDE RÉINTERPRÉTÉE
UN SOUCI DU DÉTAIL
une diversité de mise en oeuvre

DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

ANIMATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE
un contact valorisé à la rue
commerce / habitat / rares façades aveugles

des jardins parfois en arrière de bâti













CONTEMPORAIN/ DES BÂTIMENTS AVEC UNE PERTE D'IDENTITÉ
un manque d'attention dans le rapport à la rue et à l'espace public



MATÉRIAUX ÉCONOMIQUES

ARCHITECTURE BANALISÉE
une perte d'identité

DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

DES REZ-DE-CHAUSSÉE NEUTRALISÉS
façades aveugles ou meurtrières / parking

peu de jardins / une majorité d'espaces
de parkings en enrobé









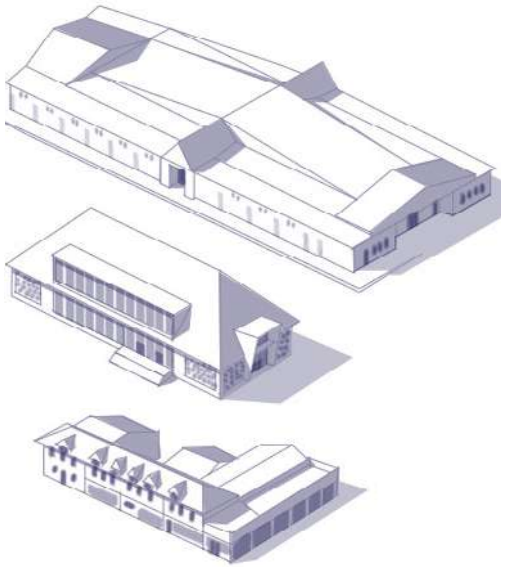
LES BÂTIMENTS ET PARCELLES BÂTIES À ENJEUX

des parcelles stratégiques à enjeux

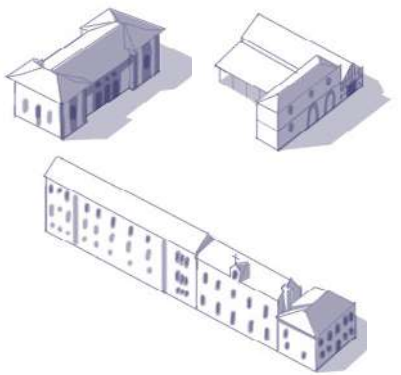
Sélect et parcelle du Secours Catholique, des destins liés entre centre-bourg et Parc

une attention à porter à l'acvenue du Général de Gaulle

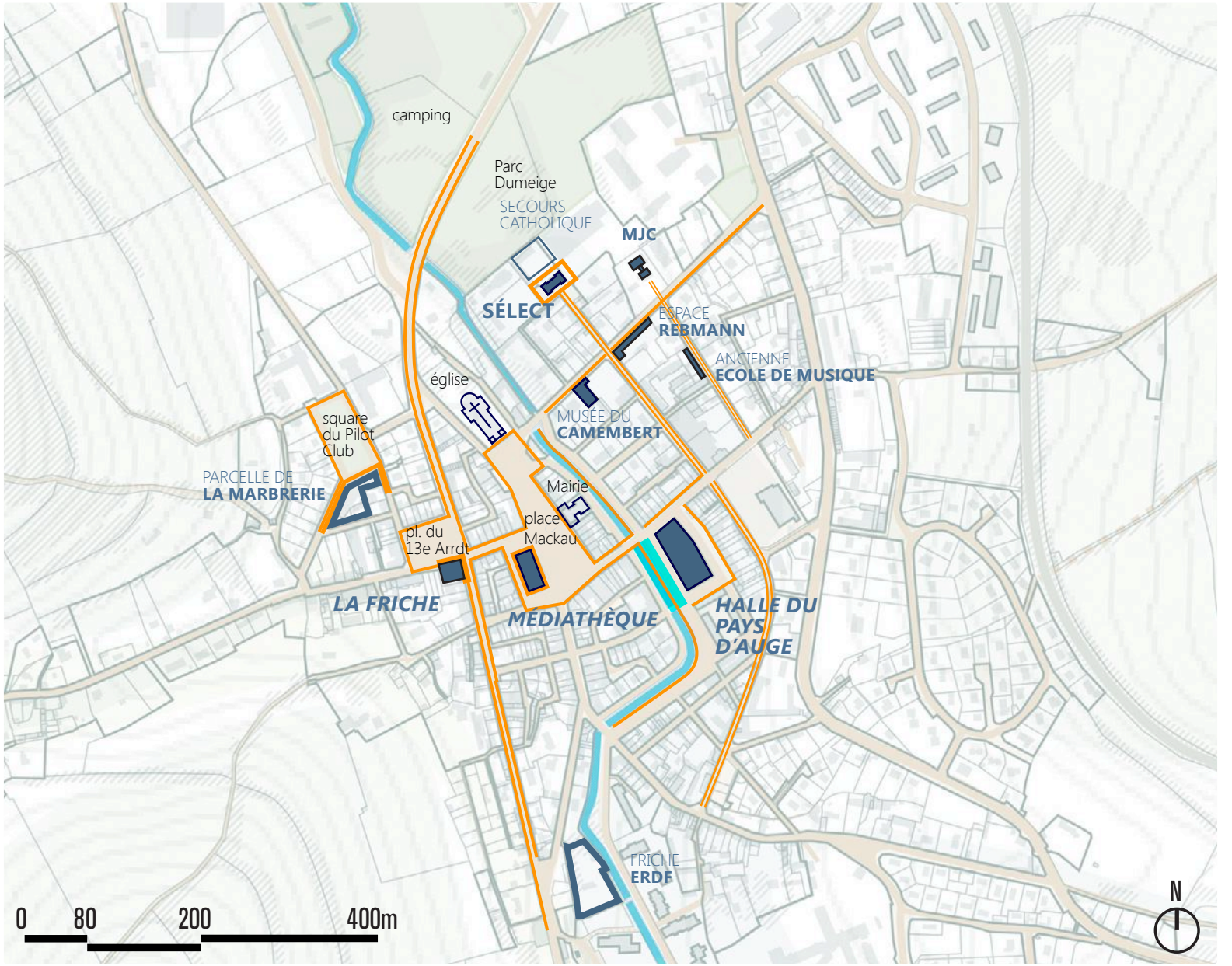
BÂTIMENTS ET PARCELLES BÂTIES À ENJEUX / VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL
Eviter les «coquilles vides» et réfléchir aux «chaises musicales» possibles



Halle du Pays d'Auge
Médiathèque
Friche sur la place du 13è Arrondissement
LES BÂTIMENTS SUR LES ESPACES PUBLICS MAJEURS (voir chapitre suivant)



Intégrer aux réflexions les différents bâtiments et parcelles à enjeux qui pourraient muter à court et moyen terme



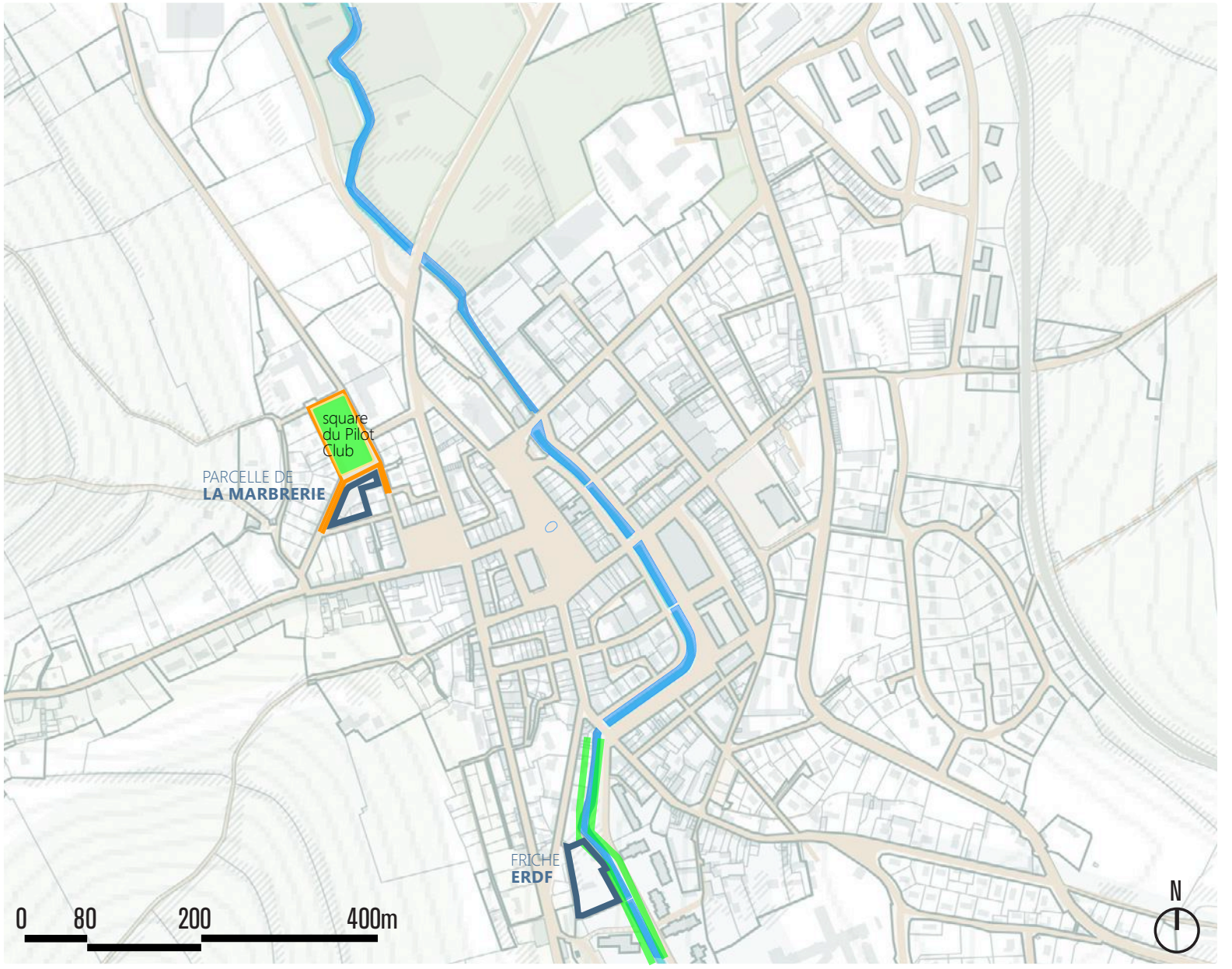
DES PARCELLES BÂTIES STRATÉGIQUES À ENJEUX
La parcelle de la Marbrerie et la Friche ERDF



LA PARCELLE DE LA MARBRERIE
Atouts:
> emplacement sur le square
> près du centre-bourg
> grande emprise parcellaire



LA FRICHE ERDF
Atouts:
> emplacement sur la boucle de la Vie
> près du centre-bourg
> grande emprise parcellaire



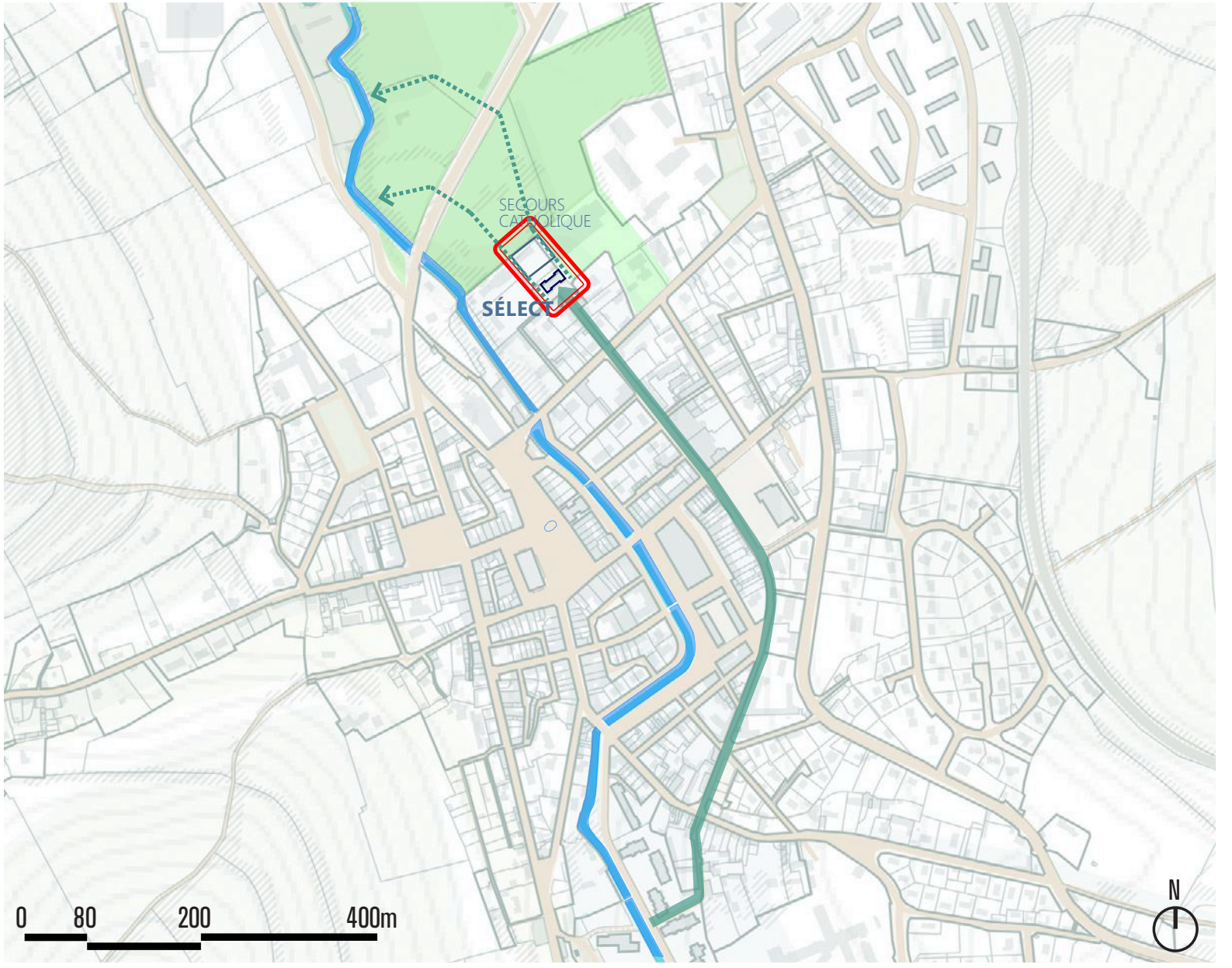
DES DESTINS LIÉS ENTRE CENTRE-BOURG ET «GRAND PARC»
Sélect et Parcelle du Secours Catholique



LE SELECT
Atouts:
> point stratégique
> dans la perspective de la rue du Dr Maillard
> une identité architecturale forte
> de belles hauteurs
> une histoire / patrimoine communal
faiblesses:
>présence d'amiante
> arrière contraint par la parcelle paroissiale

LA PARCELLE DU SECOURS CATHOLIQUE





UNE ATTENTION À PORTER À L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
un patrimoine d'avant-guerre qui se cherche une vocation / potentiel de mutation?



ESPACE REBMANN
Atouts:
> sur l'Av. patrimoniale du G[al] de Gaulle
> patrimoine communal
> histoire du site
> présence du square voisin

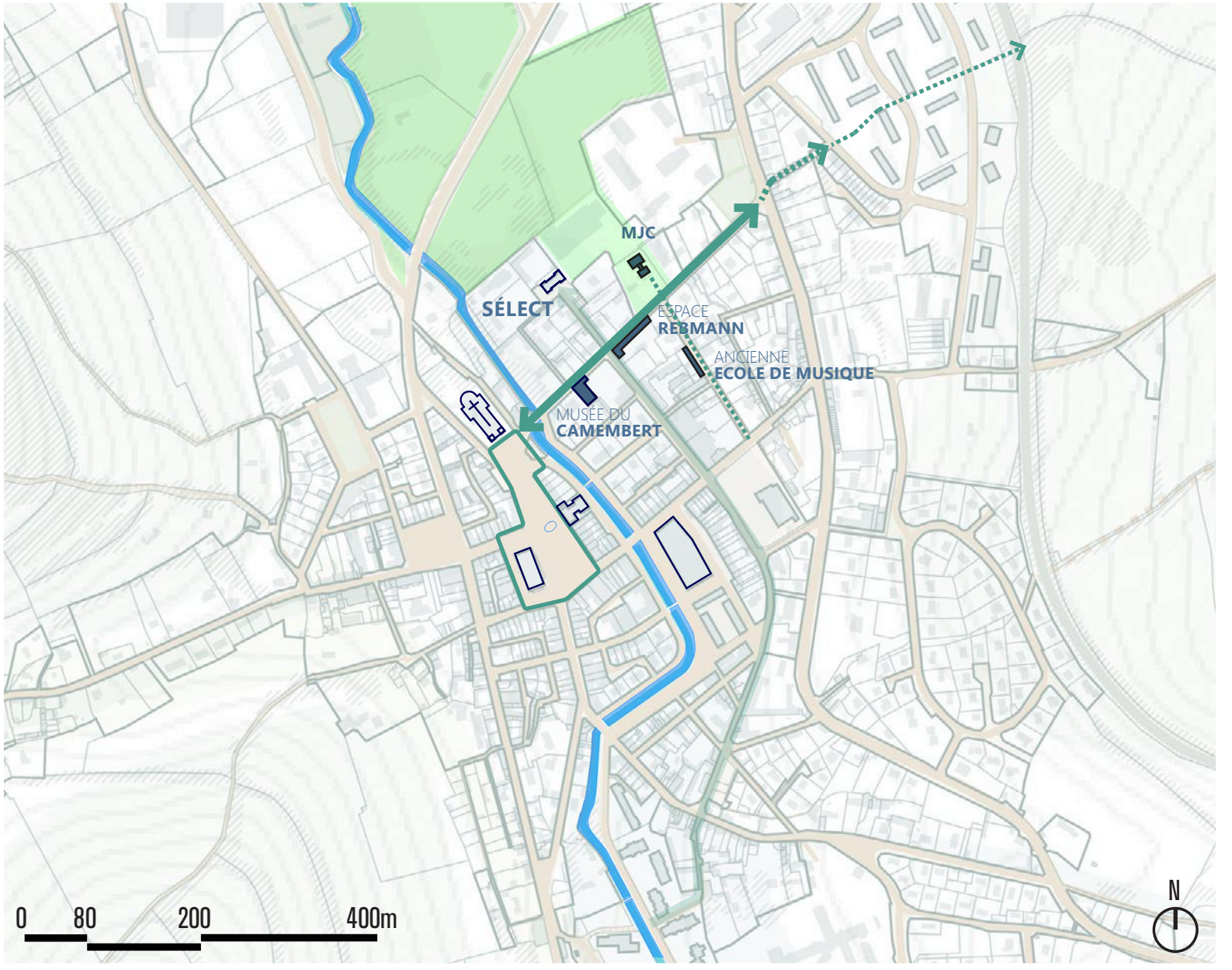
faiblesses:
>façades actuelles dévalorisées
> étroitesse du bâti
> coût de la réhabilitation?



MUSÉE DU CAMEMBERT



ANCIENNE ÉCOLE DE MUSQIUE



LES ESPACES PUBLICS MAJEURS

des espaces publics majeurs très centralisés

la Place Mackau

la place du 13ème Arrondissement

la place de la Halle du Pays d'Auge

DES ESPACES PUBLICS MAJEURS DU CENTRE-BOURG
Des places et squares majeures à réfléchir en synergie/ des espaces de quartier à intégrer aux réflexions

PLACE MACKAU, PLACE PRINCIPALE ET PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT:
> 2 places indissociables
>la Place Mackau comme place majeure de Vimoutiers: une place centrale avec les équipements identitaires du centre-bourg
>la place du 13e Arrondissement: une place annexe sans usage affirmé aujourd'hui

Enjeux:
> valoriser la place Mackau sans déprécier la place du 13e Arrondissement
> utiliser les outils adéquats en fonction du statut de chacune des places

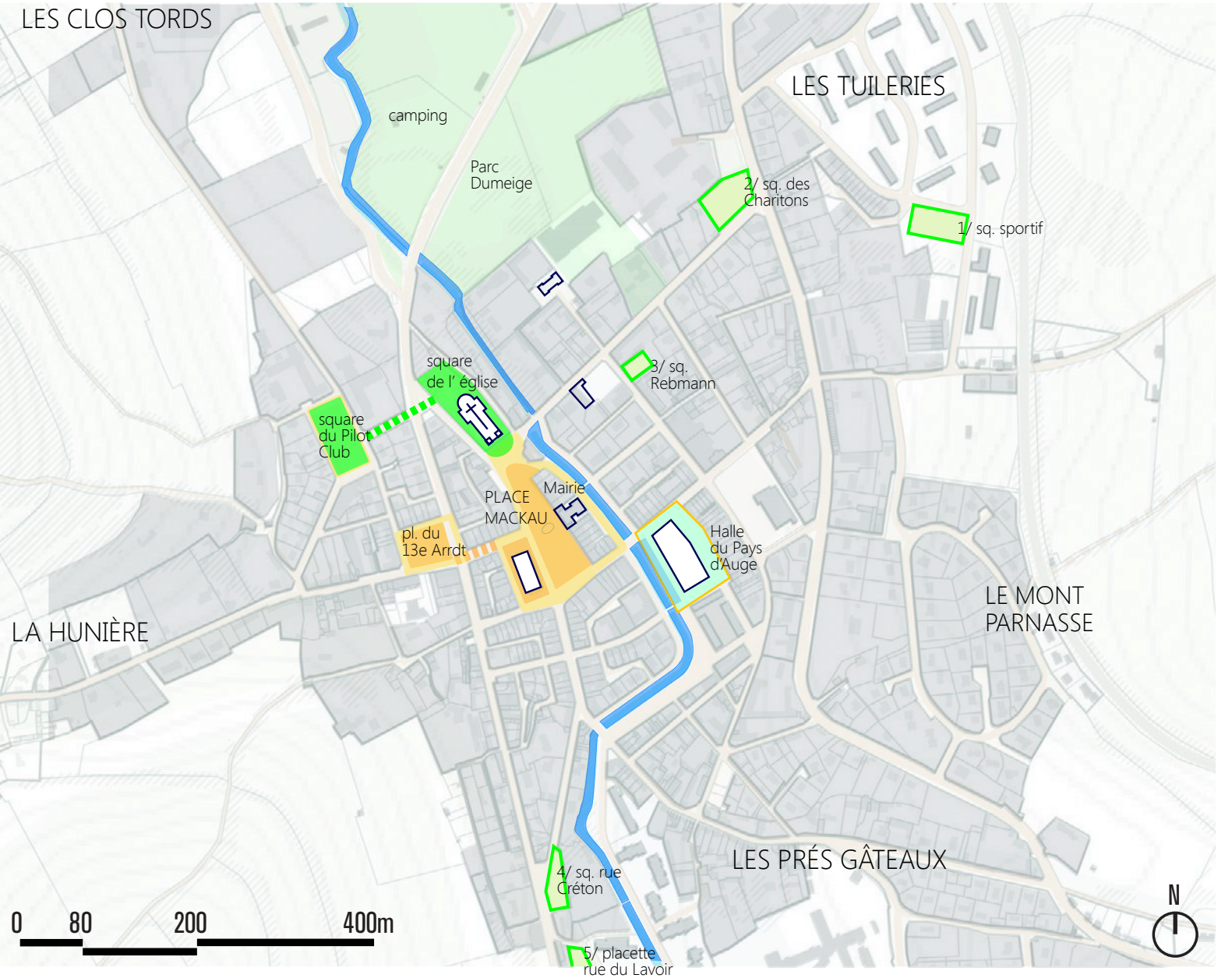
SQUARE DE L'ÉGLISE ET SQUARE PILOT:
> 2 squares voisins aujourd'hui similaires dans les usages

Enjeux:
> trouver une identité propre à chaque espace

«PLACE» DE LA HALLE DU PAYS D'AUGE sur les berges de la Vie
> une place indissociable des Halles et du rapport à la Vie
> des berges redéfinies dans le cadre du réaménagement des berges de la Vie

Enjeux:
> vers une redynamisation globale de la place avec un requestionnement de l'usage des Halles

ET DES SQUARES DE QUARTIER à intégrer dans la démarche globale de valorisation du cadre de vie:
1/ square sportif des Tuileries
2/ square des Charitons
3/ Square Rebmann
4/ Square rue Créton
5/ placette du Lavoir



PLACE MACKAU ET PLACE DU 13ÈME ARRDT: DES PLACES COMPLÉMENTAIRES
L'importance du maillon manquant de la rue du Quatorze Juin

PLACE CENTRALE - PLACE ANNEXE

stationnement

place d'accroche sur départementale

1 PLACE MACKAU

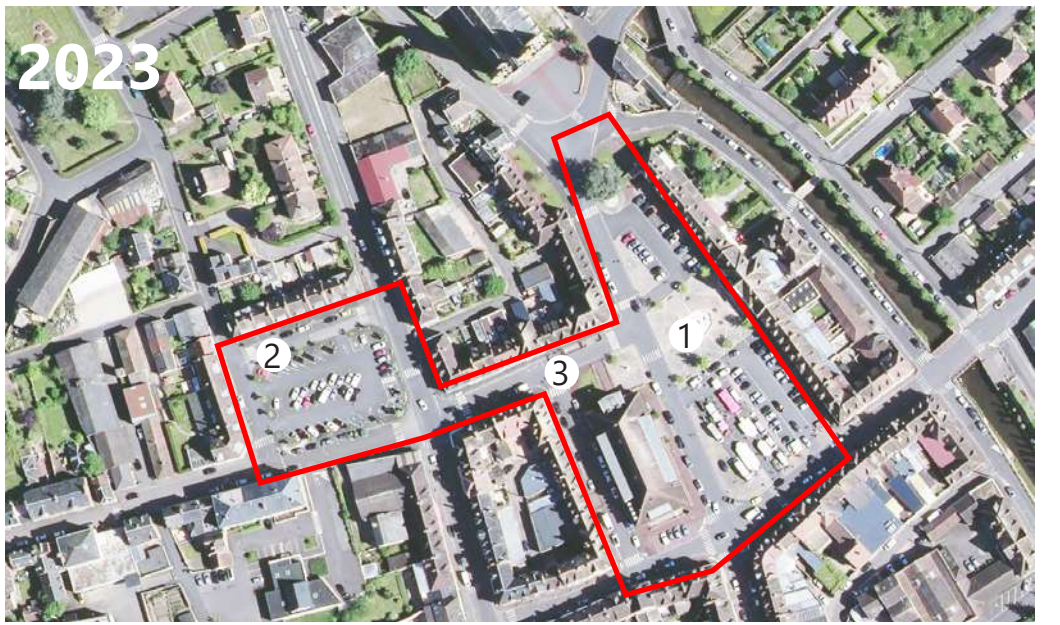
2 PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT

3 RUE DU 14 JUIN









LA PLACE MACKAU, LA PLACE MAJEURE
Une place centrale à redéfinir dans ses limites et ses usages

CONSTAT

UNE PLACE AJOURD'HUI DESSINÉE POUR DU STATIONNEMENT

> quel équilibre trouver entre stationnement et espace piéton?
> renverser le dessin avec une place tournée vers le piéton avec intégration de stationnement
> valider un nombre de places de stationnement à intégrer au projet du coeur de bourg

PEU D'USAGES AU QUOTIDIEN

ENJEUX

QUELLES LIMITES POUR LA PLACE?

> l'étirer jusqu'au square W. Bosworth, jusqu'aux berges de la Vie à travers la Mairie?

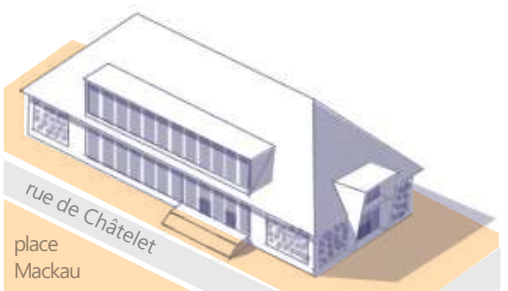
RETROUVER DES USAGES sur la place, un meilleur contact aux rez-de-chaussée des commerces

RETROUVER LA PLACE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX

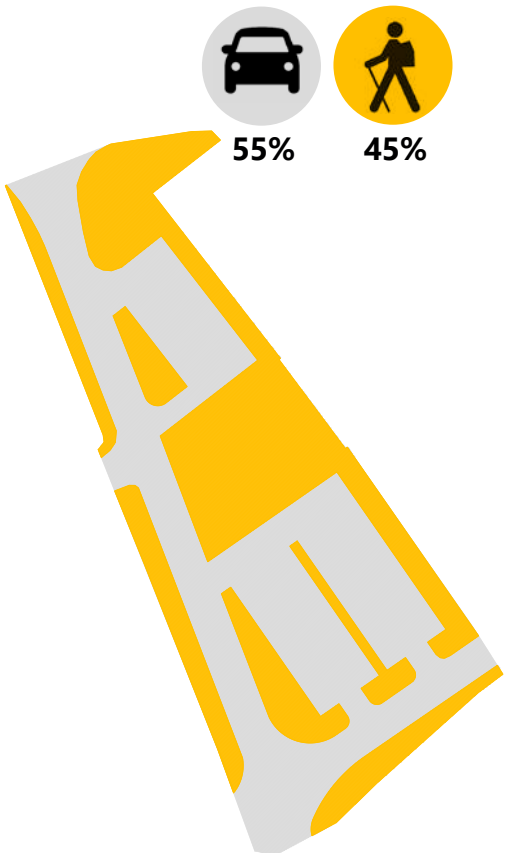
> s'appuyer sur les liens vers la Vie et la place du 13e Arrondissement

RÉINTÉGRER LA PLACE DE LA NATURE en coeur de bourg

REQUESTIONNER LE RAPPORT AVEC LA MÉDIATHÈQUE

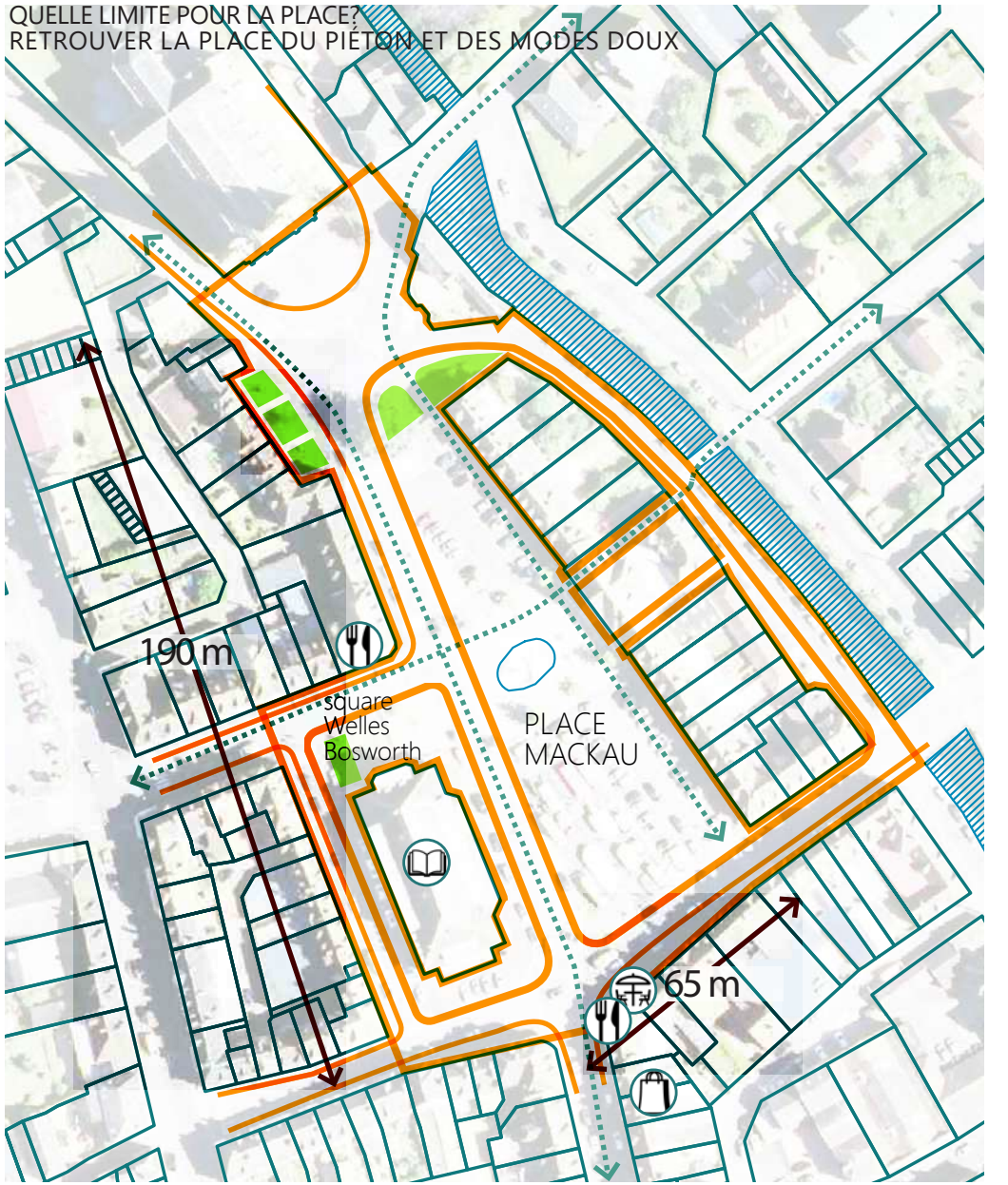


UNE PLACE AJOURD'HUI DESSINÉE POUR DU STATIONNEMENT

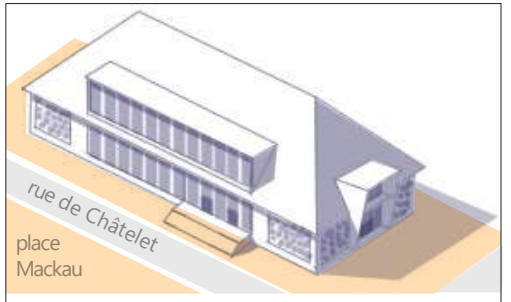


SURFACE : 7500 M2

QUELLE LIMITE POUR LA PLACE?
RETROUVER LA PLACE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX



LA MÉDIATHÈQUE: REDÉFINIR LE RAPPORT À LA PLACE MACKAU
Un équipement central introverti



Niveaux: R+1
Année construction: reconstruction

ATOUTS:
> situation centrale face à la Mairie
> face à la place Mackau
> identité architecturale forte
> patrimoine communal

FAIBLESSES:
> façades peu ouvertes sur la rue (notamment en angles)
> raccordements PMR très techniques
> entrée mal définie
> la rue Matie Harel est un espace arrière







LA PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT, LA PLACE VITRINE DEPUIS LA RD 916
Une place annexe pour les usages mais vitrine de Vimoutiers pour les passants

CONSTAT

UNE PLACE PARKING

> quel devenir dans une réflexion globale avec la place Mackau et à l'échelle du coeur de bourg?

PEU DE REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS ET PAS D'USAGES DE PLACE
> un nombre de commerces qui s'est réduit, avec une mutation des vitrines en habitation

UN PATRIMOINE ARBORÉ EN SOUFFRANCE SUR UNE PLACE TRÈS MINÉRALE
> des tilleuls en têtards pour une place

UN ATOUT FORT: SA VISIBILITÉ SUR LA D 916

ENJEUX

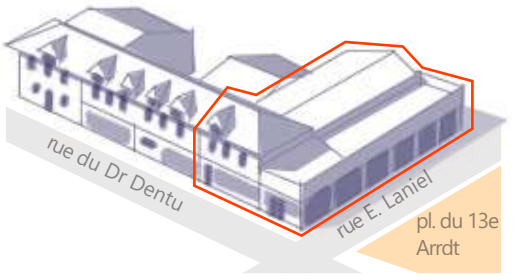
Quelle complémentarité avec la place mackau?

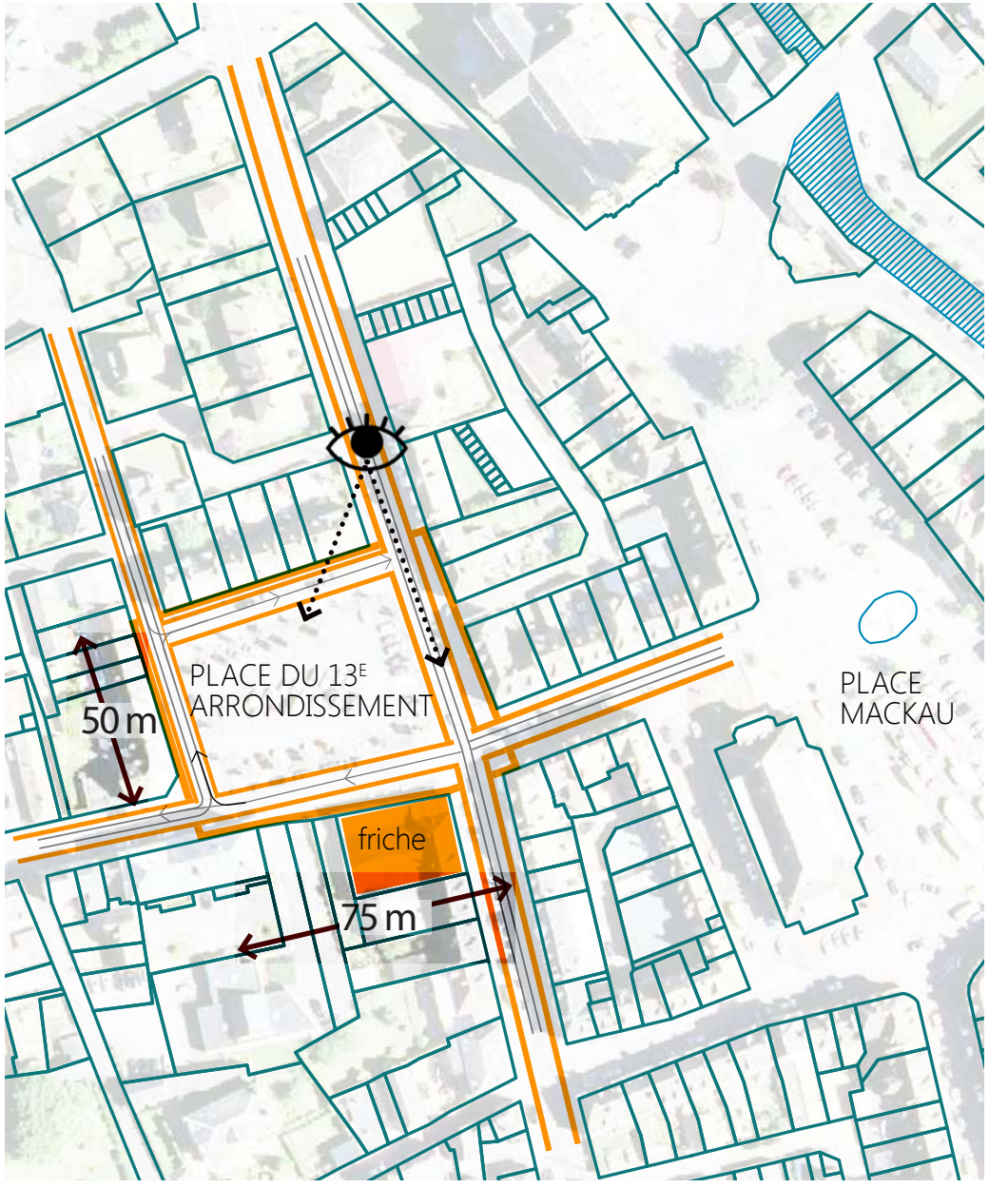
profiter de la reconversion de la friche pour repenser l'image de la place et ses usages

QUEL DEVENIR POUR LA FRICHE?
Pôle muséal?

INTÉGRER LA CIRCULATION DANS LES RÉFLEXIONS







PLACE DE LA HALLE: LA PLACE DES BERGES ET DE LA VIE
Un espace en coeur de bourg et sur la Vie, mais neutralisé par la Halle

CONSTAT

PAS VRAIMENT UNE PLACE AUJOURD'HUI

> un espace pour la Halle
> mais une Halle fermé

L'ESPACE DU CENTRE-BOURG OUVERT SUR LA VIE
> avec une valorisation des berges à venir

DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET SURDIMENSIONNÉS

UNE TOPOGRAPHIE PARTICULIÈRE

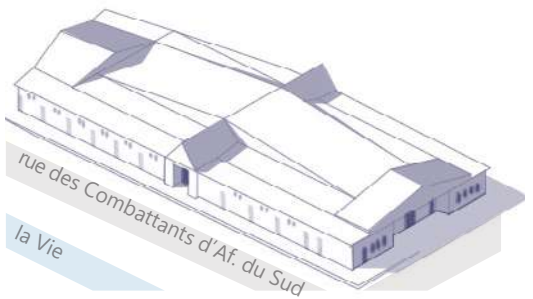
UNE HALLE FERMÉE QUI NEUTRALISE L'ESPACE

ENJEUX

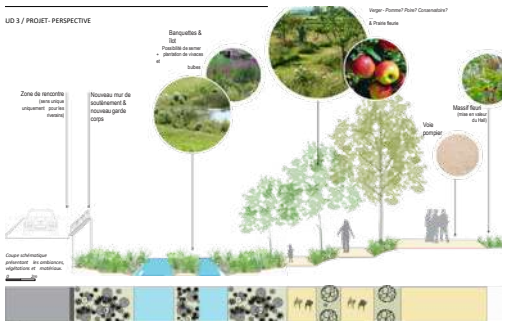
RÉANIMER LA HALLE
> un devenir et des usages intimement liés au devenir de la halle

INTÉGRER LE PROJET DES BERGES DANS LA RÉFLEXION PLUS GLOBALE DU CENTRE-BOURG

INTÉGRER L'ENSEMBLE DES PLACES PUBLIQUES ADJACENTES DANS LA RÉFLEXION

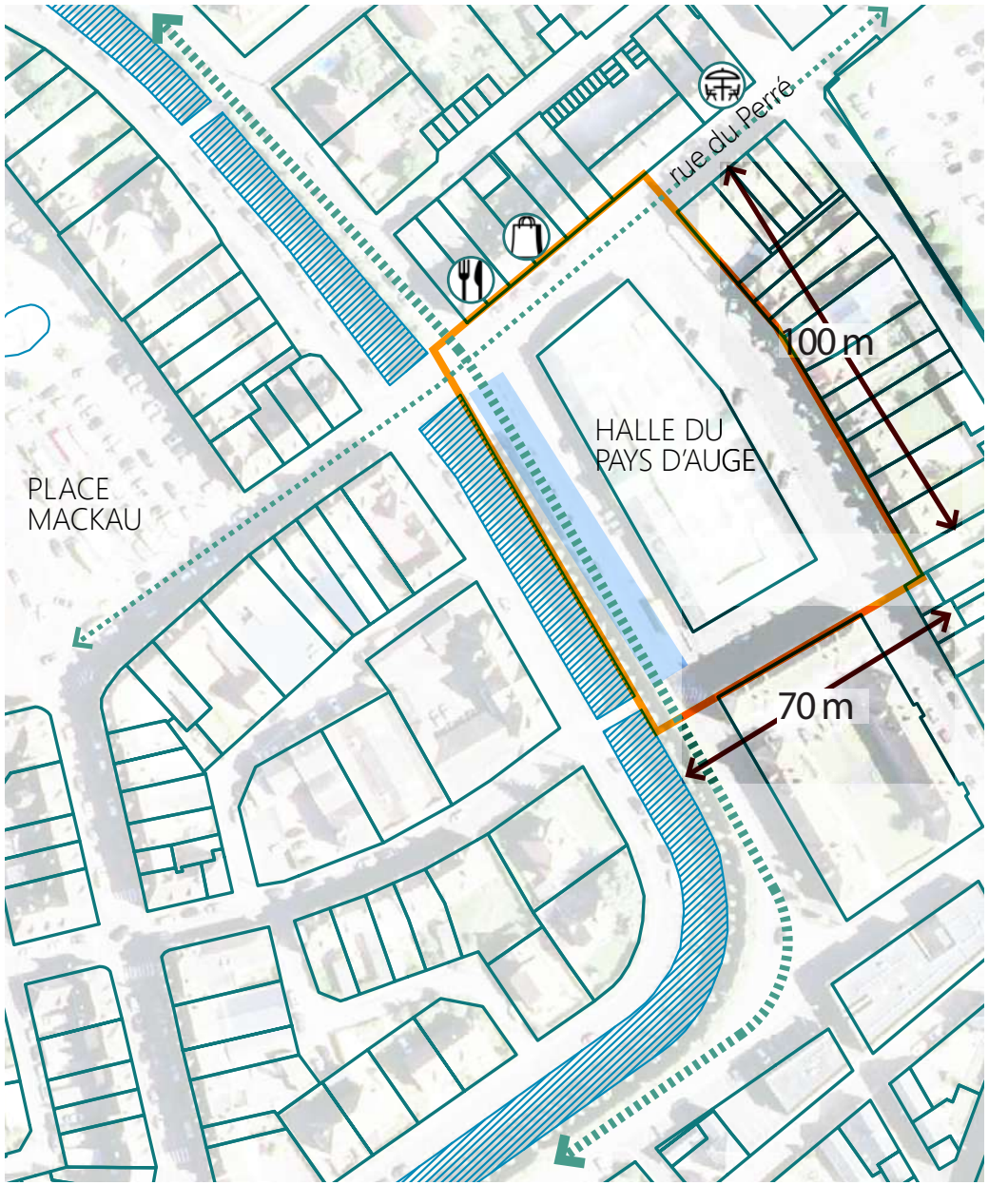




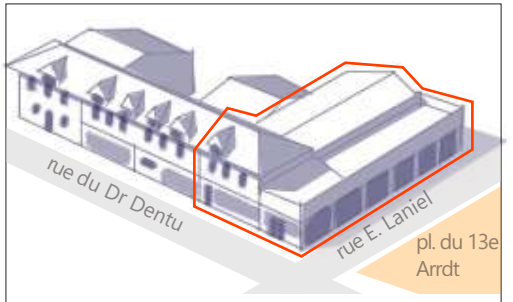




extrait AVP projet des berges



UN DUEL EN PERSPECTIVE POUR ACCUEILLIR LE PÔLE MUSÉAL
Friche place du 13e Arrdt: une belle visibilité sur la D916 <> Halle du Pays d'Auge en animation sur la Vie (projet en cours)





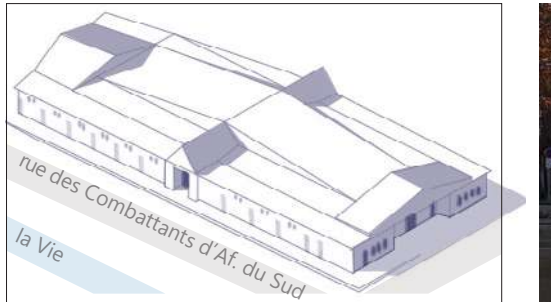


Surface S = plateau de 500 m2
Niveaux: R+1+c ou RdC
Année construction: reconstruction et ultérieur

ATOUTS:
> situation centrale face à la Mairie
> face à la place du 13e Arrondissement
> bonne visibilité sur la rue traversante du Dr Dentu

FAIBLESSES:
> place du 13e Arrondissement peu active
> atout et faiblesse de la Départementale





Dimensions: 73 x 34 m
Surface S = 2500 2
Niveaux: RdC
Année construction: reconstruction? < 1961 et réhabilitation entre 1975 et 2020

ATOUTS:
> situation en coeur de ville
> sur la Vie et les berges reconverties
> patrimoine communalet foncier

FAIBLESSES:
>peu d'usages aujourd'hui
> une volumétrie et une hauteur difficiles à exploiter
> une façade datée et peu valorisante
> très peu d'ouvertures sur la rue









VERS QUEL PÔLE MUSÉAL?
Un espace et une programmation à définir et préciser ensemble

DESSINER UNE PROGRAMMATION

RACONTER UNE/ DES HISTOIRE(S)

Musée du Camembert







+ Char Tigre







+ Vimoutiers et son histoire ?











CHAPITRE 3
COMMERCE ET HABITAT

LE TISSU COMMERCIAL ET LE PARCOURS MARCHAND

Le contexte sur la zone de chalandise

La commercialité du centre

Les pôles générateurs de flux

Le stationnement, un facteur de commercialité

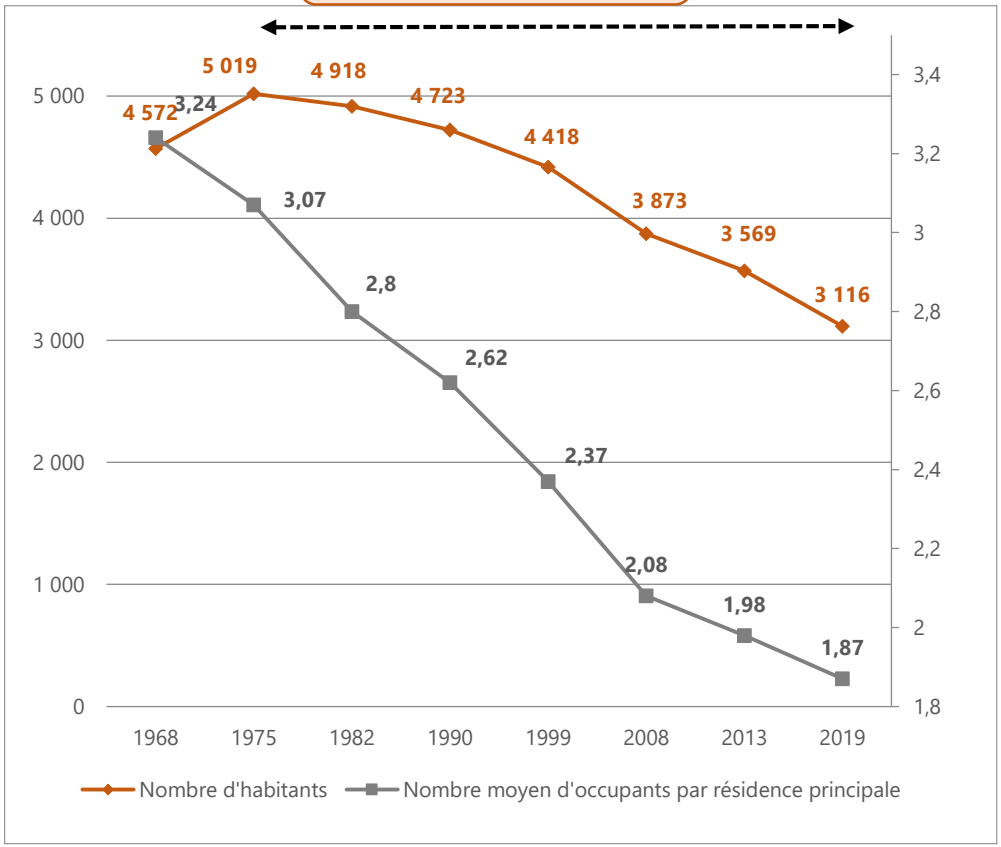
La place centrale, support de manifestations à motif d'attractivité

LE CONTEXTE SUR LA ZONE DE CHALANDISE
Une diminution de la population à l'échelle de la ville de Vimoutiers et de la CC

Vimoutiers

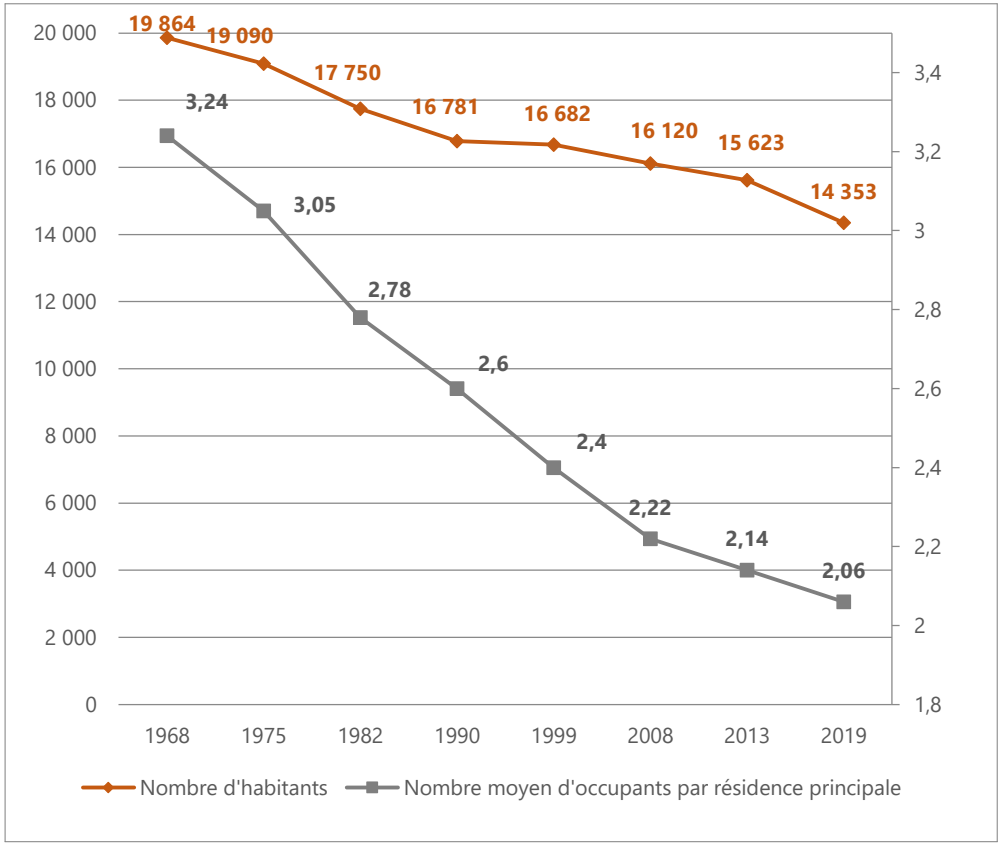
Perte de 1 903 habitants entre 1975 et 2019

Entre 2013 et 2019
Solde naturel: -1,6%
Solde migratoire: -0,6%



CC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Entre 2013 et 2019
Solde naturel: -0,8%
Solde migratoire: -0,6%



Source: INSEE

LE CONTEXTE SUR LA ZONE DE CHALANDISE
La dynamique de consommation et la typologie de clientèle: indicateurs sociodémographiques

. Un taux de logements vacants en hausse depuis 2013 mais qui en 2021 a diminué à nouveau pour atteindre les 16%. De nombreux logements inoccupés avant 2021 ont été achetés.

. L'augmentation de la part des résidences secondaires notamment dans la CC permette d'envisager une augmentation du niveau de vie moyen et du pouvoir d'achat. En revanche, il est observé une diminution de la part des cadres (4,6% à Vimoutiers).

. Le taux de chômage est important (22% à Vimoutiers contre 14,2% dans la CC)

. L'indice de concentration est très fort. Vimoutiers garde son rôle de pôle économique attractif en terme d'emplois, ce qui implique une fréquentation par les actifs en journée.

		Commune de Vimoutiers		CC des Vallées d'Auge et du Merlerault		Département de l'Orne	
Population		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Répartition des deux tranches d'âge	< 15 ans	13,7%	12%	16,3%	14,6%	17,5%	16,3%
	> 60 ans	20,3%	24,2%	19,9%	23%	17,5%	20,4%
Logement		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Part des logements vacants		14,5%	20,7% 16,2% en 2021	13,1%	15,6%	10,4%	11,2%
Dépendance clientèle extérieure		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Part des logements secondaires		4,8%	5,1%	14,8%	14,9%	10,6%	10,5%

	Commune de Vimoutiers		CC des Vallées d'Auge et du Merlerault		Département de l'Orne	
Emploi, qualification et revenu	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Indicateur de concentration d'emploi	153,3	163,9	102,5	104,5	100,7	100,6
Taux de chômage des 15-64 ans	19,9%	22,1%	13,4%	14,2%	12,7%	12,8%
Part de la population non scolarisé de plus de 15 ans sans diplôme	×	42,9%	×	33,3%	×	29,3%
Part des actifs cadres et prof. intellectuelles supérieures ayant un emploi	8,3%	4,6%	6,9%	5,2%	8,7%	8,9%
Part des actifs ouvriers ayant un emploi	27,1%	25,4%	33%	34,3%	29,9%	28,2%
Revenu médian en 2020	×	19 050 €	×	19 730 €	×	20 800 €

Source: INSEE

LA COMMERCIALITÉ DU CENTRE-VILLE

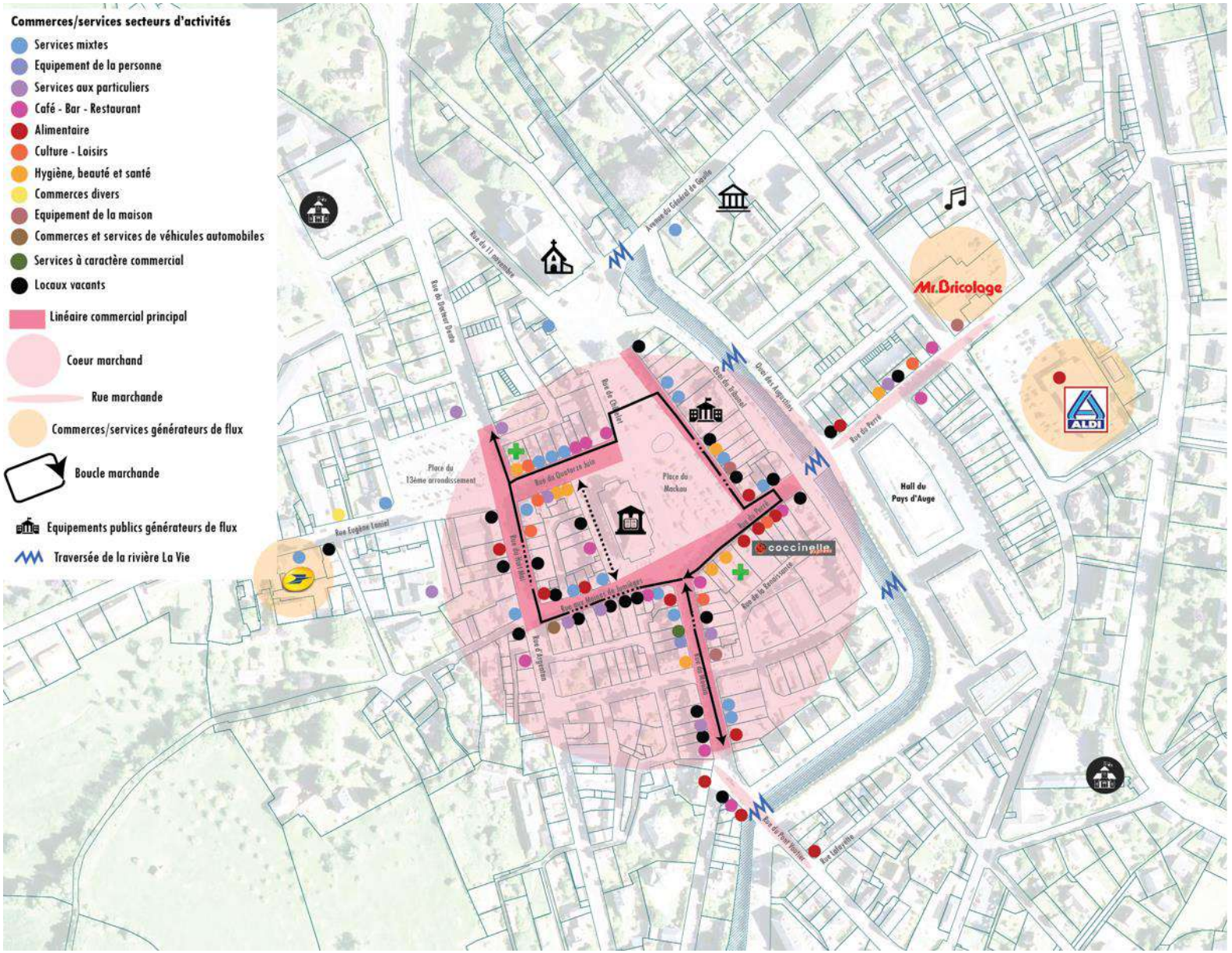
Une offre commerciale organisée autour d'une boucle marchande en partie fragmentée notamment par la vacance

L' offre commerciale du centre-ville de Vimoutiers est présente:
- Place du Mackau,
- Rue du Perré,
- Rue aux Moines de Jumièges,
- Rue du Huit Mai,
- Rue du Quatorze Juin.

Il constitue un linéaire commercial représentant une boucle marchande pour le piéton.

Le cœur marchand s'étire sur la rue du Moulin au sud et la rue du Perré à l'est en face du Hall du Pays d'Auge.

Des axes structurants marqués par la vacance, notamment rue Aux Moines de Jumièges, témoignant de la discontinuité des linéaires marchands.



LES PÔLES GÉNÉRATEURS DE FLUX
Un centre-ville à l'échelle du piéton

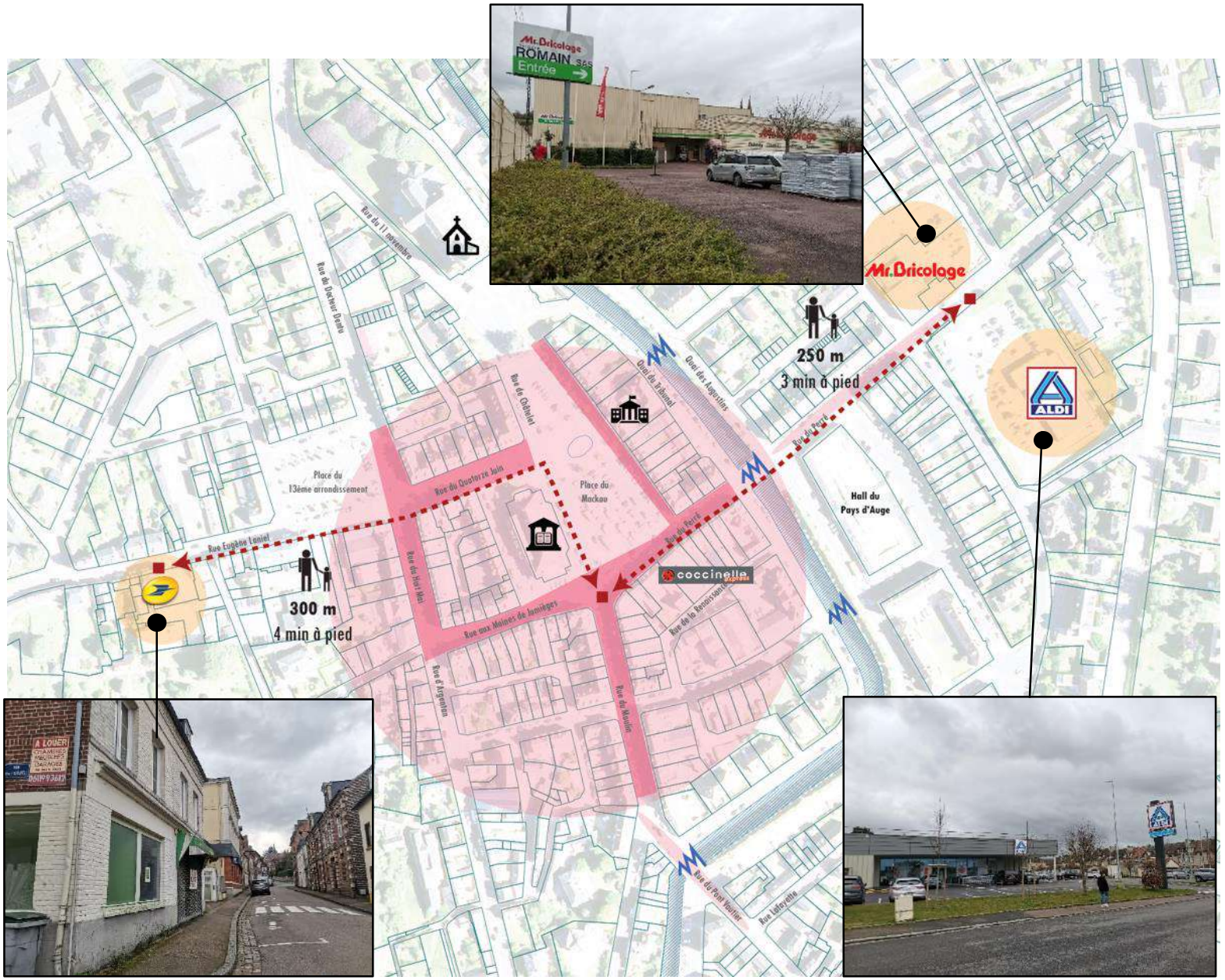
Trois pôles générateurs de flux se situent en dehors du cœur marchand:

- Le supermarché Hard dicount Aldi et le magasin Monsieur Bricolage localisés rue du Perré. Depuis la place du Mackau, on y accède en traversant la rivière de La Vie.
- La Poste, rue Eugène Laniel.

Le cœur marchand bénéficie de la proximité des équipements publics: Mairie, médiathèque, et église.



Pont au-dessus de la rivière de La Vie au niveau de la rue du Perré

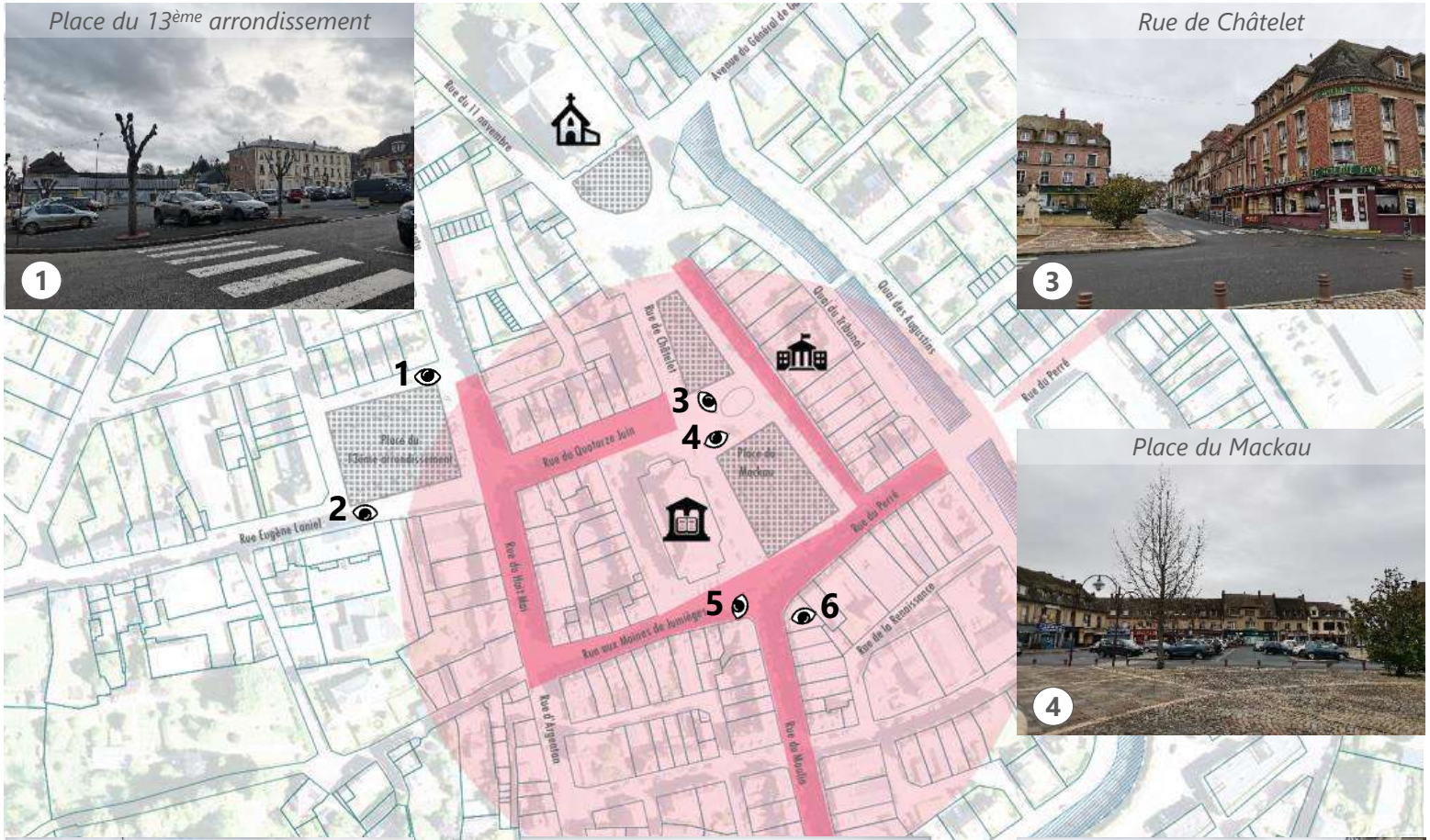


LE STATIONNEMENT, UN FACTEUR DE COMMERCIALITÉ
Une offre de stationnement qui constitue un atout

Le centre-ville de Vimoutiers dispose de 4 places dédiées au stationnement, permettant ainsi de faciliter l'accès aux différents équipements publics (Mairie, Elise, Médiathèque) et favorisant l'acte d'achat des clients des commerces.:

- Place du Mackau: zone bleue d'1h30, une partie de la place est utilisée pour le marché du lundi et du vendredi
- Place rue du Châtelet,
- Place du 13ème arrondissement: facilite le stationnement de la dizaine de salariés du Crédit Agricole,
- Place devant l'église, qui est très utilisée pour les mariages et les enterrements.

Le stationnement est présent aussi sur les voiries.



Place du 13ème arrondissement

Rue de Châtelet

Place du Mackau

Place du 13ème arrondissement



Rue du Perré
Vue depuis le restaurant L'Equerre



Rue aux Moines de Jumièges



LA PLACE CENTRALE, SUPPORT DE MANIFESTATIONS À MOTIF D'ATTRACTIVITÉ
Le marché forain de plein air

Deux marchés forains ont lieu le lundi après-midi et le vendredi matin sur la Place du Mackau.

Seul 2-3 marchands sont présents le lundi: maraîcher, fromager…

Le vendredi matin, une dizaine d'étals sont installés. Il y a aussi bien de l'alimentaire (maraicher, poissonnier, fromager…) que de l'habillement et de l'accessoires.

Le marché, avant la seconde guerre mondiale





Le marché, aujourd'hui







...MAIS DES CONCURRENCES À PROXIMITÉ
Les marchés forains aux alentours de Vimoutiers

Le lundi matin a lieu le marché dans la Halle de Saint-Pierre-sur-Dives à Saint-Pierre-en-Auge.
Construite à l'initiative des moines de l'abbaye entre le XIe et le XVIe siècle, l'imposante halle de Saint-Pierre-sur-Dives est un des fleurons du patrimoine médiéval normand.
Classée parmi les plus grandes de France grâce à ses 70 m de long pour 20 mètres de large, elle conserve aujourd'hui encore sa vocation commerciale en accueillant l'authentique marché du lundi matin et plusieurs foires annuelles. De nombreuses autres manifestations y sont organisées tout au long de l'année : salons, concerts et marché de noël.

A Camembert, le marché fermier a lieu le vendredi soir.

Le samedi matin, seule la ville de Lisieux, à 30 min en voiture de Vimoutiers, accueille le marché.

Km - Temps trajet voiture	**Vimoutiers**	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		Après-midi				Matin		
6,7 Km - 10 min	Camembert - Domaine La Malherbière					Soir (17h-20h)		
10,3 Km - 11 min	Livarot-Pays d'Auge				Matin			
18,7 km - 16 min	Gacé				Matin			
22,6 km - 24 min	Orbec			Matin				
25,6 km - 25 min	Saint-Pierre-en-Auge	Matin						
26 km - 26 min	Mézidon Vallée d'Auge							Matin
31 km - 29 min	Argentan		Matin			Matin		
28 km - 31 min	Lisieux			Matin			Matin	Matin
41 km - 40 min	L'Aigle		Matin					Matin



La Halle de Saint-Pierre-sur-Dives à Saint-Pierre-en-Auge



Marché de Livarot





Marché de l'Aigle



LES INDICATEURS D'ATTRACTIVITÉ

L'offre commerciale en hypermarché, supermarché et hard discount

La diversité commerciale du centre-ville

La densité commerciale

Les locomotives commerciales

Les enseignes nationales

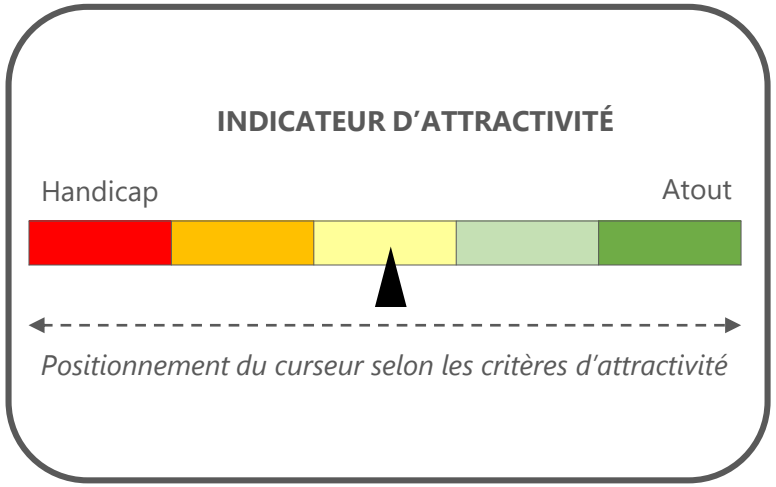
La vacance commerciale

Les valeurs locatives et de vente

La transformation des locaux commerciaux en logements

Les évènements et animations

La vente de produits fermiers et l'accueil à la ferme



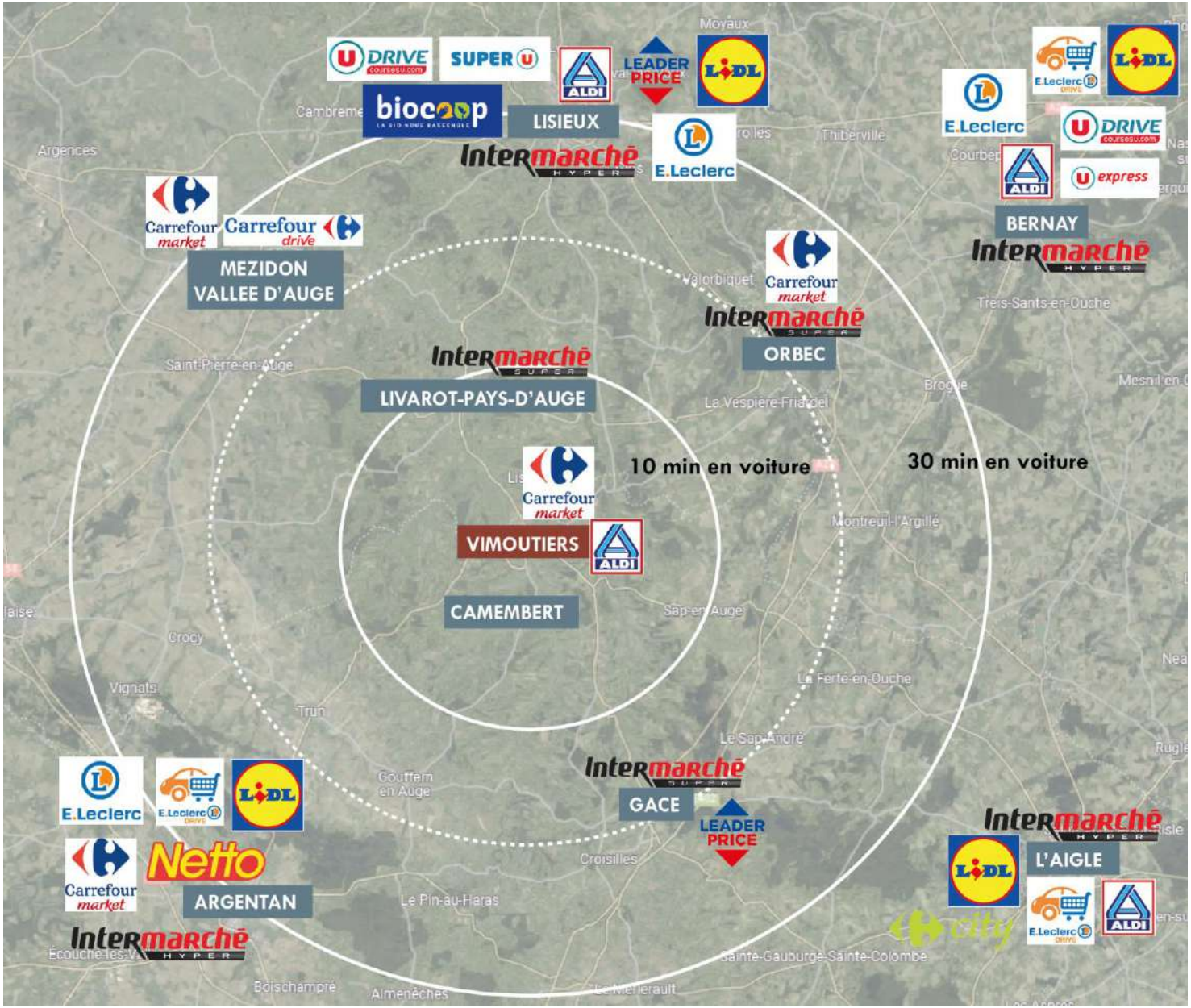
L'OFFRE COMMERCIALE EN HYPERMARCHÉ, SUPERMARCHÉ ET HARD-DICOUNT
Une concurrence forte en terme d'intensité de l'offre commerciale à proximité de la ville

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ
Handicap — Atout

L'offre en hypermarchés, supermarchés, Drive et hard discount est abondante et diversifiée à 30 min en voiture de Vimoutiers.

L'enseigne Intermarché est majoritaire. Elle est présente à Vimoutiers, Livarot-Pays-d 'Auge, Gacé, Orbec, Argentan, L'Aigle, Lisieux et Bernay.

Les hypermarchés E.Leclerc et Drive d'Argentan (5 150 m² de surface totale) et de Lisieux attirent pour les achats hebdomadaires et exceptionnels.



L'OFFRE COMMERCIALE EN HYPERMARCHÉ, SUPERMARCHÉ ET HARD-DICOUNT

…Une concurrence atténuée grâce à la clientèle captive et la clientèle recherchant une expérience client en centre-ville

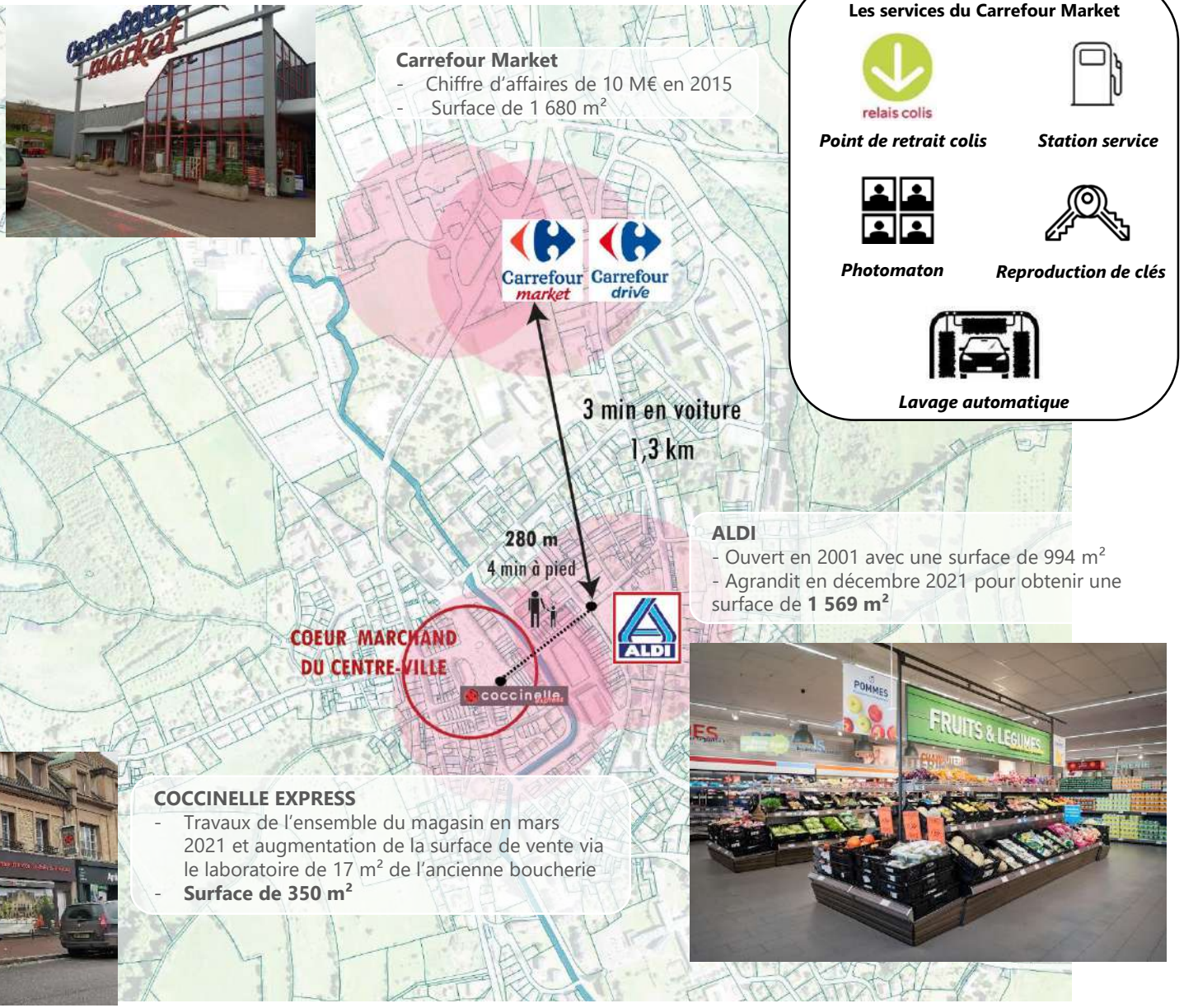
INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

Le centre-ville de Vimoutiers dispose d'une supérette Coccimarket Express répondant aux besoins de proximité.

A 4 min à pied de celle-ci se trouve le hard discount Aldi qui propose une variété de produits à prix réduits.

A 3 min en voiture du centre-ville, on trouve un Carrefour Market et Drive pour les achats du quotidien et hebdomadaire.



Carrefour Market
- Chiffre d'affaires de 10 M€ en 2015
- Surface de 1 680 m²

Les services du Carrefour Market

relais colis
Point de retrait colis

Station service

Photomaton

Reproduction de clés

Lavage automatique

ALDI
- Ouvert en 2001 avec une surface de 994 m²
- Agrandit en décembre 2021 pour obtenir une surface de **1 569 m²**



COCCINELLE EXPRESS
- Travaux de l'ensemble du magasin en mars 2021 et augmentation de la surface de vente via le laboratoire de 17 m² de l'ancienne boucherie
- **Surface de 350 m²**

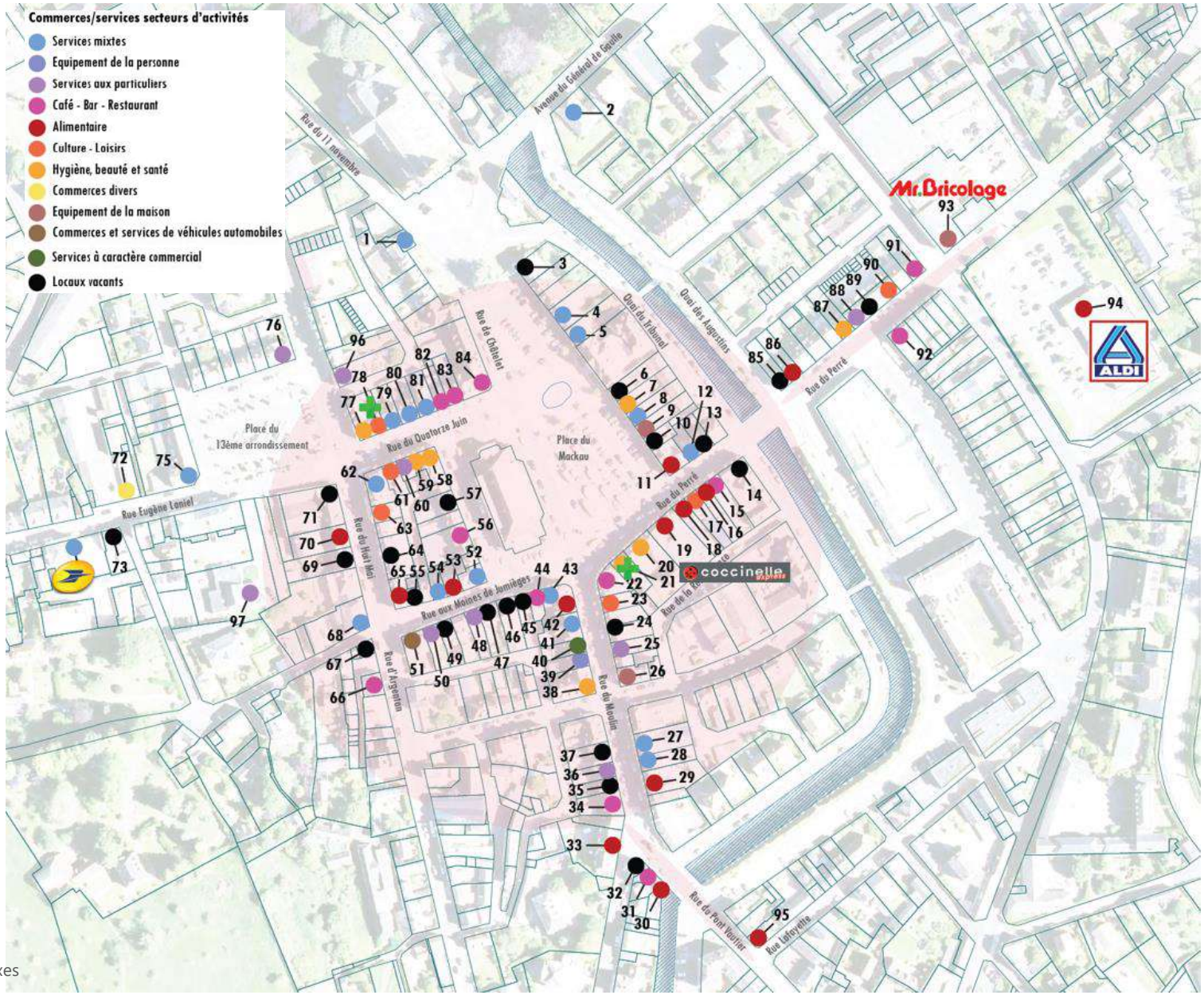
LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

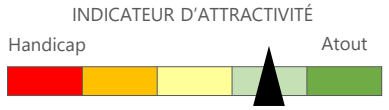
. **97 Cellules commerciales dont 22 vacantes**

. Un nombre important de cellules commerciales, confirmant le **statut de centralité de Vimoutiers**



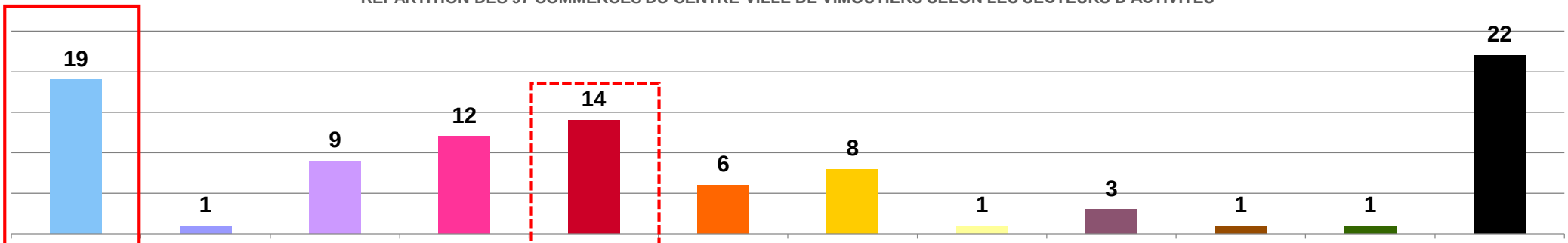
Source: N° sur carte -> Information commerces en annexes

LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée



. Le centre-ville de Vimoutiers propose une offre majoritaire en services mixtes: agences d'assurance, banques, agences immobilières
. L'alimentaire arrive en deuxième position avec 14 commerces: boulangerie, charcuterie, boucherie, poissonnerie, chocolatier, supérette, ALDI…
. Il n'y a plus de magasin dédié à l'habillement de la personne en centre-ville

RÉPARTITION DES 97 COMMERCES DU CENTRE-VILLE DE VIMOUTIERS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



Dont
. 5 agences d'assurance
. 6 banques
. 4 agences immobilières

. 1 bijouterie

Dont
. 6 salons de coiffure

Dont 5 restaurants

Dont
. 4 boulangeries
. 2 boucheries
. 1 charcuterie
. 1 poissonnerie
. 1 supérette Coccimarket
. 1 Supermarché Aldi
. 1 épicerie fine

Dont
. 2 marchands de journaux
. 1 librairie
. 1 fleuriste

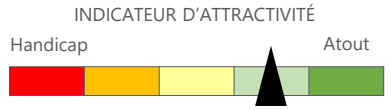
Dont
. 2 pharmacies
. 1 laboratoire médicale
. 1 magasin d'optique

Dont
. Monsieur Bricolage
. 1 concept store déco

Constat à l'échelle nationale:

Fragilisation et diminution des activités de l'équipement de la personne liées à la concurrence internet, au fast fashion et à la seconde main internet

LA DENSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une densité commerciale en nombre de commerces similaire au centre-ville de L'Aigle



La densité moyenne du centre-ville de Vimoutiers est de 24 commerces pour 1000 habitants. Une densité qui est comparable à celle de L'Aigle (23 commerces pour 1000 habitants).

Comparativement à L'Aigle, le centre-ville de Vimoutiers propose une offre alimentaire plus conséquente.
La part des services mixtes est similaire aux deux communes.

			Evaluation de la densité commerciale pour 1000 habitants	
	Commune de VIMOUTIERS	**Commune de L'AIGLE**	**VIMOUTIERS**	**L'AIGLE**
Offre commerciale dans le centre-ville	**3 116 habitants**	**7 961 habitants**	1 000 habitants	1 000 habitants
Services mixtes	19	43	6	5
Equipement de la personne	1	29	0	4
Services aux particuliers	9	24	3	3
Café-bar-restaurant	12	26	4	3
Alimentaire	14	15	**4**	2
Culture-loisirs	6	18	2	2
Hygiène, beauté et santé	8	10	3	1
Commerces divers	1	6	0	1
Equipement de la maison	3	11	1	1
Commerces et services de véhicules automobiles	1	2	0	0
Services à caractère commercial	1	2	0	0
Locaux vacants	22	34	**7**	4
TOTAL LOCAUX COMMERCIAUX	**97**	**220**	31	28
Total locaux commerciaux sans locaux vacants	**75**	**186**	**24**	**23**

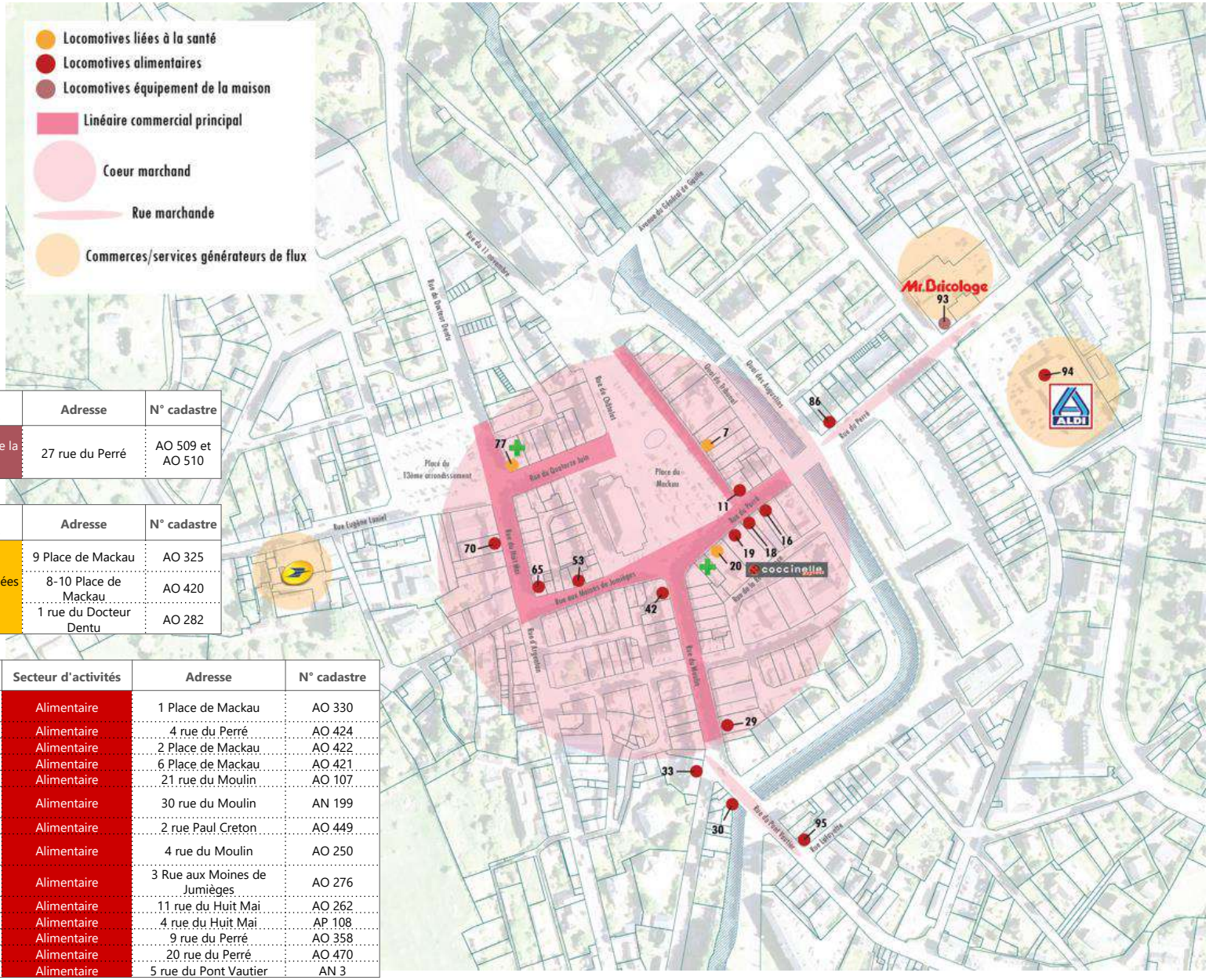
Source: Etude de revitalisation de centre-bourg de L'Aigle, 2020, Terridev

LES LOCOMOTIVES COMMERCIALES DANS LE CENTRE-VILLE
Présence de l'ensemble des locomotives possibles en centre-ville

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ
Handicap — Atout

En centre-ville, il existe de nombreuses locomotives alimentaires, liées à la santé et la présence de Monsieur Bricolage participent à l'animation du centre-ville.

La Poste, générateur de flux, se trouve néanmoins en retrait par rapport au cœur marchand.



N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
93	Monsieur Bricolage	Commerce de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	Equipement de la maison	27 rue du Perré	AO 509 et AO 510

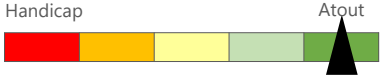
N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
7	Laboratoire de biologie médicale Cerballiance	Laboratoire médicale	Locomotives liées à la santé	9 Place de Mackau	AO 325
20	Pharmacie Aprium de la Vallée d'Auge	Pharmacie		8-10 Place de Mackau	AO 420
77	Pharmacie de la Halle	Pharmacie		1 rue du Docteur Dentu	AO 282

N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
11	Boulangerie pâtisserie Maison Bonhomme	Boulangerie pâtisserie salon de thé	Alimentaire	1 Place de Mackau	AO 330
16	Charcuterie Delacoudre	Charcuterie	Alimentaire	4 rue du Perré	AO 424
18	Boucherie de la place	Boucherie	Alimentaire	2 Place de Mackau	AO 422
19	Coccinelle express	Supérette	Alimentaire	6 Place de Mackau	AO 421
29	Boulangerie Aux blés d'or	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire	21 rue du Moulin	AO 107
30	Poissonnerie Aux délices de la mer	Poissonnerie	Alimentaire	30 rue du Moulin	AN 199
33	Au saveur du terroir Bio	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire	2 rue Paul Creton	AO 449
42	Maison Toundou Pâtissier chocolatier	Pâtissier chocolatier	Alimentaire	4 rue du Moulin	AO 250
53	l'Epi 'chouette	Epicerie fine	Alimentaire	3 Rue aux Moines de Jumièges	AO 276
65	Boucherie Eric Moussu	Boucherie	Alimentaire	11 rue du Huit Mai	AO 262
70	La P'tite Boulange	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire	4 rue du Huit Mai	AP 108
86	Les p'tits bio du coin	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire	9 rue du Perré	AO 358
94	Aldi	Supermarché	Alimentaire	20 rue du Perré	AO 470
95	Au fournil d'Anaëh	Boulangerie	Alimentaire	5 rue du Pont Vautier	AN 3

LES ENSEIGNES NATIONALES DANS LE CENTRE-VILLE
30% des commerces sont des enseignes nationales, signe d'une bonne attractivité

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



Sur les 75 commerces du centre-ville, 22 sont des enseignes nationales.

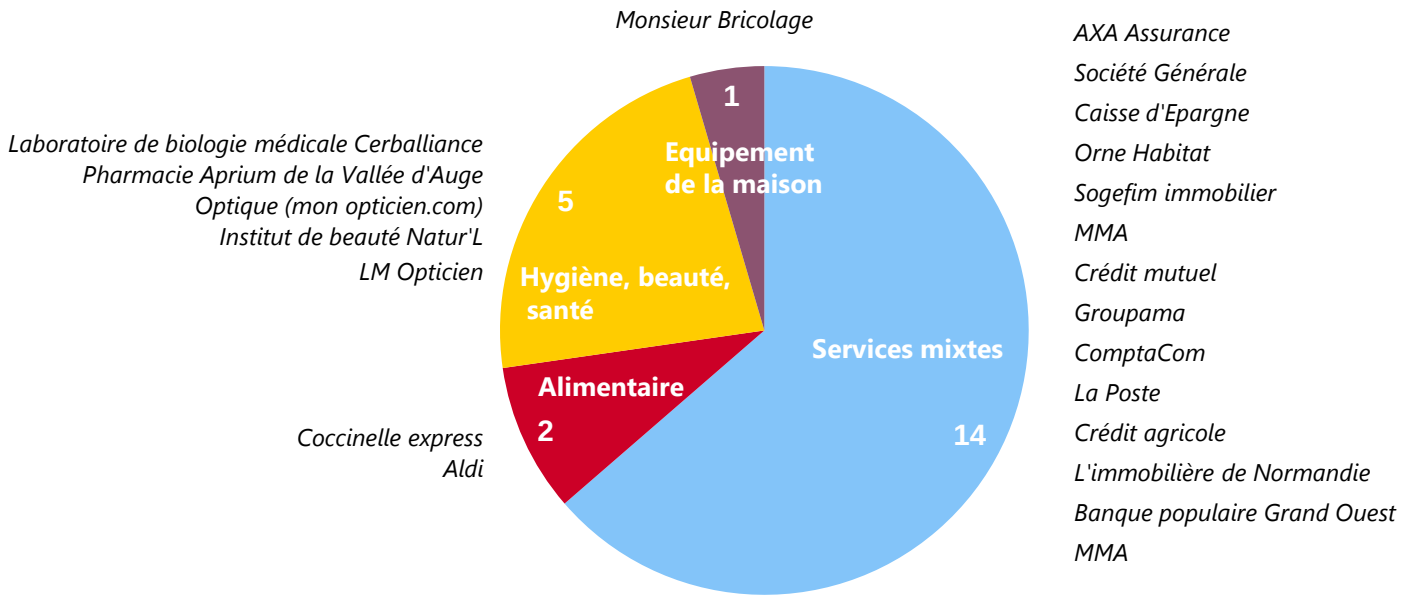
Plus de la moitié de ces enseignes sont des services mixtes, notamment dans le domaine bancaire (Société Générale, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel...).

Le secteur de liée à la santé est présent dans une moindre mesure: laboratoire médical Cerballiance, Pharmacie Aprium, Mon opticien.com, LM Opticien...

Il y a deux anciennes nationales alimentaires: Coccimarket Express et Aldi.

Seule l'enseigne Monsieur Bricolage représente l'équipement de la maison.

RÉPARTITION DES 22 ENSEIGNES DU CENTRE-VILLE DE VIMOUTIERS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS









LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE
Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC

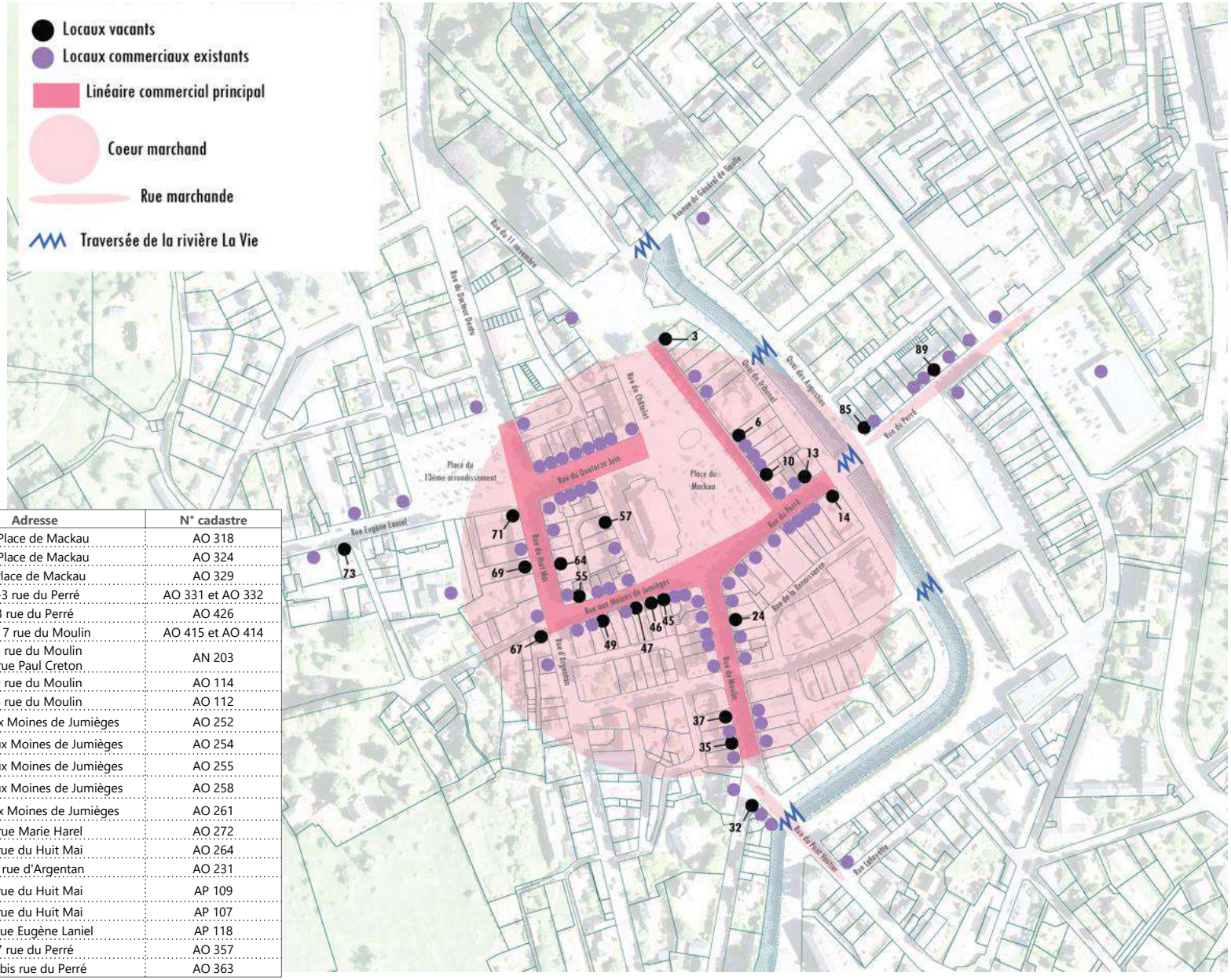
INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

Une vacance commerciale qui augmente depuis plusieurs années, marquant une vacance structurelle et conjoncturelle, entraînant une rupture dans le linéaire commercial et un appauvrissement de l'offre.

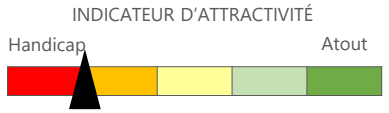
Une vacance présente sur les linéaires commerciaux principaux: rue du Moulin, rue aux Moines de Jumièges, Rue du Huit Mai (D 916), Place du Mackau et Rue du Perré.

La rue aux Moines de Jumièges est particulièrement fragilisée avec 5 locaux vacants.



N° carte	Ancienne enseigne	Adresse	N° cadastre
3	Vacant	21 Place de Mackau	AO 318
6	Vacant	11 Place de Mackau	AO 324
10	Ancien "Stop Bar"	3 Place de Mackau	AO 329
13	Ancien "Allianz"	1-3 rue du Perré	AO 331 et AO 332
14	Ancien "maison Rayot"	8 rue du Perré	AO 426
24	ancien fleuriste Saint Amour	5 et 7 rue du Moulin	AO 415 et AO 414
32	Anciennement "aux saveurs du terroir Bio"	24 rue du Moulin 1 rue Paul Creton	AN 203
35	Anciennement Lou boutik	20 rue du Moulin	AO 114
37	Vacant	16 rue du Moulin	AO 112
45	Ancienne sellerie	8 Rue aux Moines de Jumièges	AO 252
46	Ancien "Croc' la vie"	10 Rue aux Moines de Jumièges	AO 254
47	Ancien "Modana"	12 Rue aux Moines de Jumièges	AO 255
49	Ancienne "librairie La bonne part"	18 Rue aux Moines de Jumièges	AO 258
55	ancien salon de coiffure "L'effrontée"	7 Rue aux Moines de Jumièges	AO 261
57	Ancienne pharmacie de la Halle	4 rue Marie Harel	AO 272
64	Ancien hôtel restaurant l'Auberge	9 rue du Huit Mai	AO 264
67	Ancien "Cazin Immobilier"	12 rue d'Argentan	AO 231
69	Ancien Salon de coiffure Triboult Antoinette	6 rue du Huit Mai	AP 109
71	Ancien Division jardinage	2 rue du Huit Mai	AP 107
73		12 Rue Eugène Laniel	AP 118
85	Ancien "MB Kebab"	7 rue du Perré	AO 357
89	VACANT	19 bis rue du Perré	AO 363

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE
Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC



Les raisons majeures de la vacance:
- Une diminution de la population
- Vacance récente: décès (Stop Bar et Sellerie), ou raison personnelle (Croc'la Vie)
- Des locaux obsolètes
- Un changement des modes de consommation et le e-commerce







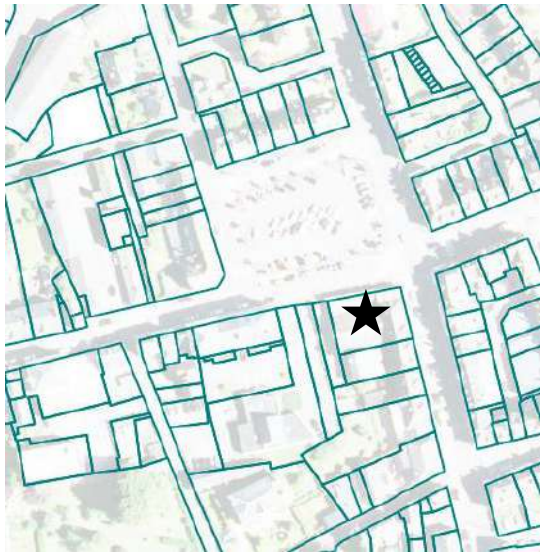








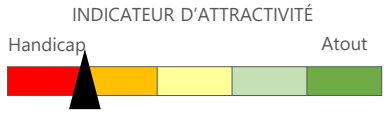
Une emprise bien localisée en centre-ville pour accueillir potentiellement le projet muséal



Parcelle AP 107
530 m² de foncier –
Local de 500 m² SDP + appartement 4 pièces
Adresse: 2 rue du Huit Mai
Prix de vente: 170 K €

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE

Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC





























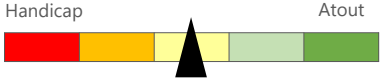




LES VALEURS LOCATIVES ET DE VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX DANS LE CENTRE-VILLE
Des loyers qui ne sont pas forcément élevés mais qui se tiennent

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



Des locaux qui restent intéressants du point de vue de la localisation.

Des biens qui ne sont pas forcément remis en vente ou en location faute de pression immobilière.



A vendre fond de commerce pour cause départ à la retraite

Maison de la presse
Parcelle AO 423
2 rue du Perré
Chiffre d'affaires de 394 000 € en 2020
Surface de 100 m²
Loyer de 660 €/mois, soit 80 €/m²/an
Echéance du bail en 2024
Prix du fond de commerce souhaité: 590 K€ + stock
Possibilité achat des murs + logement au-dessus



Croc'la vie
Parcelle AO 254
10 rue Aux Moines de Jumièges
Chiffre d'affaires de 43 000 € en 2021
Loyer de 540 €/mois
Valeur immobilière de 15 000 €



Lou Boutik
Parcelle AO 114
20 rue du Moulin
Surface de 38 m²
Loyer de 425 €/mois soit 132 €/m²/mois

LA TRANSFORMATION DES LOCAUX COMMERCIAUX EN LOGEMENTS

Des transformations de locaux en logements qui n'impactent pas le cœur marchand et qui correspondent à la réduction de la diminution de la zone de chalandise

Depuis deux-trois ans, une dizaine de locaux commerciaux ont été transformés en logement.
La majorité se trouve en dehors du linéaire commercial principal et du cœur marchand du centre-ville. Ces changements d'usage n'impactent pas l'animation tant que le cœur commercial n'est pas touché.

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

N° carte	Adresse	Nom ville	N° cadastre
1	19 Place de Mackau	Vimoutiers	AO 319
2	1 rue du Bief	Vimoutiers	AO 116
3	4 place du 13ème arrondissement	Vimoutiers	AP 62
4	11 rue du Perré	Vimoutiers	AO 359
5	21 rue du Perré	Vimoutiers	AO 363
6	5 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 297
7	7 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 298
8	11 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 312
9	5 rue du Châtelet	Vimoutiers	AO 289
10	7 rue du Châtelet	Vimoutiers	AO 289
11	5 rue du Huit Mai	Vimoutiers	AO 266







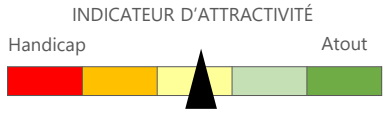






LA TRANSFORMATION DES LOCAUX COMMERCIAUX EN LOGEMENTS

Des transformations de locaux en logements qui n'impactent pas le cœur marchand et qui correspondent à la réduction de la diminution de la zone de chalandise









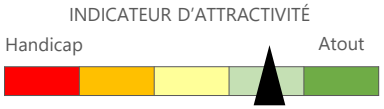






LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE

La transformation du bar/salle de jeux Kid's Fashion motor's en salle de concert et de spectacle



. 8 rue Marie Harel

. Capacité de 40 places

. Lieu dédié aux concerts et au spectacle les week-ends (vendredi soir et samedi soir)

. Rachat du matériel de Croc'la Vie et du mobilier d'un Buffalo Grill







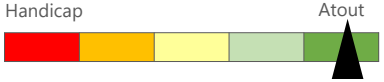




LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Le musée du Camembert

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



- Date d'ouverture du musée : 1986
- **Musée gérée par une association de bénévoles** (actifs, retraités, étudiants…)
- Sur place: un employé renforcé avec deux services civiques et bénévoles
- Réouverture du musée : **le 1er avril 2023**
- **Ouvert du 1er avril au 5 novembre inclus** (haute saison juillet & août: 10h-18h, basse saison : 14h-18h)
- Au sein du musée : **un film (8 min en français ou anglais), une collection de matériel, une exposition d'étiquettes, une boutique du terroir, des ateliers**
- Temps de visite: 1h
- En 2022 : environ 5000 visiteurs – touristes vivant à l'extérieur du département
- Musée visible sur facebook et instagram
- Prochaines animations : atelier « initiation à la fabrication du Camembert » le 8 juillet 2023 (5€)

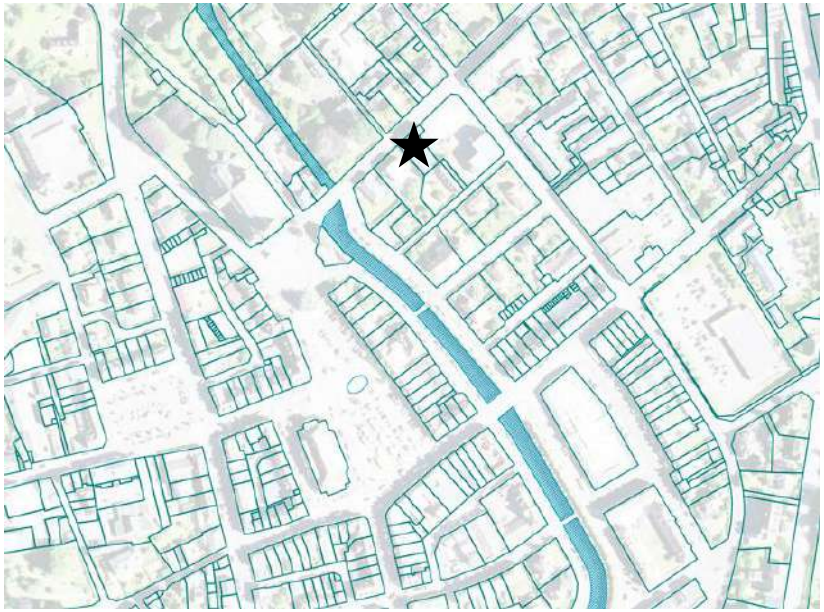
Tarif 2023 : 3 € la visite du musée (pour les + de 11 ans), tarif groupe similaire au tarif individuel, gratuit pour les moins de 12 ans



Un local mis à disposition par la ville de Vimoutiers







Les besoins et les points de vigilances pour l'installation dans un pôle muséal

- Un positionnement plus visible sur la route d'Argentan (D 916) ou centrale dans le centre-ville comme par exemple au sein du Hall du Pays d'Auge
- Surface: magasin et accueil 25 m² + salle vidéo 45 m² + préau 120 m² + réserve 5 m² = environ 200 m²
- Une intégration dans un pôle avec le Char Tigre, visible depuis la rue + histoire locale de la ville

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Le Char Tigre

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



- Char Tigre allemand de la Seconde Guerre Mondiale, situé à la sortie de Vimoutiers
- Classé monument historique
- Dimension: 8,45 m de long, 3,73 m de large et 3 m de hauteur
- Masse: 57 tonnes



Point de vigilance pour l'installation dans un pôle muséal

- **Hauteur du bâtiment**
- **Dallage du sol**

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE

Des évènements qui tiennent compte de la clientèle du WE et de la période estivale

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

LES DIFFÉRENTS LIEUX

Eglise Notre Dame
5 évènements

Musée du Camembert
10 évènements

Hall du Pays d'Auge
3 évènements

Centre-ville
13 évènements

Médiathèque
3 évènements

Salle Armontel
2 évènements

Vacances scolaires zone C - Parisiens

Vacances scolaires zone B - Normands

* Tous les deux ans a lieu les 24 H de voitures à pédales courant juillet. Le prochain aura lieu en 2024.

Source: Normandie tourisme

Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre		
1	S		1	L		1	J		1	S		1	M		1	V		1	D	
2	D		2	M		2	V		2	D		2	M	Atelier "Fabriquons notre beurre" Musée du Camembert (payant)	2	S		2	L	
3	L		3	M		3	S		3	L		3	J		3	D		3	M	
4	M		4	J		4	D		4	M		4	V		4	L		4	M	
5	M	Chasse aux œufs ches vos commerçants Centre-ville	5	V		5	L		5	M		5	S	Atelier mosaïque Musée du Camembert (payant)	5	M		5	J	
6	J		6	S		6	M		6	J		6	D	Balade commentée sur les traces de Charlotte Corday Centre-ville	6	M		6	V	
7	V		7	D	Concert "des chansons plein la tête" Salle Armontel (payant)	7	M		7	V		7	L		7	J		7	S	Jeunes talents - voix célestes Eglise Notre Dame (payant)
8	S	Foire de Pâques Hall du Pays d'Auge et centre-ville	8	L		8	J		8	S	Atelier "Initiation à la fabrication du Camembert" Musée du Camembert (payant)	8	M	Atelier "Cuisiner avec le Camembert" Musée du Camembert (payant)	8	V		8	D	
												8	M	Atelier créatif: fabrication d'un bracelet Médiathèque						
9	D		9	M		9	V		9	D		9	M		9	S		9	L	
10	L		#	M		10	S	Le mouvement de la vie en quatre saisons Eglise Notre Dame (payant)	10	L		10	J	A la découverte de l'histoire de Vimoutiers Centre-ville	#	D		10	M	
11	M		#	J		11	D		11	M		11	V		#	L		11	M	
12	M		#	V		12	L		12	M	Atelier "Fabriquons notre beurre" Musée du Camembert (payant)	12	S	Brocante vide-grenier Centre-ville	#	M		12	J	
13	J		#	S		13	M		13	J		13	D	Balade commentée sur les pas d'Adèle de Boigne Centre-ville	#	M		13	V	Cusine autour de la pomme et du Camembert Musée du Camembert (payant)
14	V		#	D		14	M		14	V		14	L		#	J		14	S	Foire de la Pomme Hall du Pays d'Auge et centre-ville
15	S	Le chœur de Sartène - polyphonie Corse Eglise Notre-Dame (payant)	#	L		15	J		15	S	Nuit du cidre Hall du Pays d'Auge (payant)	15	M		#	V		15	D	
16	D		#	M		16	V	Fête de la musique Centre-ville	16	D		16	M	Jeu chasse au trésor Musée du Camembert (payant)	#	S	Atelier "Initiation à la fabrication du Camembert" Musée du Camembert (payant)	16	L	
17	L		#	M		17	S		17	L		17	J		#	D		17	M	
18	M		#	J		18	D		18	M		18	V	Les mille et une flûtes Eglise Notre Dame (payant)	#	L		18	M	
												18	V	Balade à vélo électrique aux Pays du Camembert Centre-ville (payant)						
19	M		#	V		19	L		19	M	Atelier "Cuisiner avec le Camembert" Musée du Camembert (payant)	19	S		#	M		19	J	
									19	M	Matinée jeux de société / fabrication d'un attrape-rêve Médiathèque									
20	J		#	S		20	M		20	J	A la découverte de l'histoire de Vimoutiers Centre-ville	20	D	Bourse militaria Hall du Pays d'Auge (payant)	#	M		20	V	
												20	D	Circuit gourmand - Balade Greeter						
21	V		#	D		21	M		21	V		21	L	Atelier créatif: fil de fer et papier Médiathèque	#	J		21	S	
22	S		#	L		22	J		22	S	Envoûtement par quatre mains Eglise Notre Dame (payant)	22	M		#	V		22	D	
23	D		#	M		23	V		23	D	Spectacle équestre "le défilé" - Equinature Centre-ville	23	M		#	S		23	L	
24	L		#	M		24	S		24	L		24	J	A la découverte des maisons anciennes de Vimoutiers Centre-ville	#	D		24	M	
25	M		#	J		25	D		25	M		25	V		#	L		25	M	
26	M		#	V		26	L		26	M	Atelier boîtes à Camembert Musée du Camembert (payant)	26	S		#	M		26	J	
27	J		#	S		27	M		27	J	A la découverte des maisons anciennes de Vimoutiers Centre-ville	27	D	Balade commentée sur les traces de Charlotte Corday Centre-ville	#	M		27	V	
28	V		#	D		28	M		28	V	Atelier pop up dans une boîte à Camembert Musée du Camembert (payant)	28	L		#	J		28	S	
29	S	Sarah Vindo...une vie, une passion Salle Armontel	#	L		29	J		29	S		29	M		#	V		29	D	
30	D		#	M		30	V		30	D		30	M		#	S		30	L	
			#	M					31	L		31	J					31	M	

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Des évènements qui tiennent compte de la clientèle du WE et de la période estivale

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



















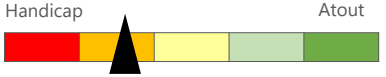


LA VENTE DE PRODUITS FERMIERS ET L'ACCUEIL À LA FERME

Une offre concurrentielle: une dizaine de fermes propose un accueil et la vente de produits fermiers

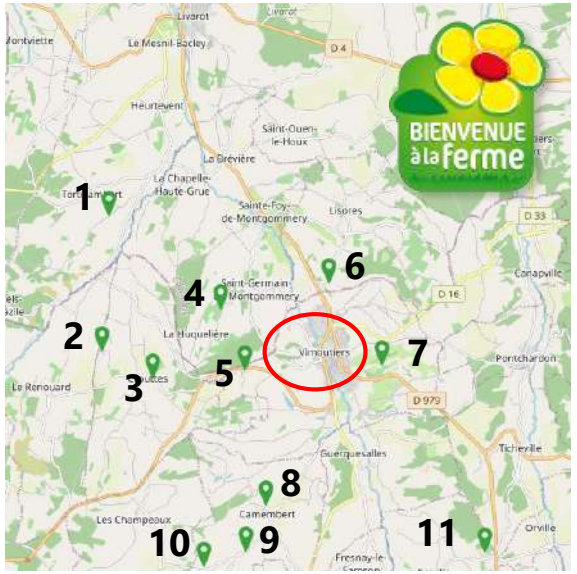
INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout



. Des ventes de produits sur certains marchés et dans quelques lieux de vente
. Certaines fermes ne vendent pas leurs produits sur les marchés

N° carte		Ville	Produits proposés	Vente à la ferme	Vente sur les marchés	Autres lieux de vente
1	La Ferme de la Biquetière	Tortisambert	Fromages de chèvre	oui	Vimoutiers, Le Sap,Lisieux, Caen, Evreux, Houlgate, Saint germain en Laye, Le Havre	Le fournil de la Boissière, Viveco Chambois, Au panier bio Saint Arnoult, La maison de l'Orbiquet à Orbec, La crémerie Normande à Villers sur mer
2	Les confitures de Maryse	Crouttes	Confitures, pâtés, rillettes, Cidre, Poiré	Oui	Oui	
3	Ferme de la Galotière	Crouttes	Cidre, Pommeau, Calvados, cidre, poiré, jus de pommes	Oui		Grandes surfaces à Gacé, Argentan, Le Havre, Bayeux, Cabourg, Tourgeville, Vimoutiers et magasins Naturéo.
4	Le Perrey Picot	St Germain Montgommery	Poulets Label Rouge plein air et produits cidricoles	Oui		Magasin de producteurs « Au cœur des Prés » à Cagny
5	Ferme de la Croix Blanche	**Vimoutiers**	Cidre bouché, poiré, jus de pommes, confitures et gelées	oui		Fête du cidre au Sap le week end du 11 novembre
6	Ferme des Noyers	Lisores	Cidricoles, jus de pommes	oui		Vente en ligne sur www.cidrelisores.fr
7	Ferme de Cutesson	**Vimoutiers**	Cidre, jus de pommes et de poire, rillettes...	oui	Marché de Honfleur en BIO le Mercredi matin - Honfleur marché traditionnel le Samed matin - Trouville en BIO le Samedi matin	Localement sur différentes Foires ou Salons : Vimoutiers (fête de la pomme et foire de Paques) , Livarot (fête du fromage) , Pont l'Eveque (fête du Fromage) , Conches en Ouche (Fête de la Pomme et Comice Agricole) , Rouen (Fête du Ventre et de la Gastronomie) , Cambremer (Festival des AOC/AOP), Honfleur (Fête de la Crevette & Salon Saveurs d'Automne) , Maurecourt (Gargantuades & Marché de Noël) , Montreuil (Marché Paysan) mais aussi : Magasins de proximités en circuits courts : magasins spécialisés BIO, petites surfaces alimentaires, caves, restaurants, crêperie etc.... Circuits courts : à la ferme - AMAP - Ruche - Marchés et Salons
8	Ferme de la Heurtaudière	Camembert	Crème fraiche, fromage blanc, beurre...	Oui		Grandes surfaces d'Argentan, Vimoutiers, Gacé, Trun, L'Aigle, St Evroult de Montfort, Falaise.
9	Le Potaverger	Neauphe Sur Dive	Soupes, confitures, miel	Oui		
10	Fromagerie Durand	Camembert	Camembert fermier	Oui		Supermarchés Grand Frais, Coccinelle (Vimoutiers), crémerie normande (Villers sur Mer), Le comptoir du bec d'Or (Orbec), le Vival (Thiberville).
11	Les Vergers du Chouquet	Roiville	Cidre, Poiré, jus de pomme...	Oui	Oui	





Source: Normandie la ferme

LES ENTRETIENS AVEC LES COMMERÇANTS

Présentation de la méthodologie de travail et d'analyse

Les atouts du centre-ville

Les activités commerciales et les services qui pourraient être complétés

Les problèmes et les dysfonctionnements du centre-ville

Les pistes d'améliorations proposées par les commerçants

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL ET D'ANALYSE
Les 10 commerçants interrogés



Enquête auprès de 10 commerçants du centre-ville

Les objectifs de l'enquête auprès des commerçants:

- Recueillir les avis sur l'image et le fonctionnement du centre-ville
- Appréhender la viabilité actuelle des commerces
- Mettre en exergue les demandes et les projets

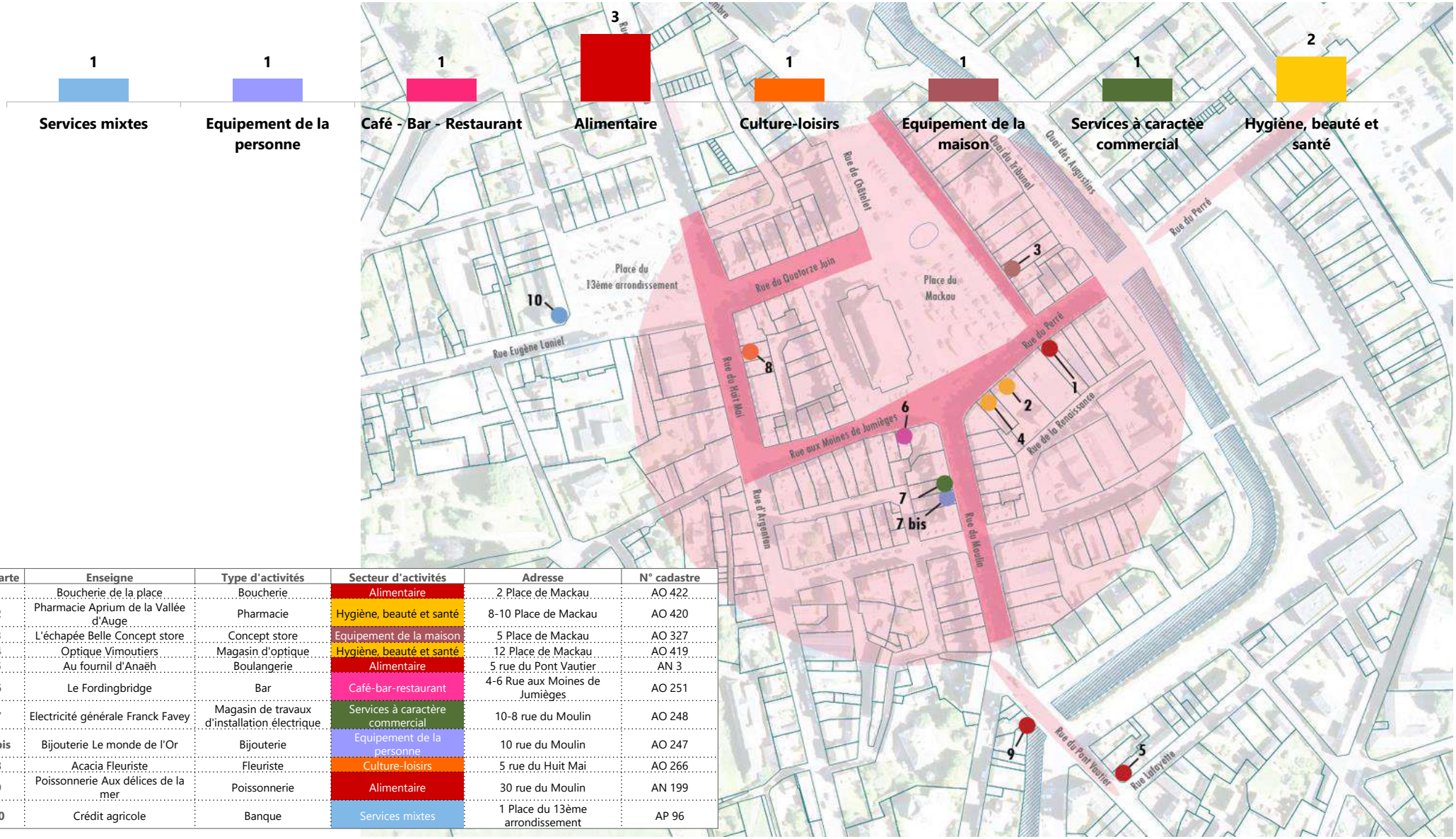
MÉTHODE

- **Mode de sélection des commerces**
  - Une pré-sélection du manager de commerce
  - Interroger chaque secteur d'activité pour recueillir des avis diversifiés
  - Privilégier les commerces de proximité qui font le centre-ville
- Entretiens réalisés sur la base d'un questionnaire
- Le déroulement de l'enquête auprès des commerçants
  - Une enquête réalisée sur place le jeudi 23 janvier 2023
  - Une durée moyenne d'entrevue entre 20 minutes et 45 minutes environ,
  - Un très bon accueil des commerçants du centre-ville

Une enquête non exhaustive mais qui permet de donner la tendance sur les dysfonctionnements et les améliorations à apporter dans le centre-ville

Une enquête plus approfondie auprès de l'ensemble des commerçants permettrait de connaître les projets futurs (travaux d'investissements, cessation...)

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL ET D'ANALYSE
Les 10 commerçants interrogés



N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
1	Boucherie de la place	Boucherie	Alimentaire	2 Place de Mackau	AO 422
2	Pharmacie Aprium de la Vallée d'Auge	Pharmacie	Hygiène, beauté et santé	8-10 Place de Mackau	AO 420
3	L'échapée Belle Concept store	Concept store	Equipement de la maison	5 Place de Mackau	AO 327
4	Optique Vimoutiers	Magasin d'optique	Hygiène, beauté et santé	12 Place de Mackau	AO 419
5	Au fournil d'Anaëh	Boulangerie	Alimentaire	5 rue du Pont Vautier	AN 3
6	Le Fordingbridge	Bar	Café-bar-restaurant	4-6 Rue aux Moines de Jumièges	AO 251
7	Electricité générale Franck Favey	Magasin de travaux d'installation électrique	Services à caractère commercial	10-8 rue du Moulin	AO 248
7 bis	Bijouterie Le monde de l'Or	Bijouterie	Equipement de la personne	10 rue du Moulin	AO 247
8	Acacia Fleuriste	Fleuriste	Culture-loisirs	5 rue du Huit Mai	AO 266
9	Poissonnerie Aux délices de la mer	Poissonnerie	Alimentaire	30 rue du Moulin	AN 199
10	Crédit agricole	Banque	Services mixtes	1 Place du 13ème arrondissement	AP 96

LES ATOUTS DU CENTRE-VILLE SELON LES COMMERÇANTS
« Le centre-ville a de très beaux jours devant lui »

Organisation commerciale et de services	**Une offre commerciale assez diversifiée et qualitative** **La présence de deux pharmacies, d'un laboratoire d'analyses médicales et d'un « médicobus » une fois par semaine**	« On a des commerces de bouche de qualité » « Des boulangers-pâtissiers, un poissonnier, un chocolatier, l'Epi Chouette » « La présence de supermarchés » « Les commerces correspondent aux besoins » « Il y a tout ce qu'il faut » « Il y a un tapissier, une librairie »
Accessibilité , circulation et stationnement	**Un centre-ville facilement accessible avec du flux notamment sur la route d'Argentan (D 916)** **Une offre de stationnement satisfaisante: gratuites, places minutes, zone bleue sur la place du Mackau**	« Il y a beaucoup de passages » « Il y a du flux lié à la Départementale » « Il y a suffisamment de places » « La zone bleue est respectée » « C'est indispensable de garder du stationnement sur la place »
Aménagement urbain	**Des trottoirs suffisamment larges et adaptés pour le piéton** **L'aménagement du parcours santé** **Les futurs projets d'installation de jeux pour enfants et skatepark**	« Les trottoirs sont adaptés pour le passage de poussettes et de PMR » (sauf -> « trottoir dégradé » devant le fleuriste Acacia sur la D 916 ») « Le parcours santé est très sympa, bien isolé dans la nature » « Les futurs installation de jeux pour enfants sont très bien pour la ville »
Ambiance & aménités	**Le marché du vendredi: une dizaine de marchands dont un fromager, un poissonnier, un primeur et de l'équipement de la personne** **Le musée du Camembert, la variété des activités au sein de la médiathèque (cinéma, MJC, fitness, zumba…)** **Le hall du Pays d'Auge qui accueille des événements** **Des évènements qui animent la ville comme la foire de Pâques et la foire de la pomme**	« Le marché du vendredi est un moment fort de la semaine » « On peut y faire des courses d'appoints » « La salle de la médiathèque permet d'accueillir des activités sportives comme du fitness et de la zumba), c'est aussi le lieu du cinéma une fois toutes les deux semaines » « Le hall offre la possibilité de réunir un maximum de personnes » « Elle a tout son sens » « « Elle est pratique et bien placé » « Bien utile au quotidien » « La foire de la pomme, la foire de Pâques, la fête de la musique sont des évènements qui animent la ville » « Les évènements organisés, c'est top! »
Population	**La présence des résidents des résidences secondaires et les touristes qui contribuent au chiffre d'affaires des commerces**	« Il y a trois typologies de clients à Vimoutiers: les touristes, les résidents des résidences secondaires en « télétravail » - les parisiens et les habitants »

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICES QUI POURRAIENT ÊTRE COMPLÉTÉS SELON LES COMMERÇANTS



Cordonnier



Magasin de vêtements, de chaussures



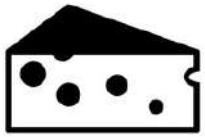
Audioprothésiste



Restaurant qualitatif avec terrasse



Caviste



Fromagerie

LES PROBLÈMES ET LES DYSFONCTIONNEMENTS DU CENTRE-VILLE SELON LES COMMERÇANTS

Organisation commerciale	**La vacance commerciale et la fermeture récente ou dans l'année de commerces** **La transformation de certains commerces en logement en RDC**	« La sellerie, le stop Bar, le croc'la vie ont fermé » « On ne flâne pas dans le centre-ville » « Certains commerces ont été transformés en logement »
Ambiance & aménités	**Le marché du lundi (2-3 étals) ne créé pas d'animation** **Pas de véritable lieu de convivialité dans le centre** **Le peu d'arbres et de bancs** **La foire de la pomme dans le hall n'est pas suffisamment importante** **Le manque d'évènements en dehors de l'été** **Le manque de fonction de l'espace vert devant l'école La Varende**	« Le marché du lundi est vide » « Ce n'est pas un marché » « Il y a personne » « Il n'y a pas de lieu où se poser pour discuter » « Il manque des arbres et des bancs dans le centre » « On ne se pose pas en ville pour déjeuner. On achète dans les commerces autour et on vient manger au bureau » « c'est vide dans le hall lors de la foire de la pomme » « Il n'y a pas suffisamment d'évènements pendant les petites vacances scolaires

LES PISTES D'AMÉLIORATIONS PROPOSÉES PAR LES COMMERÇANTS

Etoffer les marchés en valorisant les petits producteurs et l'artisanat local

Favoriser la gastronomie locale

Apporter de la modernité aux mobiliers urbains: bancs, lampadaires

Créer un lieu convivial dans lequel il serait agréable de se poser pour discuter ou déjeuner...

Remettre en valeur l'esthétique de la médiathèque, du hall du Pays d'Auge et le cheminement le long de la rivière de La Vie

Combler les locaux vides dans le centre-ville avec des secteurs d'activités différents de l'existant

Utiliser la notoriété de Camembert

Maintenir les services et les équipements publics

Revaloriser la foire de la pomme (notamment dans le hall)

Créer des évènements supplémentaires (ex: forum des associations) dans le centre-ville en veillant à conserver la visibilité et l'accès aux commerces

Préserver un stationnement gratuit en centre-ville

CARACTÉRISATION DU CENTRE-VILLE
AFOM
Enjeux

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

ATOUTS

- Un pôle économique attractif en terme d'emplois
- Un centre-ville qui joue son rôle de pôle de proximité
- Une diversité commerciale
- La présence de locomotives alimentaires et de santé
- La place importante accordée en stationnement
- L'organisation d'évènements durant la période estivale
- La présence de fermes à Vimoutiers et dans les environs proposant un accueil et la vente de produits fermiers
- La clientèle des résidences secondaires qui ont un pouvoir d'achat plus élevé

FAIBLESSES

- La présence de locaux vacants commerciaux en RDC d'immeuble qui ne participent pas à l'animation
- Une carence en équipement de la personne
- Des commerces peu connectés sur internet

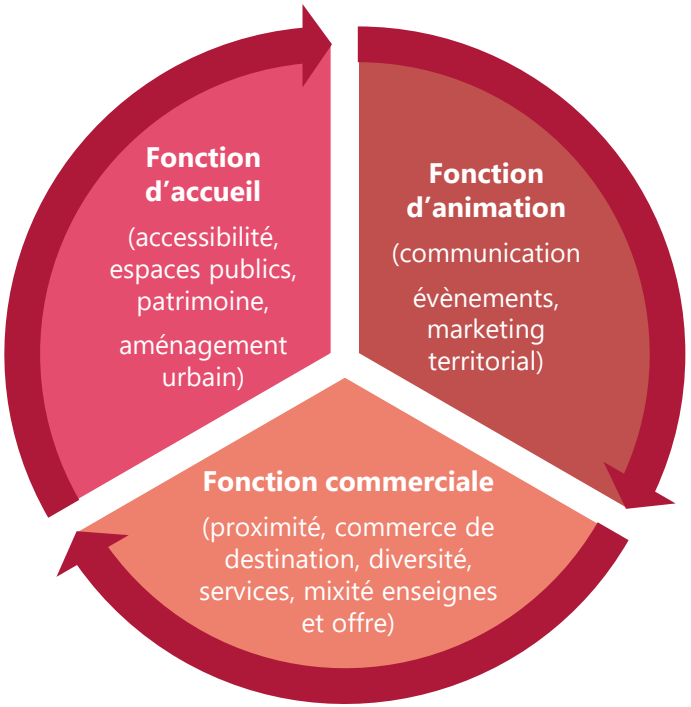
OPPORTUNITES

- Des locaux commerciaux vacants en RDC qui pourraient permettre de compléter l'offre existante
- Un potentiel touristique pour mettre en avant les produits locaux et les savoir-faire locaux
- La possibilité de créer à nouveau une association des commerçants pour animer des évènements
- La présence du manager de commerce

MENACES

- Le départ récent de quelques commerçants (à la retraite / ou raisons personnelles)
- La transformation de locaux commerciaux en habitation dans le cœur marchand

ENJEUX DE RÉAPPROPRIATION DU CENTRE-VILLE PAR LE COMMERCE



	AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION
Poids et organisation commerciale	▪ Concentrer l'offre commerciale dans le cœur marchand pour resserrer le linéaire ▪ Maintenir des commerces indépendants de bouche de bonne qualité en centre-ville, qui répondent à des besoins quotidiens ▪ Favoriser sa diversité pour un parcours marchand réussi afin de favoriser la flânerie du consommateur et enclencher l'acte d'achat ▪ Anticiper la vacance: veille sur les locaux vides pour ne pas affaiblir le centre-ville ▪ Mutualisation potentielle de certains locaux ▪ Maximiser les activités en centre-ville: installation d'artisans, seconde main/recyclerie, associations
Ambiance & aménités	▪ Maintenir les équipements générateurs de flux piétons: équipements publics (écoles, mairie, médiathèque) ▪ Enchanter le client en proposant une offre de restauration/café en lien avec le marché, la place de la mairie (avoir des espaces de terrasse) ▪ Coordonner les animations et la communication pour un centre-ville animé ▪ Proposer un marché de produits locaux (produits fermiers)
Aménagement urbain	▪ Valoriser les espaces publics en accord avec les cheminements naturels des piétons: choix du mobilier urbain, du traitement du sol, des espaces verts, des espaces de convivialités et de l'éclairage public

HABITAT

La demande en logement

L'offre actuelle en logement

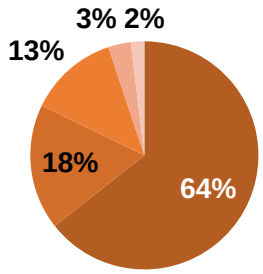
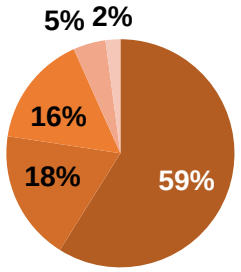
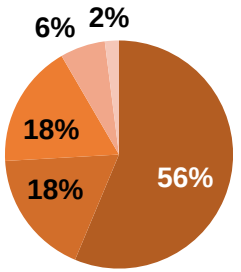
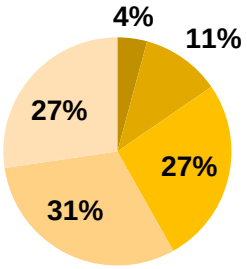
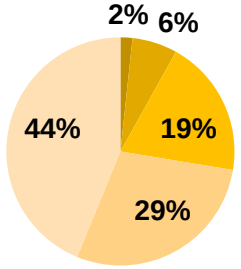
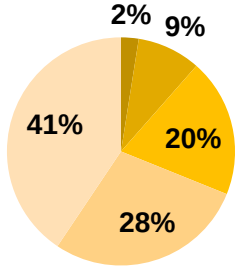
Les enjeux

LA DEMANDE EN LOGEMENT
Profil des ménages et spécificités du parc des logements

• A Vimoutiers, le parc est constitué **pour plus de la moitié de grands logements T4 et T5 (58 %), qui s'explique par les 56% de maisons.**

• On note 27% de 3 pièces.

• **Une inadéquation entre la taille des petits ménages et la taille des résidences principales :**
- en moyenne 42 % de T1/T2/T3 pour 82 % de familles sans enfant ou avec un enfant âgé de moins de 25 ans ;
- environ 58 % de T4/T5 pour 5 % de familles composées de 3, 4 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans.

En 2019	Vimoutiers	CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Département de l'Orne
	48,2 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*	38,6 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*	37,8 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*
FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS			
RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES			

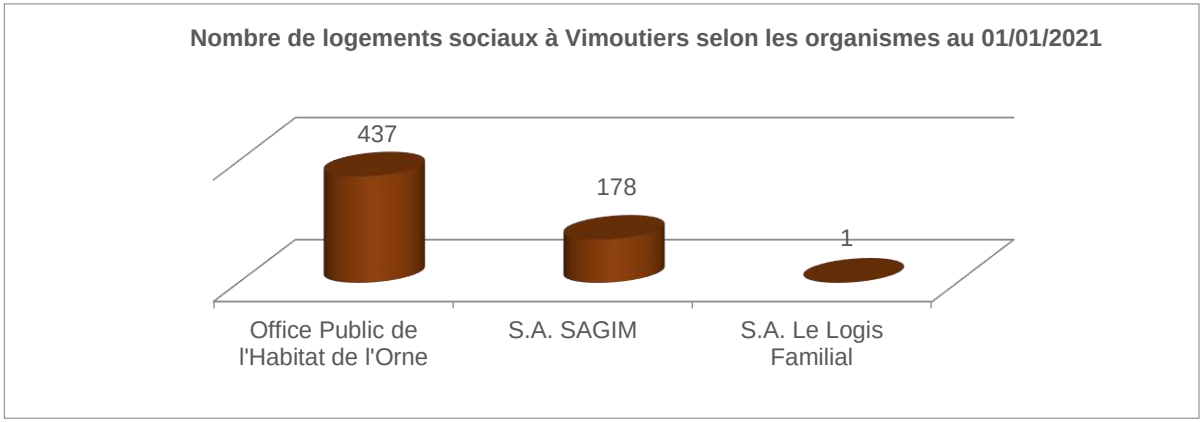
Source: Insee 2019

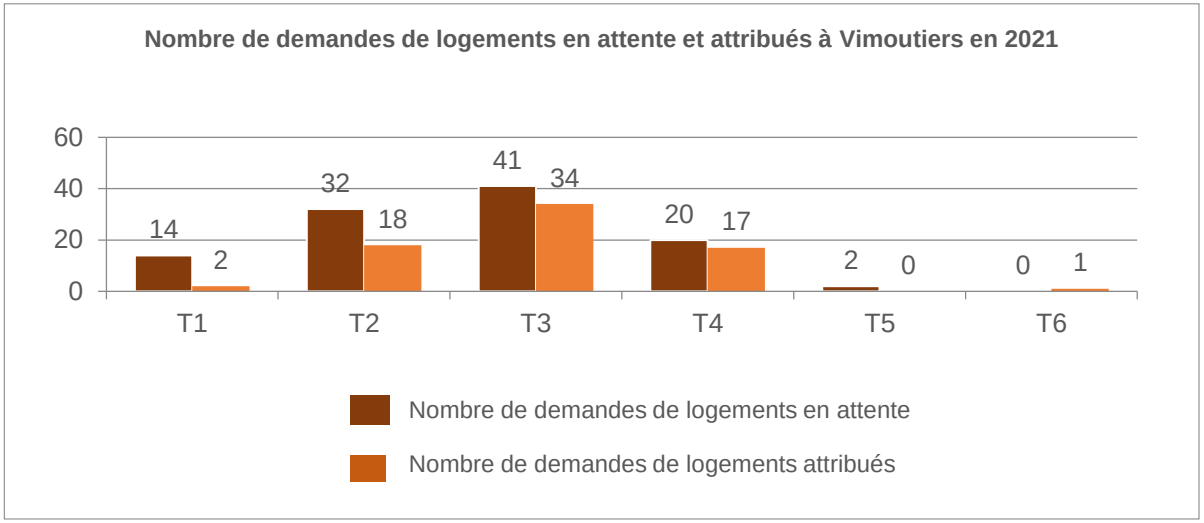
LA DEMANDE EN LOGEMENT
Profil des ménages et spécificités du parc des logements locatifs sociaux

• A Vimoutiers, au 31/12/2021, on comptait 616 logements sociaux soit approximativement 30 % des logements du parc.

• Le parc de logements sociaux est composé majoritairement de T3 (40,1%) et T4 (31,7%).

• Les demandes portent principalement sur des T2 et T3.





Type de logement à Vimoutiers	Nombre de logements sociaux au 31/12/2021	Part des LLS en %
T1	10	1,6%
T2	135	21,9%
T3	247	40,1%
T4	195	31,7%
T5	24	3,9%
T6	5	0,8%
	616 logements	

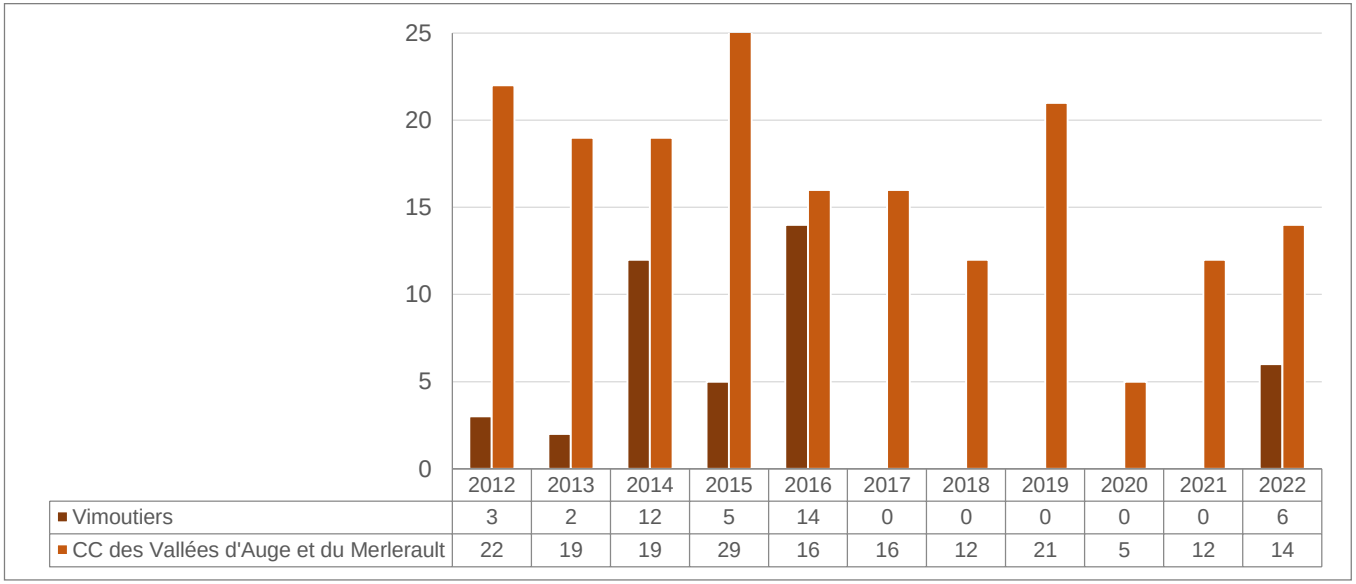
Source: Demande de logement social.gouv

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
La dynamique de production de logements

. Entre 2012 et 2022, 42 logements ont été construits à Vimoutiers
. 33% des logements construits sont des logements collectifs

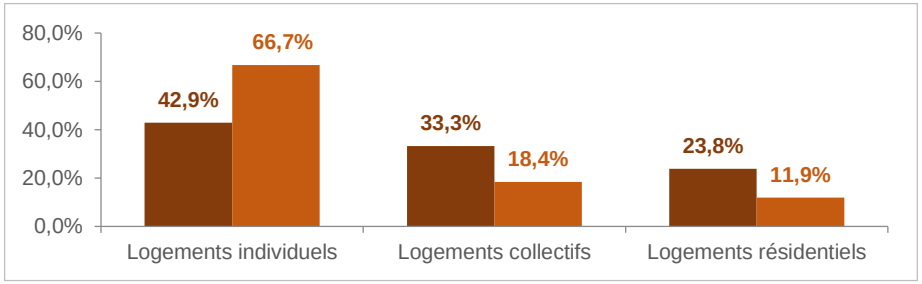
Dynamique de construction de logements neufs	Construction de logements neufs (commencés) sur la période 2012-2022 (source : Sitadel)	% de la construction de logements/an dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault
Vimoutiers	42 logements **Soit 4 logements/an**	**22 %**
CC	186 logements **Soit 17 logements/an**	**100 %**

Nombre de logements neufs construits par an entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vimoutiers	3	2	12	5	14	0	0	0	0	0	6
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	22	19	19	29	16	16	12	21	5	12	14

Répartition des logements individuels, collectifs et résidentiels commencés entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



**Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.
Six types principaux de résidences sont recensés :
- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants,
- les résidences de tourisme,
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les résidences sociales,
- les résidences pour personnes handicapées.

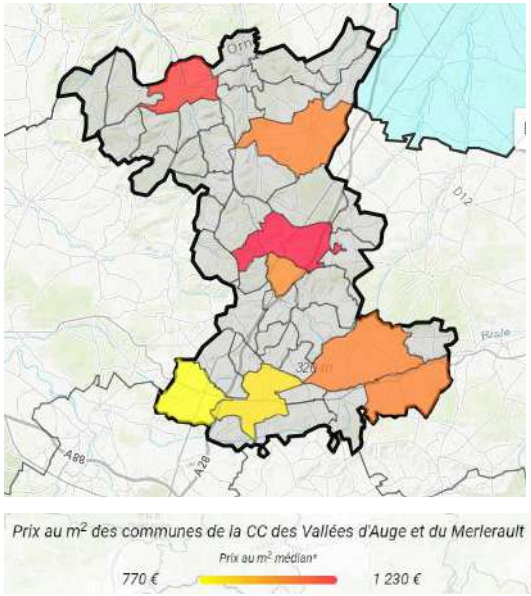
Source: Sitadel, logements commencés entre 2012 et 2022

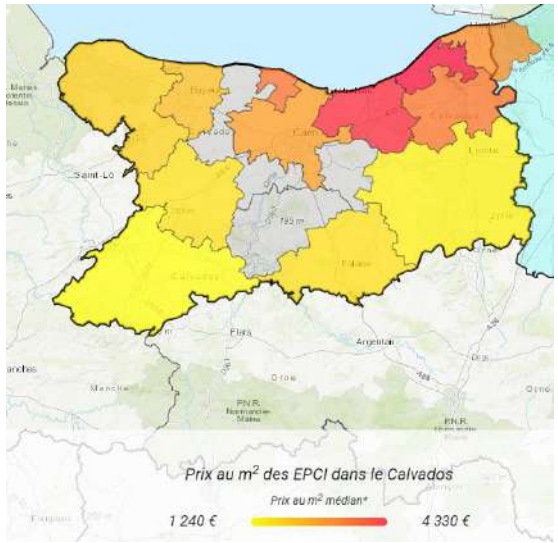
L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Marché du logement ancien entre janvier 2021 et décembre 2022

Vimoutiers a des prix de vente de maisons anciennes très abordables à environ 1 150 €/m².

Les prix de vente des appartements anciens dans le département de l'Orne sont similaires au prix des maisons.

	MAISONS	APPARTEMENTS
Vimoutiers	**101 ventes** Prix haut: 1 430 €/m² * **Prix médian: 1 150 €/m²** Prix bas: 700 €/m² **	*Insuffisance de données*
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	**537 ventes** Prix haut: 1 430€/m² * **Prix médian: 1 120 €/m²** Prix bas: 780 €/m² **	*Insuffisance de données*
Département de l'Orne	**7 853 ventes** Prix haut: 1 430€/m² * **Prix médian: 1 130 €/m²** Prix bas: 780 €/m² **	**637 ventes** Prix haut: 1 540 €/m² * **Prix médian: 1 140 €/m²** Prix bas: 850 €/m² **





** 3ème quartile: prix en dessous duquel se situent 75% des ventes*
*** 1er quartile: prix en dessous duquel se situent 25% des ventes*

Source: Notaires, transactions entre janvier 2021 et septembre 2022

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Marché de location des appartements

. Rareté des offres d'appartements à Vimoutiers
. Un prix moyen de 8 € € CC/m²/mois

N°	Habitation	Superficie en m²	Typologie	Prix location en €/mois CC	Prix location en € CC/m²/mois	Charges en €/mois	Prix location en € HC/m²/mois
1	Appartement	45 m²	2 pièces	392 €	9 €/m²	12 €	8 €/m²
2	Appartement	76 m²	5 pièces	650 €	9 €/m²	26 €	8 €/m²
3	Appartement	64 m²	5 pièces	600 €	9 €/m²	26 €	9 €/m²
4	Maison	126 m²	6 pièces	550 €	4 €/m²	25 €	4 €/m²
5	Appartement	71 m²	3 pièces	400 €	6 €/m²	30 €	5 €/m²
6	Appartement	19 m²	1 pièce	260 €	14 €/m²	30 €	12 €/m²
Prix moyen des loyers des appartements					8,4 € CC/m²/mois		7,9 € HC/m²/mois

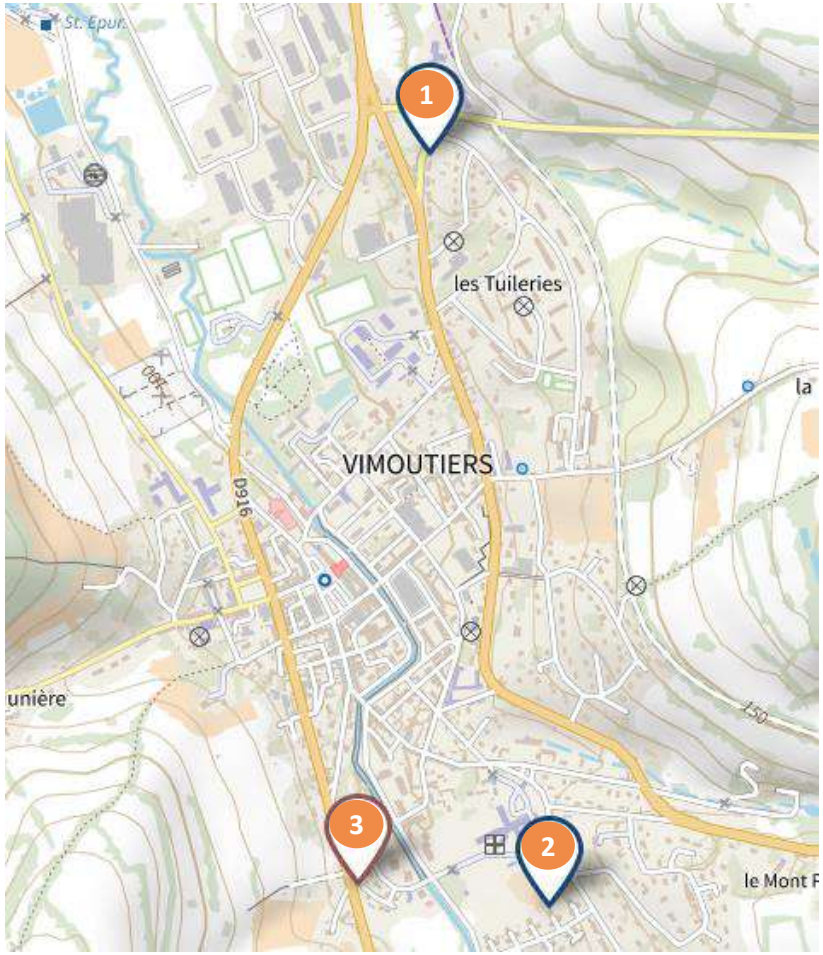


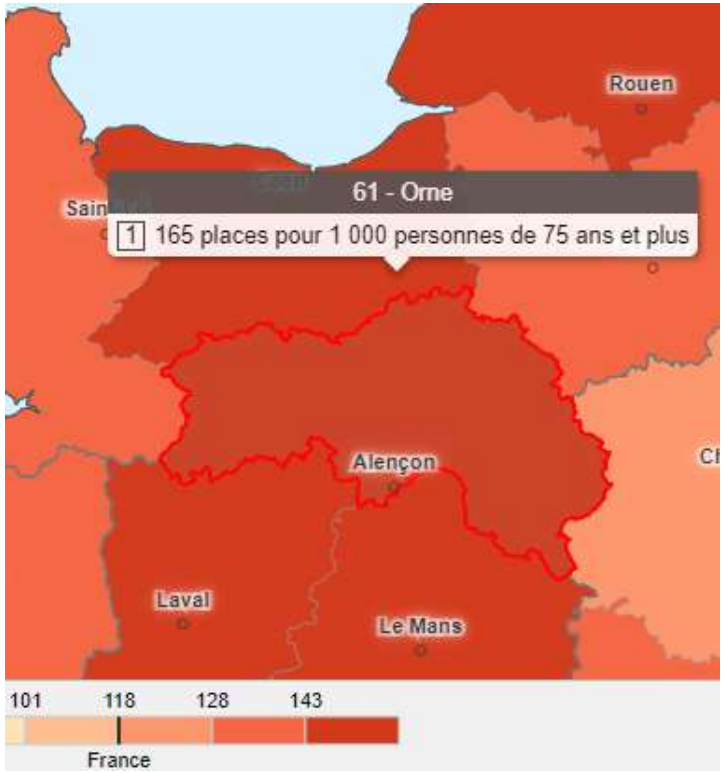


Source: Cazin Immobilier

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Les résidences pour personnes âgées autonomes et les EHPAD

. 2 EHPAD à Vimoutiers et 1 résidence séniors
d'appartements à Vimoutiers
. Dans le département de l'Orne, il existe 165 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus: un nombre plus élevé que dans les départements du Calvados (143 places),de l'Eure (137 places), de la Mayenne (155 places), et que la moyenne française de 118 places





Taux d'équipement en places (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus)= indicateur représentant le nombre de places en établissement d'hébergement rapporté à l'ensemble de la population résidant en France âgée de 75 ans et plus.
Les établissements considérés sont les EHPAD, les EHPA, les logements en résidence autonome, les places d'hébergement temporaire et les lits de soins longue durée.

N° 1 EHPAD Résidence La vie

Adresse: Route d'Orbec, Vimoutiers
Description:
Capacité: **50 à 100 places**
Statut: Privé commercial
Prix: à partir de 2 625,90 €/mois
Type d'hébergement: permanent, temporaire
+ Unité Alzheimer

N° 2 EHPAD du centre hospitalier

Adresse: 2 rue du Docteur Marescot BP 53, Vimoutiers
Description:
Capacité: **plus de 100 places**
Statut: Public
Prix: à partir de 2 045,40 €/mois
Type d'hébergement: permanent
+ Unité Alzheimer

N°3 Résidence séniors Jeanne Lacroix

Adresse: 4 rue Pernelle, Vimoutiers
Description:
Capacité: **25 à 50 places**
Statut: Public
Prix: à partir de 490,01 €/mois
Type d'hébergement: permanent

LES ENJEUX

Enjeux

Remise sur le marché de logements vacants nécessitant des travaux de réhabilitation

. Logements vacants à l'étage (autres que ceux qui servent de stock pour les magasins)

. Ensemble immobilier entièrement vacant dans le centre-ville:

- Quelles conditions d'habitabilité dans ces logements situés en étage?
- Quel accès aux logements en étage de commerces ? Accès unique au RDC et aux étages?

Adapter l'offre de logements à certains besoins de la population

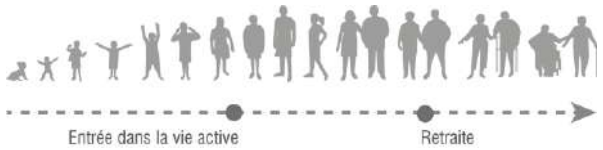
Des **petits logements** pour les jeunes ménages et les plus âgées

Des **logements locatifs** répondant aux besoins des ménages (à bas coût)

Améliorer la qualité du parc de logements anciens

Proposer des **logements collectifs et individuels de qualité**, lumineux, confortables, à proximité des commerces et des services du centre-ville

Un **accompagnement sur le long terme des futurs habitants dans leurs projets d'habitation**



En lien avec l'étude OPAH
Période 2023-2027 inclus

Diversification de l'habitat neuf

Proposer des **logements familiaux sociaux de qualité de type T3 avec parking et jardin, et du logement intermédiaire (Action logement)**

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
un périmètre provisoire à réfléchir ensemble

1.Sous certaines conditions, la convention d'ORT vaut OPAH voire OPAH-RU

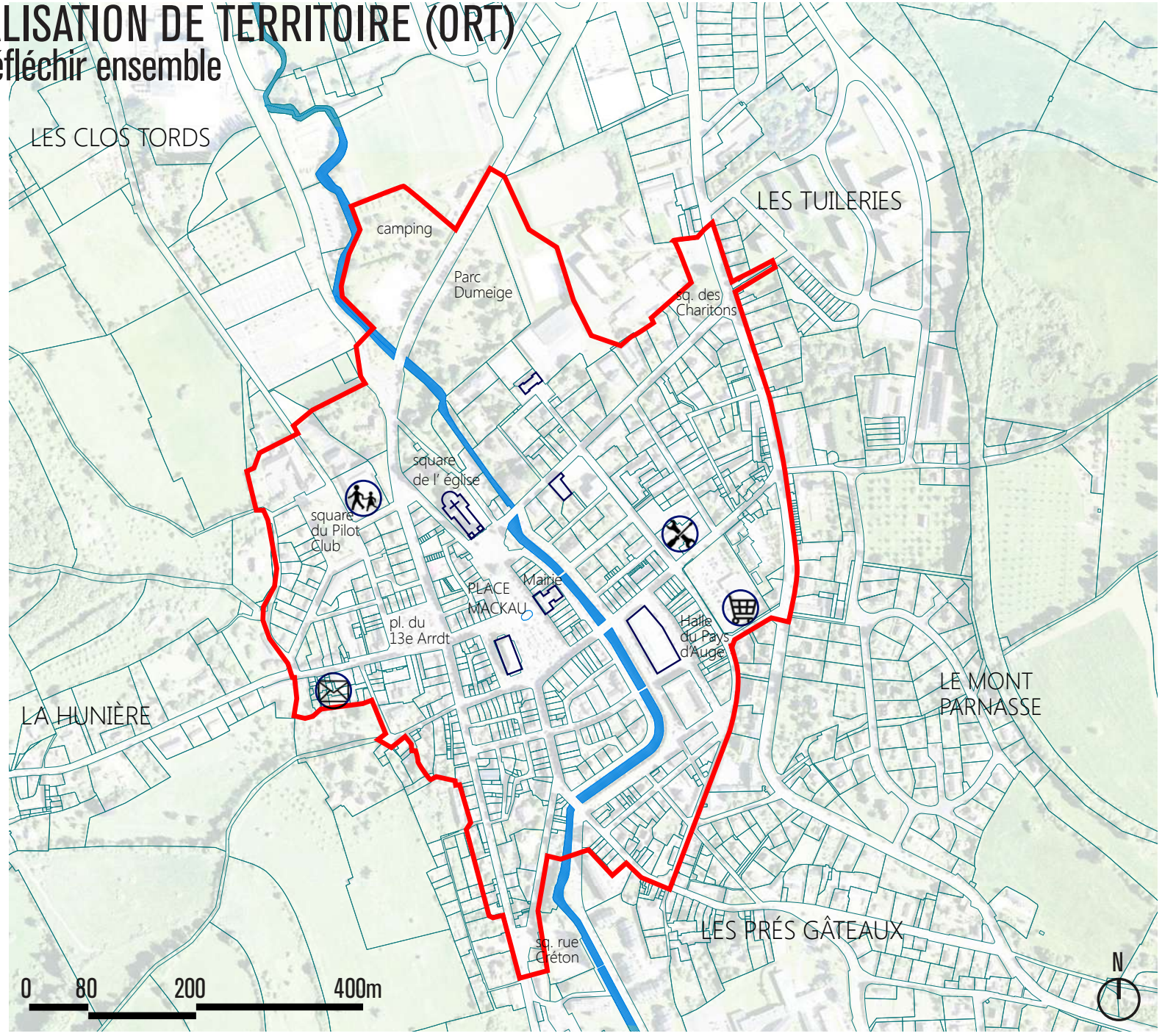
2.Eligibilité de l'ensemble de la commune au dispositif «DenormandieAncien»

3.Exemption d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) en centre-ville

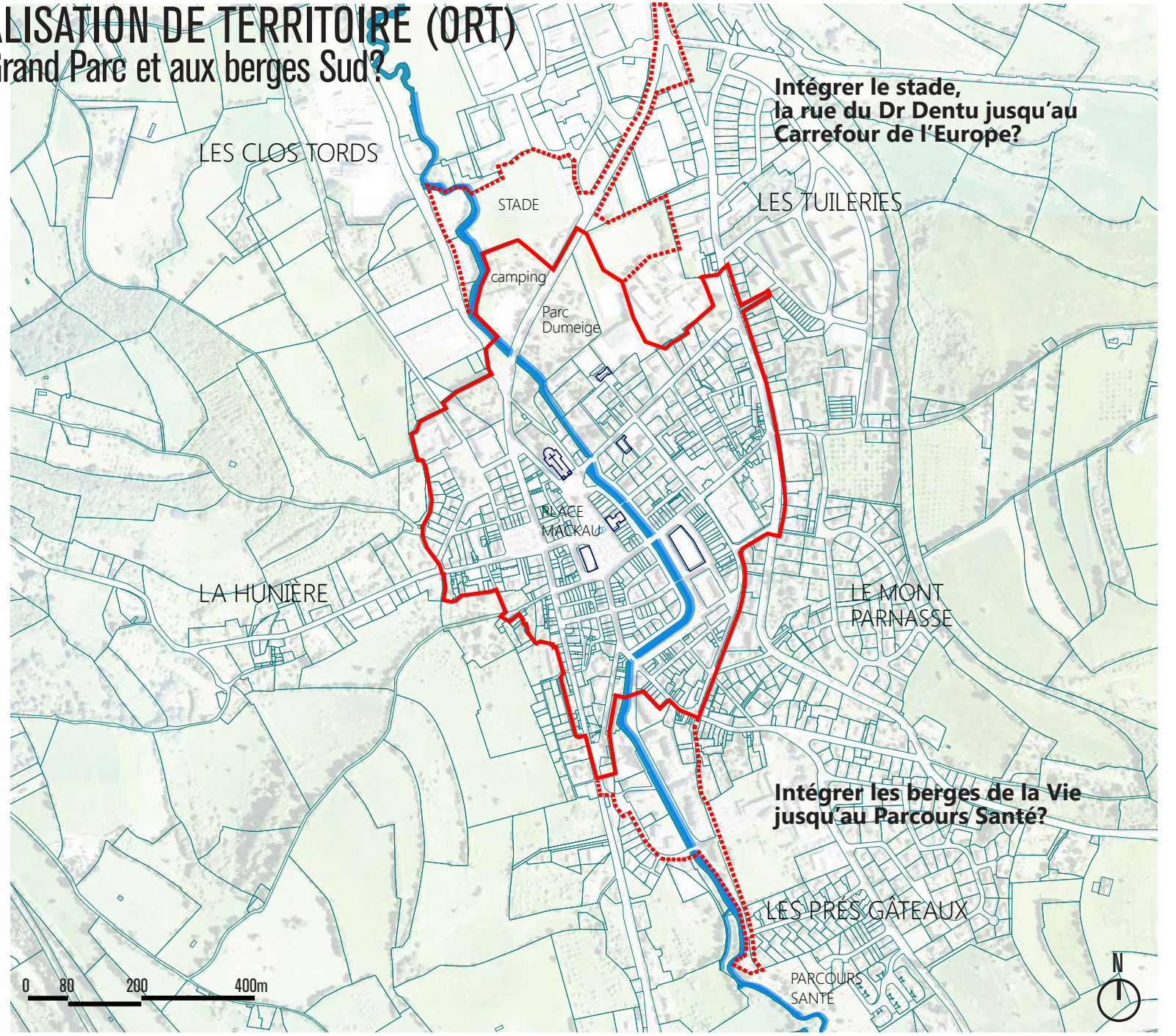
4.Permis d'innover

5.Dotation de soutien à l'investissement local

6.Mobilisation d'opérateurs publics et parapublics



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
un périmètre à étendre au Grand Parc et aux berges Sud?



ANNEXES

LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée

N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités
1	AXA Assurance	Agence d'assurance	Services mixtes
2	Société Générale	Banque	Services mixtes
3	VACANT	Vacant	Locaux vacants
4	Caisse d'Epargne	Banque	Services mixtes
5	Orne Habitat	Agence immobilière	Services mixtes
6	VACANT	Vacant	Locaux vacants
7	Laboratoire de biologie médicale Cerballiance	Laboratoire médicale	Hygiène, beauté et santé
8	Socogefim immobilier	Agence immobilière	Services mixtes
9	L'échapée Belle Concept store	Concept store	Equipement de la maison
10	VACANT	Ancien "Stop Bar"	Locaux vacants
11	Boulangerie pâtisserie Maison Bonhomme	Boulangerie pâtisserie salon de thé	Alimentaire
12	Allianz	Agence d'assurance	Services mixtes
13	VACANT	Ancien "Allianz"	Locaux vacants
14	VACANT	Ancien "maison Rayot"	Locaux vacants
15	Bar de Normandie	Bar	Café-bar-restaurant
16	Charcuterie Delacoudre	Charcuterie	Alimentaire
17	Maison de la Presse	Librairie	Culture-loisirs
18	Boucherie de la place	Boucherie	Alimentaire
19	Coccinelle express	Supérette	Alimentaire
20	Pharmacie Aprium de la Vallée d'Auge	Pharmacie	Hygiène, beauté et santé
21	Optique	Magasin d'optique	Hygiène, beauté et santé
22	Brasserie L'Equerre	Bar restaurant	Café-bar-restaurant
23	Toute la presse	Marchand de journaux	Culture-loisirs
24	VACANT	ancien fleuriste Saint Amour	Locaux vacants
25	Créatif's	Salon de coiffure	Services aux particuliers
26	Linge de maison maison martin	Tapissier décorateur	Equipement de la maison
27	MMA	Agence d'assurance	Services mixtes
28	Pompes funèbres Rivière	Entreprise de pompes funèbres	Services mixtes
29	Boulangerie Aux blés d'or	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire
30	Poissonnerie Aux délices de la mer	Poissonnerie	Alimentaire
31	Rapido Pizza	Restauration de type rapide	Café-bar-restaurant
32	VACANT	Anciennement "aux saveurs du terroir Bio"	Locaux vacants
33	Au saveur du terroir Bio	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire
34	Chez Luigi & Cie	Restaurant traditionnelle	Café-bar-restaurant
35	VACANT	Anciennement la boutik	Locaux vacants
36	Solveig coiffure	Salon de coiffure	Services aux particuliers
37	VACANT	Vacant	Locaux vacants
38	Institut de beauté Natur'L	Soins esthétiques	Hygiène, beauté et santé
39	Bijouterie Le monde de l'Or	Bijouterie	Equipement de la personne
40	Electricité générale Franck Favey	Magasin de travaux d'installation électrique	Services à caractère commercial
41	Crédit mutuel	Banque	Services mixtes
42	Maison Toundou Pâtissier chocolatier	Pâtissier chocolatier	Alimentaire
43	Groupama	Agence d'assurance	Services mixtes
44	Le Fordingbridge	Bar	Café-bar-restaurant
45	VACANT	Ancienne sellerie	Locaux vacants
46	VACANT	Ancien "Croc' la vie"	Locaux vacants
47	VACANT	Ancien "Modana"	Locaux vacants

N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités
48	To'p Textiles o'propre	Pressing blanchisserie	Services aux particuliers
49	VACANT	Ancienne "librairie La bonne part"	Locaux vacants
50	l'atelier coiffure	Salon de coiffure	Services aux particuliers
51	ALH Motors	Magasin de pièces automobiles	Commerces et services de véhicules automobiles
52	CIC	Banque	Services mixtes
53	l'Epi 'chouette	Epicerie fine	Alimentaire
54	ComptaCom	Agence expert comptable	Services mixtes
55	VACANT	ancien salon de coiffure "L'effrontée"	Locaux vacants
56	Fashion kid's bar games	Bar / Salle de jeux video	Café-bar-restaurant
57	VACANT	Ancienne pharmacie de la Halle	Locaux vacants
58	LM Opticien	Opticien	Hygiène, beauté et santé
59	Pause douce' Heure	Soins de beauté	Hygiène, beauté et santé
60	Coiffure Actu Elle	salon de coiffure	Services aux particuliers
61	Delorme informatique	Commerce d'ordinateurs	Culture-loisirs
62	Cazin immobilier	Agence immobilière	Services mixtes
63	Acacia Fleuriste	Fleuriste	Culture-loisirs
64	VACANT	Ancien hôtel restaurant l'Auberge	Locaux vacants
65	Boucherie Eric Moussu	Boucherie	Alimentaire
66	Restaurant Marmara	Restaurant	Café-bar-restaurant
67	VACANT	Ancien "Cazin Immobilier"	Locaux vacants
68	CFR61 Auto-école	Auto-école	Services mixtes
69	VACANT	Ancien Salon de coiffure Triboult Antoinette	Locaux vacants
70	La P'tite Boulange	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire
71	VACANT	Ancien Division jardinage	Locaux vacants
72	Le Picard Agriculture	Commerce de gros de céréales, de tabac non facturé et d'aliments pour le bétail	Commerces divers
73	VACANT		Locaux vacants
74	La Poste	La Poste	Services mixtes
75	Crédit agricole	Banque	Services mixtes
76	AT Retouches	Retouche	Services aux particuliers
77	Pharmacie de la Halle	Pharmacie	Hygiène, beauté et santé
78	Cani' cat	Animalerie	Culture-loisirs
79	L'immobilière de Normandie	Agence immobilière	Services mixtes
80	Banque populaire Grand Ouest	Banque	Services mixtes
81	MMA	Agence d'assurance	Services mixtes
82	Le Binôme	Restaurant	Café-bar-restaurant
83	L'Ardoise Gourmande	Restaurant	Café-bar-restaurant
84	Restaurant et hôtel le soleil d'or	Restaurant et hôtel	Café-bar-restaurant
85	VACANT	Ancien "MB Kebab"	Locaux vacants
86	Les p'tits bio du coin	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire
87	Le jardin de la beauté	Institut de beauté	Hygiène, beauté et santé
88	Club coiffure	Salon de coiffure	Services aux particuliers
89	VACANT	VACANT	Locaux vacants
90	Librairie de la curieuse	Librairie	Culture-loisirs
91	Bar Le Penalty	Bar	Café-bar-restaurant
92	Bar Le sulky	Bar	Café-bar-restaurant
93	Monsieur Bricolage	Commerce de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	Equipement de la maison
94	Aldi	Supermarché	Alimentaire
95	Au fournil d'Anaëh	Boulangerie	Alimentaire
96	Les ciseaux d'Orélie	Salon de coiffure	Services aux particuliers
97	Clinique vétérinaire	Vétérinaires	Services aux particuliers

LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée

PRÉSENCE DE L'ENSEMBLE DES COMMERCES DE PROXIMITÉ HORMIS POUR L'ALIMENTAIRE UN CAVISTE ET UNE FROMAGERIE, DES COMMERCES LIÉS À L'ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE (MAGASIN DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES), ET DES SERVICES TELLE QU'UNE CORDONNERIE

%	Types d'activités	COMMERCES PRÉSENTS dans le secteur d'étude	COMMERCES ABSENTS dans le secteur d'étude
25%	Services mixtes	Banque Agence d'assurance Agence immobilière Poste Ecole de conduite Agence de pompes funèbres	
1%	Equipement de la personne	Bijouterie	Maroquinerie Boutique de vêtements/Chaussures
12%	Services aux particuliers	Salon de coiffure Pressing Service de retouche de vêtements Vétérinaire	Cordonnerie Laverie
16%	Café-bar-restaurant	Restauration rapide Restaurant traditionnel Bar	
19%	Alimentaire	Supermarché / Supérette / Epicerie Boulangerie-pâtisserie Boucherie, Charcuterie Poissonnerie Primeur Pâtissier chocolatier	Caviste Fromagerie
8%	Culture-loisirs	Presse / Bureau de tabac Librairie Fleuriste Service/commerce ordinateur	
11%	Hygiène, beauté et santé	Pharmacie Laboratoire médical Opticien Salon de beauté	Audioprothésiste
1%	Commerces divers	Commerce de gros de céréales	
4%	Equipement de la maison	Magasin de bricolage Magasin de décoration/jeux/concept store Tapissier décorateur	
1%	Commerces et services de véhicules automobiles	Magasin de pièces automobiles	
1%	Services à caractère commercial	Magasin de travaux d'installation électrique	

CARACTÉRISATION DU CENTRE-VILLE
Les 4 fonctions indispensables au bon fonctionnement du commerce de centre-ville appliquées à Vimoutiers

LES 4 FONCTIONS STRUCTURANTES DU CENTRE-VILLE

Objectif:
Conserver une fonction d'emploi et de lieu d'échange

Constat:
- Indice de concentration d'emploi: 163,9 en 2019
  La ville de Vimoutiers est pourvoyeuse d'emplois
- Augmentation de la vacance commerciale

Objectif:
Créer un attachement, un point de repère, une fierté

Constat:
- La présence du musée du Camembert et du Char Tigre allemand de la Seconde Guerre mondiale

Objectif:
Proposer un habitat adapté aux nouveaux parcours résidentiels

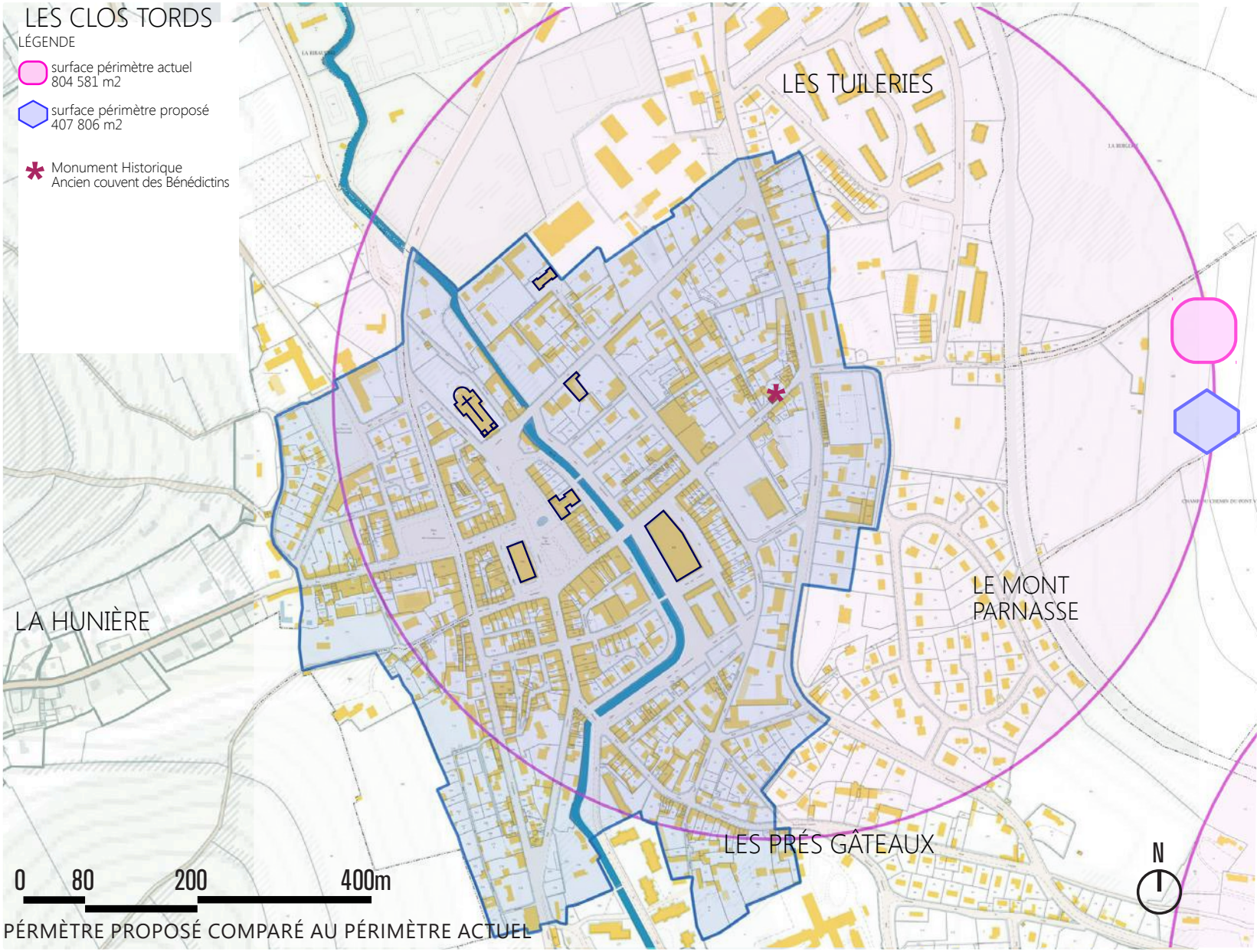
Constat:
- Présence de 16,2% de logements vacants en 2021 à Vimoutiers
- Médiane de revenus: 19 050 € en 2020
- Part des ménages imposés: 33%

Objectif:
Répondre à des besoins non marchands d'habitants

Constat:
- Présence des écoles en centre-ville: capacité scolaire suffisante en raison de la diminution du nombre d'élèves
- Présence d'un pôle de santé pluridisciplinaire à proximité du centre-ville
- Présence du laboratoire d'analyses médicales et du « médicobus » le mercredi

UN PÉRIMÈTRE AUTOUR DE L'ANCIEN COUVENT EN COURS DE RÉFLEXION
Un périmètre qui s'affine dans son contour

Le nouveau périmètre proposé se recentre sur le patrimoine bâti ancien, celui du centre-bourg mais également celui des faubourgs préservés.
Les quartiers plus contemporains des Tuileries ou du Mont Parnasse ne sont plus inclus dans cette proposition de périmètre qui devient plus représentative du patrimoine bâti ancien sur Vimoutiers.



PÉRMÈTRE PROPOSÉ COMPARÉ AU PÉRIMÈTRE ACTUEL

SYNTHÈSE DES GRANDS ENJEUX

hiérarchiser les voiries pour diversifier les usages

conforter les modes doux en s'appuyant sur l'armature du centre-bourg

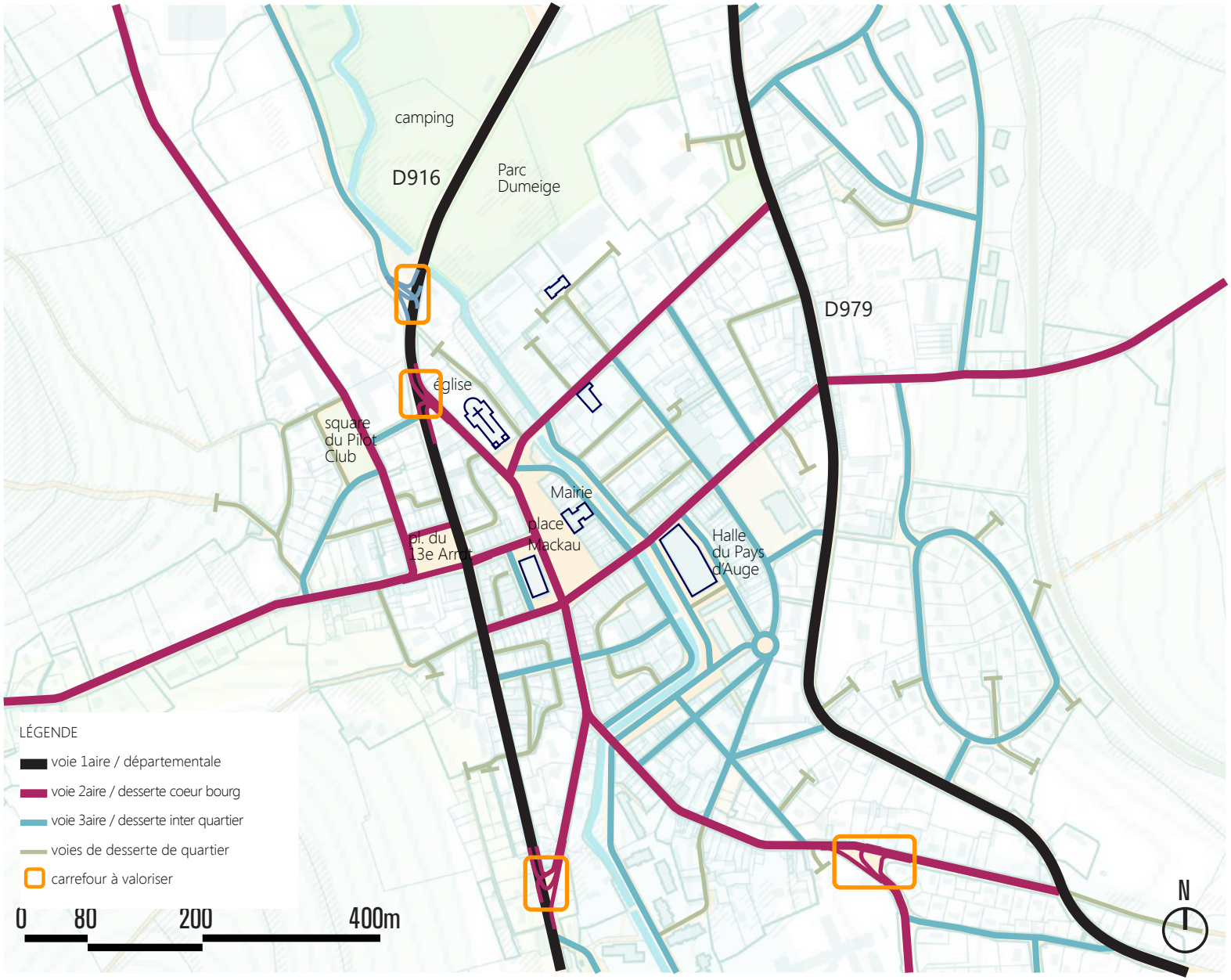
valoriser les espaces publics et réanimer les bâtiments majeurs

HIÉRARCHISER LES VOIRIES POUR DIVERSIFIER LES TRAITEMENTS ET LES USAGES
Des voiries larges: un atout à exploiter pour valoriser l'espace public

1/ VALORISER LES CARREFOURS D'ENTRÉE DE VILLE POUR DONNER L'ENVIE DE S'ARRÊTER DANS LE CENTRE (y compris le Carrefour de l'Europe et le Carrefour du Char Tigre hors plan)

2/ HIÉRARCHISER LES VOIRIES depuis les voies de transit jusqu'aux voies de quartier pour pouvoir RATIONALISER LES LARGEURS de chaussées en fonction des besoins et redonner une place au piéton et aux modes doux

3/ QUESTIONNER LE PLAN DE CIRCULATION pour libérer plus d'espace planté ou piéton là où c'est nécessaire



CONFORTER LES MODES DOUX EN S'APPUYANT SUR L' ARMATURE DU CENTRE-BOURG

Tisser une trame piétons/ cycles pour mieux connecter les quartiers entre eux, au centre et vers la campagne

TISSER DE NOUVEAUX LIENS PIÉTONS ET CYCLES

1/ LES PROMENADES DE LA VIE :
> prolonger le projet de réaménagement des berges sur l'ensemble des berges de la Vie:
> faciliter le lien vers le Parc Dumeige au Nord le long de l'église,
> étirer les promenades jusqu'au Parcours Santé au Sud.

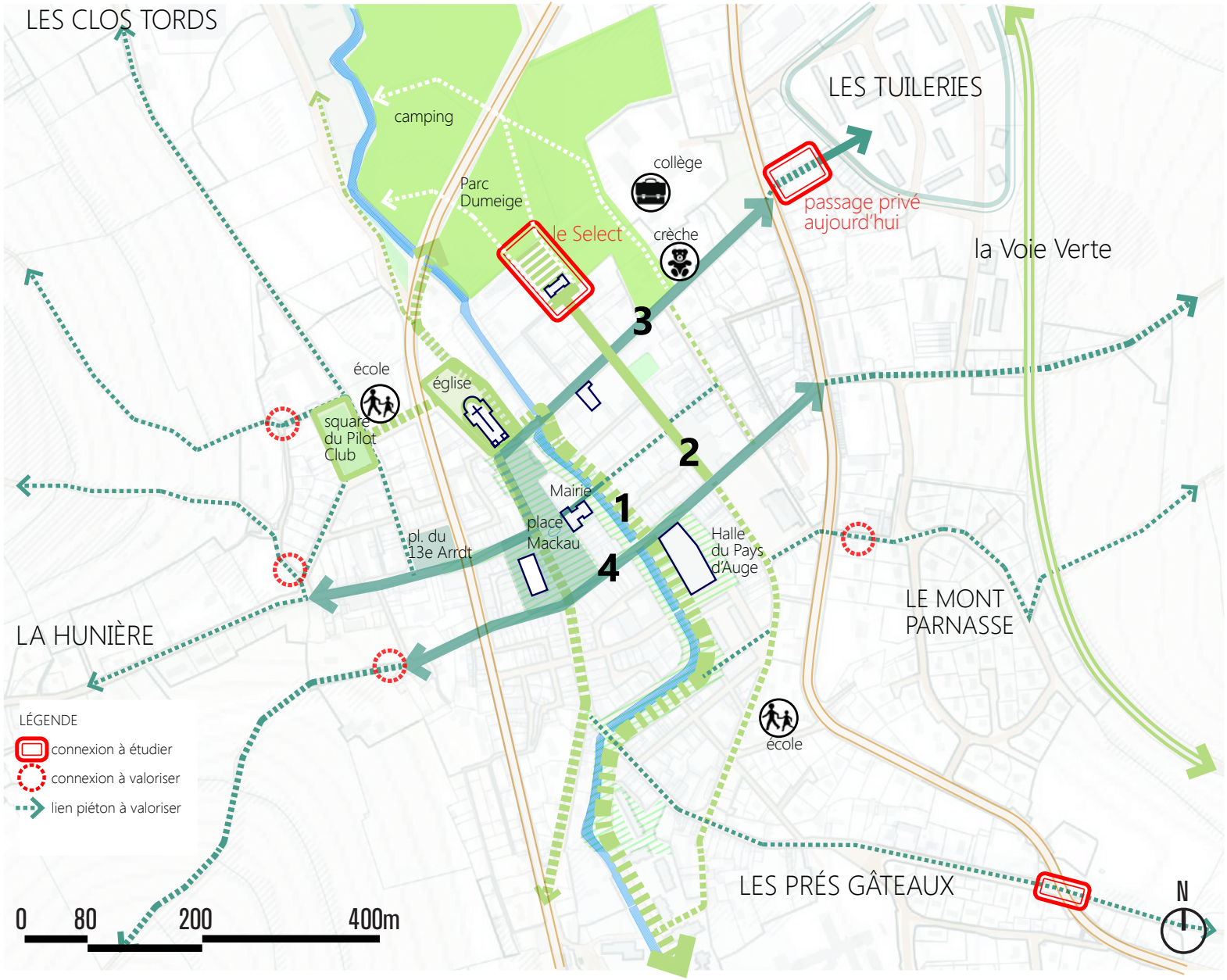
2/ LA RUE «DU SELECT»:
> valoriser la rue du Docteur Maillard comme lien majeur vers le Parc Dumeige depuis le centre-bourg,
> valoriser et réhabiliter le Select comme un espace d'usages et une porte du Parc
> étirer le cheminement au Sud vers l'école privée et la Vie

3/ L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE:
> redonner une visibilité au patrimoine bâti
> étendre le parcours piéton vers les Tuileries au Nord-Est
> introduire les modes doux sur ce lien majeur entre la D979 et la place Mackau et en desserte du Grand Parc, du collège et de la crèche

4/ LA RUE DU PERRÉ / lien Est-Ouest principal entre coteaux en connexion des 2 rives avec desserte de la place Mackau et de la Halle
> retrouver une continuité piétonne entre coteaux et à la croisée de la Vie

5/ redonner une visibilité aux différents parcours piétons déjà existants

DES «PORTES» MAJEURES À ROUVRIR
> La porte du Select comme entrée vers le «Grand Parc»: un monument à réhabiliter
> Le passage entre l'Av. du G[al] de Gaulle et les Tuileries à rouvrir au public: un maillon piéton indispensable pour lier directement les Tuileries à la place Mackau



VALORISER LES ESPACES PUBLICS ET RÉANIMER LES BÂTIMENTS MAJEURS
Des places et squares à réfléchir en synergie / un patrimoine bâti à valoriser

VALORISER LES ESPACES PUBLICS:

1/ requestionner LA PLACE MACKAU en lien avec la PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT
> place Mackau: redonner leur place au piéton et au végétal
> rationaliser l'emprise du stationnement pour inviter de nouveaux usages
> valoriser le cordon de la rue du Quatorze Juin entre ces 2 places

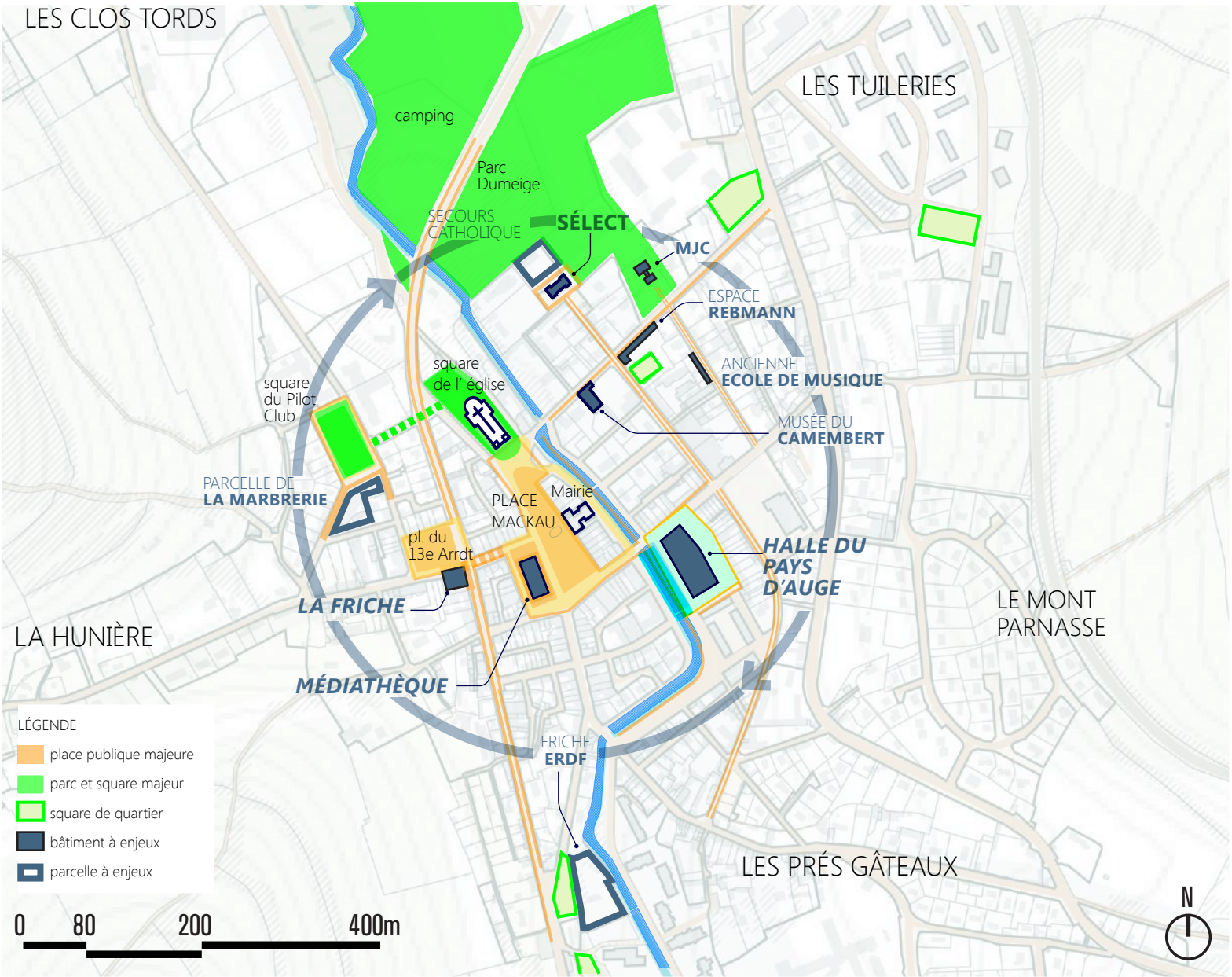
2/ retrouver une cohérence globale au «GRAND PARC»
> intégrer aussi bien le Parc Dumeige que les différents équipements sportifs et le camping dans une même réflexion de valorisation de ce grand espace public

3/ affirmer l'identité des square Pilot et du square de l'Eglise
> trouver une identité propre à chaque espace et faciliter leur connexion

4/ valoriser la «place» de la Halle comme un espace public tourné vers la Vie

5/ intégrer les squares de quartier dans la dynamique de valorisation globale

REDONNER VIE AU PATRIMOINE BÂTI
> éviter les «coquilles vides» et réfléchir aux «chaises musicales» programmatiques possibles (bâtiments et parcelles à enjeux ci-contre) pour exploiter au mieux le potentiel des différents bâtiments
> réfléchir aux différents bâtiments et à leurs contacts avec les espaces publics majeurs qui les jouxtent:
- retravailler le RdC de la Médiathèque pour l'ouvrir sur la place Mackau
- ouvrir la Halle sur les berges
- réaménager le Select en lien au Grand Parc
- (...)



ESQUISSES D'UN PÉRIMÈTRE ORT

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
un périmètre provisoire à réfléchir ensemble

1.Sous certaines conditions, la convention d'ORT vaut OPAH voire OPAH-RU

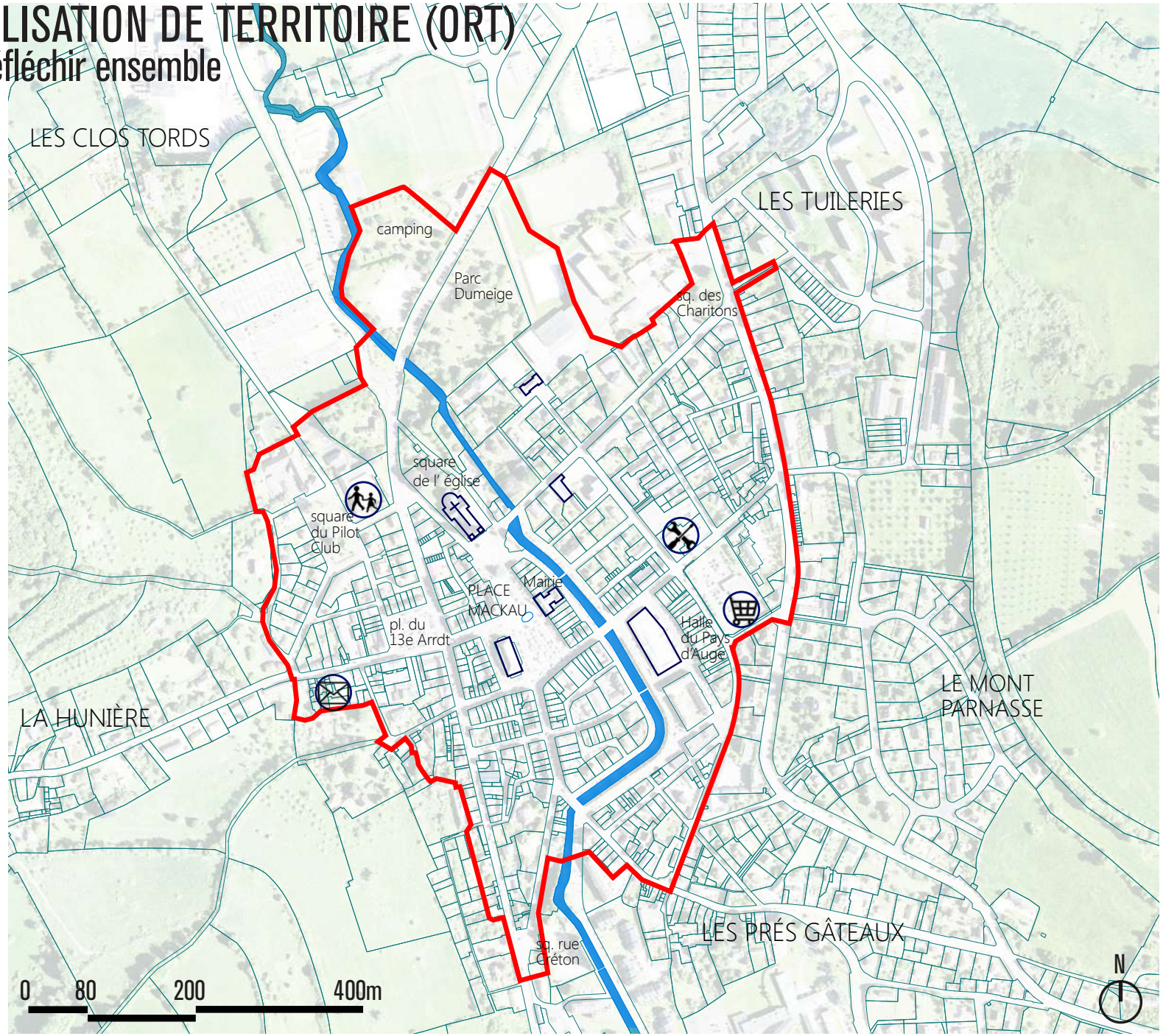
2.Eligibilité de l'ensemble de la commune au dispositif «DenormandieAncien»

3.Exemption d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) en centre-ville

4.Permis d'innover

5.Dotation de soutien à l'investissement local

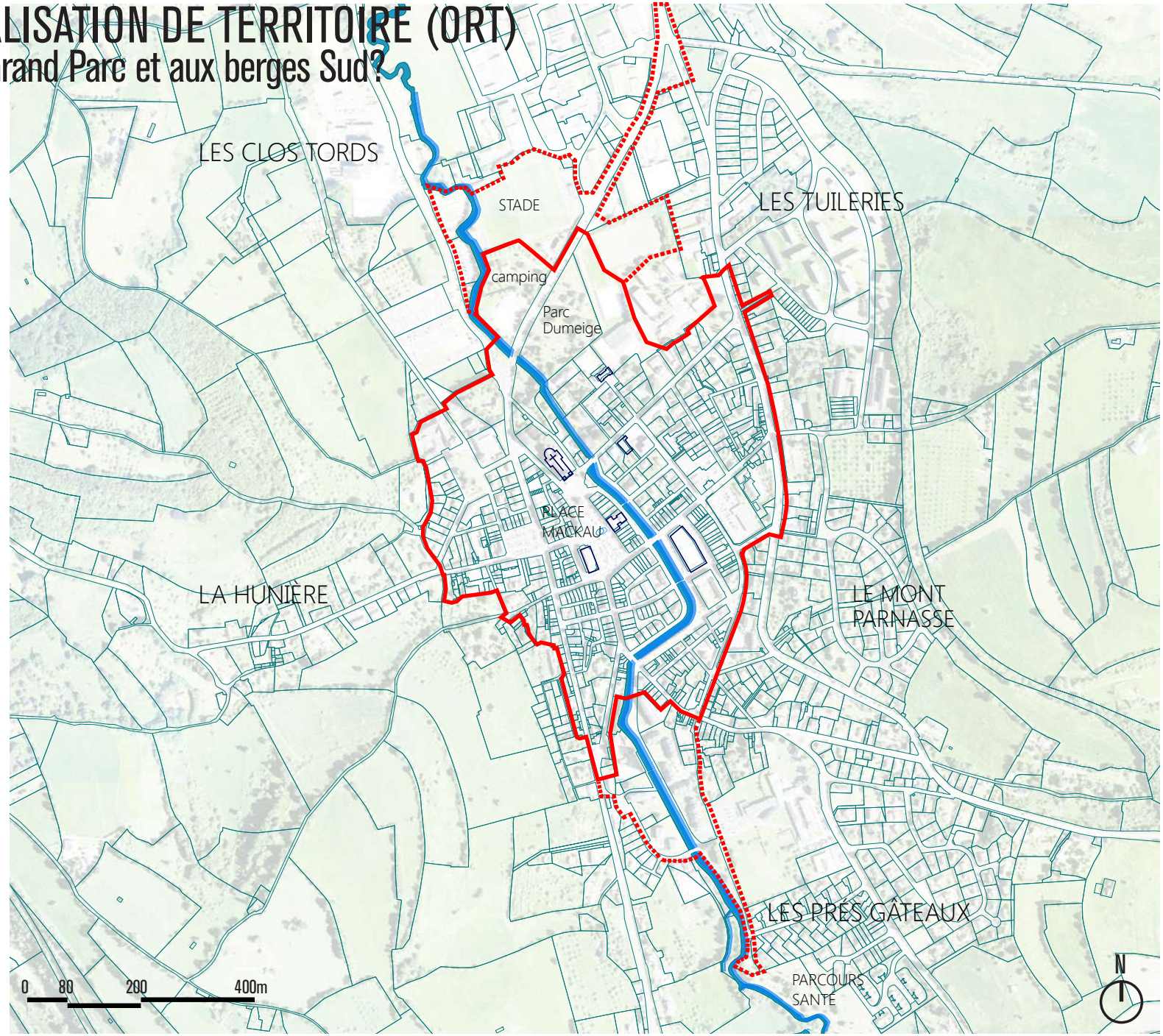
6.Mobilisation d'opérateurs publics et parapublics



OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
un périmètre à étendre au Grand Parc et aux berges Sud?

> intégrer le stade, la rue du Dr Dentu jusqu'au Carrefour de l'Europe au Nord?

> intégrer les berges de la Vie jusqu'au Parcours Santé au Sud?

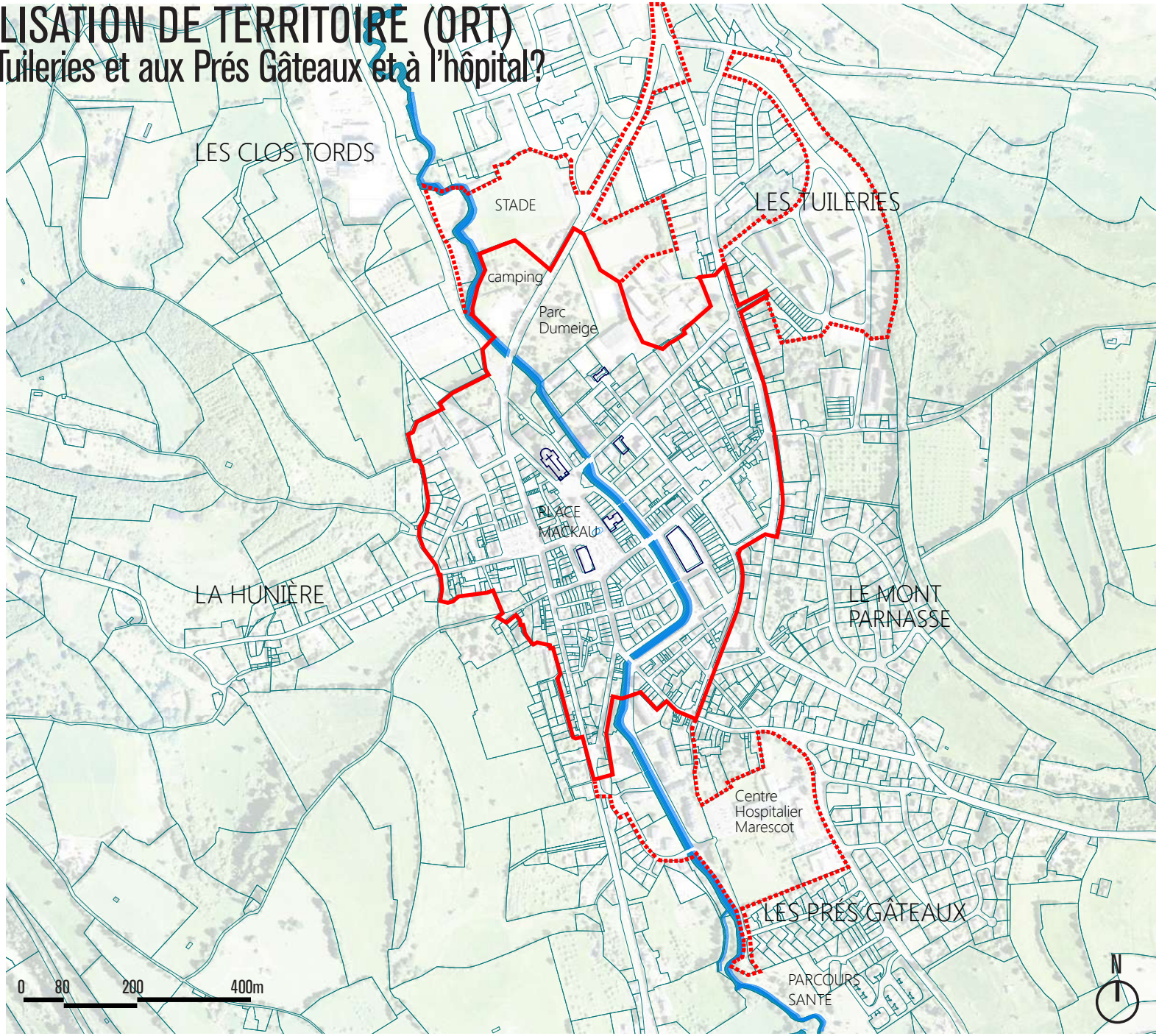


OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
un périmètre à étendre aux Tuileries et aux Prés Gâteaux et à l'hôpital?

Etendre le périmètre:

>jusqu'aux Tuileries?

>et vers les Prés Gâteaux et l'hôpital au Sud?



étude de revitalisation urbaine
CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
15 rue Pernelle
61120 Vimoutiers

Groupemement de maîtrise d'oeuvre

La Compagnie du Paysage
Terridev
Viamap'
Eco Programmation

COPIL PHASE 2 visio

COMPLEMENT VISIO /définition des orientations stratégiques et mise en place de scénarios

VERSION 3

vendredi 21 juillet 2023



PARTIE 1

LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LES POLITIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Commerce

L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

	AXE 1	AXE 2	AXE 3
AXES STRATÉGIQUES DE LA CDC VAM	**VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM**	**POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS**	**POLITIQUE DE MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE**
	1. Affirmer une identité rurale tournée vers l'avenir 2. Préserver et valoriser un cadre paysager sensible à forte identité	1. Valoriser les ressources locales 2. Développer une économie valorisant les richesses et les opportunités du territoire	1. Maintenir la population et l'équilibre du territoire 2. Adapter l'habitat aux besoins et lutter contre la vacance des logements

Nos orientations stratégiques découlant du diagnostic territorial* en lien avec les axes stratégiques de la CDC VAM

Orientations stratégiques à l'échelle de Vimoutiers

Programmes d'actions à l'échelle de Vimoutiers et de son centre-bourg

*Diagnostic de la phase 1: atouts et problématiques, analyse urbaine, paysagère, foncière, commerciale et de l'habitat + entretiens commerçants et balade urbaine

AXE 1: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM
Les orientations stratégiques

AXE 1

VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM

1. Affirmer une identité rurale tournée vers l'avenir

- Mettre en avant les atouts du territoire et assurer sa promotion
  - **Paysage d'exception préservé** et qualité du cadre de vie rural – calme, sérénité et proximité avec la nature
  - Attachement à la vie des villages et à la qualité des productions alimentaires
  - Ouverture vers l'extérieur à travers **l'accueil de résidents secondaires** ou permanents et le **développement du numérique**
- Maintenir et développer des services adaptés à la population et au territoire
  - **Développer l'animation** et l'identité rurale
    - Evènements culturels ou sportifs
    - Espaces dédiés à mettre en valeur :
      - **Place centrale de Vimoutiers**
      - **Halle couverte de Vimoutiers**
      - Développement de lieux d'accueil artistiques et espaces culturels
  - Maintenir et développer les services : adaptés et complémentaires
  - **Adapter l'offre de service** de santé et d'éducation
  - Optimiser les infrastructures publiques – développement de l'urbanisation sur les secteurs les mieux équipés
  - Développer les services numériques
  - Organiser les mobilités

Eléments de diagnostic à l'échelle de Vimoutiers

- **Population**
  - 15,7% de résidences secondaires et logements occasionnels dans la CC
- **Animation et identité**
  - Marché le lundi-après-midi (2-3 marchands) et vendredi matin (une dizaine de marchands) à Vimoutiers
  - Marché fermier à Camembert le vendredi soir
  - Absence d'animation sur la place du Mackau le samedi pour attirer les habitants, enfants, résidants secondaires, touristes, excursionnistes
  - Des parcours marchands dans le centre-bourg peu marqués
  - Absence de local spécifique « artisanat d'art » dans le centre-bourg
- **Commerce et service**
  - Absence de loueur de vélo
  - Des vitrines de commerces peu homogènes: pas de charte de devanture commerciale

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA VALORISATION DE L'IDENTITÉ À L'ÉCHELLE DE VIMOUTIERS

- **Renforcer l'attractivité du cœur de bourg**
- **Développer des animations et l'identité rurale**
- **Adapter l'offre des services**

AXE 1: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM
Les orientations stratégiques

AXE 1

VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM

2. Préserver et valoriser un cadre paysager sensible à forte identité

- Valoriser la richesse et la diversité des paysages : coteau, bocage, haies, vergers
- Mettre en valeur **l'architecture** traditionnelle et soigner la qualité des espaces publics
  - Valoriser l'architecture traditionnelle et le patrimoine bâti
  - Préserver l'architecture de la reconstruction ou le bâti industriel
- Intégration paysagère et architecturale des nouvelles constructions
- Respecter l'organisation traditionnelle des villages

Eléments de diagnostic à l'échelle de Vimoutiers

- **Cadre paysager**
  - Des chemins pédestres insuffisamment valorisés
  - Peu de connexions pour l'usage du vélo à travers le centre-bourg
  - Des berges peu minéralisées avec peu de plantations
  - Un projet de restauration et de requalification des berges de la Vie à côté de la Halle du Pays d'Auge
  - Une voie verte en projet vers Camembert
- **Espaces publics**
  - Quelques trottoirs peu adaptés au passage de poussette et de PMR
- **Cadre architectural et touristique**
  - Présence de deux balades estivales (2 en juillet/ 2 en août): « A la découverte de l'histoire de Vimoutiers » et « A la découverte des maisons anciennes » pas suffisamment développées le reste de l'année

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA VALORISATION DE L'IDENTITÉ À L'ÉCHELLE DE VIMOUTIERS

- **Valoriser le « Grand Parc »**
- **Etendre la dynamique de valorisation à l'ensemble du bourg**
- **Mettre en valeur et préserver l'architecture**

AXE 1: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM
Les programmes d'actions

AXE 1

VALORISATION DE L'IDENTITÉ DE LA CDC VAM	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA VALORISATION DE L'IDENTITÉ À L'ÉCHELLE DE VIMOUTIERS	PROGRAMMES D'ACTIONS
1. Affirmer une identité rurale tournée vers l'avenir	**Renforcer l'attractivité du cœur de bourg**	▪ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement ▪ Valoriser le Parcours Marchand
	Développer des animations et l'identité rurale	▪ Proposer des animations spécifiques le samedi matin pour l'accueil des résidents secondaires ▪ Créer un local d'exposition pour les artistes locaux
	Adapter l'offre de services	▪ Proposer une offre de location/réparation de vélo ▪ Offrir un système de livraison et de point de collecte
2. Préserver et valoriser un cadre paysager sensible à forte identité	**Valoriser le grand parc**	▪ Révéler le Grand Parc à partir du déjà-là ▪ Identifier le sélect et la MJC comme futures portes d'accès au parc ▪ Etendre le parc vers la rue du Docteur Maillard
	Etendre la dynamique à l'ensemble du bourg	▪ Mieux connecter le centre-bourg aux quartiers ▪ Jardiner les venelles et tracer le circuit des écoliers
	Mettre en valeur et préserver l'architecture	▪ Développer une charte de devanture commerciale ▪ Mettre en valeur l'architecture du Pays d'Auge et de la reconstruction

AXE 2: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS

Les orientations stratégiques

AXE 2	
POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS	
1. Valoriser les ressources locales	▪ Développer les productions agricoles de haute qualité adaptées au territoire ▪ Limiter les consommations énergétiques et soutenir la production d'énergie à partir des ressources locales ▪ Préserver les ressources naturelles et la biodiversité ▪ Protéger la population et les activités contre les risques et les nuisances

2. Développer une économie valorisant les richesses et les opportunités du territoire	▪ Développer des **activités touristiques** valorisant l'identité et l'économie du territoire
	  ▪ Capital touristique autour de la **qualité des paysages**, du patrimoine et des productions locales
	  ▪ Mise en relation des différents **circuits touristiques** avec les chemins de randonnées, cyclo tourisme, VTT et équestre
	  ▪ Développement des activités de pleine nature ou **culturelle**
	  ▪ Développement de l'offre de gîtes et d'hébergement
	  ▪ Confortation des sites touristiques existants comme celui de Camembert
	▪ Soutenir les **activités économiques de proximité**
	  ▪ Silver économie – services à la personne
	  ▪ **Renforcement de l'offre commerciale**
	  ▪ **Soutien au tissu artisanal**
	▪ **Valoriser les savoirs faire locaux** et attirer les entrepreneurs – cf télécentre de Vimoutiers

Eléments de diagnostic à l'échelle de Vimoutiers

- ❑ **Offre touristique**
  - Le musée du Camembert a attiré 5000 visiteurs/touristes en 2022: son positionnement actuel est peu visible dans le centre-bourg, à l'écart des axes marchands principaux
  - Pas de local axé sur l'artisanat local
- ❑ **Commerce et service**
  - Présence de locaux vacants commerciaux en RDC d'immeuble qui ne participent pas à l'animation
  - Une carence en équipement de la personne
  - Absence de loueur de vélo
  - Pas d'association de commerçants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS AU SEIN DE VIMOUTIERS

- ❑ **Renforcer l'offre touristique culturelle et mettre en avant les savoir faire locaux**
- ❑ **Aménager les promenades de la Vie entre voies vertes**
- ❑ **Intensifier l'offre commerciale existante**
- ❑ **Structurer, animer, piloter la communauté de commerçants**

AXE 2: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS
Les programmes d'actions

AXE 2

POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT: SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : SUPPORT DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉS AU SEIN DE VIMOUTIERS	PROGRAMMES D'ACTIONS
1. Valoriser les ressources locales 2. Développer une économie valorisant les richesses et les opportunités du territoire	**Renforcer l'offre touristique culturelle et mettre en avant les savoir-faire locaux**	▪ Définir le Pôle Muséal (musée du Camembert, histoire de la ville autour de la reconstruction) et sa localisation: friche place du 13ème arrondissement ou Halle du Pays d'Auge ▪ Promouvoir les artistes locaux
	Aménager les promenades de la Vie entre voies vertes	▪ Etirer les promenades de la Vie jusqu'aux parc et aux voies vertes ▪ Magnifier les berges centrales ▪ Valoriser la rue de la Cité des Prés Gâteaux
	Intensifier l'offre commerciale existante	▪ Créer une boutique éphémère ▪ Compléter l'offre existante avec un magasin d'équipement de la personne « vintage »
	Structurer, animer, piloter la communauté de commerçants	▪ Développer un véritable réseau actif de commerçants du centre-ville

AXE 3: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE
Les orientations stratégiques

AXE 2	
POLITIQUE DE MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE	
1. Maintenir la population et l'équilibre du territoire	▪ **Renforcer le rôle moteur des pôles** de Vimoutiers et de Sap-en-Auge : suite au net recul du poids de Vimoutiers dans le territoire depuis 10 ans, alors que la ville rassemble la majeure partie des commerces, services et équipements ▪ **Conserver la vitalité** des communes rurales ▪ **Maîtriser l'urbanisation** et limiter la consommation d'espaces

2. Adapter l'habitat aux besoins et lutter contre la vacance des logements	▪ **Lutter contre la vacance**
	▪ Adapter l'offre aux besoins locaux :
	  ▪ **Vieillissement de la population**
	  ▪ Baisse de la taille des ménages
	  ▪ Enjeux énergétiques et d'accessibilité
	▪ Cibles :
	  ▪ Petits logements de plain-pied, accessibles, proches des services des bourgs, à destination de personnes seules et/ou personnes âgées
	  ▪ Une offre attractive auprès des jeunes familles, en construction neuve ou en réhabilitation

Eléments de diagnostic à l'échelle de Vimoutiers

- ❑ **Manifestations touristiques**
  - Le musée du Camembert à l'écart du cœur marchand
  - Présence de fermes à Vimoutiers et dans les environs – un potentiel de développement pour des manifestations complémentaires
- ❑ **Commerce et service**
  - Des commerces peu connectés sur internet
  - Présence d'un manager de commerce à la CDC pour développer l'attractivité commerciale
  - Présence de la Foncière de Normandie SHEMA qui peut assurer le portage à long terme d'immobiliers commerciaux dans les centres-bourgs et les exploiter en les proposant à des candidats
  - La friche du XIII arrondissement: une localisation stratégique en centre-bourg
- ❑ **Population**
  - 47% de 60 ans et plus en 2020 à Vimoutiers
- ❑ Logement
  - Une inadéquation entre la taille des petits ménages et la taille des résidences principales
  - Présence de logements vacants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DANS LA POLITIQUE DU MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE À VIMOUTIERS

- ❑ **Conserver la vitalité de la commune par un développement économique et commercial équilibré**
- ❑ **Adapter la zone de chalandise potentielle par le tourisme « week-end », le tourisme vert et les excursionnistes**
- ❑ **Remettre sur le marché des logements vacants ou dégradés pour répondre aux parcours résidentiels**

AXE 3: LE CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS DANS LA POLITIQUE DE MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE
Les programmes d'actions

AXE 3

POLITIQUE DE MAINTIEN D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'UNE ORGANISATION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE À VIMOUTIERS	PROGRAMMES D'ACTIONS

1. Maintenir la population et l'équilibre du territoire	**Conserver la vitalité de la commune par un développement économique et commercial équilibré**	▪ Mettre en place une politique cohérente ville/commerçants:
		  ▪ Développer des solutions favorisant l'animation commerciale en centre-ville
		  ▪ Développer des usages et l'économie numérique
		▪ Résorber le commerce vacant et plus particulièrement la friche de la place du 13ème arrondissement

	Adapter la zone de chalandise potentielle par le tourisme « week-end », le tourisme vert et les excursionnistes	▪ Mettre en avant et intensifier les fonctions du centre-ville:
		  ▪ Proposer des animations spécifiques le samedi matin et particulièrement pour les enfants
		  ▪ Développer une signalétique touristique pour attirer les visiteurs du pôle muséal ver le cœur marchand
		  ▪ Organiser la capacité d'accueil de bus en lien avec l'itinéraire touristique vers Camembert

2. Adapter l'habitat aux besoins et lutter contre la vacance des logements	**Remettre sur le marché des logements vacants ou dégradés pour répondre aux parcours résidentiels**	▪ Mettre en place et promouvoir les dispositifs de défiscalisation dans l'habitat ancien dont le Denormandie ▪ Traiter les immeubles vacants et/ou dégradés en cœur de ville en lien avec l'étude OPAH



PARTIE 2
VALORISER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

SOMMAIRE

A/ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU COEUR DE BOURG

* 1/ réinventer la place Mackau et la place du 13ème Arrondissement
* 2/ Définir le Pôle Muséal: Friche place du 13ème Arrondissement ou Halle du Pays d'Auge
* 3/ Valoriser le Parcours Marchand
* 4/ Développer une charte de devanture commerciale

B/ AMÉNAGER LES PROMENADES DE LA VIE ENTRE VOIES VERTES

* 1/ Etirer les promenades de la Vie jusqu'aux parcs et aux voies vertes
* 2/ Magnifier les berges centrales
* 3/ Valoriser la rue de la Cité des Prés Gâteaux

C/ VALORISER LE «GRAND PARC»

* 1/ Révéler le Grand Parc à partir du déjà-là
* 2/ Identifier le Sélect et la MJC comme futures portes d'accès au parc
* 3/ Etendre le parc vers la rue du Docteur Maillard

D/ ÉTENDRE LA DYNAMIQUE À L'ENSEMBLE DU BOURG

1/ Rationnaliser la circulation

* 2/ Mieux connecter le centre-bourg aux quartiers
* 3/ Jardiner les venelles et tracer le circuit des écoliers

RAPPEL DES AXES DE LA CDC VAM

* **1**/ Valorisation de la CDC VAM
  - identité
  - paysage
  - maintien des commerces et services
* **2**/ Préservation de l'environnement
  - offre touristique
  - circuit vélos

3/ Organisation territoriale équilibrée

chapitre A/ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU COEUR DE BOURG

AMBITION GLOBALE

valoriser les espaces publics du coeur de bourg: sur les places et le parcours commercial

>recréer des usages et une animation au centre-bourg via la requalification des espaces publics du circuit commercial intégrant les 2 places centrales

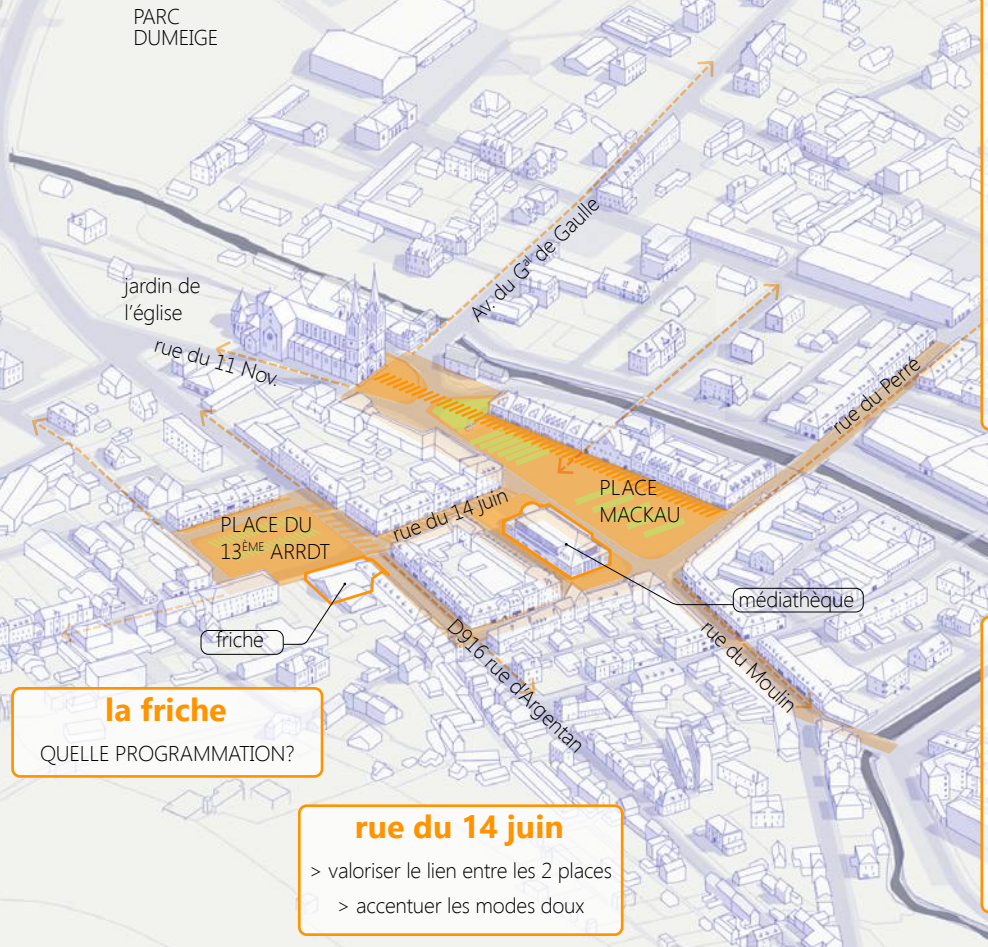
> penser le coeur de bourg comme un projet global, en intégrant les 2 places dans une même réflexion d'aménagement (stationnement, usages...)

> donner une meilleure place au piéton et aux modes doux

> intégrer la place de la nature et des plantations dans les futurs aménagements pour valoriser le cadre de vie et répondre aux enjeux climatiques

> intégrer la friche de la place du 13ème Arrondissement et la Médiathèque dans le projet de requalification globale des espaces publics

> RÉFLÉCHIR À UNE CHARTE IDENTITAIRE DU COEUR (REVÊTEMENTS ET MOBILIERS)



LA PLACE MACKAU

7500 M2

ATOUTS:

> la place centrale et identitaire du coeur de bourg

> la place du marché, de la Mairie, de la Médiathèque

PROBLÉMATIQUES:

> peu d'usages au quotidien

> une place aujourd'hui essentiellement destinée au stationnement

ENJEUX:

> repenser et valoriser les aménagements pour renforcer l'identite du coeur de bourg

> redonner des usages au quotidien tout en gardant une certaine polyvalence

> renforcer les contacts aux RdC des commerces voisins , mais aussi à la Médiathèque

> restaurer la place du piéton et des modes doux

> redonner une place au végétal

la médiathèque

RETRAVAILLER LE SOCLE

OUVRIR LE RDC SUR LA PLACE

PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT

4000 M2

ATOUTS:

> un atout fort: sa visibilité sur la rue d'Argentan

> une place centrale à proximité immédiate de la place Mackau

PROBLÉMATIQUES:

> un parking plus qu'une place aujourd'hui

>peu de RdC actifs et pas d'usages de place

> la friche bâtie en partie sud de la place

> un patrimoine arboré en souffrance sur une place très minérale

ENJEUX:

> valoriser la place en complémentarité avec la place Mackau

> réorganiser le stationnement pour permettre une meilleure valorisation de la place

> redonner une place au végétal

> trouver une nouvelle programmation et un projet pour la friche en lien avec la place

la friche

QUELLE PROGRAMMATION?

rue du 14 juin

> valoriser le lien entre les 2 places

> accentuer les modes doux

LE PARCOURS MARCHAND

ENJEUX:

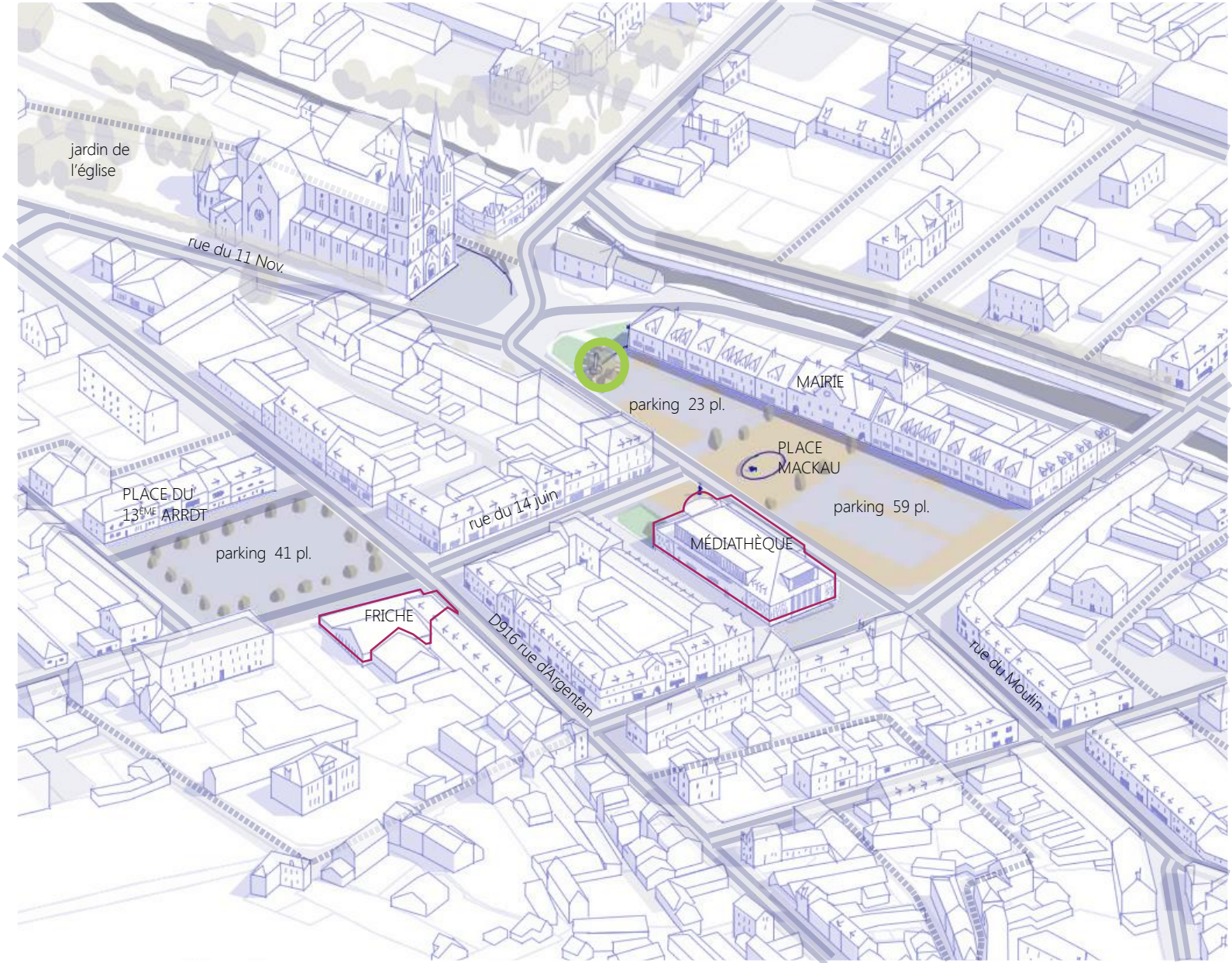
> valoriser le parcours et les espaces pubics en accès aux commerces

> travailler sur la revitalisation des commerces (voir chapitre 2: Renforcer l'attractivité commerciale et touristique)

> intégrer de nouveaux usages sur les espaces publics et une nouvelle attractivité touristique, réfléchir à l'intégration d'un Pôle Muséal

1/ RÉINVENTER LA PLACE MACKAU ET LA PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT

a/ Le coeur de bourg aujourd'hui



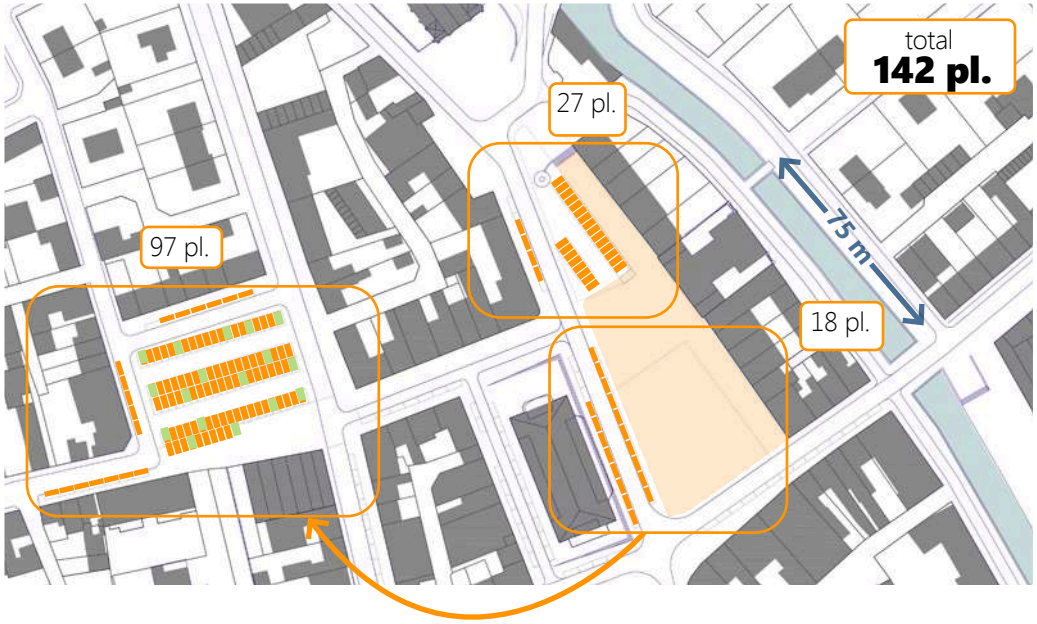
1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
b/ Réorganiser le stationnement entre places pour pouvoir valoriser les places et diversifier les usages

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ basculer une partie du stationnement de la place Mackau vers la place du 13ème Arrondissement pour libérer la partie Nord de la place

2/ quelle marge de manoeuvre se donner en jauge de stationnement pour valoriser au maximum les 2 places?



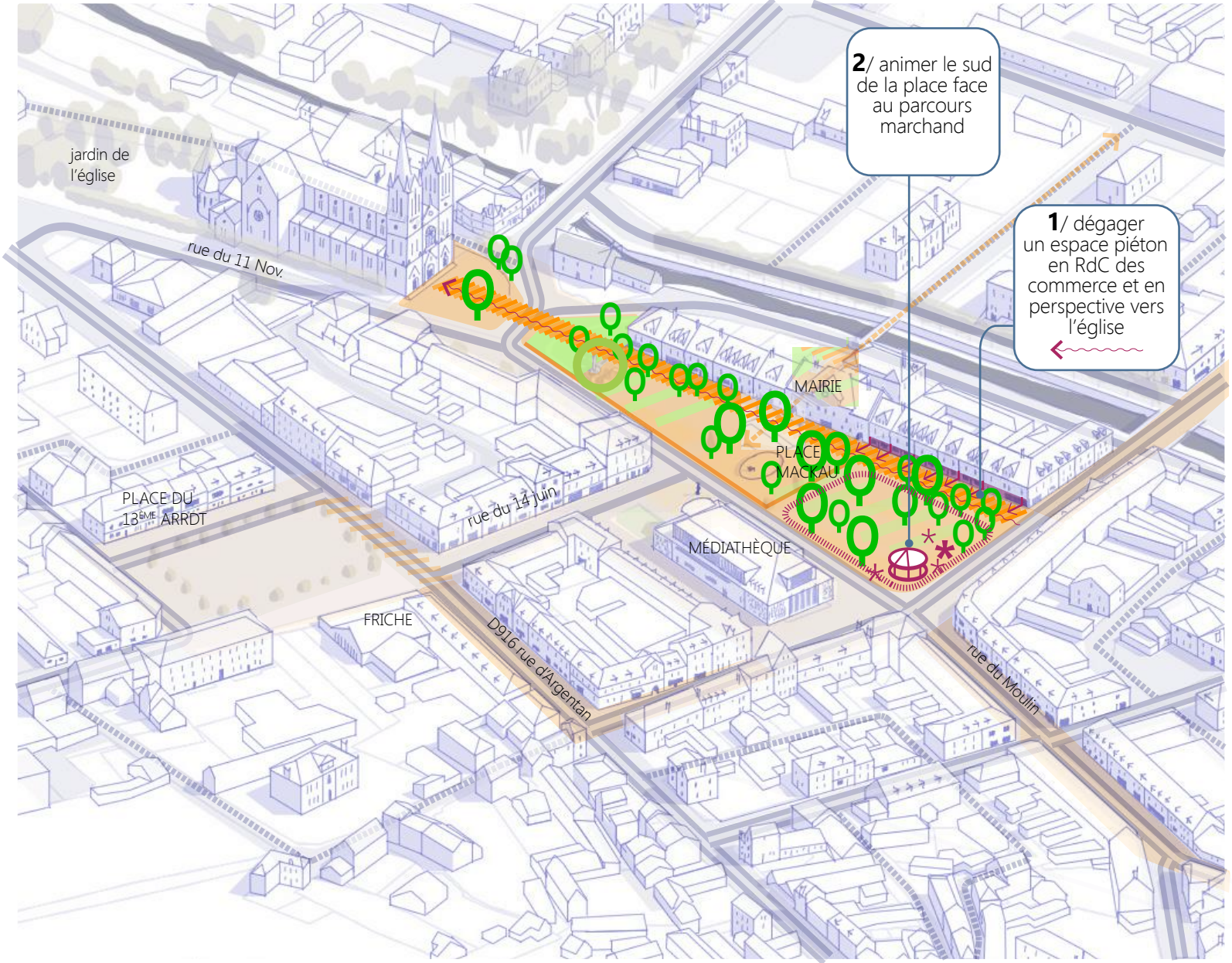


1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
c/ La place Mackau: planter la partie Nord et les stationnements, valoriser les RdC en perspective vers l'église

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ dégager les RdC des commerces sur la place pour libérer des terrasses et les devantures des commerces

2/ création d'un espace planté/ ombragé au Nord de la place



1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
d/ La rue du 14 Juin: un axe à valoriser comme connexion douce entre les 2 places

PISTE(S) À EXPLORER:

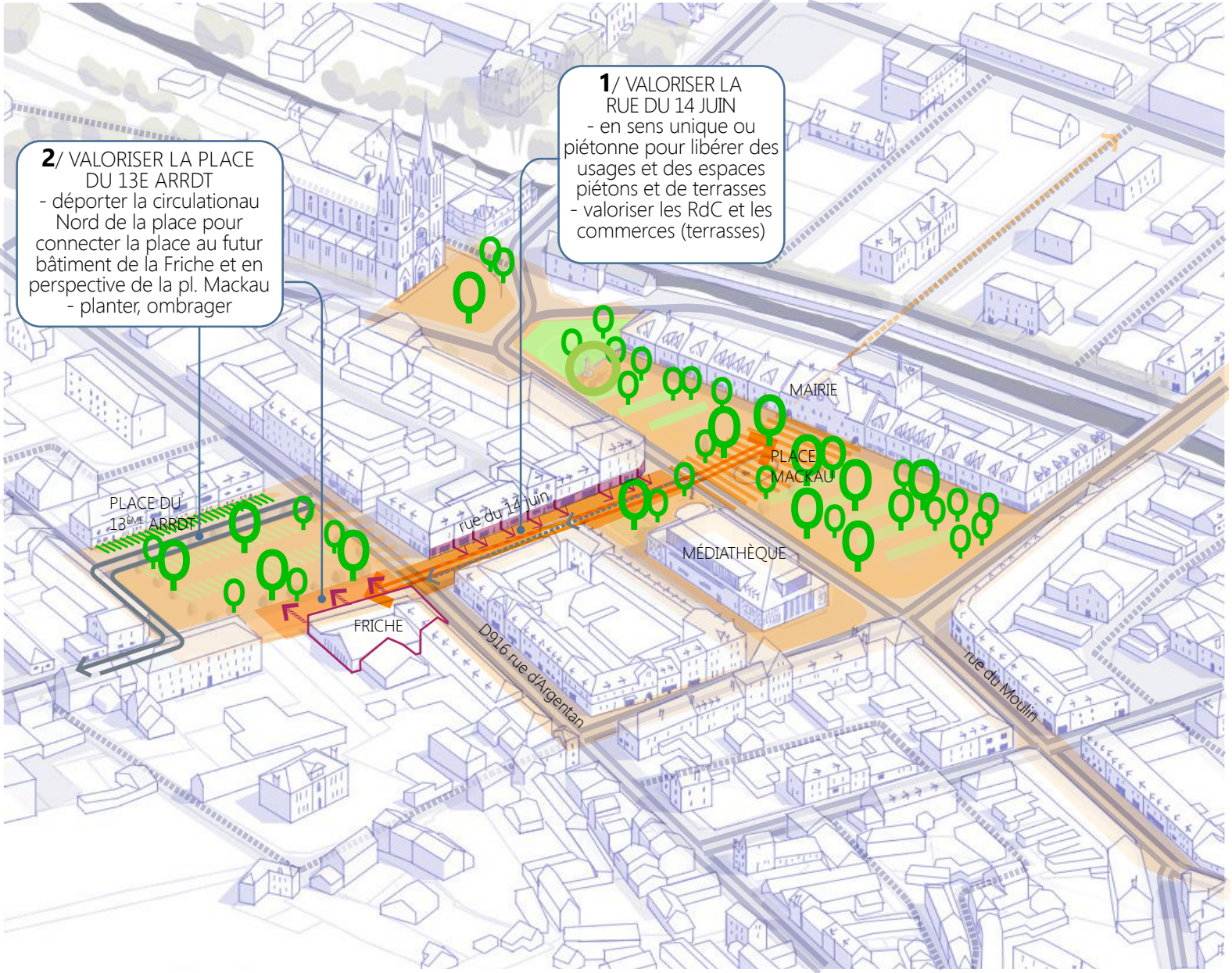
1/ rue du 14 Juin: programmer la rue comme un espace qui privilégie les modes doux en connexion entre les 2 places, entre Mairie et Friche actuelle sur la pl. du 13ème Arrondissement

> vers une voie à sens unique ou piétonne?

2/ Place du13ème Arrondissement:

> mieux planter la place

> la réorganiser pour la connecter vers la place Mackau: dégager un parvis devant la Friche (Pôle Muséal?) en prolongement des aménagements de la rue du 14 Juin



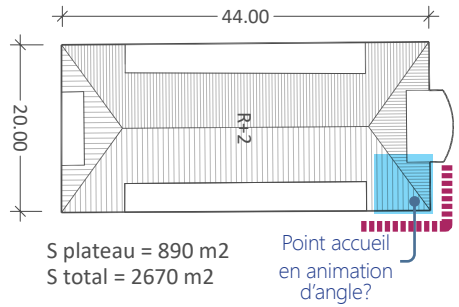
1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
e/ La Médiathèque: ouvrir l'équipement sur la place, retravailler le socle

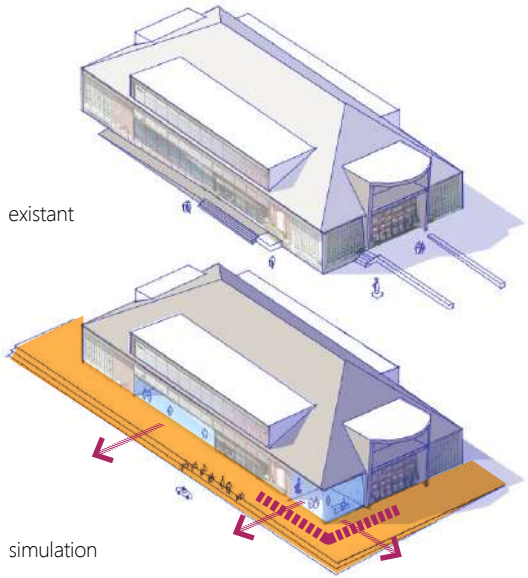
PISTE(S) À EXPLORER:

1/ retravailler une placette haute en lien avec le RdC de la Médiathèque

2/ requestionner les usages intérieurs pour disposer les salles publiques côté place Mackau, comme animation en façade et ouverture sur la place

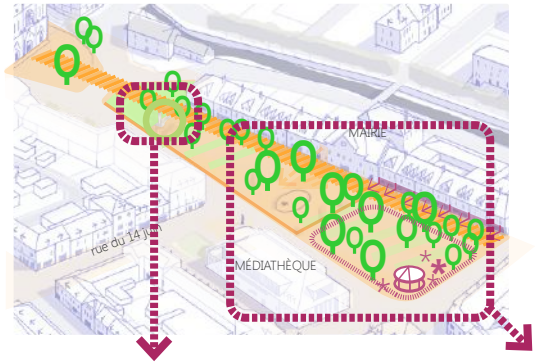
3/ animer les angles par un point d'accueil en lien avec la Médiathèque







1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
f/ références / retrouver des usages, des assises et des lieux de rencontre





DU STABILISÉ POUR DE NOUVEAUX USAGES?





DE GRANDS BANCS, DES TABLES POUR SE RETROUVER ET SE RENCONTRER



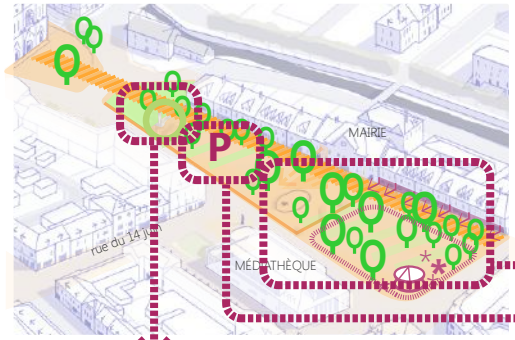
Mulhouse Place de la Paix / **2010**



Mulhouse Place de la Paix / **2016** après aménagements

UN ESPACE PIÉTON EN RDC COMMERCIAL POUR INTÉGRER DES TERRASSES

1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
f/ références / un gradient d'ambiances et d'aménagement en fonction des usages



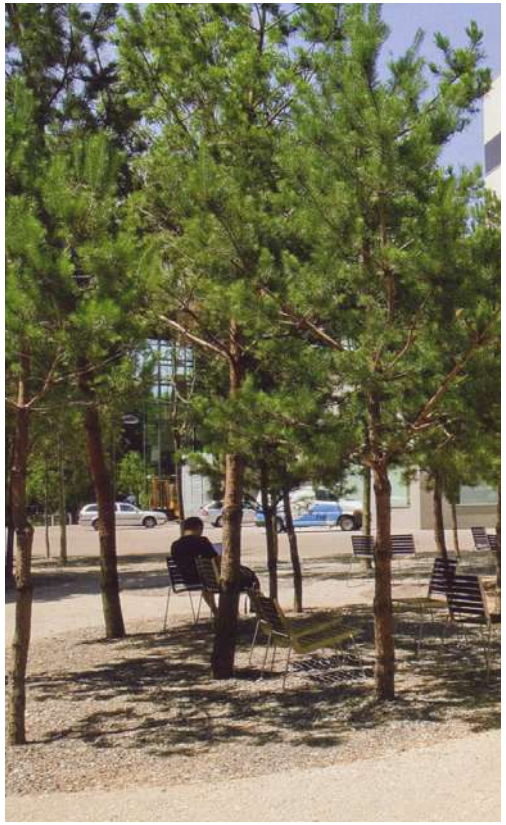


UN SQUARE JARDIN





UN PARKING PLANTÉ

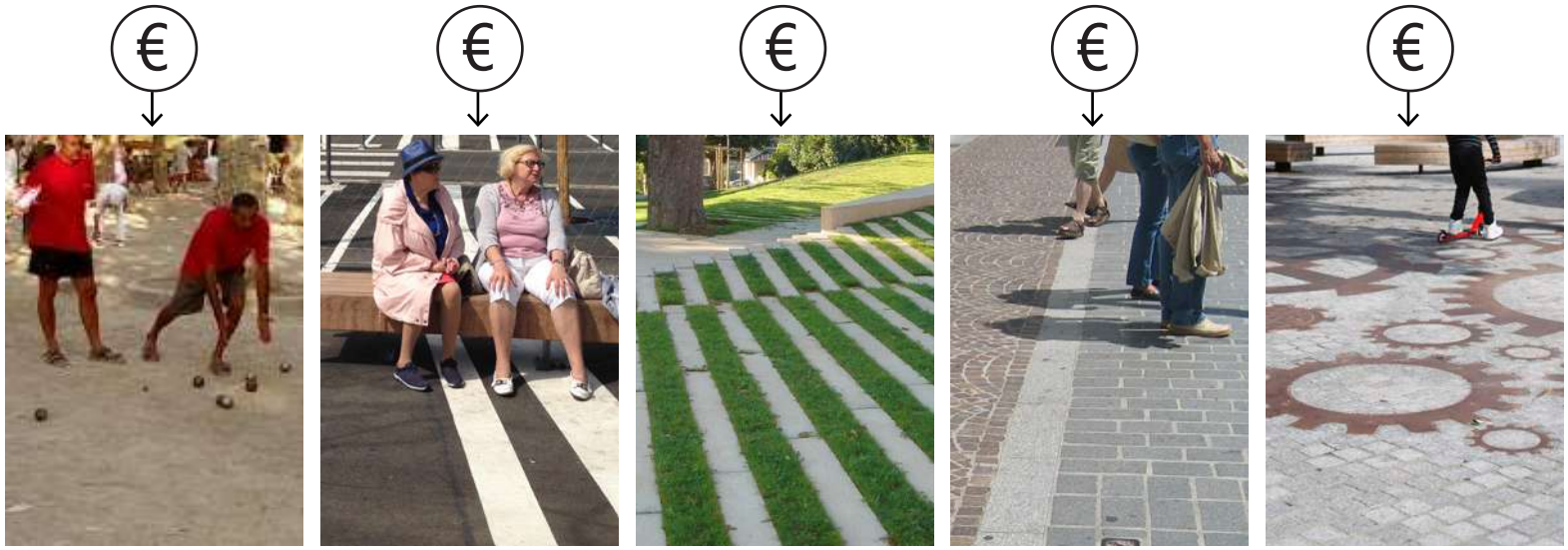




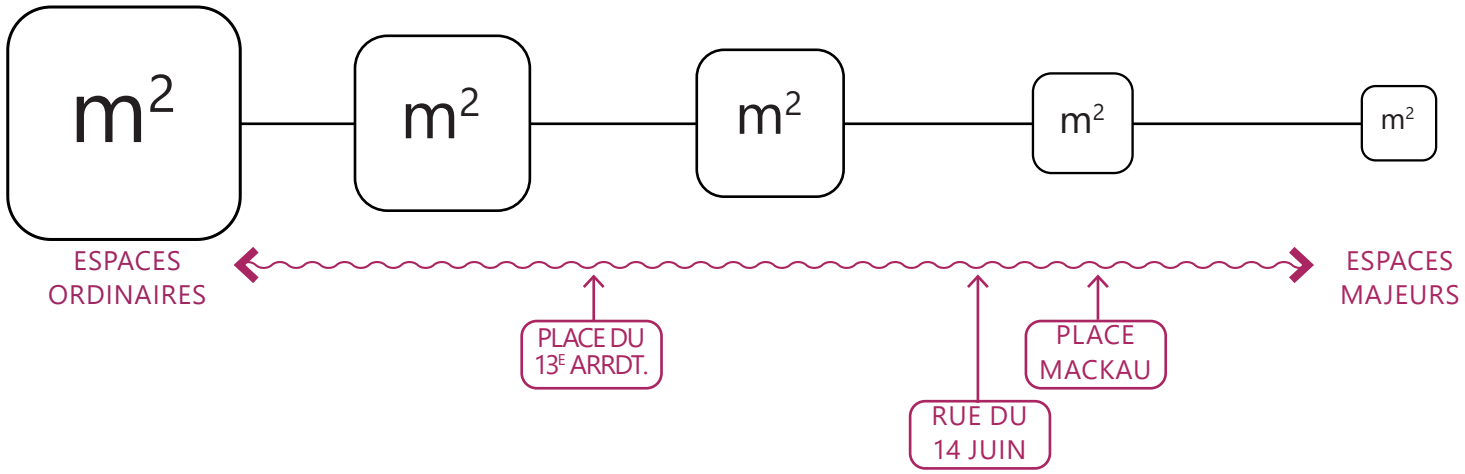
UNE PLACE OMBRAGÉE AVEC DES AIRES D'USAGES COMPATIBLES AVEC LE MARCHÉ

1/ Réinventer la place Mackau et la place du 13ème arrondissement
f/ choisir des matériaux en adéquation avec l'ambition et la nature des aménagements

POUR UN MÊME INVESTISSEMENT...



DES SURFACES AMÉNAGÉES PLUS OU MOINS GRANDES

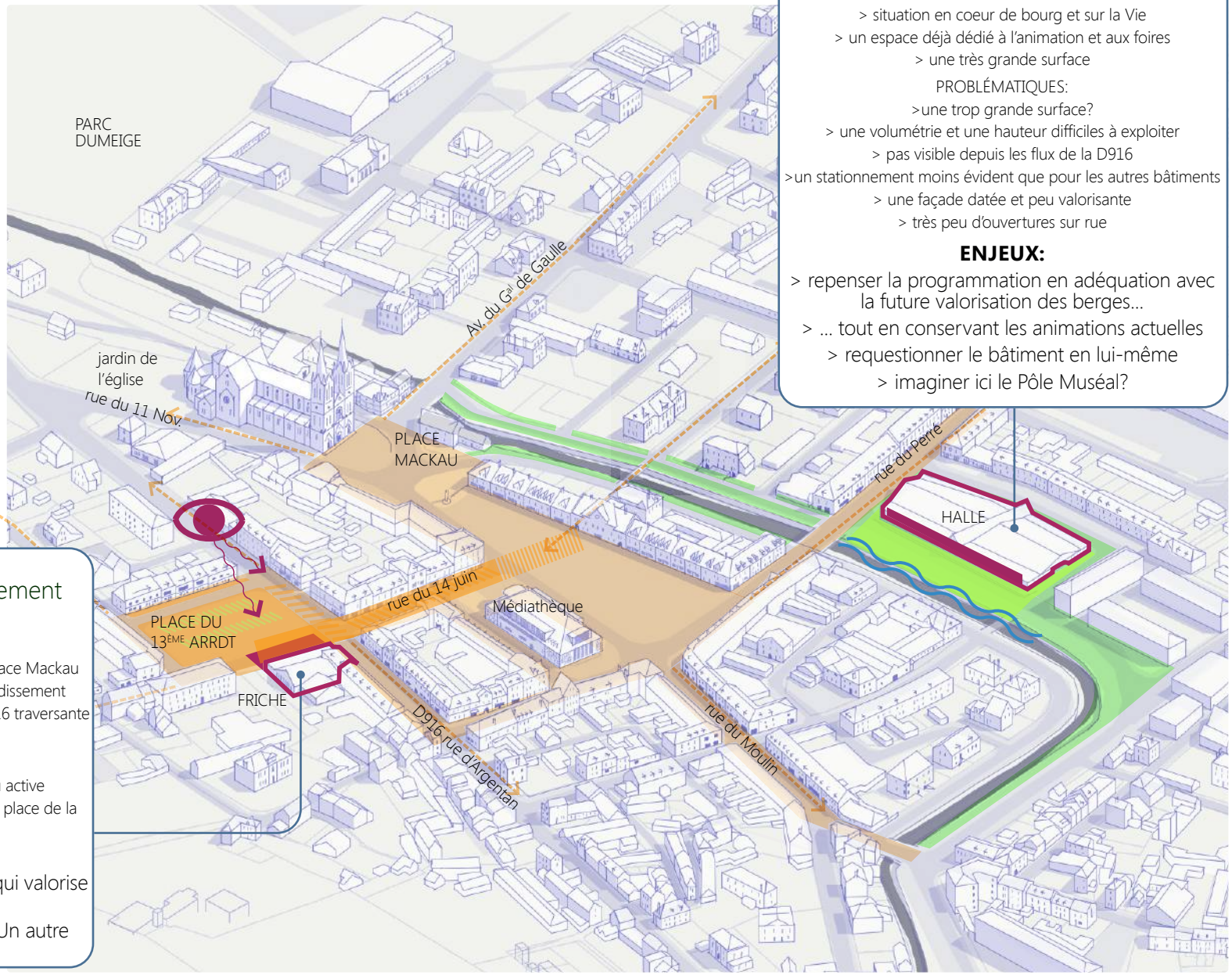


2/ DÉFINIR LE PÔLE MUSÉAL
a/ Friche du Pôle Muséal ou Halle du Pays d'Auge?

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ définir la meilleure implantation pour le Pôle Muséal

2/ trouver un programme de réhabilitation du bâtiment non retenu avec un programme de rez-de-chaussée actif pour animer soit la place du 13ème Arrondissement soit les berges de la Vie



LA HALLE DU PAYS D'AUGE

berges de la Vie

SURFACE DE 2500 M2

ATOUTS:

> situation en coeur de bourg et sur la Vie
> un espace déjà dédié à l'animation et aux foires
> une très grande surface

PROBLÉMATIQUES:

>une trop grande surface?
> une volumétrie et une hauteur difficiles à exploiter
> pas visible depuis les flux de la D916
>un stationnement moins évident que pour les autres bâtiments
> une façade datée et peu valorisante
> très peu d'ouvertures sur rue

ENJEUX:

> repenser la programmation en adéquation avec la future valorisation des berges...
> ... tout en conservant les animations actuelles
> requestionner le bâtiment en lui-même
> imaginer ici le Pôle Muséal?

LA FRICHE

place du 13ème arrondissement

PLATEAU DE 500 M2

ATOUTS:

> en perspective de la Mairie et de la place Mackau
> en lien avec la place du 13ème Arrondissement
> très bonne visibilité en vitrine sur la D916 traversante
> facilité de stationnement

PROBLÉMATIQUES:

> place du 13ème Arrdt terne et peu active
>une D916 qui sépare néanmoins cette place de la place Mackau

ENJEUX:

> besoin d'une programmation qui valorise et anime la place
> imaginer ici le Pôle Muséal? Un autre programme?

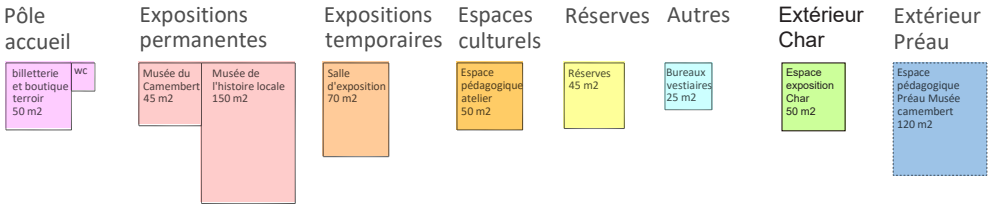
2/ Définir le Pôle Muséal
b/ Quelle programmation pour le Pôle Muséal?

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ définir les ambitions et une programmation pour le Pôle Muséal

2/ avec ou sans Char? Restauré ou non?

Espaces du pôle muséal	Les fonctions du pôle muséal	Surfaces unitaires
Pôle accueil	Billetterie et boutique terroir	50 m²
	Sanitaire	2,5 m²
	Sanitaire PMR	5 m²
Expositions permanentes	**Musée du Camembert** (espace film, collection matériel, exposition étiquettes)	45 m²
	Musée de l'histoire locale	150 m²
Expositions mixtes	Salle d'exposition (art local : peinture, sculpture...) + accueil réunion et conférences	70 m²
Espaces culturels	Espace pédagogique, atelier	50 m²
Réserves	Réserve Musée du Camembert	5 m²
	Réserve Musée de l'histoire locale	40 m²
Autres espaces	Bureaux/vestiaires	10 m²
	Coin cuisine froide	15 m²
	TOTAL en intérieur	**442,5 m² SU**
Espace Char couvert	Espace de présentation du Char visible et accessible depuis l'espace public	50 m²
En lien avec le musée du Camembert	Espace pédagogique préau extérieur	120 m²
	TOTAL en extérieur	**170 m² SU**



Programmes à l'échelles des plans de la Friche et de la Halle ci-dessous

TOTAL INTERIEUR

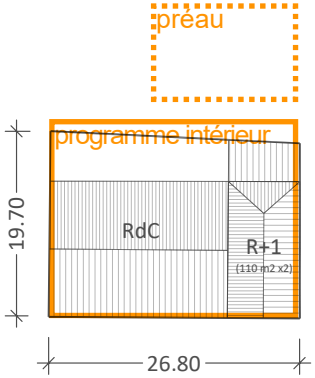
programme intérieur
442 m2 SU
553 m2 SDP

TOTAL EXTERIEUR

préau
170 m2

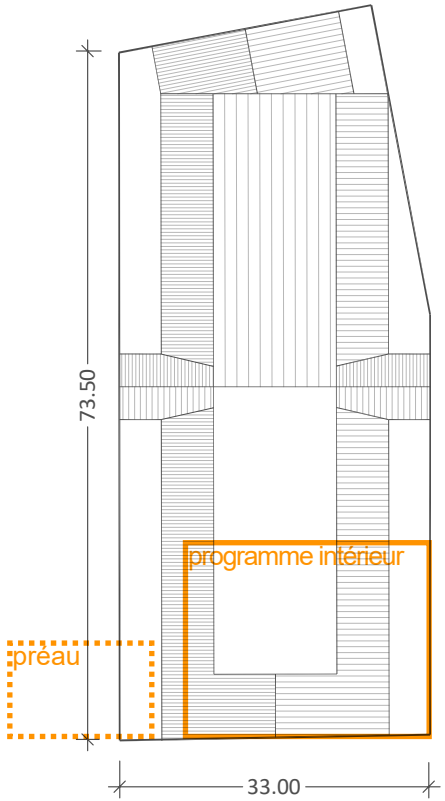
TOTAL INT + EXT
733 m2

Programmes intérieur et extérieur à l'échelle



S plateau = 515 m2
S total = 630 m2

Comparaison d'échelle Friche / programme



S plateau = 2420 m2
S total = 2420 m2

Comparaison d'échelle Halle / programme

2/ Définir le Pôle Muséal
c/ Quelle programmation complémentaire au Pôle Muséal sur la Friche et la Halle? Et sans Pôle Muséal?

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ valider une programmation annexe pour la Friche ou la Halle non retenue pour le Pôle Muséal

2/ réfléchir à des logements dans les 2 cas et uine programmation avec RdC actif:

- la Poste sur la Friche?
- un local commercial ouvert sur les berges en RdC de la Halle? Un emplacement foodtruck en été?

LA FRICHE
place du 13ème arrondissement

PLATEAU DE 500 M2

> besoin d'une programmation qui valorise et anime la place

SI PÔLE MUSÉAL

> programmation envisageable sur l'emprise du bâtiment avec ou sans étage (à confirmer avec programmation)

SINON

> programmation mixte logements + équipements ou commerce avec rez-de-chaussée actif

> intégration de la Poste ou de France Service à envisager dans le futur bâtiment

LA HALLE DU PAYS D'AUGE
berges de la Vie

SURFACE DE 2500 M2

> repenser la programmation en adéquation avec la future valorisation des berges...

> ... tout en conservant les animations actuelles

> requestionner le bâtiment en lui-même / reconstruction?

SI PÔLE MUSÉAL

> démolition / reconstruction?

> programmation mixte Pôle Muséal + logements

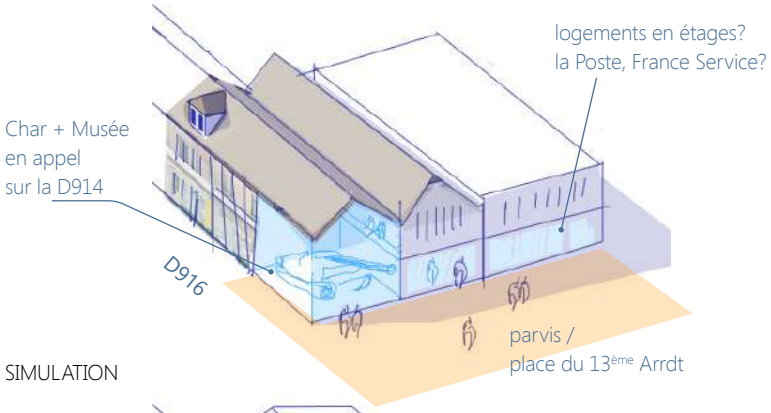
> valoriser les rez-de-chaussées des différentes opérations côté Berges

SINON

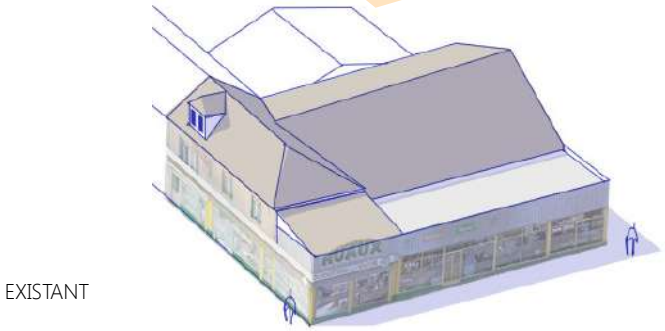
> démolition partielle en ne conservant qu'une emprise minimale pour les foires? ou démolition complète?

> intégration d'un programme de logements avec RdC actif et ouvert sur les berges

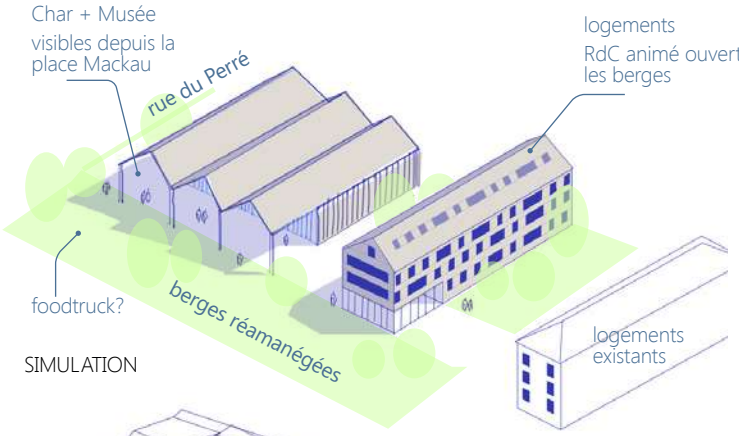
> et espace pour foodtruck en animation estival?



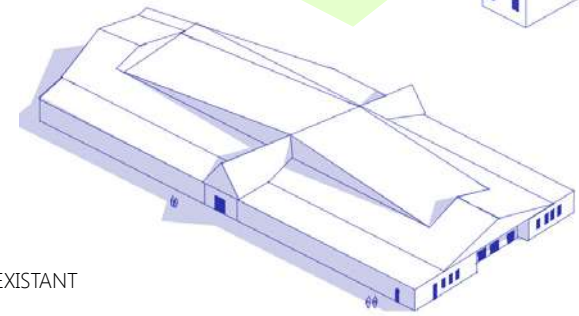
SIMULATION



EXISTANT



SIMULATION



EXISTANT

2/ Définir le Pôle Muséal
d/ Définir une ambition architecturale en réinterprétation du patrimoine vimonastérien


Troyes, colombages contemporains


Lübeck (All.) Hansemuseum




Cabourg, pôle social culturel



Nogent-sur-Marne,musée Camille Claudel

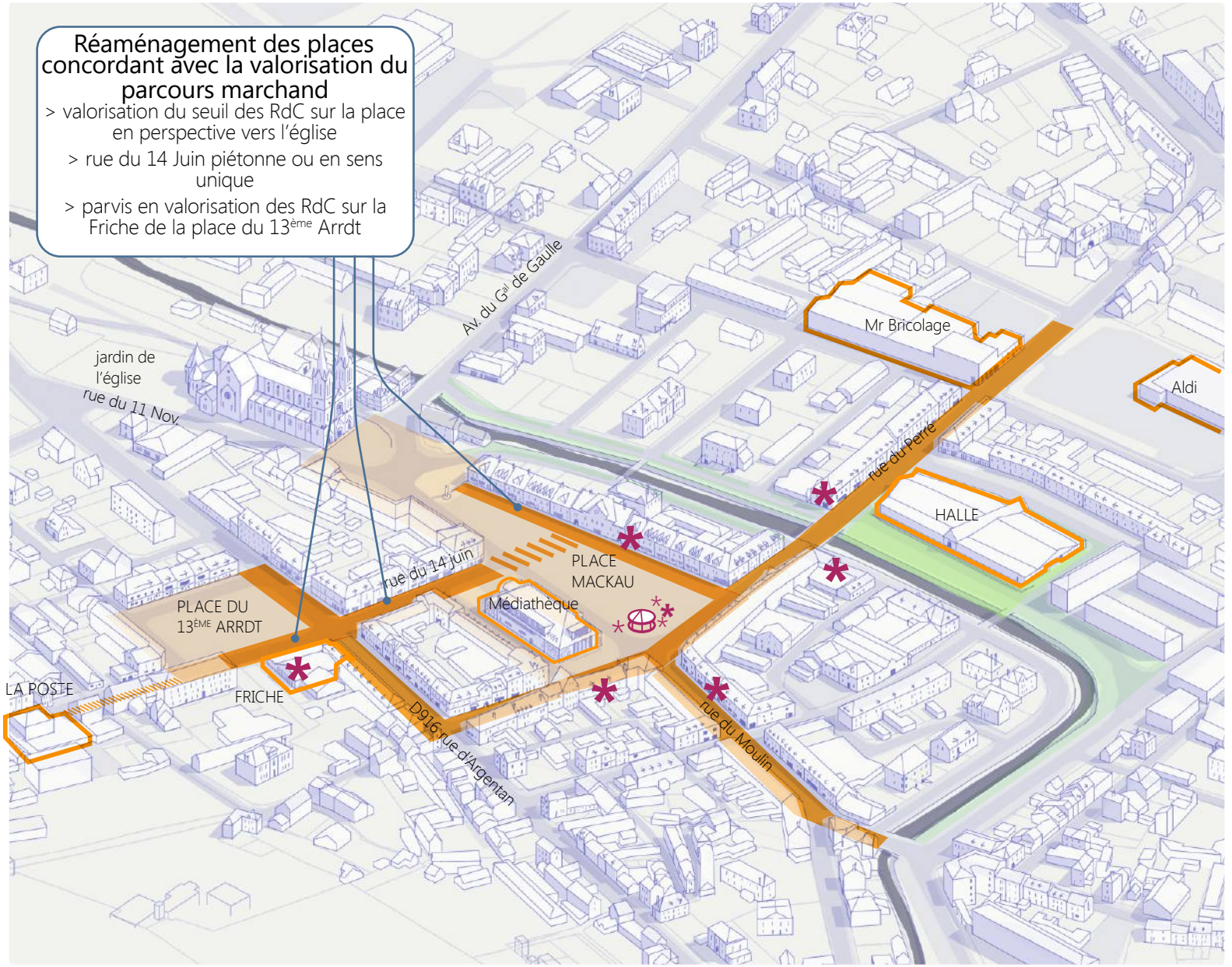
3/ VALORISER LE PARCOURS MARCHAND
a/ Concentrer les ambitions sur le parcours marchand

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ valider le tracé du parcours marchand:
> jusqu'à la Poste? (enjeu de reocaliser ou non la Poste sur la place du 13ème Arrdt)

2/ pour mémoire: parcours marchand en partie englobé dans les aménagements présentés préalablement (place Mackau, rue du 14 Juin, place du 13ème Arrondissement)

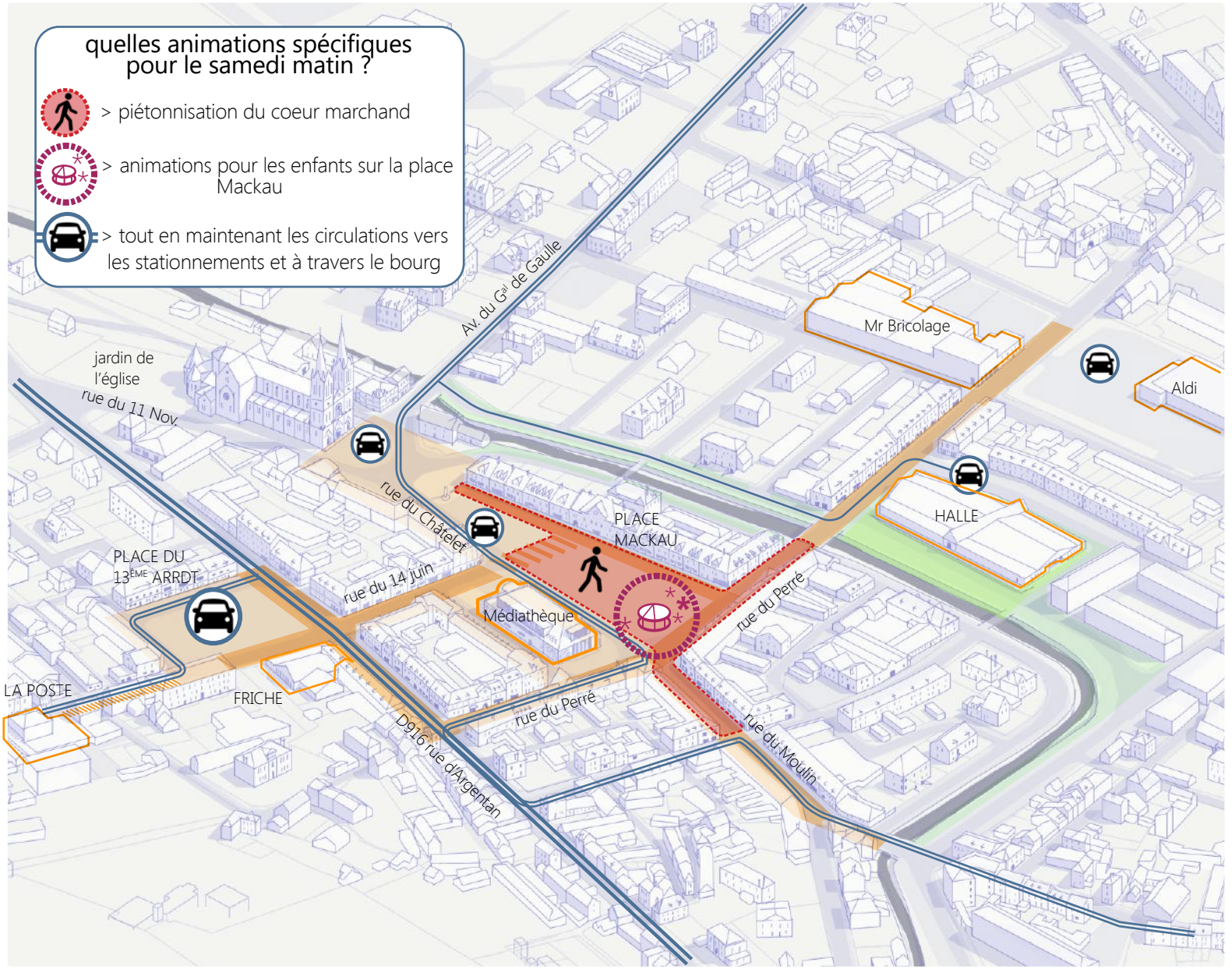
3/ ✱ promouvoir l'utlisation des RDC commerciaux libres voire une acquisition directe par la Foncièrede Normandie



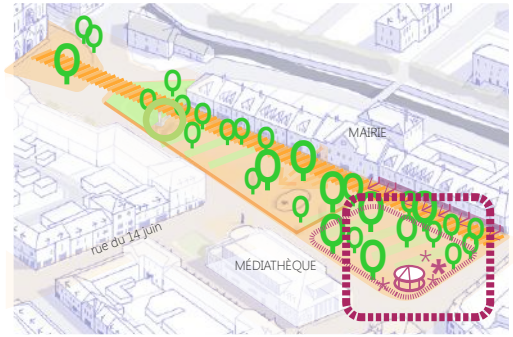
3/ Valoriser le parcours marchand
b/ Favoriser le tourisme «week-end» avec une animation spécifique du parcours marchand le samedi matin

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à des animations spécifiques pour le samedi matin: animations pour les enfants, carroussel / piétonnisation du coeur commercial autour de la place Mackau



3/ Valoriser le parcours marchand
d/ Références / une place ludique pour les enfants côté parcours marchand: une animation pérenne?









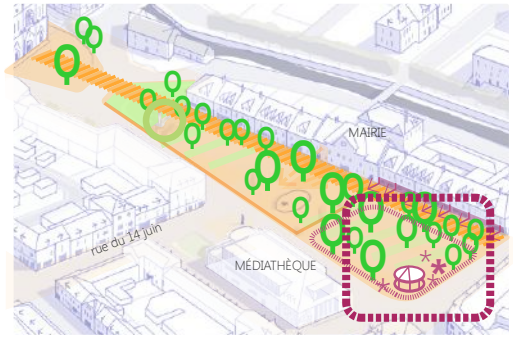
des mouvements de sols ou sculptures ludiques sur la place ? avec l'eau?





une sculpture de jeux? des marquages au sol?

3/ Valoriser le parcours marchand
e/ Références / une place ludique pour les enfants côté parcours marchand: une animation événementielle?









UN MANÈGE PARTICIPATIF (EN HAUT)? UN MANÈGE ASSOCIATIF?



DES ANIMATIONS ESTIVALES?

3/ Valoriser le parcours marchand
f/ Réfléchir à une valorisation dans la matérialité des sols pour une valorisation du parcours piéton

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ réfléchir à une valorisation des matérialités au sol même sans suppression de stationnement avec intégration des place de parking sur la minérailité du trottoir :

> impression de trottoirs élargis

> flexibilité des usages demain si le besoin en stationnement se fait moins pressant

2/ réfléchir en parallèle au nombre adéquat de places de stationnement pour ouvrir la voie à de nouveaux usages (extension de vitrines, plantations d'arbres...)





exemple d'aménagement à Mulhouse (68)



exemple d'extension d'une vitrine sur le trottoir





exemple d'aménagement à Arpajon (91)

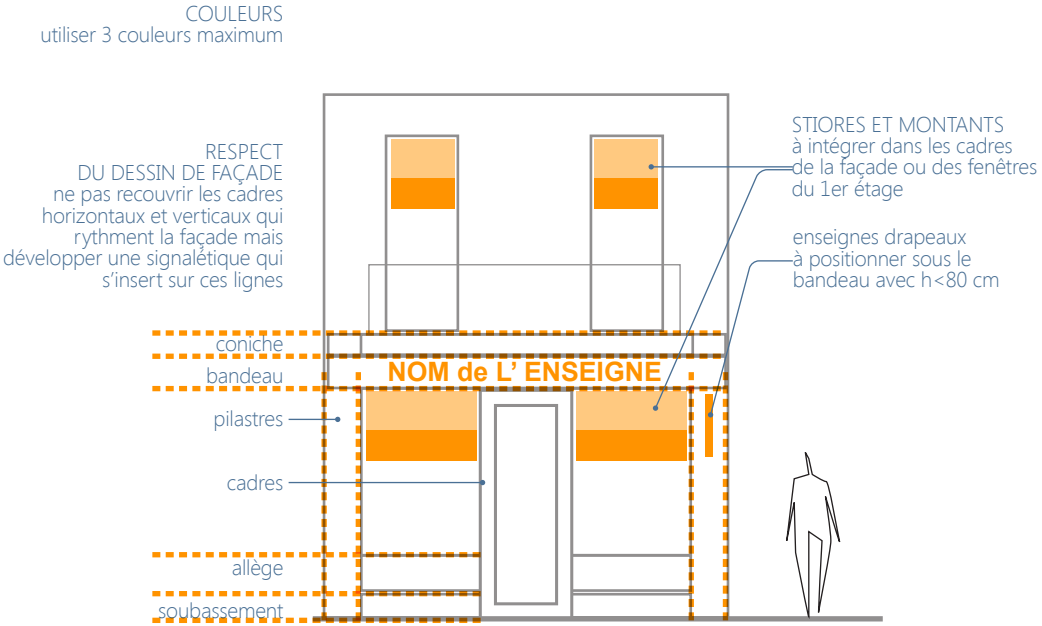
4/ DÉVELOPPER UNE CHARTE DE DEVANTURE COMMERCIALE
a/ Lancer l'étude avec une application sur les travaux futurs

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Faire réaliser une charte des devantures commerciales propre à Vimoutiers qui respecte son identité architecturale (avec CAUE 61)

2/ Prévoir la pédagogie ultérieure en préalable aux travaux pour s'assurer du bon respect des clauses de la charte



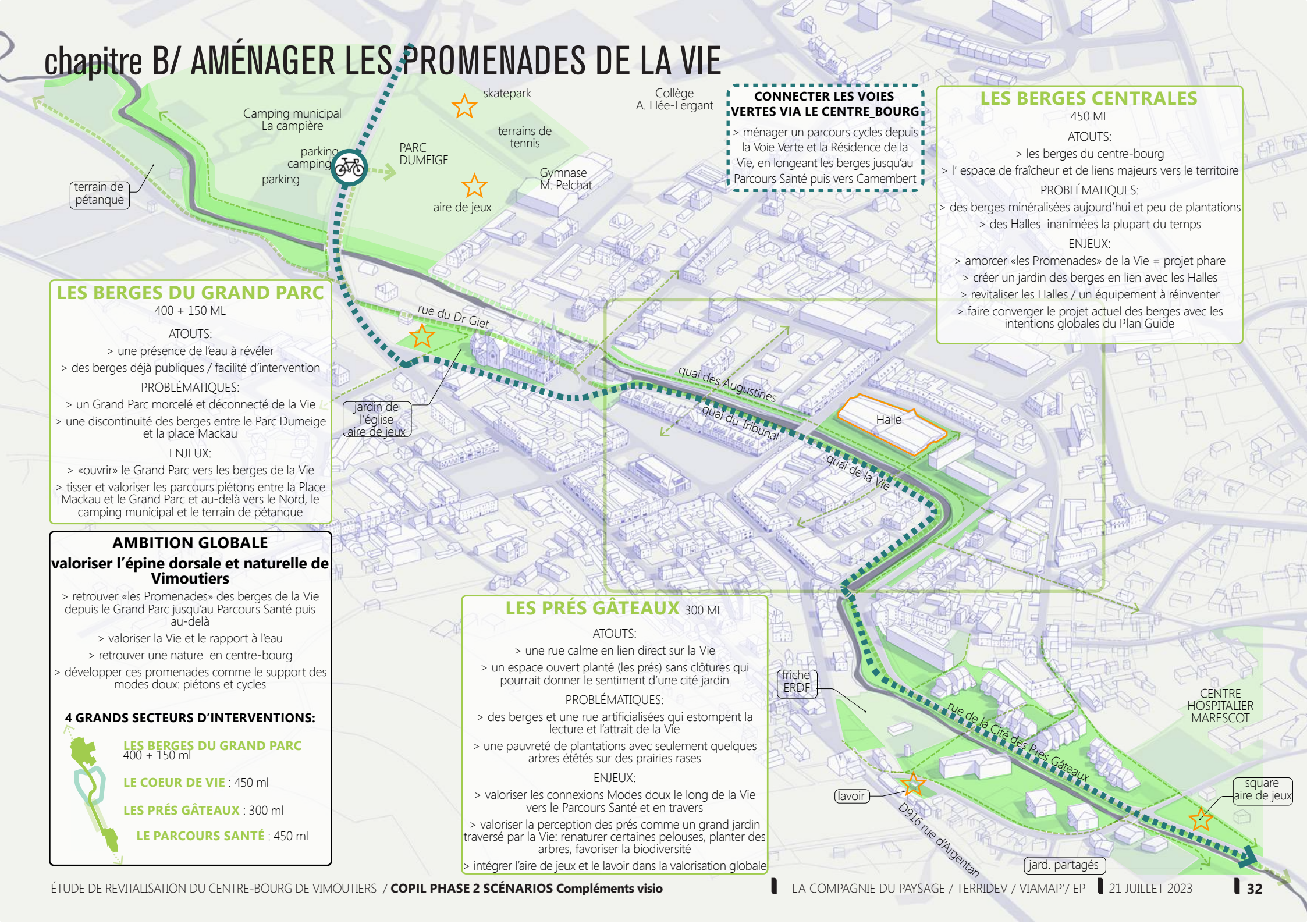


s'inspirer de l'architecture des vitrines d'origine pour ériger les règles pour respecter les modénatures de l'architecture de la Reconstruction



quelques vitrines du parcours marchand

chapitre B/ AMÉNAGER LES PROMENADES DE LA VIE



LES BERGES DU GRAND PARC

400 + 150 ML

ATOUTS:

> une présence de l'eau à révéler

> des berges déjà publiques / facilité d'intervention

PROBLÉMATIQUES:

> un Grand Parc morcelé et déconnecté de la Vie

> une discontinuité des berges entre le Parc Dumeige et la place Mackau

ENJEUX:

> «ouvrir» le Grand Parc vers les berges de la Vie

> tisser et valoriser les parcours piétons entre la Place Mackau et le Grand Parc et au-delà vers le Nord, le camping municipal et le terrain de pétanque

AMBITION GLOBALE

valoriser l'épine dorsale et naturelle de Vimoutiers

> retrouver «les Promenades» des berges de la Vie depuis le Grand Parc jusqu'au Parcours Santé puis au-delà

> valoriser la Vie et le rapport à l'eau

> retrouver une nature en centre-bourg

> développer ces promenades comme le support des modes doux: piétons et cycles

4 GRANDS SECTEURS D'INTERVENTIONS:

LES BERGES DU GRAND PARC 400 + 150 ml

LE COEUR DE VIE : 450 ml

LES PRÉS GÂTEAUX : 300 ml

LE PARCOURS SANTÉ : 450 ml

CONNECTER LES VOIES VERTES VIA LE CENTRE_BOURG

> ménager un parcours cycles depuis la Voie Verte et la Résidence de la Vie, en longeant les berges jusqu'au Parcours Santé puis vers Camembert

LES BERGES CENTRALES

450 ML

ATOUTS:

> les berges du centre-bourg

> l' espace de fraîcheur et de liens majeurs vers le territoire

PROBLÉMATIQUES:

> des berges minéralisées aujourd'hui et peu de plantations

> des Halles inanimées la plupart du temps

ENJEUX:

> amorcer «les Promenades» de la Vie = projet phare

> créer un jardin des berges en lien avec les Halles

> revitaliser les Halles / un équipement à réinventer

> faire converger le projet actuel des berges avec les intentions globales du Plan Guide

LES PRÉS GÂTEAUX 300 ML

ATOUTS:

> une rue calme en lien direct sur la Vie

> un espace ouvert planté (les prés) sans clôtures qui pourrait donner le sentiment d'une cité jardin

PROBLÉMATIQUES:

> des berges et une rue artificialisées qui estompent la lecture et l'attrait de la Vie

> une pauvreté de plantations avec seulement quelques arbres étêtés sur des prairies rases

ENJEUX:

> valoriser les connexions Modes doux le long de la Vie vers le Parcours Santé et en travers

> valoriser la perception des prés comme un grand jardin traversé par la Vie: renaturer certaines pelouses, planter des arbres, favoriser la biodiversité

> intégrer l'aire de jeux et le lavoir dans la valorisation globale

1/ ÉTIRER LES PROMENADES JUSQU'AUX PARCS PUIS JUSQU'AUX VOIES VERTES
a/ Inscrire sur les plans d'urbanisme et sur le long terme une connexion douce qui passe par le centre-bourg

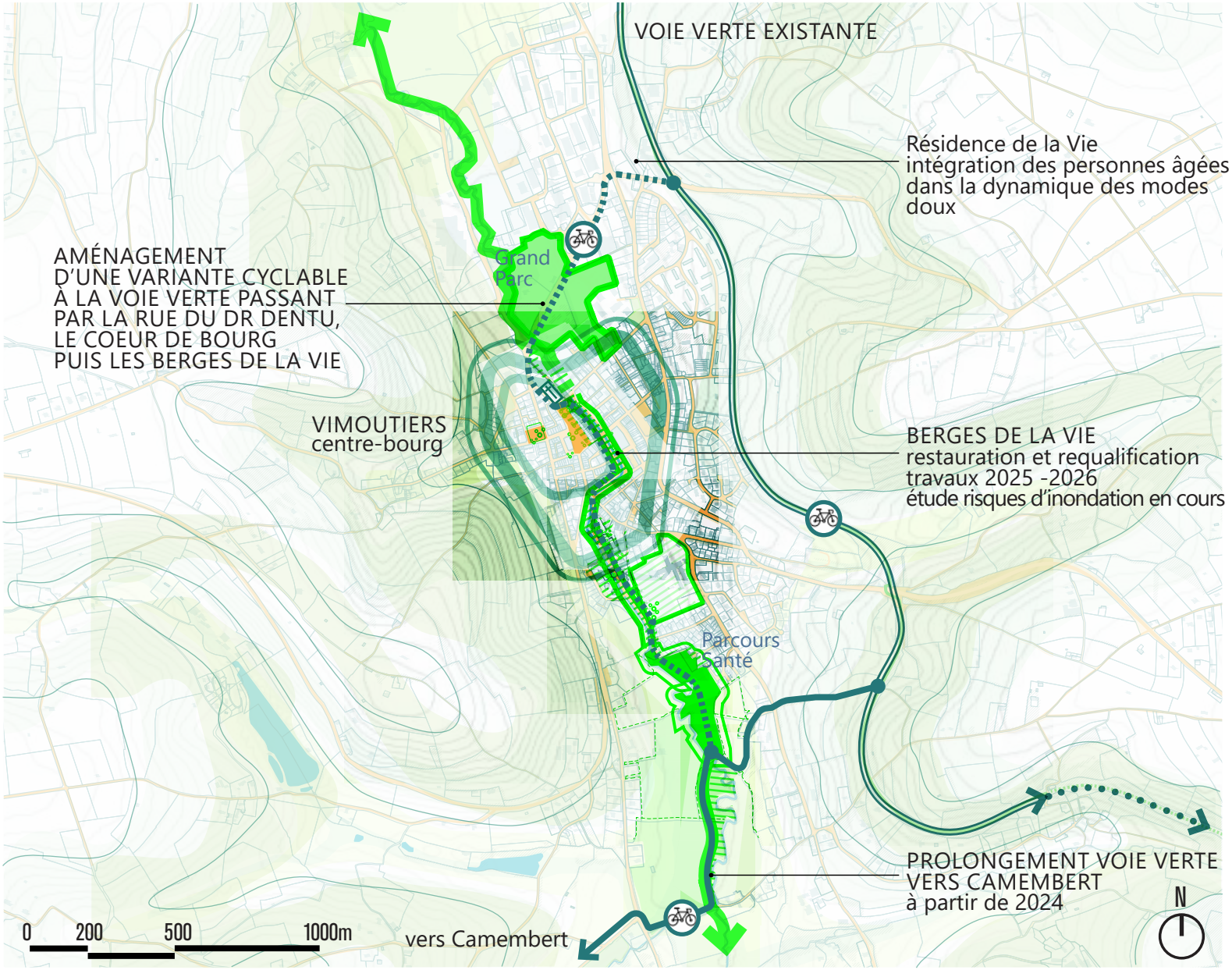
PISTE(S) À EXPLORER:

1/ aménager et inscrire sur le long terme des aménagements une connexion modes Doux entre la Voie Verte existante et la Voie verte projetée passsant par le centre-bourg et connectant le Grand Parc directemet avec le Parcours Santé

2/ valider la passage par la rue du Dr Dentu puis le long de la Vie jusq'au Parcours Santé



la Résidence la Vie mieux connectée au centre-bourg

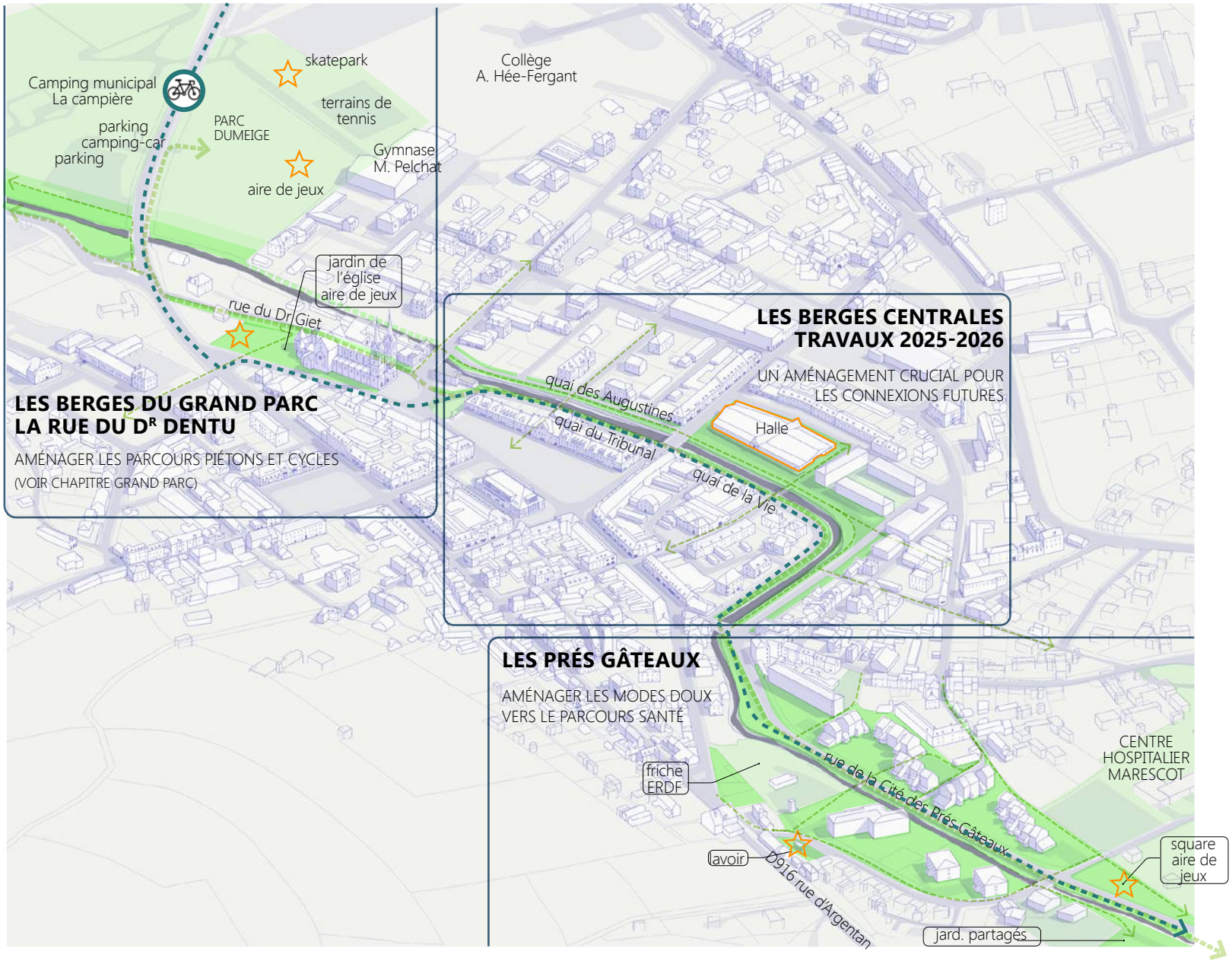


1/ Étirer les promenades jusqu'aux parcs puis jusqu'aux Voies Vertes
b/ Créer les continuités physiques et du phasage pour la réalisation des Promenades

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Imaginer un même projet global de connexions Modes Doux en amont des aménagements et non tronçon par tronçon

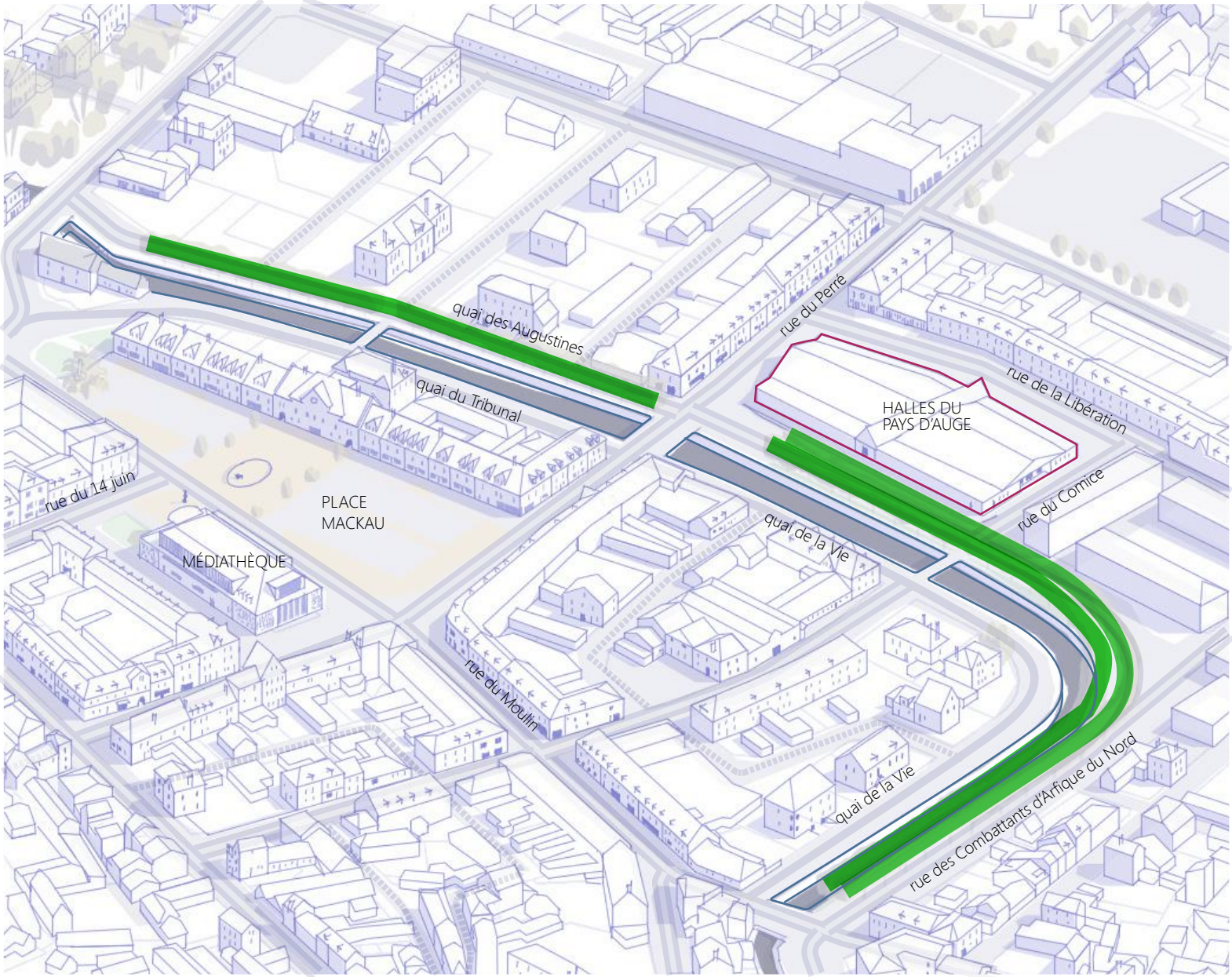
2/ porter l'ambition de retrouver une largeur de Promenades: valider une largeur de cheminements de 3-4 m minimum sans obstacle, à l'échelle d'une traversée Modes Doux du centre-bourg



2/ MAGNIFIER LES BERGES CENTRALES
a/ État existant: des berges à valoriser

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ prendre conscience de l'importance de ces 1ers aménagements centraux dans les connexions Modes Doux futures du centre-bourg: c'est le maillon crucial aux bonnnes connexions entre le «Grand Parc» et le Parcours Santé et au-delà vers les Voies Vertes et vers Camembert



2/ Magnifier les berges centrales
b/ État esquissé: des berges renaturées selon AVP maîtise d'oeuvre mai 2022

PISTE(S) À EXPLORER:

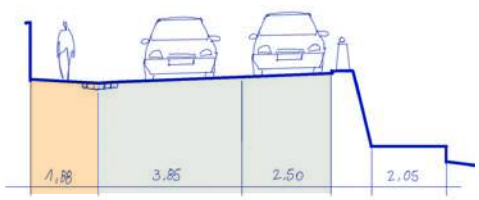
1/ pouvoir requestionner le projet pour l'insérer dans le contexte plus large du Plan Guide et des enjeux de connexions Modes Doux entre Voies Vertes.

> des points non prévus au projet à améliorer:

- une largeur de quai Sud ponctuellement diminuée de 2m, ce qui complique la promenade sur cette longueur de la Vie

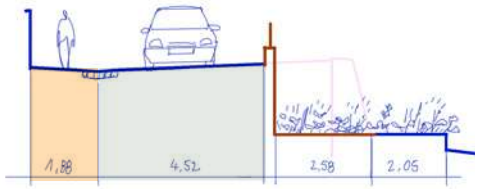
- une berge Nord qui se voit amputée de ses alignements d'arbres actuels pour retrouver de nouveaux alignements d'arbres peu adéquat avec l'image d'une renaturation affichée

Quai de la Vie

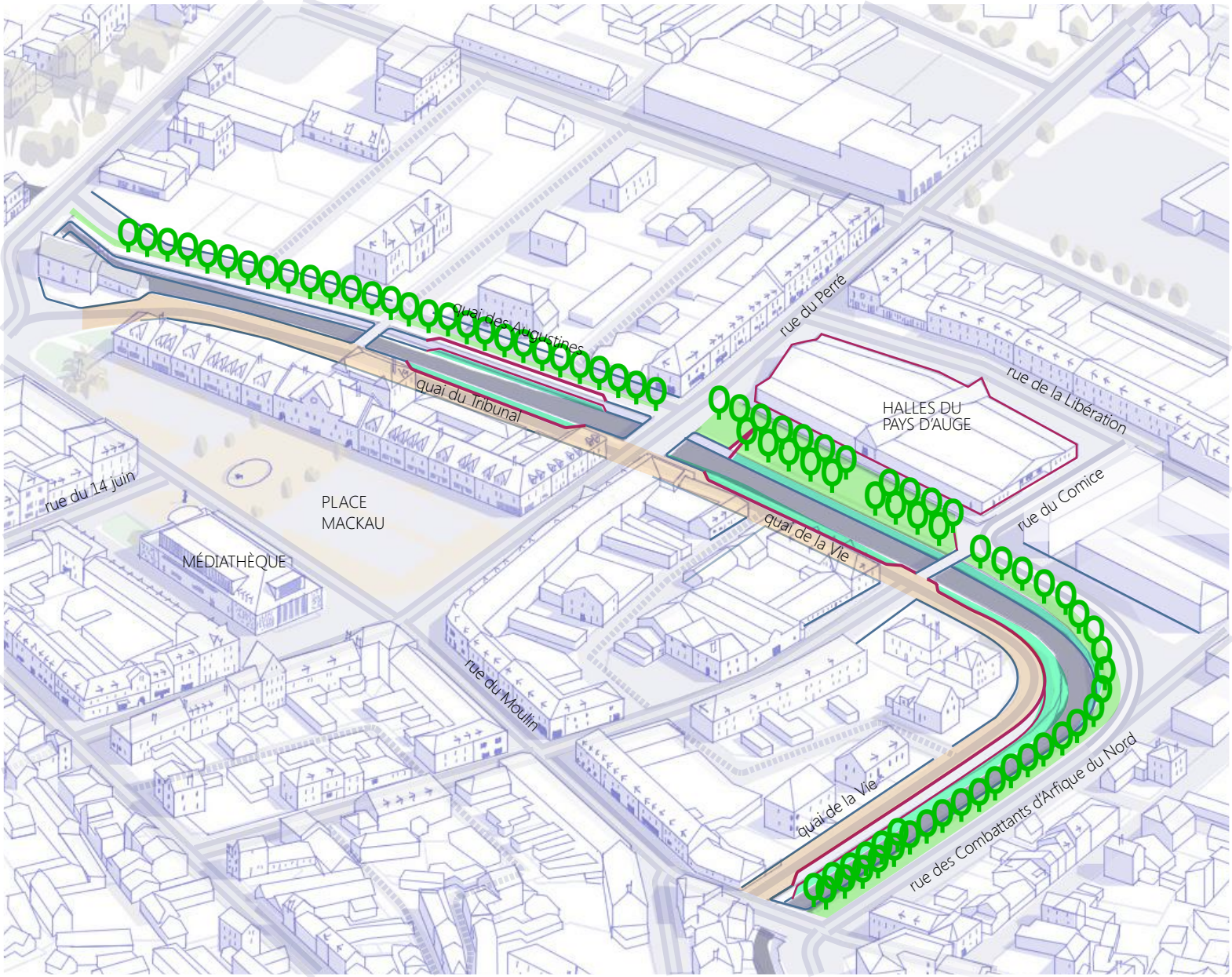


ÉTAT ACTUEL

Quai de la Vie



ESQUISSE MAI 2022

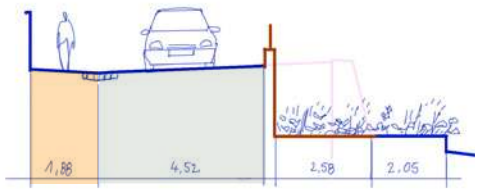


2/ Magnifier les berges centrales
c/ Intégrer la connexion Modes Doux au projet

PISTE(S) À EXPLORER:

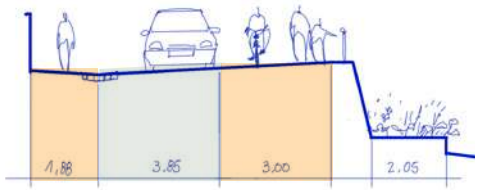
1/ conserver la largeur des quais Sud (quai du Tribunal et quai de la Vie) pour pouvoir y intégrer la connexion Modes Doux en lien direct avec la place Mackau

Quai de la Vie

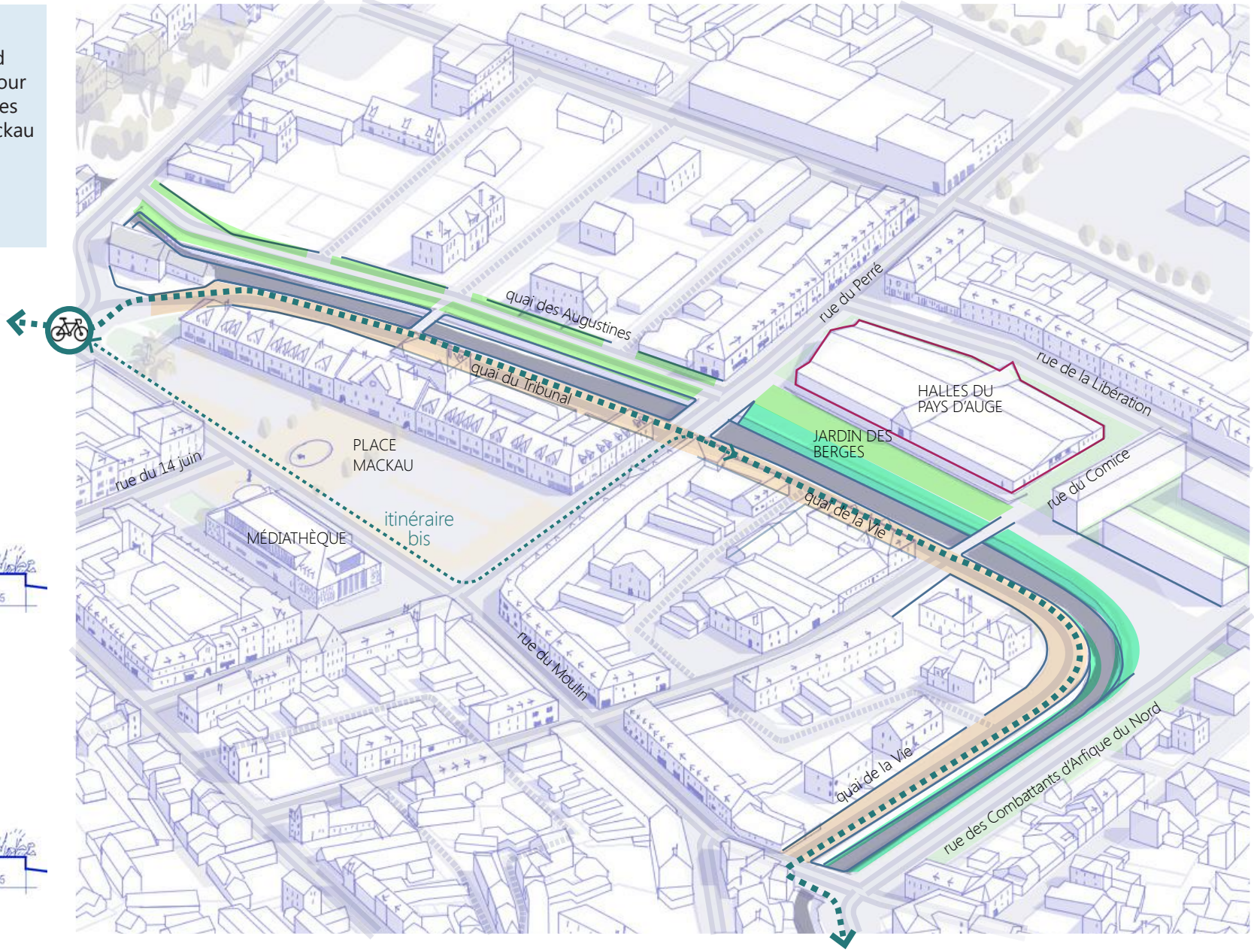


ESQUISSE MAI 2022

Quai de la Vie



PROPOSITION D'AMÉLIORATION



2/ Magnifier les berges centrales
d/ Porter l'ambition d'une renaturation plus globale des berges Nord depuis la Halle jusqu'aux logements voisins

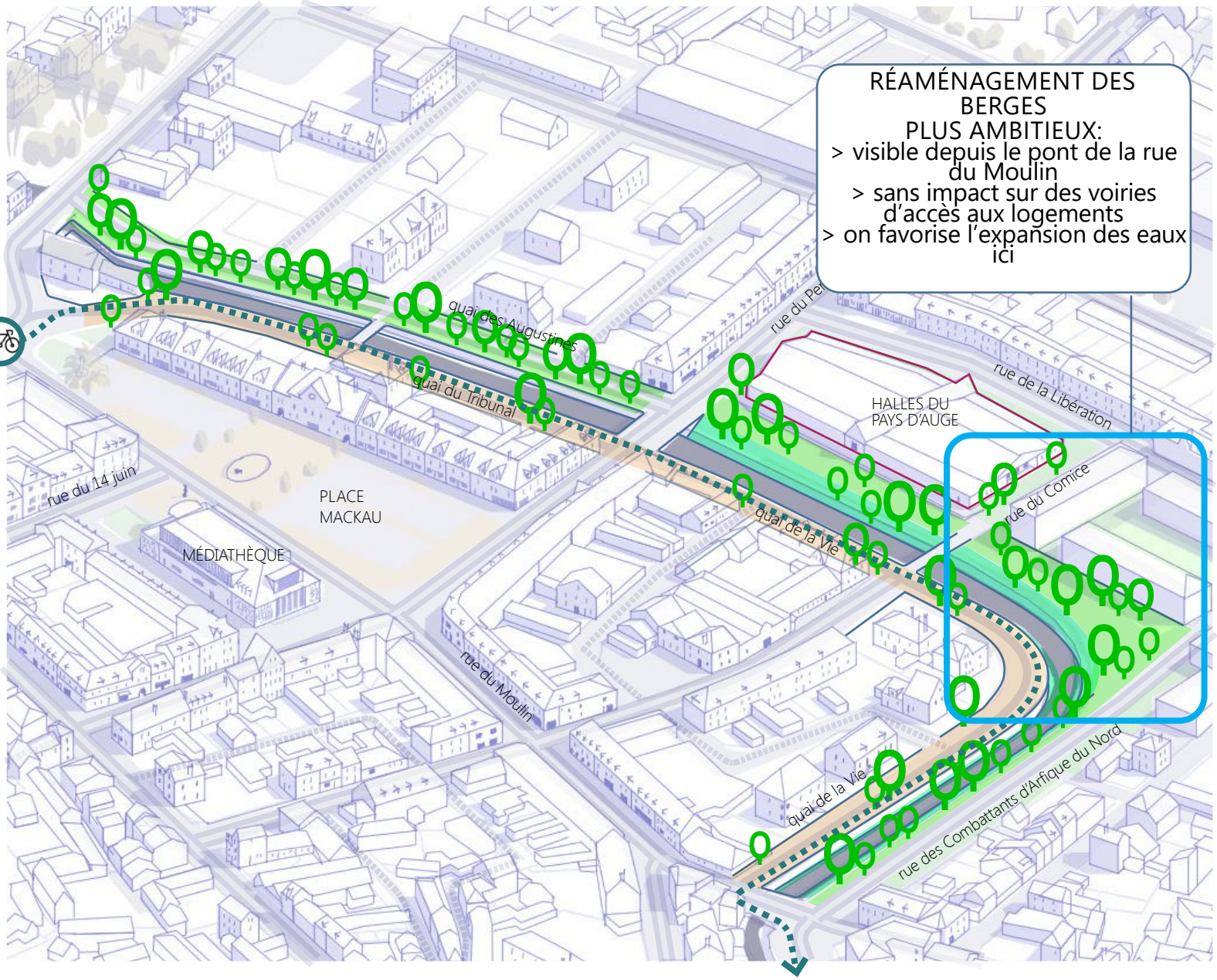
PISTE(S) À EXPLORER:

1/ création d'un jardin des berges plus ample et ambitieux entre la rue du Perré et la rue des Combattants d'Afrique du Nord

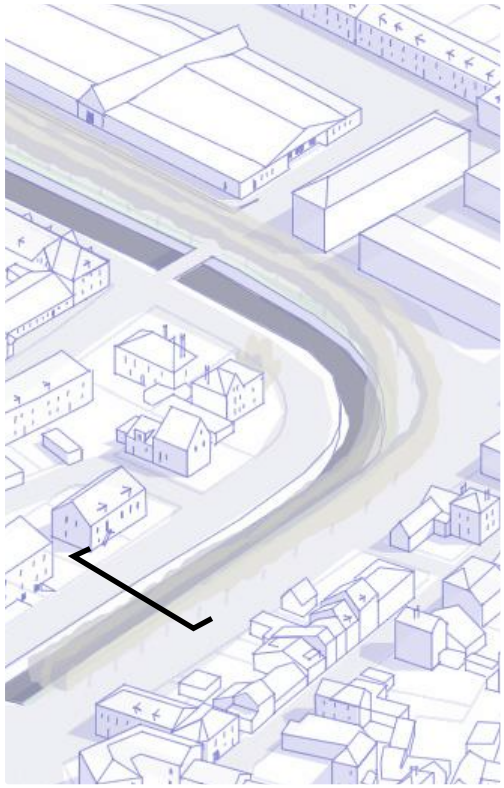
2/ création par la même occasion de 2 berges distinctes à l'image du profil des Promenades originelles: un quai Sud pour les Modes Doux et une berge Nord plus naturelle et favorable à la déambulation et au repos



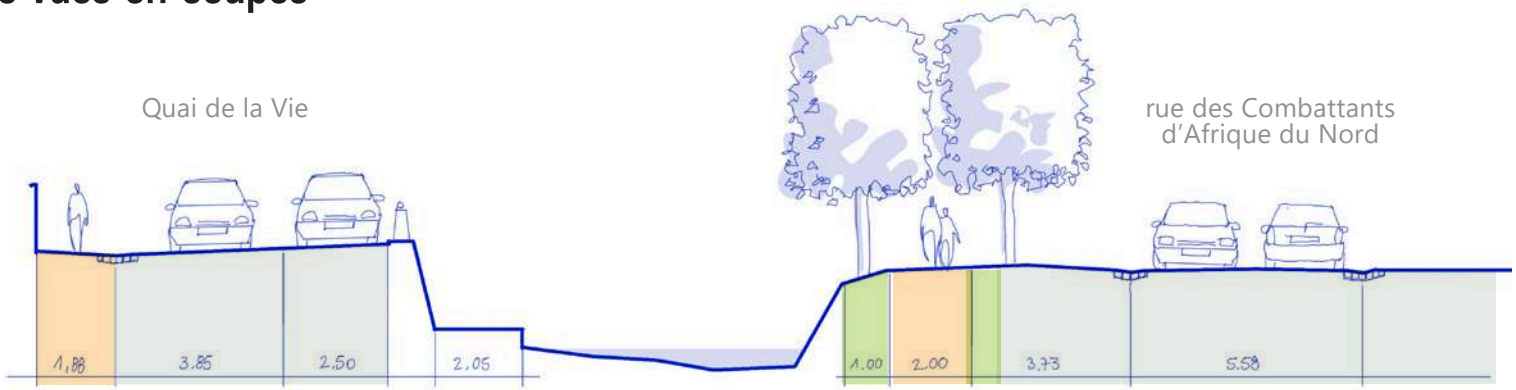
retrouver la complémentarité des berges des Promenades originelles



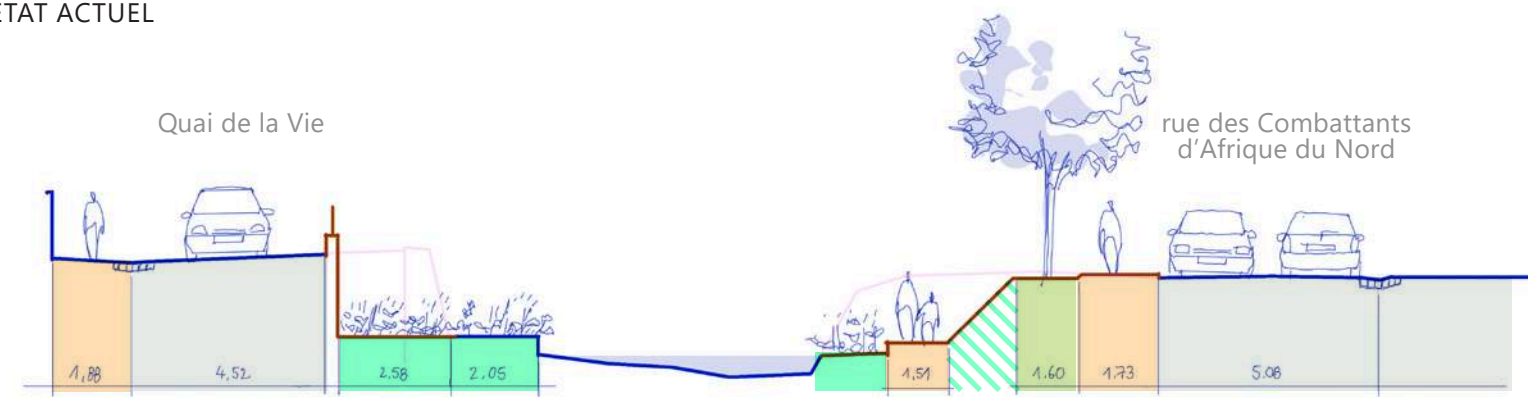
2/ Magnifier les berges centrales
e/ Suggestions d'améliorations vues en coupes



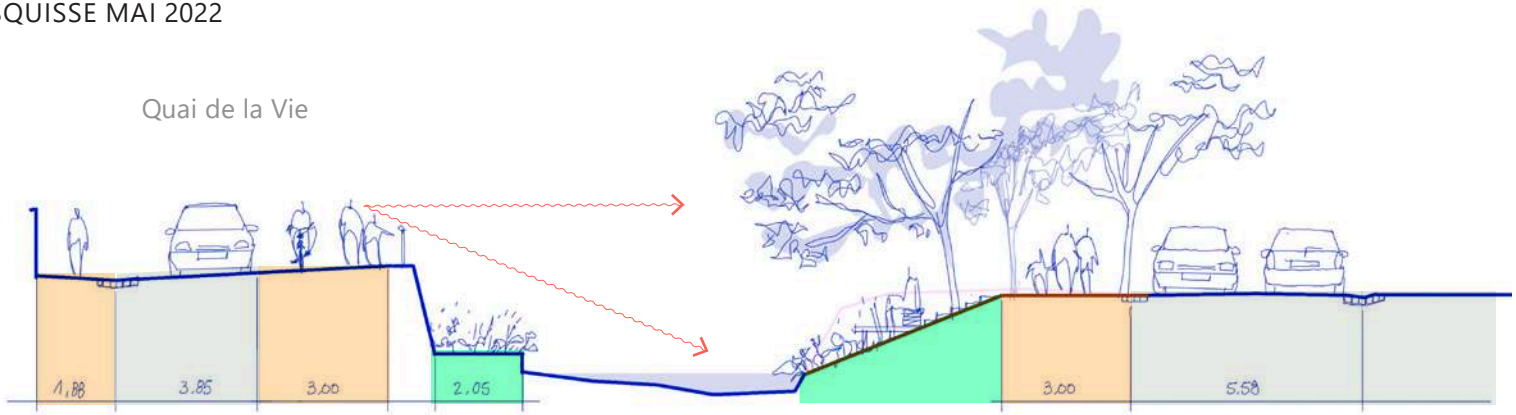
situation de la coupe



ÉTAT ACTUEL



ESQUISSE MAI 2022



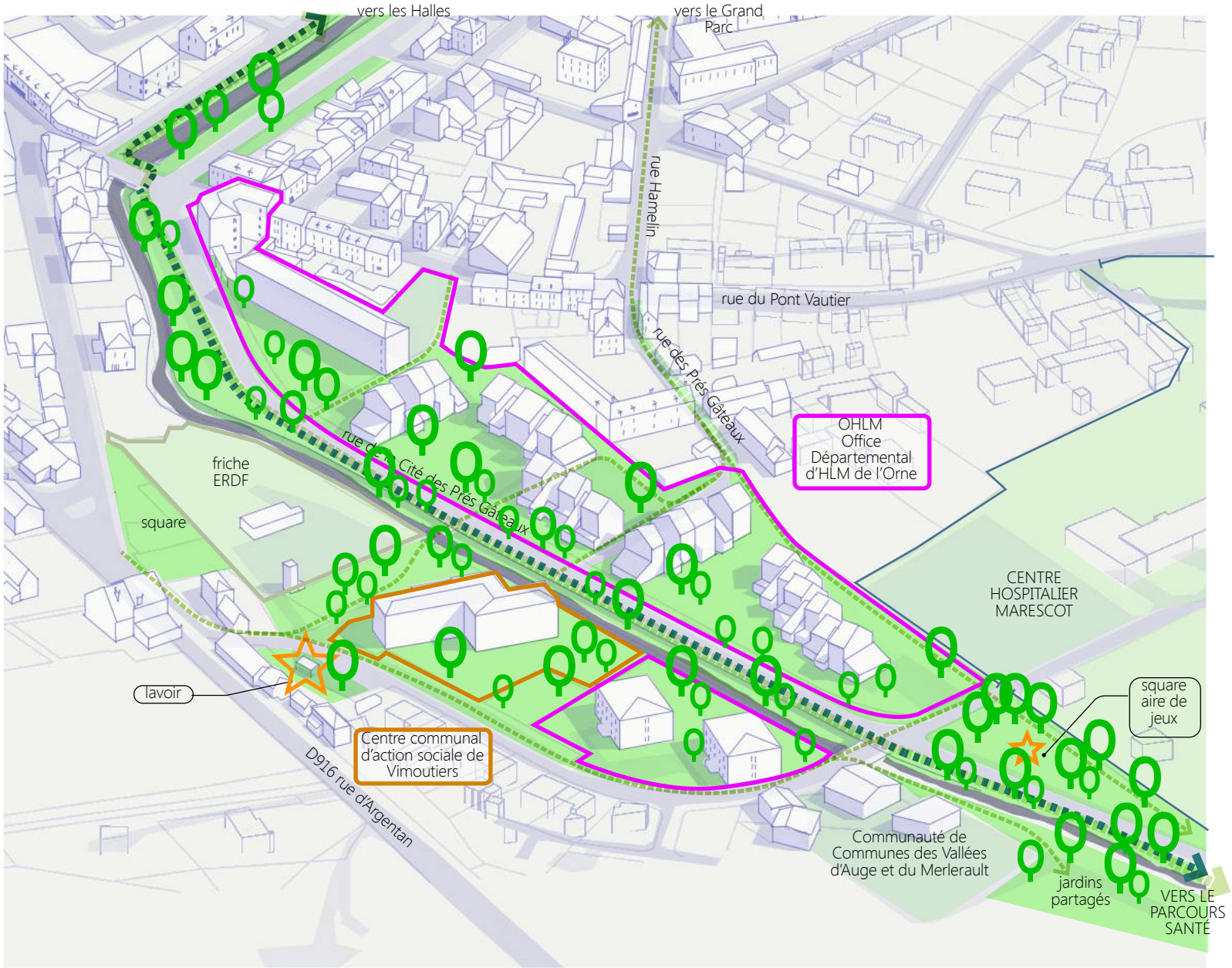
PROPOSITION D'AMÉLIORATION

3/ VALORISER LA RUE DE LA CITÉ DES PRÉS GÂTEAUX
a/ Intégrer les modes doux vers le Parcours Santé

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Etudier l'intégration à l'espace public d'un parcours Modes Doux entre les berges du Coeur de Vie et le Parcours Santé

2/ entrer en contact avec les différents propriétaires fonciers (OHLM essentiellement) pour envisager une mise en valeur des Prés Gâteaux par de nouvelles plantations d'arbres



3/ Valoriser la rue de la Cité des Prés Gâteaux
b/ Réfléchir à un nouveau fonctionnement de la rue intégrant Modes Doux et plantations

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Vers une rue Zone 20 avec voie partagée?



situation de la coupe

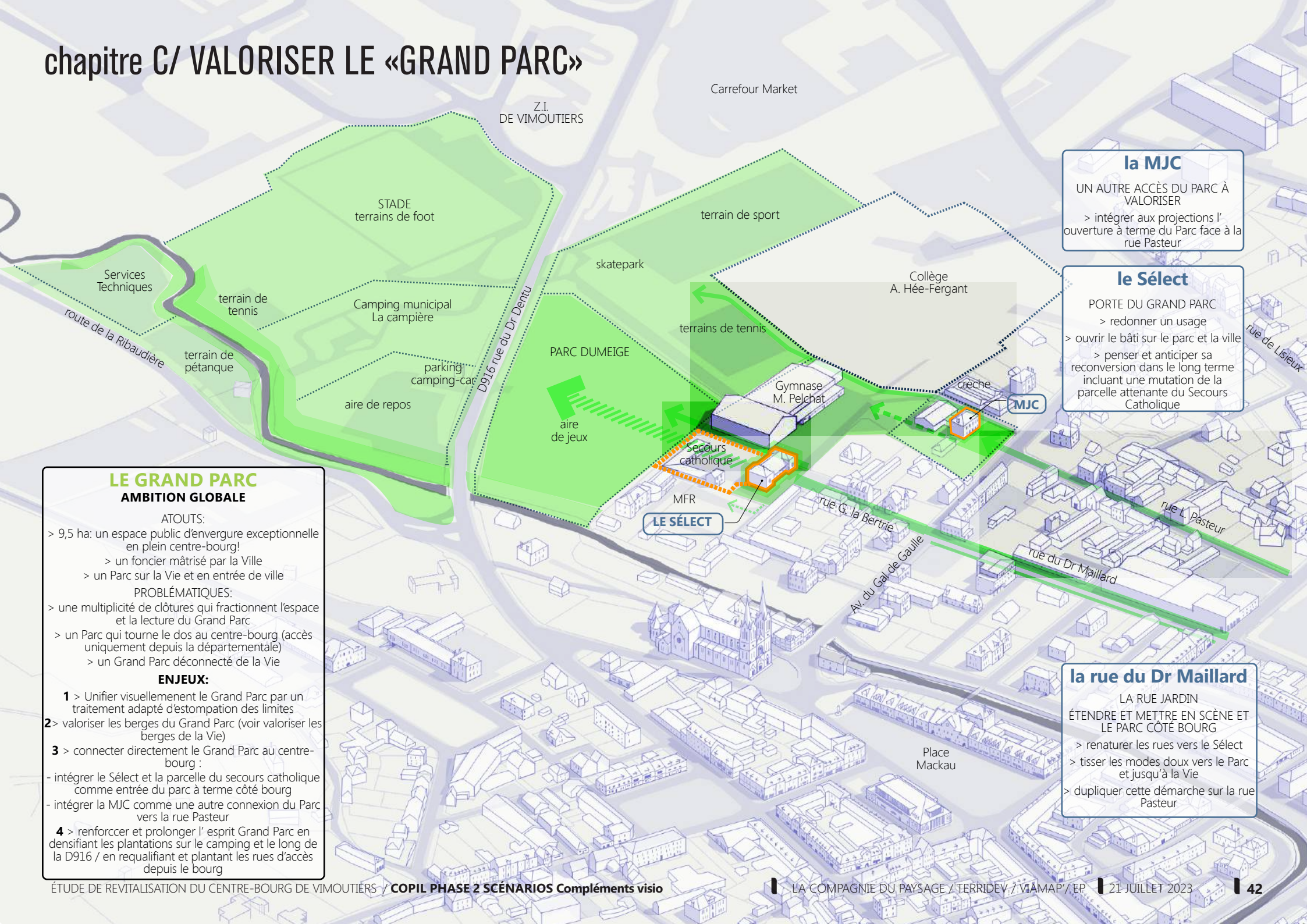


état actuel



SIMULATION

chapitre C/ VALORISER LE «GRAND PARC»



la MJC

UN AUTRE ACCÈS DU PARC À VALORISER

> intégrer aux projections l' ouverture à terme du Parc face à la rue Pasteur

le Sélect

PORTE DU GRAND PARC

> redonner un usage

> ouvrir le bâti sur le parc et la ville

> penser et anticiper sa reconversion dans le long terme incluant une mutation de la parcelle attenante du Secours Catholique

LE GRAND PARC

AMBITION GLOBALE

ATOUTS:

> 9,5 ha: un espace public d'envergure exceptionnelle en plein centre-bourg!

> un foncier mâtrisé par la Ville

> un Parc sur la Vie et en entrée de ville

PROBLÉMATIQUES:

> une multiplicité de clôtures qui fractionnent l'espace et la lecture du Grand Parc

> un Parc qui tourne le dos au centre-bourg (accès uniquement depuis la départementale)

> un Grand Parc déconnecté de la Vie

ENJEUX:

1 > Unifier visuellemenent le Grand Parc par un traitement adapté d'estompation des limites

2> valoriser les berges du Grand Parc (voir valoriser les berges de la Vie)

3 > connecter directement le Grand Parc au centre-bourg :

- intégrer le Sélect et la parcelle du secours catholique comme entrée du parc à terme côté bourg
- intégrer la MJC comme une autre connexion du Parc vers la rue Pasteur

4 > renforccer et prolonger l' esprit Grand Parc en densifiant les plantations sur le camping et le long de la D916 / en requalifiant et plantant les rues d'accès depuis le bourg

la rue du Dr Maillard

LA RUE JARDIN

ÉTENDRE ET METTRE EN SCÈNE ET LE PARC CÔTÉ BOURG

> renaturer les rues vers le Sélect

> tisser les modes doux vers le Parc et jusqu'à la Vie

> dupliquer cette démarche sur la rue Pasteur

1/ RÉVÉLER LE «GRAND PARC» À PARTIR DU DÉJÀ-LÀ
a/ Réfléchir à une gestion unifiée des différents espaces

RAPPEL:

des ATOUTS!

> un espace public d'envergure en entrée de bourg et sur la Vie

> une maîtrise foncière exceptionnelle

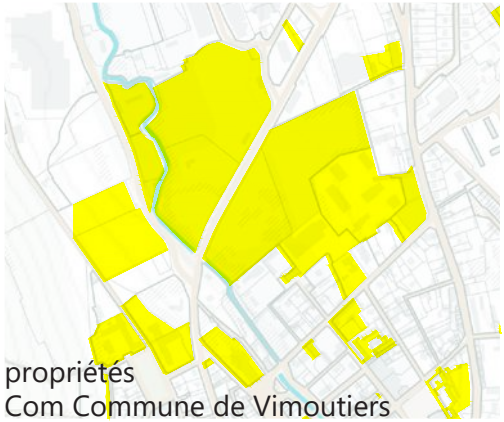
MAIS

> une succession de clôtures qui morcellent l'espace et effacent les atouts

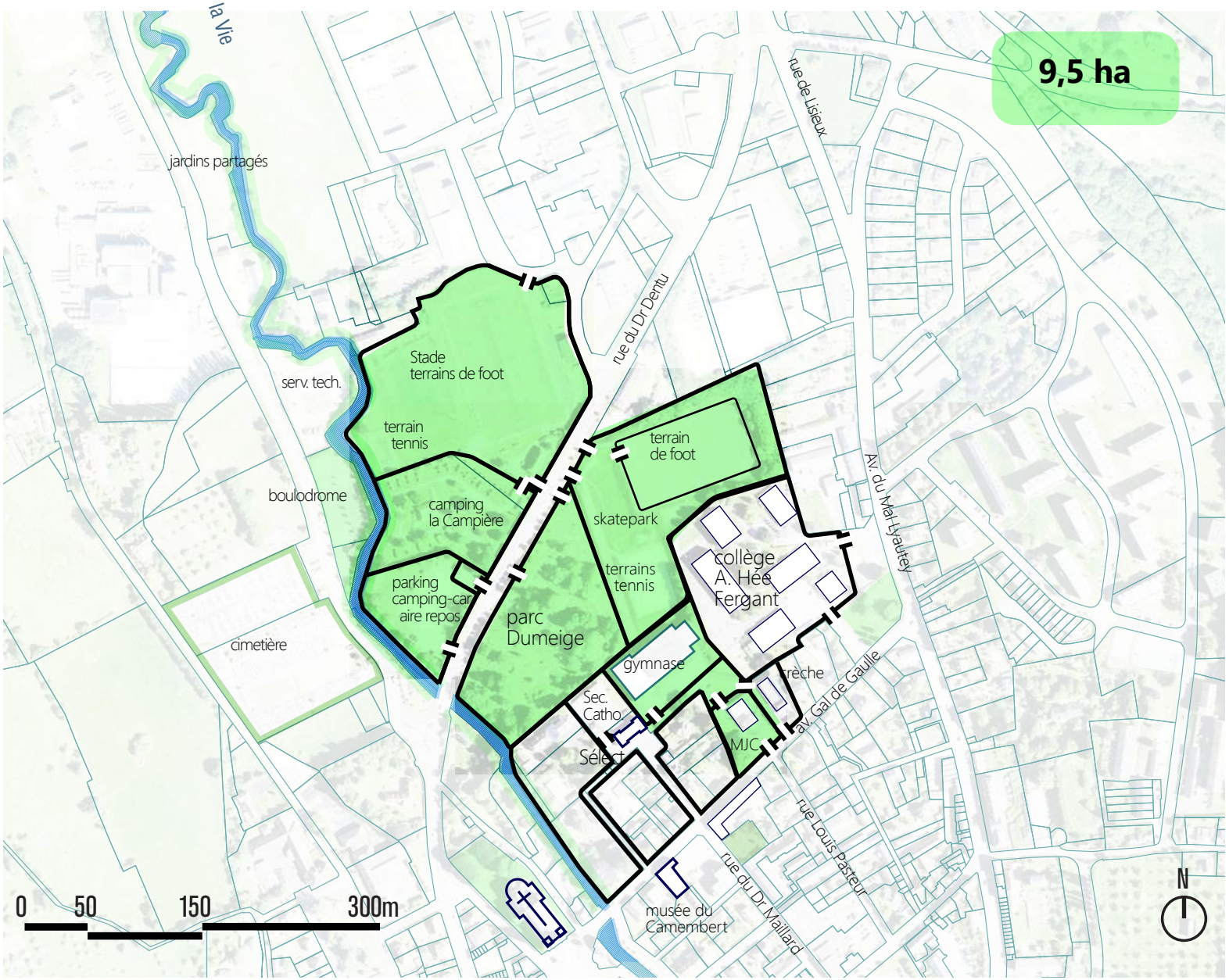
PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à une gestion centralisée des différents équipements pour des aménagements et une valorisation à l'échelle globale du «Grand Parc»

2/ Réfléchir à unhe ouverture visuelle des clôtures pour estomper les limites et donner le sentiment d'un même espace / planifier de nouvelles plantations d'arbres à l'intérieur des différentes enceintes et au plus proche de la rue du Dr Dentu dans un souci de traitement continu du Parc de part et d'autre de la



propriétés
Com Commune de Vimoutiers



1/ Révéler le «Grand Parc» à partir du déjà-là
b/ Valoriser la rue du Dr Dentu comme une traversée de Parc

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ programmer l'élargissement du trottoir côté Parc Dumeige et l'intégration de bande / piste cyclables le long de la rue

2/ prévoir de nouvelles plantations le long de la rue en prolongement du Grand Parc sur la rue



état actuel



plan de situation



SIMULATION

1/ Révéler le «Grand Parc» à partir du déjà-là
c/ Redécouvrir les berges en lien avec la valorisation globale de la Vie

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à un déplacement des clôtures de l'aire de repos et du camping en retrait des berges pour réaménager les berges dans la continuité des Promenades

2/ Intégrer les différents équipements le long des berges dans la même dynamique de réflexion y compris les équipements rive gauche (boulodrome et aire du Services Tecniques) pour réfléchir à terme à un cheminement sur berges (avec passerelle de traversée de la Vie =)

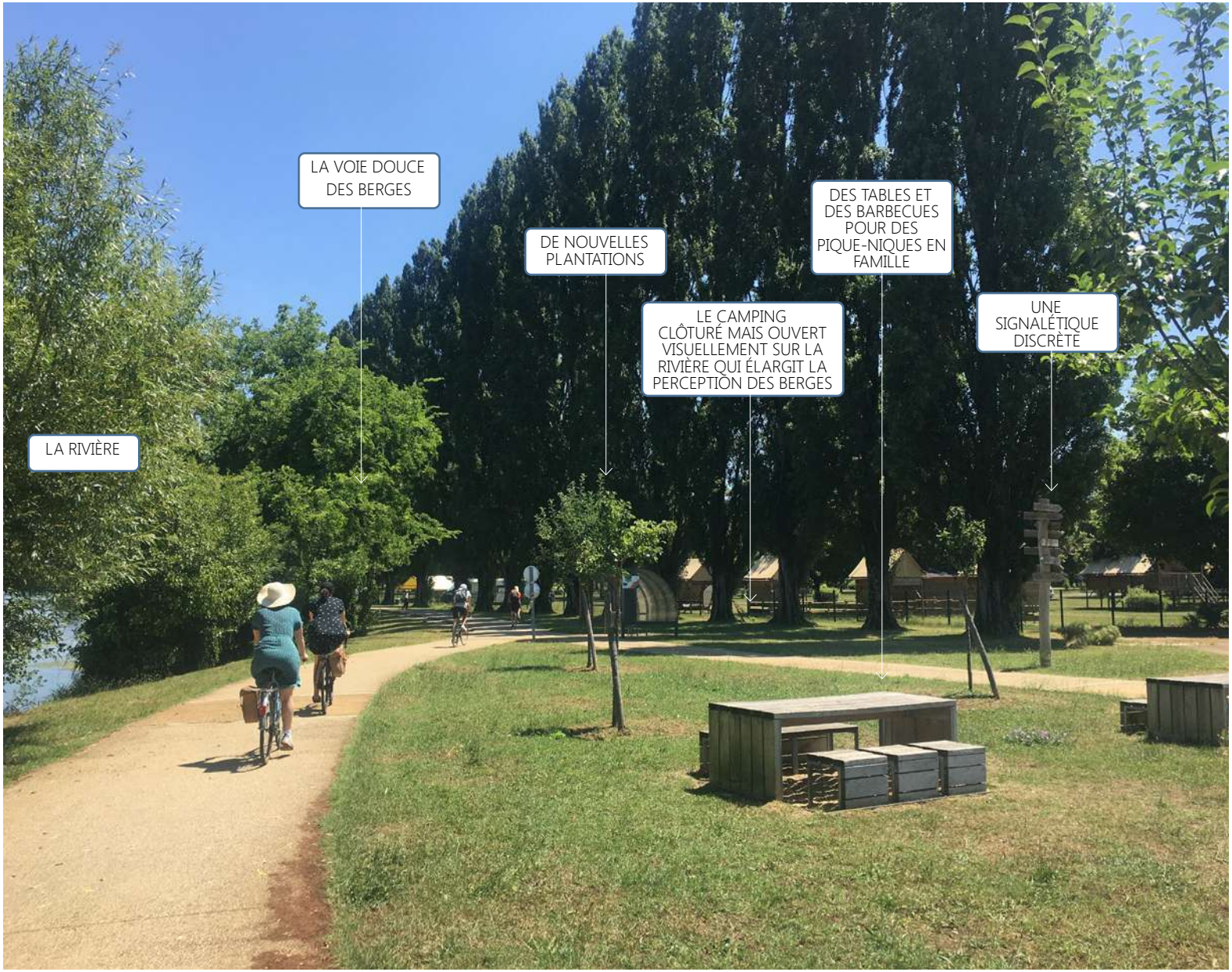


1/ Révéler le «Grand Parc» à partir du déjà-là
d/ Références d'aménagements simples qui participent grandement au cadre de vie





un camping accueillant pour les cyclo-touristes
avec tente d'accueil des vélos



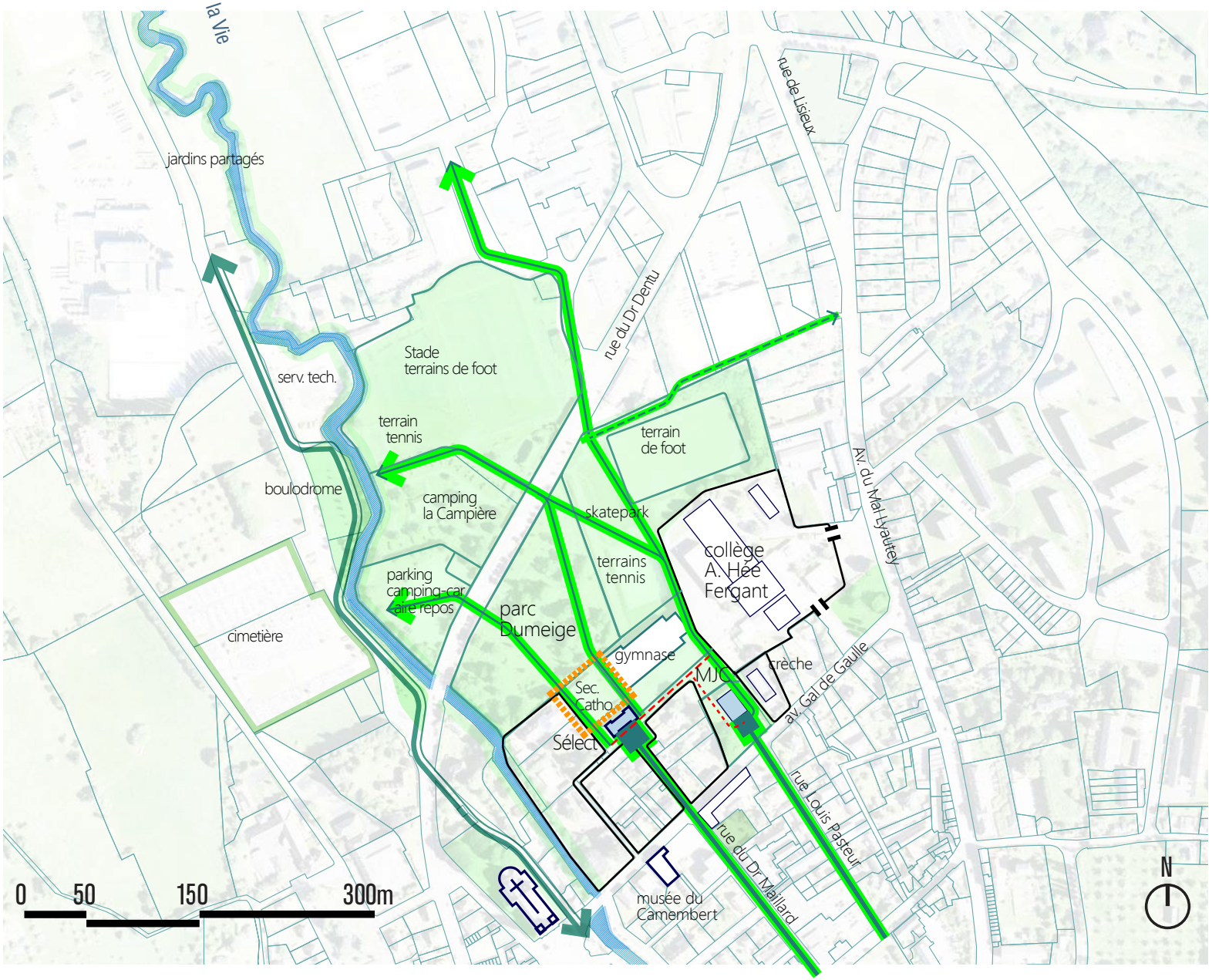
références sur les berges de Bléré-la-Croix (37)
une valorisation simple des berges du Cher

1/ Révéler le «Grand Parc» à partir du déjà-là
e/ Connecter le Parc au centre-bourg

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à une mutation à terme du Sélect avec intégration à terme de la parcelle du Secours Catholique comme accès majeur vers le Grand Parc depuis le centre-bourg et la rue du Dr Maillard

2/ Intégrer la MJC et sa future programmation dans la même réflexion d'ouverture du parc vers le centre-bourg, ici face à la rue Pasteur



2/ LE SELECT ET LA MJC COMME FUTURES PORTES D'ACCÈS AU PARC
a/ Connecter le Parc au centre-bourg / temps 1

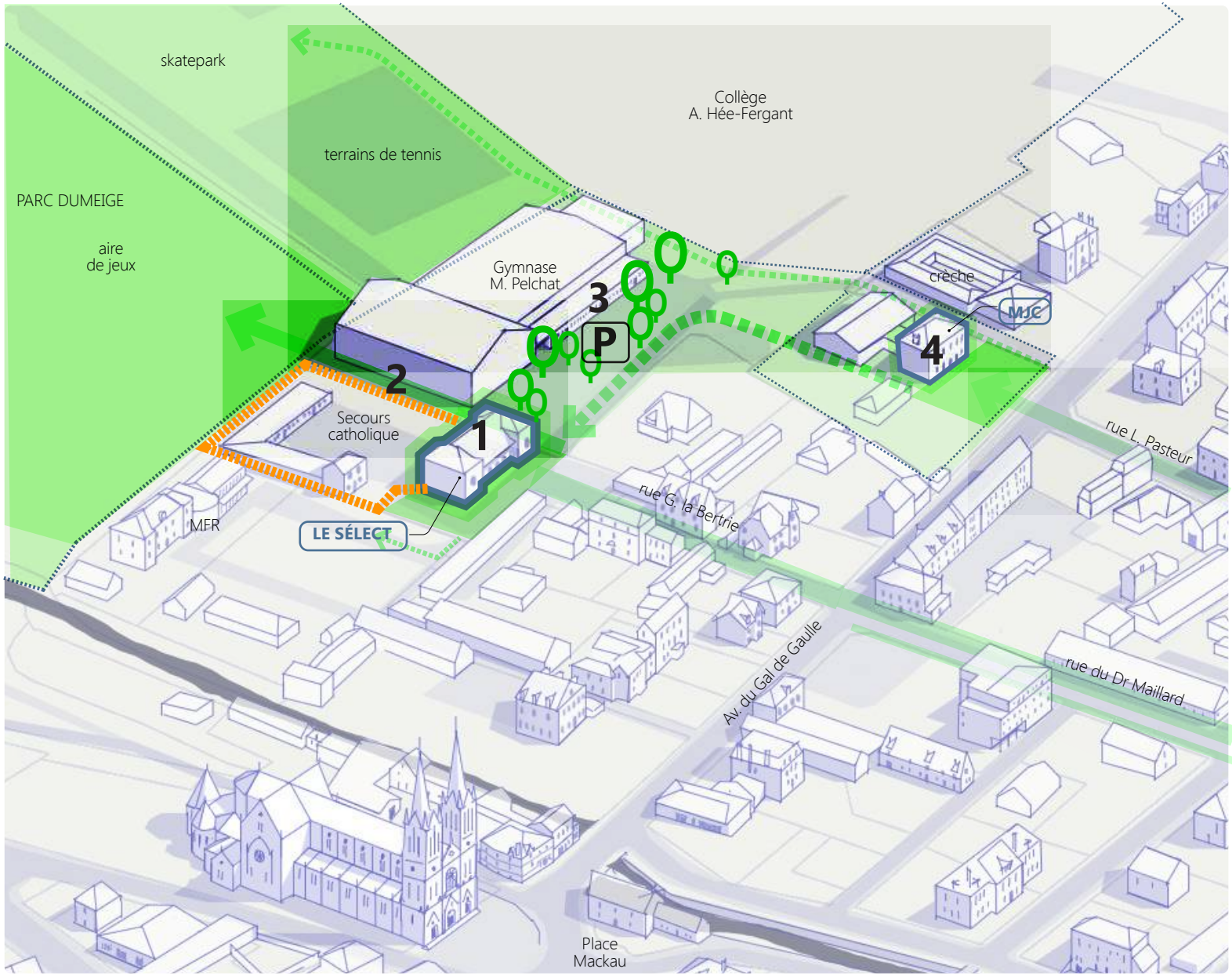
PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à une mutation du Sélect avec intégration dans les réflexions et la programmation d'un possible retournement à terme du Sélect vers le Parc / prévoir l'acquisition future de la parcelle su Secours catholique.

2/ Ouvrir une connexion piétonne provisoire vers le Parc entre le Sélect et le gymnase.

3/Mutualiser le parking du gymnase avec le Sélect et la MJC / supprimer les clôtures et planter.

4/ Intégrer la MJC et sa future programmation dans la même réflexion d'ouverture vers le parc depuis le centre-bourg, ici face à la rue Pasteur

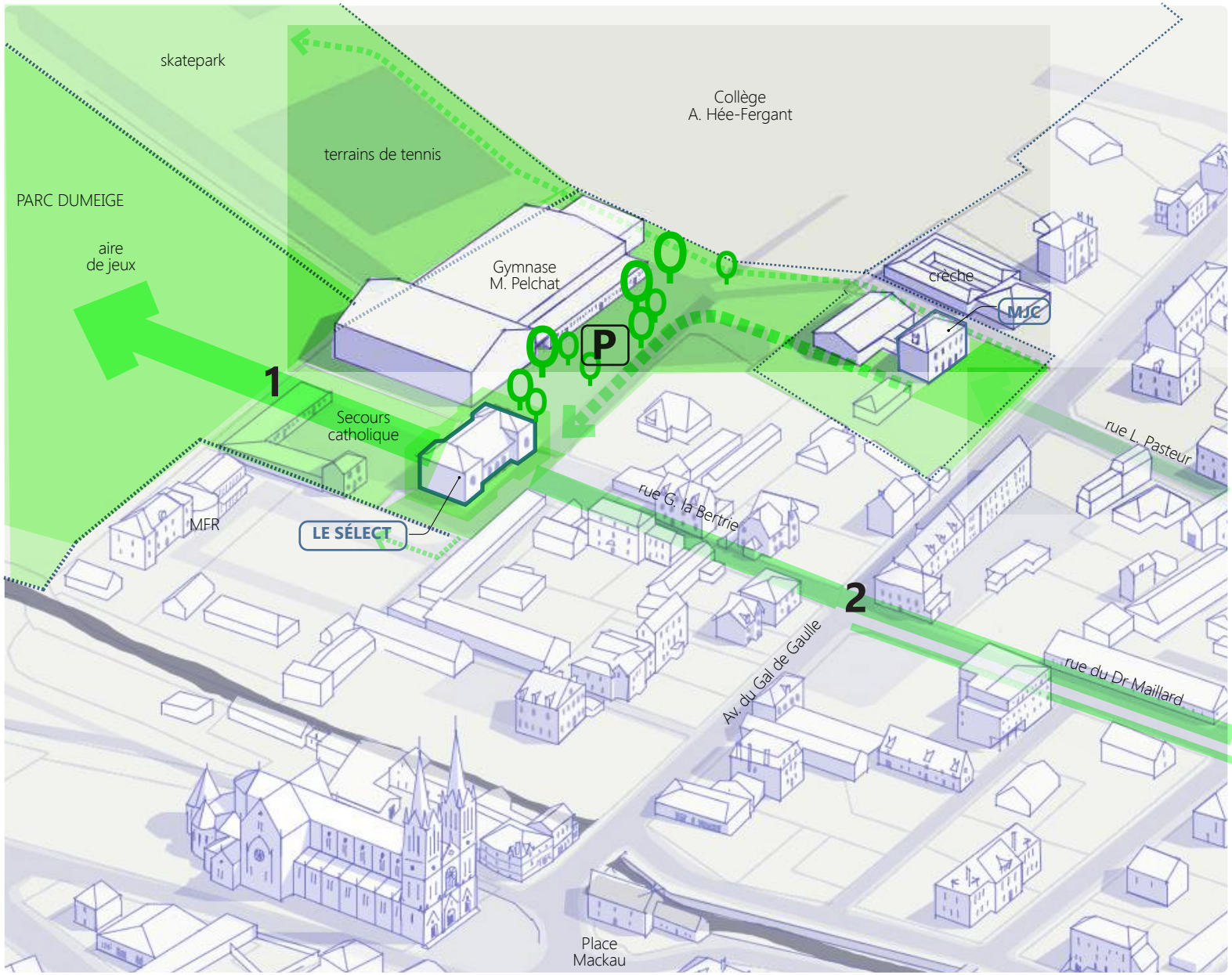


2/ Le Select et la MJC comme futures portes d'accès au parc
b/ Connecter le Parc au centre-bourg / temps 2

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Créer la connexion majeure entre le centre-bourg et le Grand Parc grâce à l'acquisition de la parcelle du Secours Catholique.

2/ Aménager les rues Gigon la Bertrie et du Dr Maillard comme des rues partagées et jardinées en prolongement du Parc vers le centre-bourg



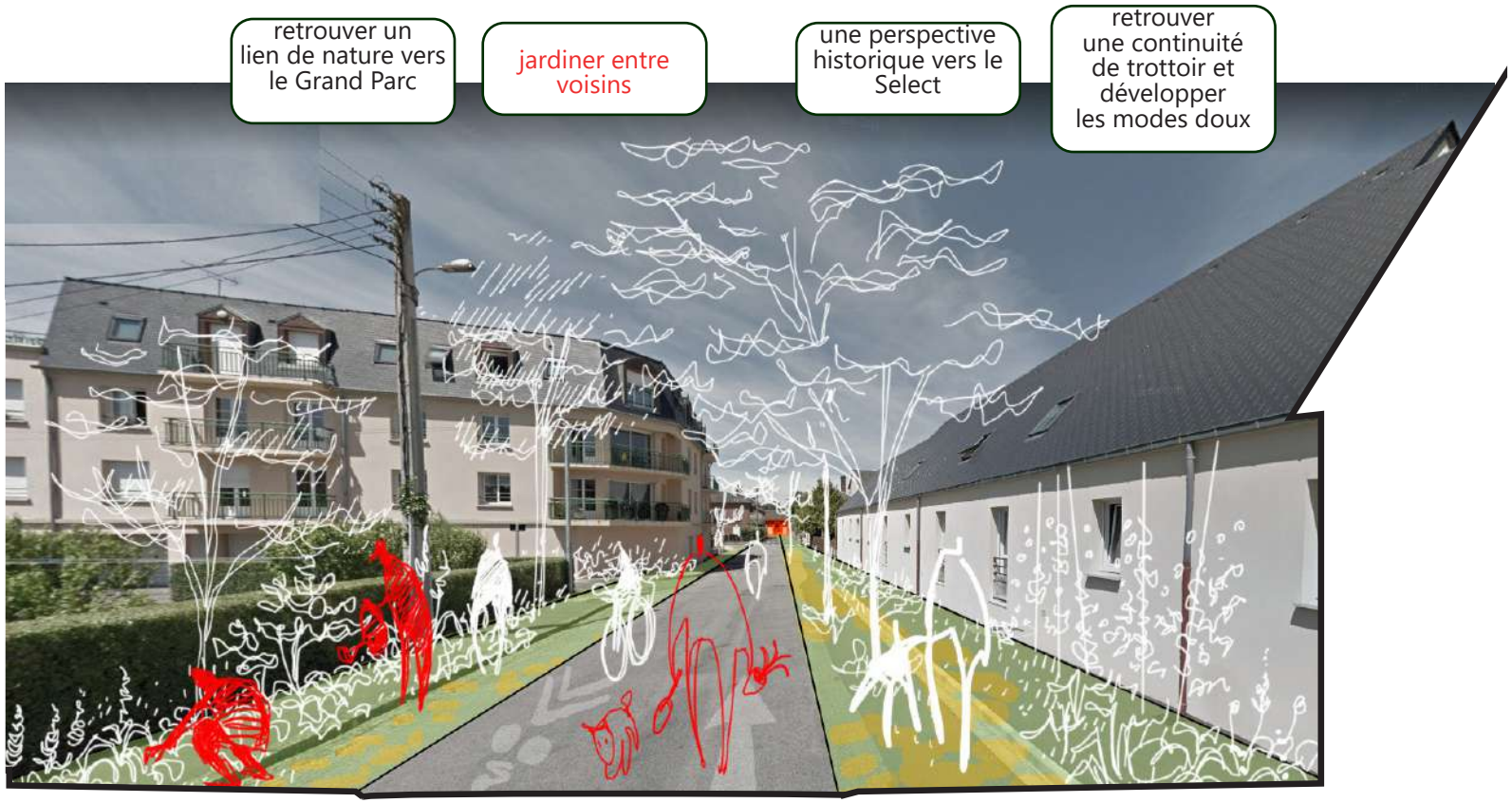
3/ ÉTENDRE LE GRAND PARC VERS LA RUE DU DR MAILLARD

Étendre le Parc en ville / partager la voirie / renaturer la rue du Dr Maillard et mettre en scène le Sélect

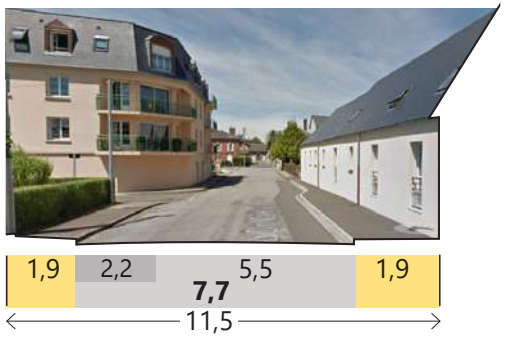
POINT(S) À VALIDER:

> étendre les plantattions du parc vers le centre-bourg sur la rue du Dr Maillard

> la rue du Dr Maillard comme un axe doux / partagé vers le Grand Parc ou vers l'école Notre-Dame

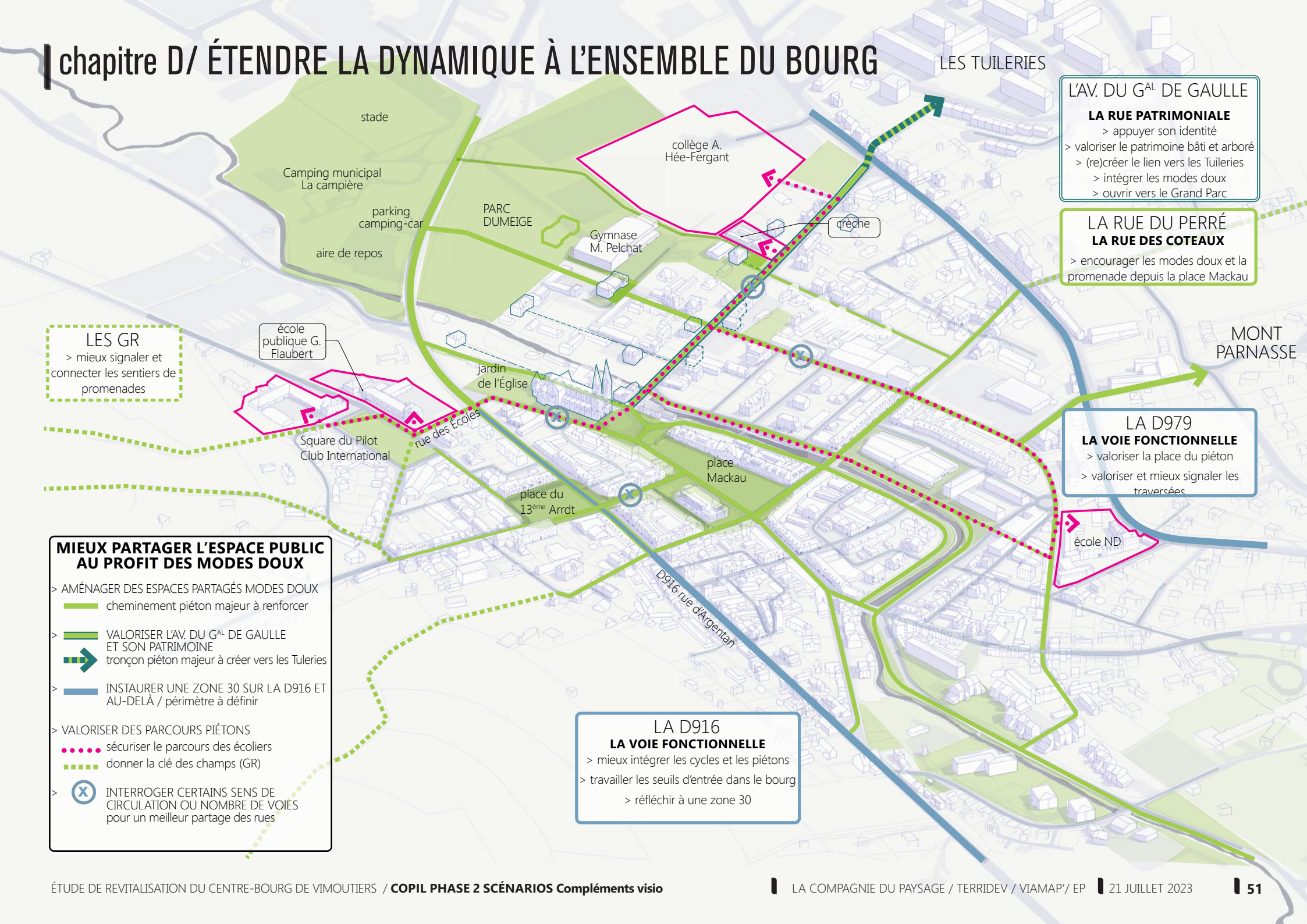


SIMULATION



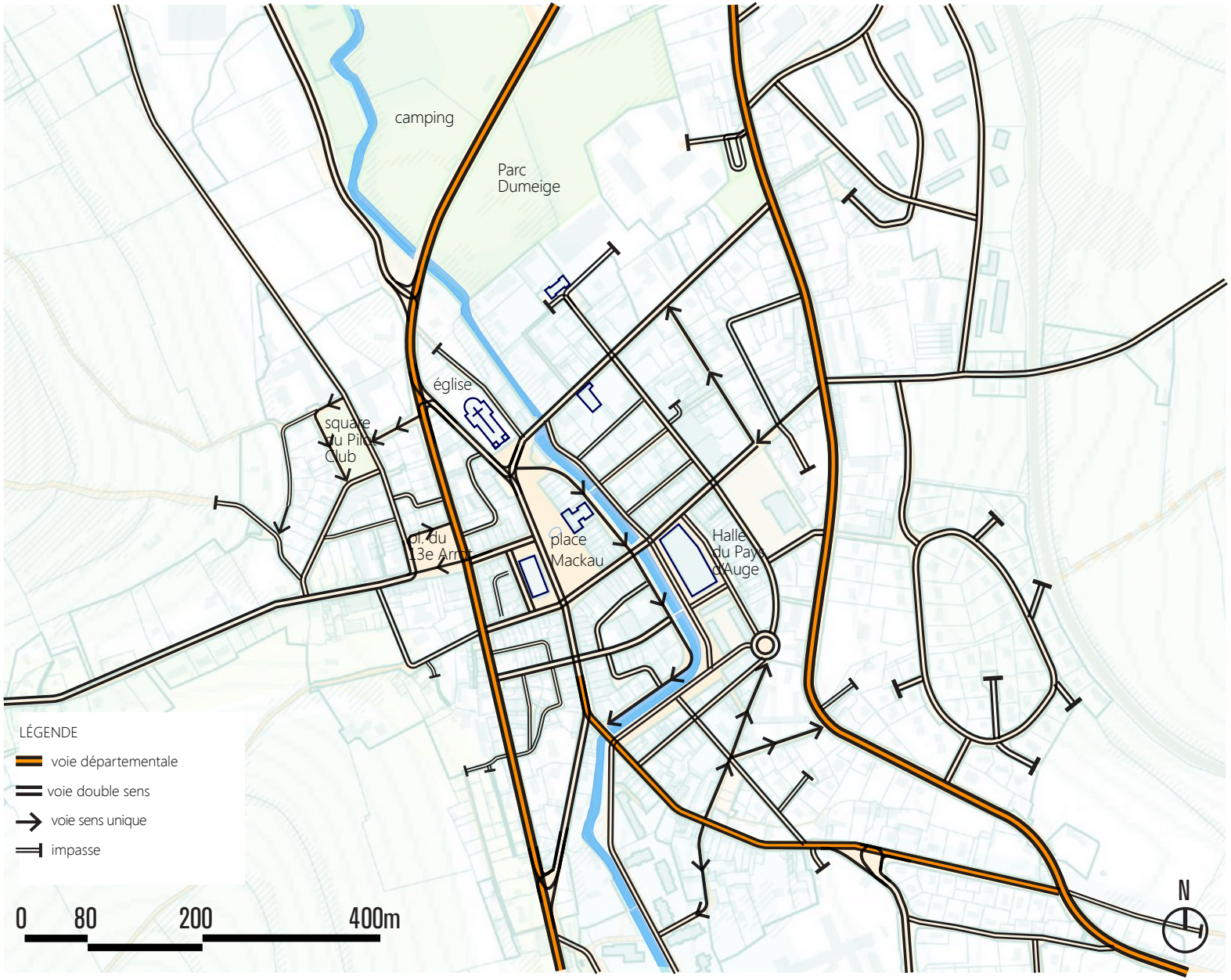
état actuel

chapitre D/ ÉTENDRE LA DYNAMIQUE À L'ENSEMBLE DU BOURG



1/ REQUESTIONNER LA CIRCULATION

a/ L'existant: un fonctionnement classique et très confortable pour l'automobiliste



1/ Requestionner la circulation
b/ Interroger les circulations en faveur des modes doux, piétons, scolaires et cycles

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Questionner les circulations autour de des places Mackau et du 13ème Arrondissement:

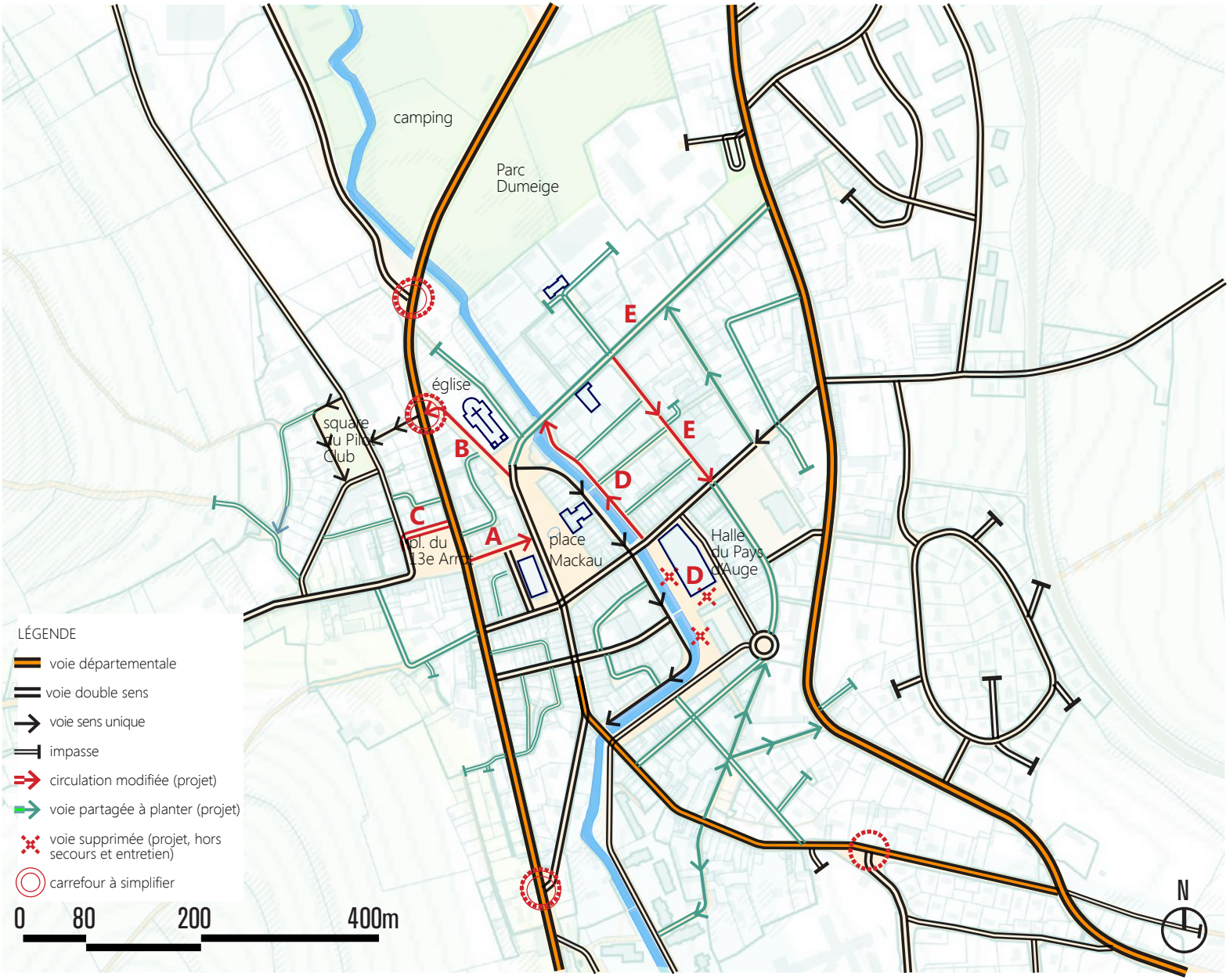
A: rue du 14 juin: la passer en sens unique/ en piéton?

B: rue du 11 Novembre: en sens unique vers les écoles pour libérer un cheminemnt piétons?

C: libérer un parvis devant la Friche sur la place du 13ème Arrdt?

2/ **D**: Libérer un espace Modes doux le long des berges de la Vie

3/ **E**: Questionner le partage de la voirie sur la rue du Dr Maillard, et sur l'Av. du Gal de Gaulle



2/ MIEUX CONNECTER LE CENTRE-BOURG AUX QUARTIERS
a/ Étendre les Modes Doux aux principales voies du centre-bourg

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Av. du Gal de Gaulle/ Repenser l'avenue comme un lien Modes Doux majeur entre le centre et le quartier des Tuileries.

A: ouvrir au public le passage entre l'Av. du Gal de Gaulle et les Tuileries: un maillon piéton indispensable pour lier directement les Tuileries à la place Mackau

Il s'agit également de requalifier cette rue d'exception dôtée d'un patrimoine bâti et arboré exceptionnel, du Musée du Camembert et en desserte de nombreux équipements (JMC, collège, crèche).

2/ Rue du Perré (et continuités)/ Etudier un itinéraire de promenade touristique sur son linéaire: c'est la traversée majeure du centre-bourg d'un point de vue touristique qui relie l'Ancien Couvent à la Vie puis rejoint la place Mackau jusqu'à un chemin creux orienté vers le Vitou et vers Camembert

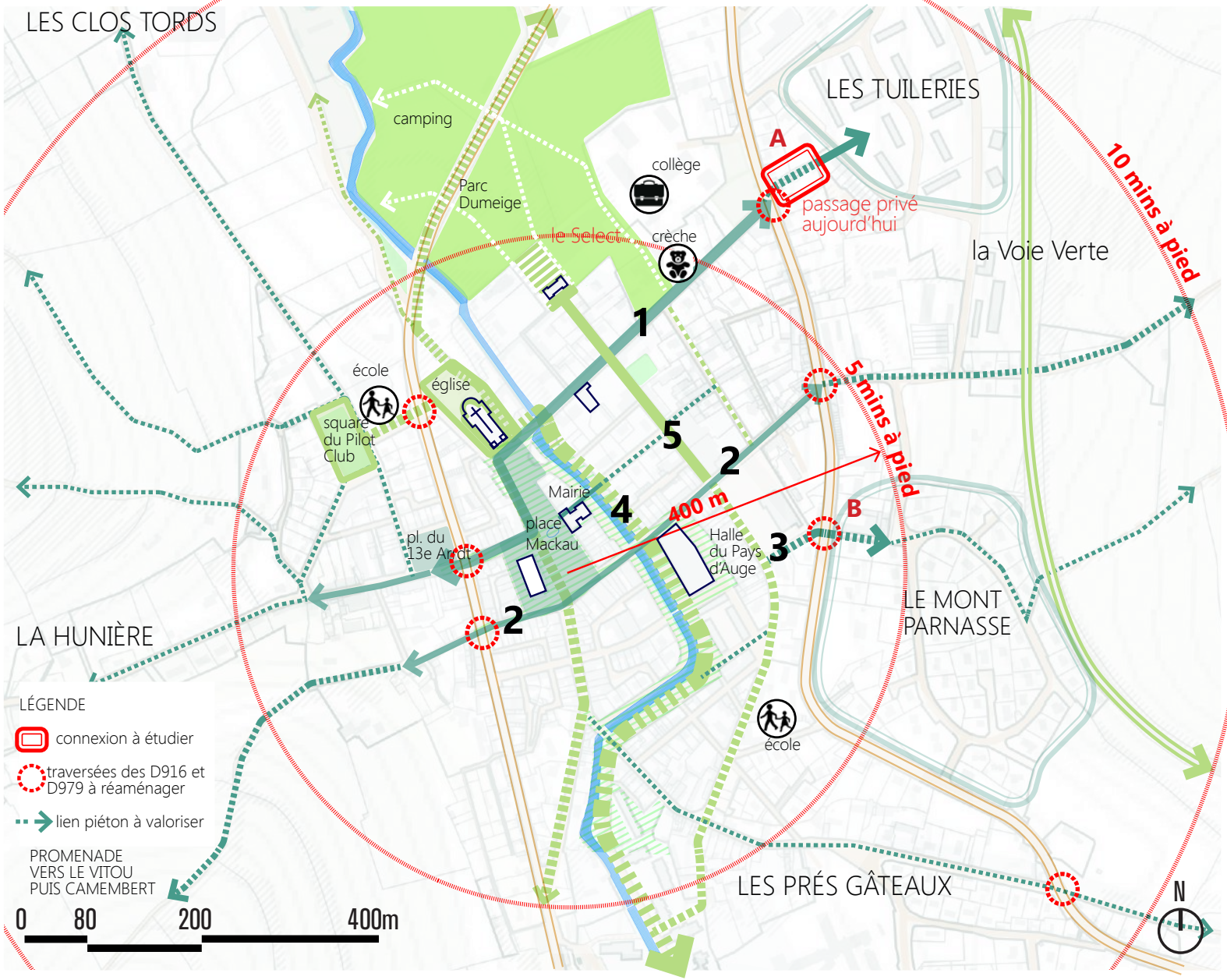
3/ Conforter la rue Pierre Robert et la montée piétonne **B** cdans son rôle de lien piéton entre le quarier du Mont Parnasse et la rue du Dr Maillard (4)

MAIS IL S'AGIT DE REPENSER AUSSI (vu dans les chapitres précédents):

4/ les Promenades de la Vie :
> continuité des Modes Doux depuis le Grand Parc jusqu'au Parcours Santé puis en connexion aux Voies Vertes

5/ la rue du Dr Maillard et ses continuités:
> lien majeur vers le Grand Parc depuis le centre-bourg,

Les traversées des départementales entre centre-bourg et quartiers périphériques



2/ Mieux connecter le centre-bourg aux quartiers
b/ L' Avenue du Général de Gaulle: valoriser un lien doux vers les Tuileries sur cette rue patrimoniale

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ étendre le parcours piéton vers les Tuileries au Nord-Est (via le passage privé aujourd'hui)

2/ introduire les modes doux sur ce lien majeur entre la D979 et la place Mackau et en desserte du Grand Parc, du collège, de la crèche et du Musée du Camembert

2/ profiter des différentes actions pour redonner une visibilité au patrimoine bâti et arboré



SIMULATION



état actuel

3/ JARDINER LES VENELLES ET TRACER LE CIRCUIT DES ÉCOLIERS
a/ Retrouver une nature en ville et valoriser les circuits du quotidien

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ jardiner les ruelles de quartier

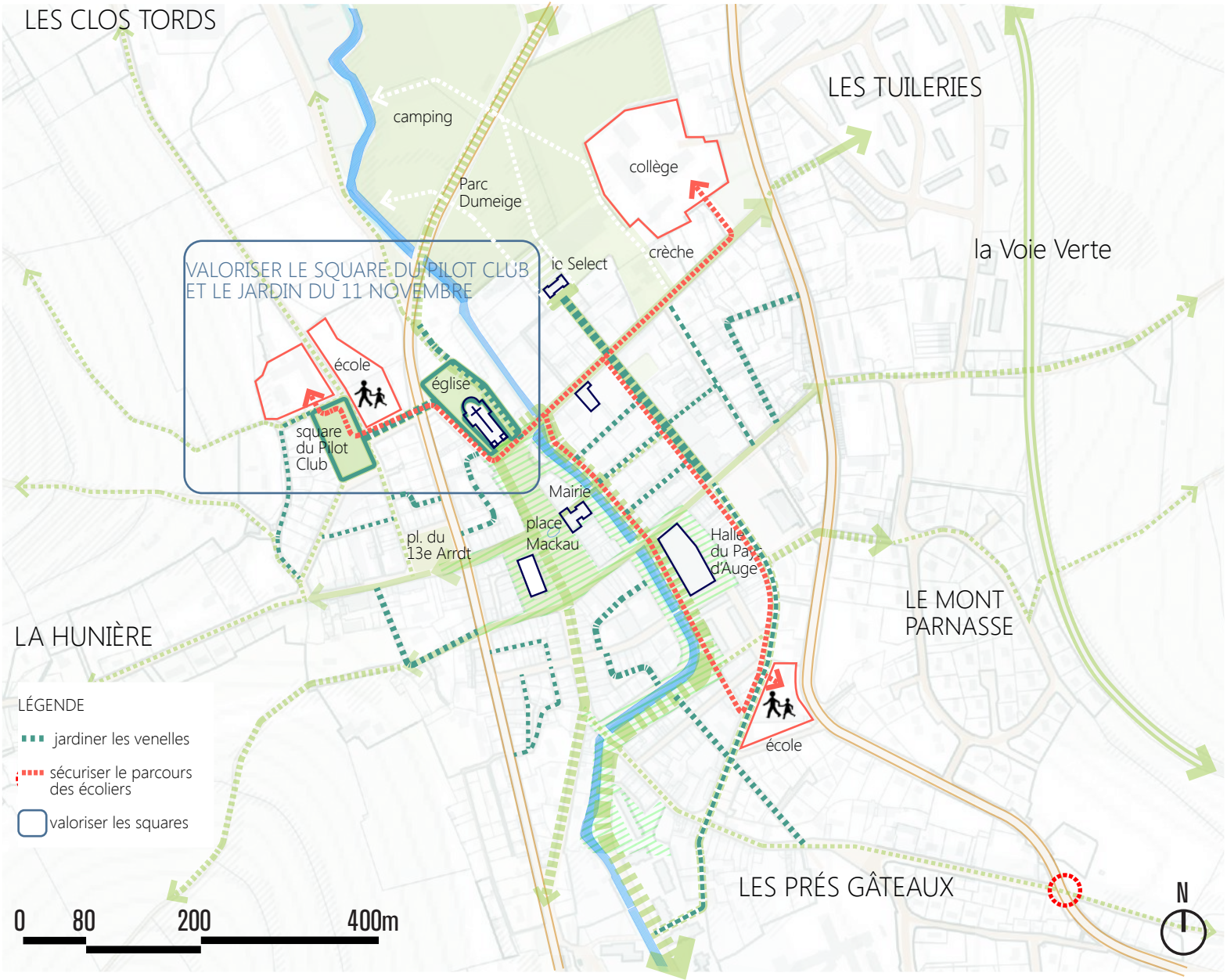
> planter et amorcer la végétalisation des rues

> conforter les rencontres et les échanges entre Vimonastériens

> la rue du Dr Maillard comme la rie jardinée majeure du centre-bourg, en extension plantée du Parc jusqu'à la Vie

2/ valoriser le jardin du 11 Novembre et le square **Pilot en les affirmant chacun dans leurs usages et spécificités propres**

3/ sécuriser le parcours des écoliers en lien avec le jardinage et les modes doux



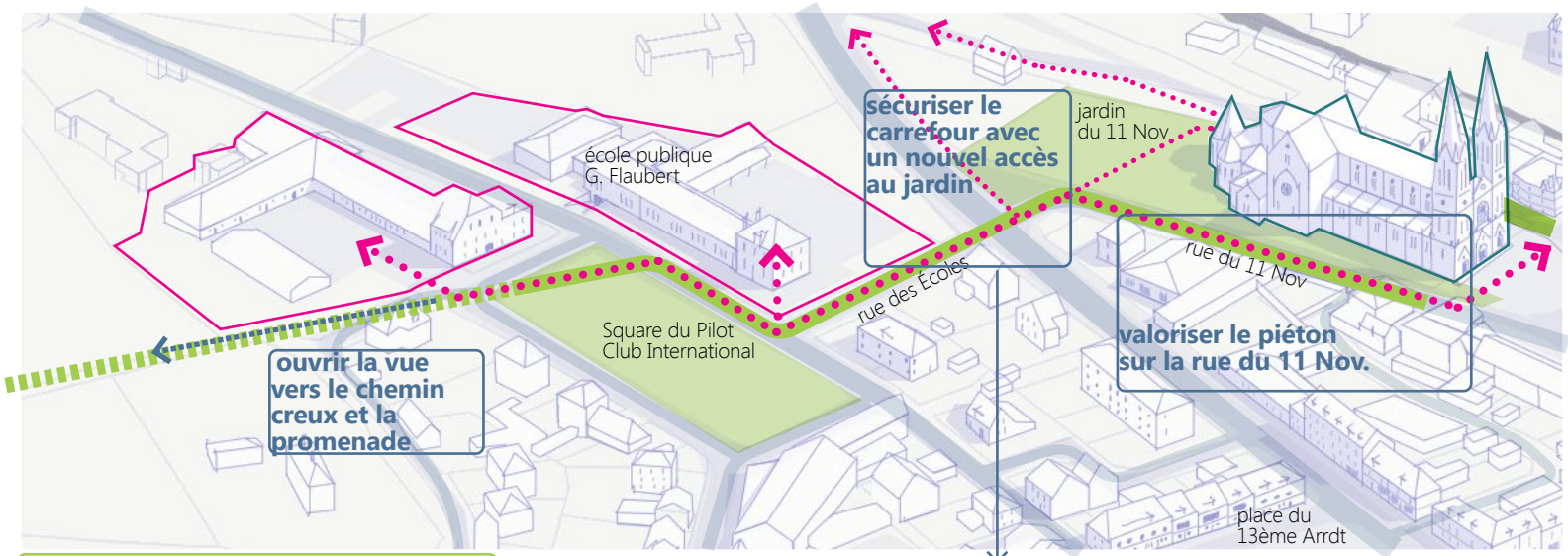
3/ Jardiner les venelles et tracer le circuit des écoliers
b/ Valoriser le square Pilot Club et le jardin du 11 Novembre comme des lieux d'usages sur le circuit des écoliers

PISTE(S) À EXPLORER:

>valoriser le jardin de l'Église et le square Pilot en les affirmant chacun dans leurs usages et spécificités propres

> conforter les connexions piétonnes entre ces 2 jardins et avec la place Mackau: créer un parcours des écoliers

> repenser la rue du 11 Nov. en sens unique pour la valoriser comme un axe doux et pacifier le carrefour et la traversée piétonne vers les écoles



LE SQUARE PILOT CLUB INT.

5000 M2

ATOUTS:

> un jardin au coeur des écoles

> un espace calme au pied des champs et des chemins creux

PROBLÉMATIQUES:

> une pelouse sans usage aujourd'hui

>un chemin creux voisin bien caché

ENJEUX:

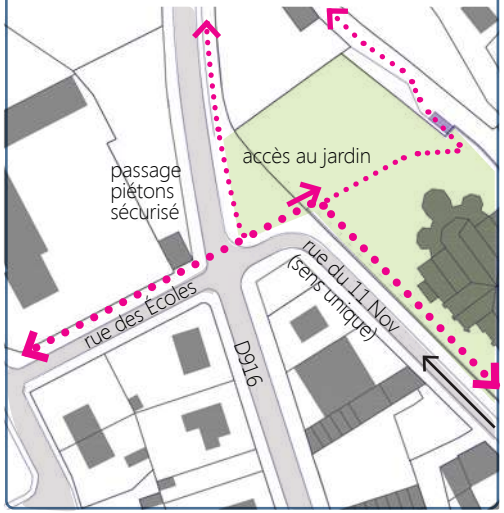
> créer des usages en lien avec les écoles

> ouvrir des vues vers le chemin creux voisin pour inciter à la promenade vers les coteaux

carrefour d'entrée de bourg et rue des Écoles

> sécuriser le parcours piétons en recalibrant la voirie

> créer une placette d'accès au jardin du 11 Novembre



JARDIN DU 11 NOVEMBRE

2500 M2

ATOUTS:

> un jardin directement accessible depuis la pl. Mackau

> un cadre patrimonial de grand intérêt

> un patrimoine arboré en place

PROBLÉMATIQUES:

> une pelouse sans grand usage aujourd'hui avant la mise en place d'une nouvelle aire de jeux

>une pauvreté de plantation pour un jardin public: une quasi absence d'arbustes ou de vivaces

ENJEUX:

> affirmer l' ambiance de jardin avec de nouvelles plantations / s'inspirer des jardins de curé

> mieux connecter les cheminements à la pl. Mackau, au Square Pilot et à la rue du Dr Giet en contrebas

3/ Jardiner les venelles et tracer le circuit des écoliers
c/ Références: le square Pilot Club comme square pédagogique? le jardin du 11 Novembre comme un jardin fleuri?









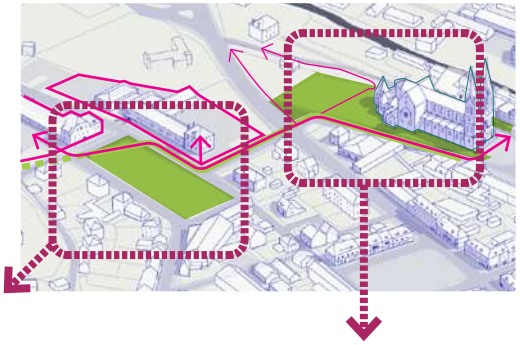
SQUARE PILOT / VERS UN JARDIN ET VERGER PÉDAGOGIQUE
AVEC LA FONTAINE REMPLIE EN SOURCE DES ARROSOIRS?







AMÉNAGER DES ASSICES, DES GRADINS
POUR DES COURS EN PLEIN AIR DE L'ÉCOLE DE MUSQUIE







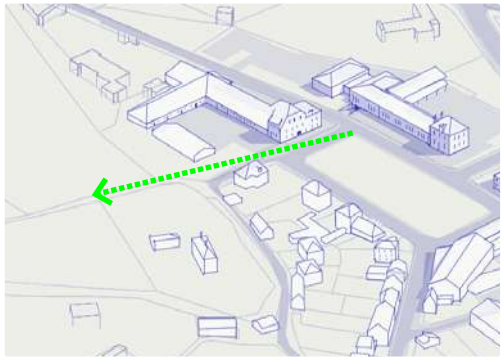
JARDIN DU 11 NOV. / VERS UN JARDIN
FLEURI, UN JARDIN «DE CURÉ»?

3/ Jardiner les venelles et tracer le circuit des écoliers
d/Valoriser et signaler les différents parcours



AMORCER UN JARDINAGE DES RUES AVEC LES VIMONASTÉRIENS





OUVRIR DES VUES ET VALORISER LES ACCÈS AUX CHEMINS CREUX





CRÉER UNE SIGNALÉTIQUE SIMPLE VERS LES ÉCOLES ET LES PROMENADES



CRÉER DES ÉVÉNEMENTS LUDIQUES SUR LE PARCOURS DES ÉCOLIERS

étude de revitalisation urbaine
CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
15 rue Pernelle
61120 Vimoutiers

Groupemement de maîtrise d'oeuvre

La Compagnie du Paysage
Terridev
Viamap'
Eco Programmation

PLAN GUIDE notice

VERSION PROVISOIRE

novembre 2023

PRÉFET DE L'ORNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Vimoutiers
Pays d'Auge

Petites villes de demain

rne
LE DÉPARTEMENT

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

UNION EUROPÉENNE
LEADER

SOMMAIRE

introduction au Plan Guide

chapitre 1/ LA TRAME VIAIRE
1/ La circulation en centre-bourg
2 la hiérarchie des voies
3/ différentes typologies d'aménagement de voies
4/ valoriser les carrefours d'entrée

chapitre 2/ LES ESPACES PUBLICS MAJEURS
PLACES, PARCS ET JARDINS
1/ Rappel des enjeux
2/ les places majeures du centre-bourg
2/ les parcs majeurs
3/ le jardin de l'église et le square du Pilot Club

chapitre 3/ LA RENATURATION ET LES MODES DOUX
1/ La promenade de la Vie renaturée pour les modes doux
2/ les connexions piétonnes depuis le centre vers la périphérie
3/ la renaturation du centre-bourg

chapitre 4/ LE PATRIMOINE BÂTI
1/ réanimer les bâtiments majeurs et valoriser le patrimoine bâti
2/ Programmer et valoriser les bâtiments clés d'animation de l'espace public
3/ Intégrer les patrimoines bâtis et parcelles stratégiques aux réflexions
4/ Développer une charte de devanture commerciale

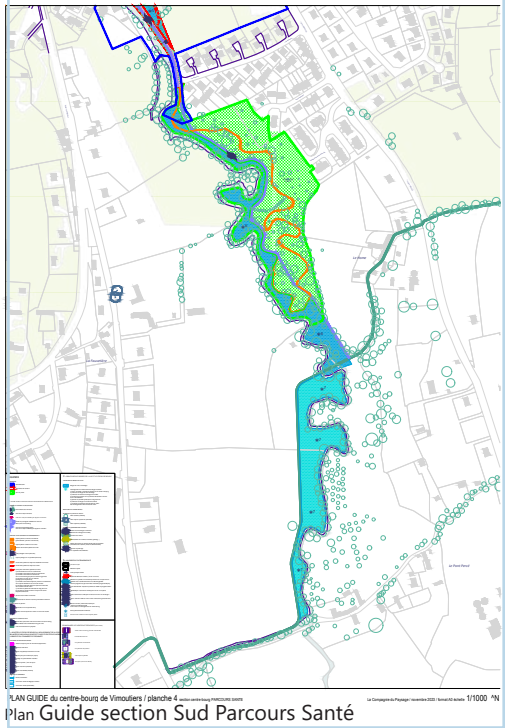
chapitre 5/ ESTIMATIONS INDICATIVES

INTRODUCTION AU PLAN GUIDE
vers une vision globale sur le long terme

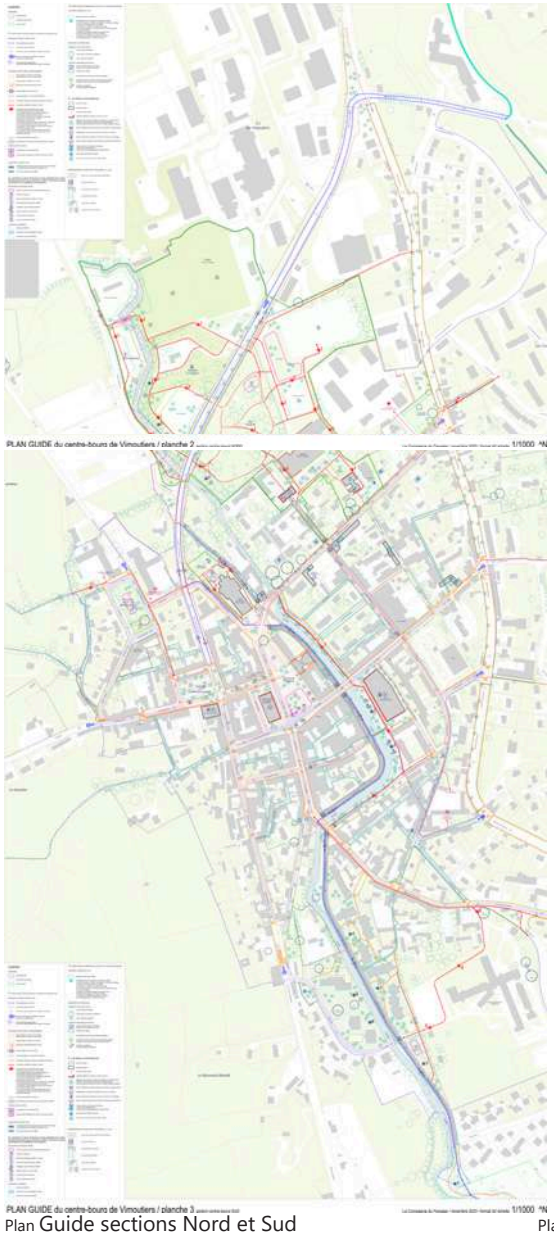
Cette notice a pour vocation d'expliquer et accompagner le Plan Guide sur Vimoutiers qui a l'ambition de donner des directions et une vision globale d'aménagement à long terme sur le centre-bourg.

Le Plan Guide n'a pas vocation à figer les évolutions à venir mais d'accompagner les différents responsables et acteurs de la ville dans les décisions et aménagements à venir. Il s'agit à travers ces orientations d'expliquer les enjeux globaux sur le territoire et d'en souligner les grandes lignes de force dans les aménagements futurs, en respect et en renfort des atouts et des forces en place.

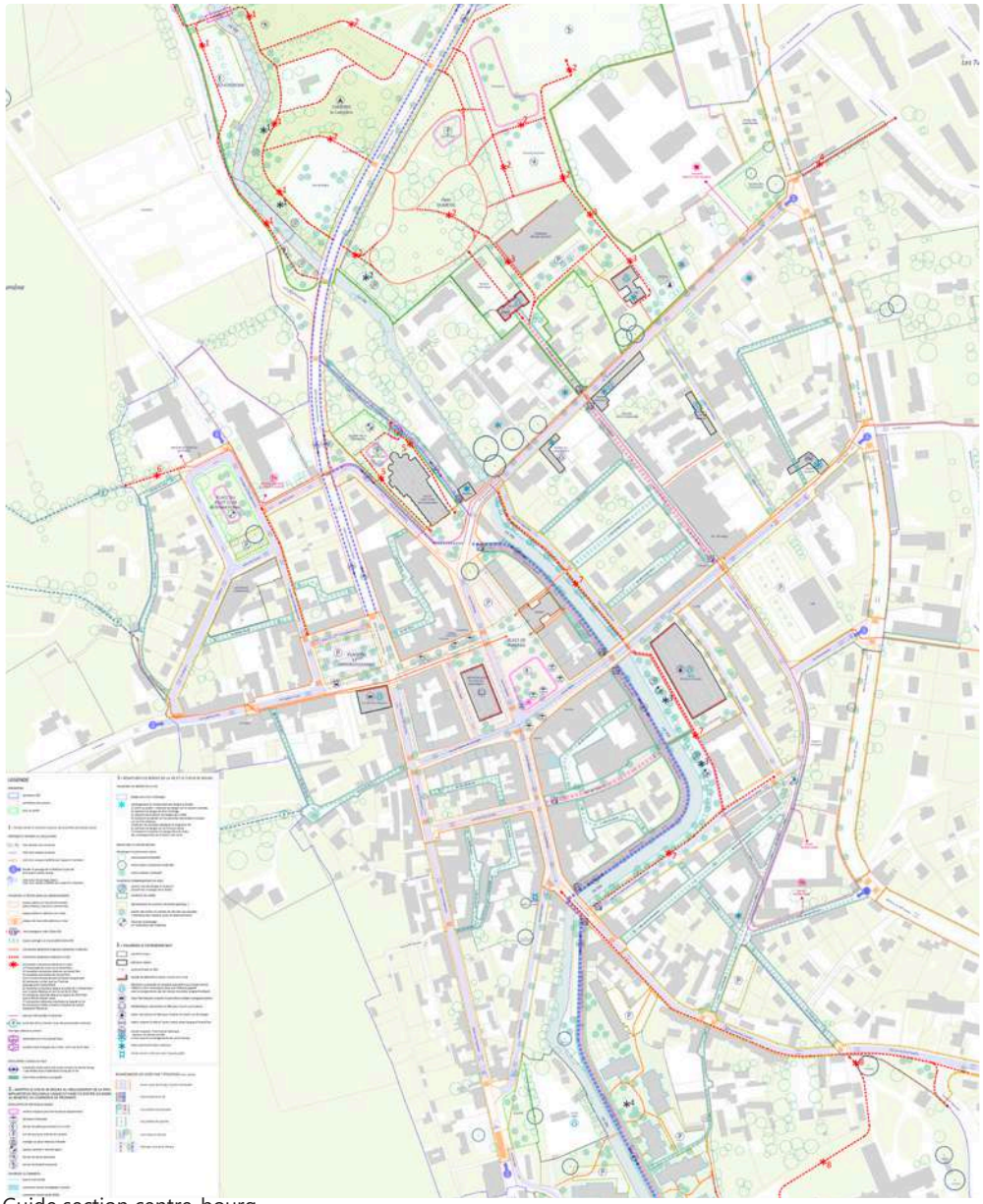
Le PLan Guide global est présenté sous forme d'un plan à l'échelle 1/1000 décomposé en 4 formats A0 reproduits ci-contre.



Plan Guide section Sud Parcours Santé



Plan Guide sections Nord et Sud


Plan Guide section centre-bourg

chapitre 1/ LA TRAME VIAIRE

1/ La circulation en centre-bourg
2 la hiérarchie des voies
3/ différentes typologies d'aménagement de voies
4/ valoriser les carrefours d'entrée
5/ Estimations indicatives

1/ LA CIRCULATION EN CENTRE-BOURG
resquestionner certaines voies

PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Questionner les circulations autour des places Mackau et du 13ème Arrondissement:

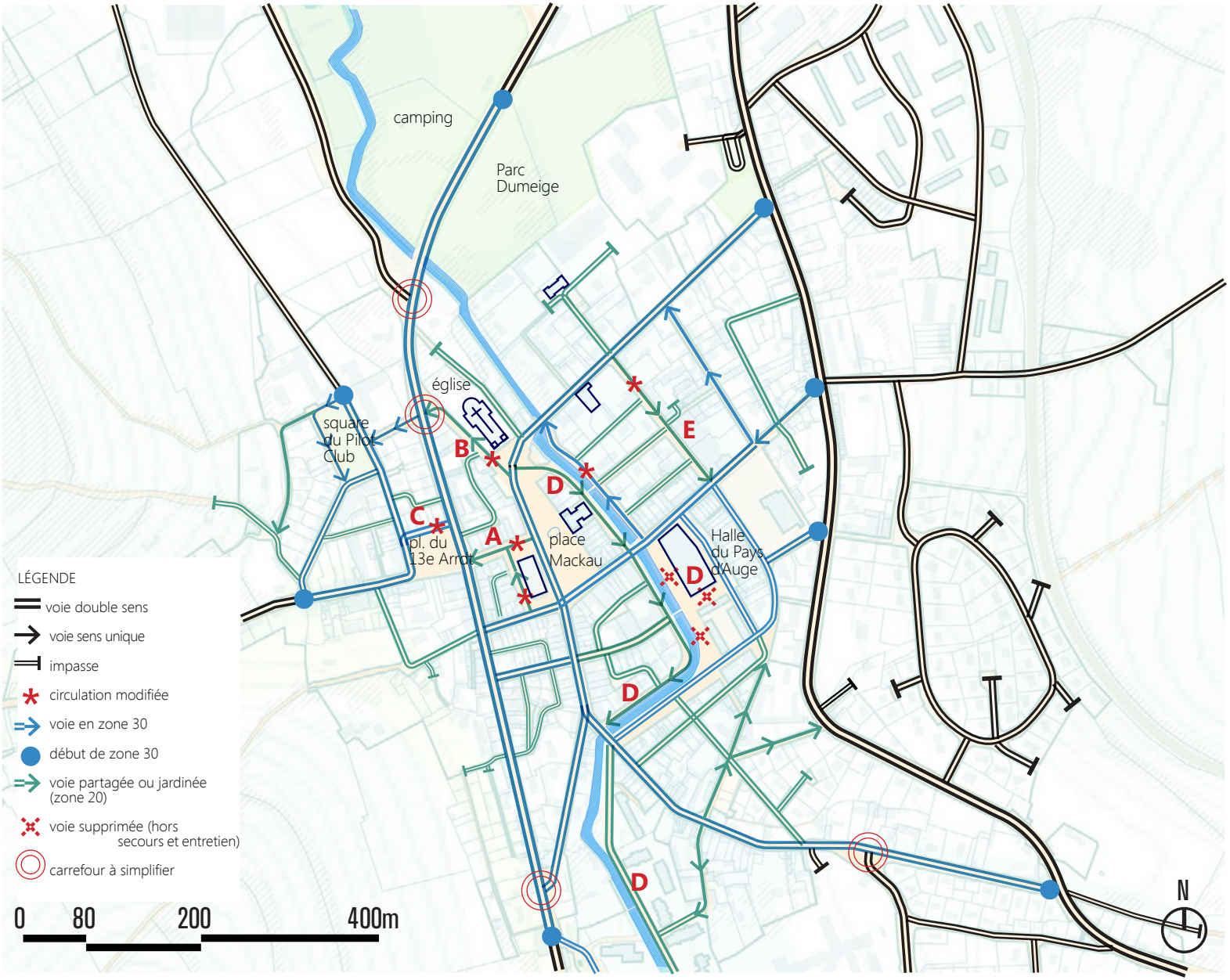
A: rue du 14 juin: la passer en sens unique voire en piéton

B: rue du 11 Novembre: étudier un passage en sens unique vers les écoles pour libérer un cheminement piétons

C: regrouper les voies est-ouest au nord de la place du 13ème Arrondissement pour libérer un parvis devant la Friche

2/ **D**: Libérer un espace Modes doux le long des berges de la Vie notamment en supprimant les voies entre la Halle et la Vie

3/ **E**: Questionner le partage de la voirie sur la rue du Dr Maillard, et sur l'Av. du Gal de Gaulle



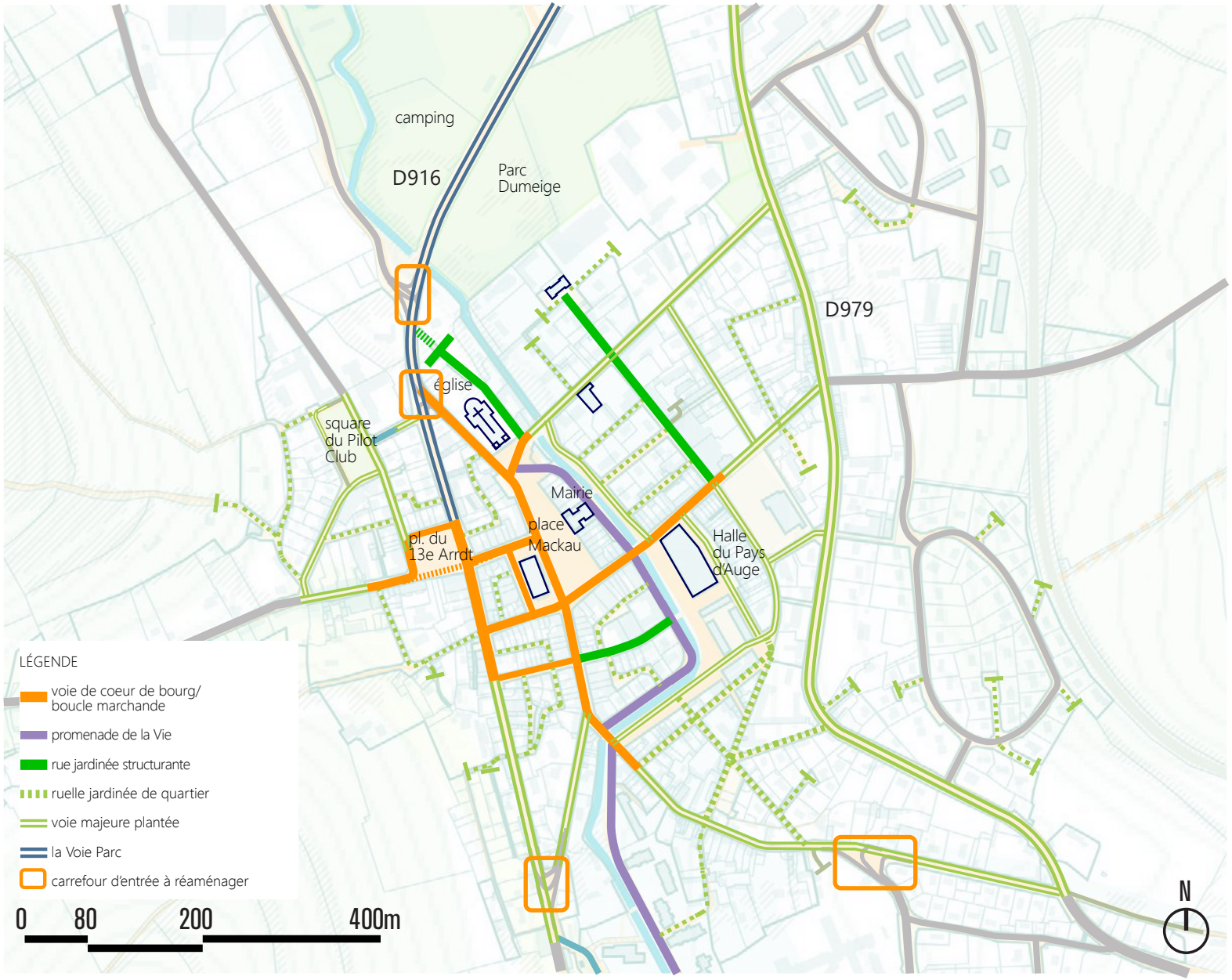
2/ LA HIÉRARCHIE DES VOIES du centre-bourg
hiérarchiser pour adapter les aménagements aux usages

1/ VALORISER LES CARREFOURS D'ENTRÉE DE VILLE POUR DONNER L'ENVIE DE S'ARRÊTER DANS LE CENTRE (y compris le Carrefour de l'Europe et le Carrefour du Char Tigre hors plan)

2/ QUESTIONNER LE PLAN DE CIRCULATION pour libérer plus d'espace planté ou piéton là où c'est nécessaire

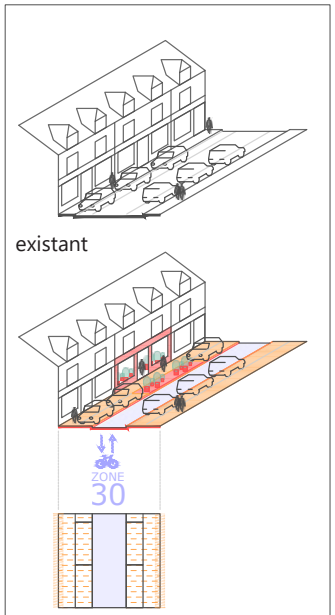
3/ HIÉRARCHISER LES VOIRIES depuis les voies de transit jusqu'aux voies de quartier pour pouvoir RATIONALISER LES LARGEURS de chaussées en fonction des besoins et redonner une place au piéton et aux modes doux.

Nous avons distingué au Plan Guide 6 typologies de voies développées dans les pages suivantes:
a/ les voie sdu coeur de bourg qui regroupent la boucle marchande
b/ la «Promenade de la Vie»
c/ les rues jardins structurantes
d/ les ruelles jardinées de quartier
e/ les voie smajeures plantées

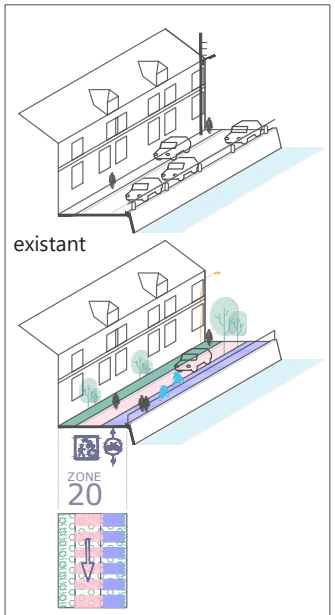


3/ DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'AMÉNAGEMENT DE VOIES

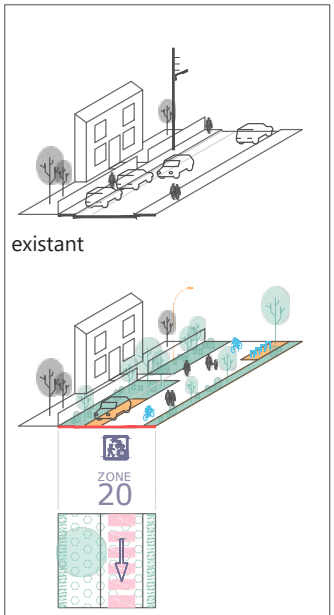
a/ COEUR DE BOURG
Boucle marchande



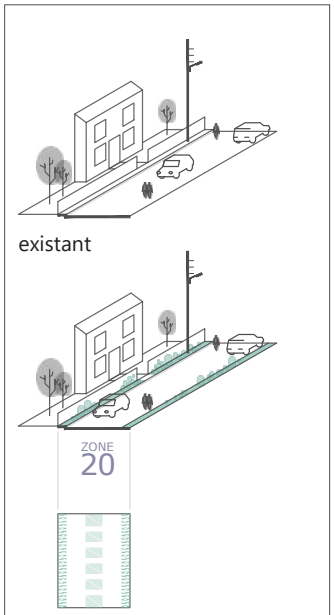
b/ PROMENADE DE LA VIE



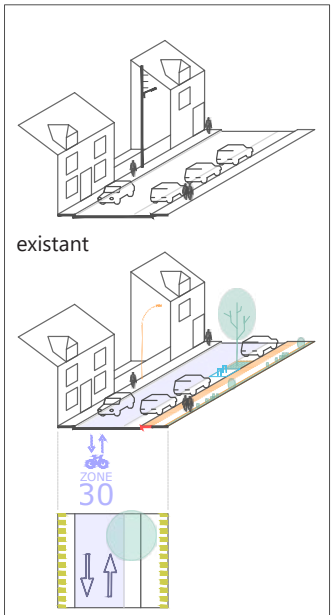
c/ RUE JARDIN STRUCTURANTE
Voies partagées



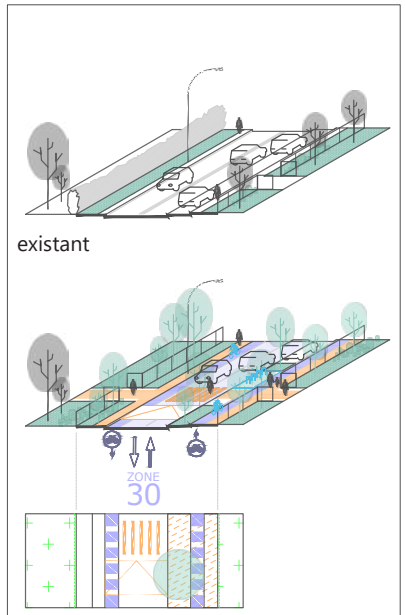
d/ RUELLE JARDINÉE DE QUARTIER
Voies partagées



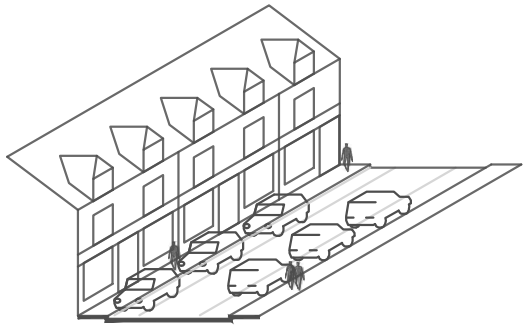
e/ VOIE MAJEURE PLANTÉE
Voies pénétrantes
RD979



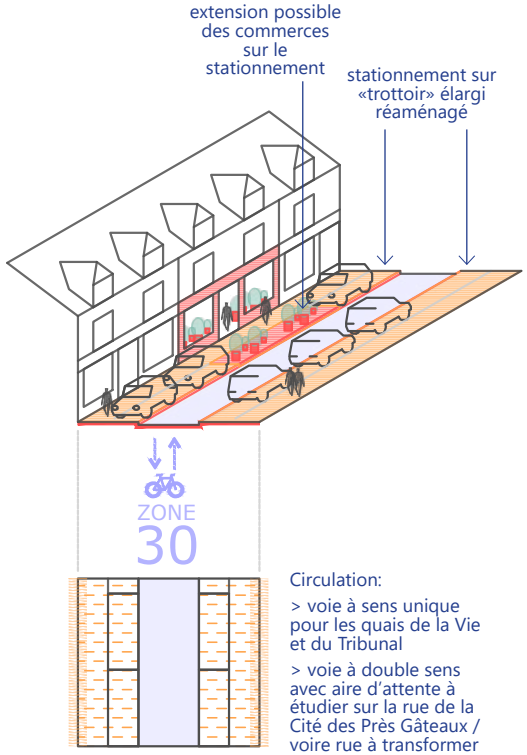
f/ LA VOIE PARC
RD 916, rue du Dr Dentu



3a/ le Coeur de bourg, la boucle marchande
le centre actif



existant



Circulation:

> voie à sens unique pour les quais de la Vie et du Tribunal

> voie à double sens avec aire d'attente à étudier sur la rue de la Cité des Près Gâteaux / voire rue à transformer en sens unique si

simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> centre-bourg incluant la boucle marchande

> en périphérie des «places» majeures:

A: place du 13ème Arrondissement
B: parvis de la Médiathèque
C: place Mackau et parvis de l'église
D: parvis de la Halle du Pays d'Auge

> aménagements en connexion à:

1: la Poste à l'ouest
2: l'accès nord au centre-bourg côté église
3: le Moulin et la Vie au nord
4: l'accès à Mr Bricolage à l'est
5: la Vie jusqu'à la boulangerie au sud

S total= XXX m2

ENJEU:

> valoriser la place du piéton dans le centre-bourg

> valoriser le parcours marchand, favoriser l'implantation de terrasses ou l'extension de devantures sur les trottoirs

OUTILS:

> traitement des stationnements réaménagés suivant la matérialité et au niveau des trottoirs
> sentiment d'un espace piéton élargi
> grande flexibilité d'usages avec possibilité d'étendre des devantures sur une emprise stationnement réservée
> réseaux souterrains à enterrer (si pas réalisé)
> Zone 30 avec priorités cycles sur voirie

MODIFICATION DE CIRCULATION:

6: place du 13ème Arrondissement: réorganisation de la circulation pour dégager un espace piéton au sud connecté à la pl. Mackau devant le futur pôle muséal

7: rue du 11 Novembre: passage en sens unique vers la RD 916 et l'école publique

8: rue Marie Harel: passage en sens unique

9: rue du Quartorze juin : passage en sens unique voire en rue piétonne pour favoriser les continuités douces entre la place du 13ème Arrondissement et la place Mackau

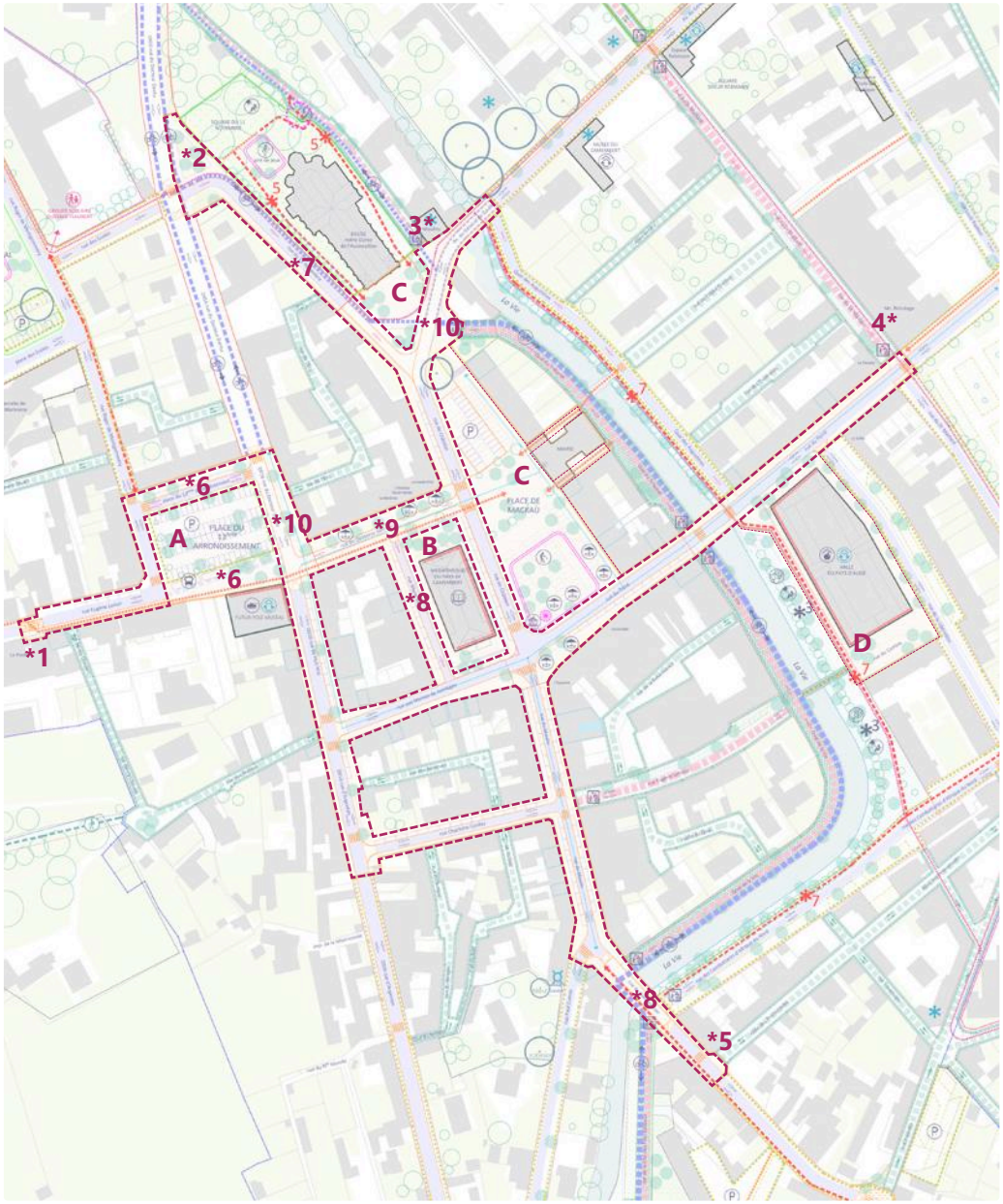
POINTS PARTICULIERS:

2: carrefour réaménagé pour le piéton entre la rue du 11 Novembre et la RD916

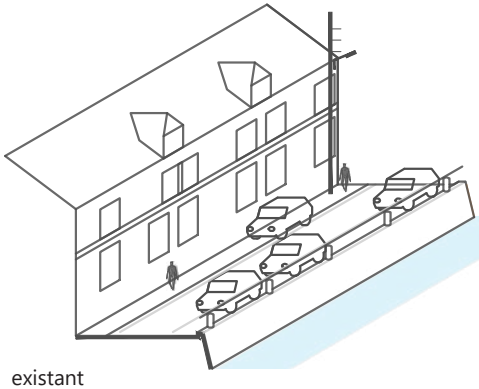
10: plateaux piétons-cycles sur voirie à aménager:
- sur la RD916 au droit de la place du 13ème Arrondissement
- entre la place Mackau et le parvis de l'église
- en traversée de la Promenade de la Vie au Sud

MOYENS:

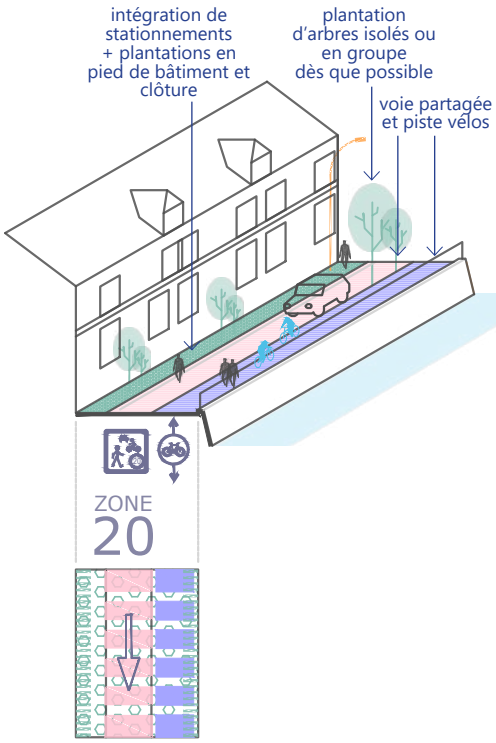
> matériaux de qualité: bordure pierre et pavés pierre sur les trottoirs de la boucle marchande



3b/ la Promenade de la Vie
l'épine dorsale des modes doux



existant



simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> quais entre l'avenue du Général de Gaulle et la place Mackau au nord et le Parcours Santé au sud

> quais côté centre-bourg et vers le Parcours Santé:

A: quai du Tribunal / S= 1300 m2
B: quai de la Vie / S= 2200 m2
C: rue de la Cité des Près Gâteaux / S=4500 m2

S ^{total}= 8000 m2

ENJEU:

> créer un itinéraire bis entre voies vertes qui passe par le centre-ville, avec ici la section principale des bords de Vie

> aménager un parcours vélo double sens suffisamment large (3m minimum) et une promenade piétonne d'envergure entre la place Mackau et le Grand Parc au nord jusqu'au Parcours Santé au sud

> affirmer la Vie comme fil majeur des promenades sur Vimoutiers et entre les 2 grands parcs majeurs

OUTILS:

> aménager l'espace des quais proche de la Vie (parkings actuels) en promenade vélos (et piétons)

> aménager une voie partagée en partie centrale avec priorité piétons et vélos

> aménager un espace mixte entre plantations et stationnement en pied de bâti et clôtures privées

> planter des arbres isolés ou en groupe dès que possible

> réseaux souterrains à enterrer

> Zone 20 / voie partagée

MODIFICATION DE CIRCULATION:

C: rue de la Cité des Près Gâteaux: voie à double sens de largeur réduite avec élargissements ponctuels prévus pour croisement/ voire rue à transformer en sens unique si option envisageable

POINTS PARTICULIERS:

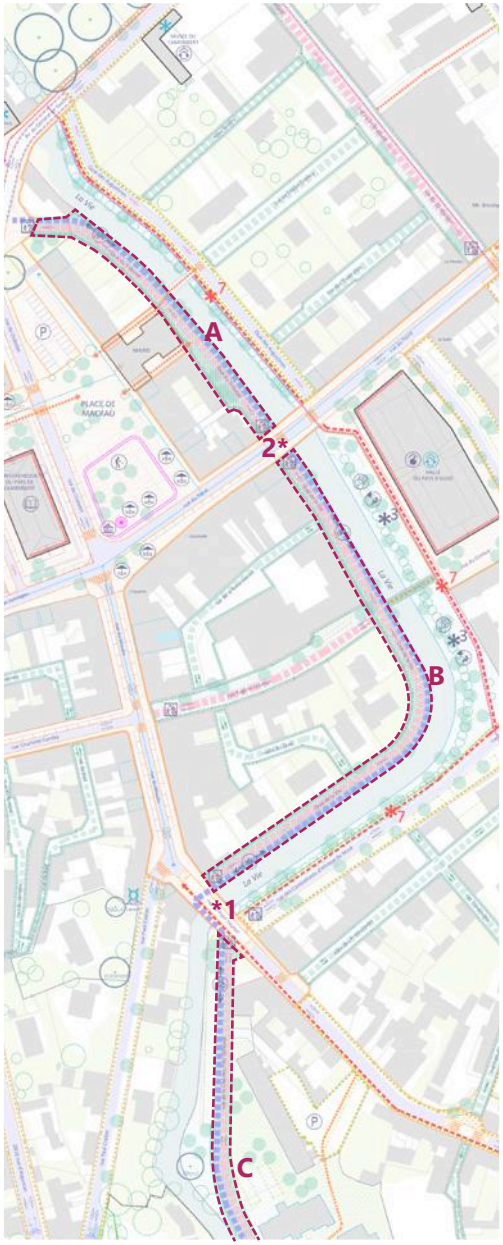
> gérer les différents carrefours pour faciliter les continuités et la sécurité des cycles et piétons:

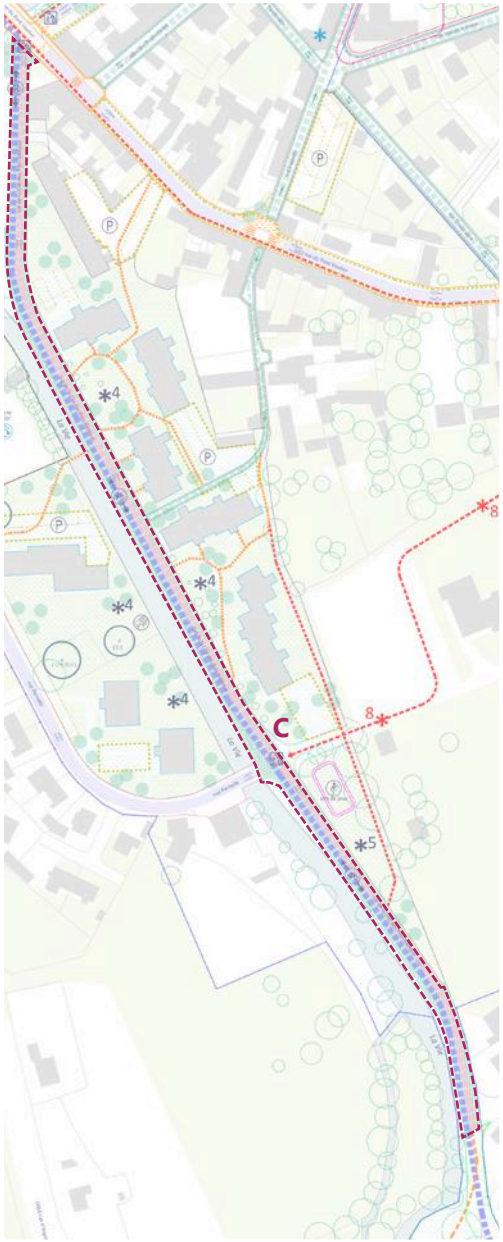
1: aménagement d'un plateau piétons-cycles au droit du pont Vaultier en continuité de la promenade de la Vie

2: aménagement d'un passage piétons ou d'un plateau piétons-cycles en traversée de la rue du Perré

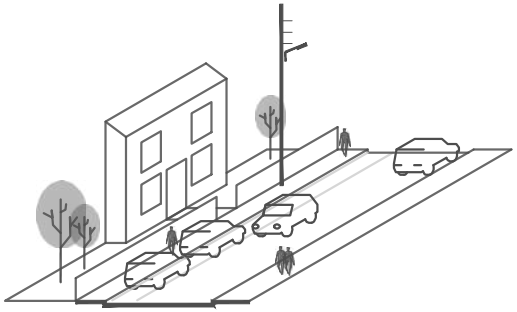
MOYENS:

> matérialité de sol distinctif pour marquer le caractère piéton-cycle prédominant sur la voiture (pavés, enrobé clair...)

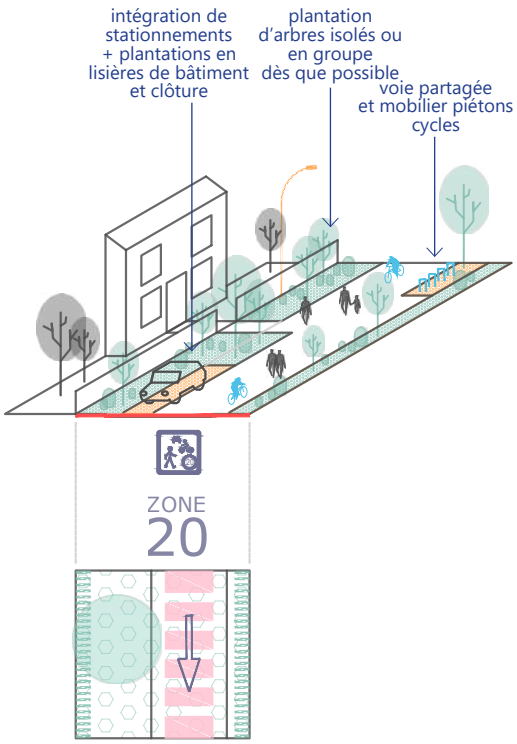




3c/ les rues jardins structurantes
des liens majeurs vers le Grands Parc et les berges



existant



simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> continuité de la Promenade de la Vie vers la D916 puis le Grand Parc:
A: rue du Dr Giet / S= 1100 m2

> prolongement du Grand Parc vers le centre-bourg:
B: rue Gigon la Bertrie / S=600 m2
C: rue du Dr Maillard / S=1900 m2

> maillon Modes Doux entre le parcours marchand et la Promenade de la Vie:
D: rue Eugène Lecoeur / S=1200 m2

S total= 4800 m2

ENJEU:

> prolonger la promenade de la Vie vers la D916 au Nord (rue du Dr Giet) et mieux la relier vers le parcours marchand via la rue Eugène Lecoeur

> étendre l'esprit du Grand Parc vers le centre-bourg et mettre en scène le nouvel accès au parc dans la perspective de la rue du Dr Maillard

>jardiner ces rues comme les vitrines et espaces moteurs en vue de l'aménagement secondaire des rues jardinées de quartier (page suivante)

OUTILS:

> création de rues partagées avec priorité cycles et piétons sur l'automobile

> réaménagement des voies avec suppression des trottoirs: les circulations se faisant en partie centrale, les plantations en lisières des bâtis et clôtures

> planter des arbres isolés ou en groupe dès que possible

> intégrer des mobiliers pour piétons (bancs...) et vélos (arceaux...)

> réseaux souterrains à enterrer

> Zone 20 voie partagée

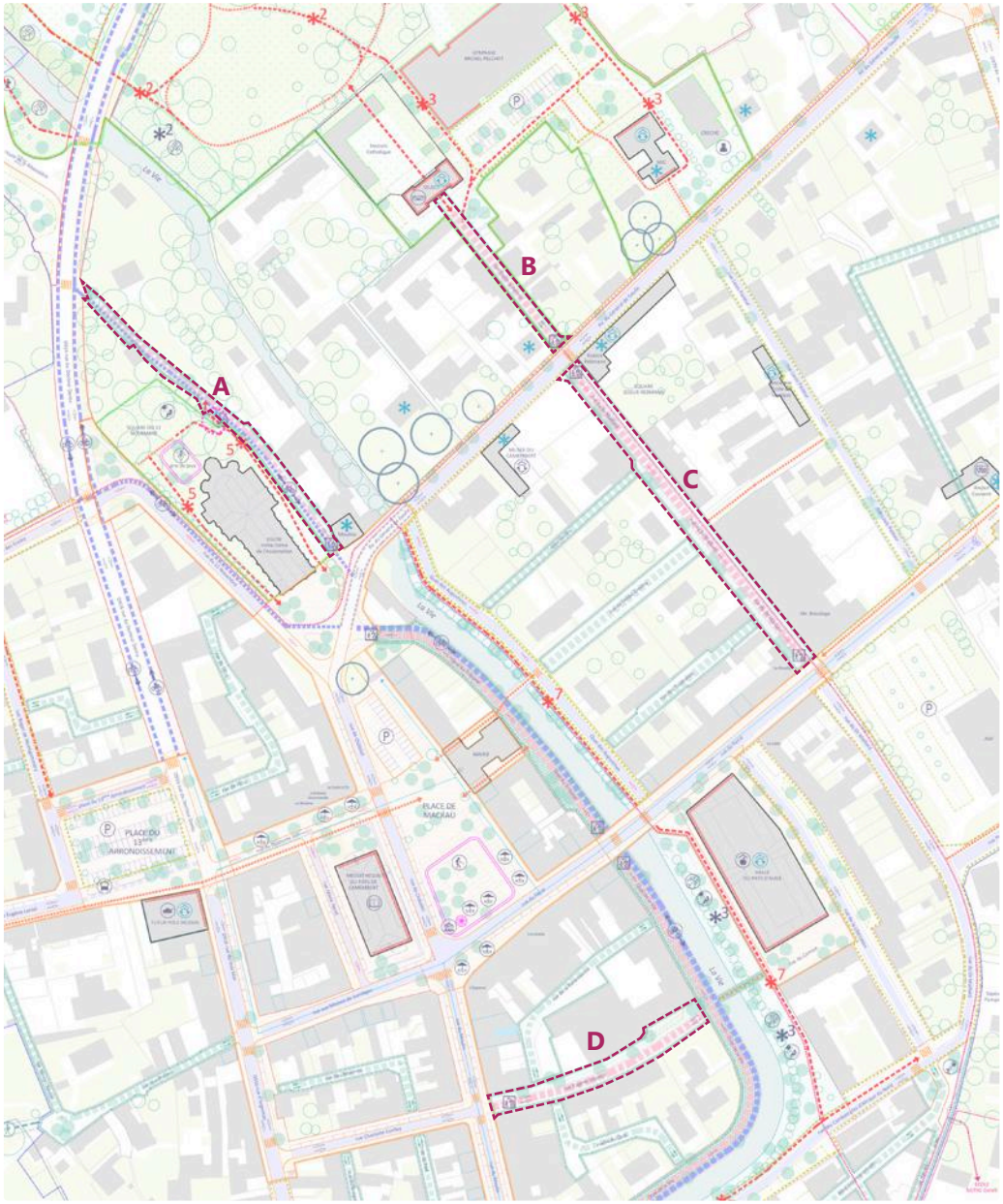
MODIFICATION DE CIRCULATION:

C: rue du Dr Maillard: passage en sens unique

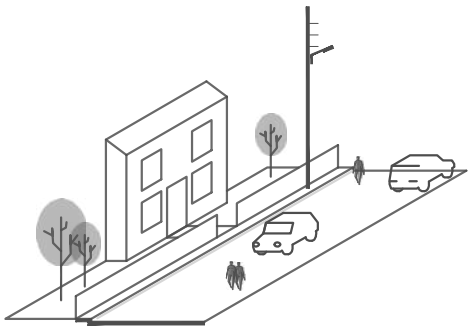
D: rue E. Lecoeur : passage en sens unique à étudier

MOYENS:

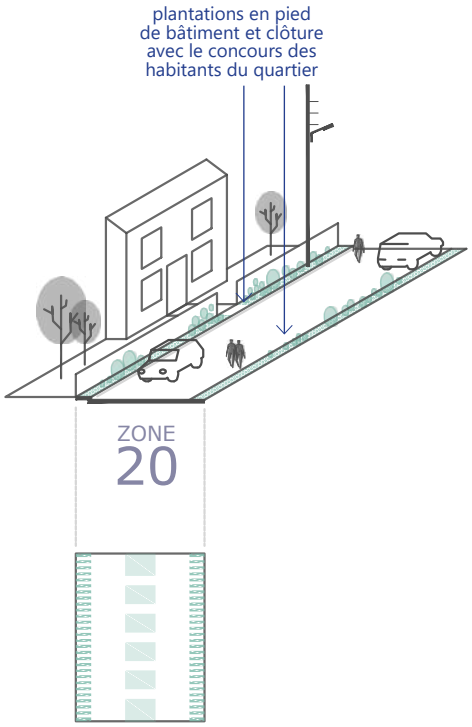
> matérialité de sol distinctif pour marquer le caractère piéton-cycle prédominant sur la voiture (pavés, enrobé clair...)



3d/ les venelles jardinées de quartier
les voies du quotidien



existant



simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> ruelles ou venelles intérieures aux quartiers dont:
A: maillage des venelles à l'ouest et au sud de l'école Notre-Dame

ENJEU:

> renaturer et redonner une image jardinée voire fleurie au centre-bourg de Vimoutiers

> faire participer et intégrer la population dans le renouveau du centre-bourg

>des aménagements simples et à moindre coût mais à fort impact sur la vie et la perception des quartiers

OUTILS:

> déminéraliser et planter les pieds de bâti et clôtures en dehors des accès

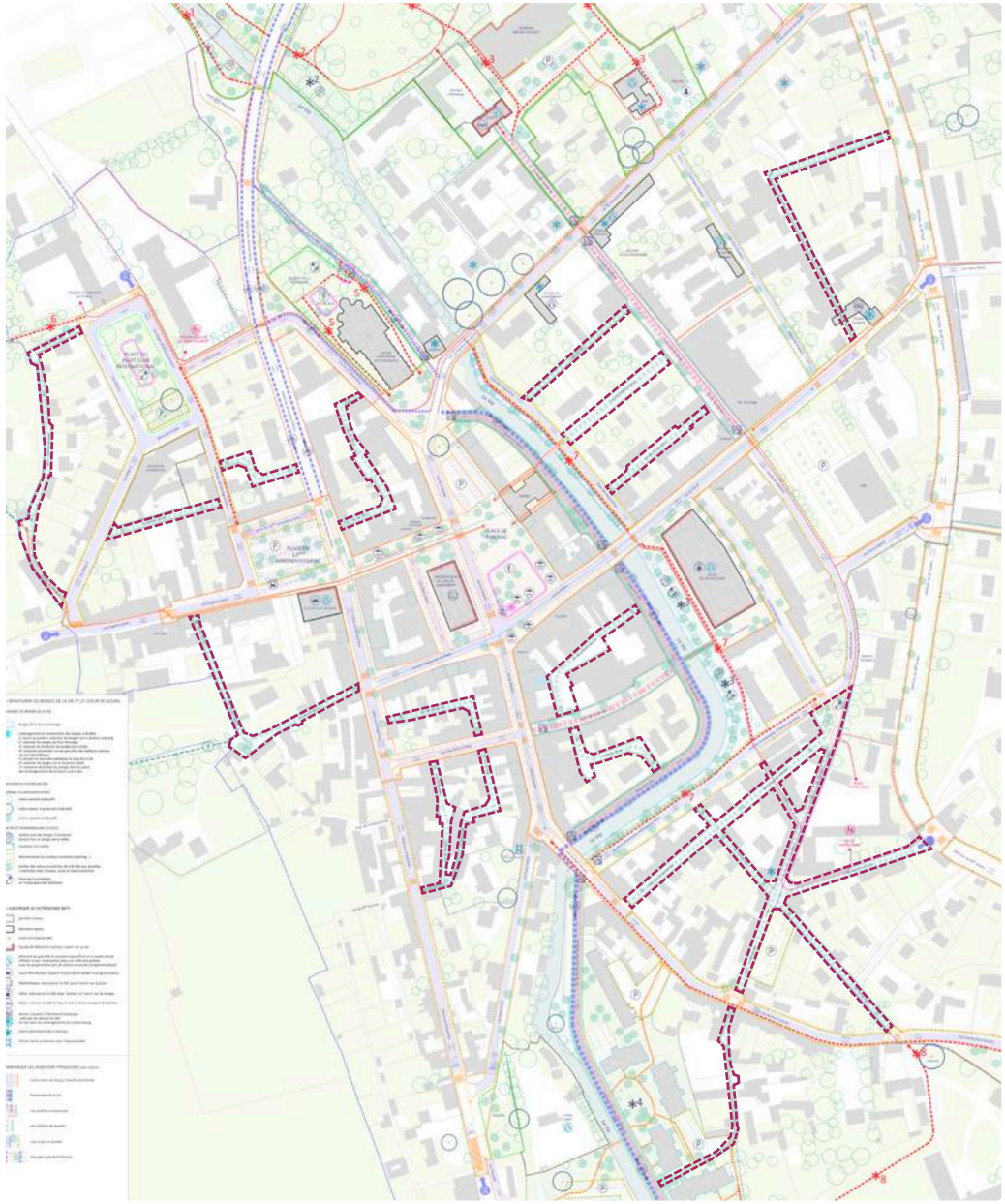
> prévoir un jardinier de rue interne à la ville voire une association qui puisse(nt) coordonner, animer, orchestrer la participation des habitants et entretenir les massifs dès que besoin

> créer des seuils pavés en entrées de ruelle côté rues principales pour marquer le changement de statut entre voie structurante et voie de quartier

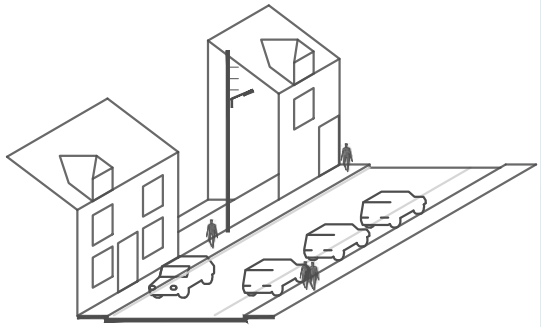
> prévoir de mettre en jauge dans les serres de la ville une diversité de plantations (vivaces, graminées, annuelles, grimpantes...) bien en amont des journées de plantation à prévoir avec les habitants

MOYENS:

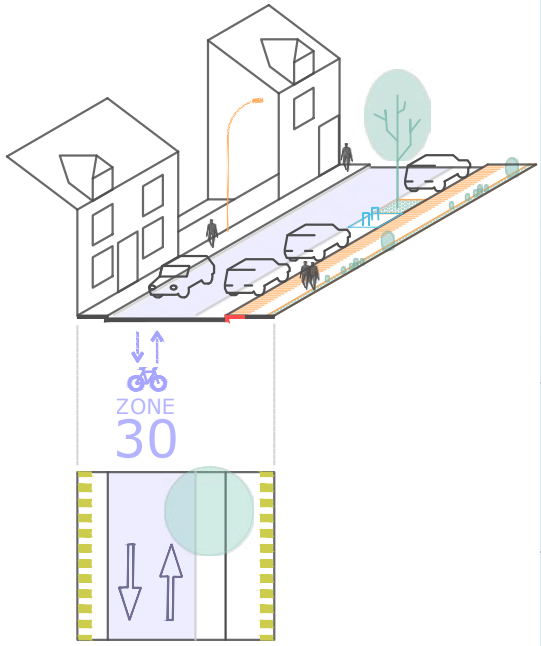
> économie de moyens dépendant essentiellement d'une organisation interne à la ville à mettre en place entre services techniques, associations et participation des habitants



3e/ les voies majeures plantées
les liens entre quartiers



existant



simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> rues inter-quartiers, pénétrantes et D979:

A: rues périphériques au Square Pilot/ S= xx m2
B: avenue du Gal de Gaulle / S= xxx m2
C: rus inter quartiers secteur Halle / S=xxx m2
D: D979 / S=xxx m2
E: rue du Pont Vaultier / S=xxx m2
F: D916 sud et rue Paul Creton / S=xxx m2
S total= xxx m2

ENJEU:

> donner un caractère plus urbain à ces voies dont le caractère routier est très affirmé aujourd'hui

> planter et élargir les trottoirs dès que possible

OUTILS:

> planter des arbres dès que possible (et en fonction des réseaux) notamment en intermittence entre places de stationnement

> valoriser la place du piéton en élargissant un trottoir dès que la largeur de chaussée le permet, et en facilitant les traversées et les connexions entre quartiers

> Zone 30 / hors D979 maintenu en zone 50?

MODIFICATION DE CIRCULATION:

C1: quai des Augustines: voie à sens unique conformément à l'AVP de maîtrise d'oeuvre en cours mais dans le sens

POINTS PARTICULIERS:

> gérer les différents carrefours pour faciliter les continuités et la sécurité des cycles et piétons:

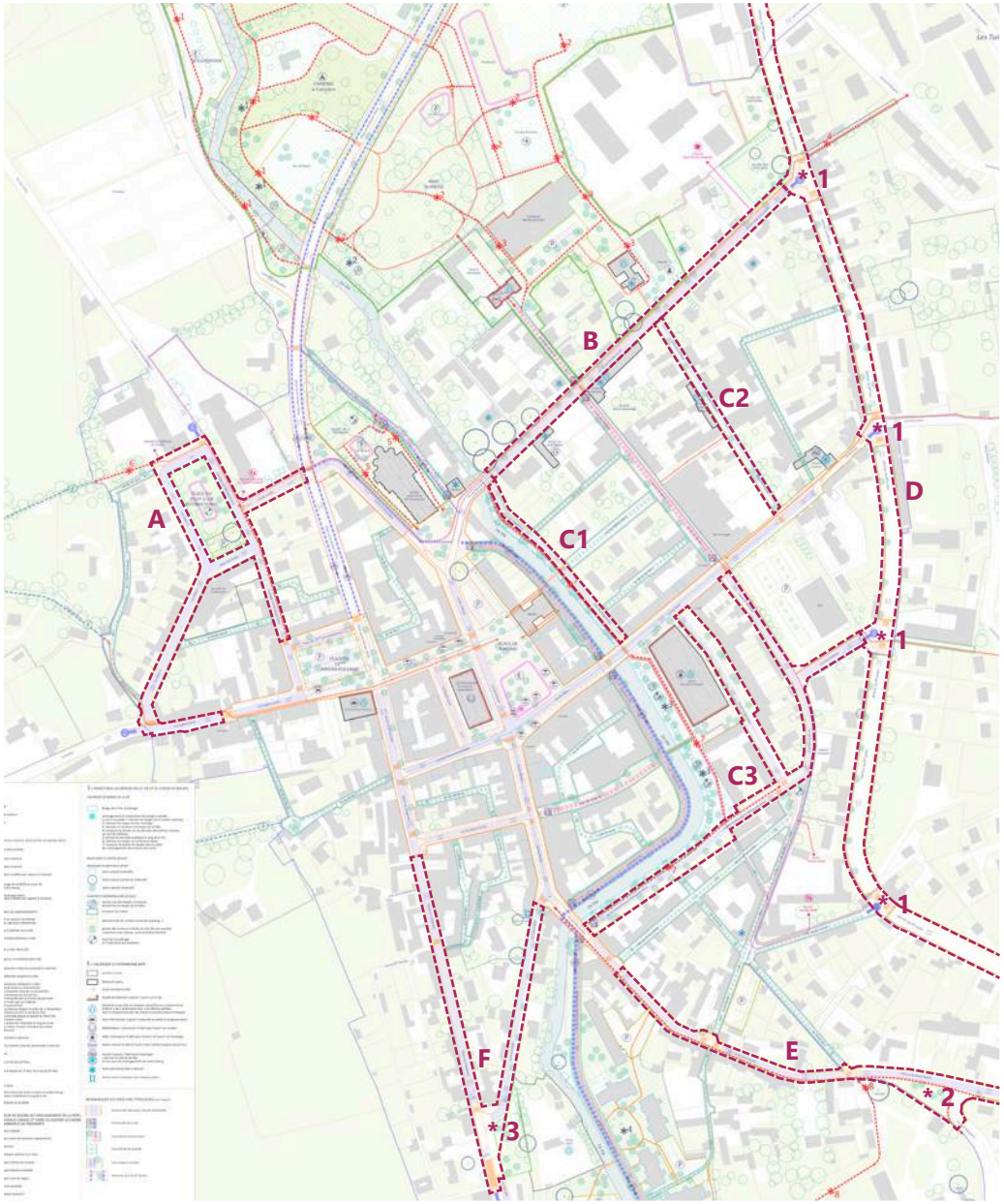
1: aménagement de plateaux piétons-cycles aux carrefours d'entrées de la D979 vers le centre-bourg pour affirmer les continuités piétonnes du centre-bourg vers les quartiers périphériques des Tuileries et du Mont Parnasse

2 et **3**: aménagement de carrefours pour planter et favoriser les continuités piétonnes

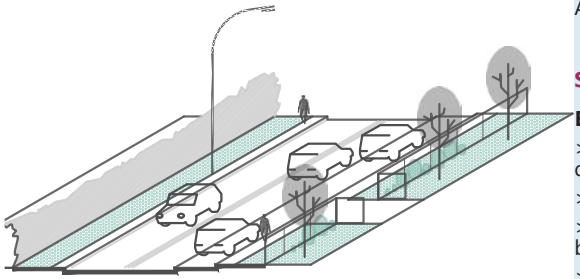
MOYENS:

> économie de moyens avec adaptation de l'existant dès que possible:

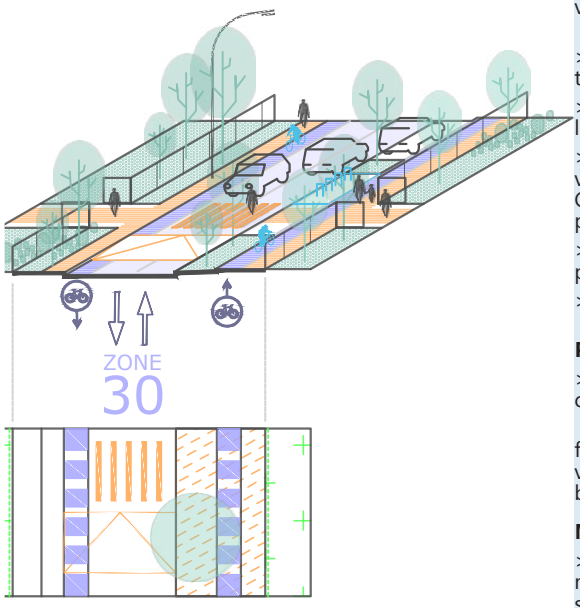
- pour élargir un trottoir d'un côté de la voie
- pour planter entre stationnement voire sur trottoirs



3f/ la Voie Parc
l'entrée magistrale vers le centre-bourg



existant



simulation
avec représentation sur Plan Guide

SITUATION:

> connexion nord entre la place du 13ème Arrondissement et la voie verte:

A: D916 nord / rue du Dr Dentu/ S= xx m2
B: route d'Orbec jusqu'à la voie verte / S= xxx m2
S total= xxx m2

ENJEU:

> donner un caractère plus urbain à la D916 et l'intégrer dans le projet global de valorisation du Grand Parc

> créer une continuité cycles entre le centre-bourg et la voie verte

> valoriser les parcours piétons notamment entre centre-bourg et l'accès aux Grand Parc et au parc Dumeige actuel

> réduire la coupure de la voie pour créer la sensation d'une traversée d'un même parc

OUTILS:

> planter des arbres dès que possible (et en fonction des réseaux) notamment en intermittence entre places de stationnement, en continuité des plantations du parc

> intégrer une piste cyclable de part et d'autre de la chaussée/ proposition en maintenant les bordures de voirie en place:
- piste cycle descendante à l'ouest positionnée sur voirie car la vitesse du cycle en descente le permet
- piste cycle montante sur trottoir à l'est

> valoriser la place du piéton en élargissant le trottoir est dès que la largeur de chaussée le permet

> créer un plateau piéton en traversée de voie entre le parc Dumeige et le camping ou le stade

> supprimer les haies opaques pour ouvrir les vues vers le stade ou le camping et mieux connecter le Grand Parc dans ses différentes composantes de part et d'autre de la D916

> prolonger un marquage cycles sur la route d'Orbec pour matérialiser le raccordement à la voie verte

> Zone 30 à partir de la traversée du Grand Parc

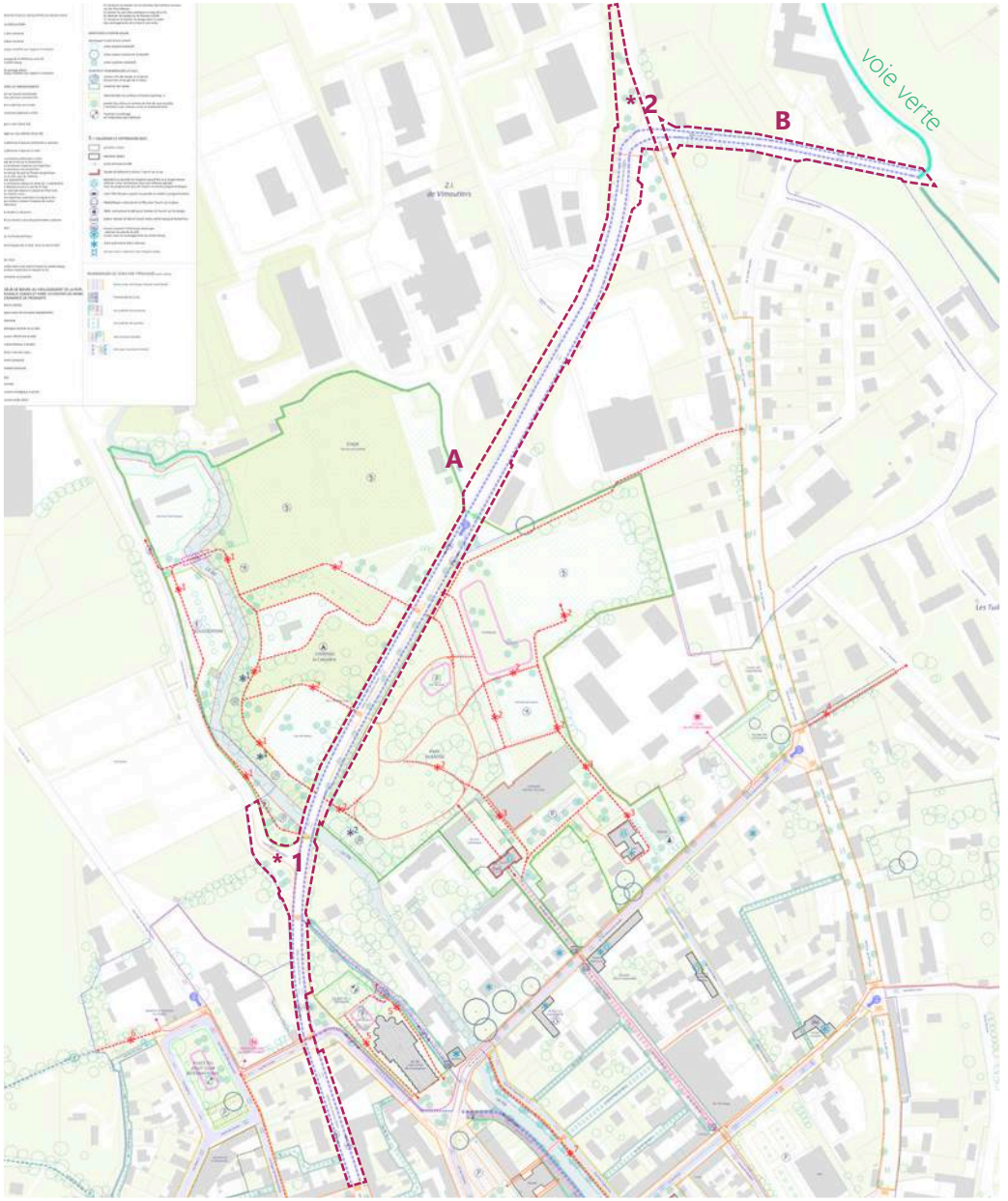
POINTS PARTICULIERS:

> gérer les différents carrefours pour faciliter les continuités et la sécurité des cycles et piétons:

1 et **2**: aménagement de carrefours pour planter et favoriser les continuités piétons cycles et valoriser l'entrée vers le centre-bourg depuis la RD979 au Nord ou les berges de la Vie au Sud

MOYENS:

> économie de moyens avec adaptation de l'existant mais investissement dans des plantations arborées suffisamment dense pour joindre visuellement les 2 rives du parc et au sol pour faciliter les modes doux



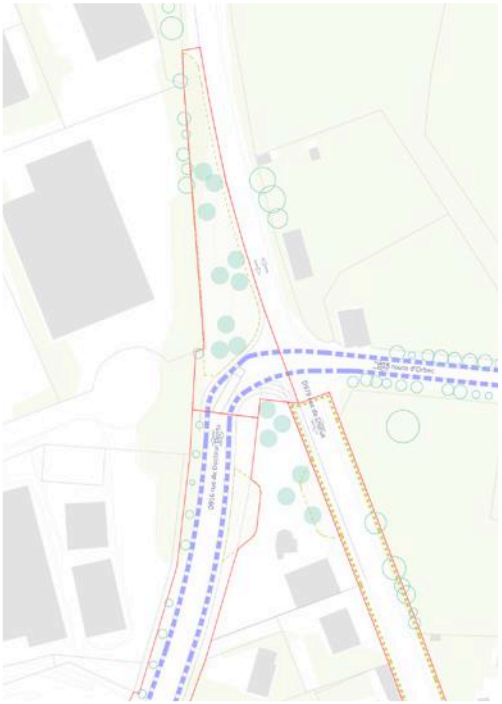
4/VALORISER LES CARREFOURS D'ENTRÉE

Les accès sur Vimoutiers doivent marquer l'entrée au centre-bourg par un traitement moins routiers que les carrefours actuels.

Il s'agit de signifier la présence du piéton et des cycles, de ralentir les vitesses et de valoriser par de nouveaux aménagements plantés et piétons l'image du centre-bourg.

Il s'agit de donner en somme l'envie de s'arrêter sur Vimoutiers.

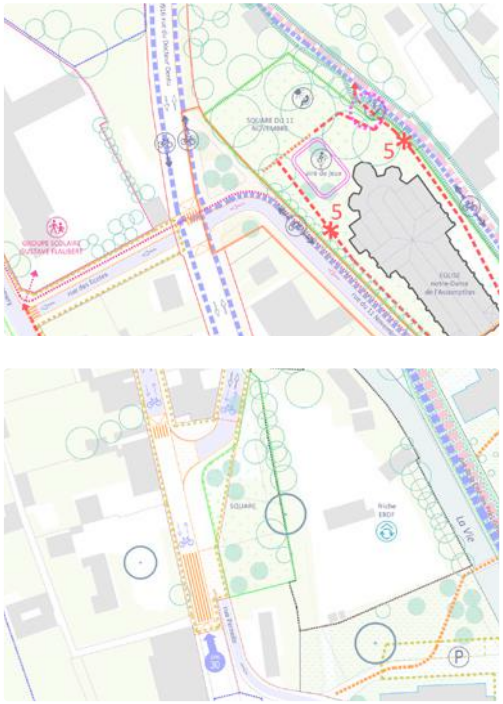
l'accès Nord au centre-bourg depuis la D979



Le carrefour Nord d'accès au centre-bourg donne aujourd'hui un aspect très routier comme façade du centre-bourg.

Il s'agit ici de resserrer la voirie autant que possible pour estomper l'image des bretelles dévalorisantes aujourd'hui, de retrouver des espaces de plantation mais également d'intégrer la continuité cycles depuis la rue du Dr Dentu vers la voie verte en amont.

les accès Nord et Sud au centre-bourg depuis la D916



La rue du 11 Novembre (en haut) et la rue Paul Creton qui mènent à la place Mackau depuis la D916 s'y raccordent aujourd'hui par deux carrefours très larges et surdimensionnés.

L'ambition est ici de redessiner ces carrefours en intégrant les modes doux et les traversées piétonnes:

- élargir les trottoirs et créer une placette au débouché de la rue du 11 Novembre comme accès au jardin de l'Église et pour sécuriser les traversées des enfants vers les écoles et le square Pilot

- mise en place d'un plateau piéton au sud côté rue Paul Creton pour faciliter les modes doux vers les berges de la Vie et vers le centre-bourg

l'accès Est au centre-bourg depuis la D12



De la même façon, le réaménagement du carrefour au croisement des rues du Pont Vautier (D12) et et de la rue du Dr Marescot a vocation à marquer l'entrée de bourg tout en redonnant une place au piéton et aux promenades.

chapitre 2/ LES ESPACES PUBLICS MAJEURS PLACES, PARCS ET JARDINS

1/ Rappel des enjeux
2/ les places majeures du centre-bourg
2/ les parcs majeurs
3/ le jardin de l'église et le square du Pilot Club
4/ Estimations indicatives

RAPPEL DES ENJEUX: VALORISER LES ESPACES PUBLICS MAJEURS
Des places et squares à réfléchir en synergie

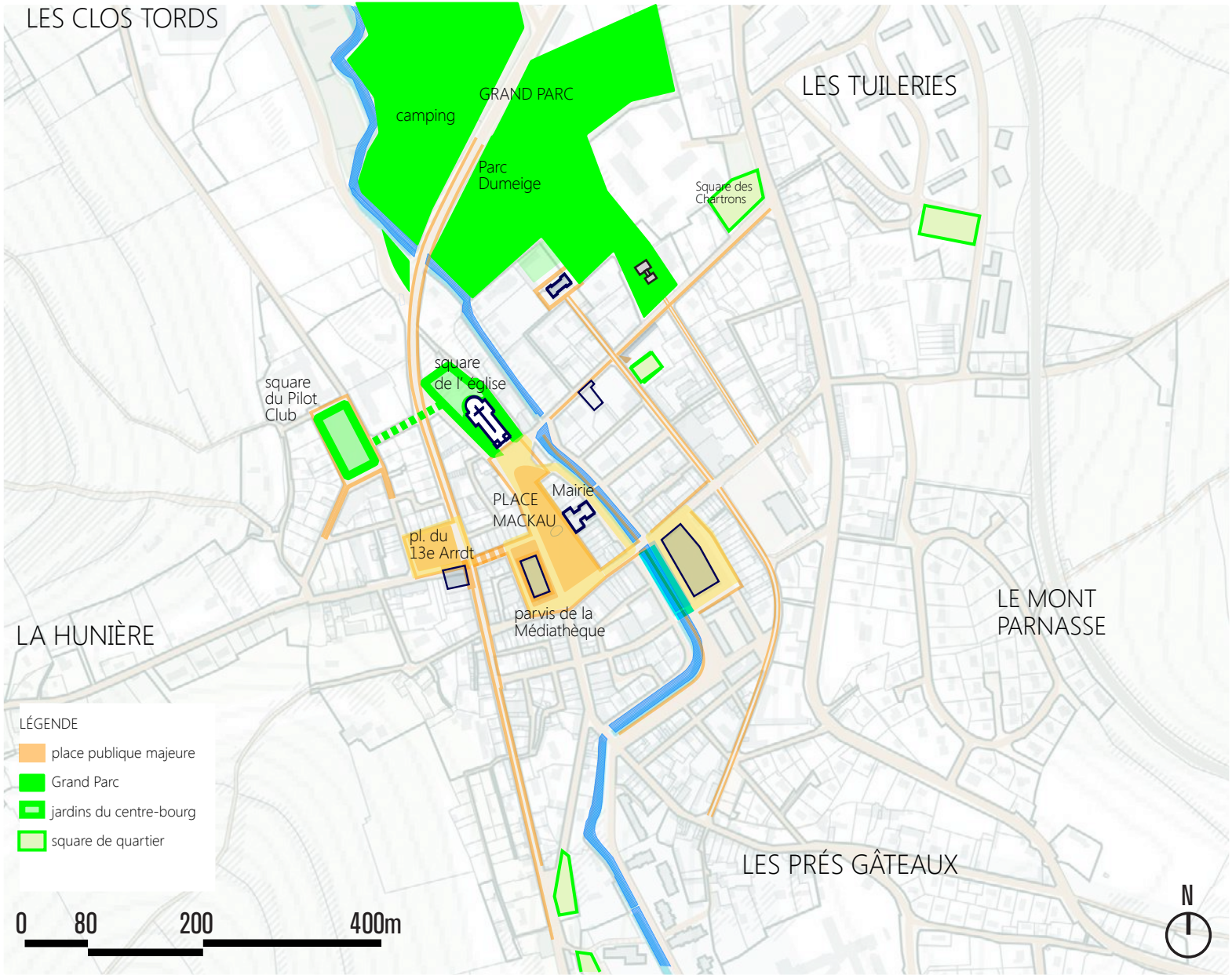
VALORISER LES ESPACES PUBLICS MAJEURS:

1/ LES PLACES MAJEURES DU CENTRE-BOURG
> requestionner LA PLACE MACKAU en lien avec la PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT
> place Mackau: redonner leur place au piéton et au végétal
> rationaliser l'emprise du stationnement pour inviter de nouveaux usages
> valoriser le parvis de la Médiathèque et le cordon de la rue du Quatorze Juin entre ces 2 places
> valoriser la «place» de la Halle comme un espace public tourné vers la Vie

2/ VALORISER LES PARCS MAJEURS : LE GRAND PARC ET LE PARCOUS SANTÉ
> retrouver une cohérence globale au «GRAND PARC» : intégrer aussi bien le Parc Dumeige que les différents équipements sportifs et le camping dans une même réflexion de valorisation de ce grand espace public

3/ AFFIRMER L'IDENTITÉ DES SQUARE PILOT ET DU SQUARE DE L'EGLISE
> trouver une identité propre à chaque espace et faciliter leur connexion

MAIS AUSSI...
>intégrer les squares de quartier dans la dynamique de valorisation globale



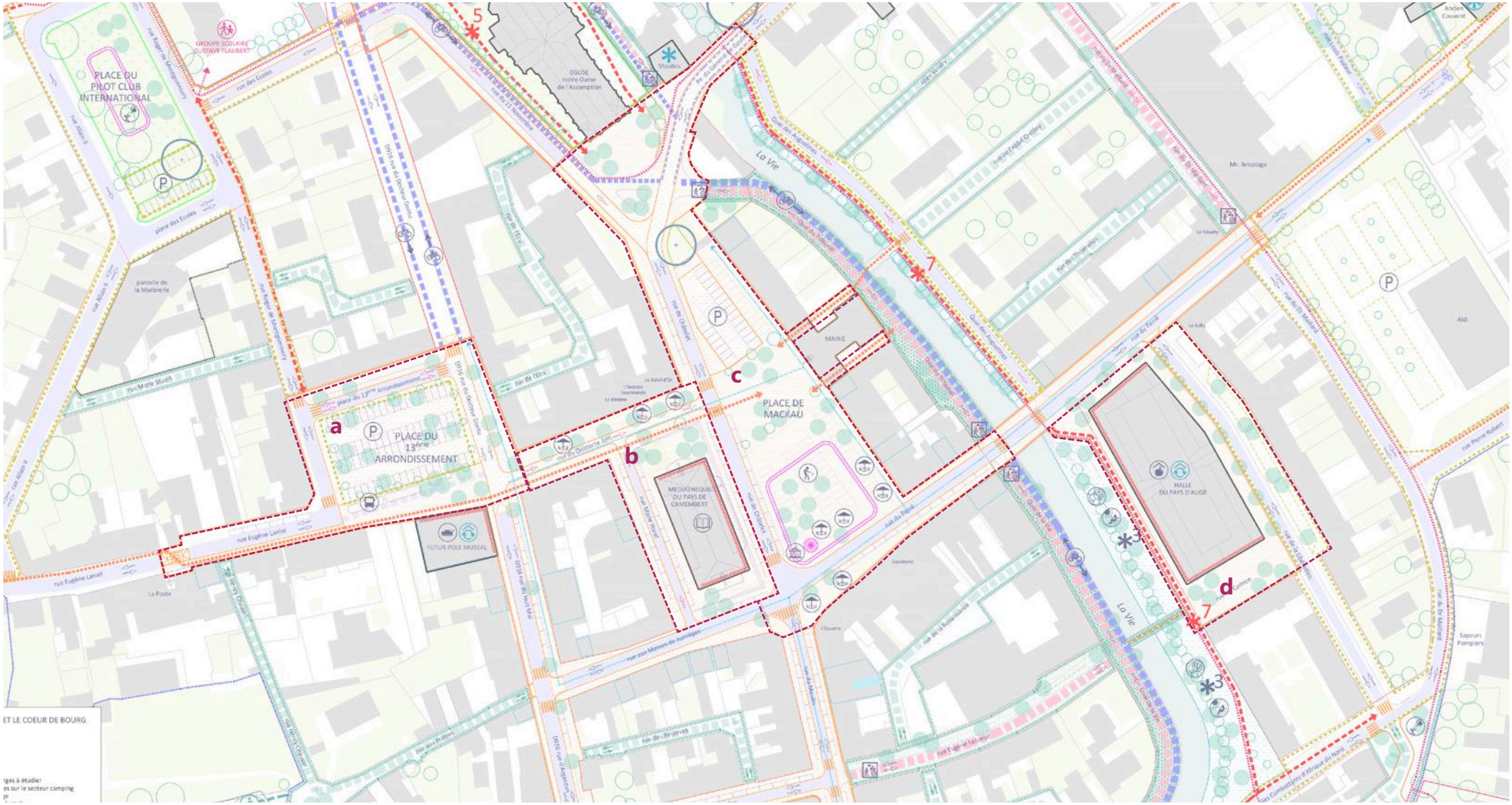
1/ LES PLACES MAJEURES DU CENTRE-BOURG

a/ LA PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT
y compris le projet du futur Pôle Muséal

b/ LE PARVIS DE LA MÉDIATHÈQUE
y compris le réaménagement de la médiathèque

c/ LA PLACE MACKAU
y compris le parvis de l'église

d/ LE PARVIS DE LA HALLE
y compris le projet de reconversion de la Halle



1a/ la place du 13ème Arrondissement
y compris le projet du futur Pôle Muséal

LA FRICHE, FUTUR PÔLE MUSÉAL?

> plateau de 500 m2

> définir une programmation des RDC qui valorise et anime la place

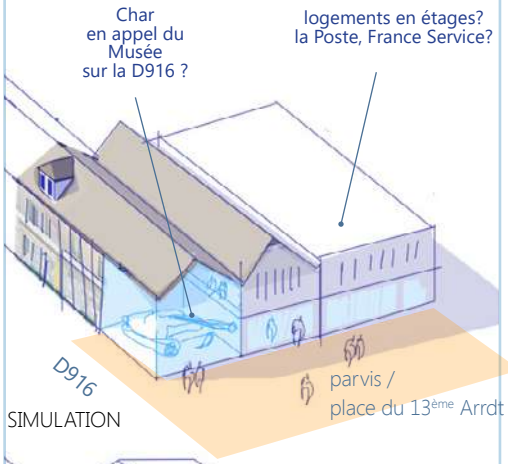
si pôle muséal:

> programmation envisageable sur l'emprise du bâtiment avec ou sans étage (à confirmer avec programmation)

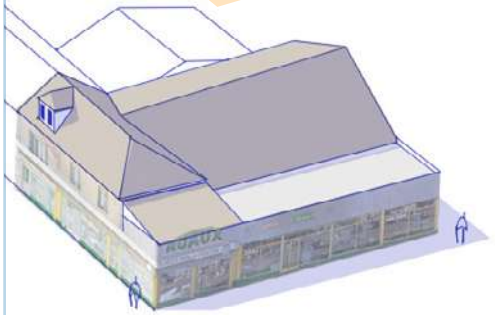
sinon:

> programmation mixte logements + équipements ou commerce avec rez-de-chaussée actif

> intégration de la Poste ou de France Service à envisager dans le futur bâtiment



SIMULATION



EXISTANT

PÉRIMÈTRE:

> périmètre entre façades incluant les abords de la D916

> périmètre étendu jusqu'à la Poste à l'ouest

S= 5000 m2

ENJEU:

> valoriser la place tout en maintenant voire augmentant ses capacités en stationnement

> redonner une place au piéton notamment en partie sud en perspective de la Mairie et en parvis du futur Pôle Muséal

OUTILS:

1: regroupement des circulations viaires en partie nord de la place pour dégager un espace piéton au sud

2: parking rationalisé avec plantations d'arbres

3: valorisation d'un espace piéton au sud en connexion à la place Mackau via la rue du Quatorze Juin, avec intégration d'une aire de stationnement bus

4: création d'un plateau piéton au droit de la place sur la D916 pour faciliter les traversées et valoriser le parcours marchand

5: valorisation des trottoirs jusqu'à la Poste

> Zone 30

MODIFICATION DE CIRCULATION:

1: les 2 voies à sens unique est-ouest de part et d'autre de la place sont régroupées au nord en une voie double sens

POINTS PARTICULIERS:

> gérer les différents carrefours pour faciliter les continuités et la sécurité des cycles et piétons:

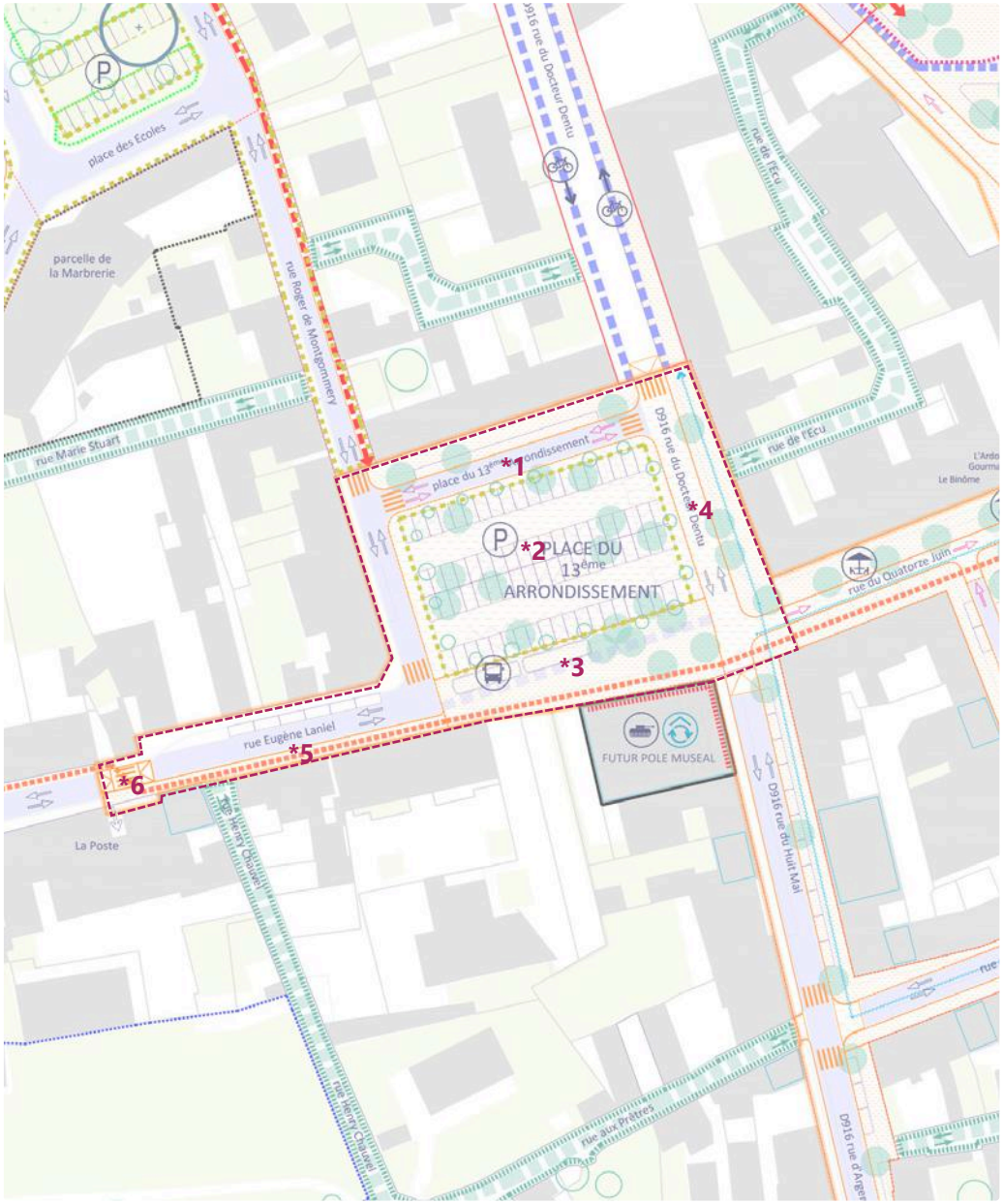
6: aménagement d'un plateau piétons au droit de la Poste pour faciliter les continuits vers la périphérie et les GR

MOYENS:

> matériaux de qualité: pavés pierre sur le parvis du futur Pôle Muséal en continuité de la matérialité de la place Mackau et des trottoirs de la boucle marchande, et bordure pierre sur l'ensemble de la place

> matérialité de sol distinctif pour marquer le plateau piéton-cycle au droit de la place sur la D916 (pavés, enrobé clair...)

> matérialité de sol des stationnement à définir avec intégration dès que possible de surfaces perméables sous (certains) stationnement (paves enherbés) + plantations d'arbres arbres isolés ou en groupe avec massifs plantés



1b/ le parvis de la Médiathèque
y compris le réaménagement de la Médiathèque

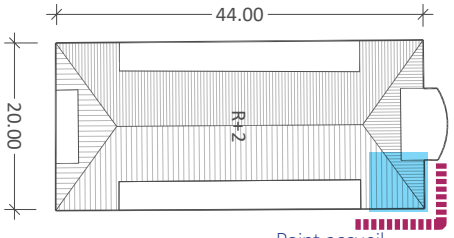
LA MÉDIATHÈQUE,
ouvrir l'équipement sur la place Mackau, retravailler le socle

> plateau de 890 m2 sur 3 niveaux

1/ retravailler une placette haute en lien avec le RdC de la Médiathèque

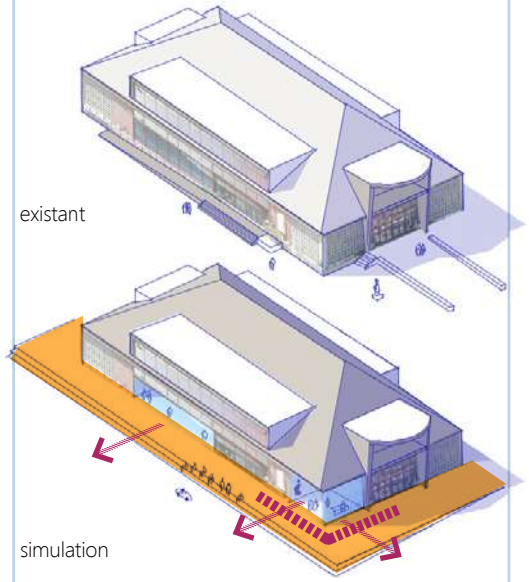
2/ requestionner les usages intérieurs pour disposer les salles publiques côté place Mackau, comme animation en façade et ouverture sur la place

3/ animer les angles par un point d'accueil en lien avec la Médiathèque



S plateau = 890 m2
S total = 2670 m2

Point accueil en animation d'angle?



PÉRIMÈTRE:

> périmètre piéton ou de voirie partagée autour de la Médiathèque

> périmètre étendu à la rue du Quatorze Juin

S= 2900 m2

ENJEU:

> valoriser la Médiathèque et retrouver un niveau extérieur au niveau du seuil bâti pour pouvoir l'ouvrir vers la place Mackau

> valoriser la place au piéton en continuité de traitement de la place Mackau

> repenser la rue du Quatorze Juin comme un lien piétons majeurs entre les places du 13ème Arrondissement et la place Mackau

OUTILS:

1: travail sur les niveaux avec création d'un emmarchement en socle de la médiathèque qui puisse également servir d'assises et de gardins les jours de fête

2: valorisation du square et de la statue de Marie Harel à prévoir avec nouvelles plantations d'arbres

3,4: rétrécissement des rues Marie Harel et du Quatorze Juin pour valoriser la place du piéton et aménéger des places pour les terrasses des restaurants voisins

> Zone 30

MODIFICATION DE CIRCULATION:

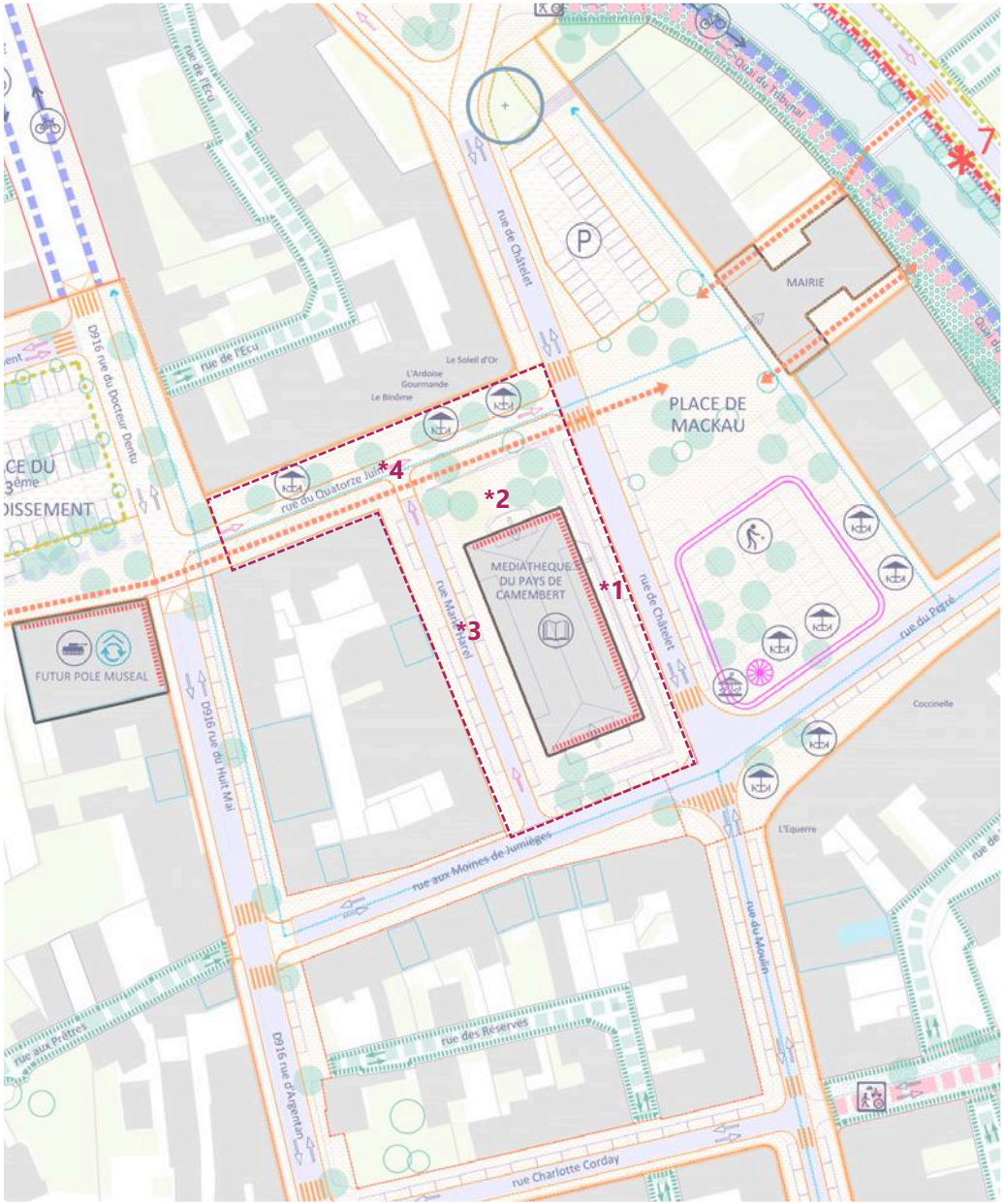
3: rue Marie Harel: passage en sens unique

4: rue du Quartorze juin : passage en sens unique voire en rue piétonne pour favoriser les continuités douces entre la place du 13ème Arrondissement et la place Mackau

MOYENS:

> matériaux de qualité: pavés pierre sur le parvis de la Médiathèque en continuité de la matérialité de la place Mackau et des trottoirs de la boucle marchande, et bordure pierre sur l'ensemble

> matérialité de sol distinctif pour marquer la voie partagée sur la rue du Quatorze Juin si cette rue n'est pas transformée en voie piétonne (pavés, enrobé clair...)



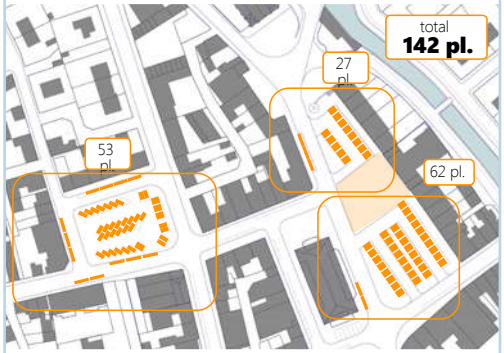
1c/ la place Mackau
y compris le parvis de l'église

RÉORGANISER LE STATIONNEMENT GLOBAL ENTRE PLACES MACKAU ET DU 13ème ARRONDISSEMENT

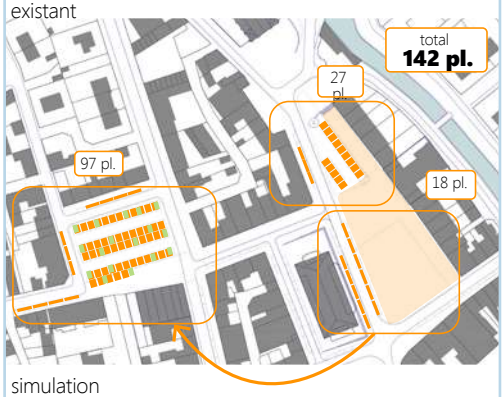
pour pouvoir valoriser les places et diversifier les usages

1/ basculer une partie du stationnement de la place Mackau vers la place du 13ème Arrondissement pour libérer la partie nord de la place

2/ quelle marge de manoeuvre se donner en besoin de stationnement global pour valoriser au maximum les 2 places?



existant



simulation

PÉRIMÈTRE:

> périmètre piéton de la place incluant les rues périphériques jusqu'au parvis de l'église et jusqu'à la Vie

S= 9850 m2

ENJEU:

> retrouver une qualité de place centrale avec un espace piéton arboré, des usages

> consolider le parcours marchand en intégrant la place dans le parcours via des aménagements qui valorisation les devantures (avec terrasses possbles sur la place)

> repenser le lien entre la place Mackau et le parvis de l'église en travaillant à un projet global

OUTILS:

1: créer de nouveaux usages au sud de la place face au parcours marchand (implantations d'un manège, d'assises, de petits équipements sportifs...) avec des plantations d'arbres

2: dégager un espace piéton d'envergure en pied des commerces et en perspective de l'église

3: réévaluer la place de la voiture en lien avec la place du 13ème Arrondissement (ci-contre)/ réaménager un espace piéton en nord de place

4: aménager un plateau piéton-cycle entre la place Mackau et le parvis de l'égilse pour relier les espaces et favoriser les connexions entre modes doux

5: planter des arbres isoleés sur le parvis de l'égilse, en intégrant les différents parcours piétons (promenade de la Vie, parcours des écoliers...) et cycles (en lien avec les quais vers les voies vertes) dans le dessin

> Zone 30

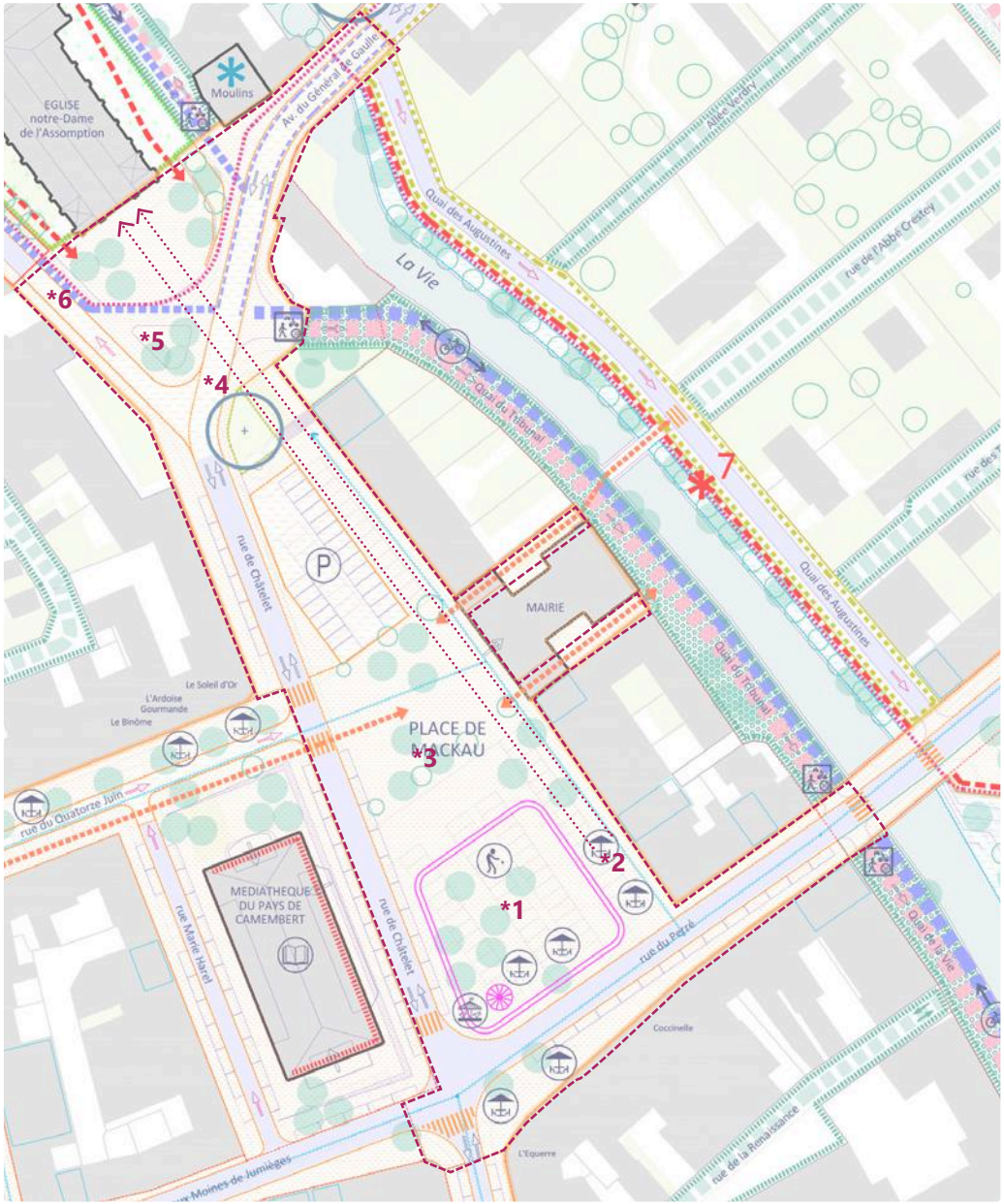
MODIFICATION DE CIRCULATION:

6: rue du 11 Novembre: passage en sens unique

MOYENS:

> matériaux de qualité: pavés pierre sur le parvis de la Médiathèque en continuité de la matérialité de la place Mackau et des trottoirs de la boucle marchande, et bordure pierre sur l'ensemble

> matérialité de sol distinctif pour marquer la voie partagée sur la rue du Quatorze Juin si cette rue n'est pas transformée en voie piétonne (pavés, enrobé clair...)



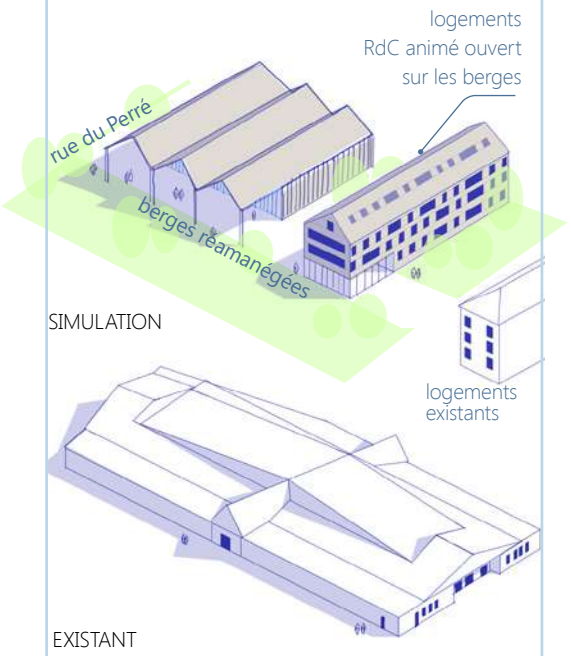
1d/ le parvis de la Halle
y compris la reconversion de la Halle du Pays d'Auge

LA HALLE DU PAYS D'AUGE,
ouvrir l'équipement sur la place Mackau, retravailler le socle

>surface de 2500 m2 sur 1 niveau

1/ repenser la programmation en adéquation avec la future valorisation des berges...
2/... tout en conservant les animations actuelles
3/ requestionner le bâtiment en lui-même / démolition partielle pour reconstruction?

plusieurs options à étudier:
> ouverture des rez-de-chaussées (création de baies vitrées ou amovibles) vers les futurs berges de la Vie réaménagées
> démolition partielle en ne conservant qu'une emprise minimale pour les foires? ou démolition complète?
> intégration d'un programme de logements avec RdC actif et ouvert sur les berges
> et espace pour foodtruck en animation estival?



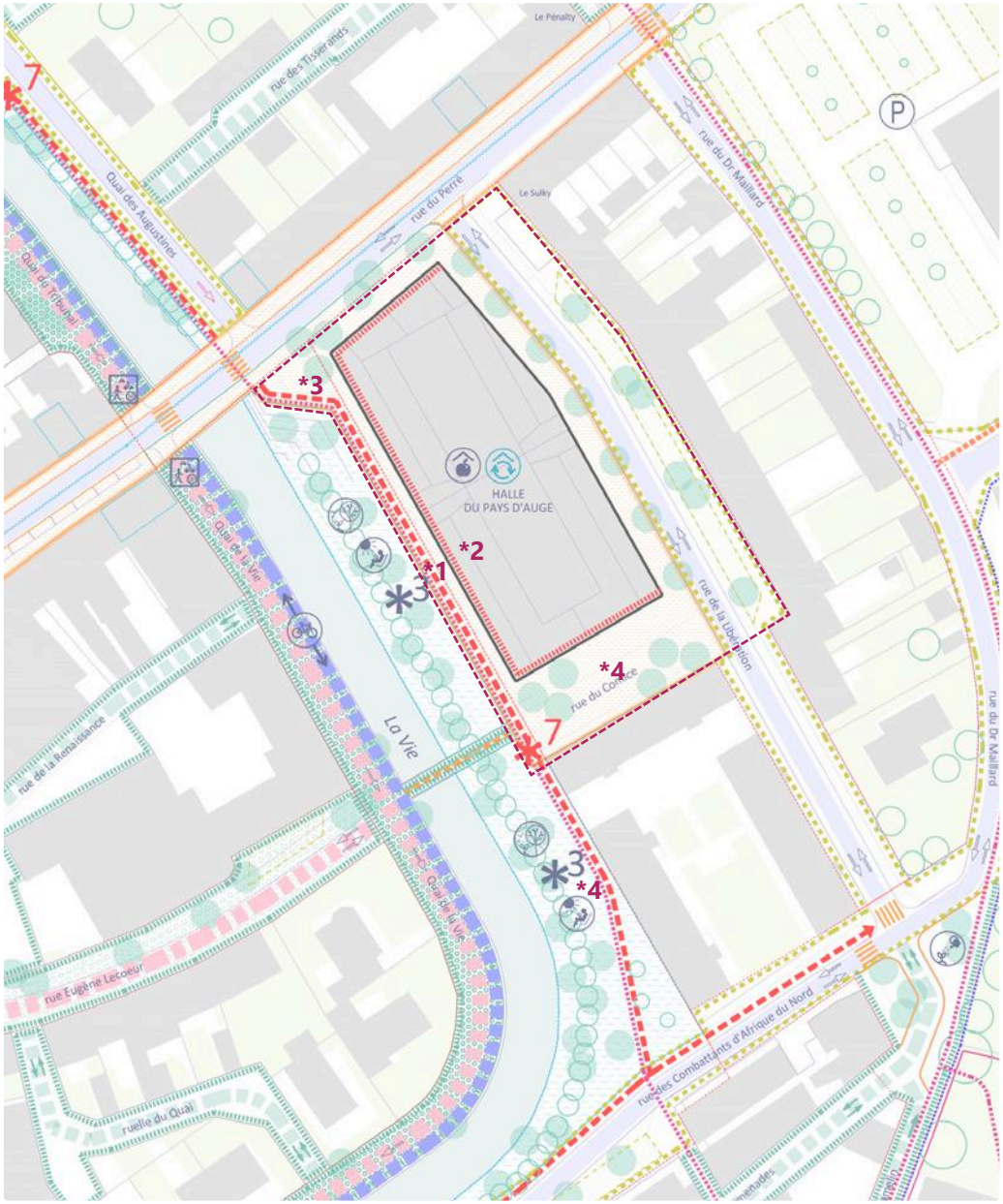
PÉRIMÈTRE:
> abords de la Halle (hors berges) intégrant une partie de la rue de la Libération
S= 2800 m2

ENJEU:
> retrouver des usages piétons aux abords de la Halle en lien avec la valorisation des berges de la Vie
> repenser la programmation et le bâti de la Halmle pour l'ouvrir sur l'extérieur et créer une animation face aux berges

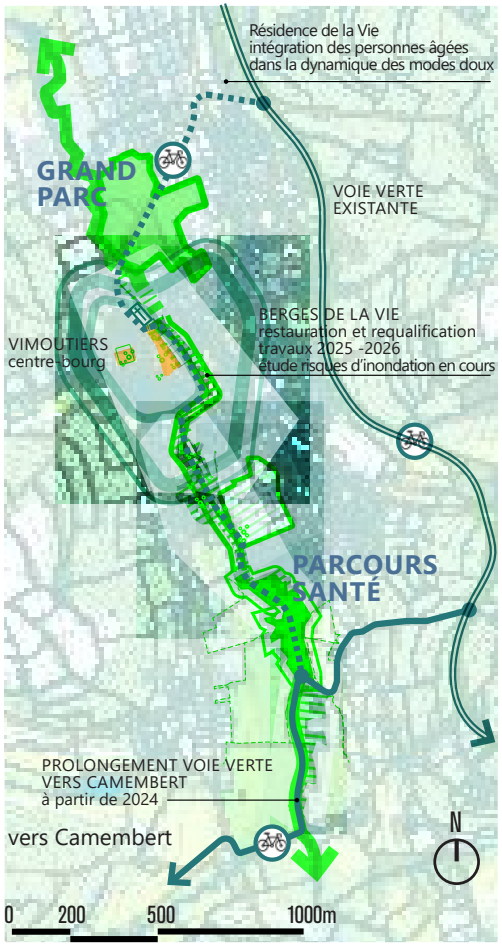
OUTILS:
1: créer un parvis piéton de qualité qui puisse servir d'extension des usages de la Halle vers l'extérieur, en intégrant également la rue du Comice dans l'espace piéton
2: ouvrir a minima les RDC de la Halle sur le parvis et les berges via un travail sur les façades, repenser ses usages et son fonctionnement interne voire étudier une refonte plus gloable du bâtiment (ci-contre)
3: aménager un élargissement de trottoir près du pont face à la place Mackau avec apport de réseaux pouvant accueillir un foodtruck en animation des berges quand la Halle est fermée
> Espace piéton et Zone 30 sur la rue de la Libération

MODIFICATION DE CIRCULATION:
4: rue des Combattants d'Afrique du Nord et rue du Comice rendue piétonne pour favoriser les animations de la Halle et les promenades le long des berges

MOYENS:
> matériaux de qualité intermédiaire: pavés pierre à favoriser face aux berges de la Vie en continuité des sols de la place Mackau et du parcours marchand, matériaux plus économiques envisageables par ailleurs

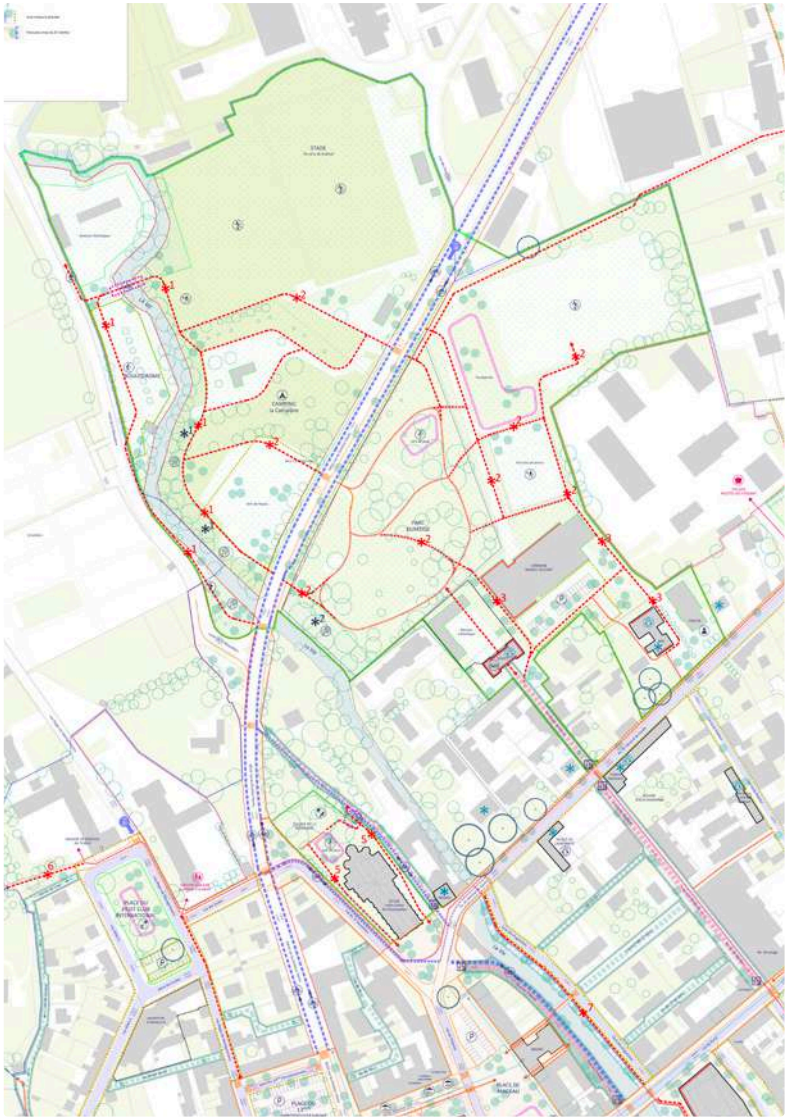


2/ LES PARCS MAJEURS
le «Grand Parc» et le Parcours Santé

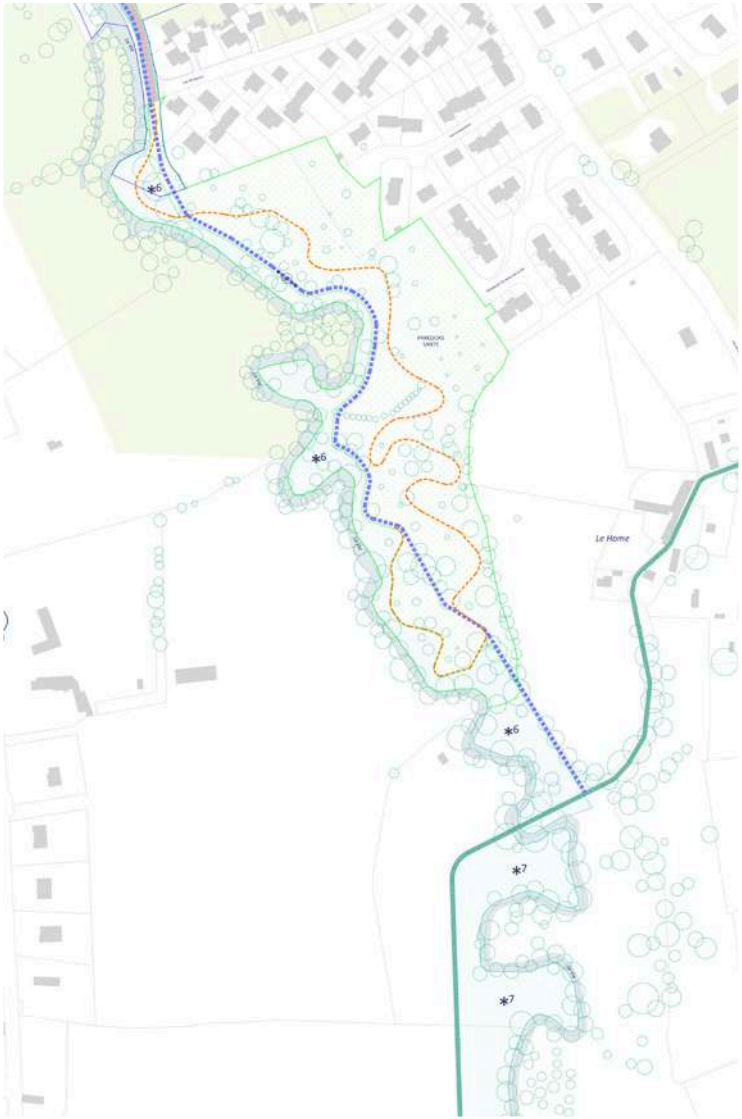


Le Grand Parc au Nord au centre-bourg et le Parcous Santé plus excentré au Sud sont les 2 parcs majeurs de Vimoutiers.
Ces deux parcs doivent être pensés dans leurs liens Modes Doux entre voies vertes et comme deux destinations d'usages majeures depuis le centre-bourg le long de la Promenade de la Vie.
A proximité immédiate du centre-bourg et regroupant une multitude d'équipements le Grand Parc revêt un enjeu d'autant plus important.

a/ LE GRAND PARC



b/ LE PARCOURS SANTÉ

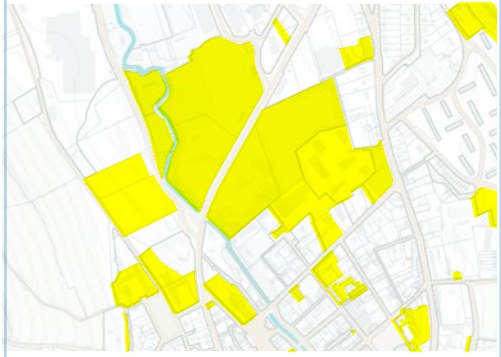


2a/ le «Grand Parc»
révéler le Grand Parc à partir du déjà-là

L'ambition est dans un premier temps d'exploiter les nombreux atouts en place et d'unifier dans le traitement et la perception les différents équipements mitoyens mais qui se tournent le dos.

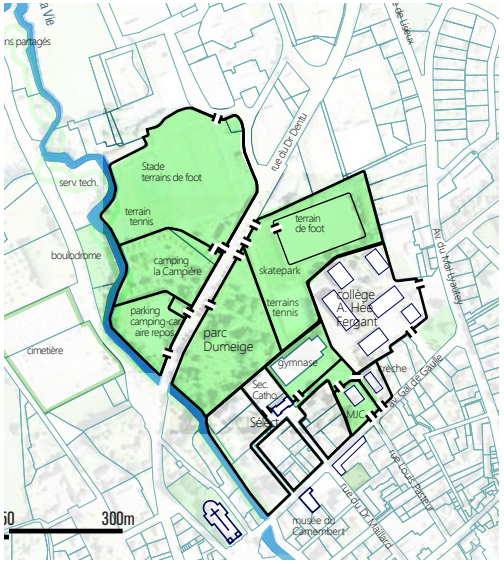
La Vie et ses berges composent un autre atout indéniable qui n'est pas exploité non plus.

Ce grand équipement du «Grand Parc» est un atout majeur qu'il sa'git de révéler et mieux connecter au centre-bourg tout proche.



en jaune: repérage des propriétés
Com Commune de Vimoutiers

a/ Réfléchir à une gestion unifiée des différents espaces

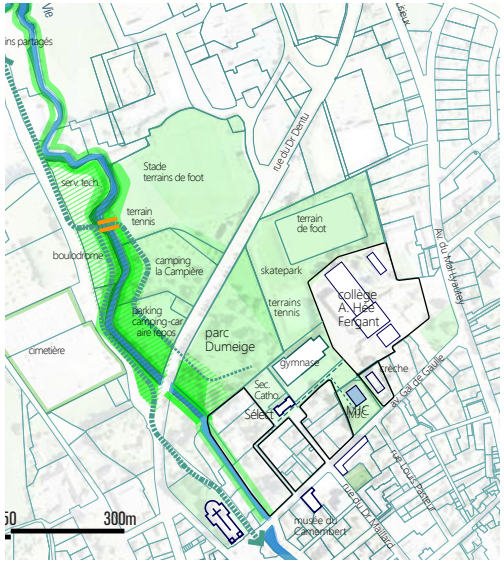


PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à une gestion centralisée des différents équipements pour des aménagements et une valorisation à l'échelle globale du «Grand Parc»

2/ Réfléchir à unhe ouverture visuelle des clôtures pour estomper les limites et donner le sentiment d'un même espace / planifier de nouvelles plantations d'arbres à l'intérieur des différentes enceintes et au plus proche de la rue du Dr Dentu dans un souci de traitement continu du Parc de part et d'autre de la départementale

b/ Redécouvrir les berges en lien avec la valorisation globale de la Vie

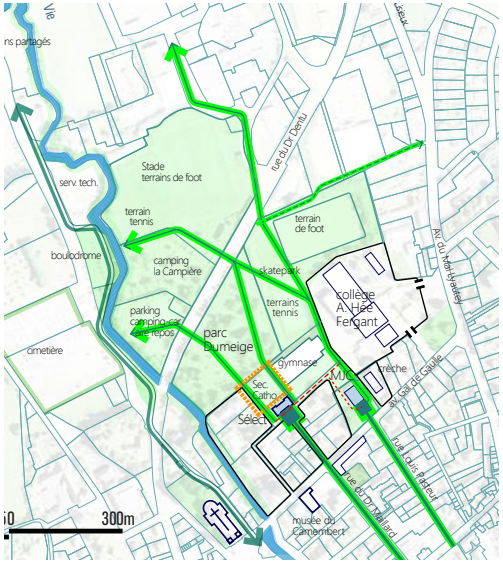


PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à un déplacement des clôtures de l'aire de repos et du camping en retrait des berges pour réaménager les berges dans la continuité des Promenades

2/ Intégrer les différents équipements le long des berges dans la même dynamique de réflexion y compris les équipements rive gauche (boulodrome et aire du Services Tecniques) pour réfléchir à terme à un cheminement sur berges (avec passerelle de traversée de la Vie)

c/ Connecter le Parc au centre-bourg



PISTE(S) À EXPLORER:

1/ Réfléchir à une mutation à terme du Sélect avec intégration de la parcelle du Secours Catholique comme accès majeur vers le Grand Parc depuis le centre-bourg et la rue du Dr Maillard

2/ Intégrer la MJC et sa future programmation dans la même réflexion d'ouverture du parc vers le centre-bourg, ici face à la rue Pasteur

2b/ Le Grand Parc
aménager de façon globale en intégrant les berges de la Vie

Les futurs aménagements devront être pensés dans la globalité des différents équipements.

Le camping, le stade et les différents équipements sportifs, l'aire de repos, le Parc Dumeige et même le boulodrome de l'autre côté de la Vie devront être pensés comme un ensemble, en cohérence de traitement et en continuité de nouveaux tracés piétons.

L'objectif est de faire de ce grand parc une destination de promenades incontournable sur Vimoutiers, un lieu de mise en valeur des berges de la Vie, un lieu de vie et d'usages pour tous les âges.

légende plan guide/ extrait

FAVORISER LE PIETON DANS LES AMENAGEMENTS

- Espace piéton sur boucle marchande (place Mackau, parcours commercial)
- espace piéton à valoriser ou à créer
- plateau de traversée piétonne à créer
- Voie partagée à créer (Zone 20)
- espace partagé sur rue jardinée (Zone 20)
- Connexions piétonnes majeures existantes à valoriser
- Connexions piétonnes majeures à créer
- principales connexions piétonnes à créer:
  1/ Promenade de la Vie sur le Grand Parc
  2/ nouvelles connexions internes au Grand Parc
  3/ nouvelles connexions du Grand Parc vers le centre-bourg de part et d'autre du gymnase
  4/ connexion à créer vers les Tuileries (passage privé aujourd'hui)
  5/ nouvelles connexions depuis le jardin du 11 Novembre vers la place Mackau et vers la rue du Dr Giet
  6/ connexion valorisée depuis le square du Pilot Club vers le GR du chemin creux
  7/ connexions piétonnes valorisées le long de la Vie
  8/ connexions créées à travers l'emprise du centre hospitalier Marescot
- parcours des écoliers à sécuriser
- accès des GR ou chemin creux de promenade à valoriser

Ouvrages piétons à prévoir:

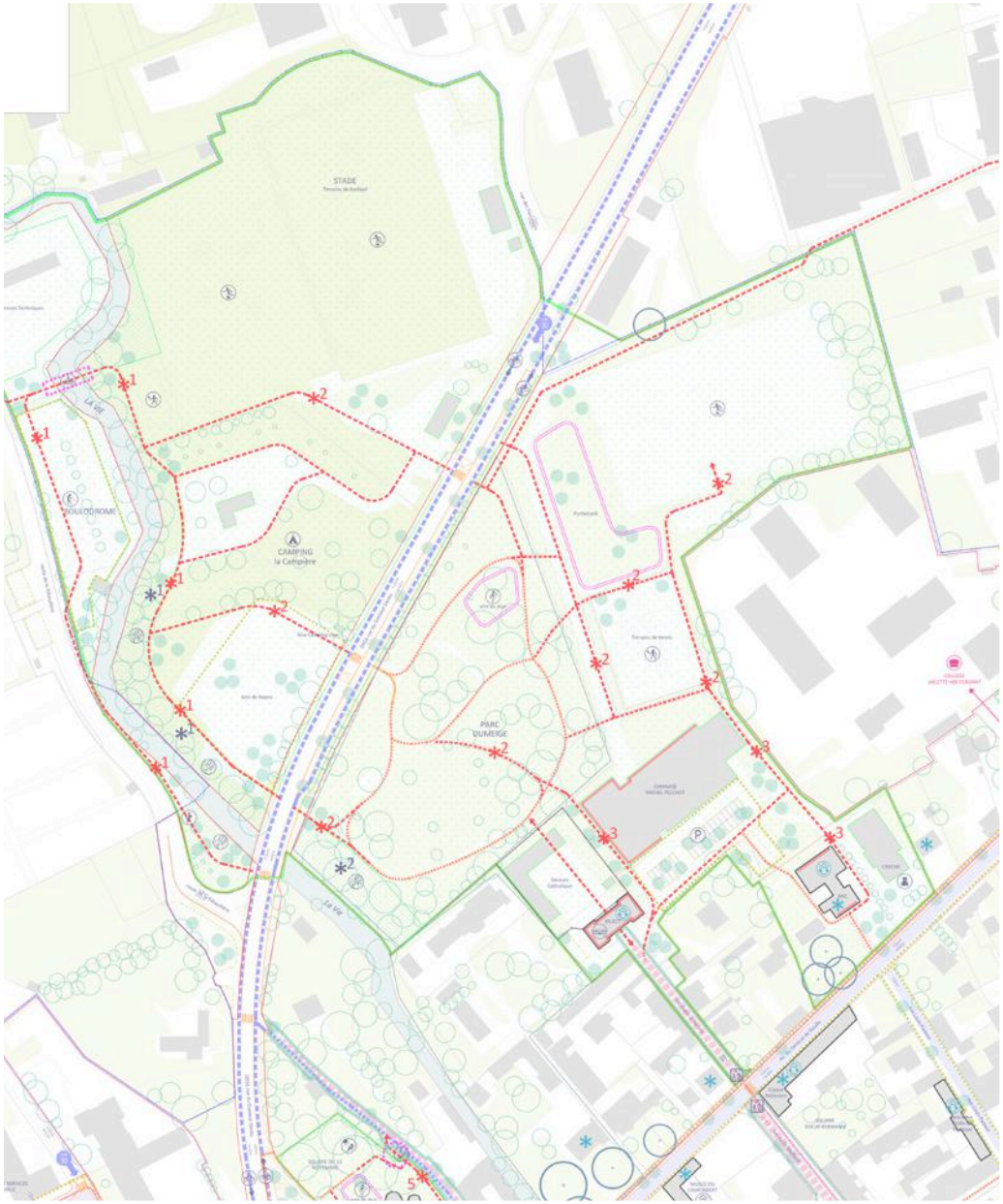
- passerelle sur la Vie (Grand Parc)
- escalier entre le Square du 11 Nov. et la rue du Dr Giet

DEVELOPPER L'USAGE DU VELO

- continuité cycles entre voie verte à travers le centre-bourg > axe Modes doux matérialisé le long de la Vie
- Voie verte existante ou projetée

VALORISER LES BERGES DE LA VIE

- Berges de la Vie à aménager
- aménagement et renaturation des berges à étudier
  1/ ouvrir au public + valoriser les berges sur le secteur camping
  2/ valoriser les berges du Parc Dumeige
  3/ valoriser et renaturer les berges de la Halle
  4/ renaturer et planter sur les parcelles des bailleurs sociaux sur les Près Gâteaux
  5/ planter les parcelles publiques le long de la Vie
  6/ valoriser les berges sur le Parcours Santé
  7/ renaturer et planter les berges dans le cadre des aménagements de la future voie verte



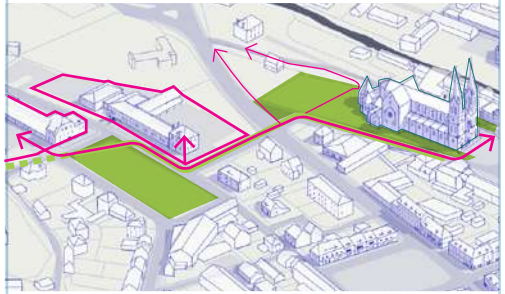
3/ LE JARDIN DE L'ÉGLISE ET LE SQUARE DU PILOT CLUB
2 jardins intimement liés à renforcer dans leurs complémentarités

DES ENJEUX GLOBAUX

>valoriser le jardin de l'Église et le square Pilot en les affirmant chacun dans leurs usages et spécificités propres

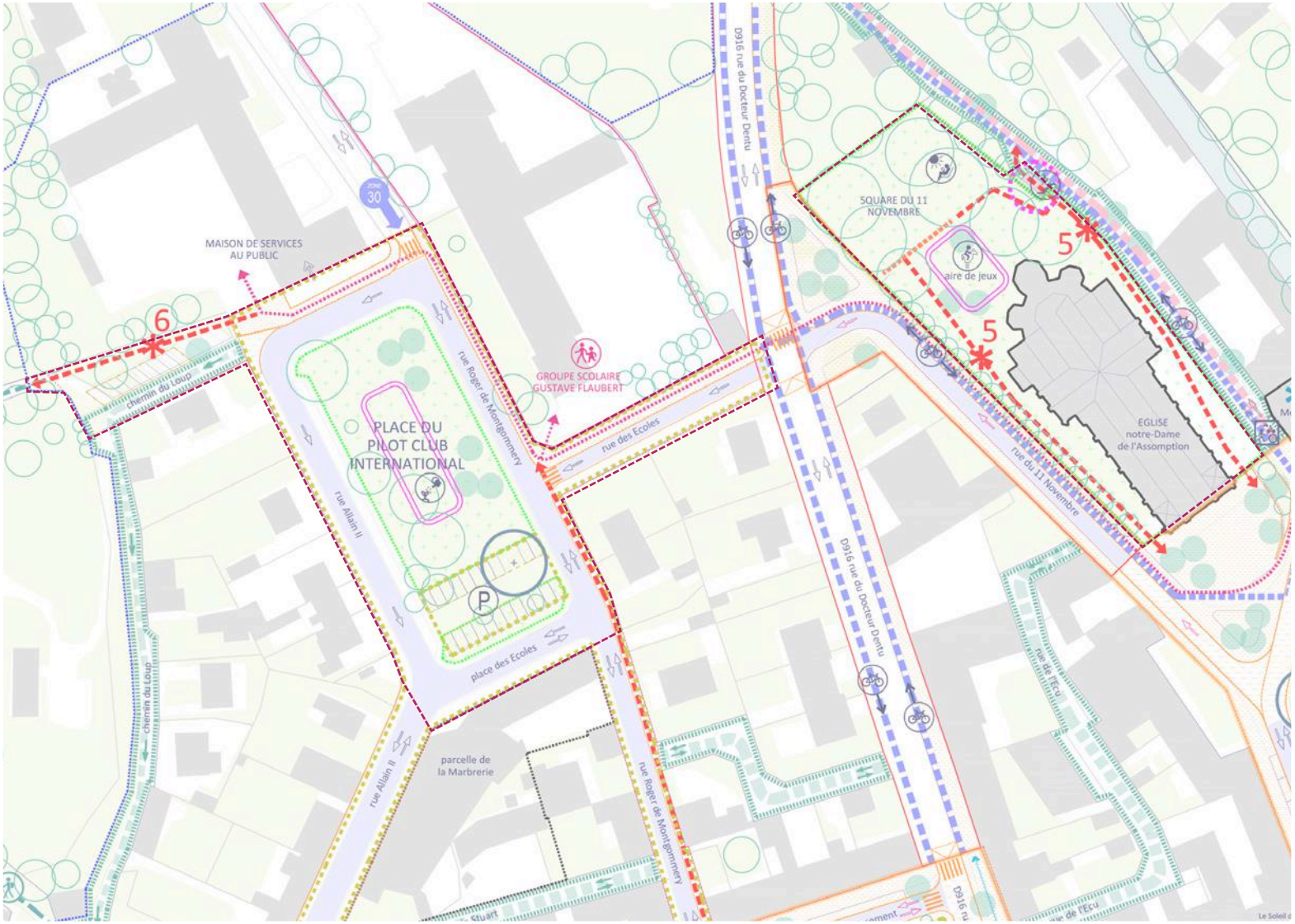
> conforter les connexions piétonnes entre ces 2 jardins et avec la place Mackau: créer un parcours des écoliers

> repenser la rue du 11 Nov. en sens unique pour la valoriser comme un axe doux et pacifier le carrefour et la traversée piétonne vers les écoles



a/ LE SQUARE DU PILOT CLUB INTERNATIONAL

b/ LE JARDIN DU 11 NOVEMBRE
ou jardin de l'église



3a/ le square du Pilot Club International
y compris la valorisation d'accès vers le GR et la connexion vers le jardin du 11 Novembre

quelques références








PÉRIMÈTRE:

> abords de la Halle (hors berges) intégrant une partie de la rue de la Libération

S= 6400 m2

ENJEU:

> retrouver des usages sur le square en lien avec les écoles

> intégrer de nouveaux stationnements

> valoriser et sécuriser les cheminements sur la rue des Ecoles vers le jardin du 11 Novembre et la place Mackau

> révéler le chemin creux à l'ouest en valorisation des promenades piétonnes et des GR

OUTILS:

1: aménager un espace central au square:

- étudier uin jardin et/ou un verger pédagogique en intégrant la fontaine comme un réservoir d'eau pour les arrosoirs?

- aménager des assises, des gradins pour des cours en plein air ou des représentations de l'école de musique voisine

2: intégrer quelques places de stationnements en pavés enherbes entre les arbres existants au sud du square

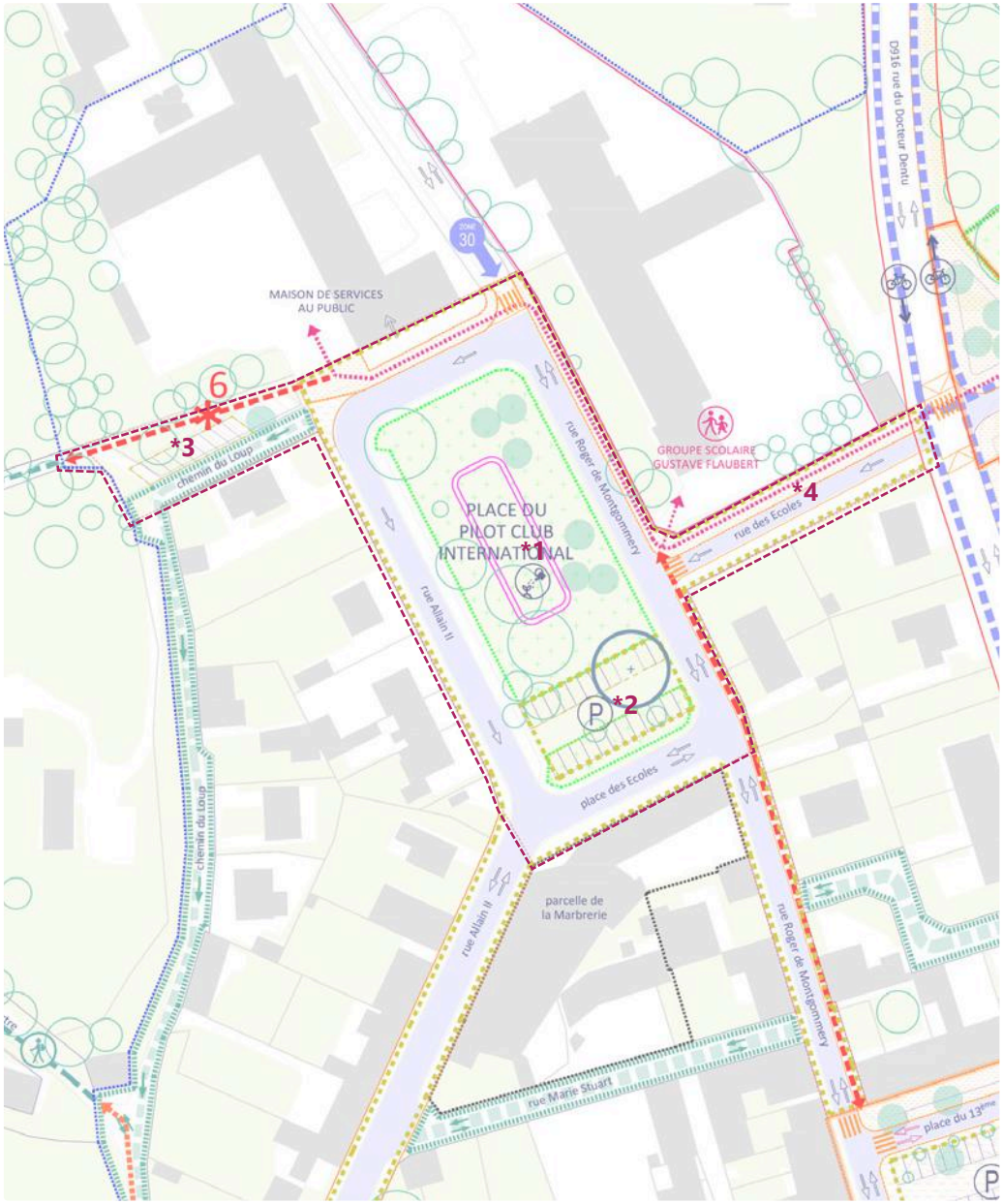
3: étudier le décalage de la clôture de la Maison de services au public au nord du square pour ouvrir les vues vers le GR et chemin creux voisin / et répositionner les quelques places de stationnement à cet endroit pour étirer le cheminement du GR directement sur le square

4: élargir le trottoir nord de la rue des Écoles pour sécuriser et valoriser le parcours des écoliers

> Espace piéton et Zone 30 sur la rue de la Libération

MOYENS:

> économie de moyens dans les aménagements basés sur des matériaux de réemploi sur les aménagements propres au square (troncs couchés pour gradins par exemple...)



3b/ le jardin du 11 Novembre

quelques références

vers un jardin fleuri, un jardin «de curé»?





PÉRIMÈTRE:

> abords de la Halle (hors berges) intégrant une partie de la rue de la Libération

S= 3000 m2

ENJEU:

> affirmer l' ambiance de jardin avec de nouvelles plantations / s'inspirer des jardins de curé

> mieux connecter les cheminements à la pl. Mackau, au Square Pilot et à la rue du Dr Giet en contrebas

OUTILS:

1: intégration de la nouvelle aire de jeux

2: planter des arbres d'envergure et d'apparat, mais également des massifs arbustifs pour créer une ambiance fleurie et reposante

3: intégrer un escalier de liaison vers le rue du Dr Giet en contrebas dans le retournement du muret de soutènement

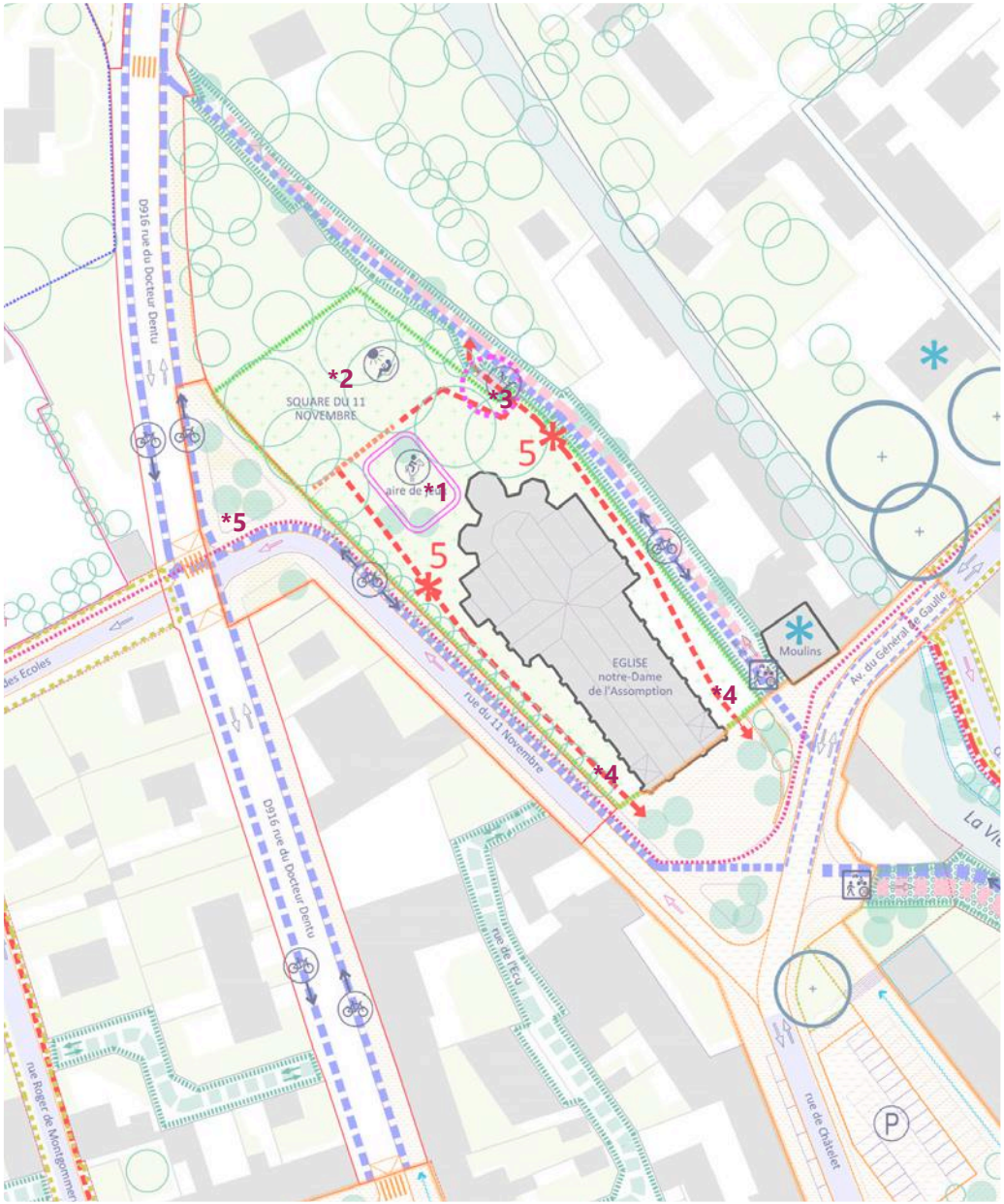
4: ouverture des accès directement sur le parvis de l'église en accompagnement de nouvelles plantations

5: aménager et valoriser le carrefour sur la départementale pour encourager les connexions piétonnes vers le square Pilot tout en sécurisant le parcours des écoliers (secteur hors périmètre du jardin intégré dans le chapitre sur les voies)/ nouvelle placette piétonne à planter en continuité des plantations du jardin

> Espaces partagés sur les rues voisines du Dr Giet et rue du 11 Novembre

MOYENS:

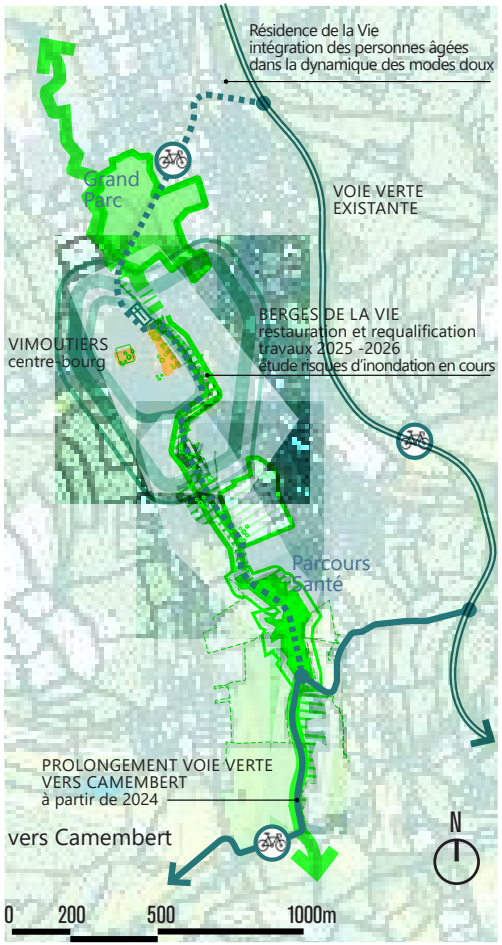
> aménagements simples de plantations et de mobiliers (y compris escalier) à prévoir



chapitre 3/ LA RENATURATION ET LES MODES DOUX

1/ La promenade de la Vie renaturée pour les modes doux
2/ les connexions piétonnes depuis le centre vers la périphérie
3/ la renaturation du centre-bourg

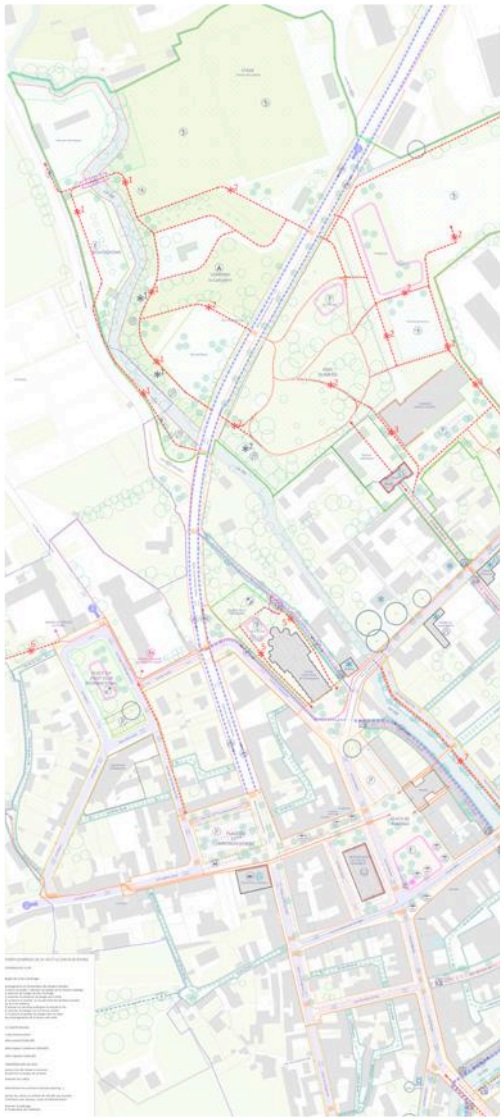
1/ LA PROMENADE DE LA VIE RENATURÉE POUR LES MODES DOUX
la Vie comme épine dorsale de Vimoutiersà renaturer et réaménager pour les Modes Douc



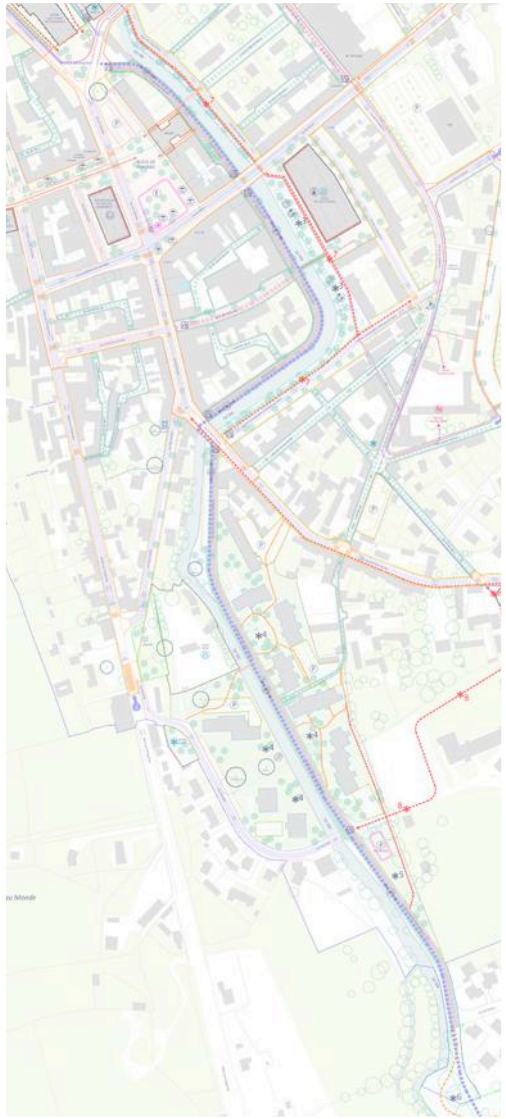
Vimoutiers et son centre-bourg se sont construits autour de la Vie et ses berges et quais réaménagés doivent permettre de réintroduire la notion des «Promenades» de Vimoutiers: entre le Grand Parc au Nord et le Parcours Santé au Sud et au-delà vers les Voies Vertes et vers Camembert.

a/ LES BERGES DU GRAND PARC

PISTES CYCLABLES SUR LA D916
ET VERS LA PLACE MACKAU



b/ LES BERGES CENTRALES
c/ LES BERGES DE LA CITÉ DES PRÈS GÂTEAUX



d/ LES BERGES DU PARCOURS SANTÉ
et au-delà plus au sud vers la voie verte



1a/ Les berges centrales de la Vie
l'aménagement d'une continuité cycles et piétons

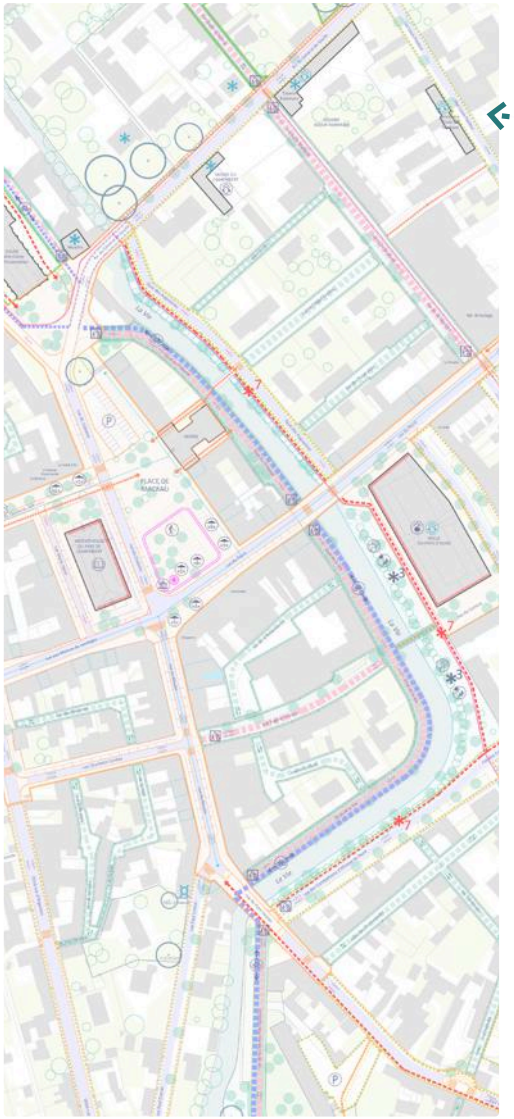
MAGNIFIER LES BERGES CENTRALES ET PORTER L'AMBITION D'UNE RENATURATION PLUS GLOBALE DES BERGES

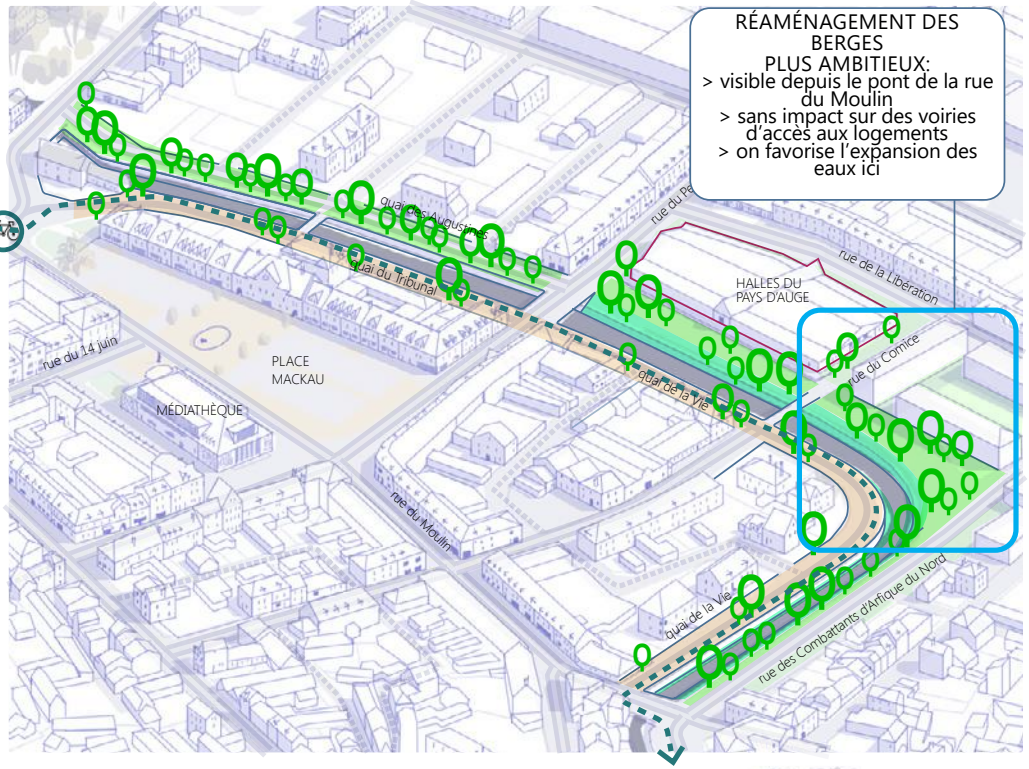
PISTE(S) À EXPLORER:

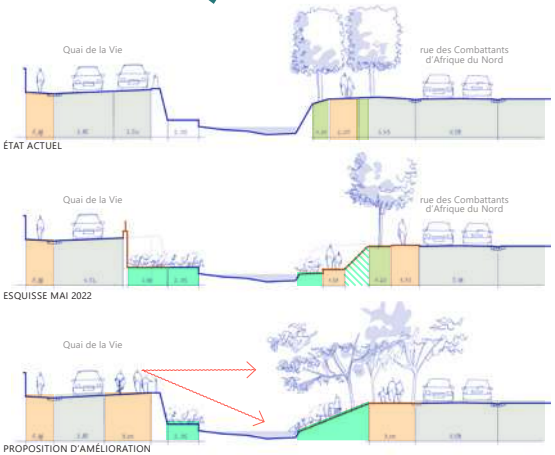
1/ création d'un jardin des berges plus ample et ambitieux entre la rue du Perré et la rue des Combattants d'Afrique du Nord

2/ création par la même occasion de 2 berges distinctes à l'image du profil des Promenades originelles: un quai Sud pour les Modes Doux et une berge Nord plus naturelle et favorable à la déambulation et au repos

VOIE CYCLES ET PIÉTONS SUR LES QUAIS DE LA VIE







1b/ Les berges de la Cité des Près Gâteaux

PROFITER DES ESPACES OUVERTS POUR ÉTIRER LES PLANTATIONS DES BERGES DE LA VIE ET VALORISER LE QUARTIER DE LA CITÉ DES PRÈS GÂTEAUX:

> VALORISER LES ESPACES PUBLICS DE MANIÈRE SIMPLE
matérialités, usages, gestion alternative des EP, deminéraliser les sols,...

> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
vers le Parcours Santé
vers la Voie Verte et Camembert

> VALORISER LES BERGES
intégrer les Résidences au projet

> VALORISER LE «PETIT» PATRIMOINE
le lavoir à valoriser avec le réaménagement et la plantation des aires de stationnement dans l»'esprit de reconquête des berges

légende plan guide/ extrait

FAVORISER LE PIETON DANS LES AMENAGEMENTS

Espace piéton sur boucle marchande (place Mackau, parcours commercial)

espace piéton à valoriser ou à créer

plateau de traversée piétonne à créer

Voie partagée à créer (Zone 20)

espace partagé sur rue jardinée (Zone 20)

Connexions piétonnes majeures existantes à valoriser

Connexions piétonnes majeures à créer

principales connexions piétonnes à créer:
1/ Promenade de la Vie sur le Grand Parc
2/ nouvelles connexions internes au Grand Parc
3/ nouvelles connexions du Grand Parc vers le centre-bourg de part et d'autre du gymnase
4/ connexion à créer vers les Tuileries (passage privé aujourd'hui)
5/ nouvelles connexions depuis le jardin du 11 Novembre vers la place Mackau et vers la rue du Dr Giet
6/ connexion valorisée depuis le square du Pilot Club vers le GR du chemin creux
7/ connexions piétonnes valorisées le long de la Vie
8/ connexions créées à travers l'emprise du centre hospitalier Marescot

parcours des écoliers à sécuriser

accès des GR ou chemin creux de promenade à valoriser

Ouvrages piétons à prévoir:

passerelle sur la Vie (Grand Parc)

escalier entre le Square du 11 Nov. et la rue du Dr Giet

DEVELOPPER L'USAGE DU VELO

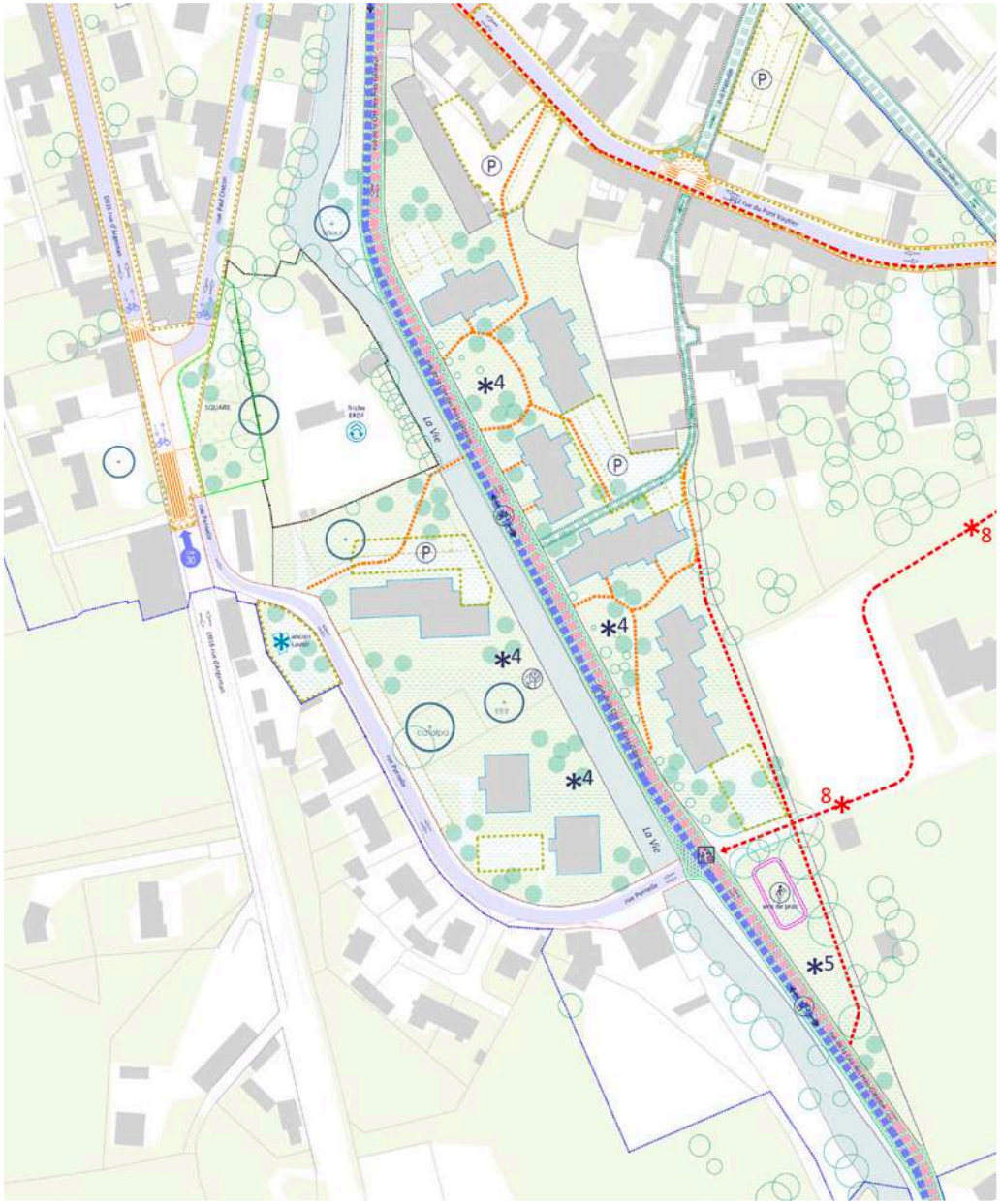
continuité cycles entre voie verte à travers le centre-bourg > axe Modes doux matérialisé le long de la Vie

Voie verte existante ou projetée

VALORISER LES BERGES DE LA VIE

Berges de la Vie à aménager

aménagement et renaturation des berges à étudier
1/ ouvrir au public + valoriser les berges sur le secteur camping
2/ valoriser les berges du Parc Dumeige
3/ valoriser et renaturer les berges de la Halle
4/ renaturer et planter sur les parcelles des bailleurs sociaux sur les Près Gâteaux
5/ planter les parcelles publiques le long de la Vie
6/ valoriser les berges sur le Parcours Santé
7/ renaturer et planter les berges dans le cadre des aménagements de la future voie verte



2/ LES CONNEXIONS PIÉTONNES DEPUIS LE CENTRE VERS LA PÉRIPHÉRIE
mieux connecter le centre-bourg aux quartiers

ENJEUX:

1/ Av. du Gal de Gaulle/ Repenser l'avenue comme un lien Modes Doux majeur entre le centre et le quartier des Tuileries.

A: ouvrir au public le passage entre l'Av. du Gal de Gaulle et les Tuileries: un maillon piéton indispensable pour lier directement les Tuileries à la place Mackau

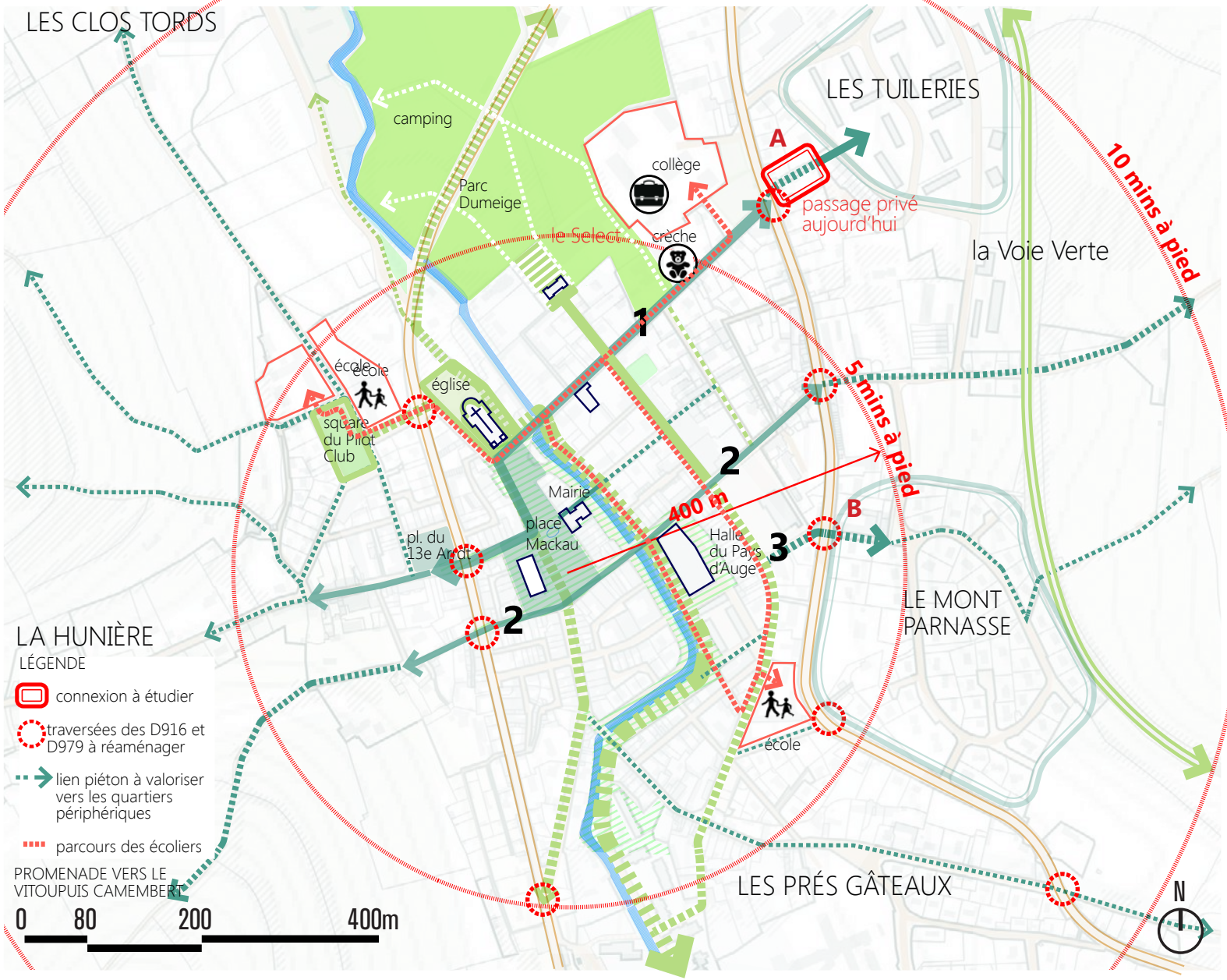
Il s'agit également de requalifier cette rue d'exception dôtée d'un patrimoine bâti et arboré exceptionnel, du Musée du Camembert et en desserte de nombreux équipements (JMC, collège, crèche).

2/ Rue du Perré (et continuités)/ Etudier un itinéraire de promenade touristique sur son linéaire: c'est la traversée majeure du centre-bourg d'un point de vue touristique qui relie l'Ancien Couvent à la Vie puis rejoint la place Mackau jusqu'à un chemin creux orienté vers le Vitou et vers Camembert

3/ Conforter la rue Pierre Robert et la montée piétonne **B** cdans son rôle de lien piéton entre le quarier du Mont Parnasse et la rue du Dr Maillard

Aménager et sécurisées les différentes traversées des Départementales pour favoriser les connexions piétonnes et encourager les modes doux vers et depuis le centre-bourg.

Mais également aménager **le parcours des écoliers** à travers le centre-bourg et le long des voies jardinées et des berges permettra de faciliter leur trajet au quotidien tout en offrant un nouvel itinéraire de promenade.



2a/ Les connexions aux quartiers périphériques
quelques points stratégiques

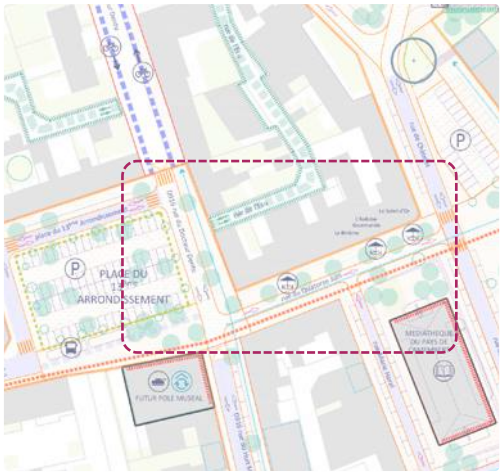
Les projets devront s'attacher à favoriser et accompagner les modes doux dès que nécessaire et en priorité sur certains axes de connexion majeurs:

- la rue du 11 Novembre et son carrefour sur la D911 à réaménager pour accompagner les écoliers vers l'école voisine et marquer l'accès au jardin de l'Eglise
- la rue du Quatorze Juin: cordon majeure entre la place du 13ème Arrondissement et la place Mackau et support de nombreuses terrasses
- le lien «naturel» entre l'Avenue du Général de Gaulle et les Tuileries aujourd'hui privatisée et non accessible
- l'aménagement des carrefours en plateaux piétons sur les départementales permettra de «rapprocher» les quartiers périphériques au centre-ville. Cela permettra également de valoriser ces portes d'accès vers le centre-bourg et diminuer la vitesse de transit sur ces voies.

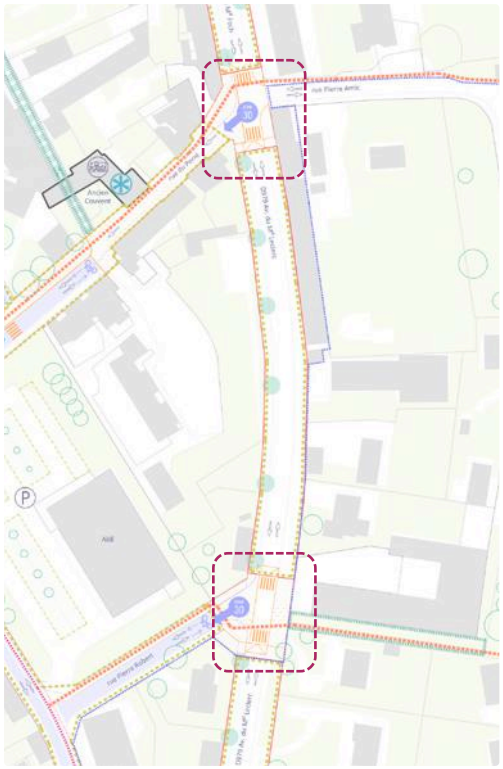
LE CARREFOUR SUR LA D911 AU DÉBOUCHÉ DE LA RUE DU 11 NOVEMBRE



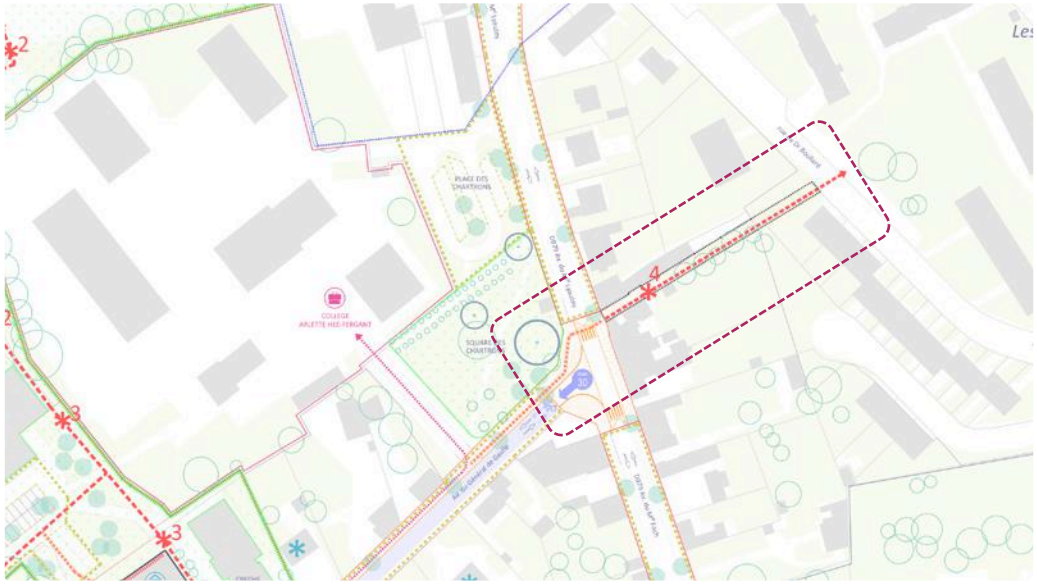
LE RÉAMÉNAGEMENT PIÉTON DE LA RUE DU QUATORZE JUIN ET LE PLATEAU PIÉTON SUR LA D911 entre place Mackau et place du 13ème Arrondissement



LES DIFFÉRENTS PLATEAUX PIÉTONS À AMÉNAGER aux carrefours de la D979 en connexions entre centre-bourg et quartiers est (Tuileries, Mont Parnasse...)



LE PASSAGE PRIVÉ À OUVRIR ENTRE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET LES TUILERIES



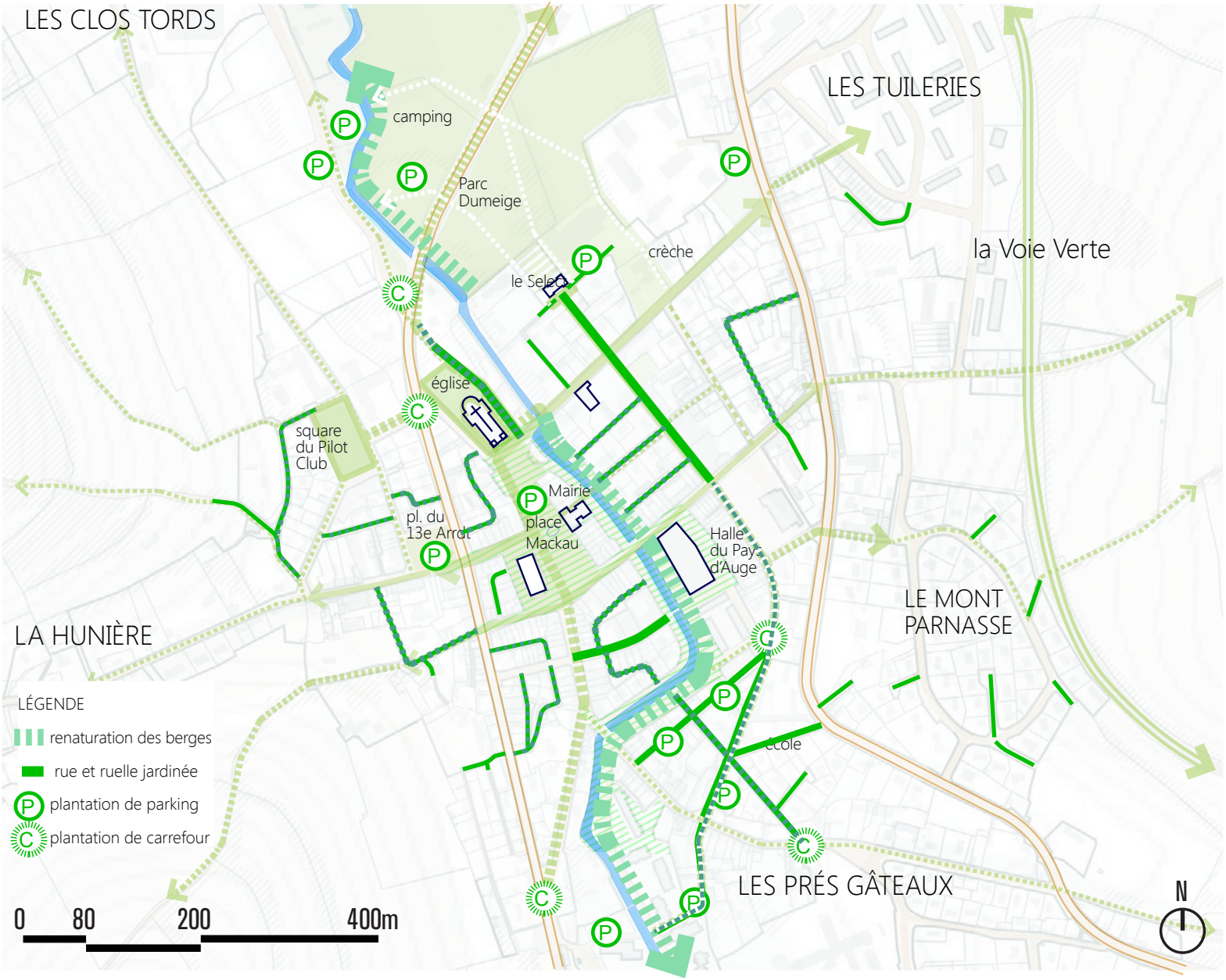

exemple de plateau piéton

3/ LA RENATURATION DU CENTRE-BOURG
déminéraliser et planter en plus des aménagements majeurs sur les berges et les voies du centre-bourg

En plus de la renaturation des berges (Promenade de la Vie et Grand Parc) et des plantations sur la trame viaire et les espaces publics (rues jardinées...), la renaturation du centre-bourg doit se faire au fil des aménagement et de la reprise des surfaces minérales:

> déminéraliser et planter/ ombrager les aires de stationnements du centre-bourg et des berges de la Vie

> redessiner les larges carrefours d'accès au centre-bourg, les planter et redessiner ainsi une meilleure façade du centre-bourg depuis ses portes



3a/ La valorisation et la plantation des surfaces minérales
quelques points stratégiques

Quelques zooms ci-contre sur lePlan Guide avec exemples d'aménagement et de renaturation sur le centre-bourg.

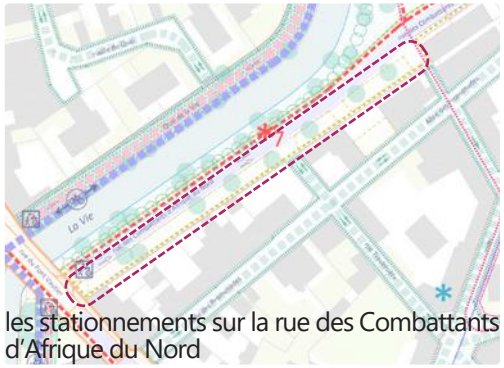
a/ LES PLANTATIONS DES PARKINGS
quelques exemples



l'aire de repos du Grand Parc et sur les berges

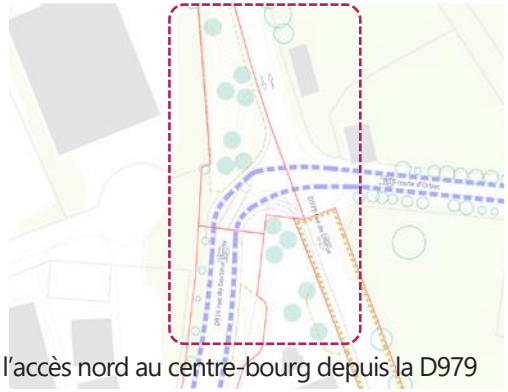


le parking du collège à planter en continuité du square des Chartrons



les stationnements sur la rue des Combattants d'Afrique du Nord

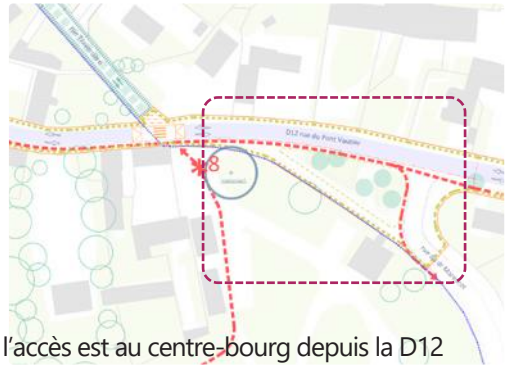
b/ LA VALORISATION DES CARREFOURS
quelques exemples



l'accès nord au centre-bourg depuis la D979



l'accès sud au centre-bourg depuis la D916



l'accès est au centre-bourg depuis la D12

c/ LES RUES ET RUELLES JARDINÉES ***
quelques exemples
> voir également point sur les voies



la rue aux Prêtres et les accès aux GR



les rues de quartiers qui donnent sur les berges



les venelles près de l'école Notre Dame

chapitre 4/ LE PATRIMOINE BÂTI

1/ réanimer les bâtiments majeurs et valoriser le patrimoine bâti
2/ Programmer et valoriser les bâtiments clés d'animation de l'espace public
3/ Intégrer les patrimoines bâtis et parcelles stratégiques aux réflexions
4/ Développer une charte de devanture commerciale

1/ RÉANIMER LES BÂTIMENTS MAJEURS ET VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI
un patrimoine bâti à valoriser

REDONNER VIE AU PATRIMOINE BÂTI

> éviter les «coquilles vides» et réfléchir aux «chaises musicales» programmatiques possibles (bâtiments et parcelles à enjeux ci-contre) pour exploiter au mieux le potentiel des différents bâtiments

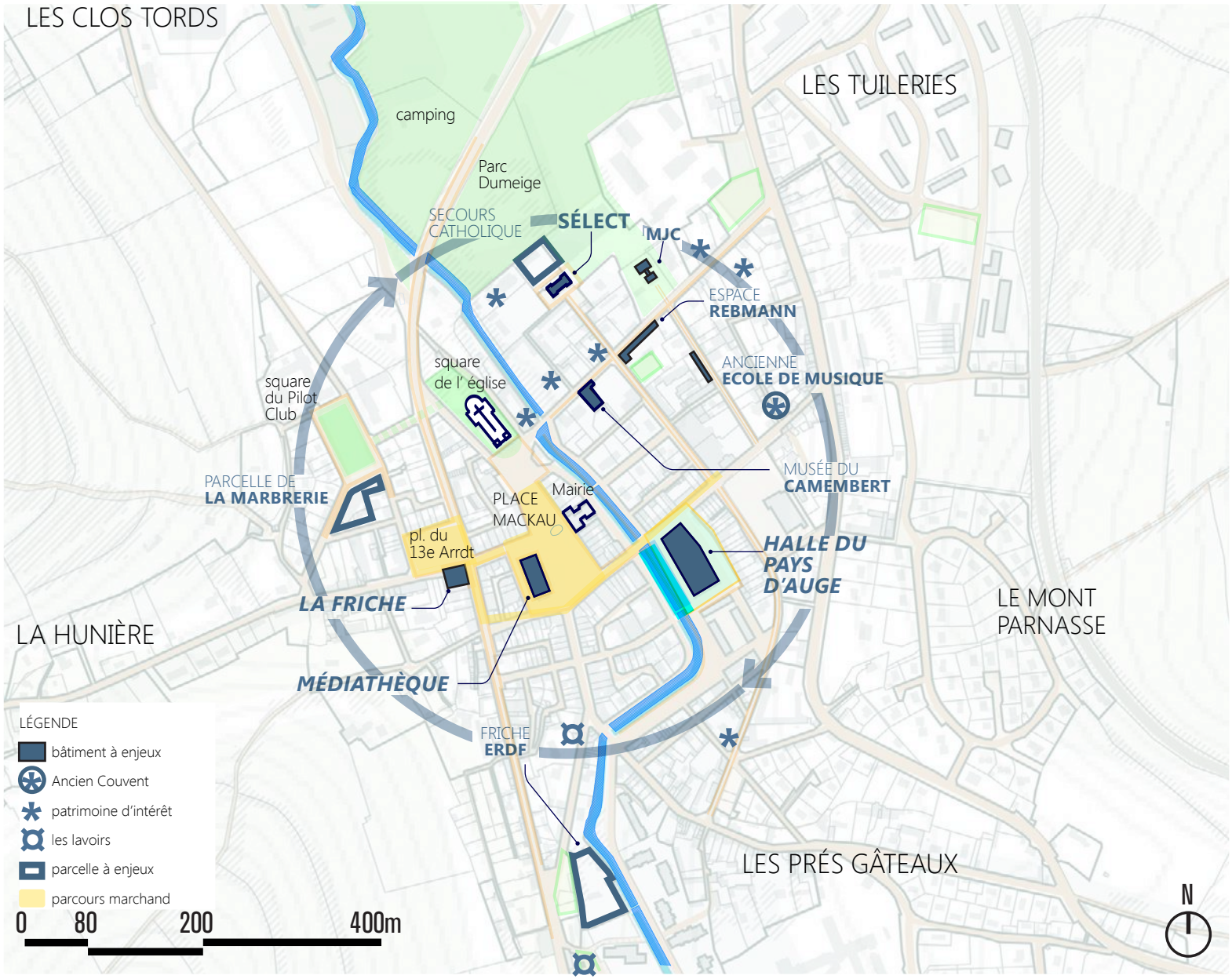
A/ PROGRAMMER ET VALORISER LES BÂTIMENTS CLÉS D'ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC

- le Sélect: à réaménager en lien au Grand Parc
- la friche de la place du 13ème Arrondissement: réfléchir à sa mutation de en Pôle Muséal
- la Médiathèque: retravailler son RdC pour l'ouvrir sur la place Mackau
- a Halle: ouvrir le bâti pour animer les berges

B/ INTÉGRER LES DIFFÉRENTS PATRIMOINES BÂTIS ET PARCELLES STRATÉGIQUES AUX RÉFLEXIONS ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- le patrimoine bâti sur l'av. du Général de Gaulle
- l'ancien Couvent / patrimoine historique
- les anciens lavoirs
  - ancien lavoir de la rue Paul Creton
  - ancien lavoir de la rue Pernelle
- les anciens séchoirs rue Hamelin

C/ DÉVELOPPER UNE CHARTE DE DEVANTURE COMMERCIALE sur le parcours marchand et le centre-bourg



2/ PROGRAMMER ET VALORISER LES BÂTIMENTS CLÉS D'ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC
animer les places, parc et berges

LE SÉLECT
Porte du futur Grand Parc



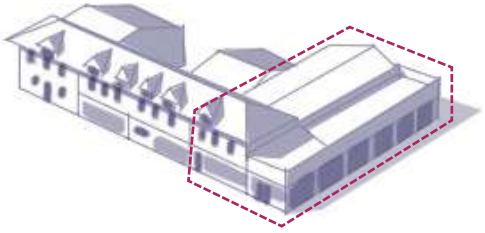


> Réfléchir à une mutation à terme du Sélect avec intégration dans les réflexions et la programmation d'un possible retournement du bâtiment vers le Parc

> prévoir l'acquisition future de la parcelle du Secours catholique.

LA FRICHE place du 13ème arrondissement
futur Pôle Muséal



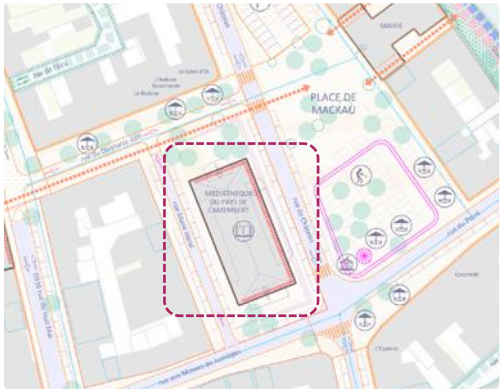


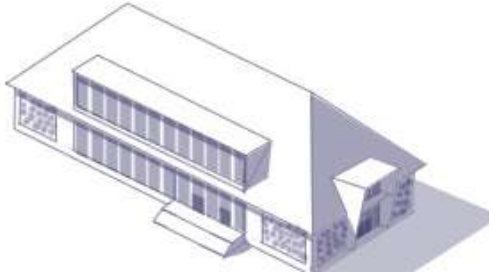
> envisager l'implantation d'un Pôle Muséal sur l'emprise du bâtiment avec ou sans étage (à confirmer avec programmation)

> réfléchir à une programmation mixte avec intégration de logements, d'équipements avec commerce(s) en rez-de-chaussée

> ienvisager l'intégration de la Poste ou de France Service dans la future programmation

LA MÉDIATHÈQUE
un acteur de la place Mackau



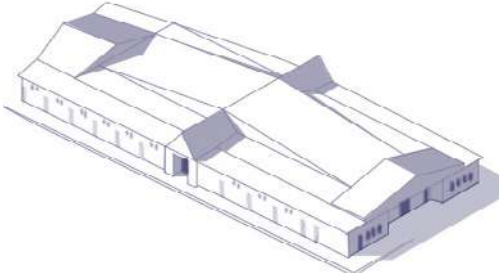


> animer et ouvrir le RdC vers la place

> requestionner et adapter la programmation

LA HALLE DU PAYS D'AUGE
en animation et valorisation des berges



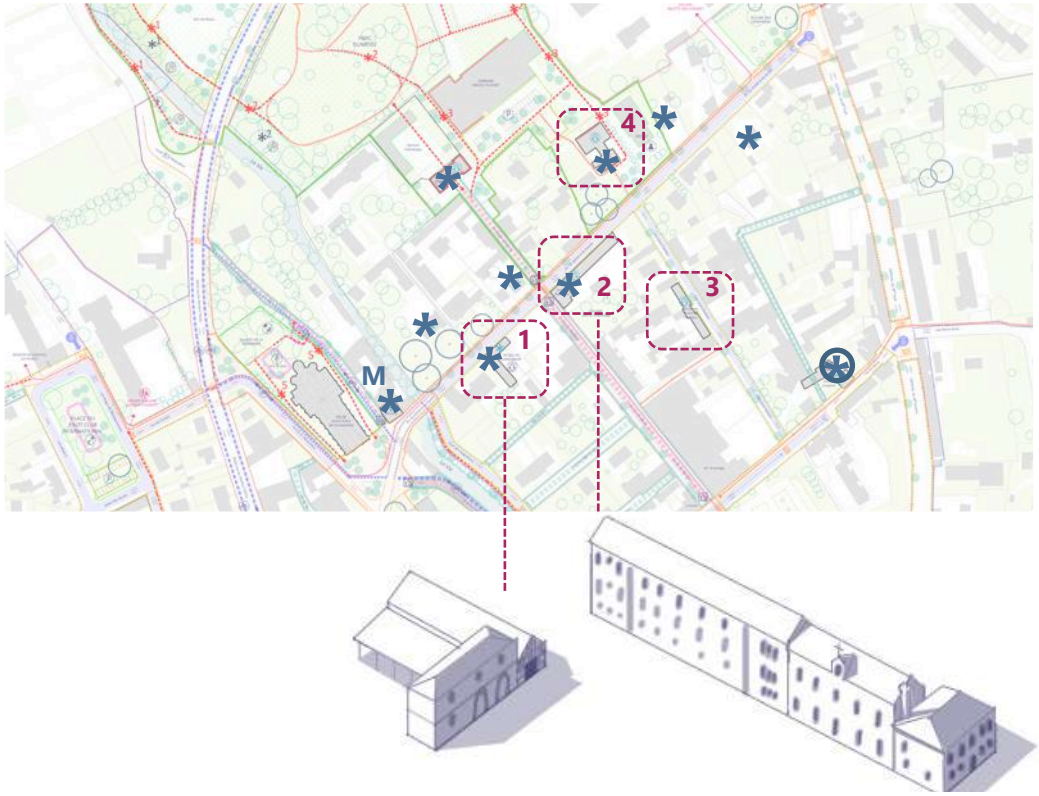


> requestionner l'architecture pour ouvrir a minima le rez-de-chaussée côté

> questionner la programmation avec implantation d'une animation (commerce, guiguette?...) en rez-de-chaussée via une programmation partielle ou totale du bâti

3/ INTÉGRER LES PATRIMOINES BÂTIS ET PARCELLES STRATÉGIQUES AUX RÉFLEXIONS
des atouts ou potentiels à considérer

LE PATRIMOINE DE L'AVENUE DU GAL DE GAULLE ET L'ANCIEN COUVENT
des atouts à exploiter et mettre en valeur dans les aménagements



UN PATRIMOINE EN LISIÈRE DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À VALORISER DANS UNE RÉFLEXION GLOBALE À PLUS GRANDE ÉCHELLE

En complément du Sélect, différents patrimoines bâtis d'intérêt architectural doivent être repensés et intégrés aux projet et à la programmation futures du centre-bourg

1: bâti de l'actuel Musée du Camembert suite à son futur déménagement vers le Pôle Muséal

2: espace Rebmann à requestionner: comment valoriser le patrimoine bâti au sud dans une programmation de logements contemporains?

3: ancienne école de musique: quel devenir et quelle programmation à venir pour ce bâtiment identitaire?

4: comment reconvertir la patrimoine bâti de la MJC si l'équipement migre vers le Sélect?

LE PATRIMOINE PRIVÉ SUR L'AVENUE À PRÉSERVER

M: Anciens Moulins et passage de la Vie à intégrer dans les futurs aménagements de l'avenue

✱ des bâtiments avec des façades patrimoniales de grand intérêt qui participent grandement à l'image et à l'identité de l'avenue à préserver autant que possible

LES ANCIENS COUVENTS

Intégrer ce patrimoine dans les aménagements depuis la RD979 et la rue du Perré vers le centre-bourg

LES PARCELLES STRATÉGIQUES
des parcelles à intégrer aux projets futures



LA PARCELLE DU SECOURS CATHOLIQUE

> prévoir son acquisition à terme pour permettre une ouverture du Select vers le Grand Parc



LA PARCELLE DE LA MARBRERIE

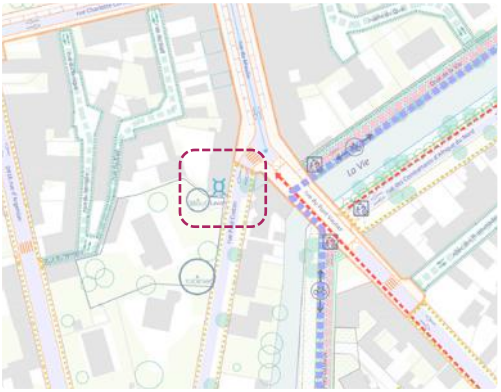
> sa situation au sud du square Pilot en fait un site stratégique dont la programmation et le rapport au square dans un éventuel projet de reconversion



LA FRICHE ERDF

> sa situation sur les berges de la Vie en fait un site stratégique. Son avenir et sa programmation future devront être pensés en intégrant dans le projet d'aménagement des berges

LES LAVOIRS
un petit patrimoine à intégrer aux aménagements



LE LAVOIR DE LA RUE PAUL CRETON

> étudier l'ouverture de ca lavoir en plein air (suppression de la couverture) pour permettre de l'aménagement comme un micro-square jardiné



LE LAVOIR DE LA RUE PERNELLE

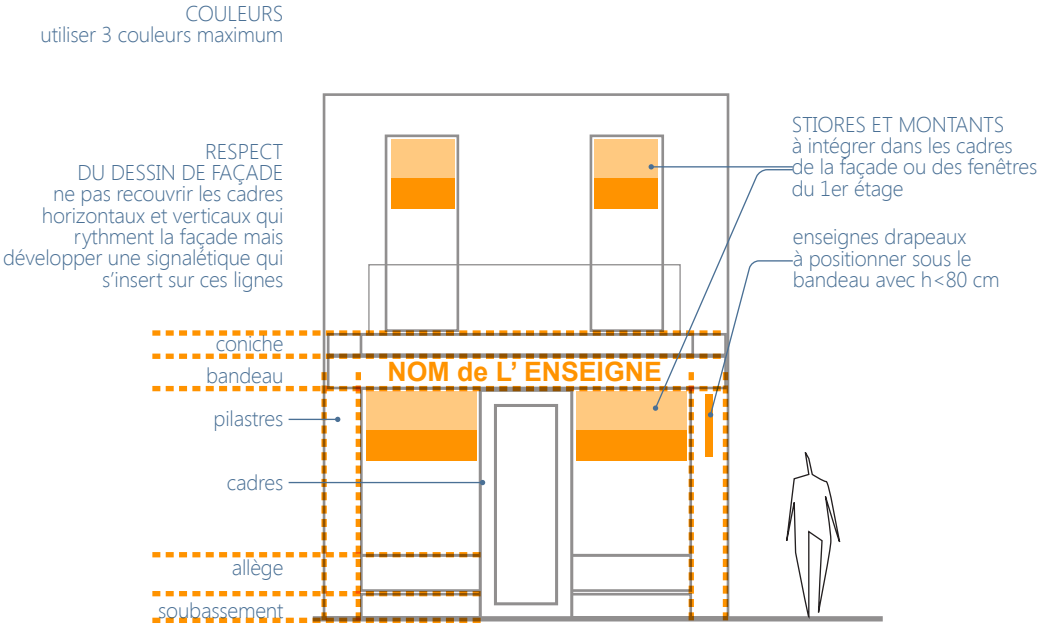
> intégrer ce lavoir au projet plus global de réaménagements des berges de la Vie (déminéralisation et plantations) à réaliser avec l'Office Départemental d'HLM de l'Orne et le centre communal d'action sociale de Vimoutiers (voir renaturation des berges)

4/ DÉVELOPPER UNE CHARTE DE DEVANTURE COMMERCIALE
Lancer l'étude avec une application sur les travaux futurs

1/ Faire réaliser une charte des devantures commerciales propre à Vimoutiers qui respecte son identité architecturale (avec CAUE 61)

2/ Prévoir la pédagogie ultérieure en préalable aux travaux pour s'assurer du bon respect des clauses de la charte





s'inspirer de l'architecture des vitrines d'origine pour ériger les règles pour respecter les modénatures de l'architecture de la Reconstruction









quelques vitrines du parcours marchand

chapitre 5/ ESTIMATIFS INDICATIFS

1/ Trame viaire
2/ Espaces publics majeurs

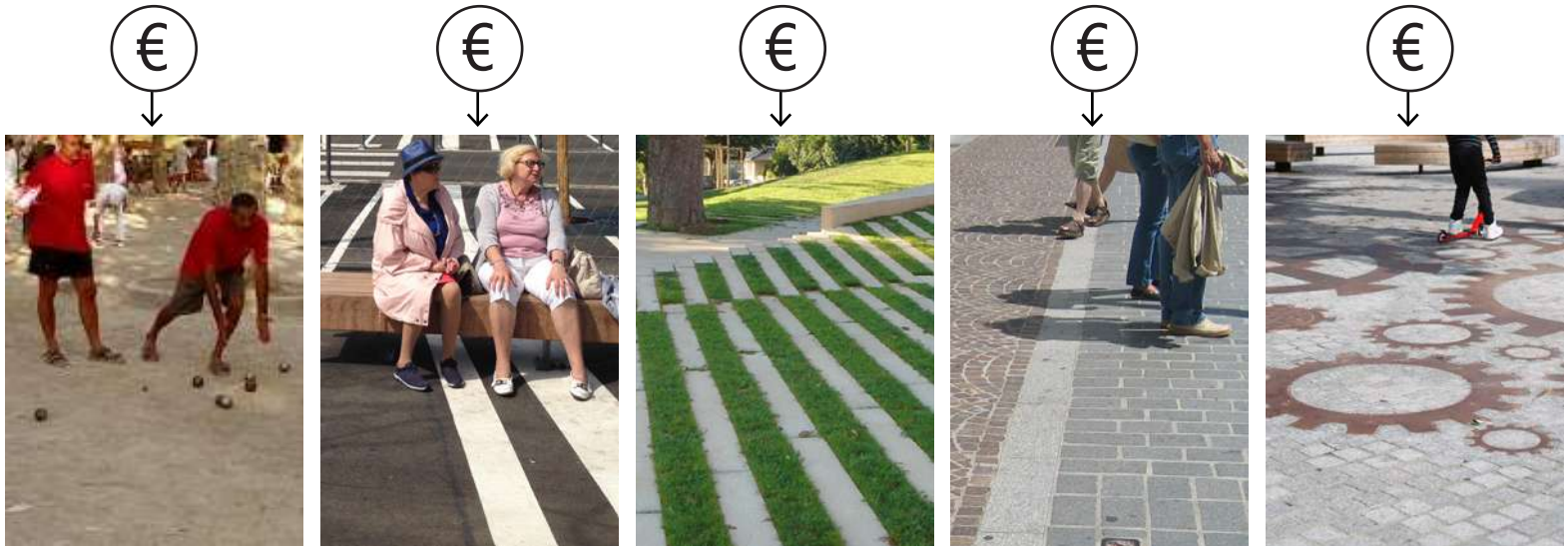
PROVISOIRE

4/ ESTIMATIONS INDICATIVES
choisir des matériaux en adéquation avec l'ambition et la nature des aménagements

PROVISOIRE

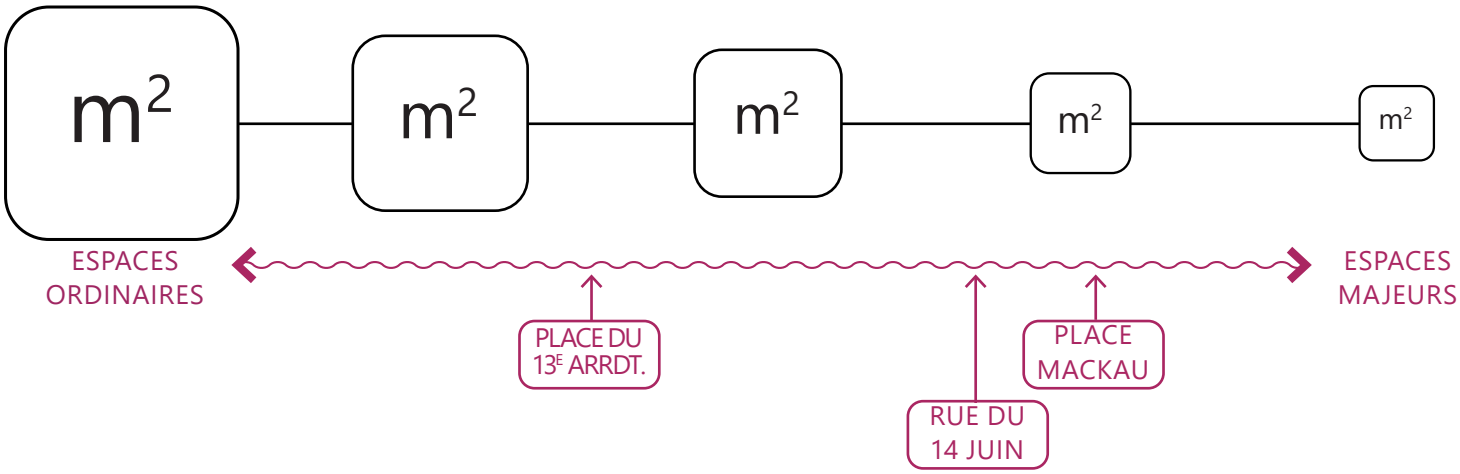
CHOISIR DES MATÉRIAUX EN ADÉQUATION AVEC L'AMBITION ET LA NATURE DES AMÉNAGEMENTS

POUR UN MÊME INVESTISSEMENT...



stabilisé | enrobé peint | pierre - plantations | pierre | pierre - motifs

DES SURFACES AMÉNAGÉES PLUS OU MOINS GRANDES



4a/ Estimations indicatives



PLACE MACKAU

place majeure et identitaire

S= 9600 m²

budget estimatif

3 - 3,8 M€

avec 300-380€/ m²

PLACE DU 13ÈME ARRDT

parvis de la Friche et trottoir Ouest qualitatif (1200 m2)

+ parking planté (3100 m²)

S= 4300 m2

budget estimatif

1,2 M€

avec

320 €/ m² sur parvis trottoirs

250€/ m² sur parking planté

RUE DU 14 JUIN ET ABORDS MÉDIATHÈQUE

S= 4200 m2

budget estimatif

1 M€

avec

320 €/ m² sur trottoirs

50€/ m² sur voirie

PARCOURS MARCHAND RESTANT

place majeure et identitaire

S= 2600 m²

budget estimatif

1 M€

avec

320 €/ m² sur parvis trottoirs

50€/ m² sur voirie

TOTAL ESTIMATIF INDICATIF SUR LES PLACES ET LE PARCOURS MARCHAND

7 M€ environ hors subventions

à confirmer en phases ultérieures

pour un programme pluriannuel d'investissement à prioriser sur les 1ères phases et sur le long terme et en prenant compte de l'ensemble des investissements du Plan Guide

ANNEXE 3

Diagnostic complémentaire

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Ville de Vimoutiers

Petites Villes de Demain (PVD)

Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

ANNEXE 3 – DIAGNOSTIC COMPLÉMENTAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Petites villes de demain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Tables des matières

ANNEXE 3 – DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE

- CONTEXTE : SCOT ET DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE LA VAM
- HABITAT
- COMMERCE DE PROXIMITÉ
- CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS
- PATRIMOINE ET TOURISME
- ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PROXIMITÉ
- MOBILITÉ

IMPORTANT :

Le présent document est une compilation des différentes études réalisées entre 2018 et 2023 à l'échelle du PETR P2AO, de la CDCVAM et de Vimoutiers

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Vimoutiers
Pays d'Auge

SCOT / DIAG CDCVAM

- ***Extrait de « l'essentiel du SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche » - 2018***
- ***Extrait du « diagnostic partagé territorial » - mars 2020***

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

SCOT / DIAG CDCVAM

Extrait de « l'essentiel du SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche » - 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

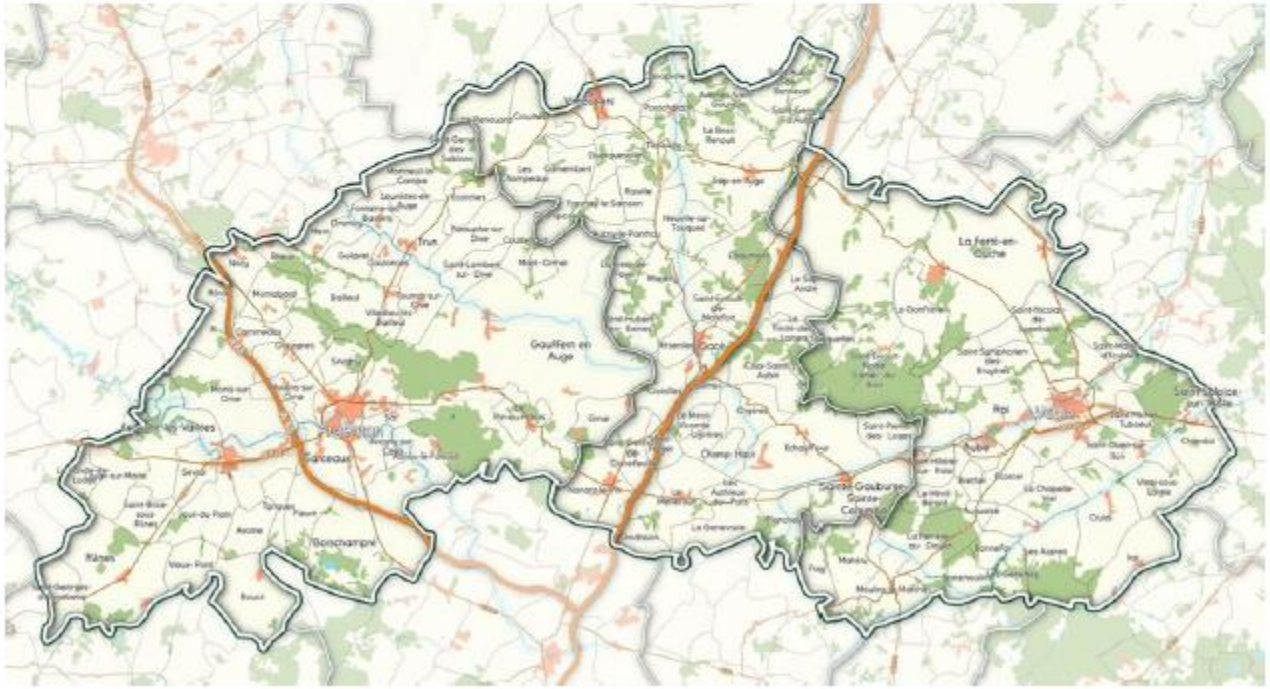
SCOT APPROUVÉ EN 2018

Le SCoT est un document d'urbanisme stratégique conçu pour organiser de manière cohérente le territoire et optimiser les actions menées par les collectivités territoriales en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme, à l'horizon 2038.

Le SCoT a une portée règlementaire. Les documents d'urbanisme (comme les Plans Locaux d'Urbanisme) doivent être **compatibles** avec les objectifs définis dans le SCoT.

Le périmètre du SCoT **regroupe 75 168 habitants et 127 communes sur 1 805 km².**

Il est porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, Syndicat Mixte constitué de 3 Communautés de Communes : **CDC Argentan Intercom, CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault et CDC des Pays de l'Aigle**. 30 élus siègent au comité syndical du PETR.



Principales caractéristiques du territoire, développées dans le SCoT:

- 2 pôles principaux : Argentan et l'Aigle
- Un déclin démographique (-871 hab. entre 2007 et 2012)
- Un marché de la construction dynamique (250 logements construits/an entre 2007 et 2012)
- Des logements vacants en hausse dans les centres
- Une contraction des emplois (- 1502 emplois entre 2007 et 2012) qui a mis à mal l'identité agricole et industrielle. 28 502 emplois sur le territoire du P2AO.
- Un maillage d'équipements et de services traduisant l'existence d'espaces de vie de proximité, mais une insuffisance de certains services (professionnels de santé, formation supérieure...).
- Deux axes autoroutiers (A 28 et A 88) et une connexion ferrée à Paris et à la Normandie (lignes SNCF Paris-Granville et Caen-Tours)
- Peu d'alternatives à la voiture individuelle
- Des paysages variés, un bâti spécifique, des cours d'eau et milieux boisés très présents (6 Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)
- Des productions agricoles de qualité (AOP)
- Une identité à la fois rurale et industrielle

2

Les grands enjeux transversaux :

- Le mode de développement : un nouvel élan démographique et économique à trouver en s'appuyant sur ses spécificités
- L'économie des flux : des accroches externes et numériques à consolider, et des mobilités internes à fluidifier
- L'équilibre du territoire : des polarités à renforcer sans perdre de vue la proximité
- La liberté de choix : une offre de logements à adapter et des enjeux de formation et de diversification de l'emploi pour gagner en attractivité
- La gestion de l'espace : des urbanisations à maîtriser et une fonctionnalité écologique à préserver
- La qualité du cadre de vie : un bien-vivre fondé sur l'affirmation d'identités spécifiques et sur une bonne gestion des ressources environnementales
- La prévention des risques : des risques naturels et technologiques, mais aussi sociaux et patrimoniaux à prendre en compte

Le positionnement du territoire, à l'interface entre Axe Seine et Grand Ouest



Les grands objectifs :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT se décline autour de 3 axes forts :

Axe 1. Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

Axe 2. Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

Axe 3. Valoriser et diffuser l'identité productive existante du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entrepreneuriat

Les principaux objectifs chiffrés :

- Développement de population : Accueillir 3 620 nouveaux habitants à l'horizon 2038, soit +180 hab./an (+ 0,23% de croissance annuelle), avec :

+ 1 921 hab. dans les 2 pôles urbains majeurs (l'Aigle et Argentan)
+ 295 hab. dans les 2 pôles d'équilibre (Vimoutiers et Gacé)
+ 554 hab. dans les 8 pôles d'irrigation ruraux
+ 850 hab. sur les autres communes rurales

- Développement résidentiel :

+ 5 589 logements nouveaux à l'horizon 2038

- Réaliser au minimum 45% des objectifs de logements au sein de l'enveloppe urbaine existante.

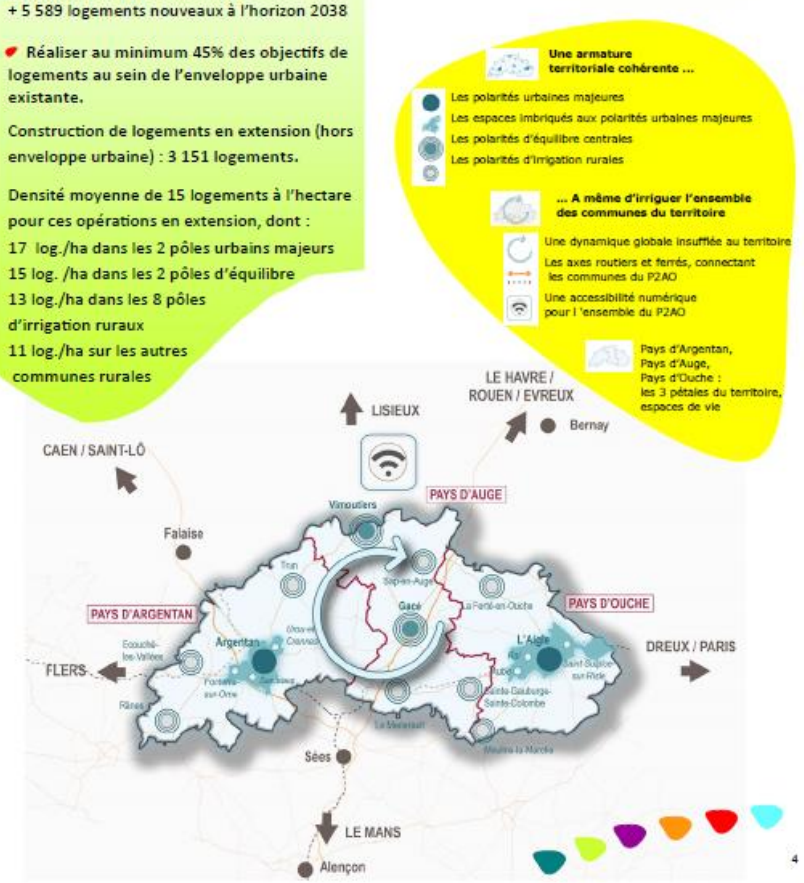
Construction de logements en extension (hors enveloppe urbaine) : 3 151 logements.

Densité moyenne de 15 logements à l'hectare pour ces opérations en extension, dont :
17 log./ha dans les 2 pôles urbains majeurs
15 log. /ha dans les 2 pôles d'équilibre
13 log./ha dans les 8 pôles d'irrigation ruraux
11 log./ha sur les autres communes rurales

- Consommation d'espace :

Consommation d'espace maximale pour les Zones d'Activité :
110 ha, dont :
- 45 ha sur la CDC Argentan Intercom
- 50 ha sur la CDC des Pays de l'Aigle
- 15 ha sur la CDC VAM

Consommation d'espace maximale dédiée au développement résidentiel : 230 hectares.



Pages 5 à 11 : Extraits du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

1.1 : Renforcer les connexions avec l'extérieur et déployer des mobilités durables en interne *(DOO – p 12 à 18)*

- Réaffirmer le rôle des infrastructures ferrées et routières dans le projet de développement
- Organiser l'intermodalité et le rabattement sur les gares et haltes ferroviaires
- Intensifier les liaisons douces entre micro-bassins de vie
- Encourager l'usage du covoiturage sur le territoire, notamment en adaptant l'offre existante
- Développer les autres mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Favoriser le développement des services numériques au profit de la stratégie touristique, économique et des déplacements alternatifs
- Anticiper sur les besoins en infrastructures

Exemples de prescriptions :

- Le SCoT souligne l'intérêt de différents projets pour une meilleure fluidité et sécurité, notamment la mise en 2x2 voies de la RD924, en cours entre Flers et Argentan. A plus long terme, le territoire souhaiterait la mise en 2x2 voies de la RD926 entre Argentan et Verneuil-sur-Avre, afin de l'adapter aux flux. Le SCoT souligne également l'importance d'un projet d'interconnexion de la RD926 et de la RN12 à Verneuil-sur-Avre vers Paris.

- Le SCoT souhaite favoriser les modes de déplacement actifs (vélo, marche...) en organisant dans les PLUI une offre de services de proximité à l'échelle des micro-bassins de vie pour répondre aux besoins des habitants et usagers, ce qui permettra de réduire les temps de déplacements et les distances.

1.2 : Veiller à une cohérence territoriale au travers d'un réseau de villes et de bourgs respectueux de la diversité du P2AO *(DOO - p 19 à 23)*

- Affirmer une architecture urbaine à même de porter le territoire dans son ensemble
- Renforcer les pôles dans la programmation

Exemples de prescriptions :

- Les polarités urbaines majeures d'Argentan et de l'Aigle, et leurs premières couronnes respectives porteront le rayonnement des fonctions économiques. Les documents d'urbanisme locaux devront alors favoriser le développement d'une offre économique lisible, dans des espaces qualitatifs et accessibles, en lien avec l'offre de transports collectifs depuis et vers les gares.

- Les polarités d'équilibre centrales de Vimoutiers et Gacé se verront :
  - Conforter voire étoffer l'offre de services et équipements de santé, de loisirs, culturels...
  - Conforter l'attractivité résidentielle et touristique de ces pôles, en lien avec leur cadre paysager spécifique, très typique de la Normandie « imaginée ».

- Les polarités d'irrigation rurale :
Seront des points d'appui supplémentaires au sein des espaces plus ruraux du territoire, en y encourageant le développement d'une offre de proximité en termes d'équipements, de commerces et de services, avec les mobilités associées.

- Sur les communes rurales :
Les documents d'urbanisme locaux veilleront à créer les conditions d'un renouvellement de la population en favorisant la diversité du parc résidentiel vers davantage de mixité générationnelle, pour permettre la réalisation des parcours résidentiels des ménages.

Exemple de recommandation :

Le SCoT invite les collectivités locales et les entreprises à mettre en place des parcs de vélos à assistance électrique pour les déplacements de leurs collaborateurs.

Le projet de territoire prône des objectifs de croissance démographique, de l'ordre de 3 620 nouveaux habitants sur la durée du SCoT, soit +180 habitants par an (+0,23% de croissance annuelle).

Pôles	POP 2017 estimée	Poids dans le territoire 2017	Objectif Population 2038	Objectif Poids 2038	Evolution population 2018-2038
Les pôles urbains majeurs	20 786	27,5%	22 707	28,7%	1 921
Argentan	13 278	17,6%	14 226	18,0%	948
L'Aigle	7 508	9,9%	8 481	10,7%	973
Les pôles d'équilibre	5 402	7,2%	5 697	7,2%	295
Vimoutiers	3 393	4,5%	3 441	4,3%	48
Gacé	2 009	2,7%	2 256	2,9%	247
Les pôles d'irrigation ruraux	11 631	15,4%	12 185	15,4%	554
Ecouché-les-Vallées Rânes Trun	4 571	6,05%	4 814	6,08%	243
Ferté-en-Ouche Moulins-la-Marche	4 095	5,42%	4 289	5,42%	194
Le Merlerault Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe Sap-en-Auge	2 965	3,93%	3 082	3,90%	117
Les communes rurales	37 681	49,9%	38 531	48,7%	850
CDC Argentan Intercom	16 067	21,3%	16 295	20,6%	228
CDC Pays de l'Aigle	14 458	19,1%	14 873	18,8%	415
CDC Vallées d'Auge et du Merlerault	7 156	9,5%	7 363	9,3%	207
SCoT du P2AO	**75 500**	**100%**	**79 120**	**100%**	**3 620**

Les besoins en logements du projet de développement, et la consommation maximale d'espace associée

Pôles	Evolution population 2018-2038	Besoin en logements à 2038 (à remobiliser + à construire)	Pourcentage de logements à construire / remobiliser dans l'enveloppe (minimum)	Nombre de logements à construire / remobiliser dans l'enveloppe	Nombre de logements à construire en extension	Densité moyenne en extension (logements / ha)	Consommation maximale d'espace (ha)
Les pôles urbains majeurs	1 921	2 108	57%	1 196	912	17	52
Argentan	948	1 377	55%	758	620	17	36
L'Aigle	973	731	60%	439	292	17	17
Les pôles d'équilibre	295	537	47%	256	281	15	19
Vimoutiers	48	249	45%	112	137	13	10
Gacé	247	288	50%	144	144	16	9
Les pôles d'irrigation ruraux	554	1 095	37%	431	664	13	46
Ecouché-les-Vallées Rânes Trun	243	415	37%	160	255	13	18
Ferté-en-Ouche Moulins-la-Marche	194	409	40%	176	232	14	15
Le Merlerault Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe Sap-en-Auge	117	271	35%	95	176	13	13
Les communes rurales	850	1 848	30%	554	1 294	11	113
CDC Argentan Intercom	228	555	30%	166	388	11	34
CDC Pays de l'Aigle	415	730	30%	219	511	12	41
CDC Vallées d'Auge et du Merlerault	207	564	30%	169	395	10	38
SCoT du P2AO	**3 620**	**5 583**	**45%**	**2 438**	**3 151**	**15**	**230**

1.3 : Maitriser la consommation d'espace dédiée au développement résidentiel *(DOO – p 24 à 31)*

- S'appuyer sur des objectifs chiffrés pour mettre en œuvre les outils nécessaires à la mobilisation foncière
- Identifier les enveloppes urbaines des communes
- Mobiliser prioritairement les espaces au sein de l'enveloppe urbaine
- Mettre en œuvre les outils pour faciliter le développement dans l'enveloppe urbaine
- Privilégier les développements résidentiels en continuité du bâti existant
- Protéger les espaces agricoles environnants et leur fonctionnement
- S'appuyer sur les objectifs chiffrés de densité
- Diversifier les formes urbaines et les modes d'implantation
- Gérer la continuité des extensions urbaines, pour créer de nouveaux espaces connectés à l'existant
- Limiter l'extension de l'urbanisation des hameaux



Exemple de prescription :

- Les collectivités prévoiront de limiter les impacts de leur développement sur l'espace agricole productif dans le cadre de l'objectif « éviter, réduire, compenser ». Les impacts sur l'agriculture devront être justifiés dans le cadre d'un bilan des intérêts généraux pour la réalisation de chaque projet d'urbanisation, au cas par cas.

1.4 : Mettre en place une politique de logement pour valoriser le parc actuel et créer de la diversité dans l'offre *(DOO - p 32 à 36)*

- Répondre quantitativement à un besoin d'accueil de population
- Proposer une offre résidentielle encourageant la mixité générationnelle et la mixité sociale
- Lutter contre la précarité énergétique, contre le réchauffement climatique, et participer à l'amélioration de la qualité de l'air

Les objectifs de remobilisation de logements vacants se situent autour de 400 logements d'ici à 2038, soit 20 par an en moyenne. Les objectifs de renouvellement urbain se situent autour de 780 logements à détruire-reconstruire afin de redynamiser le parc.

Exemples de prescriptions :

Les documents d'urbanisme favoriseront le renforcement de l'offre résidentielle en centre-ville, bourg et village, en :

- Mobilisant prioritairement les disponibilités foncières dans l'enveloppe urbaine par un règlement et des projets d'aménagement adaptés.
- Identifiant les enjeux de résorption de la vacance (amélioration du confort des logements, mise aux normes énergétiques, adaptabilité, adaptation du marché en fonction des publics – accent mis sur l'accessibilité, le stationnement, la proximité des services, des espaces verts...).
- Favorisant la résorption de cette vacance, en définissant :
  - Les conditions d'adaptation des règles d'urbanisme facilitant l'amélioration de l'habitat.
  - Les secteurs d'aménagement et/ou de renouvellement urbain dans lesquels une nouvelle configuration des sites s'avère nécessaire. Celle-ci peut être traduite dans une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).
  - Les actions à mettre en œuvre de type OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et d'aides au financement (ANAH).

1.5 : Renforcer la présence d'équipements et de services en adéquation avec les caractéristiques des différents espaces de vie pour optimiser les déplacements *(DOO – p 37 à 42)*

- Renforcer le tissu des équipements à l'échelle des micro-bassins de vie
- Favoriser la fréquentation des centres-villes
- Aménager les centralités pour une meilleure utilisation de leurs potentiels
- Définir des polarités commerciales en lien avec l'armature urbaine du P2AO
- Soutenir les complémentarités entre centres et périphéries via des principes de localisations préférentielles pour les nouveaux commerces
- Rendre lisible le développement commercial hors des centralités et des espaces d'activités dédiés au commerce

Exemples de prescriptions :

- Les documents d'urbanisme locaux chercheront à renforcer l'offre en équipements et services suivant les dispositions :
  - Implanter les projets d'équipements et de services en priorité dans l'enveloppe urbaine,
  - Etudier les opportunités de mutualisation des équipements et des services existants, en amont de tout projet d'implantation pour optimiser l'utilisation des services existants.
  - Optimiser et organiser les complémentarités entre les centres urbains, les secteurs d'emplois et les secteurs les mieux desservis par les transports collectifs, en particulier au sein des pôles d'Argentan et de l'Aigle, et de leurs espaces imbriqués.
  - Articuler réseau de liaisons douces et implantation des équipements, notamment scolaires, sportifs et touristiques.
- Le SCoT définit des localisations préférentielles pour le commerce d'importance (soumis à autorisation, + de 1 000 m^2 de surfaces de vente) :
  - Implanter les nouveaux commerces d'importance de plus de 1 000 m^2 et leurs extensions dans les pôles commerciaux majeurs.

Exemples de recommandations :

Les collectivités seront vigilantes à ce que l'appareil commercial :
. Ne se développe pas dans des zones d'activités exclusivement industrielles, tertiaires ou artisanales, à l'exception des services liés au bon fonctionnement de la zone ;
. Ne se développe pas de façon anarchique dans les espaces d'activités mixtes, mais de manière maîtrisée au sein des espaces existants en mutation vers du commerce. Pour cela, pourront être délimitées des zones de polarisation de l'espace commercial, voire des zones où le commerce est interdit, comme sur des espaces estimés stratégiques pour le développement d'activités industrielles, artisanales ou tertiaires.

2.1 : Pratiquer une gestion environnementale qualitative pour magnifier et valoriser le cadre de vie naturel *(DOO - p 46 à 65)*

- Protéger les réservoirs de biodiversité et gérer leurs abords
- Renforcer les continuités écologiques dans une vision dynamique du territoire
- Protéger les milieux humides et les cours d'eau : la trame bleue du P2AO
- Assurer la disponibilité des ressources dans le temps (ressource en eau, sous-sol, gestion durable des déchets)

Exemples de prescriptions :

- Les documents d'urbanisme locaux préservent les boisements, et prennent en compte les fonctions de la forêt, à travers ses différents rôles :
  - Rôle environnemental (biodiversité, contribution au rafraichissement lors des périodes de chaleur, paysages emblématiques, protection face aux risques naturels),
  - Rôle économique (valorisation sylvicole avec le bois d'œuvre, la filière bois-énergie),
  - Rôle d'agrément pour les populations.

Exemples de recommandations :

Afin de préserver la sensibilité des milieux naturels tout en permettant leur participation aux activités de loisirs et touristiques du territoire, la fréquentation de ces espaces pourra être encadrée, notamment :
. En créant des circuits balisés,
. En gérant la fréquentation (horaires, flux...) dans les secteurs susceptibles d'accueillir du public,
. En interdisant l'accès aux zones d'habitats écologiques les plus vulnérables.

Exemple de précision du corridor écologique du SCoT dans le zonage à l'échelle PLU



2.2 : Gérer les risques pour une expérimentation apaisée du territoire *(DOO – p 66 à 70)*

- Prévenir les risques via une mise en œuvre des Plans de Prévention des Risques (PPR)
- Développer une culture généralisée du risque

Exemples de prescriptions :

- Les aménagements et développements urbains mis en œuvre par les communes du P2AO seront donc adaptés aux périmètres de risques identifiés des PPR, tout en prenant en compte les autres documents de connaissance tels que les Atlas des Zones Inondables, dans l'objectif de ne pas augmenter la vulnérabilité des personnes et des biens. Dans ce sens, le développement de l'urbanisation se réalisera préférentiellement dans les secteurs éloignés des zones de risques.
- D'une manière générale, il convient de développer une connaissance partagée pour déterminer :
  - Les différentes possibilités de réduction de la vulnérabilité,
  - L'acceptabilité d'un risque maîtrisé aux impacts identifiés. Par exemple, un aléa ne générant qu'une remise en état périodique dont le montant peut être intégré à un cycle économique d'exploitation ou dans une logique d'entretien.
  - Le rapport coût / avantage des solutions de réduction de la vulnérabilité et d'adaptation au regard d'une réimplantation ou d'une implantation alternative. Par exemple, une construction sur pilotis pour laquelle il s'agit d'identifier les impacts en termes de gestion et de coût de l'utilisation du bâti lors des périodes d'aléa.
  - La prise en compte des impacts globaux pour la réalisation d'ouvrages de défense contre le risque. Par exemple, un ouvrage de réduction de la vulnérabilité pouvant générer un risque nouveau en aval.
  - Le rapport coût / avantage des ouvrages de défense contre les risques au regard d'une réimplantation ou d'une implantation alternative. Par exemple, le coût du déménagement d'une entreprise existante à protéger au regard du coût de sa réimplantation.

Exemples de recommandations :

- Organiser une action convergente des acteurs publics et/ou privés pour des commandes privées (cantines, structures de santé servant des repas, restaurants d'entreprises...)
- Soutenir la création d'une plateforme agroalimentaire qui faciliterait l'accès aux circuits courts pour les producteurs n'ayant pas le temps ou/et les moyens : fonction grossiste, redistribution vis-à-vis des donneurs d'ordres collectifs (cantines, établissements médicaux, restauration, commerces) ou individuels (consommateurs).

2.3 : Préserver l'espace agricole et valoriser les productions pour le maintien de l'identité rurale du territoire *(DOO - p 71 à 74)*

- Favoriser le bon fonctionnement des exploitations
- Evaluer les impacts des urbanisations sur l'espace agricole en amont des autorisations
- Renforcer les activités primaires via la mobilisation d'outils de maîtrise foncière
- Développer des activités de diversification créatrices de valeur ajoutée
- Encadrer le développement des espaces d'activités liées aux filières agricoles ou sylvicoles
- Encourager la valorisation des ressources énergétiques des productions agricoles
- Encourager la structuration de circuits de proximité et le développement de l'agriculture périurbaine

Exemples de prescriptions :

- Dans les zones A et N, les documents d'urbanisme prévoient les possibilités d'implantation d'activités de diversification à l'activité agricole, c'est à dire les activités liées à une exploitation agricole dont la production reste l'activité principale :
  - Activités de vente, préparation, transformation, création de valeur sur place, à partir des produits de l'exploitation (élevage, bois...)
  - Activités touristiques et de loisirs, comme les chambres d'hôtes, tables d'hôtes en lien avec la découverte de l'activité agricole principale (agrotourisme)
- Les collectivités exploreront la faisabilité du développement :
  - De la filière bois-énergie, en lien notamment avec des équipements publics et sur la base d'un programme d'accompagnement.
  - De la filière méthanisation et photovoltaïque, sur le bâti des exploitations en cherchant des mutualisations pouvant s'appuyer sur un groupement d'agriculteurs, les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) par exemple.

2.4 : Révéler les richesses patrimoniales et paysagères pour mettre en lumière la qualité du cadre de vie *(DOO – p 75 à 80)*

- Reconnaître et valoriser les paysages du territoire
- Veiller au maintien de la diversité des pratiques agricoles, source de la diversité paysagère du territoire
- Renforcer l'intégration paysagère du bâti
- Aménager les centres et entrées de villes
- Valoriser le rapport à la nature en la rendant accessible
- Développer la nature en ville

Exemples de prescriptions :

- Les collectivités œuvrent à la mise en place d'actions paysagères permettant aux habitants de renouer avec la beauté de leur territoire. Cela peut se faire par :
  - La mise en accessibilité d'espaces de nature (forêts, cours d'eau...), dans le cadre d'activités respectueuses des sensibilités des milieux naturels, comme par exemple le projet de véloroute le long de la Risle, la mise en accessibilité des berges de l'Orne entre Argentan et Ecouché, la reconquête des berges de la Baize et de l'Ure...
  - La création de sentiers pédagogiques expliquant les paysages et leur fonctionnement,
  - L'aménagement de points de vue avec table de lecture,
  - L'ouverture de séquences paysagères révélatrices de la présence de l'eau,
  - Le développement d'activités de loisirs ou sportives en lien avec la nature.
- Les collectivités veillent à préserver des espaces non imperméabilisés lors des opérations menées sur le territoire, afin de favoriser l'infiltration de l'eau et maintenir la richesse de la biodiversité.

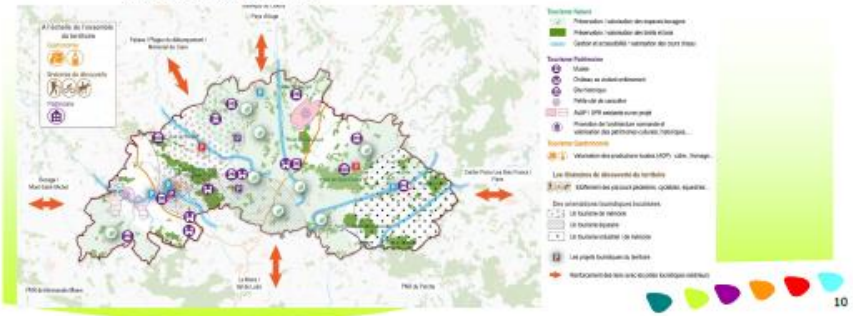
2.5 : Affirmer comme destination touristique un arrière-pays normand naturellement généreux *(DOO - p 81 à 85)*

- Mettre en valeur les points d'intérêt touristique
- Renforcer les circuits thématiques dans l'offre touristique
- Favoriser un usage plus général du vélo
- Prendre en compte les besoins liés à la découverte automobile et à l'intermodalité avec les modes actifs (vélo, marche...)
- Accompagner les activités équines pour la découverte du territoire
- Développer l'e-tourisme
- Développer l'offre d'hébergements et d'équipements en lien avec les politiques culturelles, sportives ou de loisirs

Exemples de prescriptions :

- Les collectivités reconnaissent et valorisent les différents points touristiques autour des axes identifiés :
  - Histoire / Mémoire (Mémorial de Montormel, Camp celtique de Bierre, Manufacture Bohin, Musée Juin 44...)
  - Culture (Château et manoirs, musée de la Comtesse de Ségur ou de la Dame aux Camélias...)
  - Nature (forêts, vallées, Coteau de la Cour Cucu, Prairies de Campigny...)
  - Terroir (AOC et musées consacrés aux productions locales comme le musée du Camembert)
- Elles identifient les éléments de petit patrimoine, patrimoine vernaculaire pour les valoriser.
- Elles organisent des réseaux fonctionnels en lien avec les attracteurs externes via des liaisons douces et capitalisent sur ces éléments en vue de développer une offre d'itinérance.

Objectif 2.5 : Affirmer comme destination touristique un arrière-pays normand naturellement généreux



3.1 : Définir une offre foncière et immobilière économique au service d'une nouvelle attractivité économique
(DOO – p 88 à 96)

- Utiliser prioritairement les surfaces disponibles aménagées lorsqu'elles correspondent à la demande
- Favoriser le développement des activités dans le tissu urbain (tertiaire, artisanat…)
- Faciliter le parcours résidentiel des entreprises en anticipant leurs besoins
- Renforcer les espaces économiques « vitrines » du P2AO
- Diffuser le développement économique au sein du P2AO via des espaces d'irrigation économique
- Soutenir l'entrepreneuriat de proximité normand
- Accompagner le développement du tissu économique via un phasage de la programmation
- Optimiser le foncier à vocation économique
- Proposer une offre d'espaces économiques de haute qualité environnementale et paysagère

Trois espaces économiques vitrines ont été identifiés au sein du P2AO :

. Argentan / Fontenai-sur-Orne / Sarceaux
. L'Aigle / Saint-Ouen-sur-Iton / Rai / Saint-Sulpice-sur-Risle / Saint-Symphorien-des-Bruyères
. Gacé / Croisilles

Articulés avec les axes routiers principaux du territoire (A28, A88, RD926), ces espaces stratégiques disposent des atouts nécessaires pour accueillir des entreprises productives, tertiaires et artisanales, attirées par cette forte accessibilité (activités de logistique, industrielles…), ainsi que des commerces de grande distribution, qui évolueront dans les espaces qui leur seront dédiés.

Exemple de prescription :

La programmation économique est phasée dans le temps pour une mise en œuvre efficace du projet porté par le SCoT. Ce phasage est différencié selon les espaces du P2AO.

Objectifs chiffrés	Besoins en extension à l'horizon 2038 (en ha)	PHASE 1 2018-2027	PHASE 2 2028-2038	Articulation avec les infrastructures routières
CDC Argentan Intercom				
Argentan / Fontenai-sur-Orne / Sarceaux	40	23	22	A88 / RD926
Espaces d'irrigation économiques	5			
CDC Pays de l'Aigle				
L'Aigle / Rai / Saint-Sulpice / Saint-Symphorien-les-Bruyères / Saint-Ouen-sur-Iton	40	25	26	RD926
Espaces d'irrigation économiques	10			
CDC Vallées d'Auge et du Merlerault				
Gacé / Croisilles	10	15		A28
Espaces d'irrigation économiques	5			
TOTAL SCoT du P2AO	110			

3.2 : Faire de la lutte contre le réchauffement climatique une opportunité pour le développement local
(DOO - p 97 à 100)

- Soutenir le développement des énergies renouvelables
- Soutenir la mise en œuvre de la transition énergétique

Exemples de prescriptions :

La filière bois-énergie :

Les collectivités prévoiront dans les documents d'urbanisme l'implantation d'équipements nécessaires à la montée en puissance de la filière (plateformes de stockage, transformations unités de déchiquetage, conditionnements…).

La biomasse :

Les collectivités favoriseront les équipements nécessaires à la valorisation des matières organiques :

- En tenant compte de la proximité des gisements et des possibilités de valorisation de l'énergie produite (possibilité de consommation de la chaleur produite, capacité d'injection de méthane dans le réseau de gaz naturel…)
- En reconnaissant, si nécessaire, ces installations comme accessoires à l'activité agricole.

L'éolien :

Le SCoT ne définit aucun secteur pour l'implantation de l'éolien. Les documents d'urbanisme étudieront l'intérêt ou non de ces implantations en fonction :

- De l'évolution technologique pour identifier dans le temps les zones qui pourraient devenir rentables et favorables au regard de la présence d'un vent suffisamment fort et régulier,
- Des enjeux écologiques, paysagers et patrimoniaux dans le cadre d'une concertation,
- De la distance des installations de grand gabarit aux espaces habités pour ne pas soumettre les populations à des nuisances sonores ou lumineuses régulières.

Le photovoltaïque :

Les fermes photovoltaïques sont privilégiées sur des friches ou des espaces totalement ou partiellement artificialisés, des délaissés d'infrastructures, des carrières en fin d'exploitation dès lors que ces espaces n'ont pas d'intérêt écologique et agricole avéré.

L'installation de panneaux photovoltaïques sera encouragée dans les documents d'urbanisme, sous réserve de respect de l'ambiance architecturale, paysagère et de co-visibilité des espaces de vie, sur les toits des bâtiments agricoles, industriels, tertiaires,…

L'ensemble des documents du SCoT sont consultables et téléchargeables sur le site internet du PETR :

http://www.p2ao.fr (onglet SCoT)

Pièce 1 - Rapport de présentation

1.1 Diagnostic transversal	3
1.2 Actualisation du diagnostic	49
1.3a Fiches annexes au diagnostic : Introduction	57
1.3b Fiches annexes au diagnostic : Livret 1	67
1.3c Fiches annexes au diagnostic : Livret 2	103
1.3d Fiches annexes au diagnostic : Livret 3	177
1.4 Etat initial de l'Environnement	231
1.5 Explication des choix	385
1.6 Analyse de consommation d'espace	423
1.7a Evaluation environnementale	445
1.7b Indicateurs de suivi	521
1.8 Articulation du SCoT avec les autres documents	531
1.9 Résumé non technique	547
Annexe 1 : Enveloppes urbaines de référence	

Pièce 2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Pièce 3 : Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Pièce 4 : Bilan de la concertation



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Siège Argentan :
Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées - BP 40038 - 61202 Argentan Cedex
Tél : 02 33 36 85 83 - Mail : contact@p2ao.fr

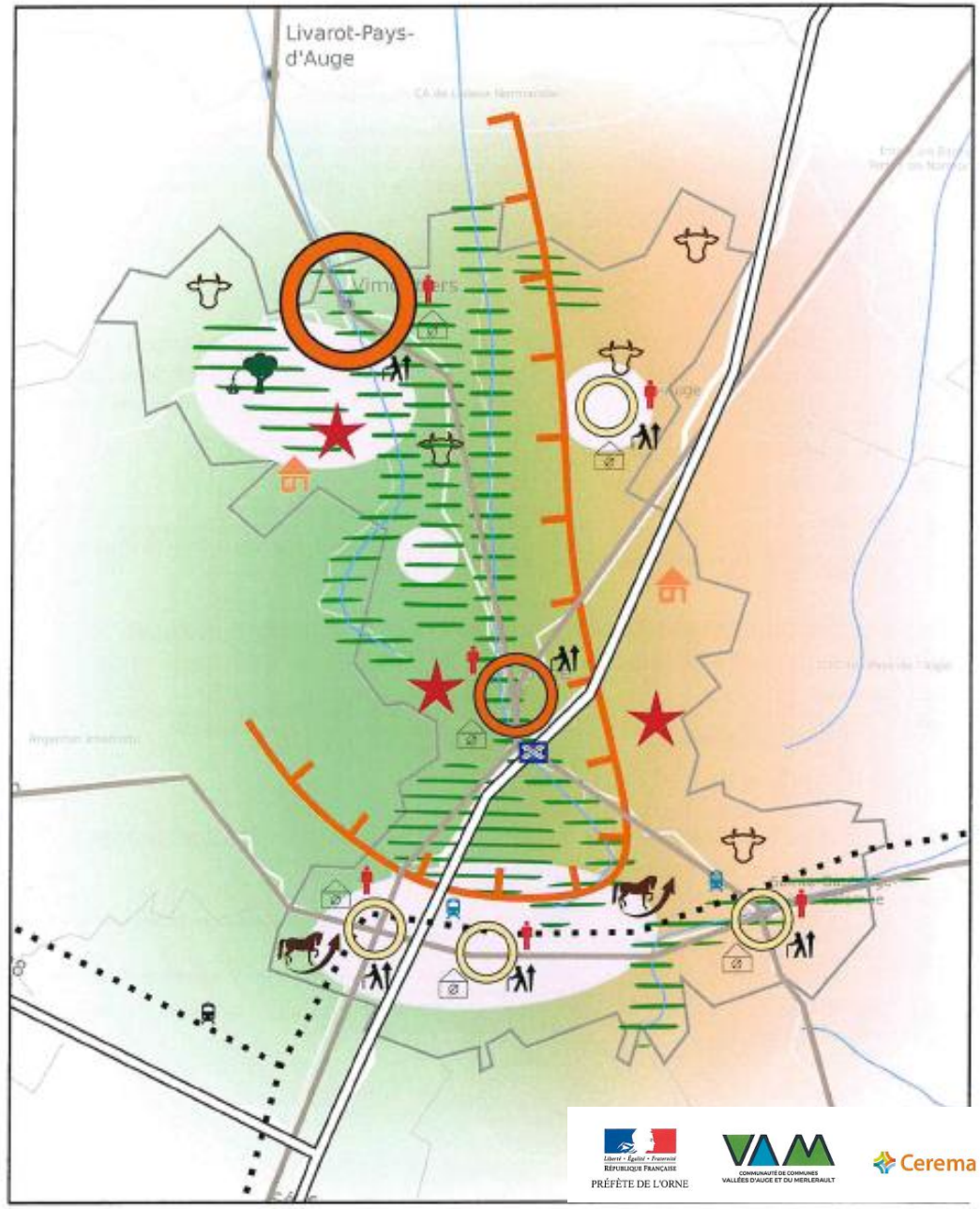
Antenne La Ferté-en-Ouche :
41 Grande Rue
La Ferté-Fresnel - 61550 La Ferté-en-Ouche
Tél : 02 33 84 87 23 - Mail : contact@p2ao.fr

SCOT / DIAG CDCVAM

Extrait du « diagnostic partagé territorial » - mars 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Carte de synthèse des éléments mis en évidence dans les groupes :



Une qualité de cadre de vie naturelle et patrimoniale reconnue, présentant un attrait résidentiel et touristique

- Paysages remarquables (bocages vallonnés, vallées des cours d'eau, paysages agricoles)
- Pays d'Auge
- Nombreux sites classés
- Nombreuses résidences secondaires
- Fort potentiel touristique

L'identité du territoire se construit autour de composantes fortes et reconnues : Pays d'Auge, haras, paysages et patrimoine, appellations et produits locaux...

De la richesse et de l'identité forte du territoire provient son potentiel touristique.
Des choix demeurent à faire : accueil de groupes (cariste) ou (et ?) tourisme familial ?
D'autres aspects restent à définir, comme l'animation des sites pour aller vers un touriste-acteur ou encore les liens entre les sites (y compris les sites extérieurs).

Des pôles bien répartis sur le territoire, offrant une diversité de services et d'activités économiques, mais qui peinent à se maintenir ou à se développer.

- Pôles de vie et d'emplois principaux : Vimoutiers et Gacé
- Pôles secondaires animés par l'économie locale
- Population vieillissante
- Population en baisse
- Nombreux logements vacants en mauvais état ou inadaptés aux besoins

Offre complète de services et équipements dans les pôles principaux, bien relayés par les pôles secondaires pour les services de proximité.
Infrastructures de santé adaptées mais manque de praticiens
Equipements scolaires de qualité mais rien au-delà du collège
Offre de formation insuffisante

Forte présence de l'industrie agroalimentaire sur Gacé.
L'industrie et l'artisanat font partie des éléments identitaires du territoire.
La desserte numérique et la présence de zones blanches Internet et téléphonie pénalisent le développement économique.

Des infrastructures et des services précieux pour la mobilité, à protéger, développer et diversifier pour favoriser les flux entre les pôles structurants

- Autoroutes
- Échangeur de Gacé
- Routes classées à grande circulation
- Voies ferrées
- Gares et haltes ferroviaires

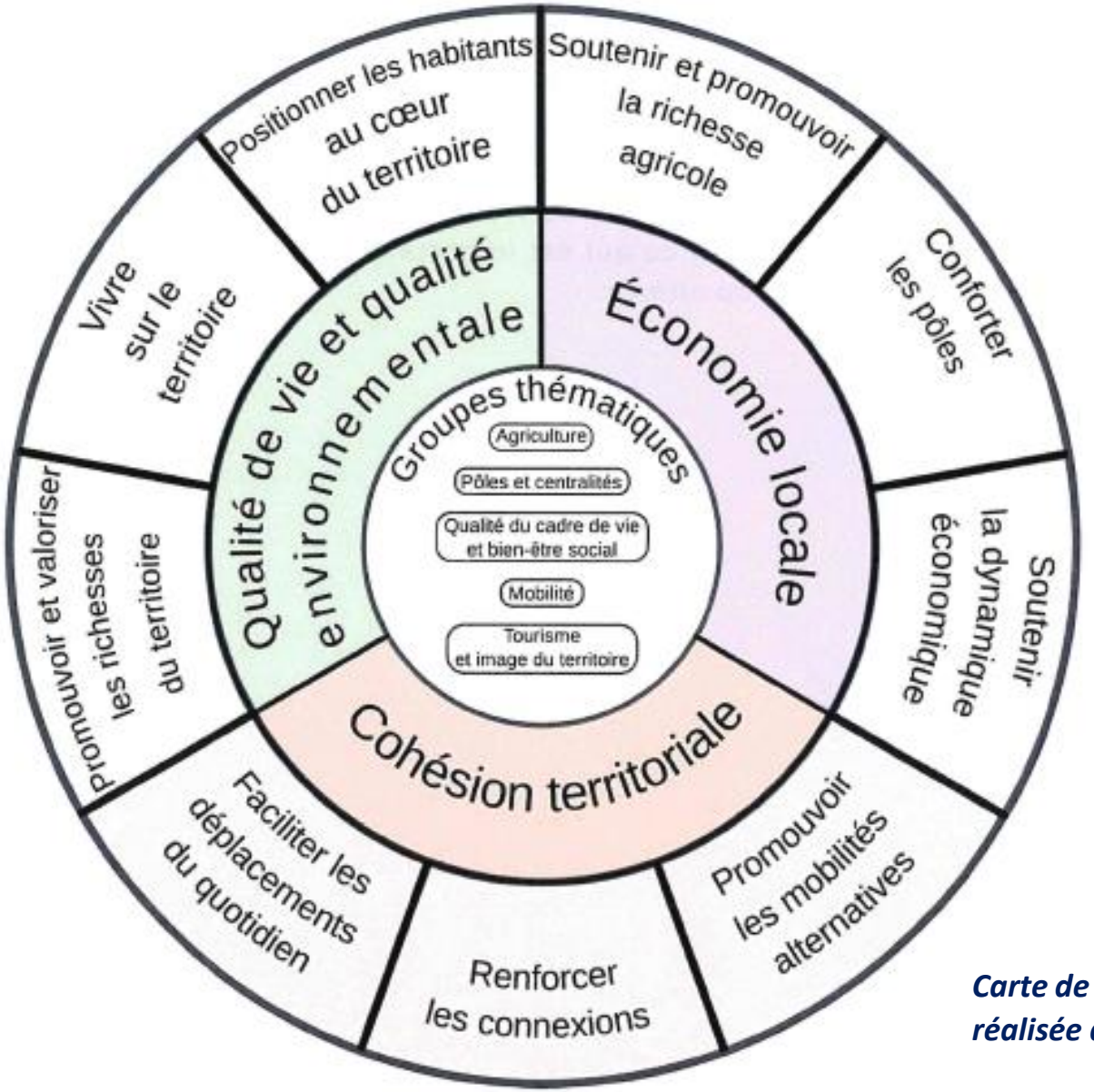
Les haltes ferroviaires sont menacées.
Malgré un service de transport à la demande efficace et un co-voiturage auto-organisé, la mobilité demeure difficile et impacte l'économie.
Les infrastructures vélo sont peu développées.

Une agriculture contrastée et en mutation, qui tend vers le développement d'activités locales et le développement du secteur équin

- Haras, présence équine en progression sur le territoire
- Élevage bovins, ovins
- Agriculture biologique et circuits courts
- Territoires de prairies
- Territoires de cultures

Élément identitaire du territoire où l'agriculture traditionnelle cohabite avec l'industrie agroalimentaire.
Le cheval est très présent et en progression.
L'agriculture biologique se développe et le nombre de producteurs et transformateurs engagés en circuits courts progresse.
Des centres d'enseignement agricoles se trouvent à proximité, et Vimoutiers accueillent une MFR spécialisée dans le cheval.

Carte de synthèse des caractéristiques et dynamiques du territoire réalisée dans le cadre du diagnostic partagé de la VAM en 2018



Carte de synthèse des enjeux identifiés pour le territoire réalisée dans le cadre du diagnostic partagé de la VAM en 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

HABITAT

HABITAT

La demande en logement

L'offre actuelle en logement

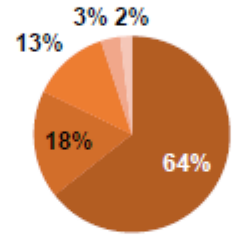
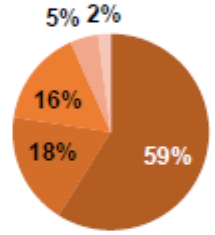
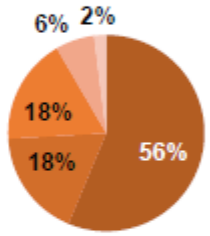
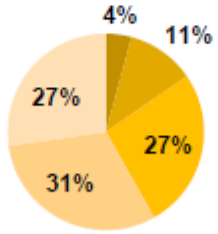
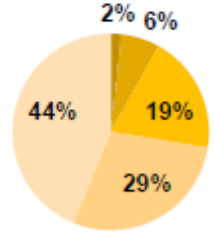
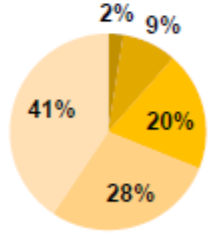
Les enjeux

LA DEMANDE EN LOGEMENT
Profil des ménages et spécificités du parc des logements

• A Vimoutiers, le parc est constitué **pour plus de la moitié de grands logements T4 et T5 (58 %), qui s'explique par les 56% de maisons.**

• On note 27% de 3 pièces.

• **Une inadéquation entre la taille des petits ménages et la taille des résidences principales :**
- en moyenne 42 % de T1/T2/T3 pour 82 % de familles sans enfant ou avec un enfant âgé de moins de 25 ans ;
- environ 58 % de T4/T5 pour 5 % de familles composées de 3, 4 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans.

En 2019	Vimoutiers	CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Département de l'Orne
	48,2 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*	38,6 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*	37,8 % ménages d'une personne *EN AUGMENTATION*
FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS			
RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES			

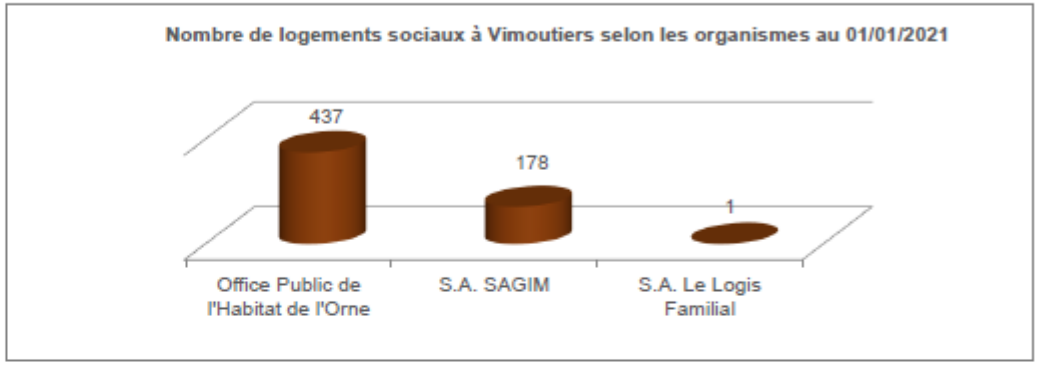
Source: Insee 2019

LA DEMANDE EN LOGEMENT
Profil des ménages et spécificités du parc des logements locatifs sociaux

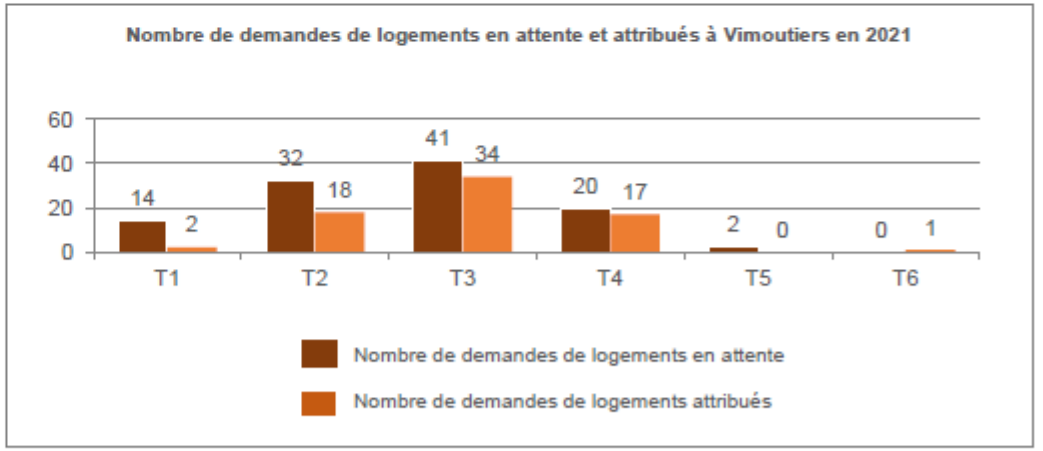
• A Vimoutiers, au 31/12/2021, on comptait 616 logements sociaux soit approximativement 30 % des logements du parc.

• Le parc de logements sociaux est composé majoritairement de T3 (40,1%) et T4 (31,7%).

• Les demandes portent principalement sur des T2 et T3.



Type de logement à Vimoutiers	Nombre de logements sociaux au 31/12/2021	Part des LLS en %
T1	10	1,6%
T2	135	21,9%
T3	247	40,1%
T4	195	31,7%
T5	24	3,9%
T6	5	0,8%
	616 logements	



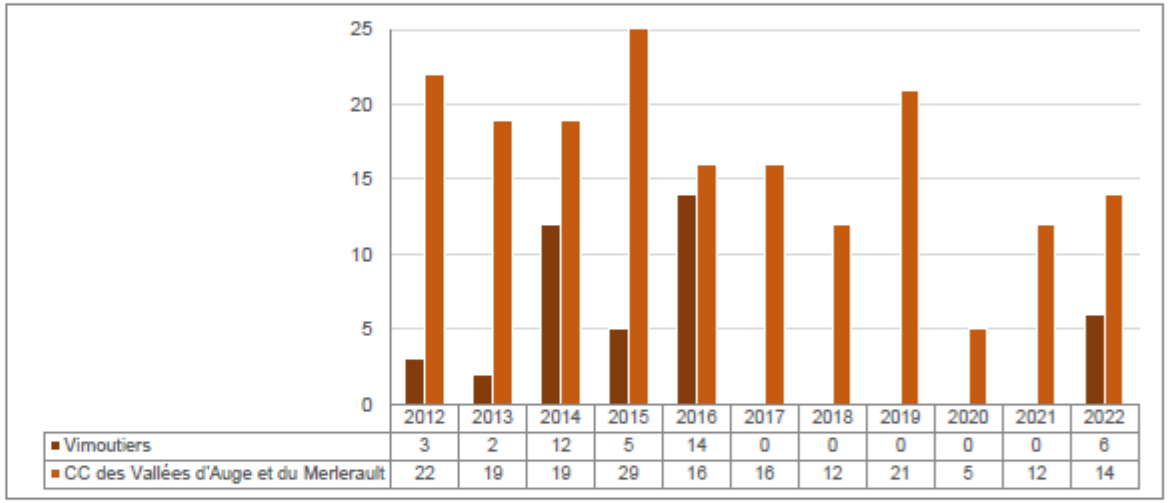
Source: Demande de logement social.gouv

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
La dynamique de production de logements

. Entre 2012 et 2022, 42 logements ont été construits à Vimoutiers
. 33% des logements construits sont des logements collectifs

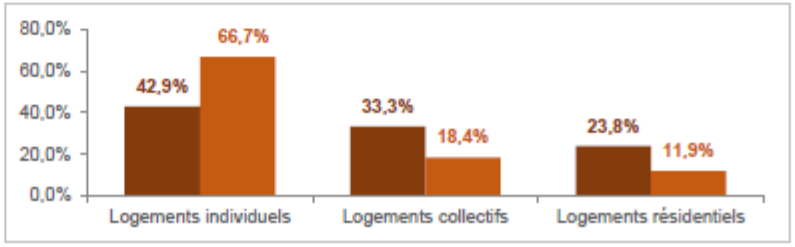
Dynamique de construction de logements neufs	Construction de logements neufs (commencés) sur la période 2012-2022 (source : Sitadel)	% de la construction de logements/an dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault
Vimoutiers	42 logements **Soit 4 logements/an**	**22 %**
CC	186 logements **Soit 17 logements/an**	**100 %**

Nombre de logements neufs construits par an entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vimoutiers	3	2	12	5	14	0	0	0	0	0	6
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	22	19	19	29	16	16	12	21	5	12	14

Répartition des logements individuels, collectifs et résidentiels commencés entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



**Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.
Six types principaux de résidences sont recensés :
- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants,
- les résidences de tourisme,
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les résidences sociales,
- les résidences pour personnes handicapées.

Source: Sitadel, logements commencés entre 2012 et 2022

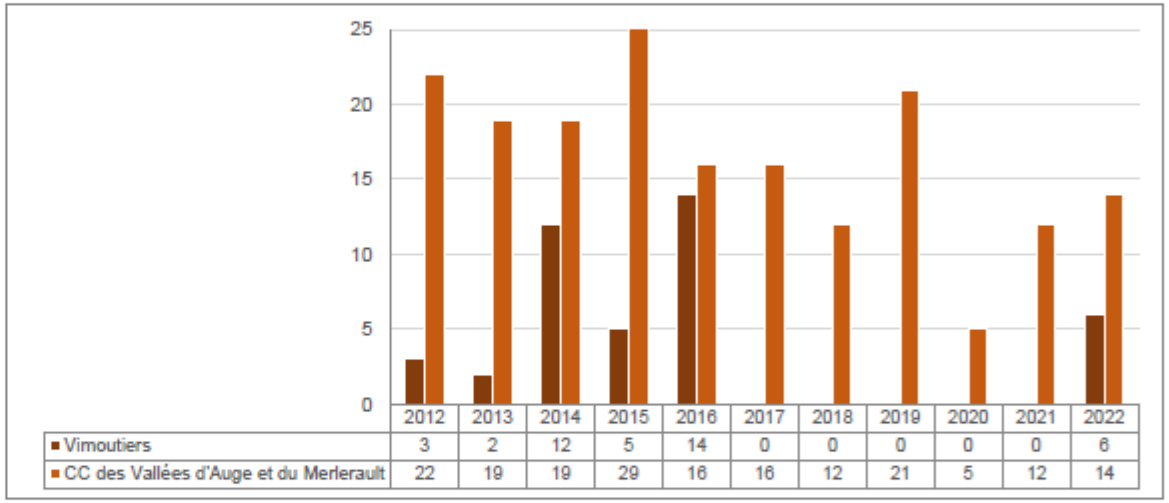
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
La dynamique de production de logements

. Entre 2012 et 2022, 42 logements ont été construits à Vimoutiers
. 33% des logements construits sont des logements collectifs

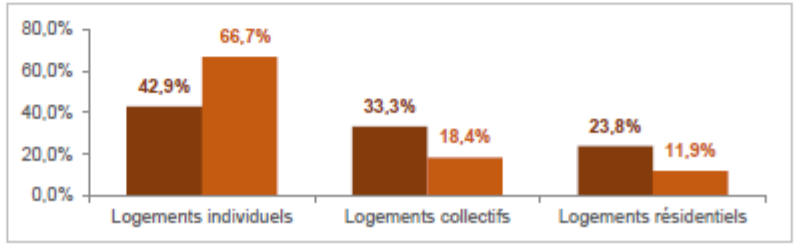
Dynamique de construction de logements neufs	Construction de logements neufs (commencés) sur la période 2012-2022 (source : Sitadel)	% de la construction de logements/an dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault
Vimoutiers	42 logements **Soit 4 logements/an**	**22 %**
CC	186 logements **Soit 17 logements/an**	**100 %**

Nombre de logements neufs construits par an entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vimoutiers	3	2	12	5	14	0	0	0	0	0	6
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	22	19	19	29	16	16	12	21	5	12	14

Répartition des logements individuels, collectifs et résidentiels commencés entre 2012 et 2022 à Vimoutiers et dans la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



**Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.
Six types principaux de résidences sont recensés :
- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants,
- les résidences de tourisme,
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les résidences sociales,
- les résidences pour personnes handicapées.

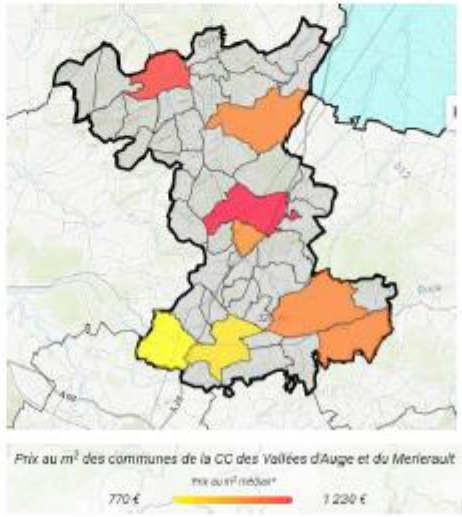
Source: Sitadel, logements commencés entre 2012 et 2022

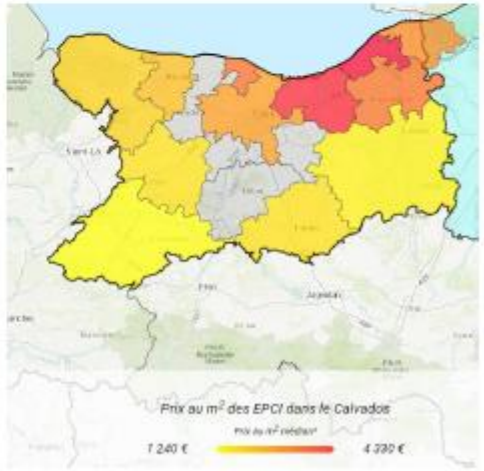
L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Marché du logement ancien entre janvier 2021 et décembre 2022

Vimoutiers a des prix de vente de maisons anciennes très abordables à environ 1 150 €/m².

Les prix de vente des appartements anciens dans le département de l'Orne sont similaires au prix des maisons.

	MAISONS	APPARTEMENTS
Vimoutiers	**101 ventes** Prix haut: 1 430 €/m² * **Prix médian: 1 150 €/m²** Prix bas: 700 €/m² **	*Insuffisance de données*
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	**537 ventes** Prix haut: 1 430€/m² * **Prix médian: 1 120 €/m²** Prix bas: 780 €/m² **	*Insuffisance de données*
Département de l'Orne	**7 853 ventes** Prix haut: 1 430€/m² * **Prix médian: 1 130 €/m²** Prix bas: 780 €/m² **	**637 ventes** Prix haut: 1 540 €/m² * **Prix médian: 1 140 €/m²** Prix bas: 850 €/m² **





* 3ème quartile: prix en dessous duquel se situent 75% des ventes
** 1er quartile: prix en dessous duquel se situent 25% des ventes

Source: Notaires, transactions entre janvier 2021 et septembre 2022

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Marché de location des appartements

. Rareté des offres d'appartements à Vimoutiers
. Un prix moyen de 8 € € CC/m²/mois

N°	Habitation	Superficie en m²	Typologie	Prix location en €/mois CC	Prix location en € CC/m²/mois	Charges en €/mois	Prix location en € HC/m²/mois
1	Appartement	45 m²	2 pièces	392 €	9 €/m²	12 €	8 €/m²
2	Appartement	76 m²	5 pièces	650 €	9 €/m²	26 €	8 €/m²
3	Appartement	64 m²	5 pièces	600 €	9 €/m²	26 €	9 €/m²
4	Maison	126 m²	6 pièces	550 €	4 €/m²	25 €	4 €/m²
5	Appartement	71 m²	3 pièces	400 €	6 €/m²	30 €	5 €/m²
6	Appartement	19 m²	1 pièce	260 €	14 €/m²	30 €	12 €/m²
Prix moyen des loyers des appartements					8,4 € CC/m²/mois		7,9 € HC/m²/mois





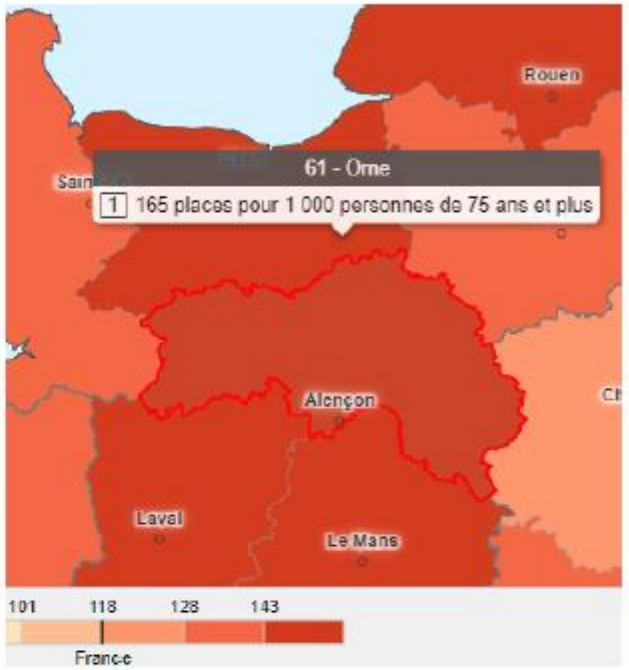
Source: Cazin Immobilier

L'OFFRE ACTUELLE EN LOGEMENT
Les résidences pour personnes âgées autonomes et les EHPAD

. 2 EHPAD à Vimoutiers et 1 résidence séniors d'appartements à Vimoutiers

. Dans le département de l'Orne, il existe 165 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus: un nombre plus élevé que dans les départements du Calvados (143 places),de l'Eure (137 places), de la Mayenne (155 places), et que la moyenne française de 118 places





Taux d'équipement en places (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus)= indicateur représentant le nombre de places en établissement d'hébergement rapporté à l'ensemble de la population résidant en France âgée de 75 ans et plus.
Les établissements considérés sont les EHPAD, les EHPA, les logements en résidence autonome, les places d'hébergement temporaire et les lits de soins longue durée.

N° 1 EHPAD Résidence La vie

Adresse: Route d'Orbec, Vimoutiers
Description:
Capacité: **50 à 100 places**
Statut: Privé commercial
Prix: à partir de 2 625,90 €/mois
Type d'hébergement: permanent, temporaire
+ Unité Alzheimer

N° 2 EHPAD du centre hospitalier

Adresse: 2 rue du Docteur Marescot BP 53, Vimoutiers
Description:
Capacité: **plus de 100 places**
Statut: Public
Prix: à partir de 2 045,40 €/mois
Type d'hébergement: permanent
+ Unité Alzheimer

N°3 Résidence séniors Jeanne Lacroix

Adresse: 4 rue Pernelle, Vimoutiers
Description:
Capacité: **25 à 50 places**
Statut: Public
Prix: à partir de 490,01 €/mois
Type d'hébergement: permanent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ENJEUX

Enjeux

Remise sur le marché de logements vacants nécessitant des travaux de réhabilitation

. Logements vacants à l'étage (autres que ceux qui servent de stock pour les magasins)

. Ensemble immobilier entièrement vacant dans le centre-ville:
- Quelles conditions d'habitabilité dans ces logements situés en étage?
- Quel accès aux logements en étage de commerces ? Accès unique au RDC et aux étages?

Adapter l'offre de logements à certains besoins de la population

Des **petits logements** pour les jeunes ménages et les plus âgées

Des **logements locatifs** répondant aux besoins des ménages (à bas coût)

Améliorer la qualité du parc de logements anciens

Proposer des **logements collectifs et individuels de qualité**, lumineux, confortables, à proximité des commerces et des services du centre-ville

Un accompagnement sur le long terme des futurs habitants dans leurs projets d'habitation



En lien avec l'étude OPAH
Période 2023-2027 inclus

Diversification de l'habitat neuf

Proposer des **logements familiaux sociaux de qualité de type T3 avec parking et jardin, et du logement intermédiaire (Action logement)**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

COMMERCE DE PROXIMITÉ

LE TISSU COMMERCIAL ET LE PARCOURS MARCHAND

Le contexte sur la zone de chalandise

La commercialité du centre

Les pôles générateurs de flux

Le stationnement, un facteur de commercialité

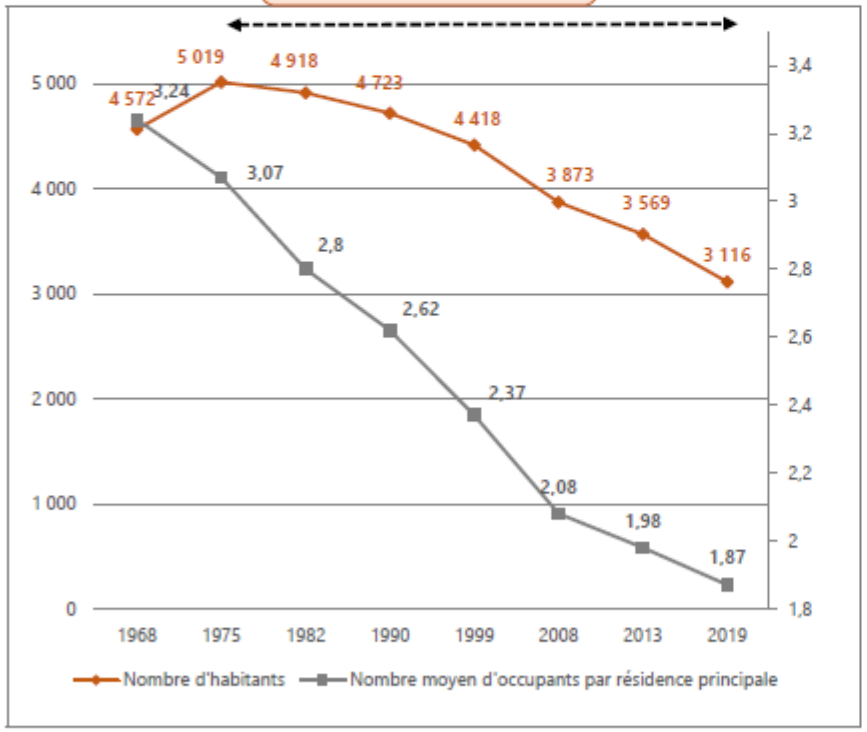
La place centrale, support de manifestations à motif d'attractivité

LE CONTEXTE SUR LA ZONE DE CHALANDISE
Une diminution de la population à l'échelle de la ville de Vimoutiers et de la CC

Vimoutiers

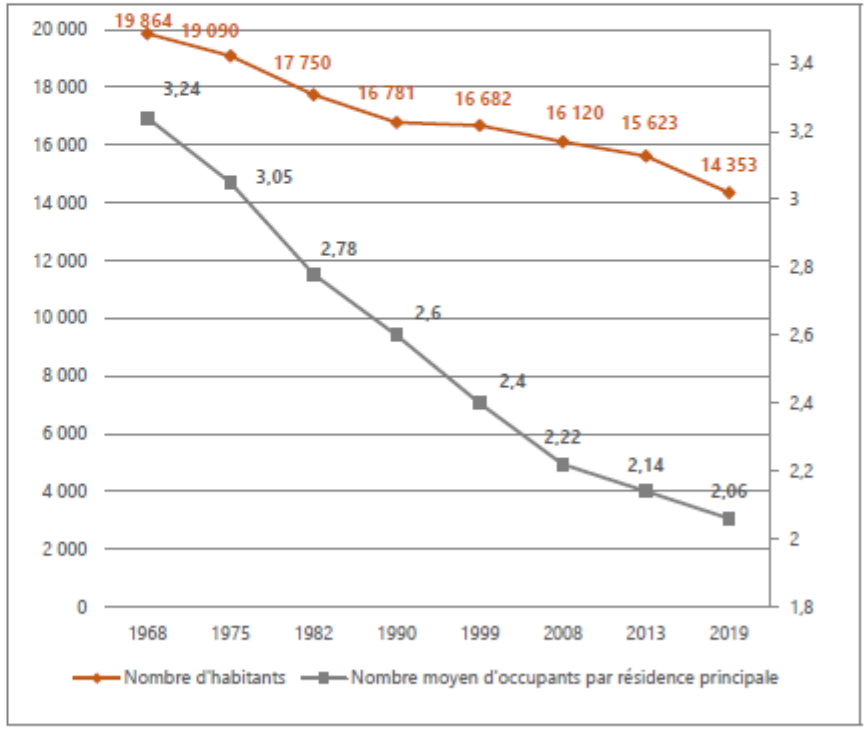
Perte de 1 903 habitants entre 1975 et 2019

Entre 2013 et 2019
Solde naturel: -1,6%
Solde migratoire: -0,6%



CC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Entre 2013 et 2019
Solde naturel: -0,8%
Solde migratoire: -0,6%



Source: INSEE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LE CONTEXTE SUR LA ZONE DE CHALANDISE
La dynamique de consommation et la typologie de clientèle: indicateurs sociodémographiques

. Un taux de logements vacants en hausse depuis 2013 mais qui en 2021 a diminué à nouveau pour atteindre les 16%. De nombreux logements inoccupés avant 2021 ont été achetés.

. L'augmentation de la part des résidences secondaires notamment dans la CC permette d'envisager une augmentation du niveau de vie moyen et du pouvoir d'achat. En revanche, il est observé une diminution de la part des cadres (4,6% à Vimoutiers).

. Le taux de chômage est important (22% à Vimoutiers contre 14,2% dans la CC)

. L'indice de concentration est très fort. Vimoutiers garde son rôle de pôle économique attractif en terme d'emplois, ce qui implique une fréquentation par les actifs en journée.

		Commune de Vimoutiers		CC des Vallées d'Auge et du Merlerault		Département de l'Orne	
Population		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Répartition des deux tranches d'âge	< 15 ans	13,7%	12%	16,3%	14,6%	17,5%	16,3%
	> 60 ans	20,3%	24,2%	19,9%	23%	17,5%	20,4%
Logement		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Part des logements vacants		14,5%	20,7% 16,2% en 2021	13,1%	15,6%	10,4%	11,2%
Dépendance clientèle extérieure		**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Part des logements secondaires		4,8%	5,1%	14,8%	14,9%	10,6%	10,5%

	Commune de Vimoutiers		CC des Vallées d'Auge et du Merlerault		Département de l'Orne	
Emploi, qualification et revenu	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**	**2013**	**2019**
Indicateur de concentration d'emploi	153,3	163,9	102,5	104,5	100,7	100,6
Taux de chômage des 15-64 ans	19,9%	22,1%	13,4%	14,2%	12,7%	12,8%
Part de la population non scolarisé de plus de 15 ans sans diplôme	x	42,9%	x	33,3%	x	29,3%
Part des actifs cadres et prof. intellectuelles supérieures ayant un emploi	8,3%	4,6%	6,9%	5,2%	8,7%	8,9%
Part des actifs ouvriers ayant un emploi	27,1%	25,4%	33%	34,3%	29,9%	28,2%
Revenu médian en 2020	x	19 050 €	x	19 730 €	x	20 800 €

Source: INSEE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA COMMERCIALITÉ DU CENTRE-VILLE

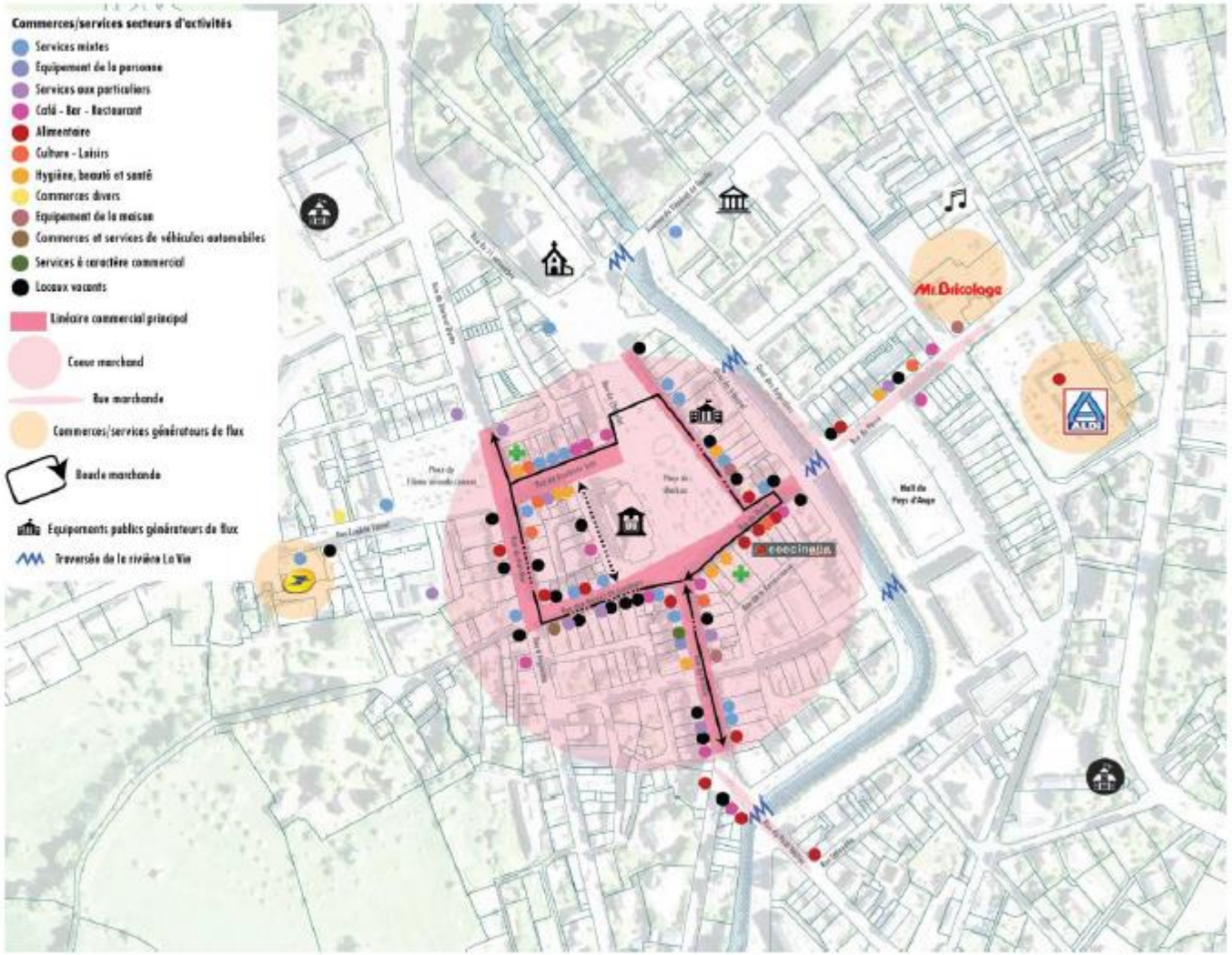
Une offre commerciale organisée autour d'une boucle marchande en partie fragmentée notamment par la vacance

L' offre commerciale du centre-ville de Vimoutiers est présente:
- Place du Mackau,
- Rue du Perré,
- Rue aux Moines de Jumièges,
- Rue du Huit Mai,
- Rue du Quatorze Juin.

Il constitue un linéaire commercial représentant une boucle marchande pour le piéton.

Le cœur marchand s'étire sur la rue du Moulin au sud et la rue du Perré à l'est en face du Hall du Pays d'Auge.

Des axes structurants marqués par la vacance, notamment rue Aux Moines de Jumièges, témoignant de la discontinuité des linéaires marchands.



LES PÔLES GÉNÉRATEURS DE FLUX
Un centre-ville à l'échelle du piéton

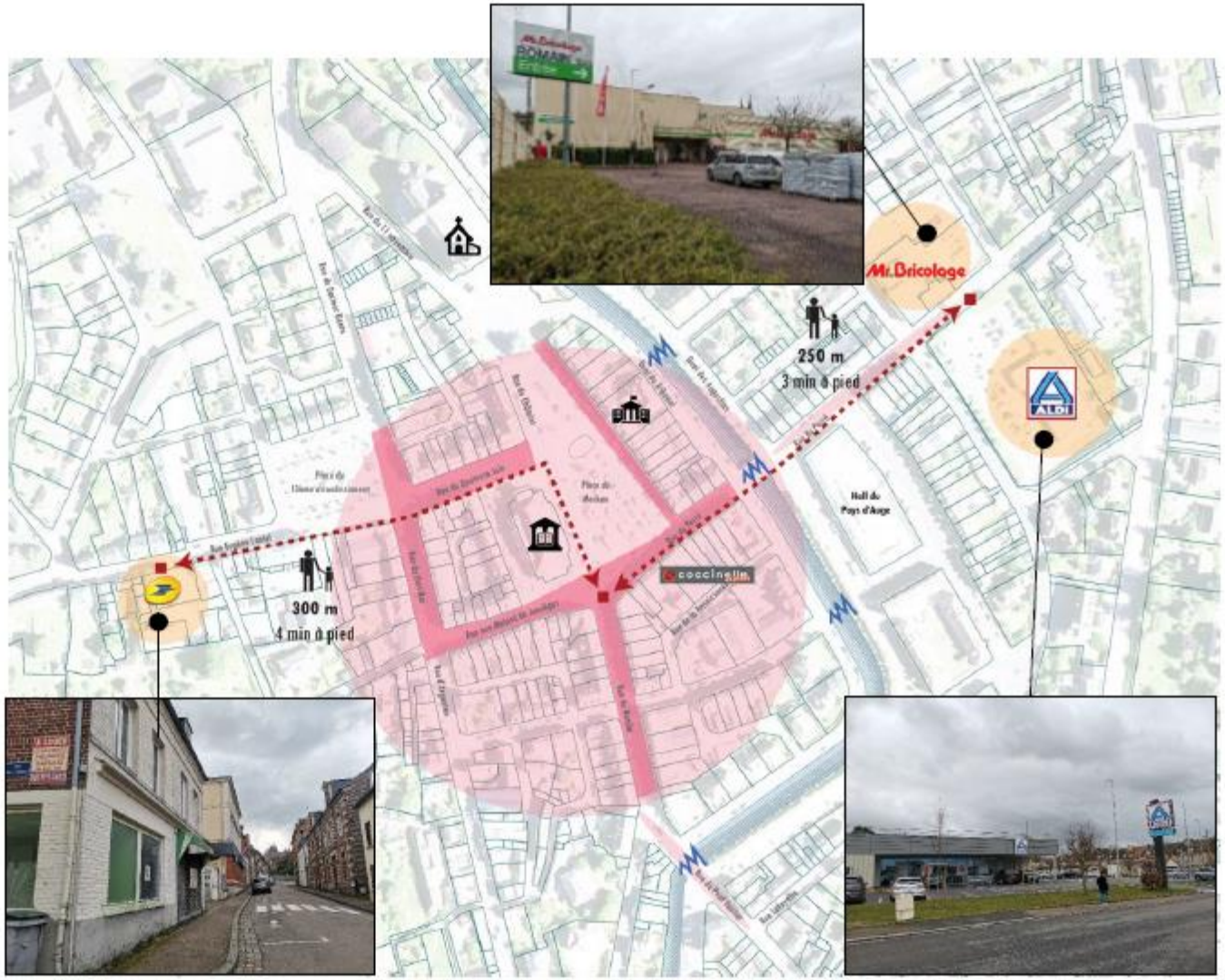
Trois pôles générateurs de flux se situent en dehors du cœur marchand:

- Le supermarché Hard dicount Aldi et le magasin Monsieur Bricolage localisés rue du Perré. Depuis la place du Mackau, on y accède en traversant la rivière de La Vie.
- La Poste, rue Eugène Laniel.

Le cœur marchand bénéficie de la proximité des équipements publics: Mairie, médiathèque, et église.



Pont au-dessus de la rivière de La Vie au niveau de la rue du Perré



LE STATIONNEMENT, UN FACTEUR DE COMMERCIALITÉ
Une offre de stationnement qui constitue un atout

Le centre-ville de Vimoutiers dispose de 4 places dédiées au stationnement, permettant ainsi de faciliter l'accès aux différents équipements publics (Mairie, Elise, Médiathèque) et favorisant l'acte d'achat des clients des commerces.:

- Place du Mackau: zone bleue d'1h30, une partie de la place est utilisée pour le marché du lundi et du vendredi
- Place rue du Châtelet,
- Place du 13ème arrondissement: facilite le stationnement de la dizaine de salariés du Crédit Agricole,
- Place devant l'église, qui est très utilisée pour les mariages et les enterrements.

Le stationnement est présent aussi sur les voiries.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA PLACE CENTRALE, SUPPORT DE MANIFESTATIONS À MOTIF D'ATTRACTIVITÉ
Le marché forain de plein air

Deux marchés forains ont lieu le lundi après-midi et le vendredi matin sur la Place du Mackau.

Seul 2-3 marchands sont présents le lundi: maraîcher, fromager...

Le vendredi matin, une dizaine d'étals sont installés. Il y a aussi bien de l'alimentaire (maraicher, poissonnier, fromager...) que de l'habillement et de l'accessoires.

Le marché, avant la seconde guerre mondiale





Le marché, aujourd'hui







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

...MAIS DES CONCURRENCES À PROXIMITÉ
Les marchés forains aux alentours de Vimoutiers

Le lundi matin a lieu le marché dans la Halle de Saint-Pierre-sur-Dives à Saint-Pierre-en-Auge.
Construite à l'initiative des moines de l'abbaye entre le XIe et le XVIe siècle, l'imposante halle de Saint-Pierre-sur-Dives est un des fleurons du patrimoine médiéval normand.
Classée parmi les plus grandes de France grâce à ses 70 m de long pour 20 mètres de large, elle conserve aujourd'hui encore sa vocation commerciale en accueillant l'authentique marché du lundi matin et plusieurs foires annuelles. De nombreuses autres manifestations y sont organisées tout au long de l'année : salons, concerts et marché de noël.

A Camembert, le marché fermier a lieu le vendredi soir.

Le samedi matin, seule la ville de Lisieux, à 30 min en voiture de Vimoutiers, accueille le marché.

Km - Temps trajet voiture	Vimoutiers	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		Après-midi				Matin		
6,7 Km - 10 min	Camembert - Domaine La Malherbière					Soir (17h-20h)		
10,3 Km - 11 min	Livarot-Pays d'Auge				Matin			
18,7 km - 16 min	Gacé				Matin			
22,6 km - 24 min	Orbec			Matin				
25,6 km - 25 min	Saint-Pierre-en-Auge	Matin						
26 km - 26 min	Mézidon Vallée d'Auge							Matin
31 km - 29 min	Argentan		Matin			Matin		
28 km - 31 min	Lisieux			Matin			Matin	Matin
41 km - 40 min	L'Aigle		Matin					Matin




La Halle de Saint-Pierre-sur-Dives à Saint-Pierre-en-Auge


Marché de Livarot




Marché de l'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES INDICATEURS D'ATTRACTIVITÉ

L'offre commerciale en hypermarché, supermarché et hard discount

La diversité commerciale du centre-ville

La densité commerciale

Les locomotives commerciales

Les enseignes nationales

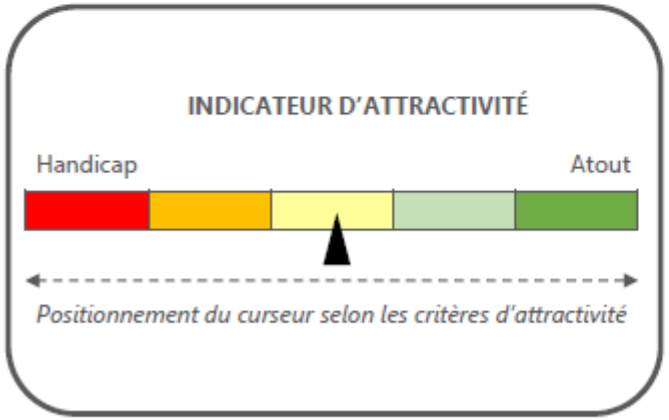
La vacance commerciale

Les valeurs locatives et de vente

La transformation des locaux commerciaux en logements

Les évènements et animations

La vente de produits fermiers et l'accueil à la ferme



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

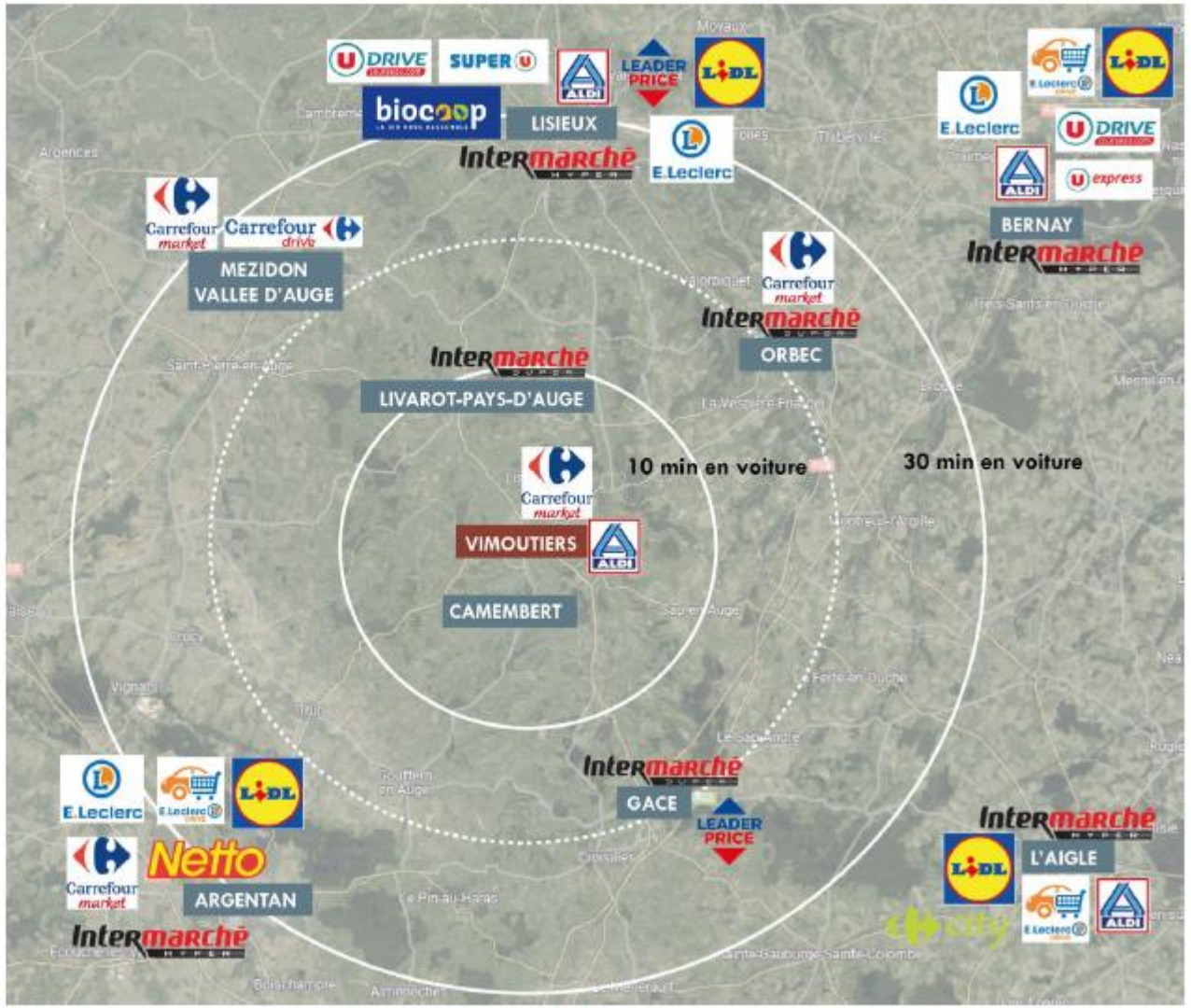
L'OFFRE COMMERCIALE EN HYPERMARCHÉ, SUPERMARCHÉ ET HARD-DICOUNT
Une concurrence forte en terme d'intensité de l'offre commerciale à proximité de la ville

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ
Handicap — Atout

L'offre en hypermarchés, supermarchés, Drive et hard discount est abondante et diversifiée à 30 min en voiture de Vimoutiers.

L'enseigne Intermarché est majoritaire. Elle est présente à Vimoutiers, Livarot-Pays-d 'Auge, Gacé, Orbec, Argentan, L'Aigle, Lisieux et Bernay.

Les hypermarchés E.Leclerc et Drive d'Argentan (5 150 m² de surface totale) et de Lisieux attirent pour les achats hebdomadaires et exceptionnels.



L'OFFRE COMMERCIALE EN HYPERMARCHÉ, SUPERMARCHÉ ET HARD-DICOUNT

...Une concurrence atténuée grâce à la clientèle captive et la clientèle recherchant une expérience client en centre-ville

Le centre-ville de Vimoutiers dispose d'une supérette Coccimarket Express répondant aux besoins de proximité.

A 4 min à pied de celle-ci se trouve le hard discount Aldi qui propose une variété de produits à prix réduits.

A 3 min en voiture du centre-ville, on trouve un Carrefour Market et Drive pour les achats du quotidien et hebdomadaire.



Carrefour Market
- Chiffre d'affaires de 10 M€ en 2015
- Surface de 1 680 m²

Les services du Carrefour Market

- *Point de retrait colis*
- *Station service*
- *Photomaton*
- *Reproduction de clés*
- *Lavage automatique*

ALDI
- Ouvert en 2001 avec une surface de 994 m²
- Agrandit en décembre 2021 pour obtenir une surface de 1 569 m²

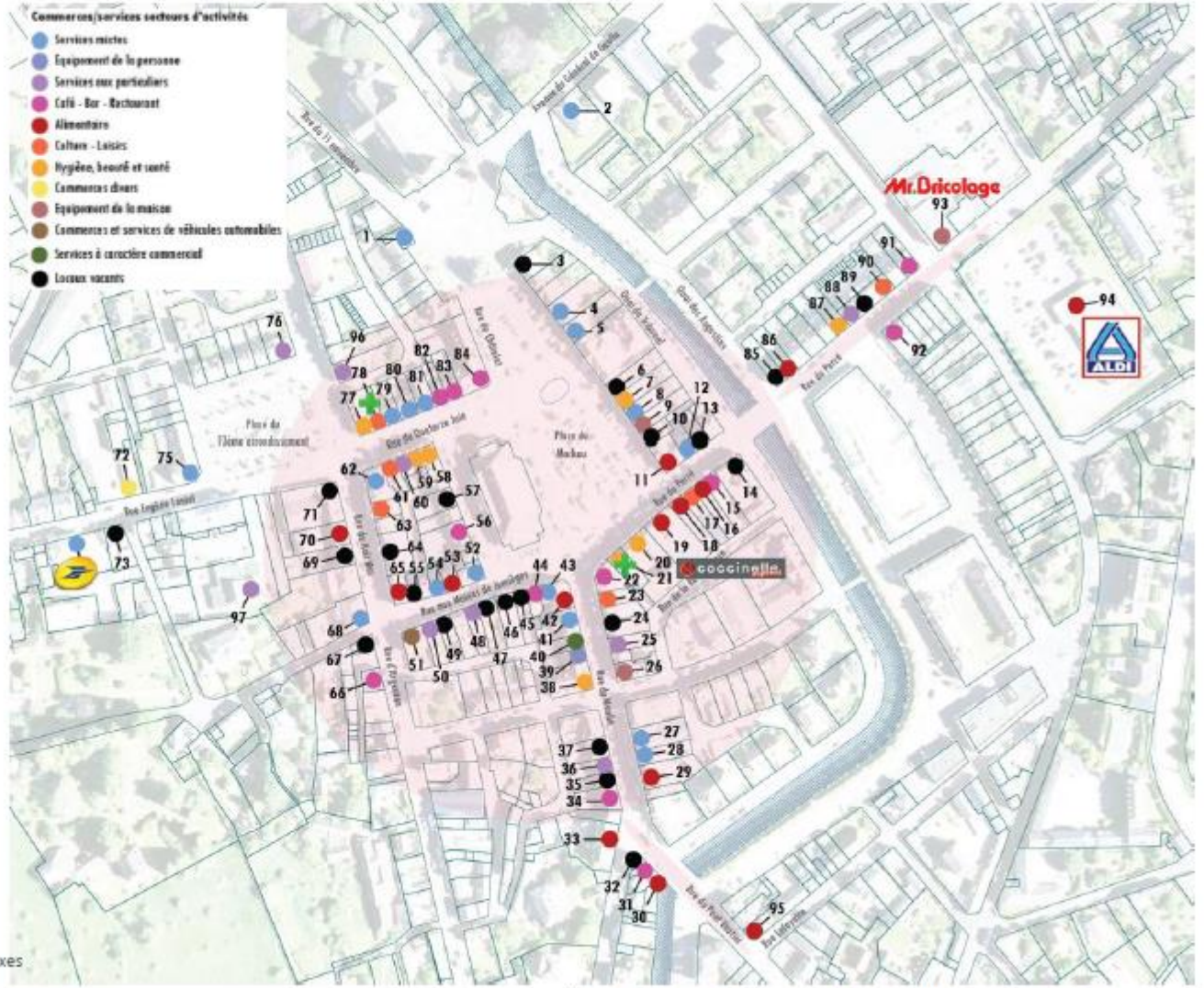
COCCINELLE EXPRESS
- Travaux de l'ensemble du magasin en mars 2021 et augmentation de la surface de vente via le laboratoire de 17 m² de l'ancienne boucherie
- **Surface de 350 m²**

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

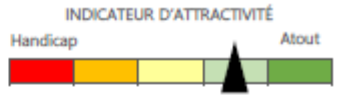
LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée

. 97 Cellules commerciales dont 22 vacantes
. Un nombre important de cellules commerciales, confirmant le statut de centralité de Vimoutiers



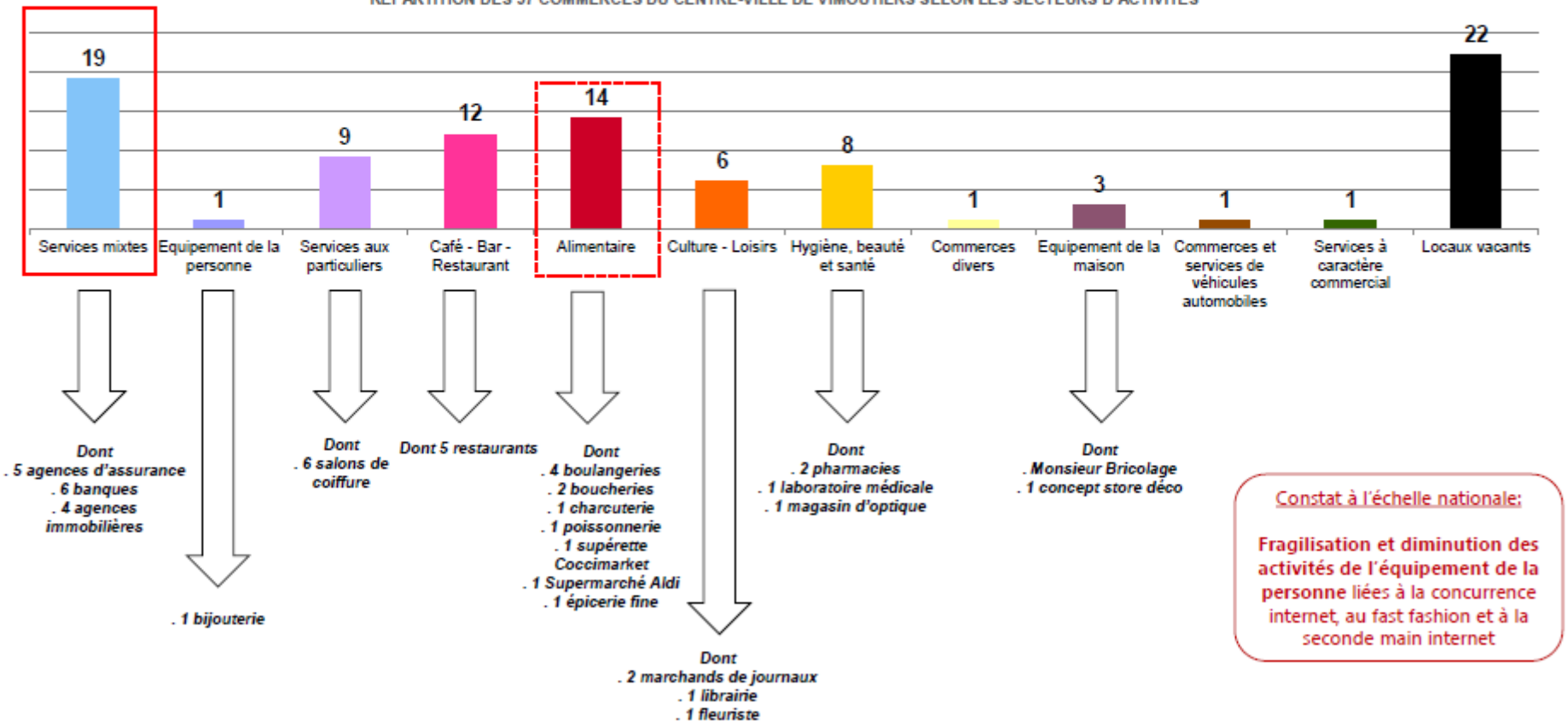
Source: N° sur carte -> Information commerces en annexes

LA DIVERSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une offre commerciale diversifiée



. Le centre-ville de Vimoutiers propose une offre majoritaire en services mixtes: agences d'assurance, banques, agences immobilières
. L'alimentaire arrive en deuxième position avec 14 commerces: boulangerie, charcuterie, boucherie, poissonnerie, chocolatier, supérette, ALDI...
. Il n'y a plus de magasin dédié à l'habillement de la personne en centre-ville

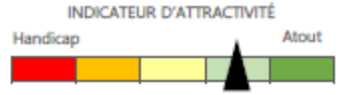
RÉPARTITION DES 97 COMMERCES DU CENTRE-VILLE DE VIMOUTIERS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



Constat à l'échelle nationale:

Fragilisation et diminution des activités de l'équipement de la personne liées à la concurrence internet, au fast fashion et à la seconde main internet

LA DENSITÉ COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE
Une densité commerciale en nombre de commerces similaire au centre-ville de L'Aigle



La densité moyenne du centre-ville de Vimoutiers est de 24 commerces pour 1000 habitants. Une densité qui est comparable à celle de L'Aigle (23 commerces pour 1000 habitants).

Comparativement à L'Aigle, le centre-ville de Vimoutiers propose une offre alimentaire plus conséquente.
La part des services mixtes est similaire aux deux communes.

			Evaluation de la densité commerciale pour 1000 habitants	
	Commune de VIMOUTIERS	Commune de L'AIGLE	VIMOUTIERS	L'AIGLE
Offre commerciale dans le centre-ville	3 116 habitants	7 961 habitants	1 000 habitants	1 000 habitants
Services mixtes	19	43	6	5
Equipement de la personne	1	29	0	4
Services aux particuliers	9	24	3	3
Café-bar-restaurant	12	26	4	3
Alimentaire	14	15	4	2
Culture-loisirs	6	18	2	2
Hygiène, beauté et santé	8	10	3	1
Commerces divers	1	6	0	1
Equipement de la maison	3	11	1	1
Commerces et services de véhicules automobiles	1	2	0	0
Services à caractère commercial	1	2	0	0
Locaux vacants	22	34	7	4
TOTAL LOCAUX COMMERCIAUX	**97**	**220**	31	28
Total locaux commerciaux sans locaux vacants	**75**	**186**	**24**	**23**

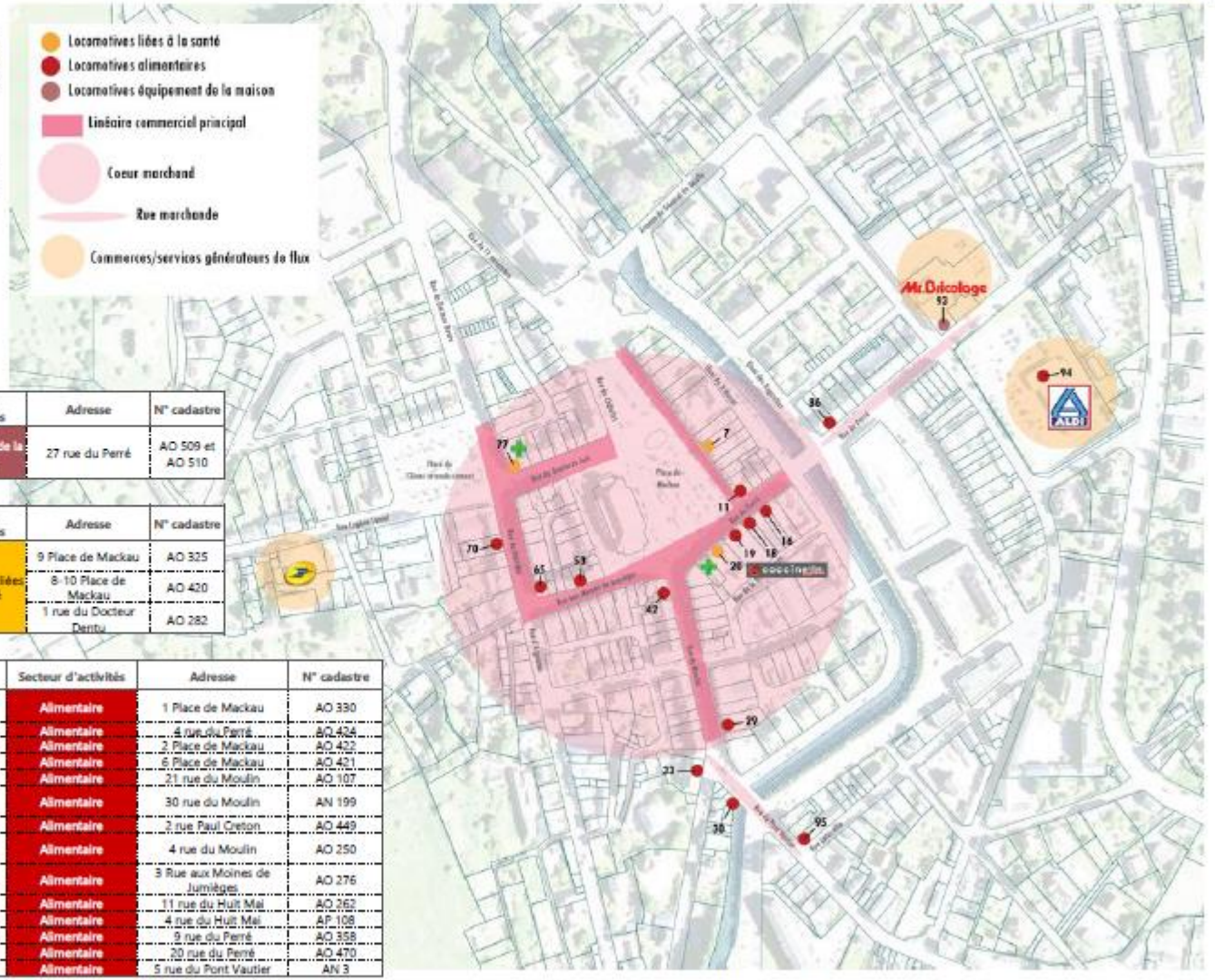
Source: Etude de revitalisation de centre-bourg de L'Aigle, 2020, Terridev

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES LOCOMOTIVES COMMERCIALES DANS LE CENTRE-VILLE
Présence de l'ensemble des locomotives possibles en centre-ville

En centre-ville, il existe de nombreuses locomotives alimentaires, liées à la santé et la présence de Monsieur Bricolage participent à l'animation du centre-ville.

La Poste, générateur de flux, se trouve néanmoins en retrait par rapport au cœur marchand.



N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
93	Monsieur Bricolage	Commerce de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)	Equipement de la maison	27 rue du Perré	AO 509 et AO 510

N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
7	Laboratoire de biologie médicale Cerballiance	Laboratoire médicale	Locomotives liées à la santé	9 Place de Mackau	AO 325
20	Pharmacie Aprium de la Vallée d'Auge	Pharmacie		8-10 Place de Mackau	AO 420
77	Pharmacie de la Halle	Pharmacie		1 rue du Docteur Dentu	AO 282

N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
11	Boulangerie pâtisserie Maison Bonhomme	Boulangerie pâtisserie salon de thé	Alimentaire	1 Place de Mackau	AO 330
16	Charcuterie Delacoudre	Charcuterie	Alimentaire	4 rue du Perré	AO 424
18	Boucherie de la place	Boucherie	Alimentaire	2 Place de Mackau	AO 422
19	Coccinelle express	Supérette	Alimentaire	6 Place de Mackau	AO 421
29	Boulangerie Aux blés d'or	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire	21 rue du Moulin	AO 107
30	Poissonnerie Aux délices de la mer	Poissonnerie	Alimentaire	30 rue du Moulin	AN 199
33	Au saveur du terroir Bio	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire	2 rue Paul Creton	AO 449
42	Maison Toundou Pâtissier chocolatier	Pâtissier chocolatier	Alimentaire	4 rue du Moulin	AO 250
53	l'Epi 'chouette	Epicerie fine	Alimentaire	3 Rue aux Moines de Jumièges	AO 276
65	Boucherie Eric Moussu	Boucherie	Alimentaire	11 rue du Huit Mai	AO 262
70	La P'tite Boulange	Boulangerie-pâtisserie	Alimentaire	4 rue du Huit Mai	AP 108
86	Les p'tits bio du coin	Commerce de fruits et légumes	Alimentaire	9 rue du Perré	AO 358
94	Aldi	Supermarché	Alimentaire	20 rue du Perré	AO 470
95	Au fournil d'Anaëh	Boulangerie	Alimentaire	5 rue du Pont Vautier	AN 3

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ENSEIGNES NATIONALES DANS LE CENTRE-VILLE
30% des commerces sont des enseignes nationales, signe d'une bonne attractivité

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ
Handicap — Atout

Sur les 75 commerces du centre-ville, 22 sont des enseignes nationales.

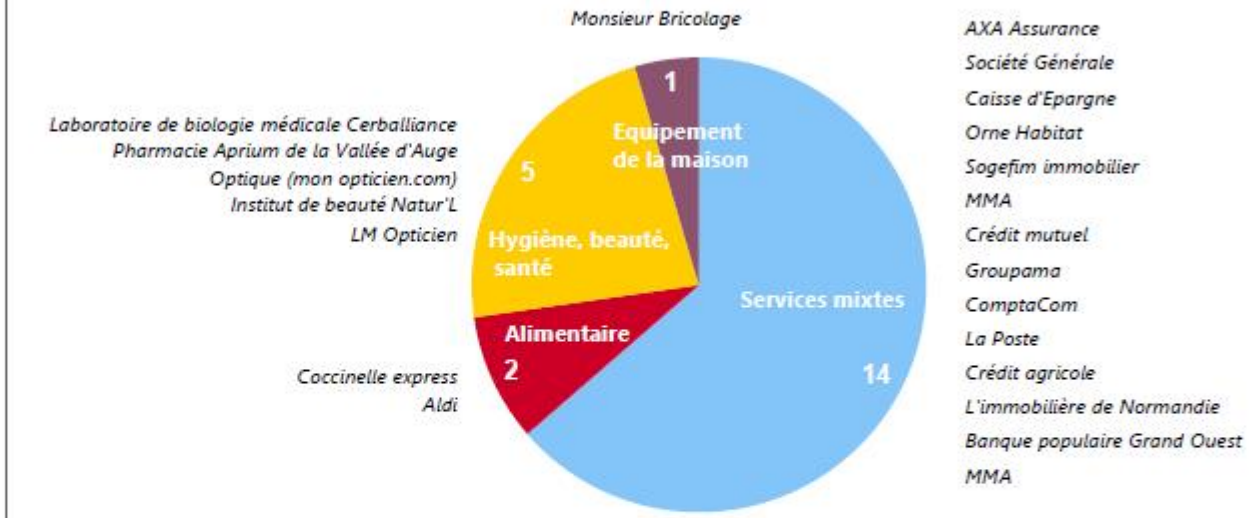
Plus de la moitié de ces enseignes sont des services mixtes, notamment dans le domaine bancaire (Société Générale, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel...).

Le secteur de liée à la santé est présent dans une moindre mesure: laboratoire médical Cerballiance, Pharmacie Aprium, Mon opticien.com, LM Opticien...

Il y a deux anciennes nationales alimentaires: Coccimarket Express et Aldi.

Seule l'enseigne Monsieur Bricolage représente l'équipement de la maison.

RÉPARTITION DES 22 ENSEIGNES DU CENTRE-VILLE DE VIMOUTIERS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS









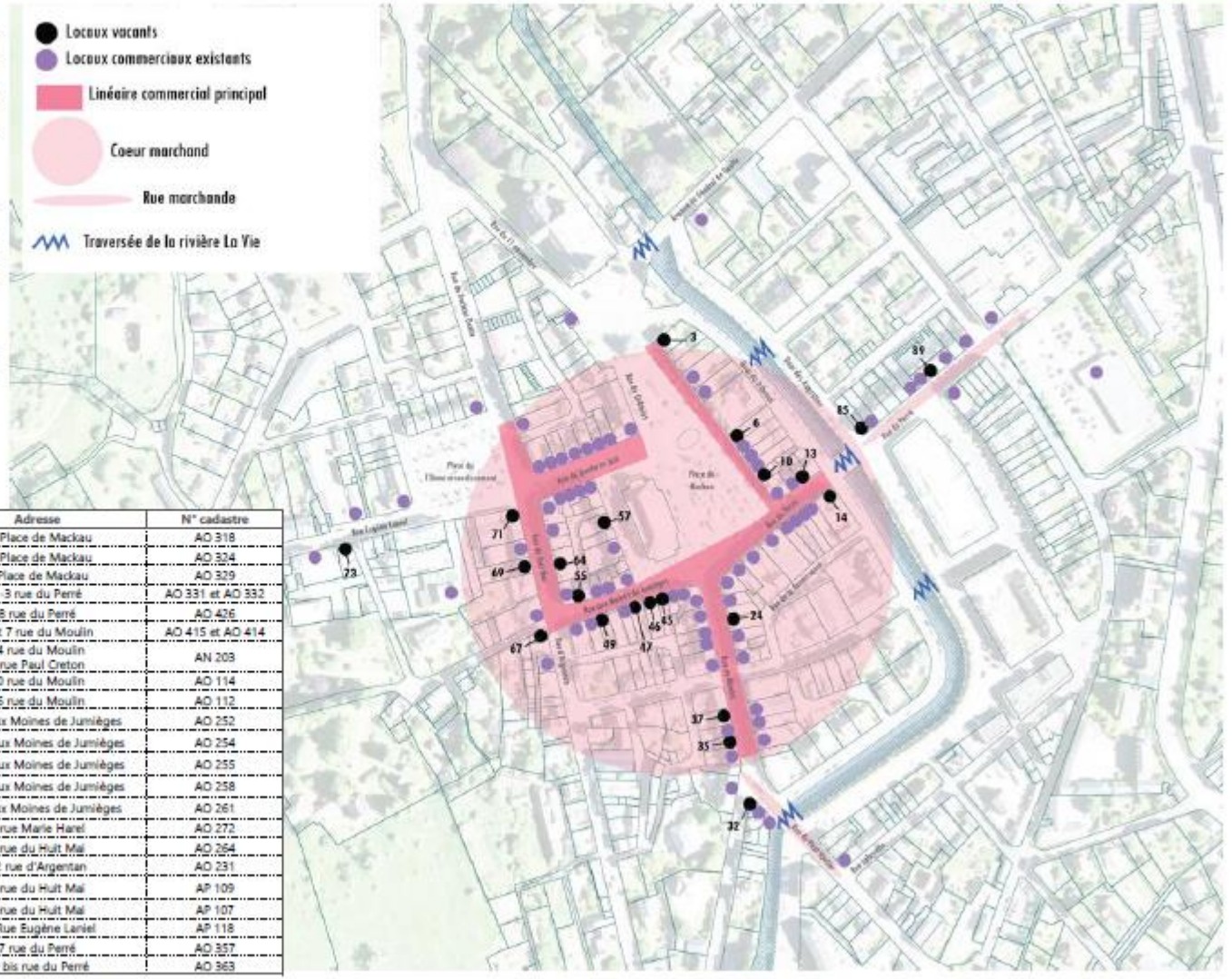
LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE
Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC



Une vacance commerciale qui augmente depuis plusieurs années, marquant une vacance structurelle et conjoncturelle, entraînant une rupture dans le linéaire commercial et un appauvrissement de l'offre.

Une vacance présente sur les linéaires commerciaux principaux: rue du Moulin, rue aux Moines de Jumièges, Rue du Huit Mai (D 916), Place du Mackau et Rue du Perré.

La rue aux Moines de Jumièges est particulièrement fragilisée avec 5 locaux vacants.



N° carte	Ancienne enseigne	Adresse	N° cadastre
3	Vacant	21 Place de Mackau	AO 318
6	Vacant	11 Place de Mackau	AO 324
10	Ancien "Stop Bar"	3 Place de Mackau	AO 329
13	Ancien "Allianz"	1-3 rue du Perré	AO 331 et AO 332
14	Ancien "maison Rayot"	8 rue du Perré	AO 426
24	ancien fleuriste Saint Amour	5 et 7 rue du Moulin	AO 415 et AO 414
32	Anciennement "aux saveurs du terroir Bio"	24 rue du Moulin 1 rue Paul Creton	AN 209
35	Anciennement Lou boutik	20 rue du Moulin	AO 114
37	Vacant	16 rue du Moulin	AO 112
45	Ancienne sellerie	8 Rue aux Moines de Jumièges	AO 252
46	Ancien "Croc' la vie"	10 Rue aux Moines de Jumièges	AO 254
47	Ancien "Modana"	12 Rue aux Moines de Jumièges	AO 255
49	Ancienne "librairie La bonne part"	18 Rue aux Moines de Jumièges	AO 258
55	ancien salon de coiffure "L'effrontée"	7 Rue aux Moines de Jumièges	AO 261
57	Ancienne pharmacie de la Halle	4 rue Marie Harel	AO 272
64	Ancien hôtel restaurant l'Auberge	9 rue du Huit Mai	AO 264
67	Ancien "Cazin Immobilier"	12 rue d'Argentan	AO 231
69	Ancien Salon de coiffure Triboult Antoinette	6 rue du Huit Mai	AP 109
71	Ancien Division Jardinage	2 rue du Huit Mai	AP 107
73		12 Rue Eugène Laniel	AP 118
85	Ancien "MB Kebab"	7 rue du Perré	AO 357
89	VACANT	19 bis rue du Perré	AO 363

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE

Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC



Les raisons majeures de la vacance:

- Une diminution de la population
- Vacance récente: décès (Stop Bar et Sellerie), ou raison personnelle (Croc'la Vie)
- Des locaux obsolètes
- Un changement des modes de consommation et le e-commerce















Une emprise bien localisée en centre-ville pour accueillir potentiellement le projet muséal



Parcelle AP 107
530 m² de foncier –
Local de 500 m² SDP + appartement 4 pièces
Adresse: 2 rue du Huit Mai
Prix de vente: 170 K €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE

Une vacance commerciale critique: 22 locaux, soit 23% des locaux commerciaux en RDC

































COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES VALEURS LOCATIVES ET DE VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX DANS LE CENTRE-VILLE

Des loyers qui ne sont pas forcément élevés mais qui se tiennent



Des locaux qui restent intéressants du point de vue de la localisation.

Des biens qui ne sont pas forcément remis en vente ou en location faute de pression immobilière.



A vendre fond de commerce pour cause départ à la retraite

Maison de la presse
Parcelle AO 423
2 rue du Perré
Chiffre d'affaires de 394 000 € en 2020
Surface de 100 m²
Loyer de 660 €/mois, soit 80 €/m²/an
Echéance du bail en 2024
Prix du fond de commerce souhaité: 590 K€ + stock
Possibilité achat des murs + logement au-dessus



Croc'la vie
Parcelle AO 254
10 rue Aux Moines de Jumièges
Chiffre d'affaires de 43 000 € en 2021
Loyer de 540 €/mois
Valeur immobilière de 15 000 €



Lou Boutik
Parcelle AO 114
20 rue du Moulin
Surface de 38 m²
Loyer de 425 €/mois soit 132 €/m²/mois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA TRANSFORMATION DES LOCAUX COMMERCIAUX EN LOGEMENTS

Des transformations de locaux en logements qui n'impactent pas le cœur marchand et qui correspondent à la réduction de la diminution de la zone de chalandise

Depuis deux-trois ans, une dizaine de locaux commerciaux ont été transformés en logement.
La majorité se trouve en dehors du linéaire commercial principal et du cœur marchand du centre-ville. Ces changements d'usage n'impactent pas l'animation tant que le cœur commercial n'est pas touché.



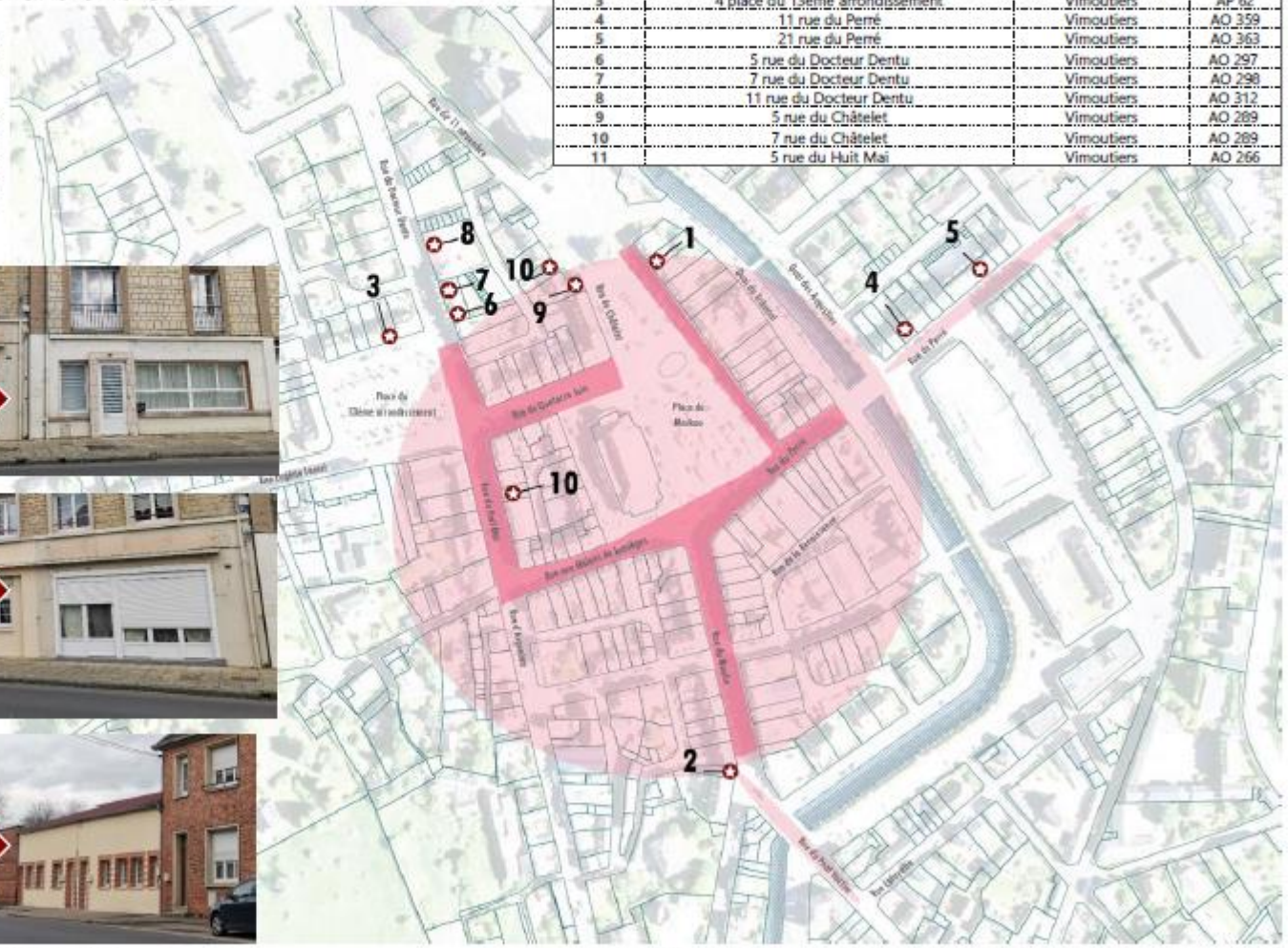




INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

N° carte	Adresse	Nom ville	N° cadastre
1	19 Place de Mackau	Vimoutiers	AO 319
2	1 rue du Bief	Vimoutiers	AO 116
3	4 place du 13ème arrondissement	Vimoutiers	AP 62
4	11 rue du Perré	Vimoutiers	AO 359
5	21 rue du Perré	Vimoutiers	AO 363
6	5 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 297
7	7 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 298
8	11 rue du Docteur Dentu	Vimoutiers	AO 312
9	5 rue du Châtelet	Vimoutiers	AO 289
10	7 rue du Châtelet	Vimoutiers	AO 289
11	5 rue du Huit Mai	Vimoutiers	AO 266



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA TRANSFORMATION DES LOCAUX COMMERCIAUX EN LOGEMENTS

Des transformations de locaux en logements qui n'impactent pas le cœur marchand et qui correspondent à la réduction de la diminution de la zone de chalandise















COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Des évènements qui tiennent compte de la clientèle du WE et de la période estivale

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

LES DIFFÉRENTS LIEUX

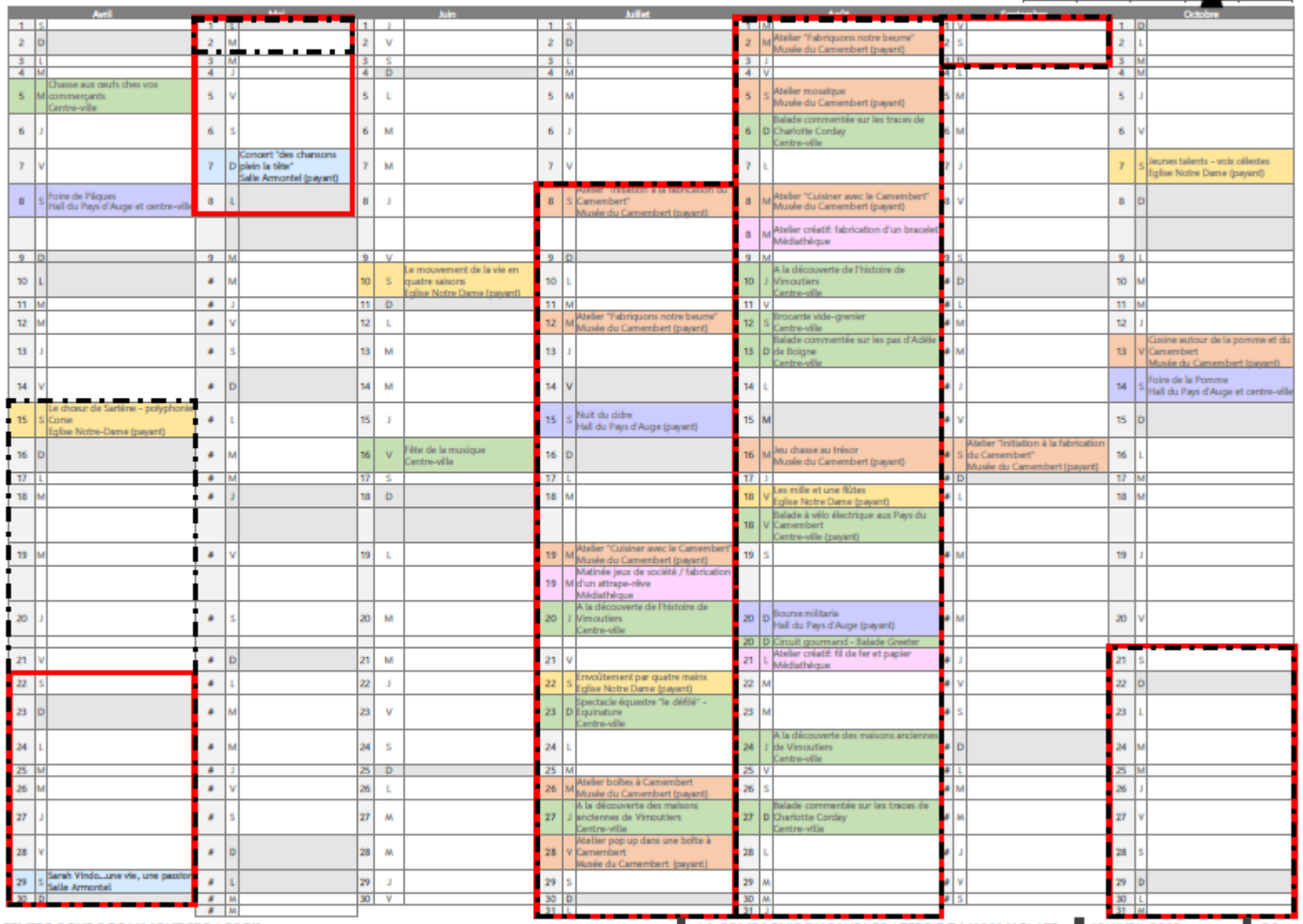
- **Eglise Notre Dame** — 5 évènements
- **Musée du Camembert** — 10 évènements
- **Hall du Pays d'Auge** — 3 évènements
- **Centre-ville** — 13 évènements
- **Médiathèque** — 3 évènements
- **Salle Armontel** — 2 évènements

Vacances scolaires zone C - Parisiens

Vacances scolaires zone B - Normands

* Tous les deux ans a lieu les 24 H de voitures à pédales courant juillet. Le prochain aura lieu en 2024.

Source: Normandie tourisme



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Des évènements qui tiennent compte de la clientèle du WE et de la période estivale





















LA VENTE DE PRODUITS FERMIERS ET L'ACCUEIL À LA FERME

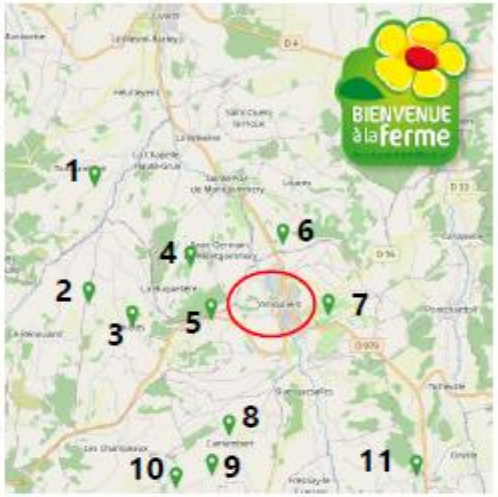
Une offre concurrentielle: une dizaine de fermes propose un accueil et la vente de produits fermiers

INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ

Handicap — Atout

. Des ventes de produits sur certains marchés et dans quelques lieux de vente
. Certaines fermes ne vendent pas leurs produits sur les marchés

N° carte		Ville	Produits proposés	Vente à la ferme	Vente sur les marchés	Autres lieux de vente
1	La Ferme de la Biquetière	Tortisambert	Fromages de chèvre	oui	Vimoutiers, Le Sap,Lisieux, Caen, Evreux, Houlgate, Saint germain en Laye, Le Havre	Le fournil de la Boissière, Viveco Chambois, Au panier bio Saint Arnoult, La maison de l'Orbiquet à Orbec, La crémerie Normande à Villers sur mer
2	Les confitures de Maryse	Crouttes	Confitures, pâtés, rillettes, Cidre, Poiré	Oui	Oui	
3	Ferme de la Galotière	Crouttes	Cidre, Pommeau, Calvados, cidre, poiré, jus de pommes	Oui		Grandes surfaces à Gacé, Argentan, Le Havre, Bayeux, Cabourg, Tourgeville, Vimoutiers et magasins Naturéo.
4	Le Perrey Picot	St Germain Montgommery	Poulets Label Rouge plein air et produits cidricoles	Oui		Magasin de producteurs « Au cœur des Prés » à Cagny
5	Ferme de la Croix Blanche	**Vimoutiers**	Cidre bouché, poiré, jus de pommes, confitures et gelées	oui		Fête du cidre au Sap le week end du 11 novembre
6	Ferme des Noyers	Lisores	Cidricoles, jus de pommes	oui		Vente en ligne sur www.cidrelisores.fr
7	Ferme de Cutesson	**Vimoutiers**	Cidre, jus de pommes et de poire, rillettes...	oui	Marché de Honfleur en BIO le Mercredi matin - Honfleur marché traditionnel le Samed matin - Trouville en BIO le Samedi matin	Localement sur différentes Foires ou Salons : Vimoutiers (fête de la pomme et foire de Paques) , Livarot (fête du fromage) , Pont l'Eveque (fête du Fromage) , Conches en Ouche (Fête de la Pomme et Comice Agricole) , Rouen (Fête du Ventre et de la Gastronomie) , Cambremer (Festival des AOC/AOP), Honfleur (Fête de la Crevette & Salon Saveurs d'Automne) , Maurecourt (Gargantuades & Marché de Noël) , Montreuil (Marché Paysan) mais aussi : Magasins de proximités en circuits courts : magasins spécialisés BIO, petites surfaces alimentaires, caves, restaurants, crêperie etc... Circuits courts : à la ferme - AMAP - Ruche - Marchés et Salons
8	Ferme de la Heurtaudière	Camembert	Crème fraiche, fromage blanc, beurre...	Oui		Grandes surfaces d'Argentan, Vimoutiers, Gacé, Trun, L'Aigle, St Evroult de Montfort, Falaise.
9	Le Potaverger	Neauphe Sur Dive	Soupes, confitures, miel	Oui		
10	Fromagerie Durand	Camembert	Camembert fermier	Oui		Supermarchés Grand Frais, Coccinelle (Vimoutiers), crémerie normande (Villers sur Mer), Le comptoir du bec d'Or (Orbec), le Vival (Thiberville).
11	Les Vergers du Chouquet	Roiville	Cidre, Poiré, jus de pomme...	Oui	Oui	





Source: Normandie la ferme

LES ENTRETIENS AVEC LES COMMERÇANTS

Présentation de la méthodologie de travail et d'analyse

Les atouts du centre-ville

Les activités commerciales et les services qui pourraient être complétés

Les problèmes et les dysfonctionnements du centre-ville

Les pistes d'améliorations proposées par les commerçants

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL ET D'ANALYSE
Les 10 commerçants interrogés



Enquête auprès de 10 commerçants du centre-ville

Les objectifs de l'enquête auprès des commerçants:

- Recueillir les avis sur l'image et le fonctionnement du centre-ville
- Appréhender la viabilité actuelle des commerces
- Mettre en exergue les demandes et les projets

MÉTHODE

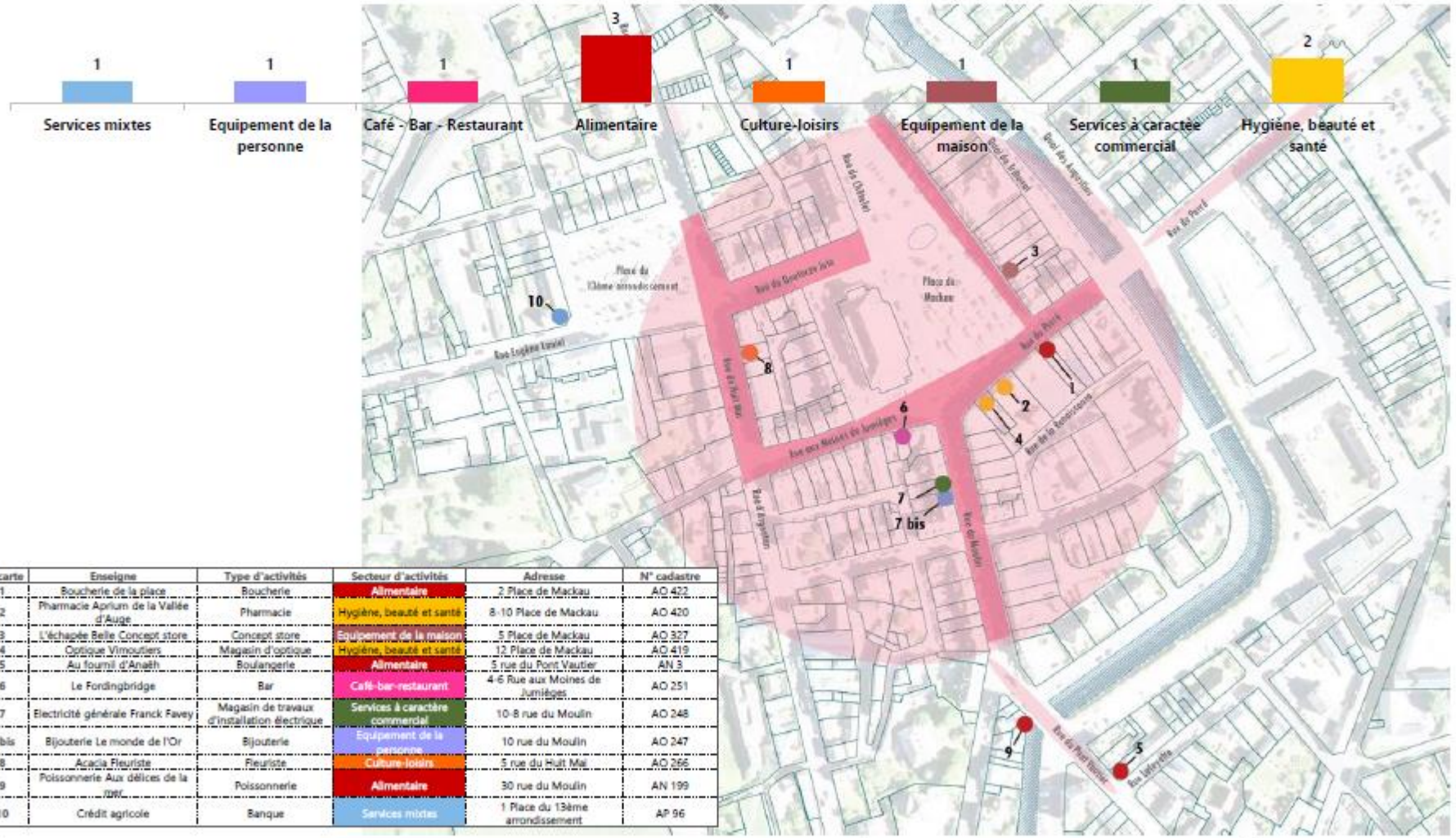
- **Mode de sélection des commerces**
  - Une pré-sélection du manager de commerce
  - Interroger chaque secteur d'activité pour recueillir des avis diversifiés
  - Privilégier les commerces de proximité qui font le centre-ville
- Entretiens réalisés sur la base d'un questionnaire
- Le déroulement de l'enquête auprès des commerçants
  - Une enquête réalisée sur place le jeudi 23 janvier 2023
  - Une durée moyenne d'entrevue entre 20 minutes et 45 minutes environ,
  - Un très bon accueil des commerçants du centre-ville

Une enquête non exhaustive mais qui permet de donner la tendance sur les dysfonctionnements et les améliorations à apporter dans le centre-ville

Une enquête plus approfondie auprès de l'ensemble des commerçants permettrait de connaître les projets futurs (travaux d'investissements, cessation...)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL ET D'ANALYSE
Les 10 commerçants interrogés



N° carte	Enseigne	Type d'activités	Secteur d'activités	Adresse	N° cadastre
1	Boucherie de la place	Boucherie	Alimentaire	2 Place de Mackau	AO 422
2	Pharmacie Aprium de la Vallée d'Auge	Pharmacie	Hygiène, beauté et santé	8-10 Place de Mackau	AO 420
3	L'échappée Belle Concept store	Concept store	Equipement de la maison	5 Place de Mackau	AO 327
4	Optique Vimoutiers	Magasin d'optique	Hygiène, beauté et santé	12 Place de Mackau	AO 419
5	Au fournil d'Anaëlh	Boulangerie	Alimentaire	5 rue du Pont Vautier	AN 3
6	Le Fordingbridge	Bar	Café-bar-restaurant	4-6 Rue aux Moines de Jumièges	AO 251
7	Electricité générale Franck Favey	Magasin de travaux d'installation électrique	Services à caractère commercial	10-8 rue du Moulin	AO 248
7 bis	Bijouterie Le monde de l'Or	Bijouterie	Equipement de la personne	10 rue du Moulin	AO 247
8	Acacia Fleuriste	Fleuriste	Culture-loisirs	5 rue du Huit Mai	AO 266
9	Poissonnerie Aux délices de la mer	Poissonnerie	Alimentaire	30 rue du Moulin	AN 199
10	Crédit agricole	Banque	Services mixtes	1 Place du 13ème arrondissement	AP 96

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ATOUTS DU CENTRE-VILLE SELON LES COMMERÇANTS
« Le centre-ville a de très beaux jours devant lui »

Organisation commerciale et de services	**Une offre commerciale assez diversifiée et qualitative** **La présence de deux pharmacies, d'un laboratoire d'analyses médicales et d'un « médicobus » une fois par semaine**	« On a des commerces de bouche de qualité » « Des boulangers-pâtissiers, un poissonnier, un chocolatier, l'Epi Chouette » « La présence de supermarchés » « Les commerces correspondent aux besoins » « Il y a tout ce qu'il faut » « Il y a un tapissier, une librairie »
Accessibilité , circulation et stationnement	**Un centre-ville facilement accessible avec du flux notamment sur la route d'Argentan (D 916)** **Une offre de stationnement satisfaisante: gratuites, places minutes, zone bleue sur la place du Mackau**	« Il y a beaucoup de passages » « Il y a du flux lié à la Départementale » « Il y a suffisamment de places » « La zone bleue est respectée » « C'est indispensable de garder du stationnement sur la place »
Aménagement urbain	**Des trottoirs suffisamment larges et adaptés pour le piéton** **L'aménagement du parcours santé** **Les futurs projets d'installation de jeux pour enfants et skatepark**	« Les trottoirs sont adaptés pour le passage de poussettes et de PMR » (sauf -> « trottoir dégradé » devant le fleuriste Acacia sur la D 916 ») « Le parcours santé est très sympa, bien isolé dans la nature » « Les futurs installation de jeux pour enfants sont très bien pour la ville »
Ambiance & aménités	**Le marché du vendredi: une dizaine de marchands dont un fromager, un poissonnier, un primeur et de l'équipement de la personne** **Le musée du Camembert, la variété des activités au sein de la médiathèque (cinéma, MJC, fitness, zumba...)** **Le hall du Pays d'Auge qui accueille des événements** **Des évènements qui animent la ville comme la foire de Pâques et la foire de la pomme**	« Le marché du vendredi est un moment fort de la semaine » « On peut y faire des courses d'appoints » « La salle de la médiathèque permet d'accueillir des activités sportives comme du fitness et de la zumba), c'est aussi le lieu du cinéma une fois toutes les deux semaines » « Le hall offre la possibilité de réunir un maximum de personnes » « Elle a tout son sens » « « Elle est pratique et bien placé » « Bien utile au quotidien » « La foire de la pomme, la foire de Pâques, la fête de la musique sont des évènements qui animent la ville » « Les évènements organisés, c'est top! »
Population	**La présence des résidents des résidences secondaires et les touristes qui contribuent au chiffre d'affaires des commerces**	« Il y a trois typologies de clients à Vimoutiers: les touristes, les résidents des résidences secondaires en « télétravail » - les parisiens et les habitants »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICES QUI POURRAIENT ÊTRE COMPLÉTÉS SELON LES COMMERÇANTS



Cordonnier



Magasin de vêtements, de chaussures



Audioprothésiste



Restaurant qualitatif avec terrasse



Caviste



Fromagerie

LES PROBLÈMES ET LES DYSFONCTIONNEMENTS DU CENTRE-VILLE SELON LES COMMERÇANTS

Organisation commerciale	**La vacance commerciale et la fermeture récente ou dans l'année de commerces** **La transformation de certains commerces en logement en RDC**	« La sellerie, le stop Bar, le croc'la vie ont fermé » « On ne flâne pas dans le centre-ville » « Certains commerces ont été transformés en logement »
Ambiance & aménités	**Le marché du lundi (2-3 étals) ne créé pas d'animation** **Pas de véritable lieu de convivialité dans le centre** **Le peu d'arbres et de bancs** **La foire de la pomme dans le hall n'est pas suffisamment importante** **Le manque d'évènements en dehors de l'été** **Le manque de fonction de l'espace vert devant l'école La Varende**	« Le marché du lundi est vide » « Ce n'est pas un marché » « Il y a personne » « Il n'y a pas de lieu où se poser pour discuter » « Il manque des arbres et des bancs dans le centre » « On ne se pose pas en ville pour déjeuner. On achète dans les commerces autour et on vient manger au bureau » « c'est vide dans le hall lors de la foire de la pomme » « Il n'y a pas suffisamment d'évènements pendant les petites vacances scolaires

LES PISTES D'AMÉLIORATIONS PROPOSÉES PAR LES COMMERÇANTS

Etoffer les marchés en valorisant les petits producteurs et l'artisanat local Favoriser la gastronomie locale	Apporter de la modernité aux mobiliers urbains: bancs, lampadaires	Créer un lieu convivial dans lequel il serait agréable de se poser pour discuter ou déjeuner...	
Remettre en valeur l'esthétique de la médiathèque, du hall du Pays d'Auge et le cheminement le long de la rivière de La Vie	Combler les locaux vides dans le centre-ville avec des secteurs d'activités différents de l'existant	Utiliser la notoriété de Camembert	Maintenir les services et les équipements publics
Revaloriser la foire de la pomme (notamment dans le hall) Créer des évènements supplémentaires (ex: forum des associations) dans le centre-ville en veillant à conserver la visibilité et l'accès aux commerces		Préserver un stationnement gratuit en centre-ville	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

CARACTÉRISATION DU CENTRE-VILLE

AFOM

Enjeux

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

ATOUTS

- Un pôle économique attractif en terme d'emplois
- Un centre-ville qui joue son rôle de pôle de proximité
- Une diversité commerciale
- La présence de locomotives alimentaires et de santé
- La place importante accordée en stationnement
- L'organisation d'évènements durant la période estivale
- La présence de fermes à Vimoutiers et dans les environs proposant un accueil et la vente de produits fermiers
- La clientèle des résidences secondaires qui ont un pouvoir d'achat plus élevé

FAIBLESSES

- La présence de locaux vacants commerciaux en RDC d'immeuble qui ne participent pas à l'animation
- Une carence en équipement de la personne
- Des commerces peu connectés sur internet

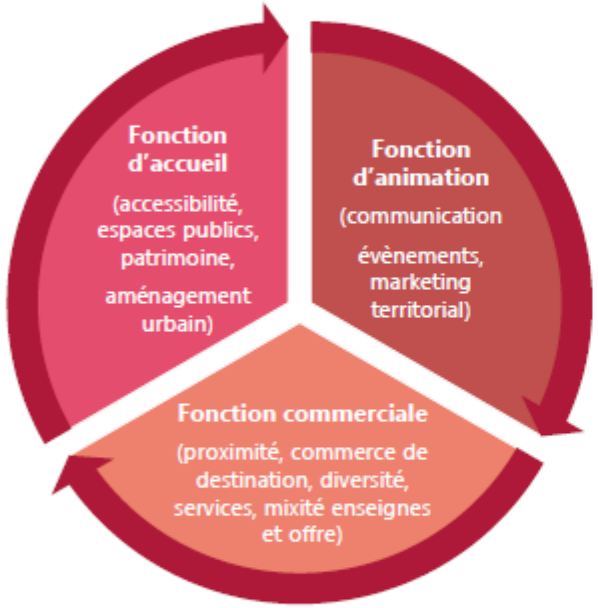
OPPORTUNITES

- Des locaux commerciaux vacants en RDC qui pourraient permettre de compléter l'offre existante
- Un potentiel touristique pour mettre en avant les produits locaux et les savoir-faire locaux
- La possibilité de créer à nouveau une association des commerçants pour animer des évènements
- La présence du manager de commerce

MENACES

- Le départ récent de quelques commerçants (à la retraite / ou raisons personnelles)
- La transformation de locaux commerciaux en habitation dans le cœur marchand

ENJEUX DE RÉAPPROPRIATION DU CENTRE-VILLE PAR LE COMMERCE



	AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION
Poids et organisation commerciale	▪ Concentrer l'offre commerciale dans le cœur marchand pour resserrer le linéaire ▪ Maintenir des commerces indépendants de bouche de bonne qualité en centre-ville, qui répondent à des besoins quotidiens ▪ Favoriser sa diversité pour un parcours marchand réussi afin de favoriser la flânerie du consommateur et enclencher l'acte d'achat ▪ Anticiper la vacance: veille sur les locaux vides pour ne pas affaiblir le centre-ville ▪ Mutualisation potentielle de certains locaux ▪ Maximiser les activités en centre-ville: installation d'artisans, seconde main/recyclerie, associations
Ambiance & aménités	▪ Maintenir les équipements générateurs de flux piétons: équipements publics (écoles, mairie, médiathèque) ▪ Enchanter le client en proposant une offre de restauration/café en lien avec le marché, la place de la mairie (avoir des espaces de terrasse) ▪ Coordonner les animations et la communication pour un centre-ville animé ▪ Proposer un marché de produits locaux (produits fermiers)
Aménagement urbain	▪ Valoriser les espaces publics en accord avec les cheminements naturels des piétons: choix du mobilier urbain, du traitement du sol, des espaces verts, des espaces de convivialités et de l'éclairage public

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



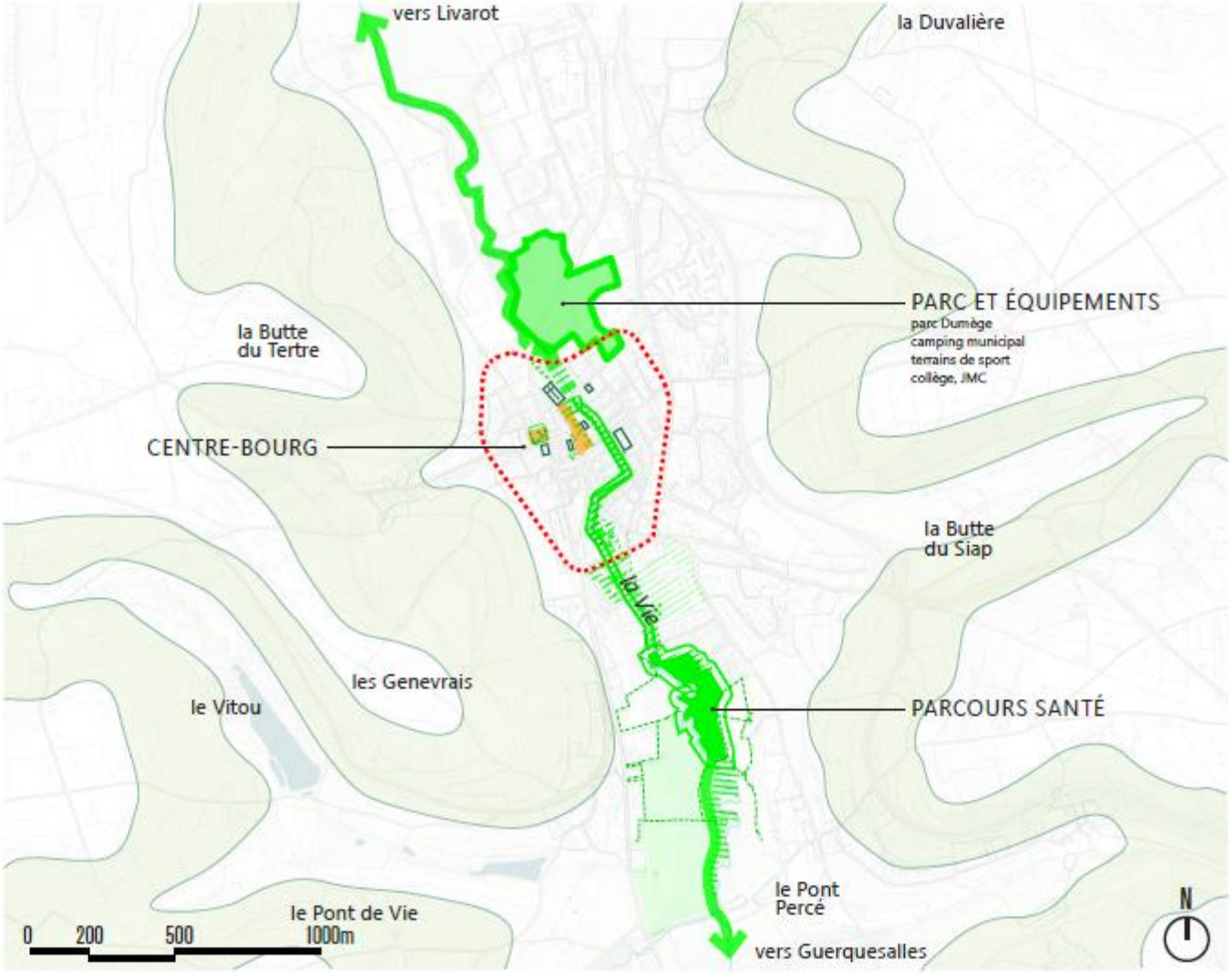
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA VIE ET LES 2 PARCS MAJEURS
La Vie comme épine dorsale de Vimoutiers









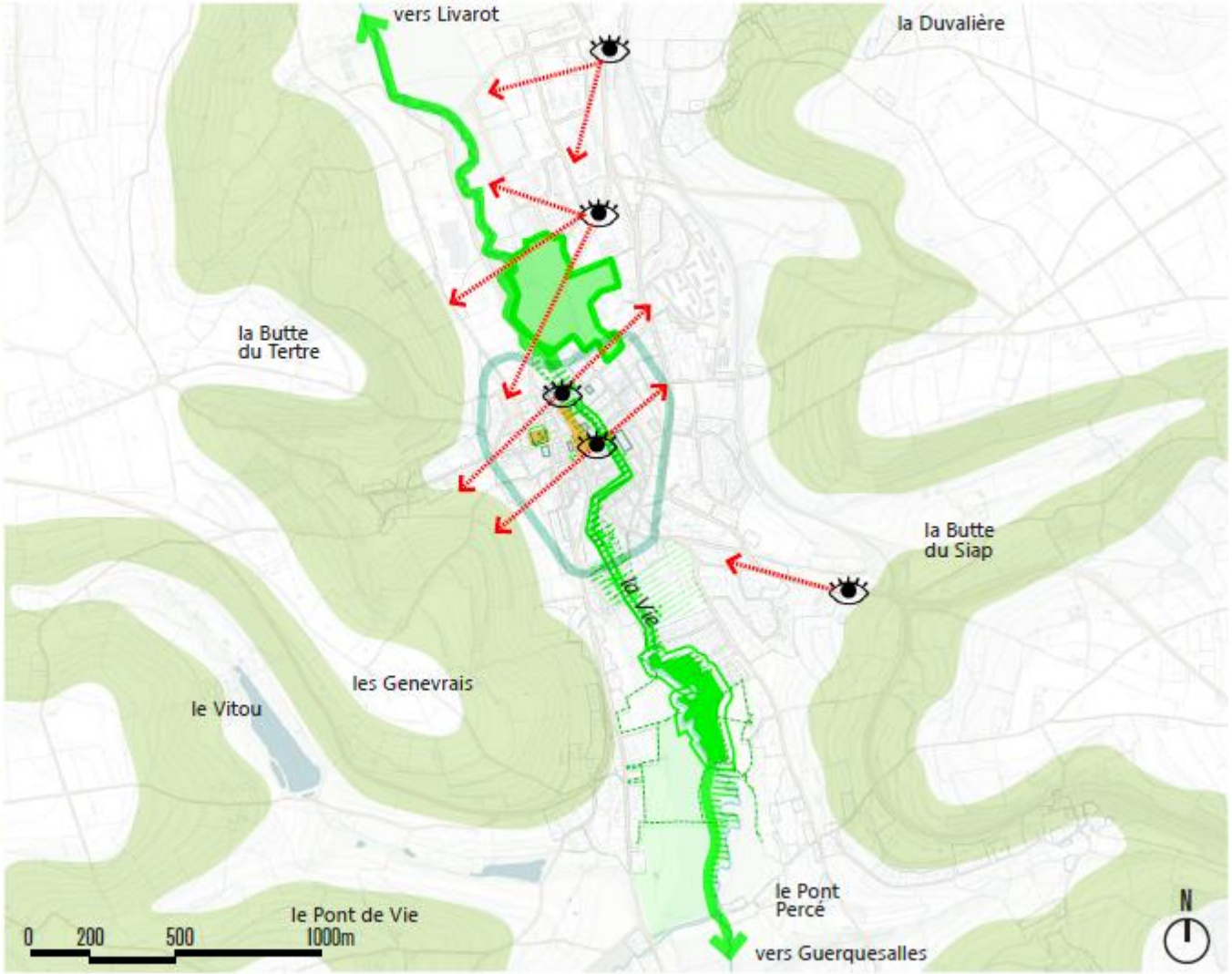
LES COTEAUX : UN CONTACT AU GRAND PAYSAGE NORMAND

Intégrer les vues et perspectives aux réflexions et aménagements futurs







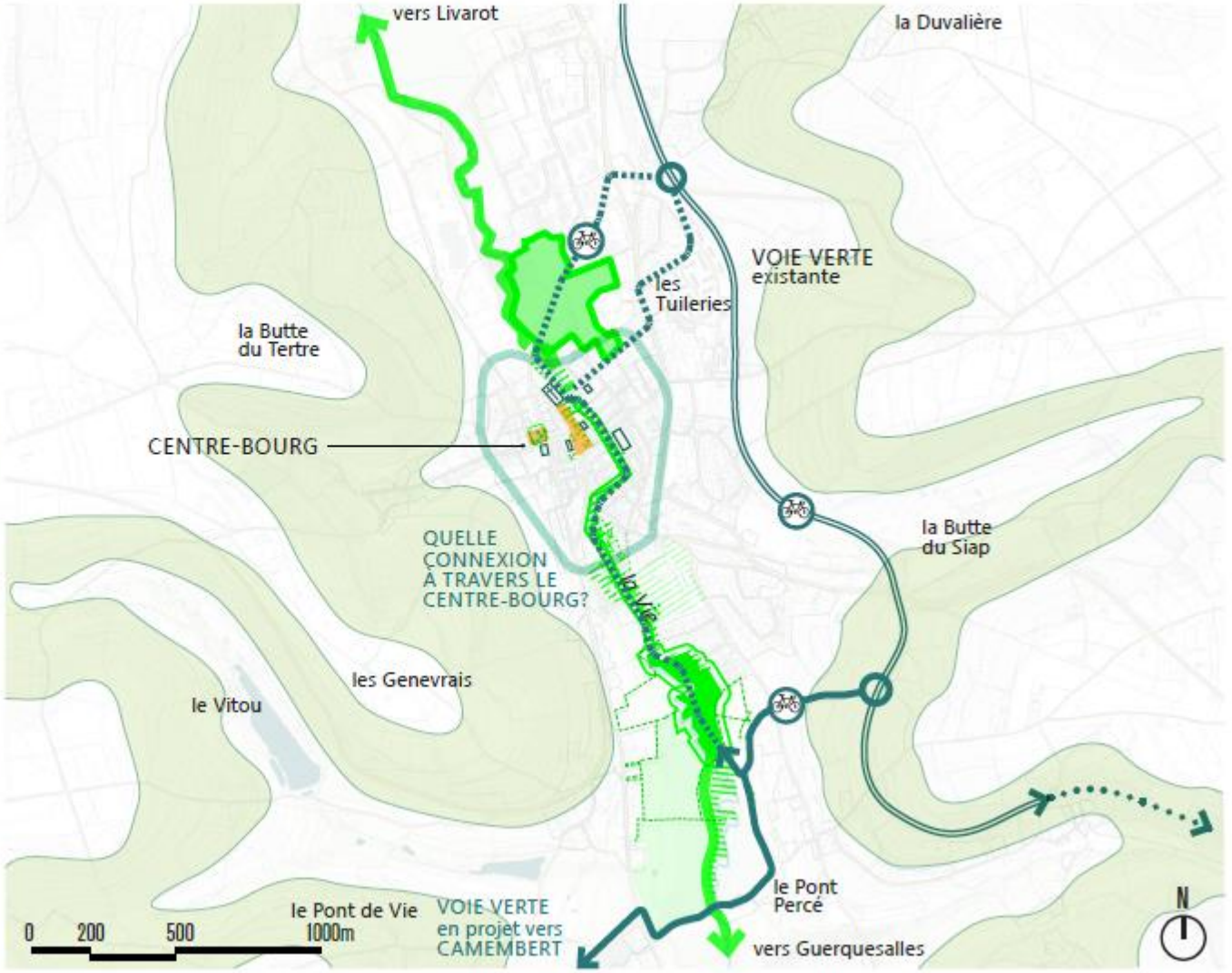


CAMEMBERT : VILLAGE/FROMAGE AU CENTRE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Favoriser l'usage du vélo vers Camembert mais aussi en centre-bourg









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

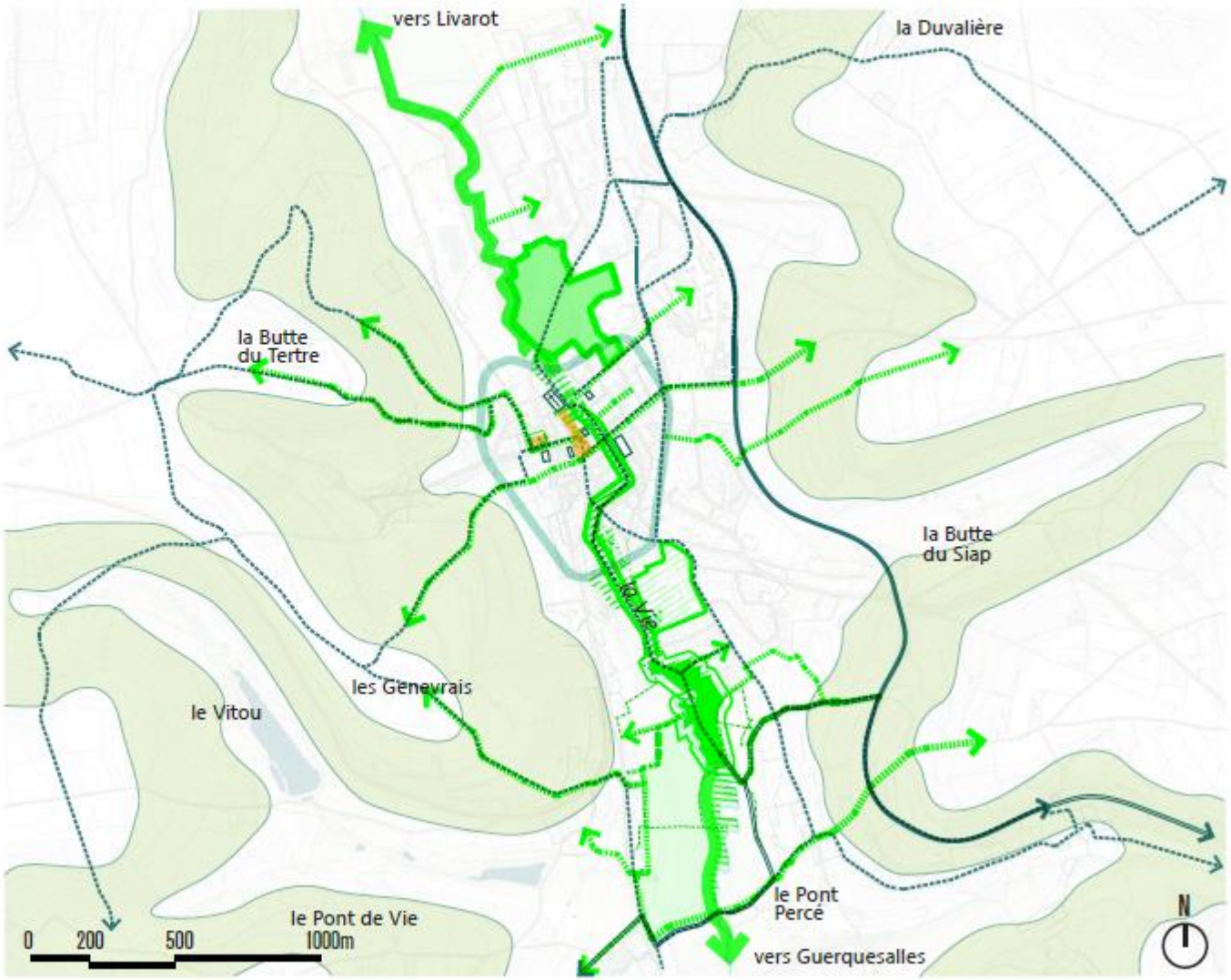
LA RANDONNÉE COMME OUTIL DE (RE)DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE EN FAMILLE

Valoriser et intégrer les chemins pédestres et les chemins creux dans les enjeux de valorisation du centre-bourg







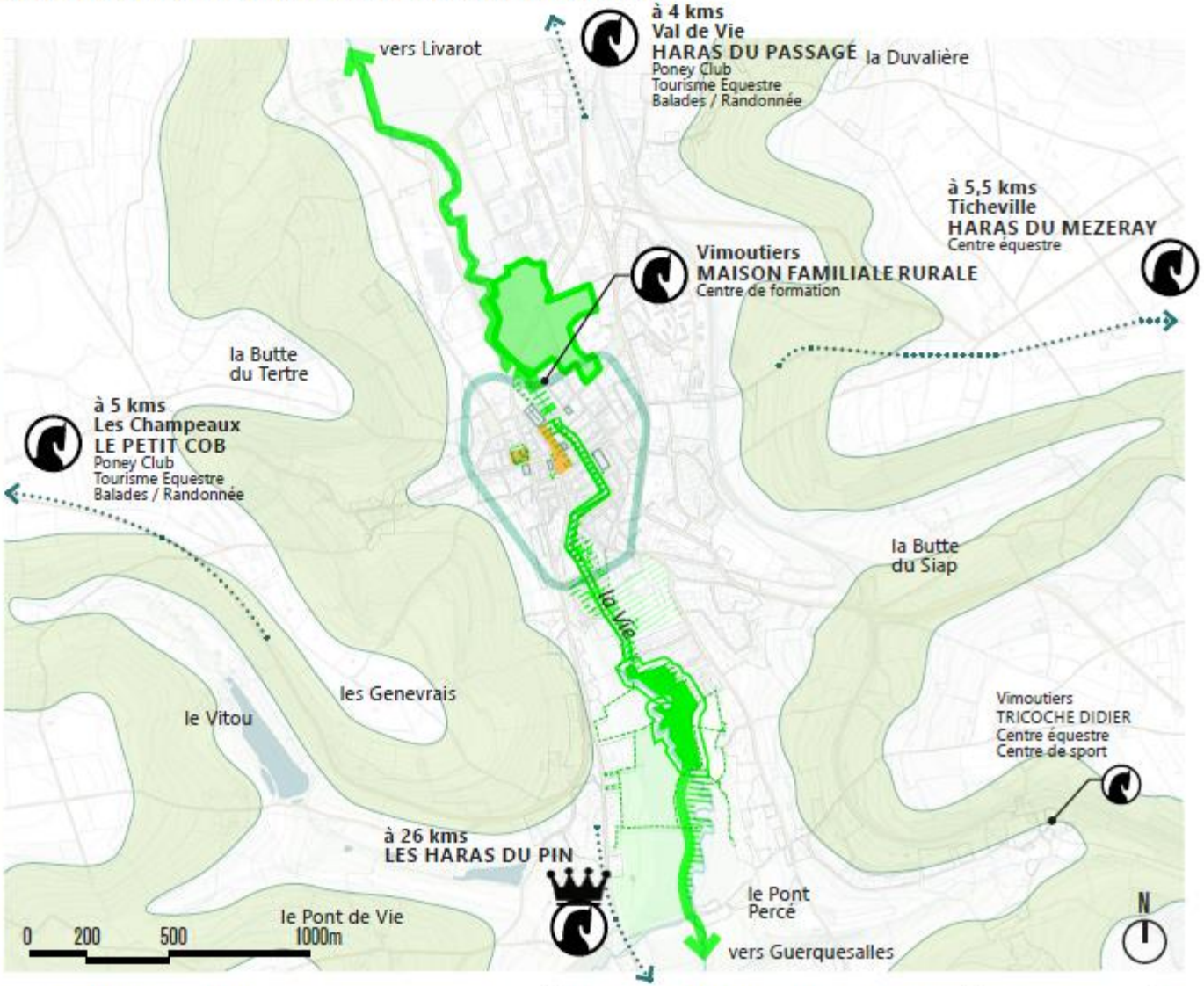


LE CHEVAL: UN ATOUT TOURISTIQUE À EXPLOITER?
la Maison Familiale Rurale / le Petit Cob / les Haras du Pin Les autres haras









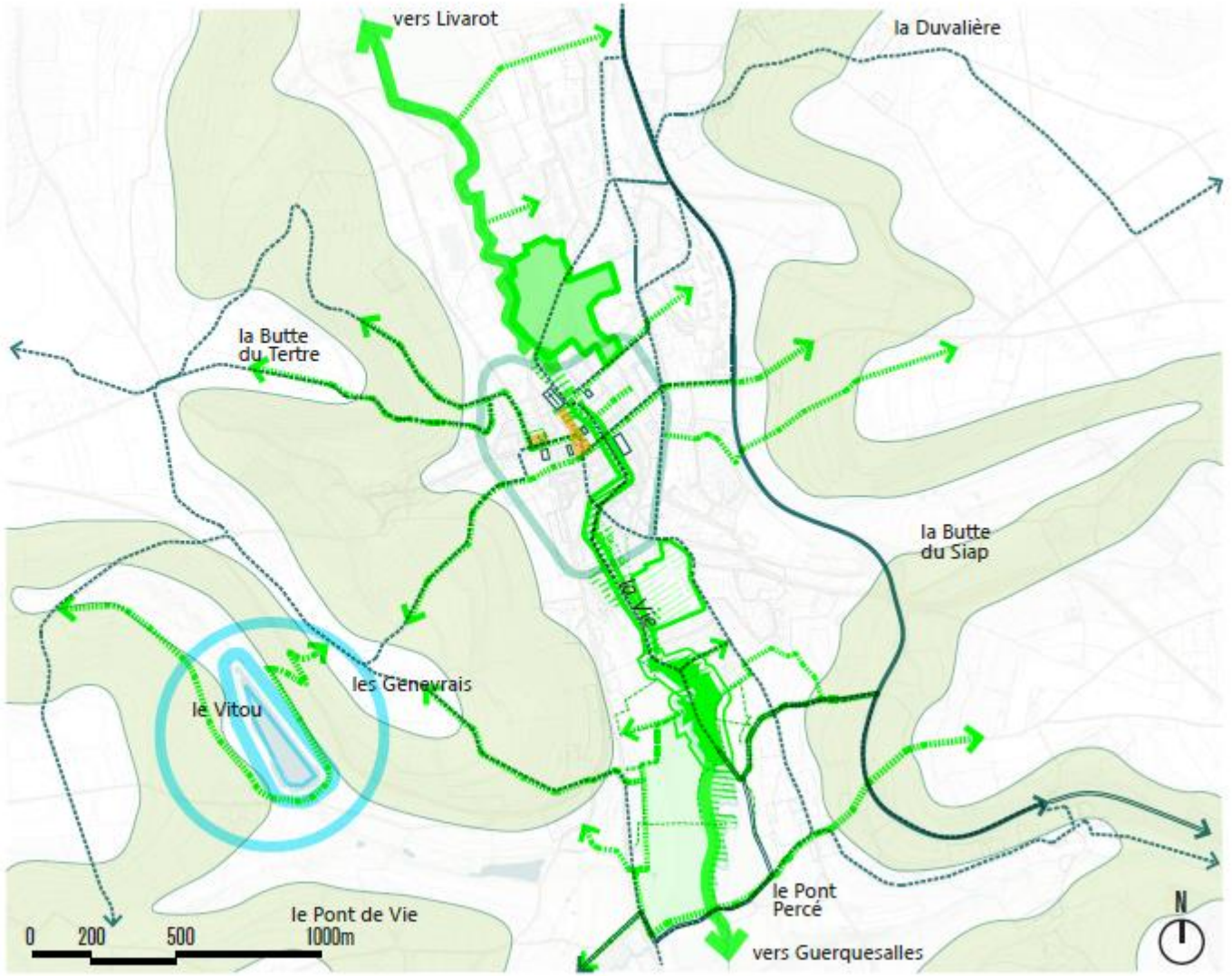
LE VITOU, UNE BELLE ENDORMIE À RETROUVER

Entre Vimoutiers et Camembert, ancien centre de loisirs et club hippique... Quel acteur possible à l'avenir?







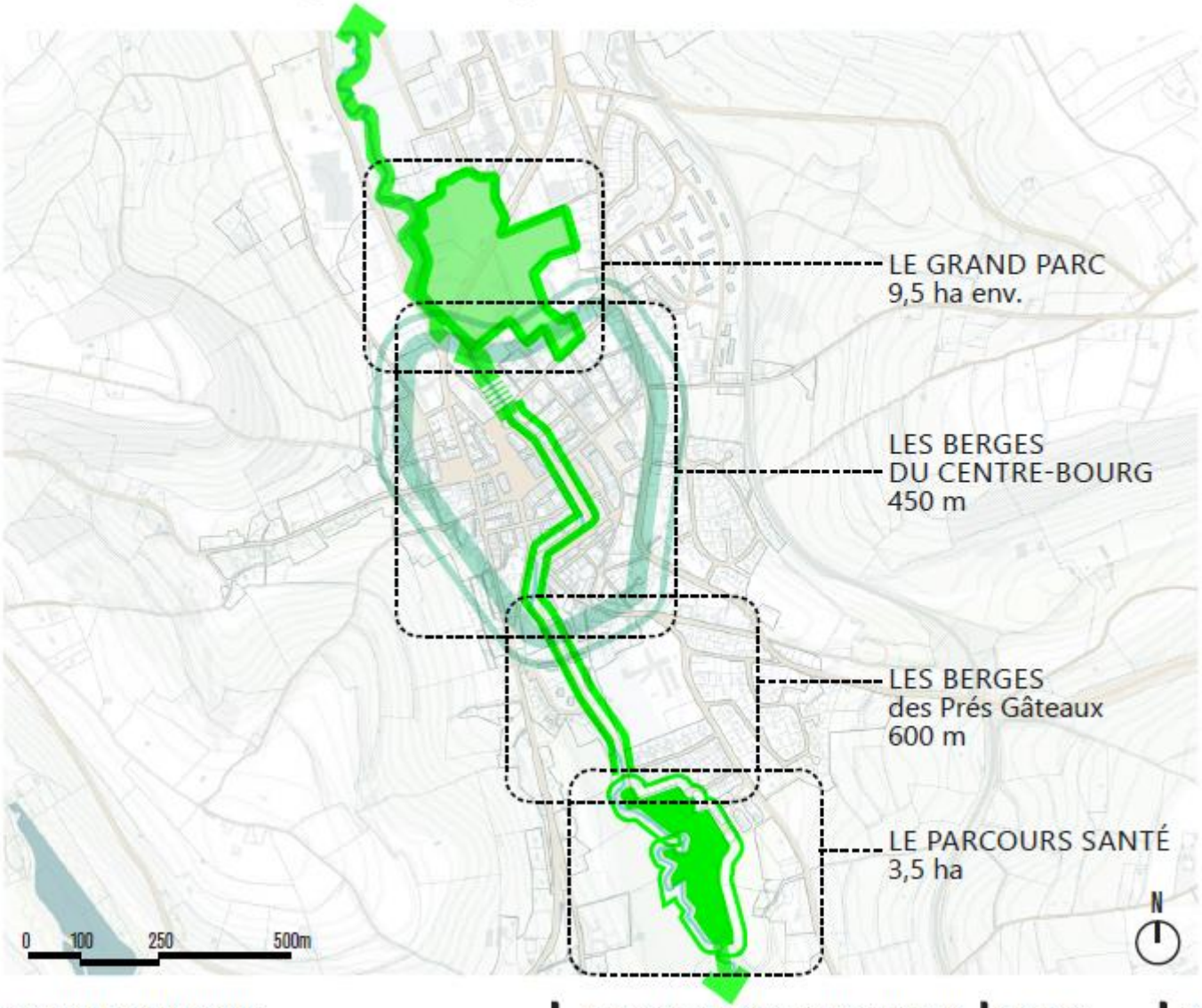


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA NATURE EN CENTRE-BOURG LE LONG DE LA VIE

Les 2 parcs majeurs et la Vie
Le Grand Parc
La Nature en centre-bourg
Etendre le projet des berges de la Vie
Le Parcours Santé

VIMOUTIERS AU FIL DE LA VIE
2 parcs majeurs de part et d'autre du centre-bourg et de ses berges



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LE GRAND PARC: UNE ÉVOLUTION PAR SUPERPOSITION DE PROGRAMMES
une juxtaposition d'équipements à mettre en cohérence

≈1955



≈2020



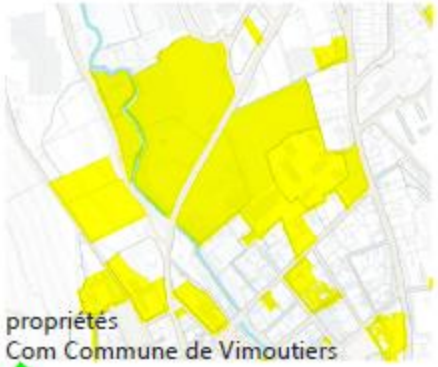


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

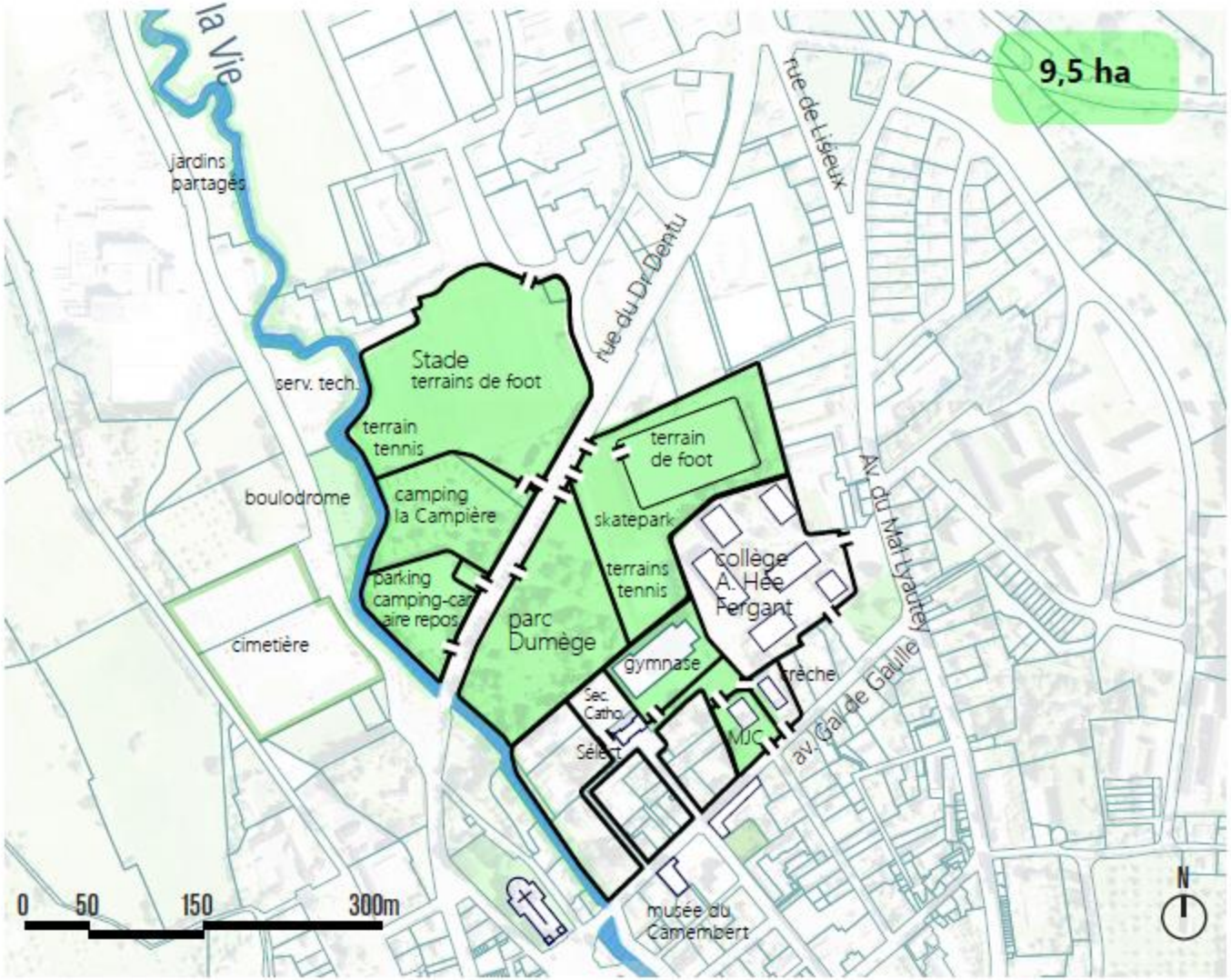
LE «GRAND PARC», UN ESPACE PUBLIC D'ENVERGURE
... mais avec une succession de clôtures qui morcellent l'espace

DES ATOUTS!
> un espace public d'envergure

MAIS
> une succession de clôtures qui morcellent l'espace







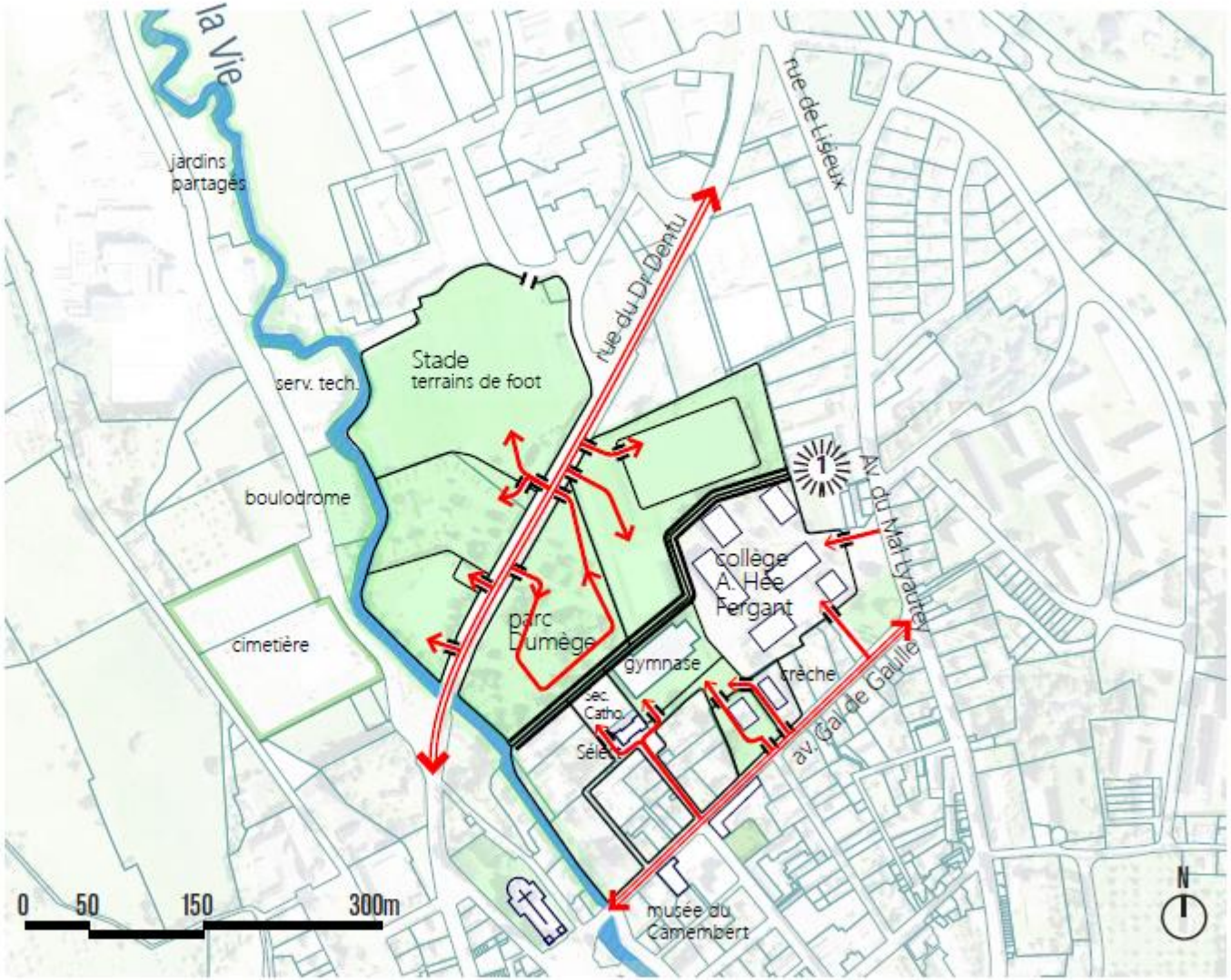
LE «GRAND PARC», EN PLEIN CENTRE DE VIMOUTIERS
... mais coupé du centre-bourg

DES ATOUTS!
> en plein centre-bourg

MAIS
> un espace qui tourne le dos au centre-bourg / pas de connexion entre l'Av. du Gal de gaulle et la rue du Dr Dentu = question limite 1



LE GRAND PARC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LE «GRAND PARC», UN TRÉSOR D' ENTRÉE DE VILLE
... mais caché derrière ses limites opaques

DES ATOUTS!

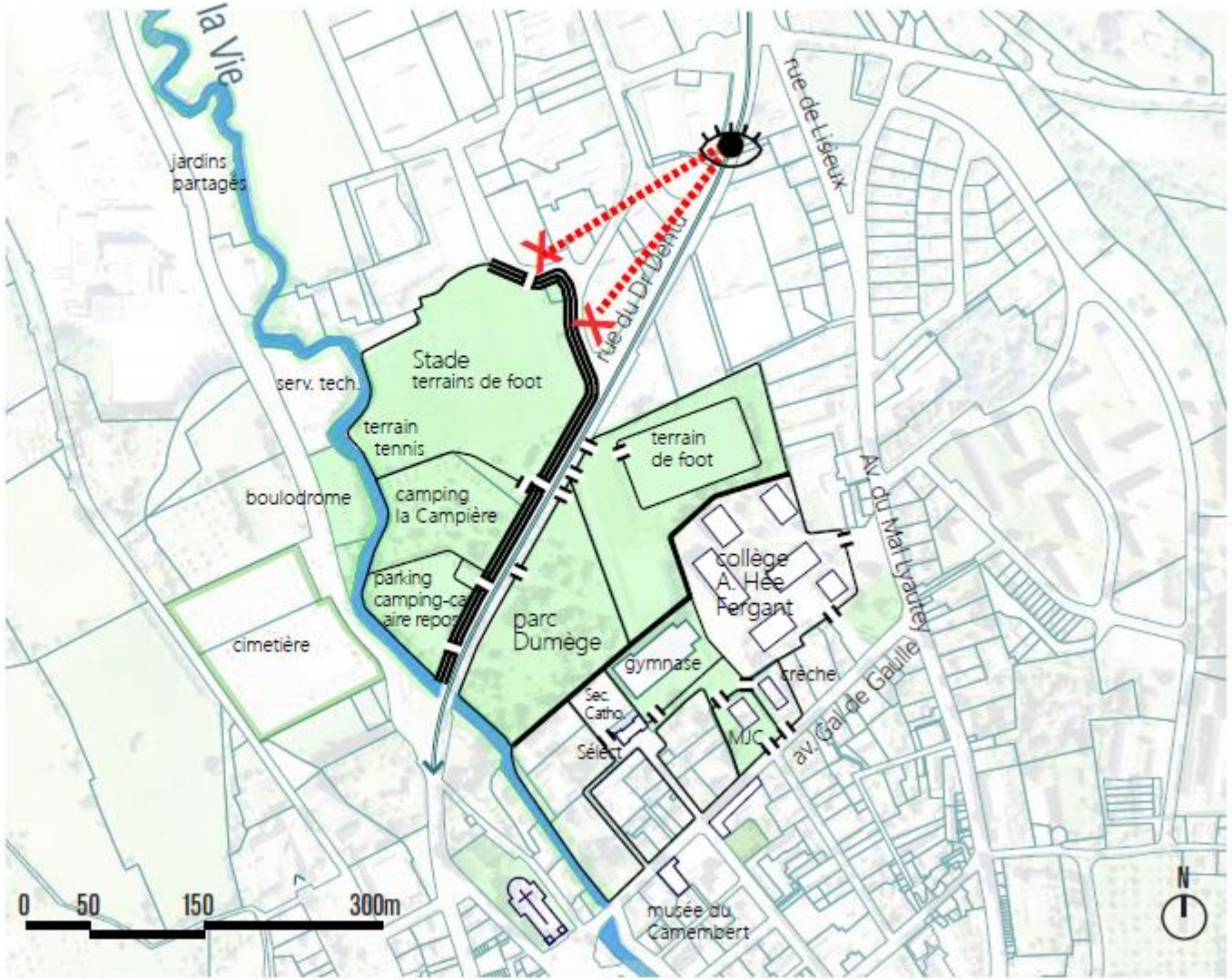
> une entrée de ville avec vue panoramique sur la vallée et les coteaux

MAIS

> des haies et clôtures qui se ferment de la rue du Dr Dentu



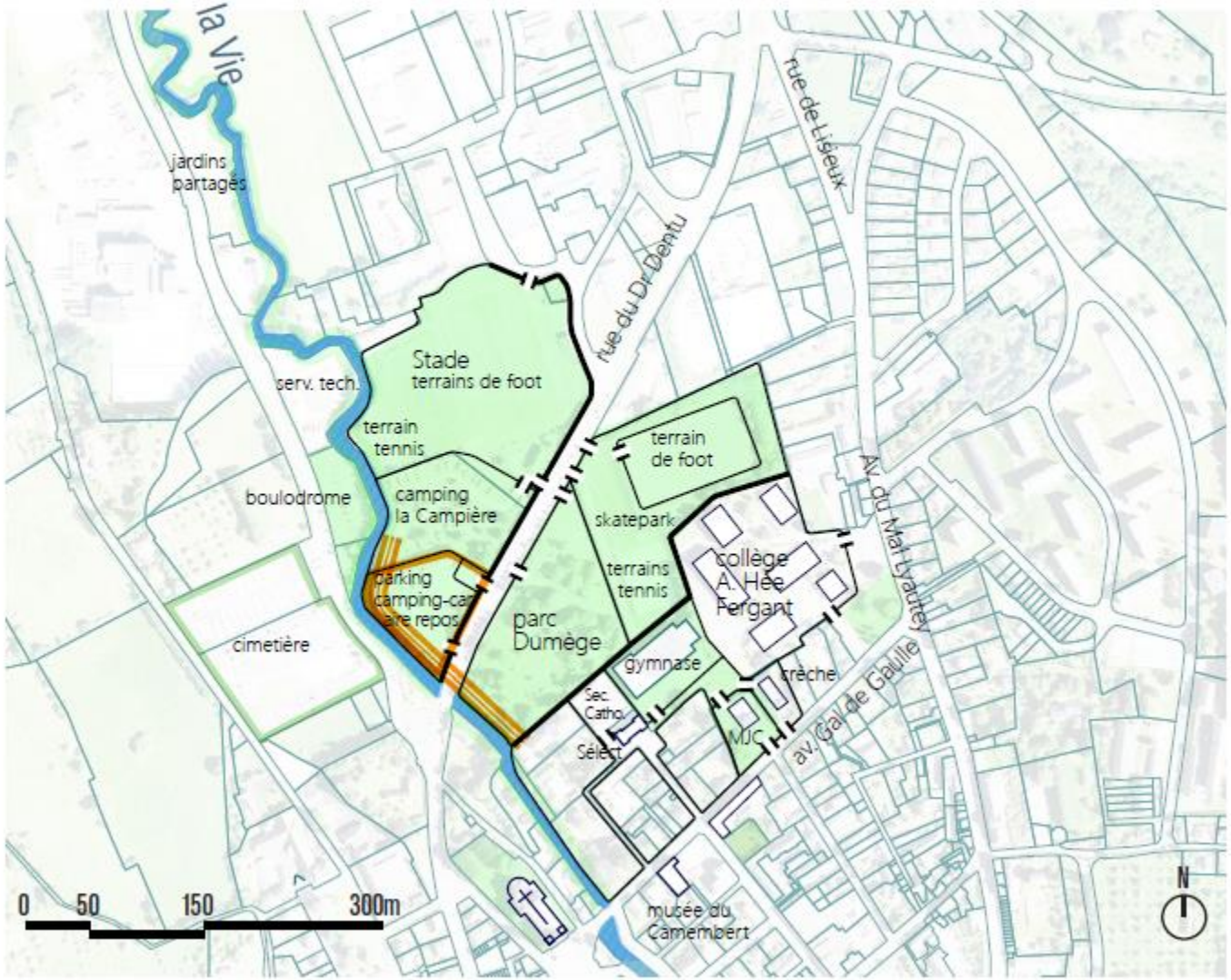
LE GRAND PARC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LE «GRAND PARC» DECONNECTE DE LA VIE
Un atout à exploiter

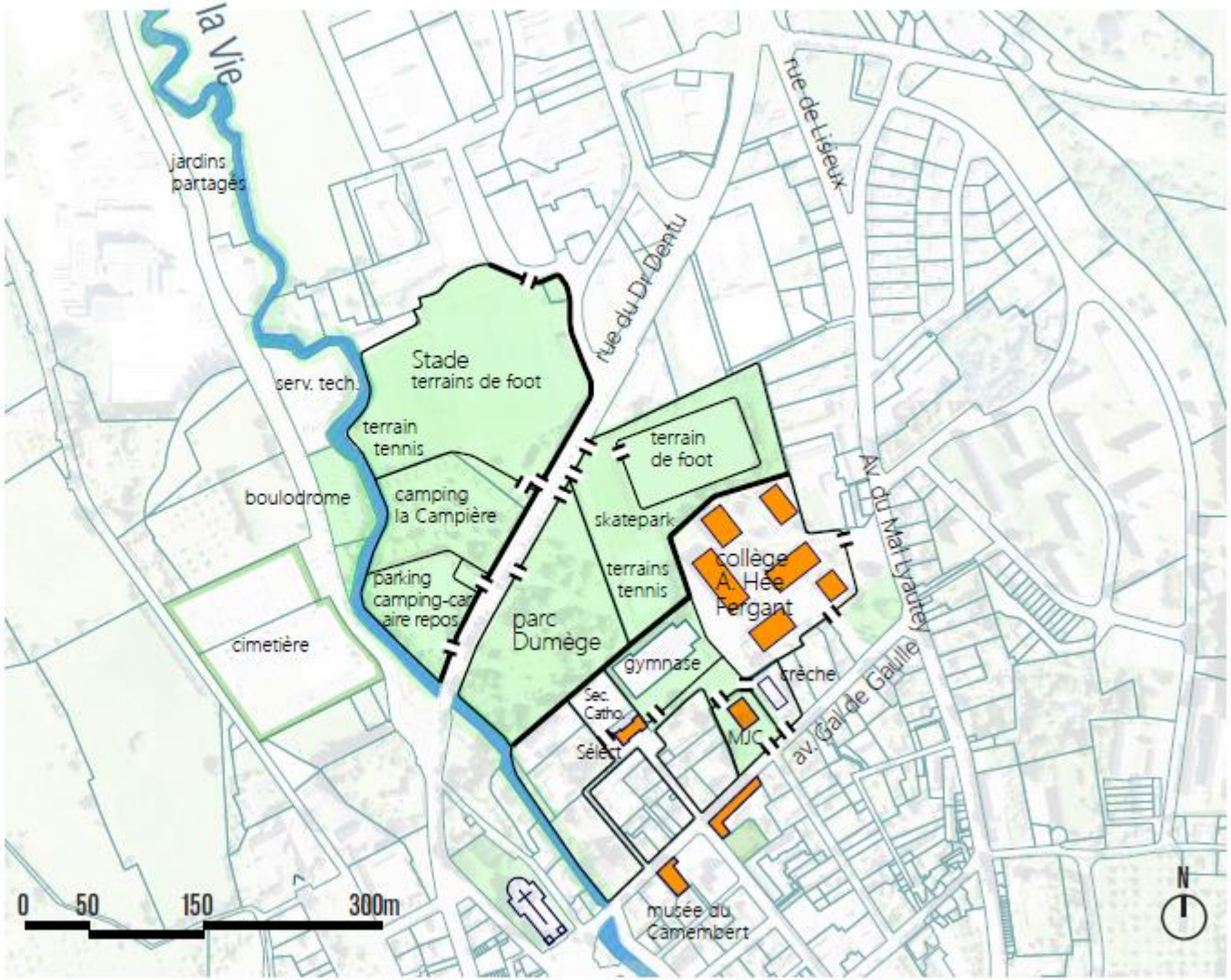




LE «GRAND PARC», UNE OPPORTUNITÉ DE RÉFLEXION GLOBALE
avec notamment du foncier et bâti public en mutation

> foncier ou bâti public en mutation
collège en restructuration
Sélect
MJC
Musée de Camembert





ENJEU 1: CONNECTER LE PARC AU CENTRE-BOURG
intégrer le Sélect et la MJC aux réflexions globales

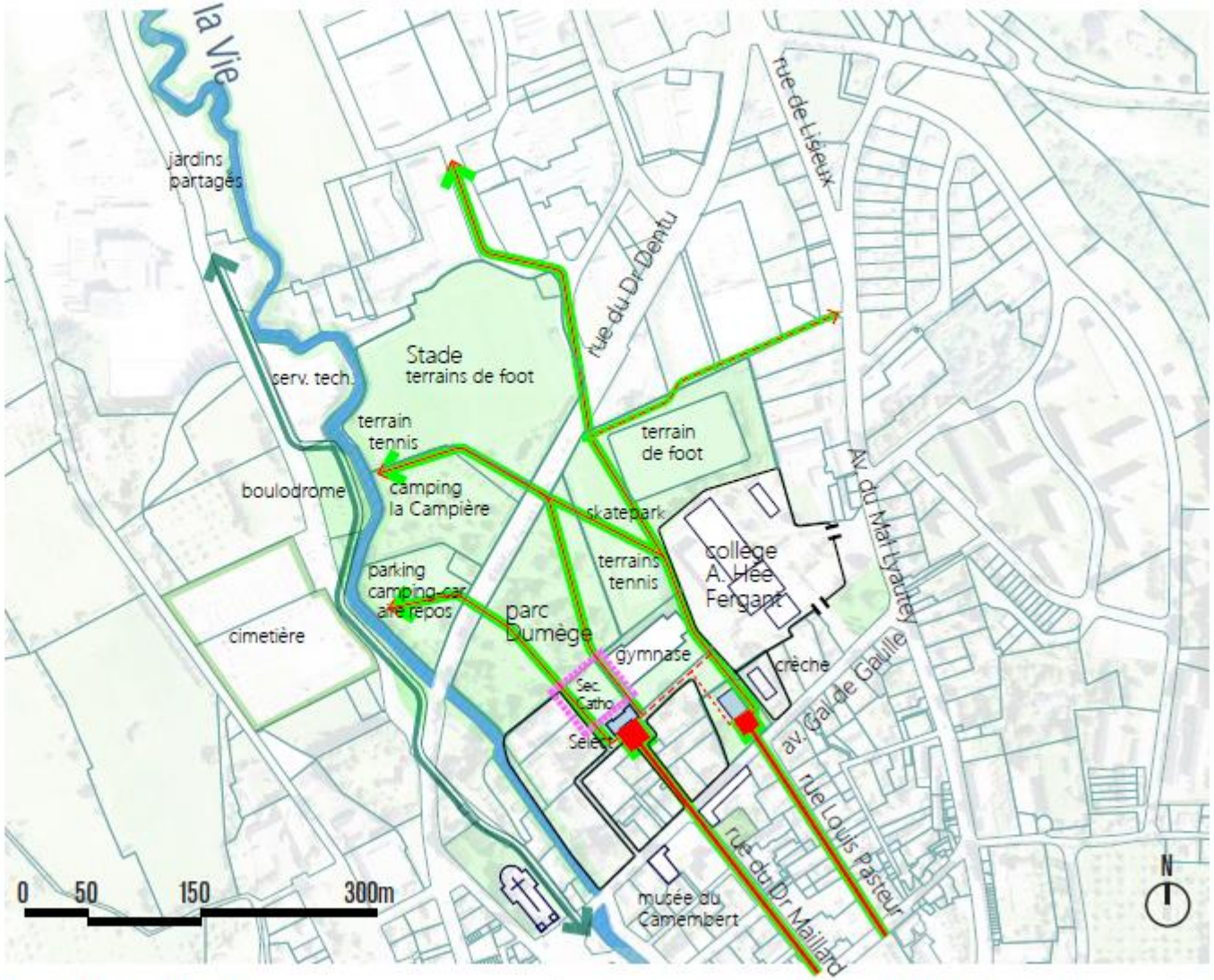
DES ENJEUX:

> CONNECTER EST-OUEST
- perforer la limite entre Parc et équipements
- relier la rue du Dr Dentu à l'Av. du Gal de Gaulle
- tisser des liens au-delà et vers la ZI

> VALORISER le SELECT et le MJC
- intégrer la mutation du Select, de la MJC

> SELECT et MJC comme «portes» du Parc depuis le centre-bourg?
- quid du Secours Catholique en position charnière?





ENJEU 2: VALORISER LE GRAND PARC JUSQU'AUX BERGES DE LA VIE
retrouver des vues à travers les limites, redécouvrir les berges

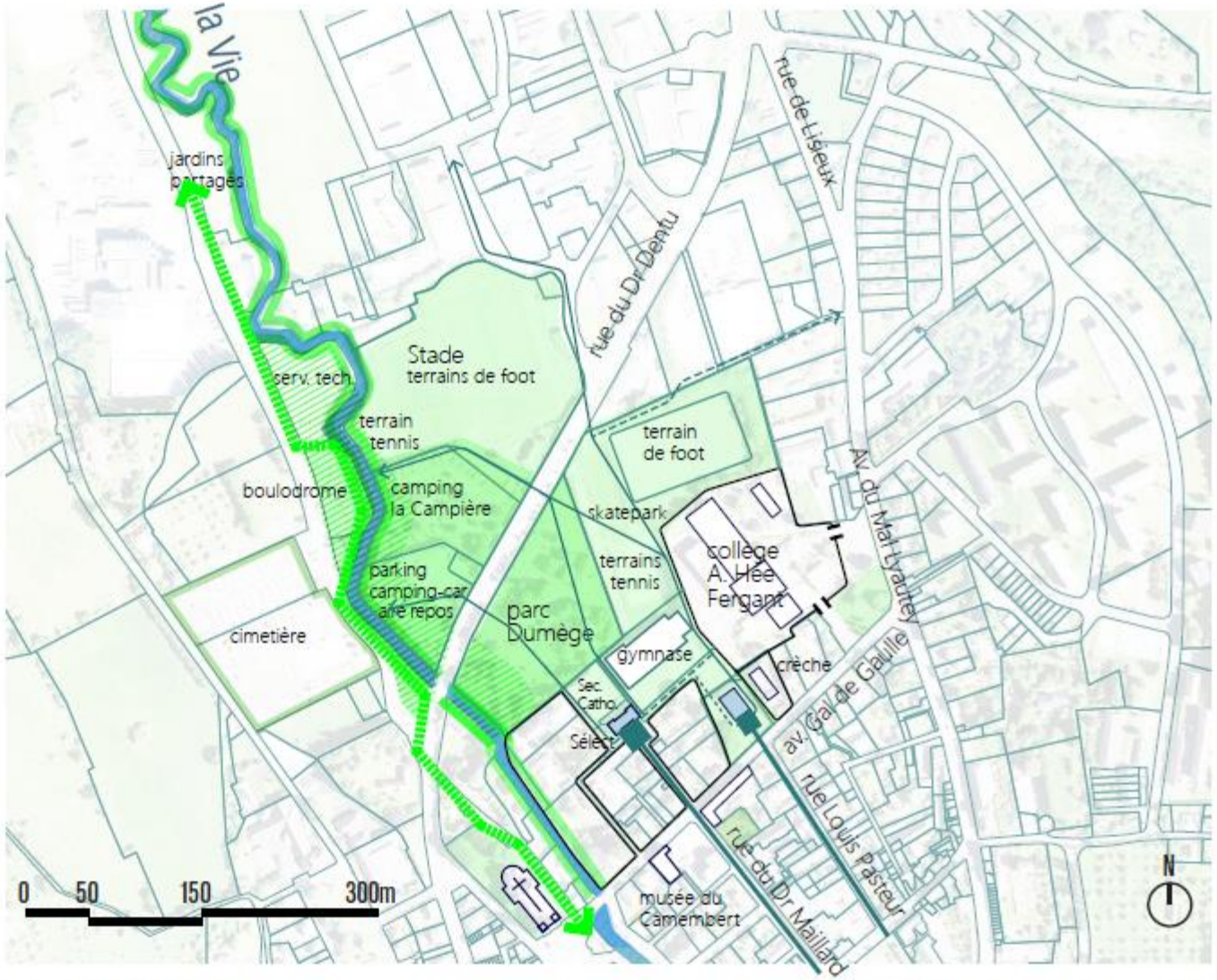
DES ENJEUX:

> VALORISER LE «GRAND PARC»
- travailler sur la porosité des clôtures intérieures
- ouvrir visuellement les équipements et le Parc sur la rue du Dr Dentu = valoriser le paysage d'entrée de bourg

> VALORISER LA VIE DANS LE PROJET GLOBAL DES BERGES
- requestionner le programme existant sur les berges
- ouvrir le Parc sur les berges de la Vie



LE GRAND PARC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

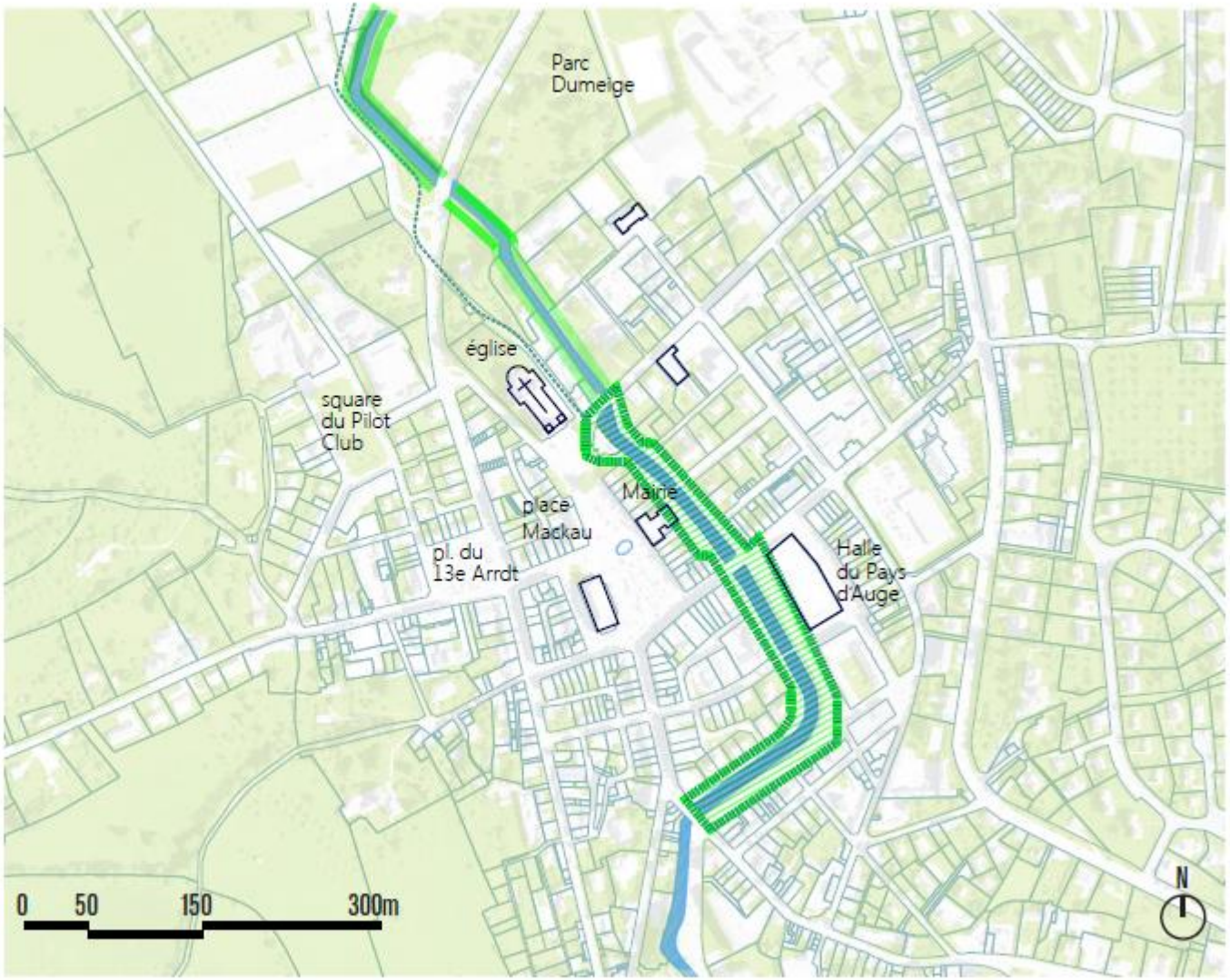
LE PROJET DES BERGES EN AMORCE D'UN RETOUR DE NATURE EN CENTRE-BOURG
s'appuyer sur la renaturation des berges comme départ d'une revalorisation

> PROJET DE RÉHABILITATION DES BERGES
section Nord 180 ml
section sud 270 ml





LES BERGES ET LA NATURE EN COEUR DE BOURG



PROFITER DU PROJET DES BERGES POUR ESSAIMER LA NATURE EN CENTRE-BOURG

Un patrimoine arboré limité aujourd'hui en centre-bourg et essentiellement porté par le privé

> VALORISER LES ESPACES PUBLICS DE MANIÈRE SIMPLE
matérialités, usages, gestion alternative des EP, déminéraliser les sols,...

ANTICIPER LES ENJEUX À VENIR

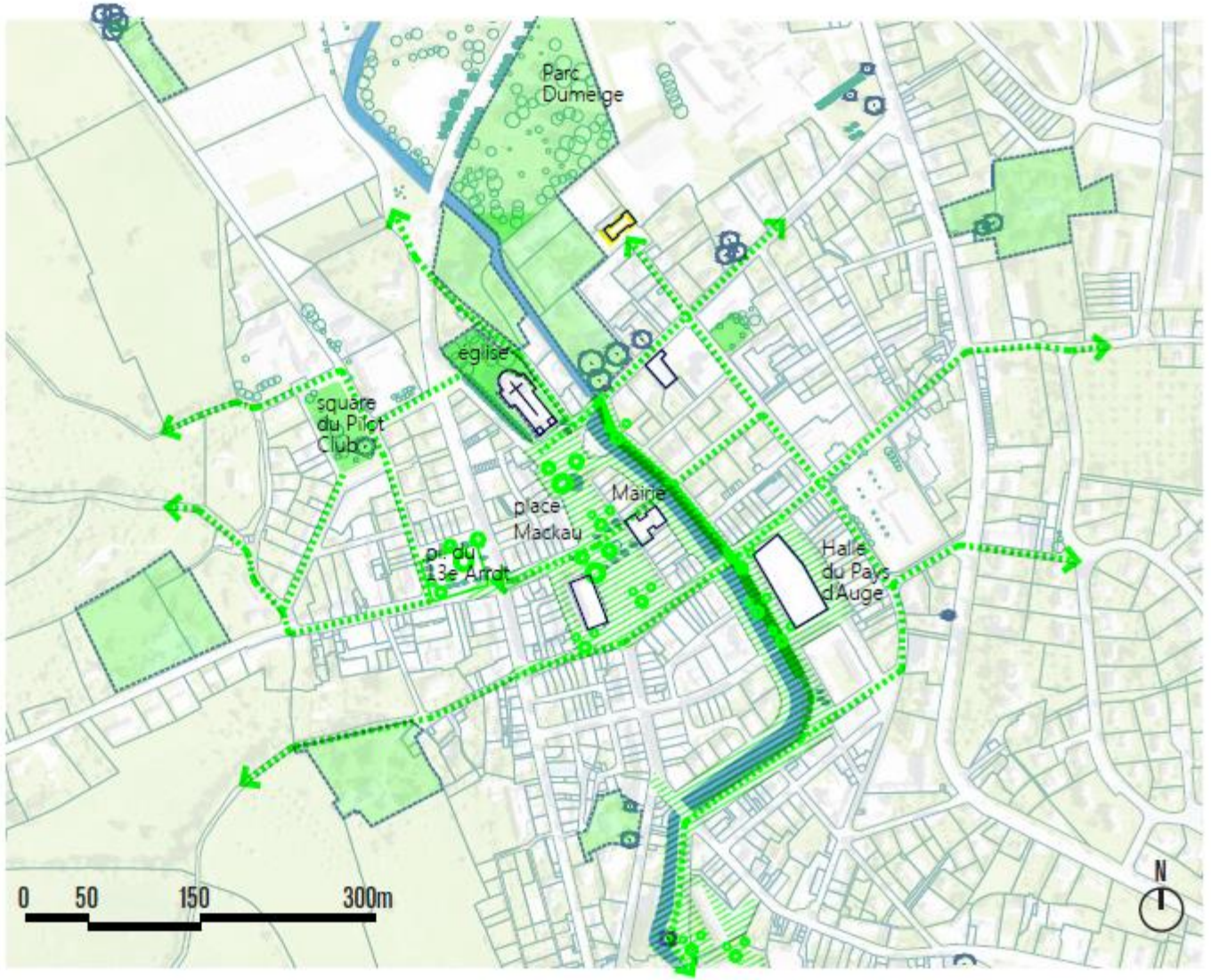
> RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
Caen 2045 = climat proche de celui de Nantes
Redonner une place à la nature en centre-bourg

>EVOLUTION DU TOURISME
Normandie = îlot de fraîcheur en France = nouvelle attractivité

> PLUS DE SENIORS DEMAIN?
auj.: 48% population > 60 ans et demain avec attrait fraîcheur?



LES BERGES ET LA NATURE EN COEUR DE BOURG



ÉTENDRE LES BERGES DE LA VIE PLUS AU SUD VERS LE PARCOURS SANTÉ

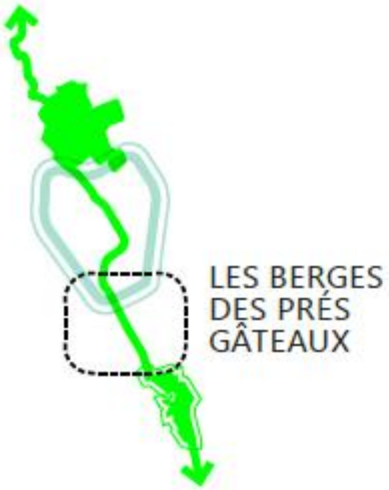
profiter des espaces ouverts pour étirer les plantations des berges de la Vie et valoriser le quartier

> VALORISER LES ESPACES PUBLICS DE MANIERE SIMPLE
matérialités, usages, gestion alternative des EP, déminéraliser les sols,...

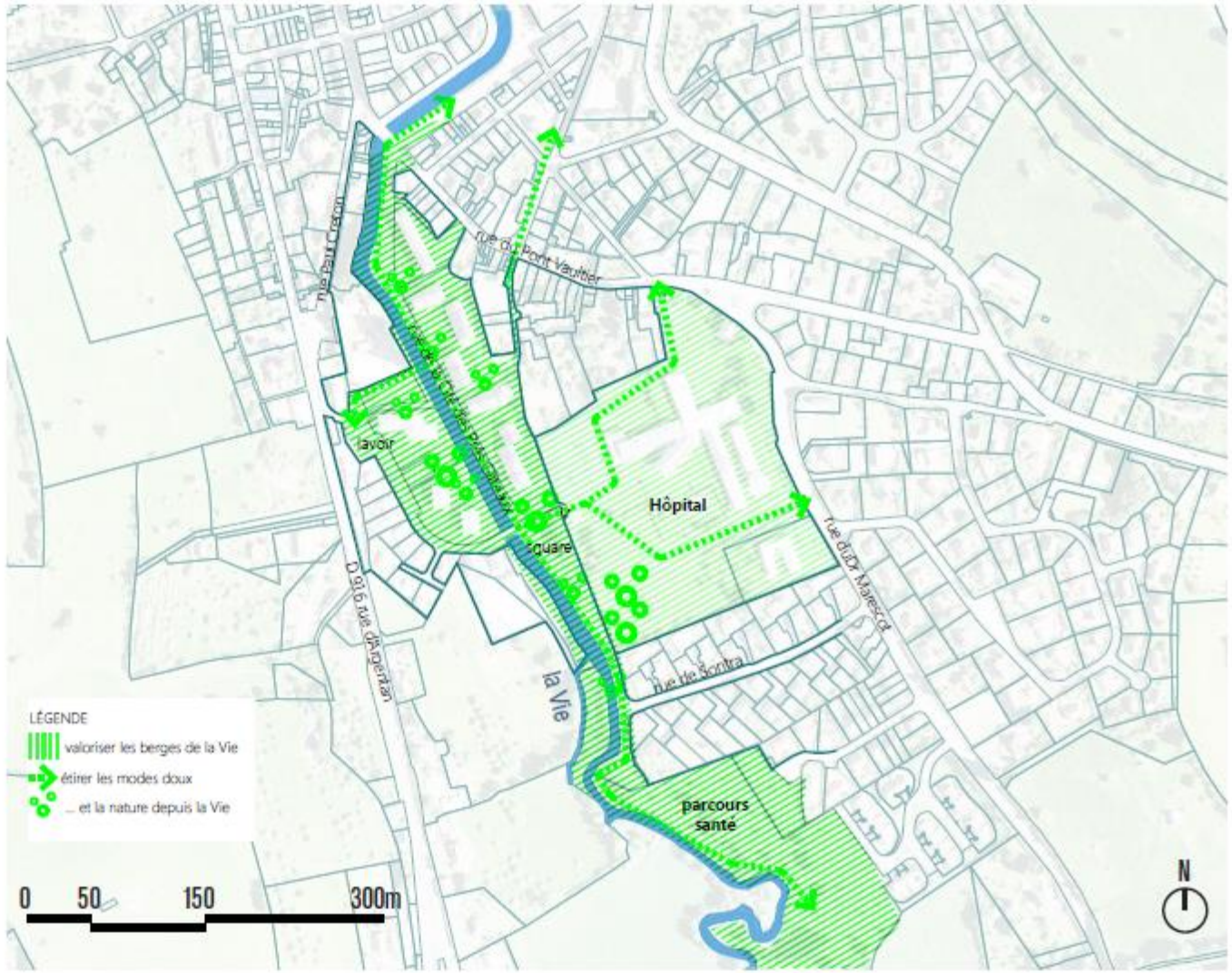
> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
vers le Parcours Santé
vers la Voie Verte et Camembert

> VALORISER LES BERGES
intégrer les Résidences au projet

> VALORISER LE «PETIT» PATRIMOINE
le lavoir
les petites architectures



LES BERGES DES PRÉS GÂTEAUX

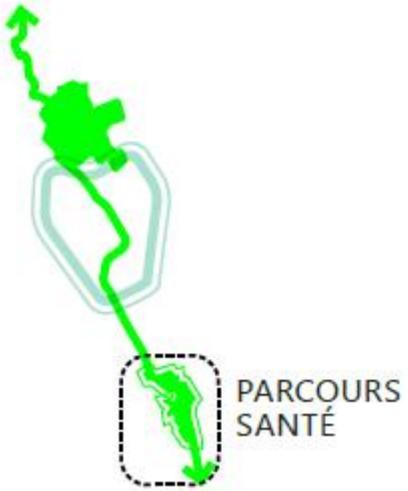


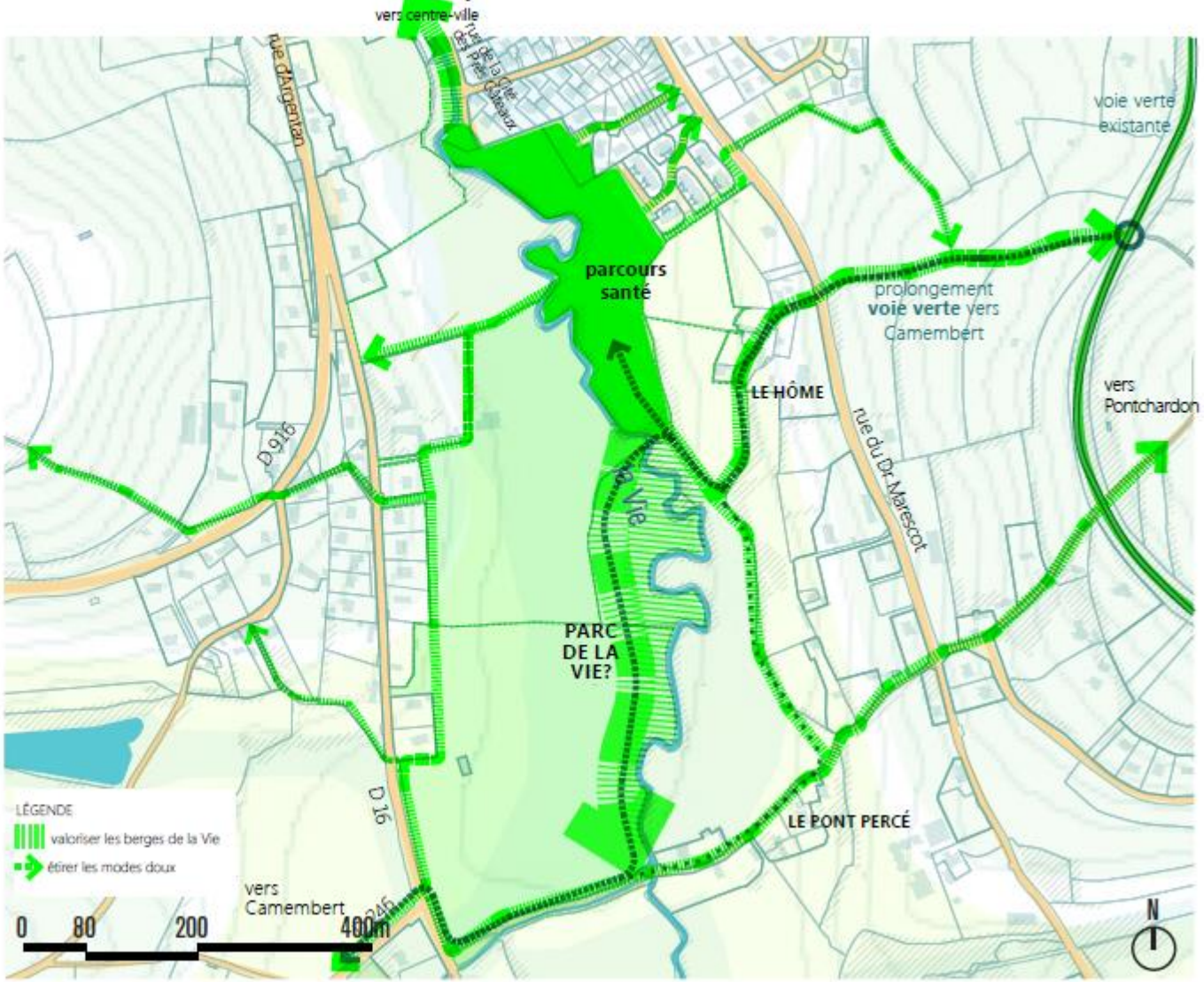
LE PARCOURS SANTÉ/ VALORISER LA VALLÉE DE LA VIE
valoriser le parc et mieux le connecter au centre-ville et aux quartiers

> LE PARCOURS SANTÉ EN IMPASSE VERS LE SUD AUJOURD'HUI

> LE PENSER COMME L'AMORCE D'UNE VALORISATION DES BERGES VERS LE SUD

> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
à travers le Parcours Santé
vers la Voie Verte et Camembert
le long de la Vie?





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

ENTREES ET 1ERE VITRINE DU CENTRE-BOURG

Mieux signaler le centre-bourg

Requestionner certains carrefours très routiers

DES PORTES D'ENTRÉES DU CENTRE BOURG PEU QUALIFIEES (1ERE VITRINE)

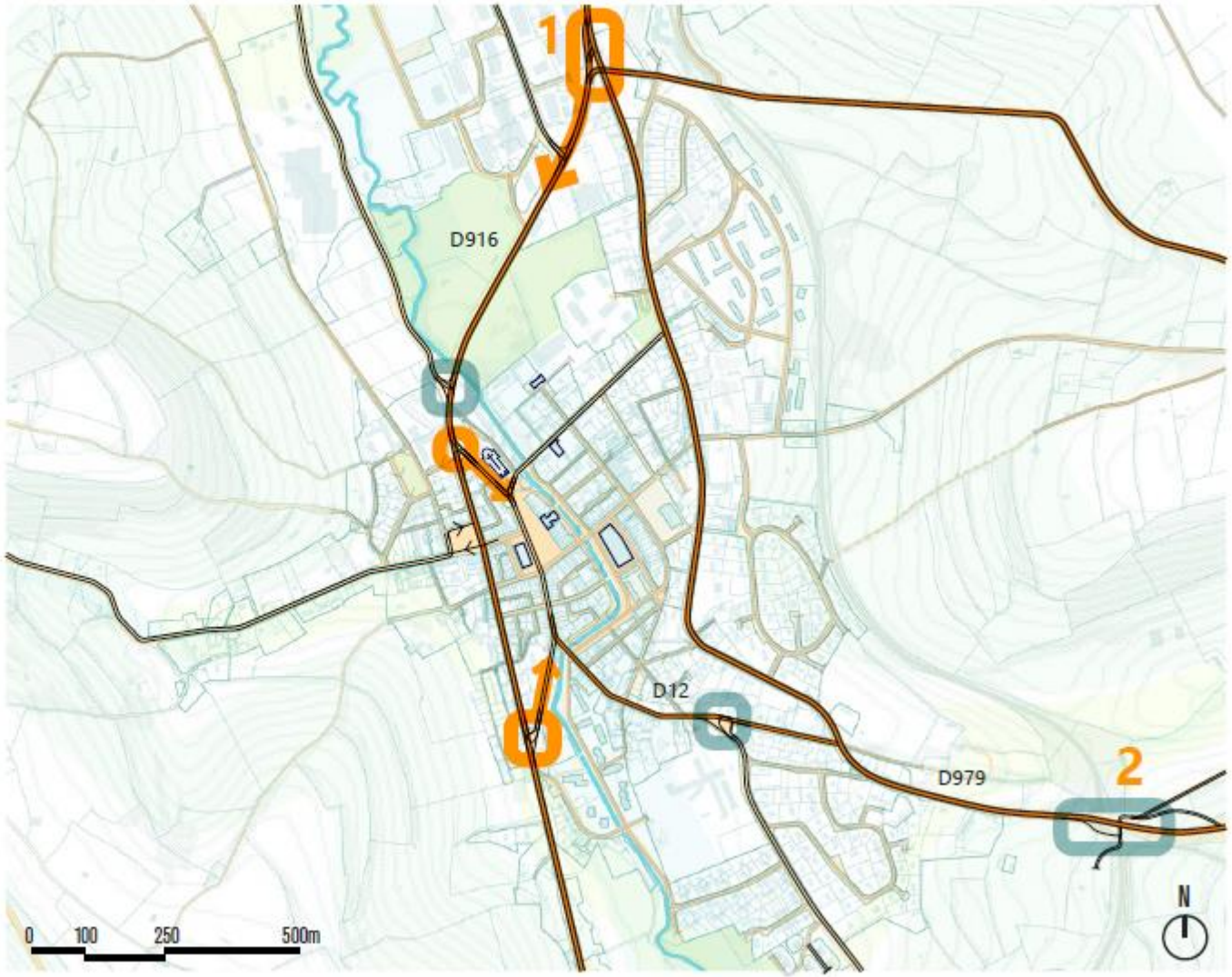
Questionner les aménagements des carrefours très routiers en entrée de bourg

VALORISER LE CARREFOUR + MIEUX SIGNALER LE CENTRE-BOURG

1/ carrefour de l'Europe
2/ accès Nord au coeur de bourg
3/ accès Sud au coeur de bourg

IMAGE DE CARREFOURS TRÈS ROUTIERS A REQUESTIONNER

4 / carrefour du Char Tigre
5 / route de la Ribaudière
6/ carrefour rue du Dr Marescot



Le Carrefour de l'Europe: une entrée majeure du centre-bourg à reconsidérer
hiérarchiser le statut des voies, mieux indiquer le centre-bourg

ATOUTS

> une entrée de bourg avec une qualité encore rurale
> la vue encore perceptible vers la vallée malgré la ZI

FAIBLESSES

> une orientation confuse vers le centre-bourg
> une friche en entrée de bourg

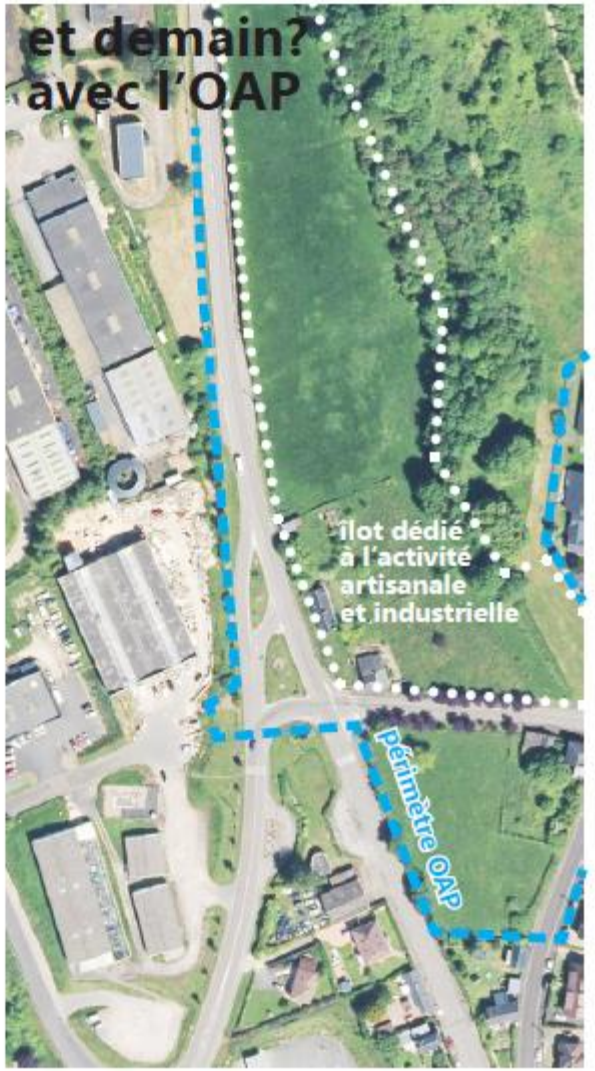
ENJEUX

> hiérarchiser les voies
> valoriser l'accès au centre-bourg
> intégrer la friche du garage aux réflexions de l'OAP
> éviter la banalisation de l'entrée de ville avec l'extension de la ZI









Des voies majeures d'accès au centre-bourg qui passent inaperçues
Comment mieux valoriser l'accès vers le centre-bourg?

3/ ACCÈS NORD COEUR DE BOURG

ATOUTS
> la vue vers l'église (signel)
> la perspective vers la place Mackau

FAIBLESSES
>un accès au centre-bourg traité comme une voie annexe
> un caractère très routier en plein centre-bourg et à proximité des écoles

ENJEUX
> réduire le carrefour pour faciliter les parcours piétons
> hiérarchiser les voies en valorisant l'accès vers le centre-bourg
> requalifier l'espace public et réinterroger la matérialité pour inciter au changement de comportement des automobilistes (réduction de la vitesse)





4/ ACCÈS SUD COEUR DE BOURG

ENJEUX
> redessiner le carrefour pour signaler l'entrée de bourg
> requestionner la signalétique
> valoriser les continuités piétonnes
la matérialité pour inciter au changement







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Le Carrefour du Char Tigre: repenser l'image de la halte à court terme
Quel devenir après le déplacement du char?

ATOUTS

> le Char et l'Histoire
> la Voie Verte voisine

FAIBLESSES

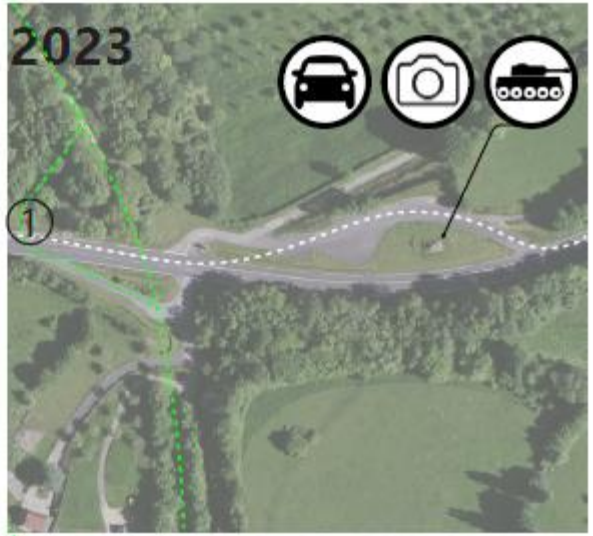
> pas de réelle mise en valeur du char
> une grande surface de stationnement uniquement dédiée au char
> une traversée de voirie par la voie verte (1) à revoir

ENJEUX

> requestionner l'emprise en enrobé si le char s'en va
> intégrer une «trace» du char ou une signalétique vers le futur Pôle Muséal?
> mieux intégrer la voie verte voisine et s'y rattacher?









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Un accueil très routier en arrivée sur le centre-bourg
Comment redorer l'image en entrée de bourg?

5/ ROUTE DE LA RIBAUDIÈRE

ATOUTS
> la Vie toute proche!

FAIBLESSES
>un carrefour uniquement dimensionné pour les poids lourds

ENJEUX
> réduire le carrefour pour intégrer le piéton
> hiérarchiser les voies en valorisant l'accès vers le centre-bourg
> valoriser les berges de la Vie





6/ CARREFOUR RUE DR MARESCOT

ENJEUX
> redessiner le carrefour pour signaler l'entrée de bourg
> valoriser les continuités piétonnes







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

VOIRIE ET CIRCULATION

Des carrefours très routiers
Une hiérarchie de voirie parfois confuse
Un nouveau plan de circulation comme outil de revalorisation future?
Une offre généreuse de stationnement qui pourrait être rationnalisée?

HIÉRARCHIE DES VOIRIES ET REGLEMENTATION ROUTIERE 50KM/H

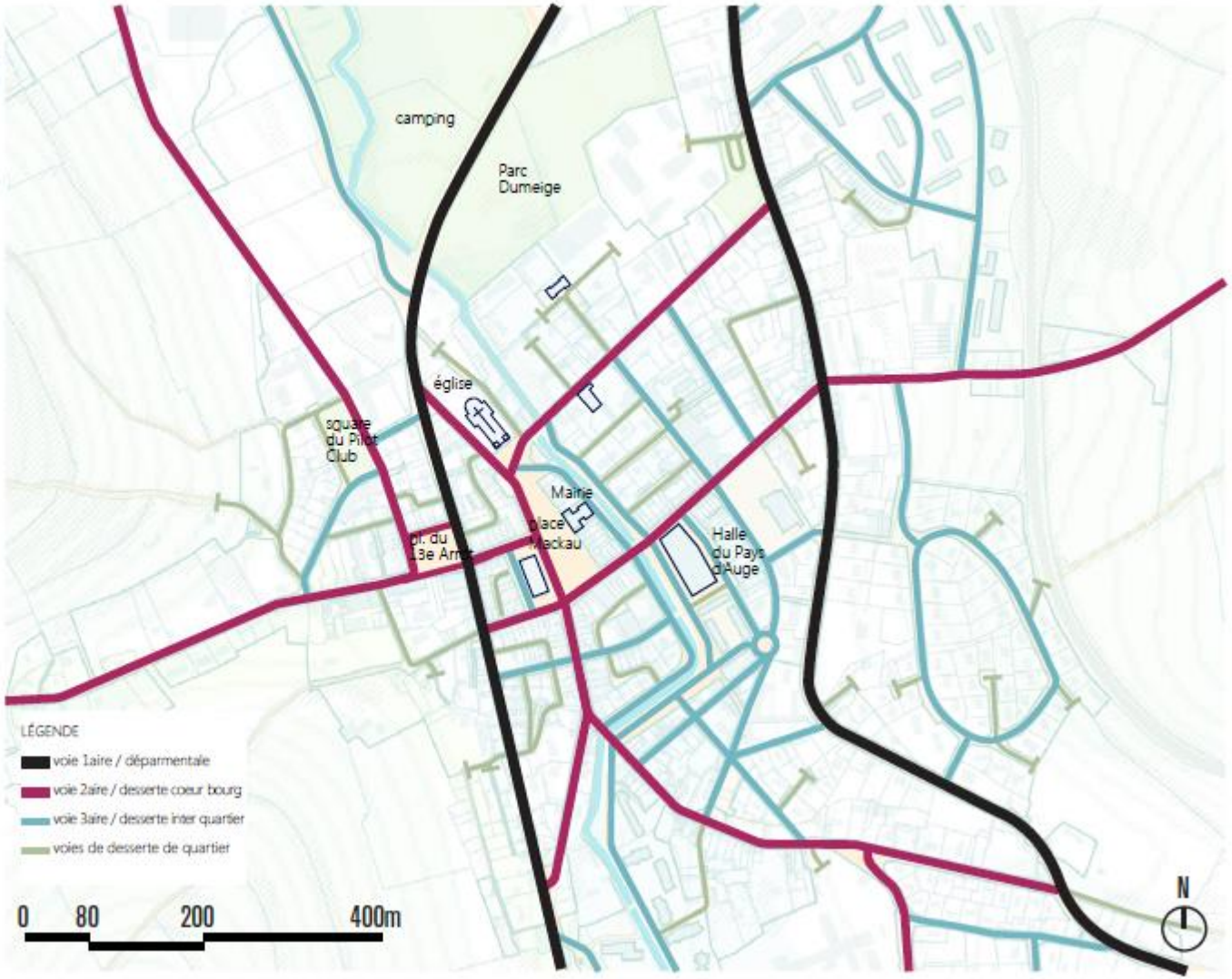
Des voies aux usages différents qui ne se retrouvent pas dans le traitement

PROBLÉMATIQUE

> pas de reglementation particulière en dehors des 50km/h pour abaisser la vitesse en centre ville

ENJEUX

>etudier le passage en zone 30 ou zone 20 certaines voiries en centre ville



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DES GABARITS PAS TOUJOURS COHERENTS AVEC LA HIERARCHISATION DES VOIES
Des largeurs de chaussées surdimensionnées en centre-ville

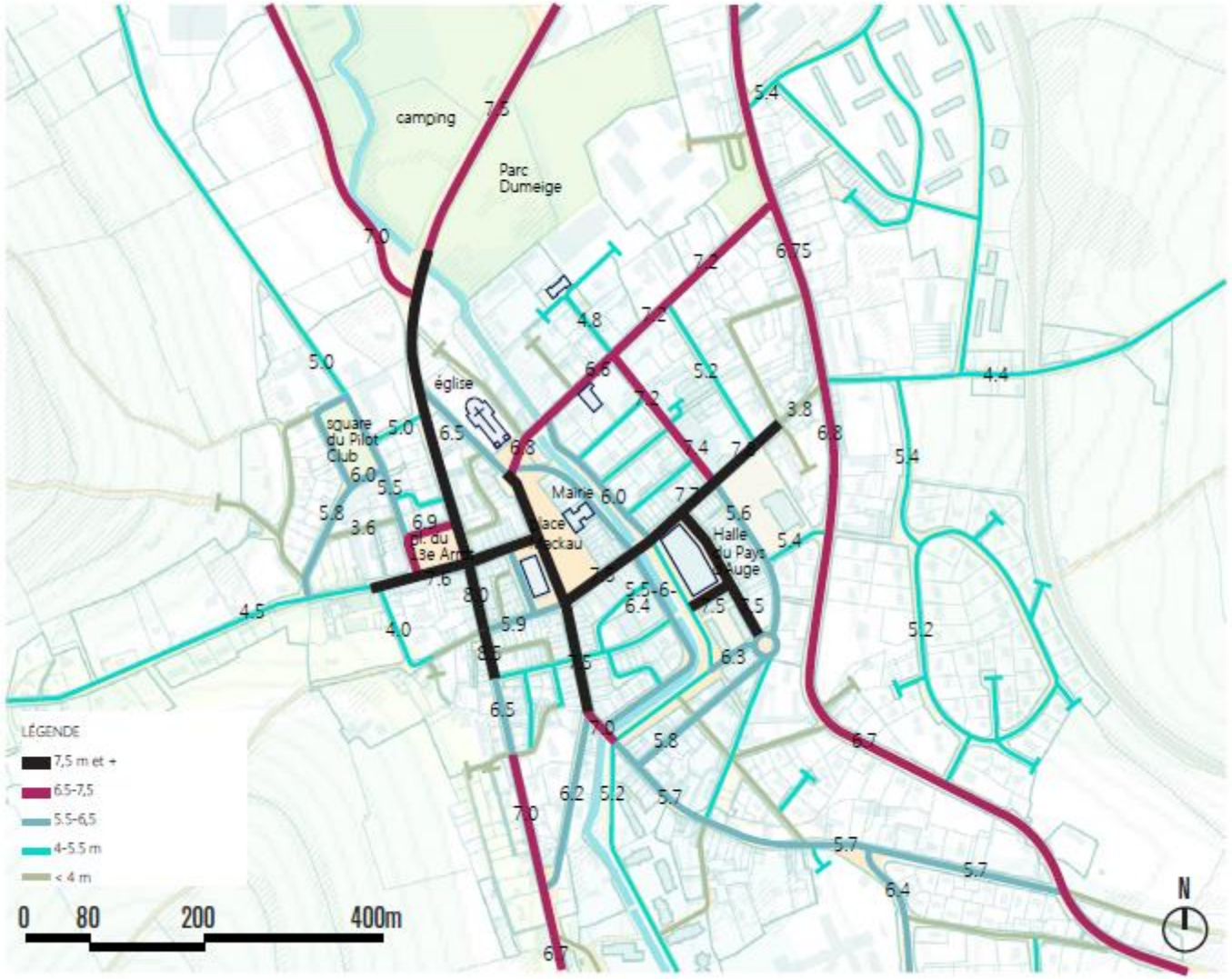
PROBLÉMATIQUE

> des gabarits de même largeur pour des usages et pratiques différentes

ENJEUX

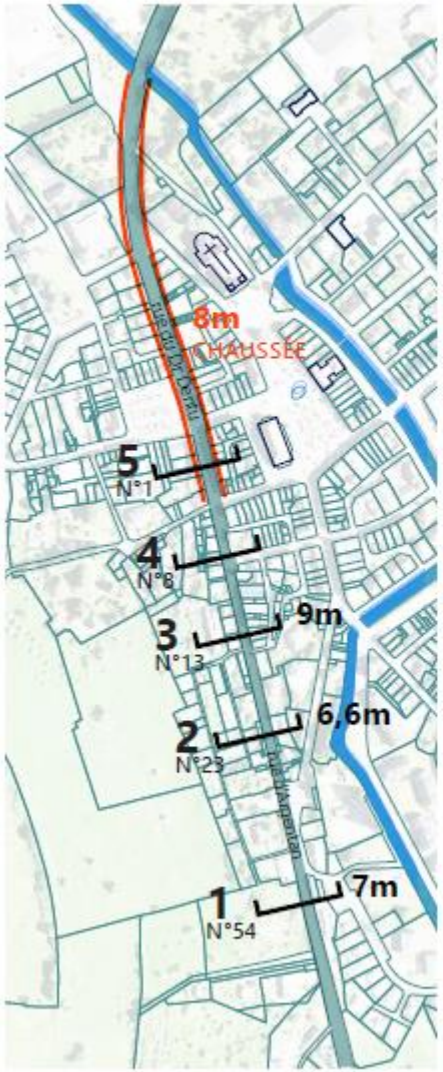
>favoriser des voiries plus urbaines en centre-bourg pour favoriser une mixité d'usages (terrasses, étales extérieures,...) et renforcer la places des modes doux

>développer une réflexion sur l'homogénéisation des gabarits de certains axes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

D916: une infrstructure routière en traversée du centre-bourg
Questionner les gabarits et les surlargeurs de chaussée en intégrant les différents usages aux réflexions













SUR LA PARTIE RECONSTRUCTION:
> une chaussée de 8m (avec ou sans pk)
> voie circulation entre 5,8 et ... 8m!
> des trottoirs variables

SUR LA PARTIE FAUBOURIENNE:
> une chaussée variable entre 6,6 et 9m
> voie circulation entre 4,6 et 9m!
> un trottoir réduit au minimum

Rue du Perré: une chaussée surdimensionnée sur un axe commerçant
Requestionner les surlargeurs de voiries en réponse aux besoins réels





1 N°1

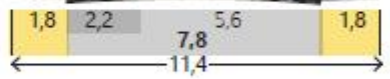


3 N°27



2 N°19





> POURQUOI UNE LARGEUR DE CHAUSSÉE PLUS LARGE EN CENTRE-BOURG POUR LE MÊME USAGE?
> QUEL DEVENIR AU STATIONNEMENT SUR CES CHAUSSÉES?
> ET POUR QUEL GABARIT IN FINE?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

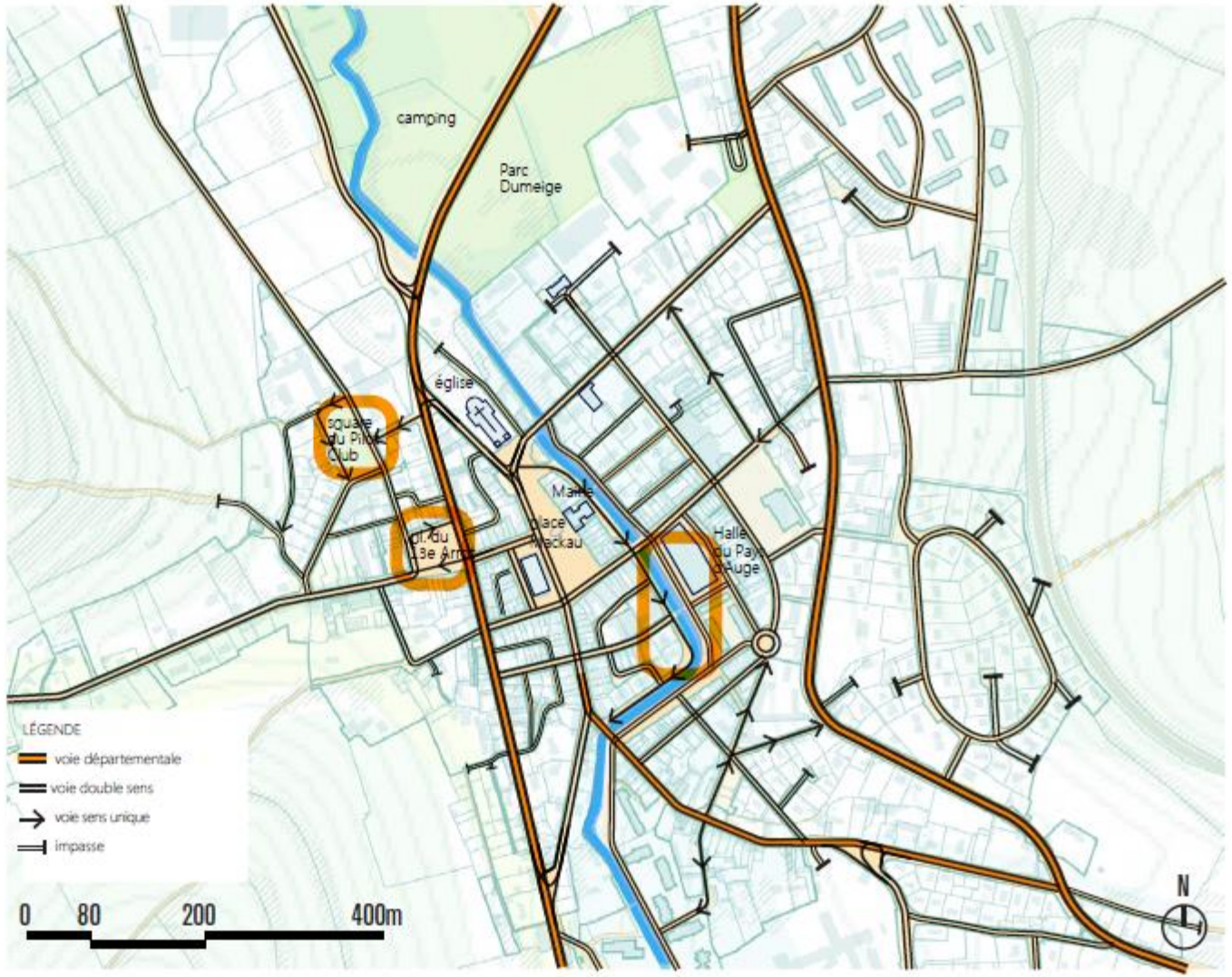
PLAN DE CIRCULATION
Des voiries à double sens fréquentes en centre ville

PROBLÉMATIQUE

> des doubles sens de circulation donnant la part belle aux automobilistes et cela parfois au détriment du confort piéton

ENJEUX

>réintérroger si besoin, le plan de circulation pour développer de nouveaux usages ou augmenter le confort piéton



UNE OFFRE EN STATIONNEMENT GENEREUSE ET DIVERSIFIEE
Une offre multiple avec 2 places parking en coeur du centre-bourg

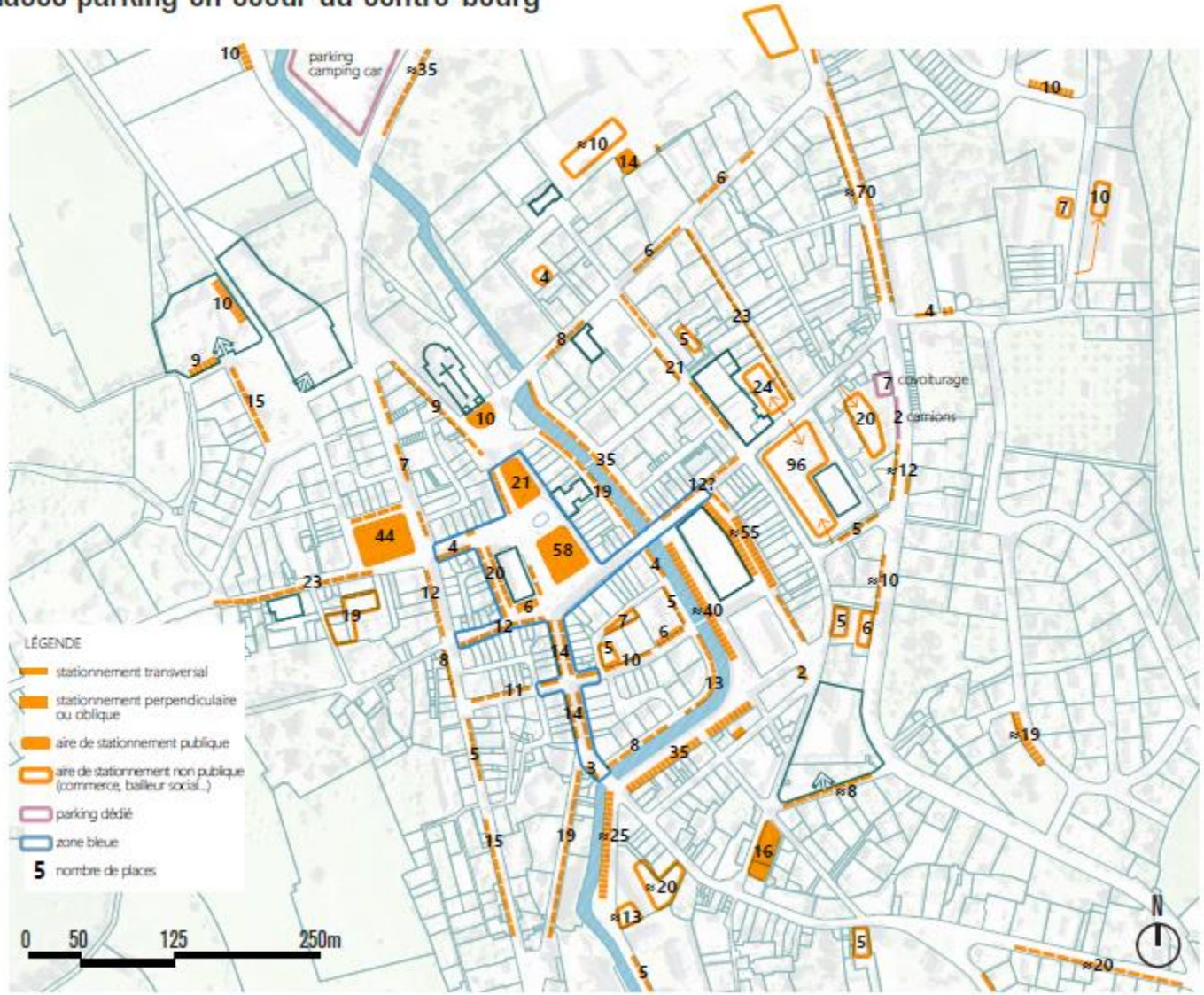
PLACES MACKAU ET PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT
>les 2 principales poches de stationnement
mais aussi les 2 places du centre-ville qui cumulent d'autres fonctions (Marché, festivités, etc.)

PLACE-PARKING, PLACE EVENEMENTIELLE OU PLACE DU QUOTIDIEN ?
> quelle image du coeur de bourg pour demain?



UN STATIONNEMENT QUI SEMBLE POUVOIR ÊTRE RATIONALISÉ
> des gabarits très généreux à normaliser





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA VILLE DU 1/4 HEURE ET LES MODES DOUX

un centre-bourg à l'échelle du piéton et des modes doux

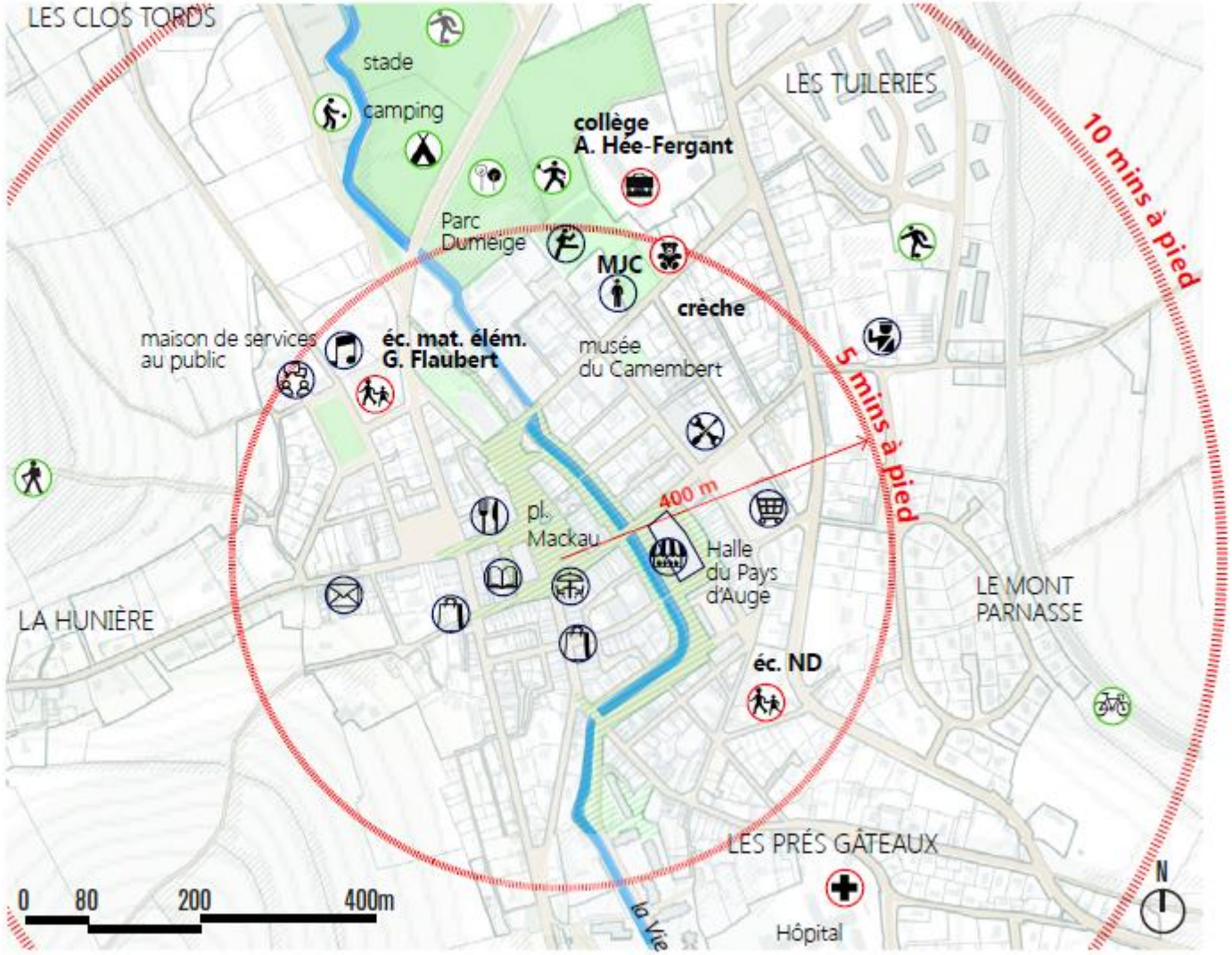
une armature viaire du centre-bourg favorable pour conforter les modes doux

LA VILLE DU 1/4 HEURE: UN CENTRE-BOURG À L'ÉCHELLE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX
Améliorer les parcours depuis les quartiers vers les écoles, équipements et commerces

> DÉVELOPPER LES MODES DOUX
«la ville du 1/4 d'heure»
les «courtes jambes» et l' accès aux écoles
une ville inclusive (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

> PLUS DE SENIORS DEMAIN?
auj.: 48% population > 60 ans
plus de personnes en situation de handicap (1/7 pers. en France)

> AMÉLIORER LE CONFORT ET L'INSTINCTIVITÉ DES PARCOURS



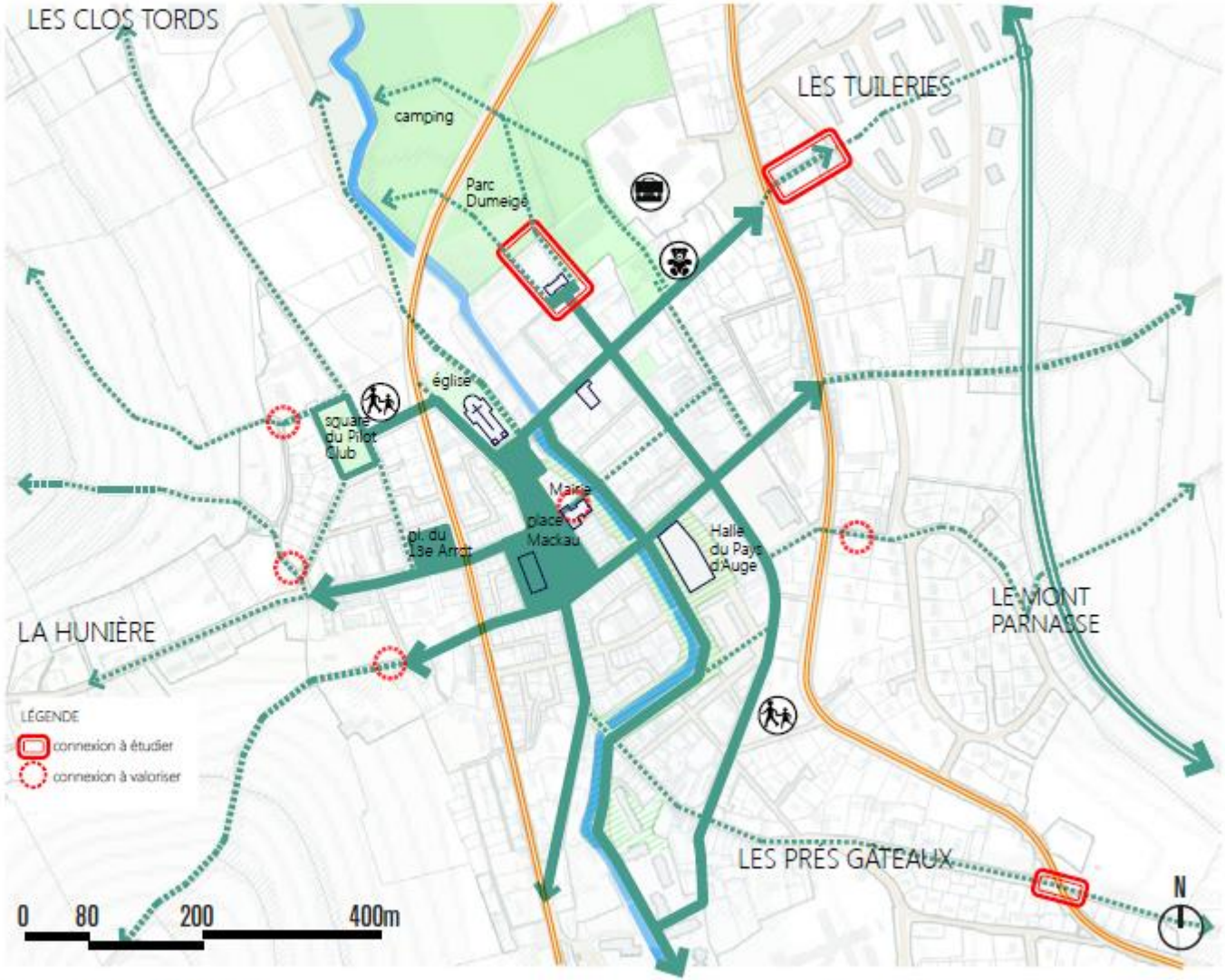
S'APPUYER SUR L' ARMATURE DU CENTRE-BOURG POUR CONFORTER LES MODES DOUX

Conforter une trame douce pour mieux connecter les quartiers au centre et à la campagne

1/ DÉPARTEMENTALES DE TRAVERSÉE
2/ RUE DU PERRÉ / lien Est-Ouest entre coteaux
3/ L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE: la rue patrimoniale en lisière du Parc
4/ LES QUAIS: la promenade de la Vie
5/ LA RUE DU DOCTEUR MAILLARD: la traverse entre Vie et Select
6/ LES VOIES D'ACCÈS

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

>intégrer et développer les modes doux sur les rues majeures le permettant
> s'appuyer sur l' identité et la particularité de chacune des rues pour imaginer leur évolution future



Rue du Dr Maillard: un futur parcours «modes doux» privilégié depuis la Vie vers le Select et le Parc?
Une mise en scène à conforter vers le Sélect avec une réflexion sur le partage de la voirie





ATOUTS
> un lien entre la Vie et les Prés Gâteaux vers le Sélect et le Grand Parc?
> une desserte secondaire à l'échelle communale
> un gabarit de 10-11 m au Nord permettant de multiples usages

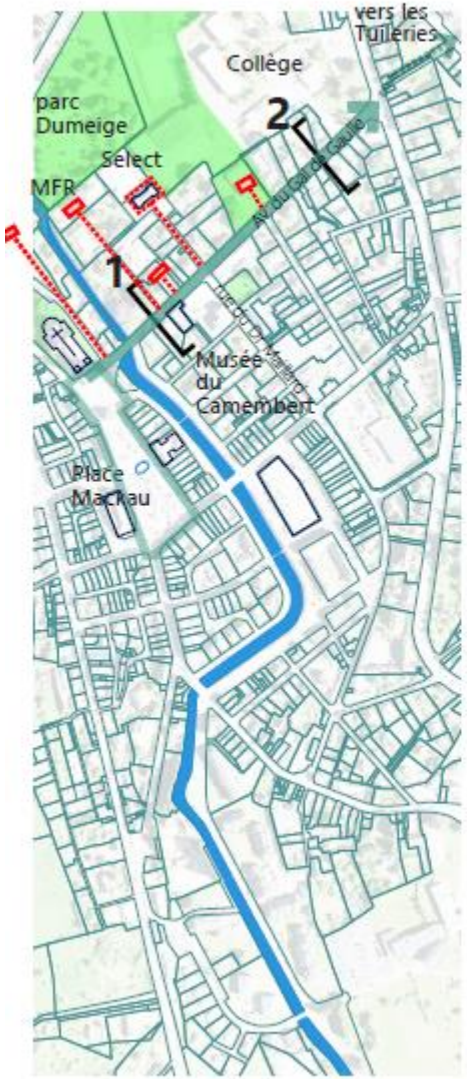
FAIBLESSES
> un déséquilibre actuel entre trottoirs/ modes doux et chaussée

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX
> quelle place redonner au piétons?
> quelle valorisation ici en lisière du Parc?



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Av. du Gal de Gaulle: une rue patrimoniale d'exception et un lien potentiel fort entre les quartiers
Le Parc, les équipements et le centre-bourg





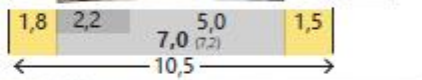
ATOUTS
> un lien entre place Mackau, les Tuileries, la Voie Verte
> des équipements au Nord (MJC, Gymnase, Maison Familiale Rurale, Collège)
> un patrimoine bâti avec une mise en scène unique depuis la rue
> une lisière plantée avec des arbres exceptionnels
> un gabarit de 10 m permettant de nombreux usages

FAIBLESSES
> un déséquilibre entre trottoirs/ modes doux et chaussée

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX
> quelle place redonner au piétons?
> quelle valorisation ici en lisière du Parc?
> permettre le trait d'union entre l'Avenue et les Tuileries

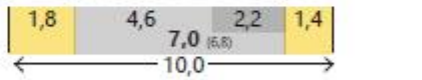


2 N°27





1 N°5



AV. DU GAL DE GAULLE
> une chaussée de 7m (avec ou sans pk)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LES BÂTIMENTS ET PARCELLES BÂTIES À ENJEUX

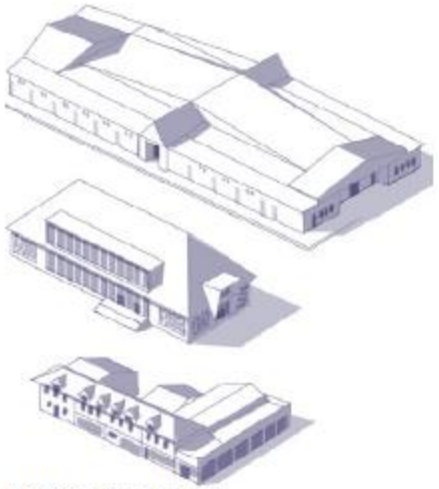
des parcelles stratégiques à enjeux

Sélect et parcelle du Secours Catholique, des destins liés entre centre-bourg et Parc

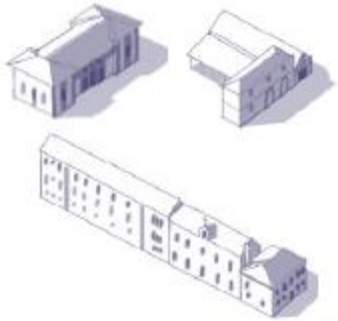
une attention à porter à l'acvenue du Général de Gaulle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

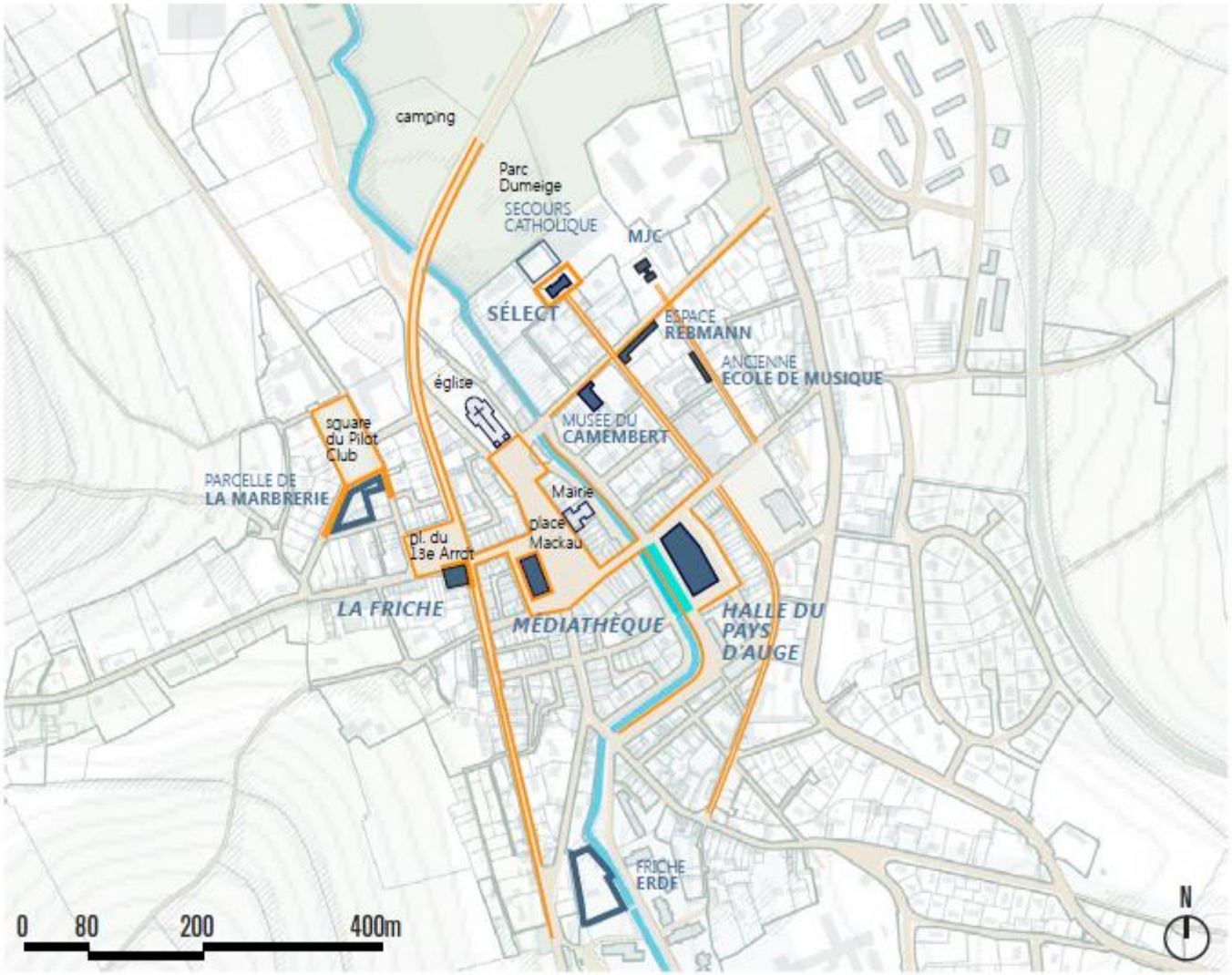
BÂTIMENTS ET PARCELLES BÂTIES À ENJEUX / VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL
Éviter les «coquilles vides» et réfléchir aux «chaises musicales» possibles



Halle du Pays d'Auge
Médiathèque
Friche sur la place du 13e Arrondissement
LES BÂTIMENTS SUR LES ESPACES PUBLICS MAJEURS (voir chapitre suivant)



Intégrer aux réflexions les différents bâtiments et parcelles à enjeux qui pourraient muter à court et moyen terme



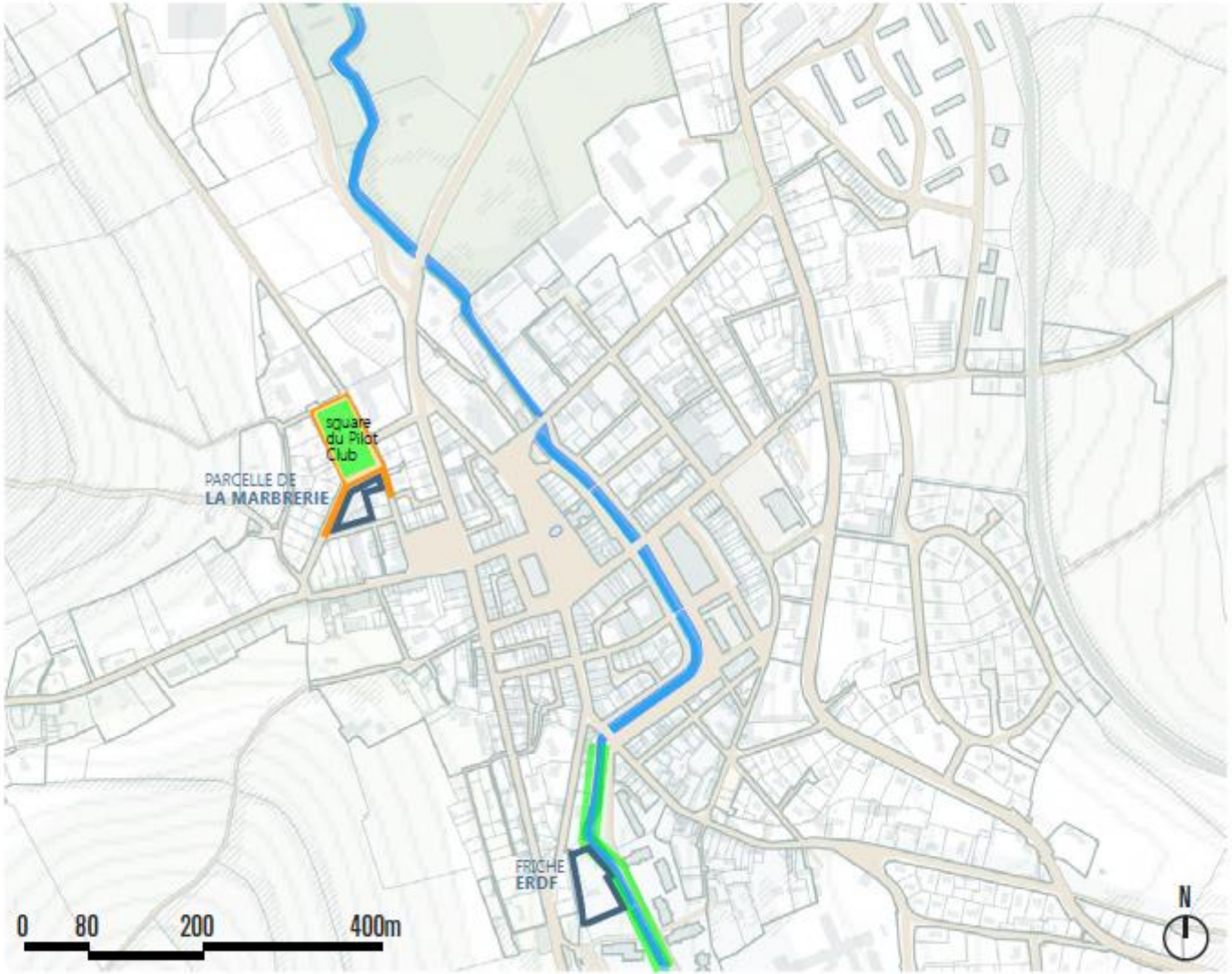
DES PARCELLES BÂTIES STRATÉGIQUES À ENJEUX
La parcelle de la Marbrerie et la Friche ERDF



LA PARCELLE DE LA MARBRERIE
Atouts:
> emplacement sur le square
> près du centre-bourg
> grande emprise parcellaire



LA FRICHE ERDF
Atouts:
> emplacement sur la boucle de la Vie
> près du centre-bourg
> grande emprise parcellaire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

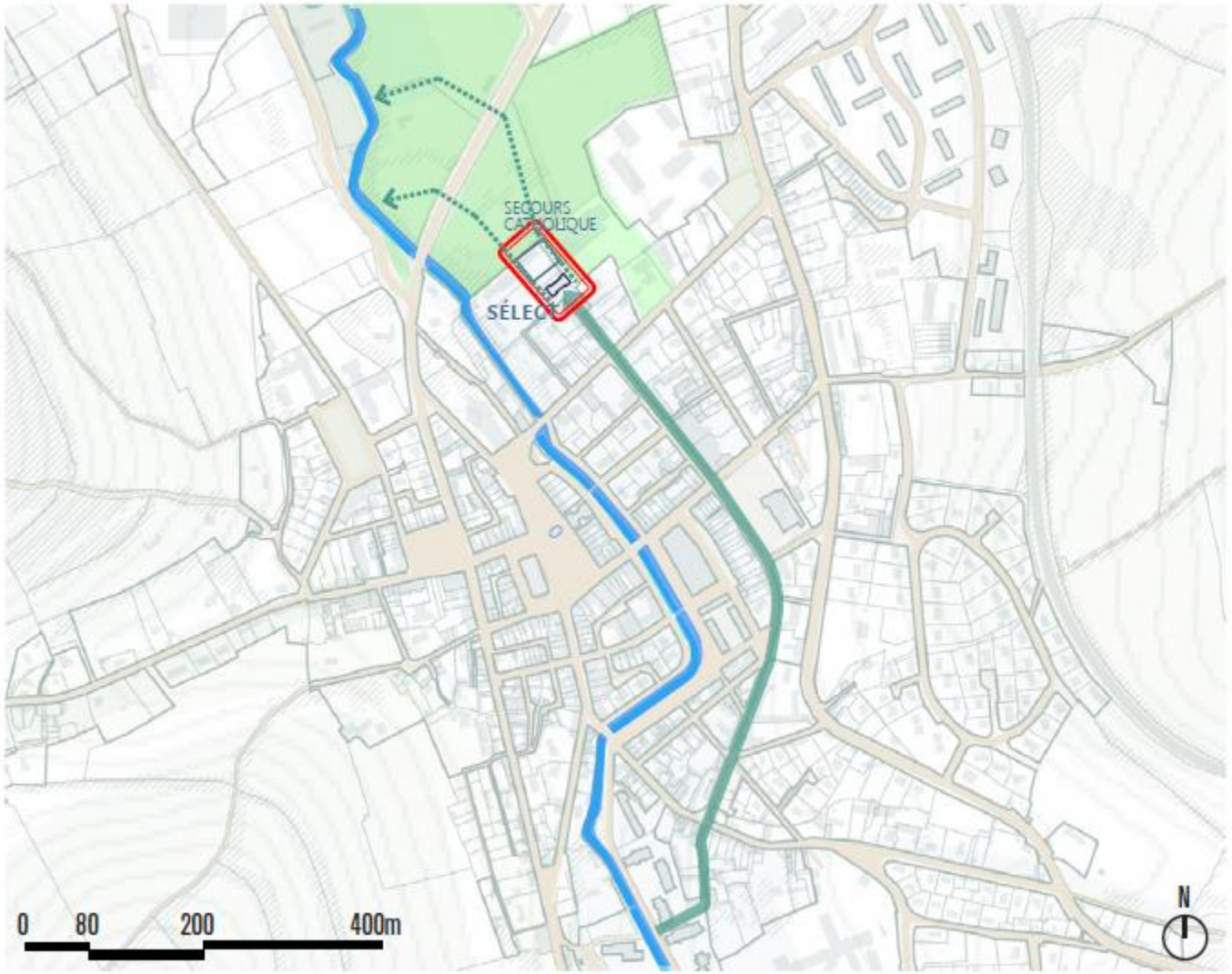
DES DESTINS LIÉS ENTRE CENTRE-BOURG ET «GRAND PARC»
Sélect et Parcelle du Secours Catholique



LE SELECT
Atouts:
> point stratégique
> dans la perspective de la rue du Dr Maillard
> une identité architecturale forte
> de belles hauteurs
> une histoire / patrimoine communal
faiblesses:
>présence d'amiante
> arrière contraint par la parcelle paroissiale

LA PARCELLE DU SECOURS CATHOLIQUE





UNE ATTENTION À PORTER À L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
un patrimoine d'avant-guerre qui se cherche une vocation / potentiel de mutation?



ESPACE REBMANN
Atouts:
> sur l'Av. patrimoniale du G^{al} de Gaulle
> patrimoine communal
> histoire du site
> présence du square voisin

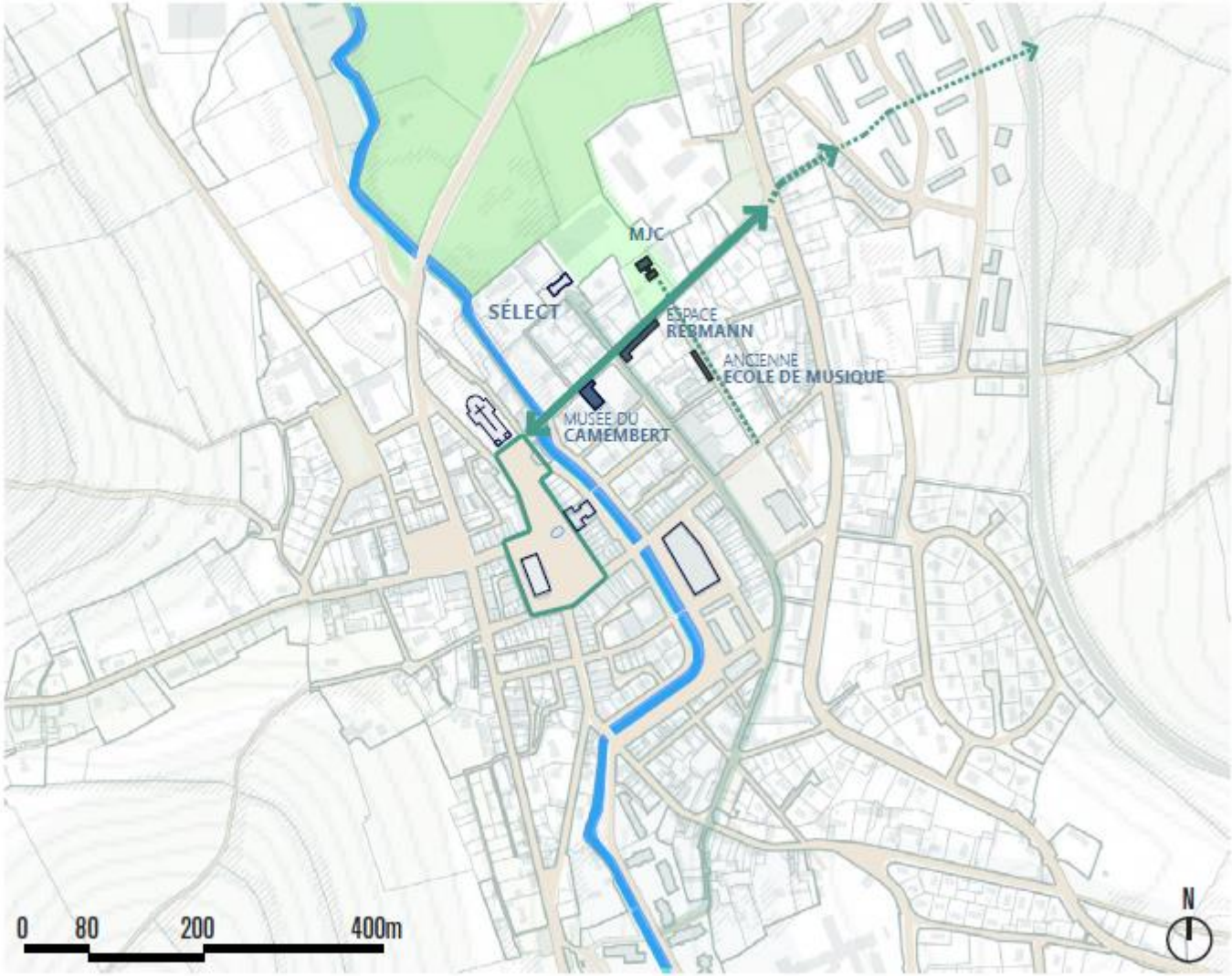
faiblesses:
>façades actuelles dévalorisées
> étroitesse du bâti
> coût de la réhabilitation?



MUSÉE DU CAMEMBERT



ANCIENNE ÉCOLE DE MUSQIUE



LES ESPACES PUBLICS MAJEURS

des espaces publics majeurs très centralisés

la Place Mackau

la place du 13ème Arrondissement

la place de la Halle du Pays d'Auge

DES ESPACES PUBLICS MAJEURS DU CENTRE-BOURG

Des places et squares majeures à réfléchir en synergie/ des espaces de quartier à intégrer aux réflexions

PLACE MACKAU, PLACE PRINCIPALE ET PLACE DU 13ÈME ARRONDISSEMENT:
> 2 places indissociables
>la Place Mackau comme place majeure de Vimoutiers: une place centrale avec les équipements identitaires du centre-bourg
>la place du 13e Arrondissement: une place annexe sans usage affirmé aujourd'hui

Enjeux:
> valoriser la place Mackau sans déprécier la place du 13e Arrondissement
> utiliser les outils adéquats en fonction du statut de chacune des places

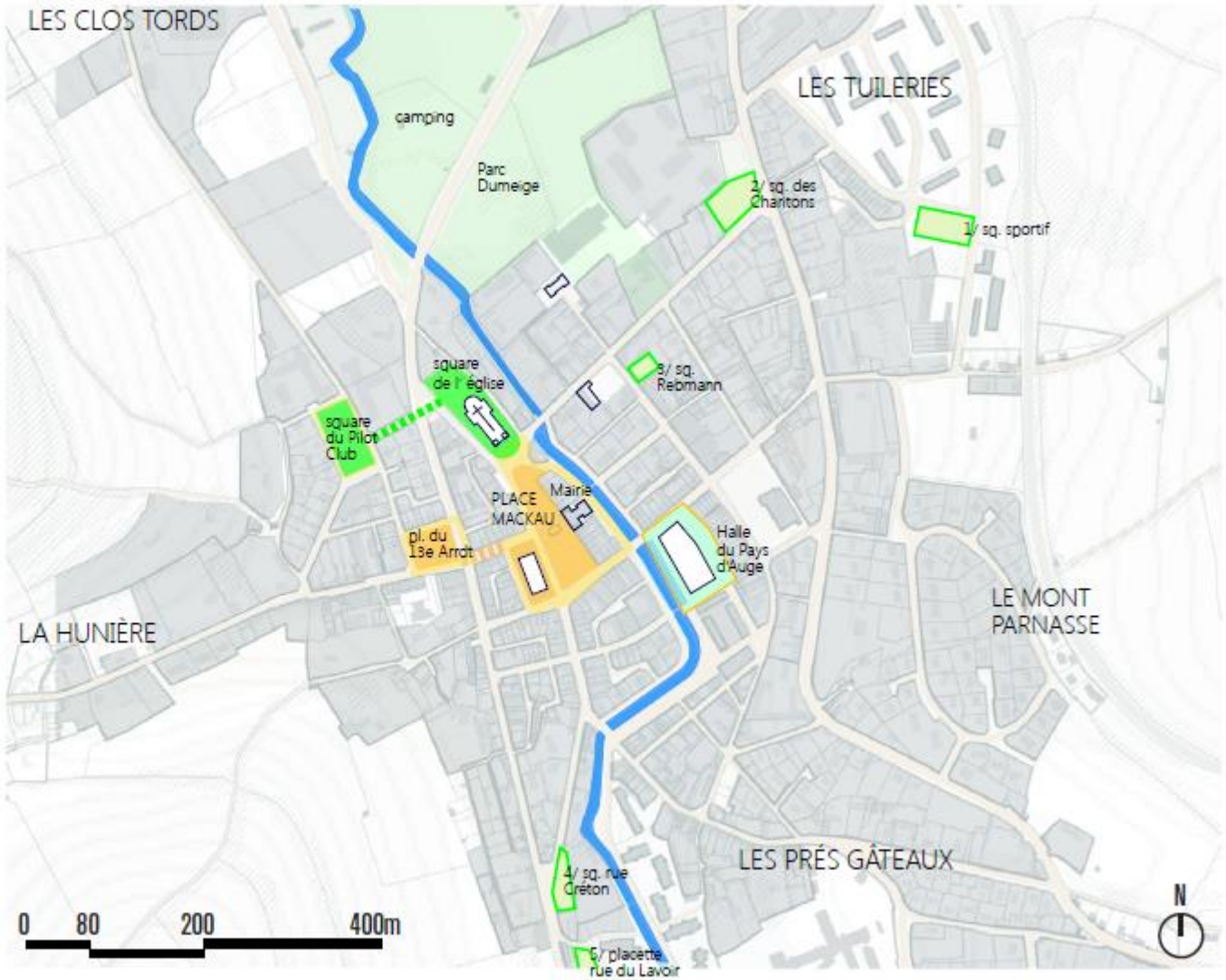
SQUARE DE L'ÉGLISE ET SQUARE PILOT:
> 2 squares voisins aujourd'hui similaires dans les usages

Enjeux:
> trouver une identité propre à chaque espace

«PLACE» DE LA HALLE DU PAYS D'AUGE sur les berges de la Vie
> une place indissociable des Halles et du rapport à la Vie
> des berges redéfinies dans le cadre du réaménagement des berges de la Vie

Enjeux:
> vers une redynamisation globale de la place avec un requestionnement de l'usage des Halles

ET DES SQUARES DE QUARTIER à intégrer dans la démarche globale de valorisation du cadre de vie:
1/ square sportif des Tuileries
2/ square des Charitons
3/ Square Rebmann
4/ Square rue Créton
5/ placette du Lavoir



PLACE MACKAU ET PLACE DU 13ÈME ARRDT: DES PLACES COMPLÉMENTAIRES
L'importance du maillon manquant de la rue du Quatorze Juin

PLACE CENTRALE - PLACE ANNEXE

stationnement

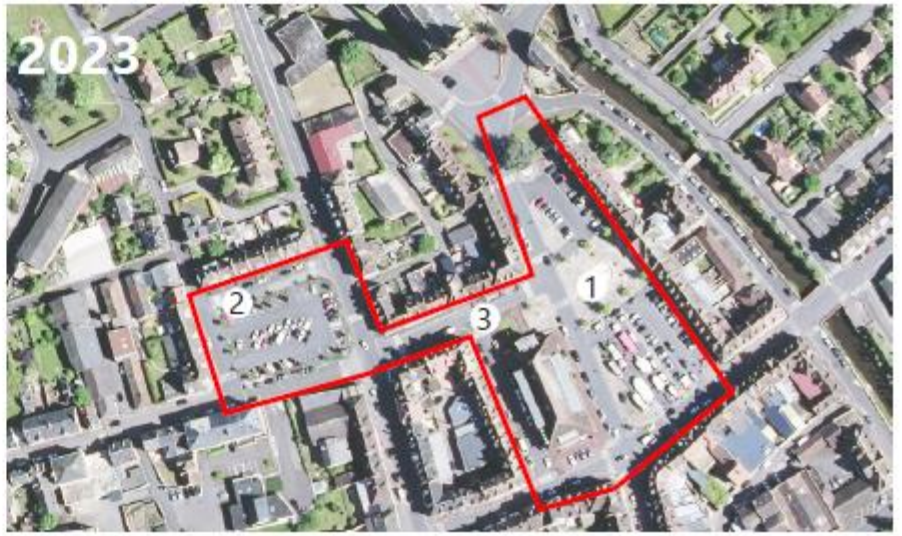
place d'accroche sur départementale

1 PLACE MACKAU
2 PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT
3 RUE DU 14 JUIN









LA PLACE MACKAU, LA PLACE MAJEURE
Une place centrale à redéfinir dans ses limites et ses usages

CONSTAT

UNE PLACE AJOURD'HUI DESSINÉE POUR DU STATIONNEMENT

> quel équilibre trouver entre stationnement et espace piéton?
> renverser le dessin avec une place tournée vers le piéton avec intégration de stationnement
> valider un nombre de places de stationnement à intégrer au projet du coeur de bourg

PEU D'USAGES AU QUOTIDIEN

ENJEUX

QUELLES LIMITES POUR LA PLACE?

> l'étirer jusqu'au square W. Bosworth, jusqu'aux berges de la Vie à travers la Mairie?

RETROUVER DES USAGES sur la place, un meilleur contact aux rez-de-chaussée des commerces

RETROUVER LA PLACE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX

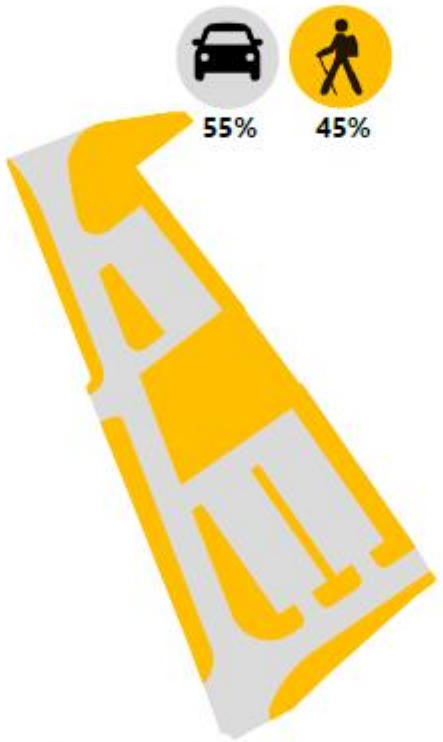
> s'appuyer sur les liens vers la Vie et la place du 13e Arrondissement

RÉINTÉGRER LA PLACE DE LA NATURE en coeur de bourg

REQUESTIONNER LE RAPPORT AVEC LA MÉDIATHÈQUE



UNE PLACE AJOURD'HUI DESSINÉE POUR DU STATIONNEMENT



SURFACE : 7500 M2

QUELLE LIMITE POUR LA PLACE?
RETROUVER LA PLACE DU PIÉTON ET DES MODES DOUX



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA MÉDIATHÈQUE: REDÉFINIR LE RAPPORT À LA PLACE MACKAU
Un équipement central introverti



Niveaux: R+1
Année construction: reconstruction

ATOUTS:
> situation centrale face à la Mairie
> face à la place Mackau
> identité architecturale forte
> patrimoine communal

FAIBLESSES:
> façades peu ouvertes sur la rue (notamment en angles)
> raccordements PMR très techniques
> entrée mal définie
> la rue Matie Harel est un espace arrière







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

LA PLACE DU 13E ARRONDISSEMENT, LA PLACE VITRINE DEPUIS LA RD 916
Une place annexe pour les usages mais vitrine de Vimoutiers pour les passants

CONSTAT

UNE PLACE PARKING

> quel devenir dans une réflexion globale avec la place Mackau et à l'échelle du coeur de bourg?

PEU DE REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS ET PAS D'USAGES DE PLACE
> un nombre de commerces qui s'est réduit, avec une mutation des vitrines en habitation

UN PATRIMOINE ARBORÉ EN SOUFFRANCE SUR UNE PLACE TRÈS MINÉRALE
> des tilleuls en têtards pour une place

UN ATOUT FORT: SA VISIBILITÉ SUR LA D 916

ENJEUX

Quelle complémentarité avec la place mackau?

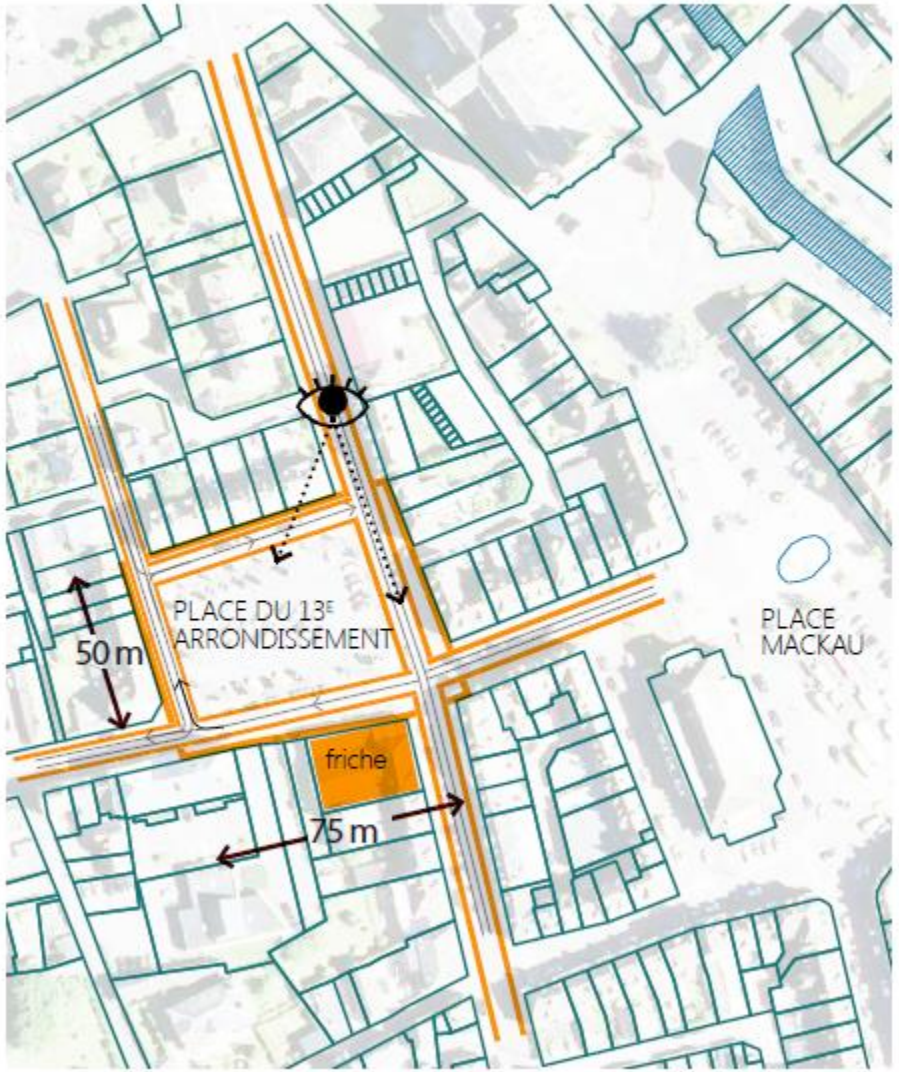
profiter de la reconversion de la friche pour repenser l'image de la place et ses usages

QUEL DEVENIR POUR LA FRICHE?
Pôle muséal?

INTÉGRER LA CIRCULATION DANS LES REFLEXIONS







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PLACE DE LA HALLE: LA PLACE DES BERGES ET DE LA VIE
Un espace en coeur de bourg et sur la Vie, mais neutralisé par la Halle

CONSTAT

PAS VRAIMENT UNE PLACE AUJOURD'HUI

> un espace pour la Halle
> mais une Halle fermé

L'ESPACE DU CENTRE-BOURG OUVERT SUR LA VIE
> avec une valorisation des berges à venir

DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET SURDIMENSIONNÉS

UNE TOPOGRAPHIE PARTICULIÈRE

UNE HALLE FERMÉE QUI NEUTRALISE L'ESPACE

ENJEUX

RÉANIMER LA HALLE
> un devenir et des usages intimement liés au devenir de la halle

INTÉGRER LE PROJET DES BERGES DANS LA RÉFLEXION PLUS GLOBALE DU CENTRE-BOURG

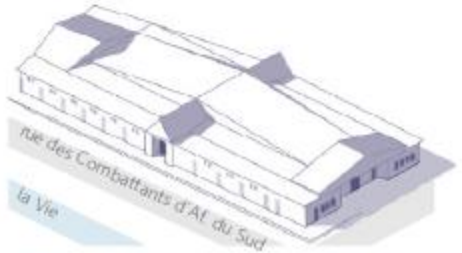
INTÉGRER L'ENSEMBLE DES PLACES PUBLIQUES ADJACENTES DANS LA RÉFLEXION

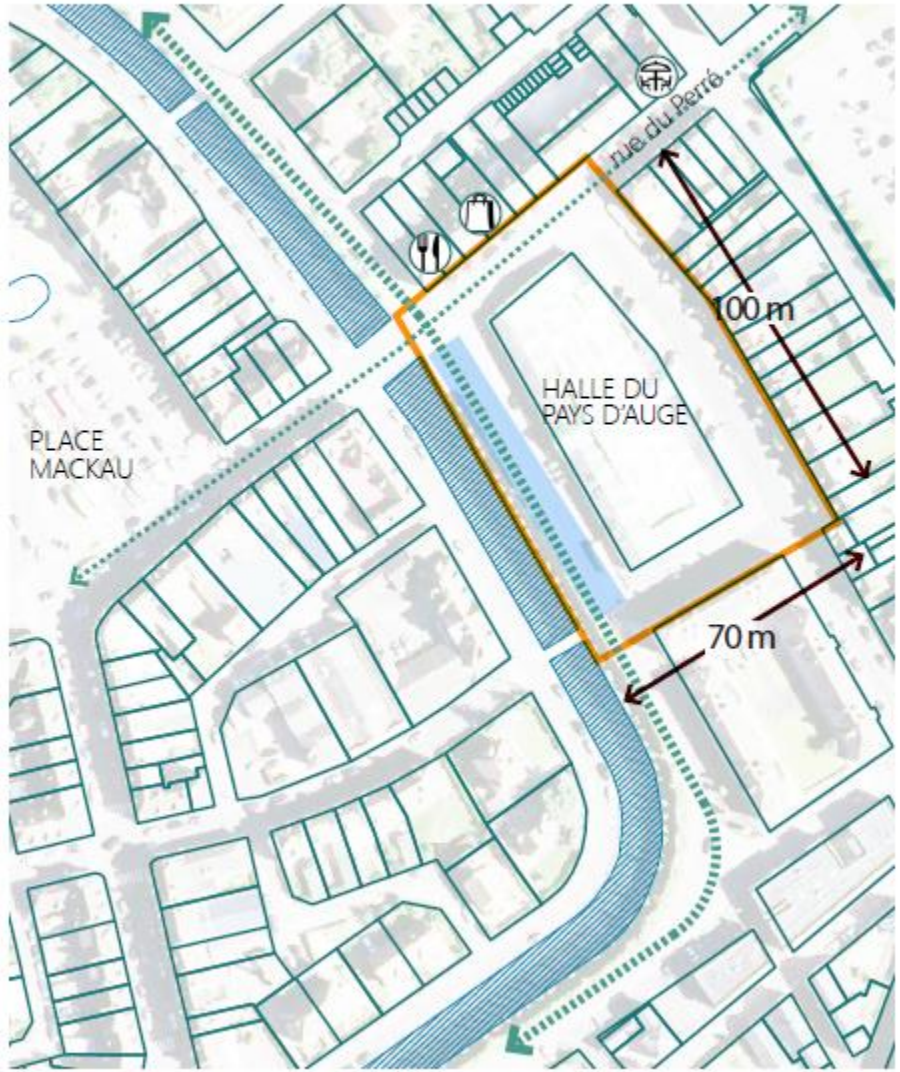






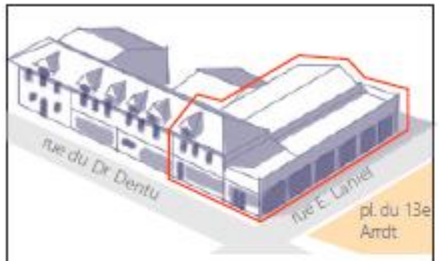
extrait AVP projet des berges





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

UN DUEL EN PERSPECTIVE POUR ACCUEILLIR LE PÔLE MUSÉAL
Friche place du 13e Arrdt: une belle visibilité sur la D916 <> Halle du Pays d'Auge en animation sur la Vie (projet en cours)





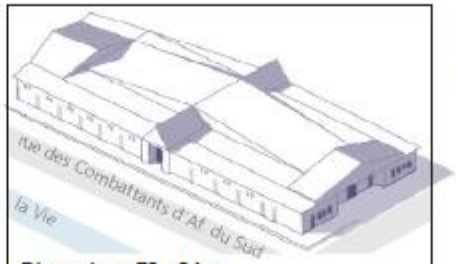


Surface S = plateau de 500 m2
Niveaux: R+1+c ou RdC
Année construction: reconstruction et ultérieur

ATOUTS:
> situation centrale face à la Mairie
> face à la place du 13e Arrondissement
> bonne visibilité sur la rue traversante du Dr Dentu

FAIBLESSES:
> place du 13e Arrondissement peu active
> atout et faiblesse de la Départementale





Dimensions: 73 x 34 m
Surface S = 2500 2
Niveaux: RdC
Année construction: reconstruction? < 1961 et réhabilitation entre 1975 et 2020

ATOUTS:
> situation en coeur de ville
> sur la Vie et les berges reconverties
> patrimoine communalet foncier

FAIBLESSES:
> peu d'usages aujourd'hui
> une volumétrie et une hauteur difficiles à exploiter
> une façade datée et peu valorisante
> très peu d'ouvertures sur la rue









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PATRIMOINE ET TOURISME

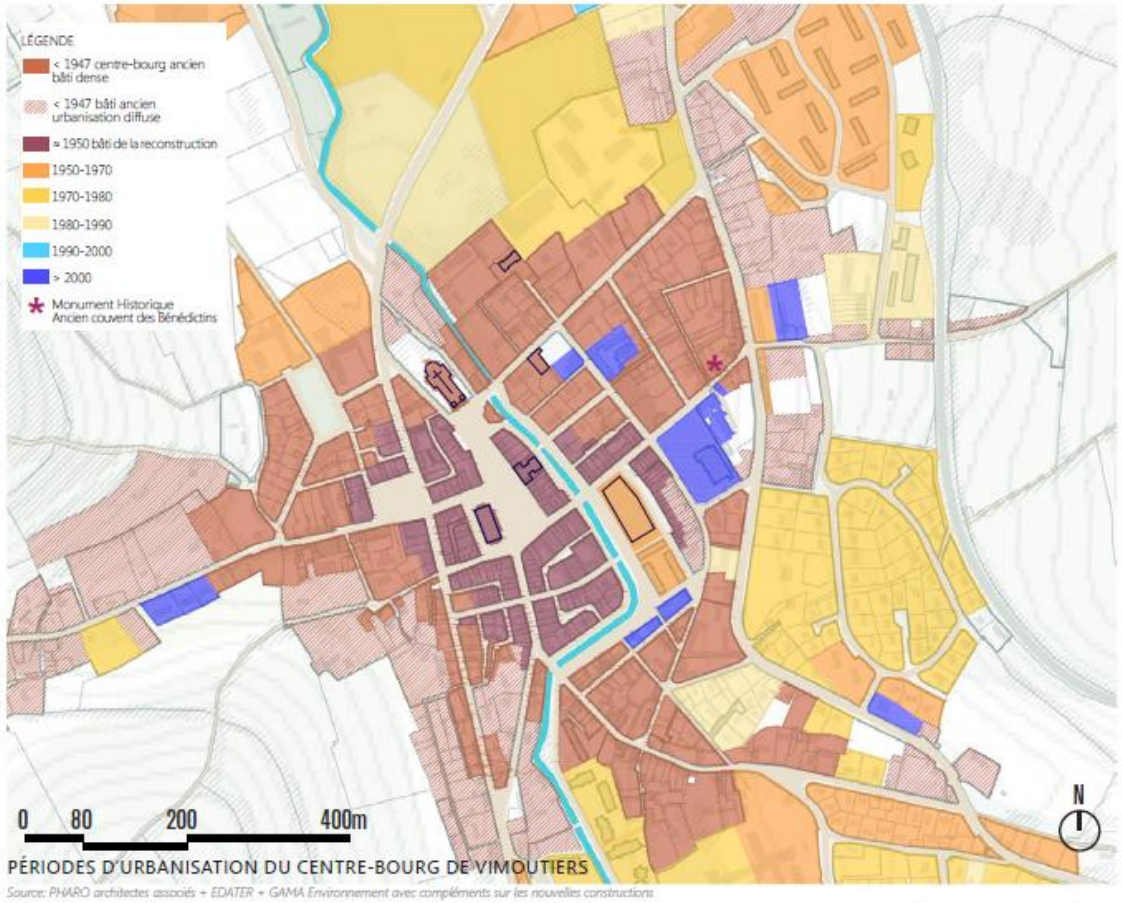
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Le bâti de la commune

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL DIVERSIFIÉ
Ville ancienne / reconstruction / moderne / contemporaine

UNE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE ISSUE DE L'HISTOIRE DE LA VILLE.

UN PATRIMOINE ANCIEN À CONFORTER.



PÉRIODES D'URBANISATION DU CENTRE-BOURG DE VIMOUTIERS

Source: PHARO architectes associés + EDATER + GAMA Environnement avec compléments sur les nouvelles constructions

Le bâti de la commune

CENTRE-BOURG ANCIEN AVANT 1947 / UNE ARCHITECTURE VERNACULAIRE DE GRANDE QUALITÉ
Une architecture d'une grande richesse et diversité









MATÉRIAUX LOCAUX
brique / pierre / colombage...

ARCHITECTURE VERNACULAIRE
UN SOUCI DU DÉTAIL
un savoir-faire artisanal

GRANDE DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

ANIMATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE
un contact valorisé à la rue
commerce / habitat / rares façades aveugles décorées

des jardins parfois













Le bâti de la commune

RECONSTRUCTION/ UNE BELLE RÉINTERPRÉTATION D' ARCHITECTURE LOCALE

Une architecture de reconstruction qui mériterait d'être mise en lumière



MATÉRIAUX LOCAUX + BÉTON
brique / pierre / ~~colombage...~~

ARCHITECTURE NORMANDE RÉINTERPRÉTÉE
UN SOUCI DU DÉTAIL
une diversité de mise en oeuvre

DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

ANIMATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE
un contact valorisé à la rue
commerce / habitat / rares façades aveugles

des jardins parfois en arrière de bâti









Le bâti de la commune

CONTEMPORAIN/ DES BÂTIMENTS AVEC UNE PERTE D'IDENTITÉ
un manque d'attention dans le rapport à la rue et à l'espace public



MATÉRIAUX ÉCONOMIQUES

ARCHITECTURE BANALISÉE
une perte d'identité

DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

DES REZ-DE-CHAUSSÉE NEUTRALISÉS
façades aveugles ou meurtrières / parking

peu de jardins / une majorité d'espaces de parkings en enrobé

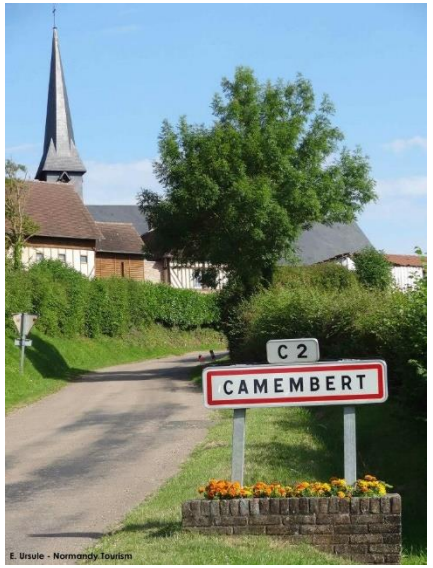








Positionnement touristique



La proximité avec Camembert, une marque internationale



Un char classé M.H. qui attire de nbx visiteurs





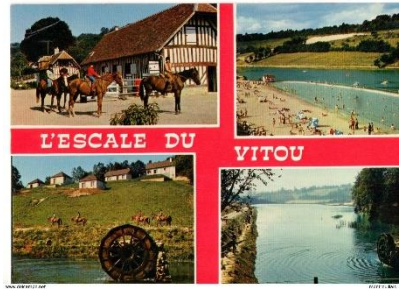
Un bâti ancien encore présent



Le musée du Camembert



Un cadre naturel augeron préservé et attractif



Le Vitou, une site d'exception à réhabiliter



Le sud Pays d'Auge : une destination d'avenir

➢ A retenir

- Vimoutiers se situe au sud du Pays d'Auge **et n'a pas encore pu profiter pleinement de l 'économie liée au tourisme littoral.** Le mouvement est tout de même présent et pourrait s'amplifier
- **La ville se situe dans un cadre naturel préservé, idéal pour le tourisme de pleine nature**
- La bâti de la ville, entre reconstruction et ancien est diversifié et intéressant, il gagnerait à être davantage mis en valeur
- **Le char Tigre, attractif sur le plan touristique a fait l'objet d'une valorisation minimum** jusqu'à aujourd'hui
- **Le proximité avec Camembert n'a pas été pleinement exploitée**
- **Le site du Vitou,** autrefois très actif est aujourd'hui à l'état d'abandon.
- **L'offre d'hébergement est sans doute insuffisante aujourd'hui**

Enjeux :

- Construire l'offre touristique en lien avec la proximité de Camembert en faisant de Vimoutiers la ville de service et d'accroche des flux.
- Vigilance à apporter à l'avenir du Vitou, qui pourrait redevenir un atout majeur du territoire
- Accentuer l'effort vers les résidents secondaires en matière d'équipement et d'animations pour créer un mouvement d'aspiration
- Favoriser la création d'hébergements touristiques
- Inciter les propriétaires privés à l'entretien et la restauration du bâti ancien et notamment des belles maisons bourgeoises

Les atouts patrimoniaux et touristiques

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE

La transformation du bar/salle de jeux Kid's Fashion motor's en salle de concert et de spectacle

. 8 rue Marie Harel

. Capacité de 40 places

. Lieu dédié aux concerts et au spectacle les week-ends (vendredi soir et samedi soir)

. Rachat du matériel de Croc'la Vie et du mobilier d'un Buffalo Grill





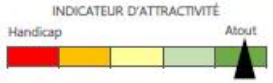






Les atouts patrimoniaux et touristiques

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Le musée du Camembert



- Date d'ouverture du musée : 1986
- **Musée gérée par une association de bénévoles** (actifs, retraités, étudiants...)
- Sur place: un employé renforcé avec deux services civiques et bénévoles
- Réouverture du musée : **le 1er avril 2023**
- **Ouvert du 1er avril au 5 novembre inclus** (haute saison juillet & août: 10h-18h, basse saison : 14h-18h)
- Au sein du musée : **un film (8 min en français ou anglais), une collection de matériel, une exposition d'étiquettes, une boutique du terroir, des ateliers**
- Temps de visite: 1h
- En 2022 : environ 5000 visiteurs – touristes vivant à l'extérieur du département
- Musée visible sur facebook et instagram
- Prochaines animations : atelier « initiation à la fabrication du Camembert » le 8 juillet 2023 (5€)

Tarif 2023 : 3 € la visite du musée (pour les + de 11 ans), tarif groupe similaire au tarif individuel, gratuit pour les moins de 12 ans


Un local mis à disposition par la ville de Vimoutiers





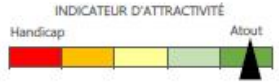


Les besoins et les points de vigilances pour l'installation dans un pôle muséal

- Un positionnement plus visible sur la route d'Argentan (D 916) ou centrale dans le centre-ville comme par exemple au sein du Hall du Pays d'Auge
- Surface: magasin et accueil 25 m² + salle vidéo 45 m² + préau 120 m² + réserve 5 m² = environ 200 m²
- Une intégration dans un pôle avec le Char Tigre, visible depuis la rue + histoire locale de la ville

Les atouts patrimoniaux et touristiques

LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DANS LE CENTRE-VILLE
Le Char Tigre



- Char Tigre allemand de la Seconde Guerre Mondiale, situé à la sortie de Vimoutiers
- Classé monument historique
- Dimension: 8,45 m de long, 3,73 m de large et 3 m de hauteur
- Masse: 57 tonnes





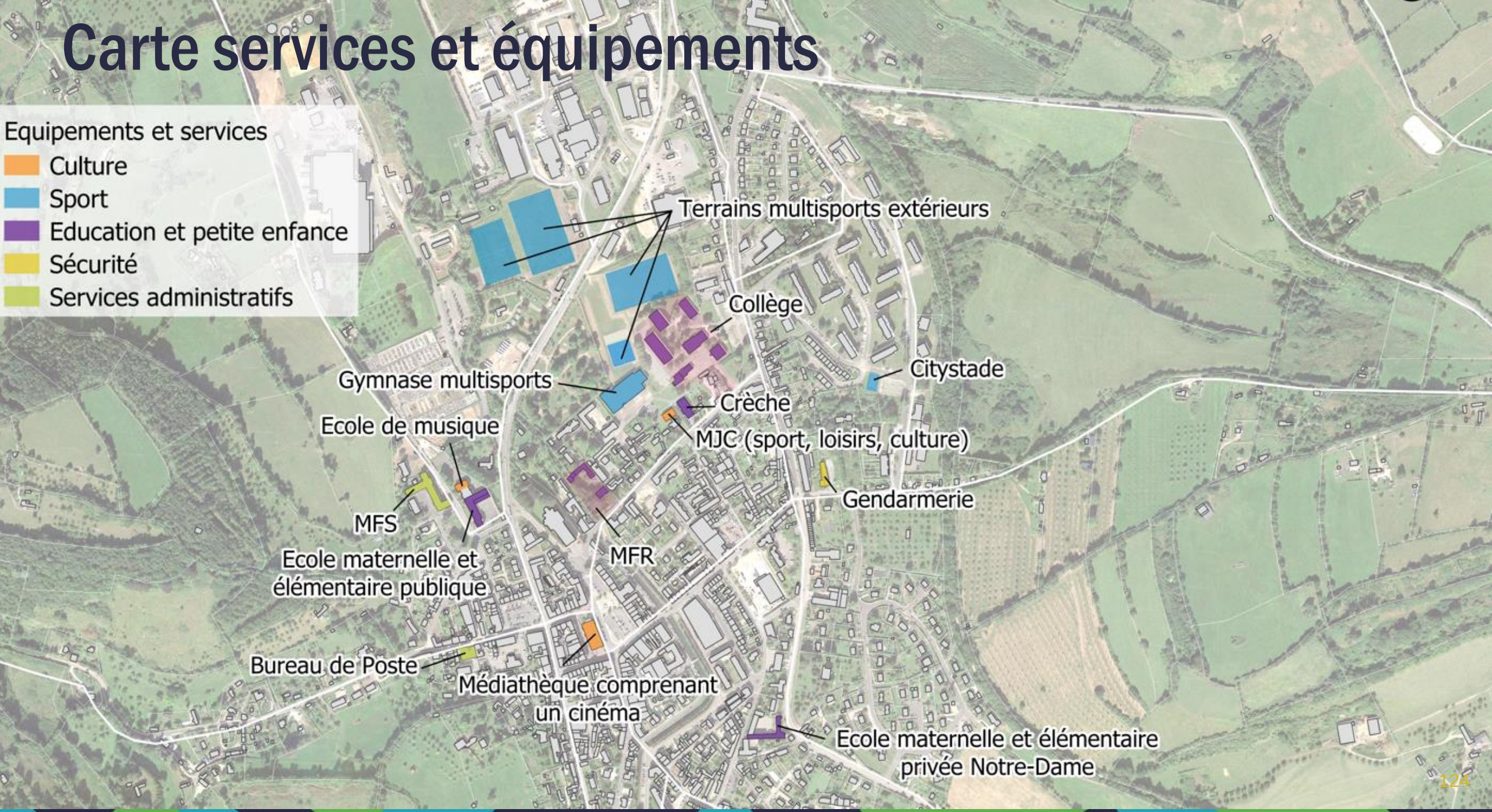
Point de vigilance pour l'installation dans un pôle muséal

- Hauteur du bâtiment
- Dallage du sol

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Carte services et équipements



Indicateurs sur les services et équipements

Indicateur	A Vimoutiers
Services administratifs	Maison France Services pour toutes les démarches administratives Bureau de Poste Services de la mairie de Vimoutiers Télécentre et services CDC
Formation	2 écoles primaires (public et privé) 1 collège public 1 MFR spécialisée dans la filière équine
Enfance	1 crèche 1 ALSH 1 RPE
Sport	Terrains de football 1 Citystade 2 terrains de tennis couverts et 2 extérieurs 1 gymnase multisport 1 mur d'escalade 1 dojo (MJC)
Culture	- 1 école de musique - La MJC (sport, centres de loisirs et animations culturelles) - 1 médiathèque (compris cinéma)
Tissu associatif	Tissu dense et structuré
Sécurité	1 gendarmerie 1 centre de secours

➢ **A retenir**

- Le niveau de service à Vimoutiers semble cohérent avec les besoins des administrés, notamment sur le plan administratif et cela confirme le statut de centralité
- Les équipements culturels existent mais semblent sous exploités

Enjeux :

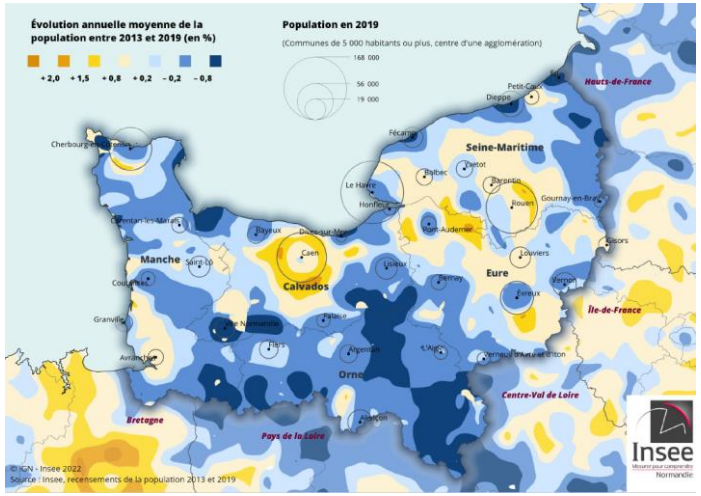
- Maintenir un niveau de services administratifs adapté à la population et suffisant. Développer l'offre sportive et culturelle, facteur d'épanouissement de la jeunesse et d'attractivité territoriale.
- Favoriser le maintien et le développement de la MFR (en faire bénéficier les jeunes localement) en cohérence avec le Haras national du Pin notamment

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Indicateurs sociodémographiques

Indicateur	Taux à Vimoutiers	Niveau de vigilance
Evolution volume de population*	-2,2% entre 2013 et 2019	**Fort**
Age population	48% de la population à plus de 60 ans	-
Foyer	52% des plus de 80 ans vivent seuls	**Fort**
Type d'activité des 15-64 ans	39% des habitants sont retraités, chômeurs ou inactifs	**Fort**
Formation – diplôme	48,5% des non scolarisés de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme 10% des 15-17 ans déscolarisés	**Très fort**
Chômage	22% (15-24 ans à 34%)	**Très fort**
Activité	54 % des 15-24 ans sont actifs avec un emploi	**Fort**
Concentration d'emploi (nb d'emploi par rapport au nombre d'actifs occupés)	160,8	**Faible**
Revenu médian	18 370 €	**Fort**

* La population de Vimoutiers a diminué de 38% en l'espace de 40 ans passant de 5 000 en 1975 à 3 100 habitants aujourd'hui



➢ **A retenir**

- La population de Vimoutiers a connu une **forte baisse démographique ces dernières années.** Cette tendance est à surveiller**.**
- La **population peut-être considérée comme relativement fragile** compte tenu de la représentation très forte des retraités et des ouvriers aux revenus modestes mais également des foyers de personnes seules et âgées.
- Paradoxalement, **le taux de chômage est très élevé malgré la concentration d'emplois sur la ville**, ce qui signifie que les emplois sont occupés en grande partie par des personnes extérieures à la ville.
- Les **indices en matière de formation des jeunes sont faibles**

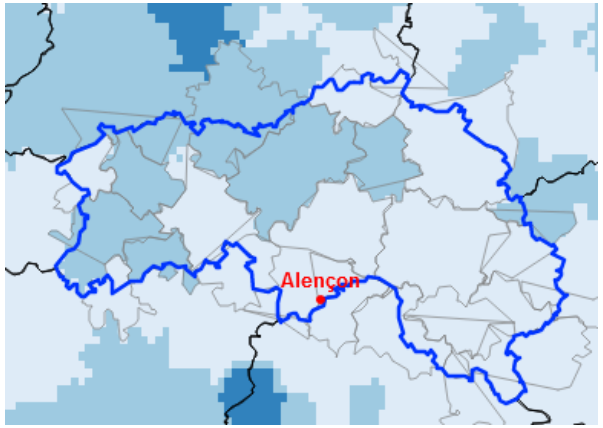
Enjeux

- Adapter l'ensemble des services du territoire à une population vieillissante (habitat, mobilités, services..), ainsi que les espaces publics
- Maintenir les efforts pour rester attractif auprès des jeunes et des familles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Indicateurs sur la santé

Indicateur	A Vimoutiers
Présence d'un pôle médical	Ouverture d'un PSLA en janvier 2020
Etablissement de santé moyen séjour	Centre Hospitalier le Marescot
Accueil des personnes âgées	Etablissement Jeanne Lacroix et La Vie (100 résidents) et EPHAD Le Marescot
SRR ET SSIAD	26 places en SSIAD et 30 places en SRR
Centre médico psychologique	1
Laboratoire d'analyse	1
Nb médecins généralistes	3
Nb infirmiers	6-7
Nb dentistes	2
Nb Ostéopathe	1
Nb Kinésithérapeute	2
Nb Orthophoniste	1
Nb podologue	2
Nb Psychothérapeute	1



Taux d'Accessibilité Potentielle Localisée – Médecin généraliste – ARS - 2019 –
2,16 - Faible

➢ **A retenir**

- **Le taux d'équipement de Vimoutiers en matière de santé est supérieur à la moyenne départementale et régionale** avec tout de même **une faiblesse sur le nombre de médecins généralistes.** Il confirme le rôle de centralité de la ville sur ce volet.
- **La demande liée à ces services devrait augmenter** en lien avec le mouvement de vieillissement de la population

Enjeux :

- Maintenir la vigilance sur le taux d'équipement compte tenu du vieillissement de la population

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Indicateurs sur la mobilité

Indicateur	Taux à Vimoutiers	Niveau de vigilance
Motorisation des ménages	75%	**Faible** (87% pour le Département de l'Orne)
Moyen de transport pour se rendre au travail	15% à pied 72% en voiture	--
Mobilité douce	Voirie non adaptée / voir verte Calvados 1 aire de covoiturage 2 bornes de recharge électrique 4 vélos VAE disponibles	--
Gare ferroviaire	29 min de la gare d'Argentan ou 31 de celle de Lisieux	--
Transports collectifs	**Réseau Cap'orne :** La ligne n°42 Argentan –Trun – Vimoutiers, et la ligne n° 51 L'Aigle-Vimoutiers. La ligne n°53 du Calvados relie Lisieux - Livarot **Réseau Nomad** Liaison Lisieux : L53 / Liaison Argentan : L42 / Liaison Gacé : L40 / Liaison L'Aigle : L51 **Camembus** 577 personnes transportées en 2021 (santé, courses, PMR..) **Navettes CLSH (CAF)**	--

➢ **A retenir**

- **La motorisation faible des ménages, dans un contexte où le recours à la voiture est presque systématiquement nécessaire pour vivre, indique une fragilité et une dépendance certaine de la population,** et notamment des séniors
- **Le recours à la marche à pied est néanmoins important sur la ville** et **indique une morphologie urbaine adaptée** et une implantation cohérente des services
- La ville est desservie par les transports collectifs de la Région et du Département, mais également par un transport à la demande local, essentiellement utilisé pour les besoins du quotidien

Enjeux :

- Favoriser et adapter la mobilité de proximité, notamment pour les personnes à mobilité réduite qui vivent en ville mais également pour les actifs et jeunes qui vivent à proximité de leur zone d'emploi
- Favoriser les transports collectifs ou à faible émission sur les axes qui génèrent des flux importants de trajets quotidiens domicile / travail entre les bassins de vie

MOBILITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

01

CONTEXTE


Communauté de Communes
des Vallées d'Auge et du Merlerault
Lisieux
Vimoutiers
Sap-en-Auge
Falaise
Gacé
L'Aigle
Argentan
Ste-Gauburge-Ste-Colombe
Le Merlerault
Sées/Alençon

Contexte - Approche et méthodologie



L'objectif de ce diagnostic est de **mettre en lumière les forces et les faiblesses de l'offre de mobilité existante** sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, **d'analyser l'organisation des mobilités** et **d'identifier les opportunités d'évolution** de celle-ci, tant sur le **volet de la mobilité générale que des mobilités actives.** C'est un appui **nécessaire à l'élaboration d'une stratégie de mobilité** cohérente à l'échelle du territoire.

Cette première phase de diagnostic a été marquée par **différentes rencontres** auprès des acteurs du territoire. Ces échanges ont été l'occasion d'**identifier les attentes** et les problématiques de mobilité spécifiques rencontrées sur un territoire vaste et aux caractéristiques variées.

Le diagnostic ici présenté se décompose en plusieurs parties :

- Analyse du profil de la Communauté de communes : socio-économie, activités économiques, scolarité, lieux de vie…,
- Analyse de l'offre de mobilité existante : état des lieux des services existants, de sa qualité au regard du territoire, difficultés, projets à venir et zones à enjeux…,
- Analyse quantitative et qualitative de la demande de mobilité,
- Retours des collectivités et premiers retours du public.

Contexte - Analyse documentaire et sources des données



Données et documents intégrés au diagnostic :

- **Recensement INSEE 2019** : population et emploi,
- **Flux de mobilités INSEE 2017** : actifs et scolaires,
- Les documents d'urbanisme et réglementaires transmis par l'intercommunalité,
- Les données de fréquentation des bornes IRVE de 2017 à 2022 (CDC VAM),
- Les données de fréquentations des TAD du territoire, (CDC VAM),
- Les données de la gare de Sainte-Gauburge (SNCF),
- **BD Topo :** ZAE, Pôles générateurs de déplacement, enseignement…
- **Etudes préexistantes sur et autour du territoire,**
- **Echanges** avec les communes et retours **questionnaires**,
- **Enquêtes** auprès des habitants et usagers,
- **Fiches techniques** du CEREMA.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

02

ANALYSE TERRITORIALE



Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault :

La CDC VAM regroupe 46 communes : Aubry-le-Panthou, Les Authieux-du-Puits, Avernes-Saint-Gourgon, Le Bosc-Renoult, Camembert, Canapville, Champ-Haut, Les Champeaux, Champosoult, Chaumont, Cisai-Saint-Aubin, Coulmer, Croisilles, Crouttes, Echauffour, La Fresnaie-Fayel, Fresnau-le-Samson, Gacé, La Genevraie, Godisson, Guerquesalles, Lignères, Mardilly, Ménil-Froger, Ménil-Hubert-en-Exmes, Le Ménil-Vicomte, Le Merlerault, Neuville-sur-Touques, Nonant-le-Pin, Orgères, Planches, Pontchardon, Le Renouard, Résenlieu, Roiville, Saint-Aubin-de-Bonneval, Saint-Evroult-de-Monfort, Saint-Germain-d'Aunay, Saint-Germain-de-Clairefeuille, Saint-Pierre-des-Loges, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Le Sap-André, Sap-en-Auge, Ticheville, La Trinité-des-Laitiers, Vimoutiers.

La CDC VAM est née du **regroupement des trois communautés de communes** du Pays du Camembert, de la Région de Gacé et des Vallées du Merlerault, le 1er janvier 2017.

Le territoire est situé **au nord-est du département de l'Orne**, **limitrophe du département du Calvados**, **au cœur de la Normandie et au sud du Pays d'Auge**.

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est marquée par sa dominante rurale et par une faible densité de population. Elle est située à 2h30 de Paris, à 1h du Mans et de Caen et à 30 minutes de Lisieux et Alençon.

Comme son nom l'indique, la vallée d'Auge et du Merlerault se singularise par un paysage vallonné tant propice aux activités de plein-air comme la pêche et la randonnée qu'à l'expression de savoir-faire régionaux : élevage équin, production laitière et cidricole...

Le territoire sait également cultiver son Histoire aussi bien récente et liée à la bataille de Normandie que par la conservation de châteaux et manoirs relevant de son patrimoine médiéval.

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est naturellement impactée par une forte mobilité et d'importants besoins aussi bien internes, externes et en direction du territoire.

À l'échelle de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, les principales infrastructures permettant des déplacements à longue distance faciles et rapides sur le territoire peuvent être résumées comme suit :

- L'**A28** traverse le territoire et relie Abbeville à Tours,
- La **D438** reliant Tours et Rouen et doublée par l'A28,
- La **D926**, reliant Argentan et L'Aigle, traversant d'Ouest en Est le sud du territoire,
- La **D979** reliant Gacé et Vimoutiers.
- La **gare de Sainte-Gauburge**.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Les mobilités, un sujet saisi par le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault :

Le **PADD du SCoT du PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche** retient les objectifs suivants concernant l'aménagement du territoire en faveur des mobilités :

- Renforcer les connexions avec l'extérieur et déployer des mobilités durables internes

(Objectif1.A du PADD)

Cet objectif comprend de maintenir une bonne qualité des liaisons routières aux territoires voisins et au-delà ; conforter et renforcer les liaisons ferrées aux territoires voisins et au-delà ; affirmer l'importance des routes départementales ; valoriser les pratiques alternatives à la voiture individuelle et anticiper la voiture de demain, faciliter les déplacements actifs ; faire des gares un cœur d'intermodalité.

- Consolider une offre d'équipements en réponse aux besoins des touristes comme des habitants pour conforter le cadre de vie des différents espaces de vie du territoire (hébergement, restauration, commerce, marché…) *(Objectif 2.E du PADD)*.

- Déployer une maille de voies douces et d'itinéraires reliant les sites touristiques *(Objectif 2.E du PADD)*.

Le **Contrat Opérationnel de Mobilité** avec la Région Normandie, en cours d'élaboration, a pour objectif de rassembler les différentes approches et compétences dans l'analyse des mobilités sur le bassin de mobilité, des Collines de Normandie ; d'optimiser l'offre de transport et améliorer les parcours usagers ; [illegible] en favorisant les démarches collaboratives et innovantes et l'animation dans les territoires ruraux.

Le Schéma directeur vélo du PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche propose les objectifs suivants concernant l'aménagement du territoire en faveur des mobilités actives :

- Créer un réseau structurant à l'échelle territoriale,
- Installer le vélo à l'échelle des polarités et des communes,
- Apaiser les cœurs de villes, villages et bourgs,
- Construire une politique du vélo répondant aux besoins des usagers à potentiel cyclable réel,
- Connecter les principaux pôles générateurs de flux au réseau cyclable.

Les communes de Gacé et Vimoutiers sont lauréates du programme **Petites Villes de Demain (PVD)**, les mobilités sont un sujet fondamental des PVD. La mobilité est un des axes majeurs de leur projet de revitalisation de territoire.

Dans son **Projet de territoire**, la CDC VAM identifie plusieurs types d'actions en faveur des mobilités :

- Une action en faveur des mobilités du quotidien, de l'intermodalité avec le ferroviaire (Paris (Montparnasse –Granville / Paris (Saint-Lazare) – Cherbourg).
- Une action favorisant les mobilités douces piétonnes et vélos avec notamment la jonction entre le centre-ville de Gacé et les zones industrielles ou la liaison entre Vimoutiers et Camembert.

AOM

Le choix d'une prise de compétence **Autorité Organisatrice de la Mobilité** par la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, effective **depuis mars 2021**, s'inscrit dans une action continue autour des enjeux environnementaux liés à la mobilité.

Analyse territoriale – Caractéristiques du territoire : la population

Cadre de vie et évolution de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault :

Nombre d'habitants sur le territoire : **14 353**. *(INSEE RP, 2019)*

La population entre le RP de 2013 et le RP de 2019 est en déclin (-1,4 %) et suit la tendance du Département de l'Orne (-0,5 %) alors même que celle de la Région Normandie reste stable.

La structure de la population de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est marquée par différents éléments :

- Un **vieillissement** de la population entre 2013 et 2019 qui suit l'évolution générale du département de l'Orne, vieillissement étant amené à s'intensifier dans les années à venir.
- Une baisse de la présence des 0 à 14 ans, des 15 à 29 ans, des 30 à 44 ans et des 45 à 59 ans sur le territoire.
- Une **densité de population faible avec 27 hab/km².**
- **3 communes ont plus de 1000 habitants** à savoir les communes de Gacé (1 811 habitants), Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (1 041 habitants) et Vimoutiers (3 096 habitants).

Cette structure de la population a plusieurs conséquences sur les mobilités. Le vieillissement de la population se traduisant, par exemple, par une limitation des possibilités de déplacements de cette dernière et donc un besoin accru de services locaux.

Part des 60 ans et +	CDC VAM	Département de l'Orne	France
2013	34,9	29,7	24
2019	38,4	33,2	25,9

Cette question des déplacements se retrouve également au travers des données d'emploi de la population. Le taux de **chômage** dans la Communauté de communes est **d'une moyenne de 14,2 %** en 2019, ce qui est **supérieur** au reste de la France (13,4 % pour la même période).

L'analyse des caractéristiques de la population et du territoire permet d'identifier les principales caractéristiques des flux de populations observés dans la suite de ce diagnostic. Qu'il s'agisse des spécificités de la population ou les distances réalisées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

(INSEE RP, 2019)

Analyse territoriale - Principaux pôles générateurs de déplacement du territoire

Les pôles générateurs du territoire sont identifiés selon plusieurs catégories.
Les principaux pôles retenus sont les suivants :

- Gare de Sainte-Gauburge

- **Établissements d'enseignement primaire et secondaire :**
  - Ecoles
  - Collèges
  - Lycées
  - Centre Educatif Fermé de Sainte-Gauburge
- **Services :**
  - Agence postale communale *(Sap-en-Auge)*
  - Bureau de poste (*Vimoutiers, Gacé, Le Merlerault, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe)*
  - Centres-villes
  - France services
  - Maison familiale rurale
  - Point relais poste commerçant *(Echauffour, Nonant-le-Pin)*

- **Services de santé :**
  - CHR Marescot, *Vimoutiers*
  - Pôle de santé libéral, *Gacé*
  - Maison de services et de santé, *Le Merlerault*
  - Maison de santé, *Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe*
  - Maison seniors, *Echauffour*
  - Pôle de santé libérale et ambulatoire (PSLA), *Sap-en-Auge*
  - Pôle de santé pluridisciplinaire, *Vimoutiers*
  - EHPAD Résidence la Vie, *Vimoutiers*
  - EHPAD Sainte-Marie, *Gacé*
  - EHPAD, Résidence Brière Lempérière, *Echauffour*
  - EHPAD, le Grand Jarin, *Sap-en-Auge*
  - EHPAD – Hôpital Local Vimoutiers
  - EHPAD Audelin-Lejeune, *Sap-en-Auge*
  - Foyer [illegible] Marie, *Sap-en-A*

- **Zones d'activités et de commerces :**
  - Zone industrielle de Vimoutiers
  - Zone artisanale de Gacé
  - Zone artisanale le Moulin à vent 2, *Le Merlerault*
  - Zone artisanale Beaumont, *Croisilles*
  - Zone artisanale Launay, *Croisilles*
  - Zone artisanale Les terriers 1 et 2, *Sap-en-Auge*
  - Zone artisanale de Coulmer

- **Principaux sites culturels et loisirs :**
  - Piscine intercommunal, *Gacé*
  - Halle des sports intercommunale, *Gacé*
  - Musée de la dame aux Camélias, *Gacé*
  - Maison du Camembert et Fromagerie du clos de Beaumoncel, *Camembert*
  - Ecomusée des minéraux et fossiles, *Gacé*
  - Ecomusée « De la pomme au calvados », *Sap-en-Auge*
  - Musée du Camembert, *Vimoutiers*
  - Ecole de musique, *Vimoutiers*
  - Cinéma le Tahiti, *Gacé*
  - Médiathèques : *Vimoutiers, Sap-en-Auge, Gacé, Le Merlerault*
  - MJC, *Vimoutiers*
  - Centre tibétain, *Aubry-le-Panthou*
  - Manoir de Cauvigny (ou Château de Corday), *Le Renouard*
  - Manoir de la Croix, *Resenlieu*
  - Verger de la porte du Pays d'Auge, *Gacé*
  - Char Tigre, *Vimoutiers*
  - Hippodrome La Fontaine, *Sap-en-Auge*
  - Haras national du Pin, *Pin-au-Haras (hors territoire de la CDC VAM)*
  - Petite Cité de Caractère : Sap-en-Auge

Analyse territoriale - Activités économiques et emplois





La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault compte près de 5 317 **emplois** sur le territoire en 2019 et 867 entreprises.

L'Indice de Concentration de l'Emploi (ICE), qui permet d'apprécier **la fonction de pôle d'emploi ou résidentielle d'un territoire**, en 2018 la moyenne nationale est de 98,7 % (INSEE). C'est un ratio du nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés. **Sur la communauté de communes, il est de 104,5 % *.**

Nous pouvons donc observer que le nombre d'emplois proposé localement est plus important que le nombre d'actifs qui résident et qui ont un emploi dans la Communauté des communes. Ainsi, le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault occupe une fonction de pôle d'emploi.

** Emploi et activité (INSEE RP, 2019)*

Autre indicateur important, le lieu de travail des actifs sur le territoire :

- Seulement **36 %* des actifs de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault travaillent dans leur commune de résidence.** Ce taux se **rapproche de celui du département de l'Orne** qui est de **33,8 %.**

** Lieu [illegible] ifs de 15 ans ou plus ayant un emp[illegible] résident dans la zone (INSEE RP 2019)*

Des déplacements très largement en véhicule motorisé :

Type de déplacement	CDC VAM	Département de l'Orne	National
Pas de déplacement	9,7	6,7	4,1
Marche à pied (ou rollers, patinette)	7,4	6,7	6,1
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,8	1,2	2,3
Deux-roues motorisé	1,2	1,1	1,8
Voiture, camion ou fourgonnette	78,8	82,2	70,4
Transports en commun	2,1	2	15,2

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail (INSEE RP, 2019)



La typologie de déplacement sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault se rapproche des valeurs du Département de l'Orne.

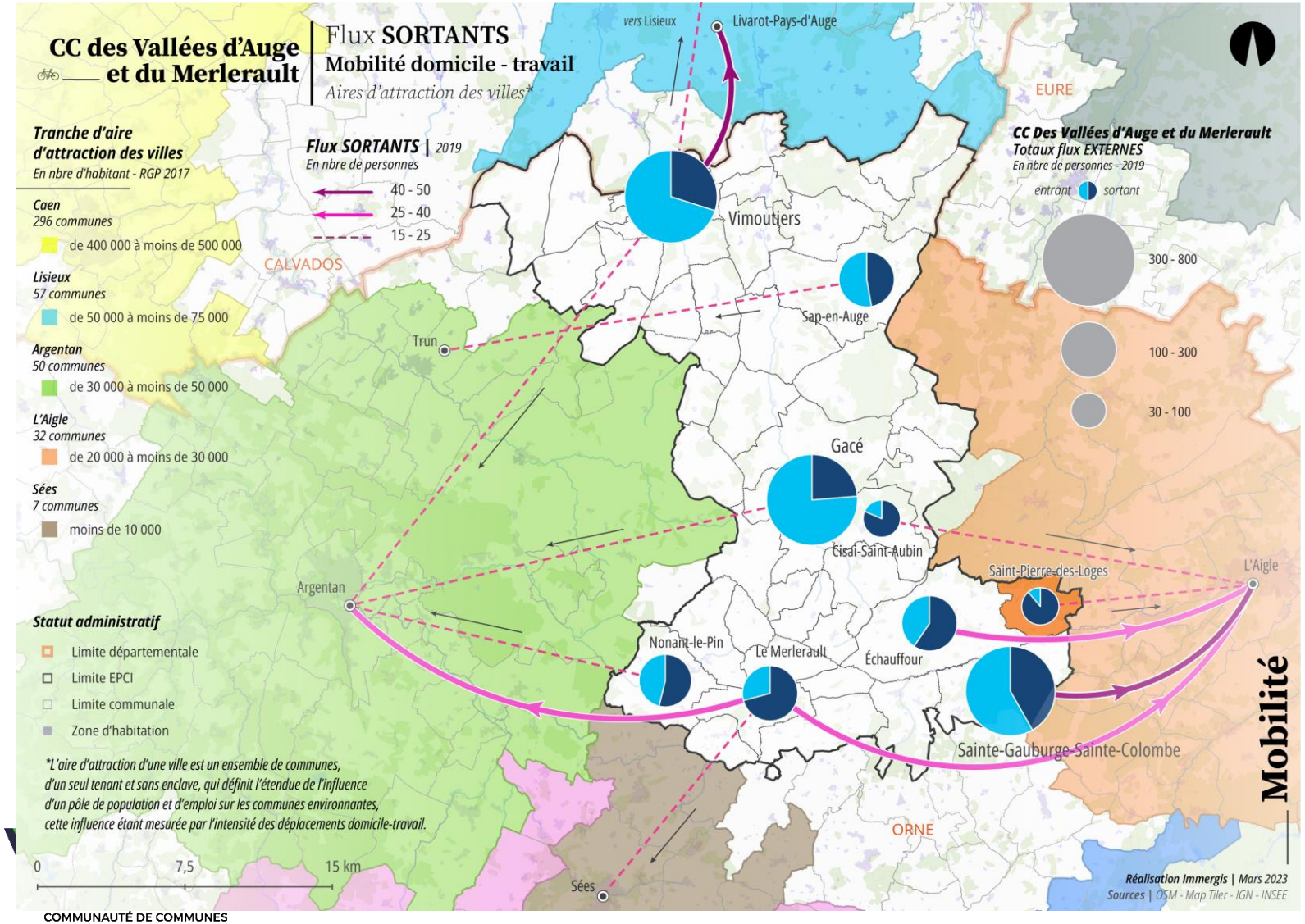
➔ 86, 3 % des ménages possèdent au moins une voiture,

➔ 36 % possèdent 2 voitures ou plus,

➔ 4 295 ménages (soit 64,1 %) ont au moins un emplacement réservé au stationnement.

Equipement automobile des ménages (INSEE RP, 2019)

Analyse territoriale : Diagnostic des flux Domicile-Travail sortants du territoire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

L'analyse des flux domicile-travail permet de comprendre les modes de déplacements utilisés par les habitants de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault mais également d'anticiper les potentiels changements d'habitudes dans les mobilités.

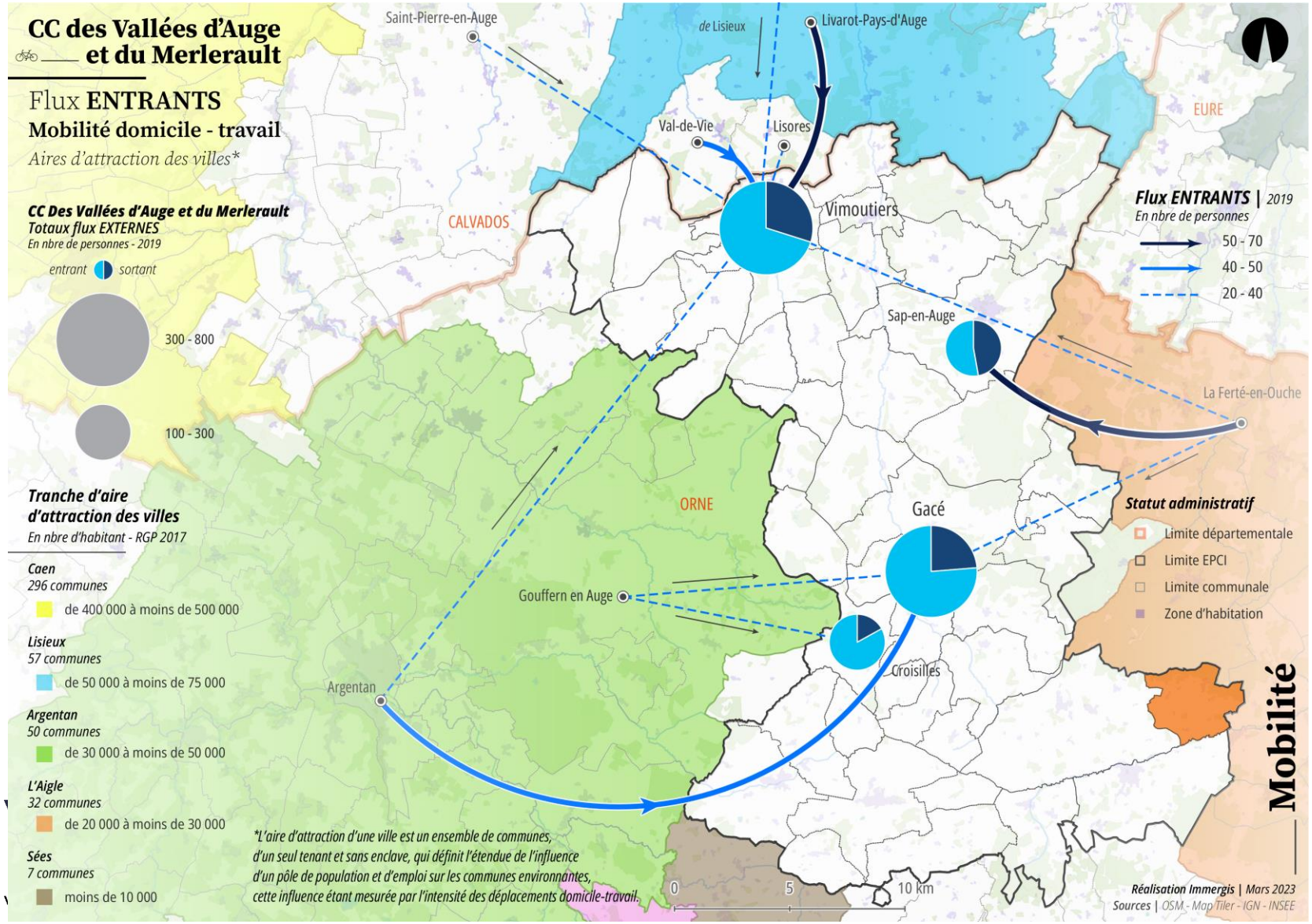
Cette carte représente **l'ensemble des flux quotidiens quittant la Communauté de communes.**

Comme nous pouvons le constater, la majorité de flux externes sont entrants. C'est une dynamique très marquée sur Vimoutiers, Gacé et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, tant en valeur qu'en proportion.

Si l'on observe plus particulièrement les **flux sortants,** on remarque qu'une majorité des actifs se dirigent **vers Argentan, L'Aigle et Livarot-Pays d'Auge.**

Sur le territoire de la CDC VAM, seule la commune de Saint-Pierre-des-Loges appartient à une aire d'attraction, l'aire d'attraction de L'Aigle**.**

Analyse territoriale : Diagnostic des flux Domicile-Travail entrants sur le territoire



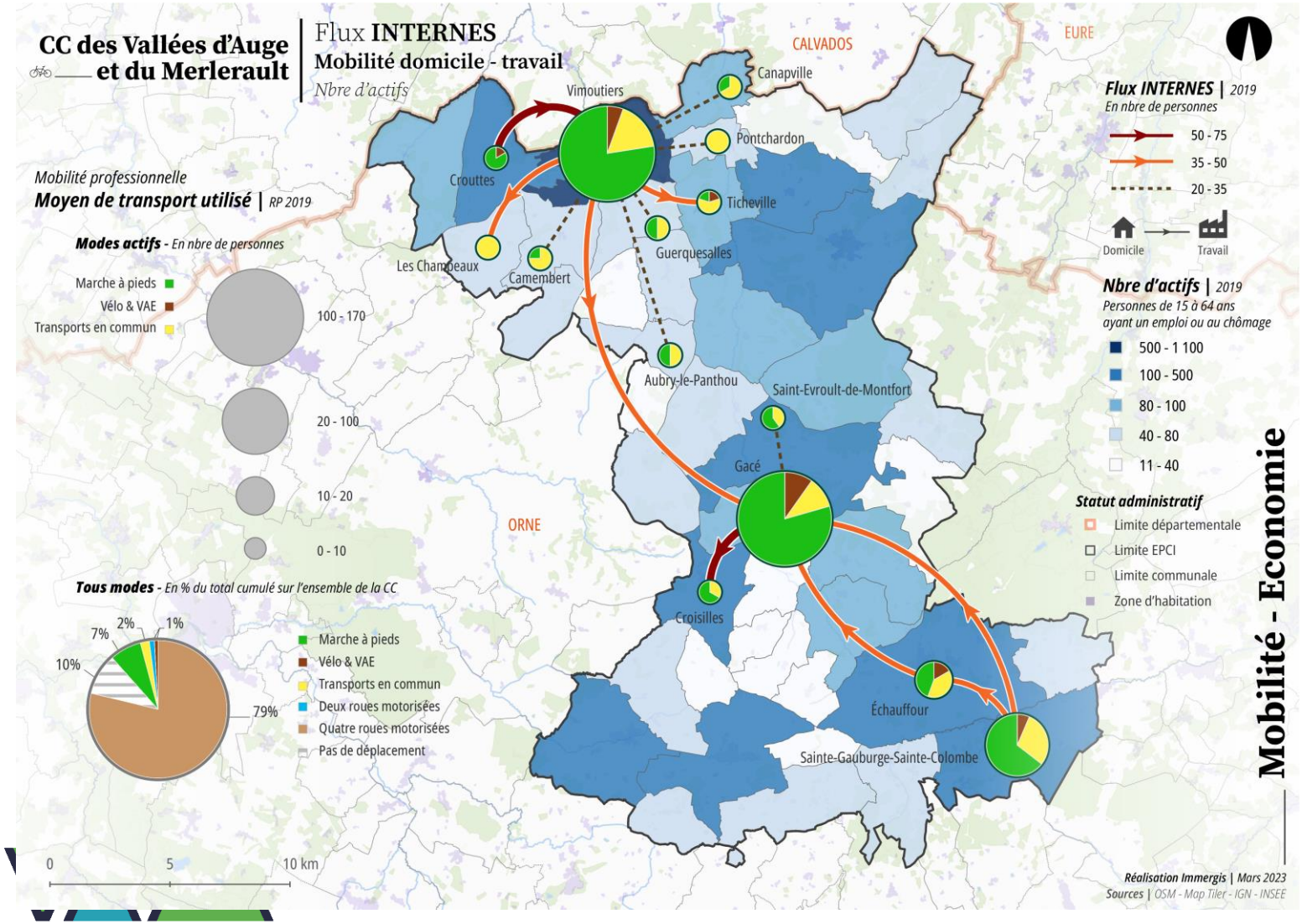
Les principaux **flux domicile-travail entrants** de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault viennent de communes se situant à proximité du territoire :

- **Argentan,**
- **La Ferté-en-Ouche,**
- **Livarot-Pays-Auge,**
- **Val-de-Vie.**

La majeure partie de ces flux sont en **direction des communes de Gacé, Sap-en-Auge et Vimoutiers**.

Les communes de Gacé et Vimoutiers sont des **pôles d'emplois** au sein de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Analyse territoriale : Diagnostic des flux Domicile-Travail internes du territoire



5 086 personnes vivent et travaillent sur la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Ils sont 1 849 à travailler dans la commune de résidence (36,4 % des actifs) et 3 237 soit 63,6 % à travailler dans une autre commune que la commune de résidence.

Cette carte représente **l'ensemble des flux quotidiens internes à la Communauté de communes.**

2 tendances se dégagent des flux domicile-travail internes du territoire :

- Les principaux **flux pendulaires sont à destination de Croisilles, Gacé et Vimoutiers**.
- **Vimoutiers et Gacé comptent le plus grand nombre d'actifs du territoire.**

Ces déplacements s'effectuent très largement en véhicule motorisé (80% des déplacements). Lorsque les déplacements se font en mode actif, c'est très largement à pied. L'utilisation des transports en commun est marginale.

Analyse territoriale :
Etablissements scolaires et déplacements associés

Nombre d'habitants de la CDC VAM scolarisés : **2 535** (*INSEE, RP 2019*).

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault concentre, au total, 6 écoles élémentaires, 4 écoles maternelles dont une privée, 3 écoles maternelles et primaires dont deux privées, 3 collèges dont un privé et 1 lycée d'enseignement agricole privé.

La majorité de ces établissements scolaires se situent dans les communes de Gacé et de Vimoutiers.

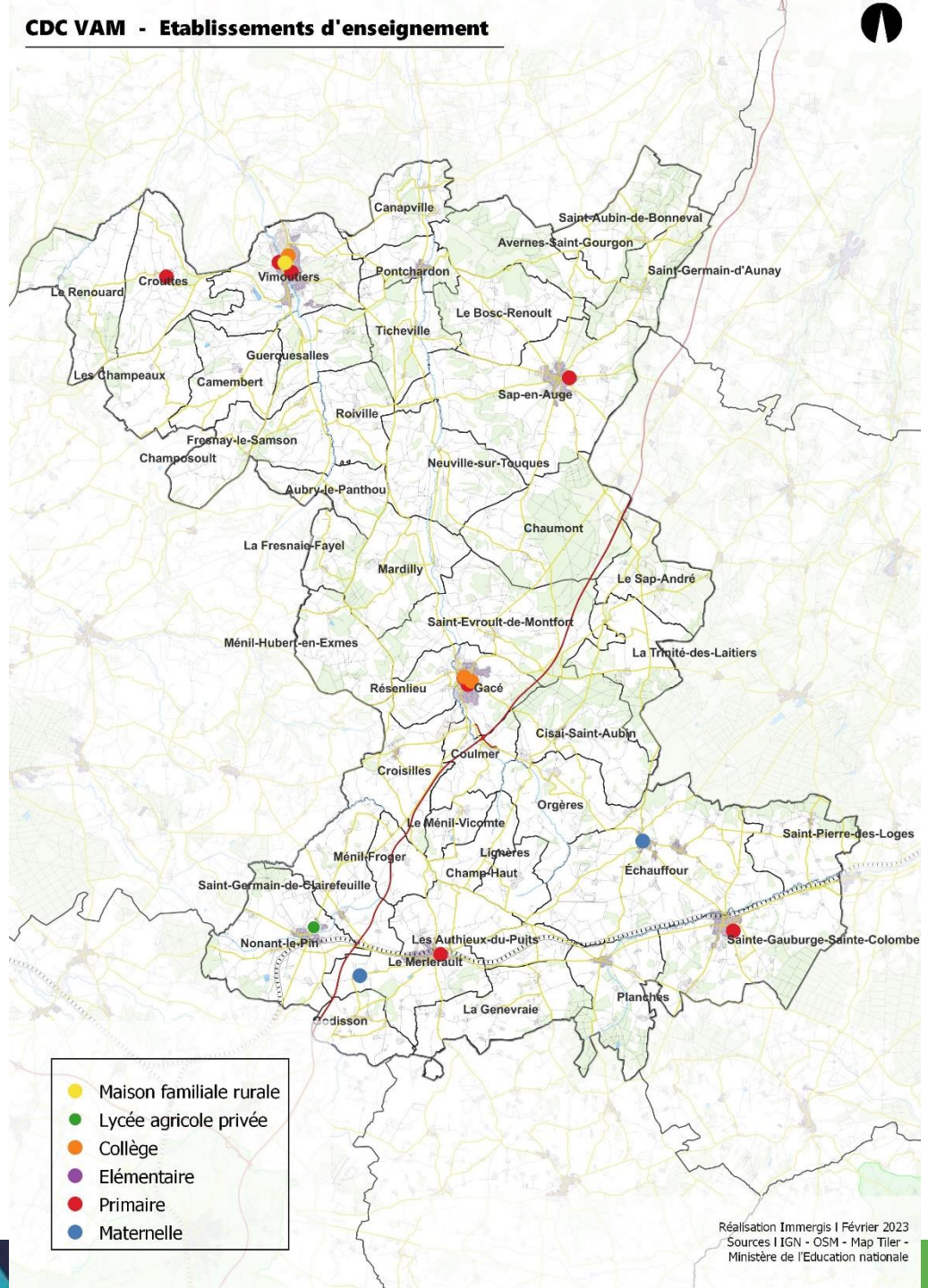
La desserte des établissements scolaires est assurée par la Région Normandie (Nomad).

Les principaux flux entrants scolaires vers la CDC VAM, sont les suivants :

- De la CA Lisieux Normandie vers la CDC VAM : 104 déplacements/jour,
- La CC des Pays de L'Aigle vers la CDC VAM : 102 déplacements/jour,
- La CC Argentan Intercom vers la CDC VAM : 71 déplacements/jour.

Sortants du territoire, les flux scolaires sont dirigés vers :

- La CA Lisieux Normandie : 94 déplacements/jour,
- La CU Caen La Mer : 81 déplacements/jour,
- La CC des Pays de L'Aigle : 171 déplacements/jour,
- La CU d'Alençon : 161 déplacements/jour,
- La CC des Sources de l'Orne : 118 déplacements/jour,
- La CC Argentan Intercom : 180 déplacements/jour.



Analyse territoriale - Synthèse



- Le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est à dominante rurale, marqué également par une faible densité de population.

- Le vieillissement de la population est un enjeu fort pour le territoire. Avec ce vieillissement, la question des mobilités séniors s'installe. Les problématiques d'isolement et d'accès aux services (santé, commerces…) s'imposent aussi. L'enjeu est d'anticiper les besoins de mobilité des séniors…

- Malgré ce vieillissement sur la dernière décennie, le territoire conserve sa qualité de pôle d'emploi puisque son indice de concentration de l'emploi est de 104,5. Il y a donc plus d'emplois que d'actifs. Cette réalité se retranscrit notamment dans les flux domicile-travail externes…

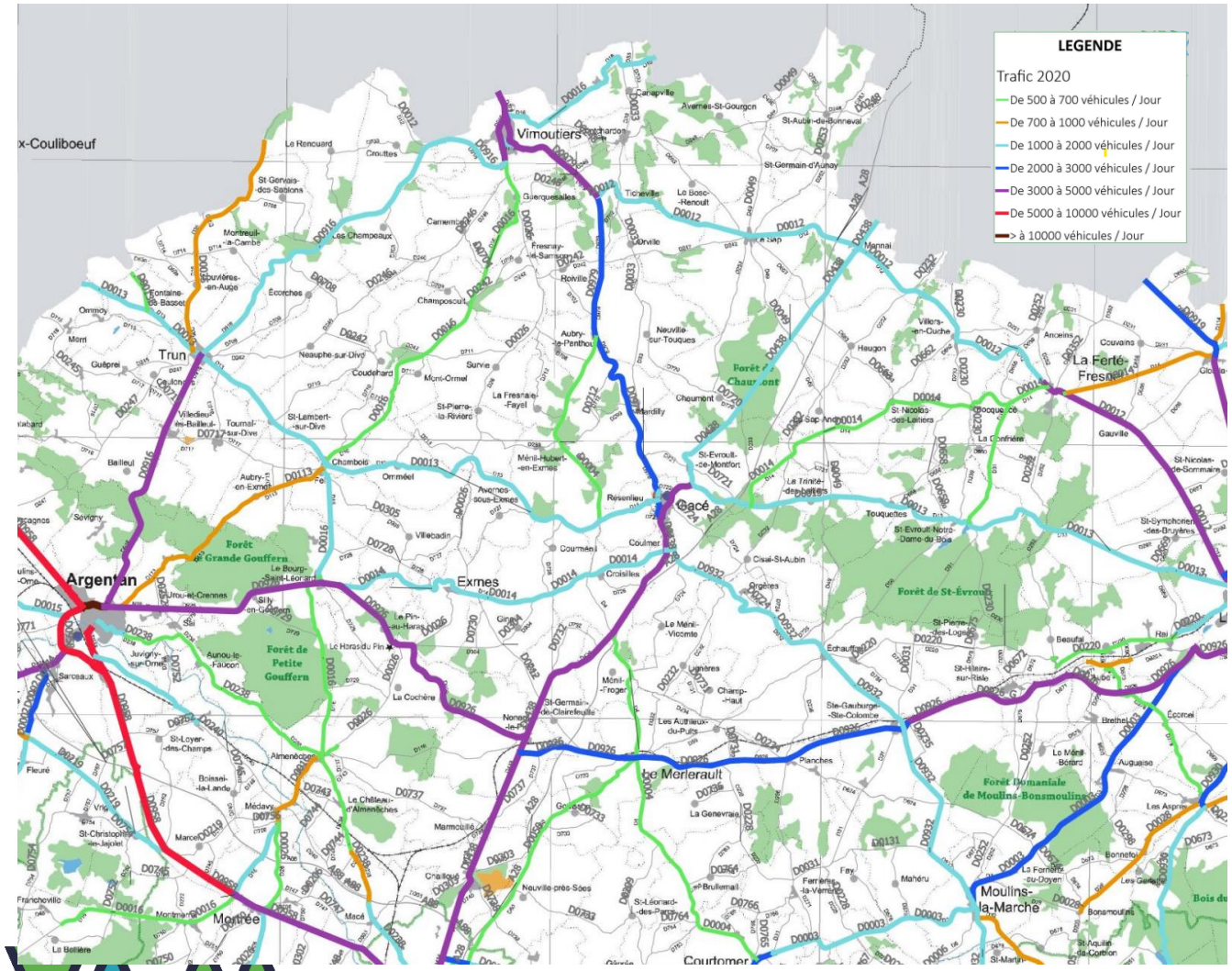
- De par la fonction de zone d'emploi de communes comme Gacé et Vimoutiers, on a donc à l'échelle communautaire un ratio flux entrants-sortants positif en matière de déplacements domicile-travail. L'utilisation de la voiture est hégémonique dans les déplacements domicile-travail, reléguant le recours au transport en commun et au vélo au rang de mobilité marginale.

03

OFFRE DE MOBILITE



Offre de mobilité – Le réseau routier



Carte des trafics moyens journaliers annuels sur le réseau routier départemental et national de l'Orne en 2020

Source : Conseil départemental de l'Orne, https://www.orne.fr/sites/default/files/2021-09/brochure%20%20trafics%202020.pdf

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est caractérisée par un **réseau routier en étoile** avec comme centre la commune de Gacé.

Sur le territoire, 4 grands axes routiers structurants traversent la CDC VAM :

- L'A28 reliant Abbeville et Tours,
- La D438 reliant Tours et Rouen et doublée par l'A28,
- La D926 reliant Argentan et L'Aigle,
- La D979 reliant Gacé et Vimoutiers.

La fréquentation du réseau routier départemental montre que la **RD979 est l'axe le plus emprunté de toute la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault** avec, à son plus fort trafic, entre **3 000 à 5 000 véhicules par jour** en moyenne.

Le trafic poids lourds, quant à lui, se concentre principalement sur la D926 (472 PL par jour en moyenne), D932 (583 PL par jour en moyenne) et la D438 (620 PL par jour en moyenne). Les communes d'Echauffour, Gacé, Le Merlerault, Saint-Evroult-de-Montfort, et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe sont les plus impactées par ce trafic. *(Annexe –Offre de mobilité : le réseau routier)*

La traversée des centres-bourgs des communes de Gacé, Le Merlerault, Nonant-le-Pin, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Vimoutiers est également source d'insécurité. Ces communes étant traversées par de grands axes départementaux à fort trafic, créant un effet frontière pour les mobilités actives. À Gacé, un arrêt municipal interdit la traversée du centre-bourg aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes. Malgré l'interdiction, les poids lourds continuent de circuler. Il est nécessaire de leur proposer, un itinéraire évitant la traversée du centre-bourg.

À Camembert, son attractivité touristique engendre certains conflits d'usages de stationnement, une meilleure gestion des flux et de l'offre de stationnement est à privilégier.

Offre de mobilité – Le réseau routier

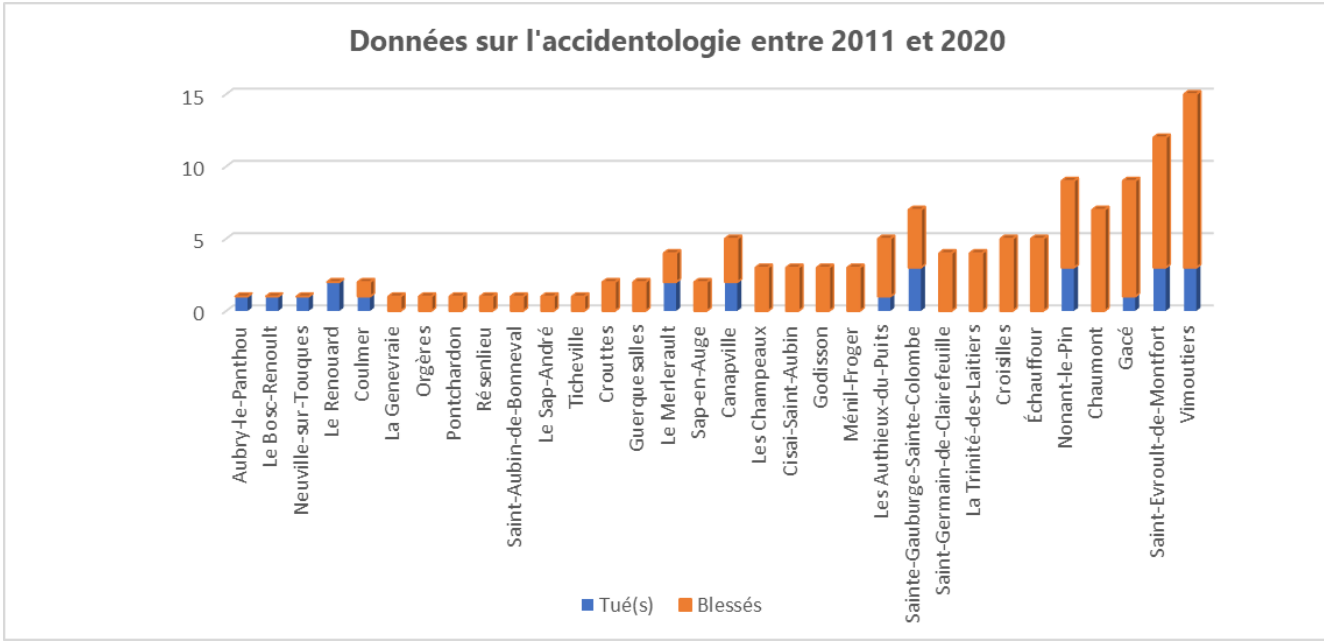
Accidentologie :

Un total de **90 accidents ont été recensés sur le territoire intercommunal entre 2011 et 2020**. 145 personnes en ont subi des conséquences physiques puisque 99 ont été blessées et 24 tuées. Parmi les 99 personnes blessées, on constate qu'une majorité (62) ont dû être hospitalisées.

Vimoutiers concentre le plus grand nombre d'accidents recensés mais aussi de blessés comme on peut le constater sur les graphiques ci-contre.

Plus généralement, on remarque une forte concentration des blessés sur les mêmes communes. En effet, près de la moitié des personnes blessées sur la totalité de l'intercommunalité ont subi leur accident sur l'une des 5 communes suivantes : Chaumont, Gacé, Nonant-le-Pin, Saint-Evroult-de-Montfort et Vimoutiers.

Au total, 87 % des accidents à déplorer ont eu lieu **hors agglomération** où la vitesse est plus élevée.



Source : https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/

Offre de mobilité – Borne IRVE

Sur la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault sont recensés **8 bornes de recharge pour véhicules électriques équipées de deux prises** *(CDC VAM)* **et une borne IRVE privée au Aldi de Vimoutiers**.

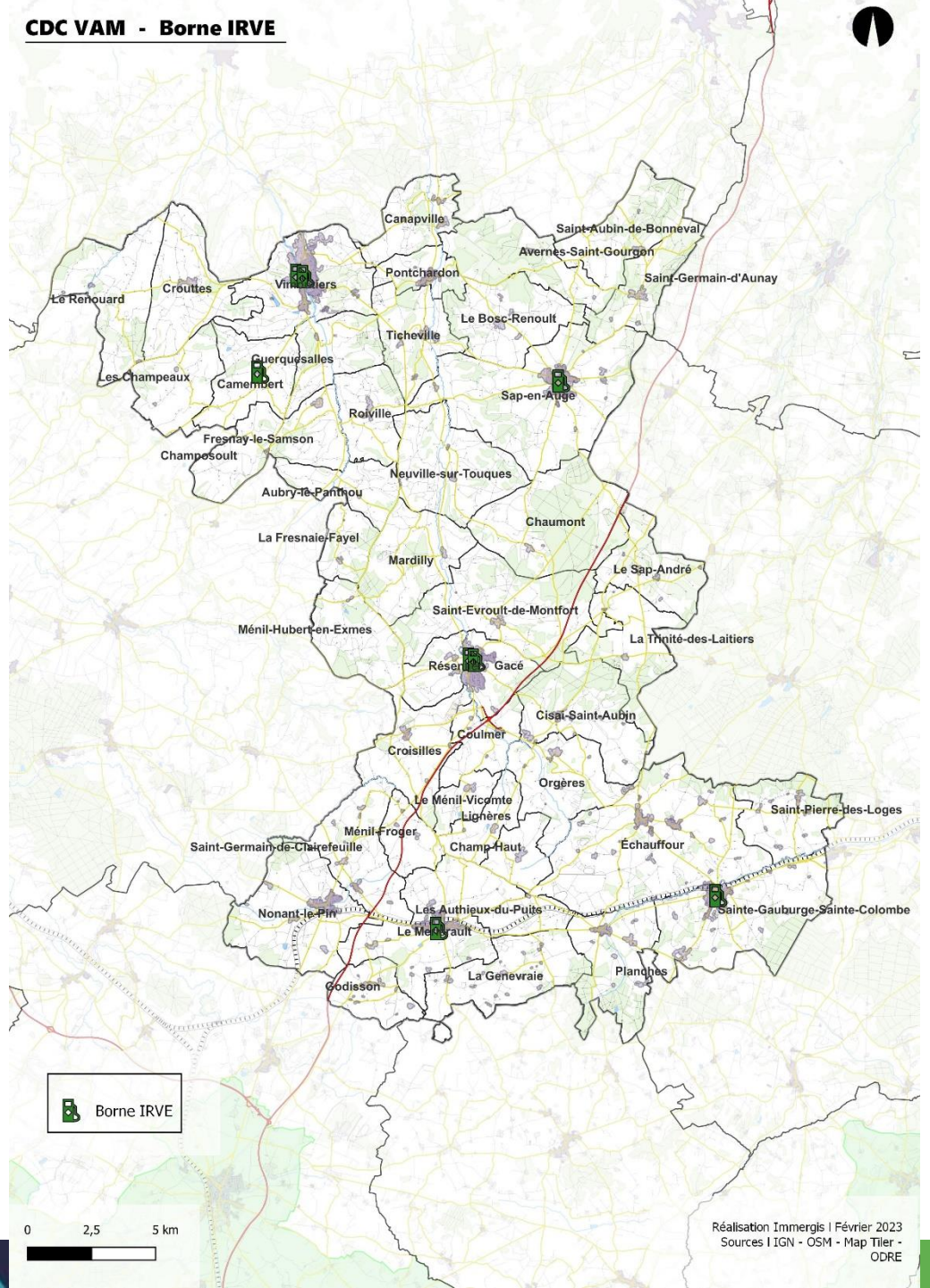
Fréquentation :
La fréquentation des bornes de recharges pour voitures électriques de 2017 à 2022 est en augmentation. On observe une intensification des usages surtout en 2021 et 2022.

(Annexe : Offre de mobilité – Borne IRVE)

Usage :
Les données fournies par la CDC VAM **ne permettent pas de différencier les types d'usages des bornes IRVE sur le territoire**. Il est impossible de différencier les usages des locaux (type de déplacement d'ordre pendulaire, de loisirs etc…) et des personnes de passage sur le territoire (type de déplacement d'ordre touristique).

Fréquentation des bornes IRVE de 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Camembert	48	21	48	25	37	82
Gacé - Pl. Charles de Gaulle	22	12	22	29	**253**	**333**
Gacé - Tahiti	69	56	**89**	**113**	67	102
Le Merlerault	14	10	19	19	50	91
Le Sap	30	10	40	12	14	31
Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe	37	31	30	18	82	128
Vimoutiers - Rue Comb. d'Afrique	35	12	34	21	58	88
Vimoutiers - Rue E.Laniel	**114**	**101**	77	26	77	219
TOTAL	**369**	**253**	**359**	**263**	**638**	**1 074**



Offre de mobilité - Covoiturage

Sur le territoire intercommunal, sont recensées 9 aires de covoiturages :

- **Une aire à Canapville,**
- **Une aire à Crouttes,**
- **Une aire à Echauffour,**
- **Une aire à Le Sap à proximité de la D49 et de la D663.**

Le long de la RD438 :

- **L'aire de Coulmer.**

Le long de la RD926 :

- **L'aire du Merlerault,**
- **L'aire de Nonant-le-Pin,**
- **L'aire de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.**

Le long de la RD979 :

- **L'aire de Vimoutiers.**

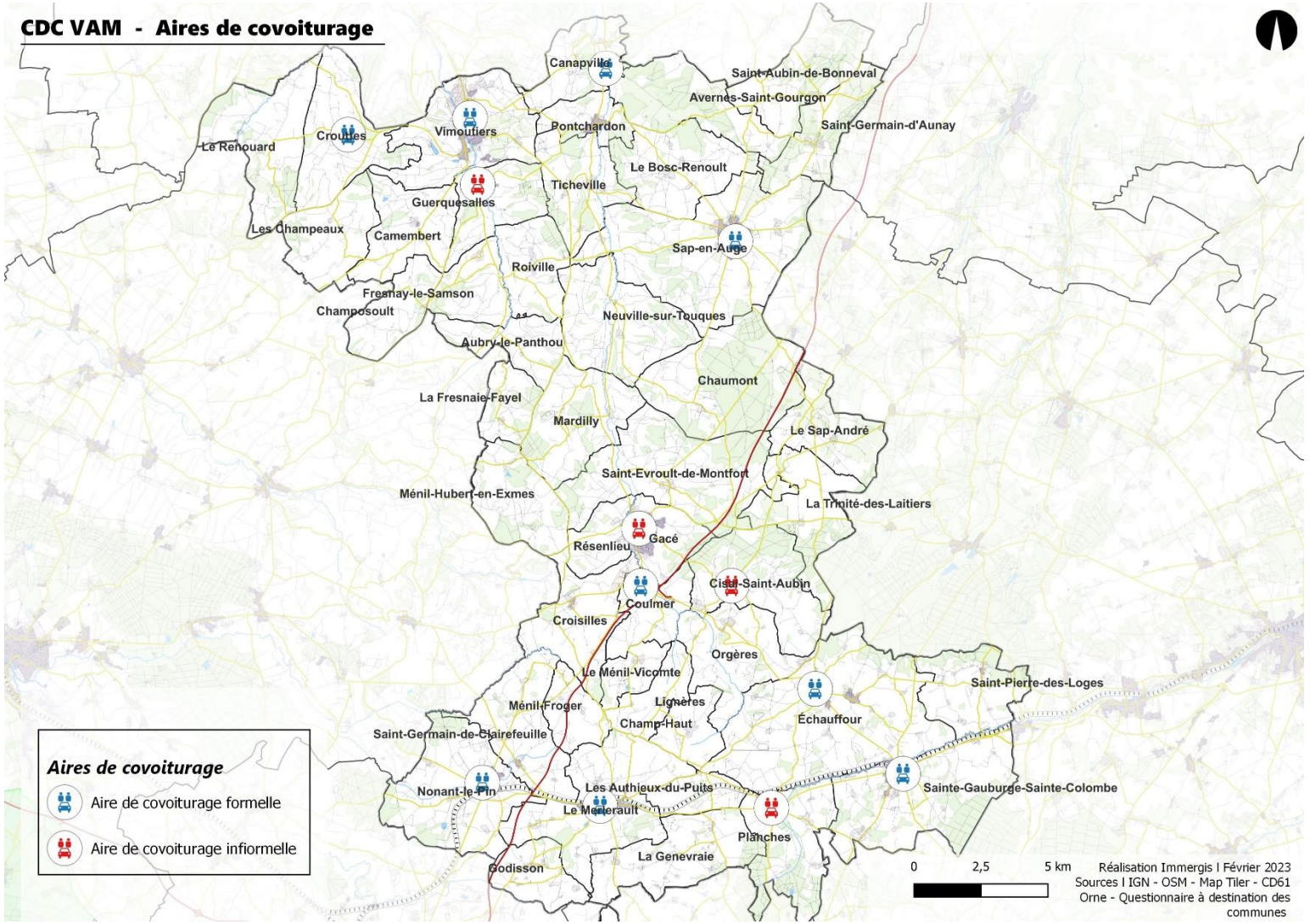
(Source : CD61 Orne)

.

On récence aussi **4 aires de covoiturages informelles :**

- À **Gacé**, sur le parking St Thérèse.
- À **Guerquesalles,** dans le bourg en face de la mairie,
- À **Planches,** proche de la RD926 à proximité du Monument aux morts,
- À **Cisai-Saint-Aubin.**

(Source : Questionnaire à destination des communes)



Offre de mobilité - Covoiturage

Les pratiques de covoiturage sur le territoire :

D'après les données de Février 2023, on constate que les trajets sont **plutôt courts** et **vers des communes ne faisant pas partie de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.**

En effet, 80,3 **% des trajets effectués en covoiturage** sont d'une distance inférieure à **20 km dont 21,3% inférieur à 10 km et 100 %** des trajets sont réalisés hors communes de l'EPCI.

Les trajets de covoiturage les plus réalisés :
Ci-après, on remarque une prédominance des trajets à destination de Gacé, Le Merlerault et Vimoutiers.

Flux mensuels de passagers en covoiturage	Argentan <> Gacé	L'Aigle <> Le Merlerault	Caen <> Le Merlerault
Février 2023	**34**	**11**	**4**
Janvier 2023	**18**	**5**	**…**
Décembre 2022	**…**	**10**	**…**

(Source : Observatoire national du covoiturage au quotidien)





Dynamique du covoiturage au sein de la CDC VAM :

Si l'on observe la dynamique de long terme du recours au covoiturage sur le territoire intercommunal, on remarque une augmentation croissante de l'utilisation à partir de décembre 2022. Précédemment cette période, la pratique du covoiturage est irrégulière, seul les mois d'avril et mai 2022 recense des trajets (18 trajets pour Avril et 19 pour Mai).

Globalement, au regard du nombre **de déplacements réalisés en véhicule motorisés** sur le territoire et des **grands axes routiers identifiés** (Autoroute, départementales), **le développement et la promotion de ce mode permettrait de répondre à des besoins de déplacements tant en interne mais aussi vers l'extérieur du territoire.**

Au-delà de la création de nouvelles aires, une réflexion sur l'installation de ces dernières est nécessaire : leur matérialisation à **proximité d'autres services de mobilité** (transports en commun, stationnement vélo, stationnement automobile) est à prioriser.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Offre de mobilité – Desserte ferroviaire

Sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, **une halte ferroviaire est encore en activité toutefois avec une faible desserte, la gare de Sainte-Gauburge.**

La gare de Sainte-Gauburge est une halte ferroviaire de la ligne Saint-Cyr à Surdon. Elle est aussi empruntée par la ligne Paris – Granville.

(Annexe -Offre de mobilité : desserte ferroviaire)

Coût du trajet :
Le coût du trajet adulte, sans réduction ni abonnement, est de :

4 € pour le trajet Sainte-Gauburge <> Surdon.

Fréquence :
- Un arrêt quotidien du Granville -> Paris Montparnasse,
- Un arrêt quotidien de L'Aigle -> Surdon (CAR régional et SNCF),
- 2 arrêts quotidiens du Paris Montparnasse 1 et 2 -> Argentan,

Samedi, dimanche et jours fériés :
- 2 arrêts du Argentan -> Paris Montparnasse 1 et 2,
- 2 arrêts du Argentan -> Paris Montparnasse 1 et 2,
- 1 arrêt du Paris Montparnasse 1 et 2 -> Granville,
- 1 arrêt du Paris Montparnasse 1 et 2 -> Argentan.

Intermodalité :
- L'offre d'intermodale proposée à la gare de Sainte-Gauburge est quasi-inexistante.
- L'arrêt de bus, le plus proche est celui situé à proximité de la mairie de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe à environ 200 mètres de la gare. Cet arrêt est desservi par la ligne 412 : Gacé – Sainte-Gauburge - L'Aigle.
- La gare de Sainte-Gauburge disposerait de stationnement vélos [illegible] d'un abri fermé.

Fréquentation :

Sainte-Gauburge	2021	2020	2019	2018
Total voyageurs	1 412	1 062	3 656	3 617

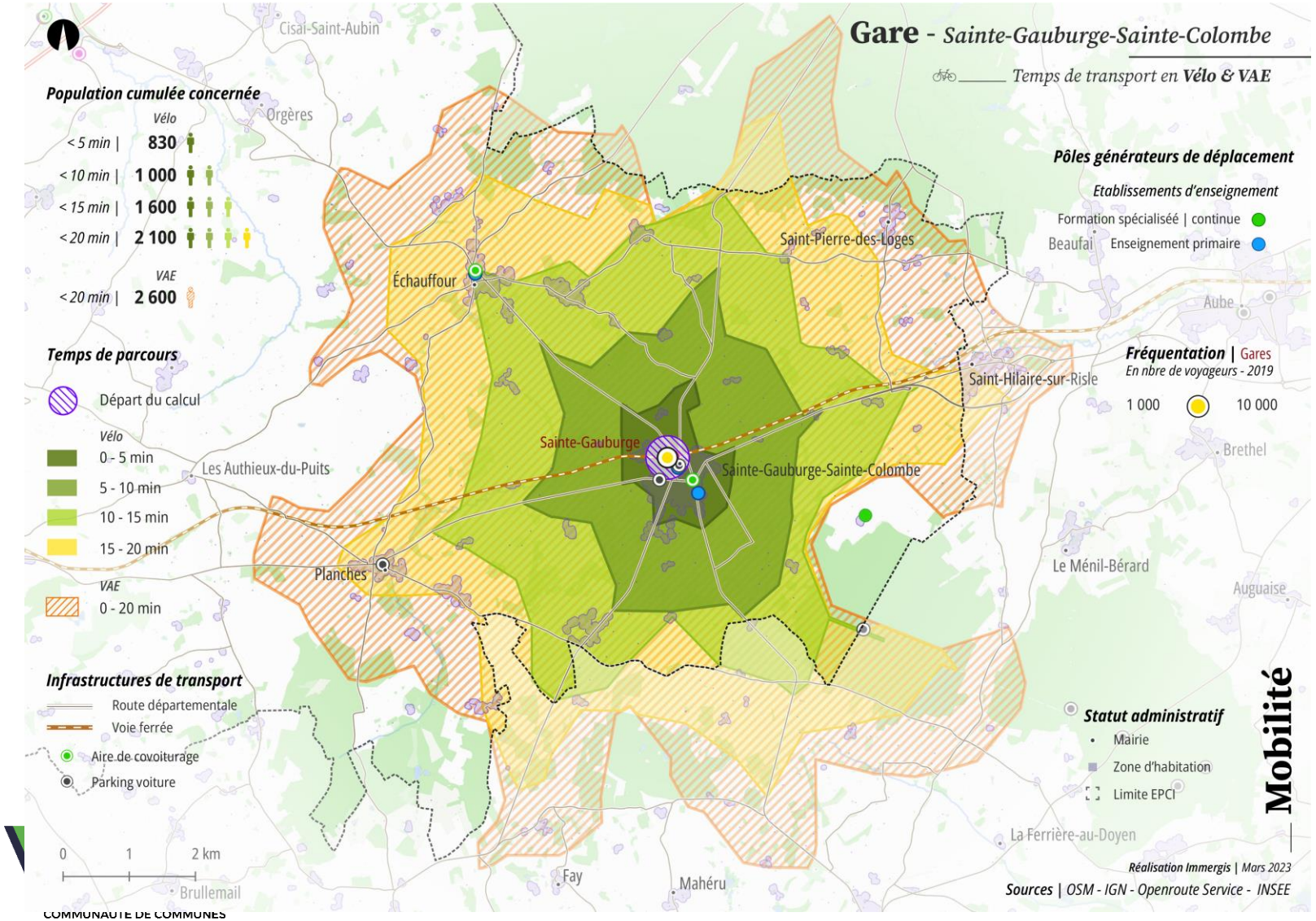
(Source : OPEN DATA SNCF)

Cette baisse de fréquentation est à mettre en corrélation avec la crise sanitaire du Covid-19 mais aussi de la diminution des arrêts en gare. En effet, avec le souhait d'optimiser le temps de trajet de la ligne Paris-Granville, certains arrêts ont été supprimés, entraînant une baisse de fréquence en gare. La crise sanitaire a aussi bouleversé l'usage des transports publics, engendrant une diminution de fréquentation en gare.

Limites de l'offre :
- L'intermodalité réduite,
- La fréquence des arrêts en gare,
- La suppression de certains trains remplacés par des Car TER de la SNCF,
- Des difficultés de réservation au départ de la Gare Sainte-Gauburge (problématique de réservation).

À souligner, que sur l'offre ferroviaire du territoire de la CDC VAM, la Région Normandie **se positionne sur une sauvegarde de l'existant**.
La Région ne souhaite **pas de renforcement ni de suppression de l'offre existante.**

Offre de mobilité – Desserte ferroviaire



Cette carte illustre le potentiel intermodal notamment cyclable autour de la seule gare de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault encore ouverte, la gare de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.

On note que :

- **2 100 habitants sont à moins de 20 minutes** en vélo classique de la gare,
- **2 600 habitants sont à moins de 20 minutes** en VAE de la gare.

Afin de favoriser l'accessibilité de la gare et de créer un véritable pôle d'échange multimodal, il est nécessaire de **développer et de renforcer les aménagements et les équipements autour de celle-ci.**

L'objectif est, également, de **casser les mentalités sur la « perte de temps » que constituerait un déplacement incluant un changement de mode de transport.**

Offre de mobilité – Transports collectifs (hors scolaire)



Le territoire de la Communauté de communes est desservi par le réseau de transport public Nomad.

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est desservie par **6 lignes de transports collectifs** :

- **Ligne 53 :** Vimoutiers – Livarot – Lisieux,
- **Ligne 409** : Vimoutiers – Gacé – Sées – Alençon,
- **Ligne 410 :** Vimoutiers – Trun – Argentan,
- **Ligne 411** : Gacé – Exmes – Argentan,
- **Ligne 412** : Gacé – Sainte-Gauburge - L'Aigle,
- **Ligne 413** : Vimoutiers – La Ferté en Ouche - L'Aigle.

Arrêts sur le territoire intercommunal :

- **Ligne 53 : Vimoutiers – Livarot – Lisieux**
- Vimoutiers : 3 arrêts.

- **Ligne 409 : Vimoutiers – Gacé – Sées – Alençon**
- Gacé : 4 arrêts,
- Ticheville : 1 arrêt,
- Neuville-sur Touques : 1 arrêt,
- Nonant-le-Pin : 1 arrêt,
- Vimoutiers : 2 arrêts.

- **Ligne 410 : Vimoutiers – Trun – Argentan**
- Crouttes : 2 arrêts,
- Les Champeaux : 1 arrêts,
- Vimoutiers : 2 arrêts.

- **Ligne 411 : Gacé – Exmes – Argentan**
- Gacé : 2 arrêts,
- Croisilles : 1 arrêt.

- Ligne 412 : Gacé – Sainte-Gauburge - L'Aigle
- Gacé : 2 arrêts,
- Echauffour : 1 arrêt,
- Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe : 1 arrêt.

- **Ligne 413 : Vimoutiers – La Ferté en Ouche - L'Aigle**
- Le Sap: 1 arrêt,
- Ticheville : 2 arrêts,
- Vimoutiers : 1 arrêt

Les lignes de bus sont disponibles qu'en journée (absence d'offre de service le soir et la nuit) du lundi au vendredi et axé sur l'offre scolaire.

(Source : Annexe : Offre de mobilité – Transports collectifs (hors scolaire))

Coût des transports sur le réseau de bus Nomad (hors prise en charge employeur) :
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Coût des transports en Car Nomad Orne (hors prise en charge employeur) :
- Trajet à l'unité : 2 €,
- Carte 10 trajets : 16 €,
- Pass Mensuel -26 ans : 25 €,
- Pass Mensuel : 50 €,
- Pass Annuel – 26 ans : 190 €,
- Pass Annuel : 380 €.

La tarification varie pour les trajets en Car Nomad Calvados notamment pour la ligne 53 (Vimoutiers – Lisieux).

Le support de titres utilisé est **la carte Atoumod**. Ce support unique facilite grandement l'intermodalité entre les territoires de l'Orne et le reste de la Région Normandie. La carte Atoumod permet également **de charger des titres Nomad (TER compris),** à partir de septembre 2022 et uniquement pour les abonnements mensuels. Il est aussi possible d'acheter les tickets et abonnements NOMAD Car sur smartphone avec l'application Atoumod M-Ticket.

Offre de mobilité – Transports collectifs (hors scolaire)

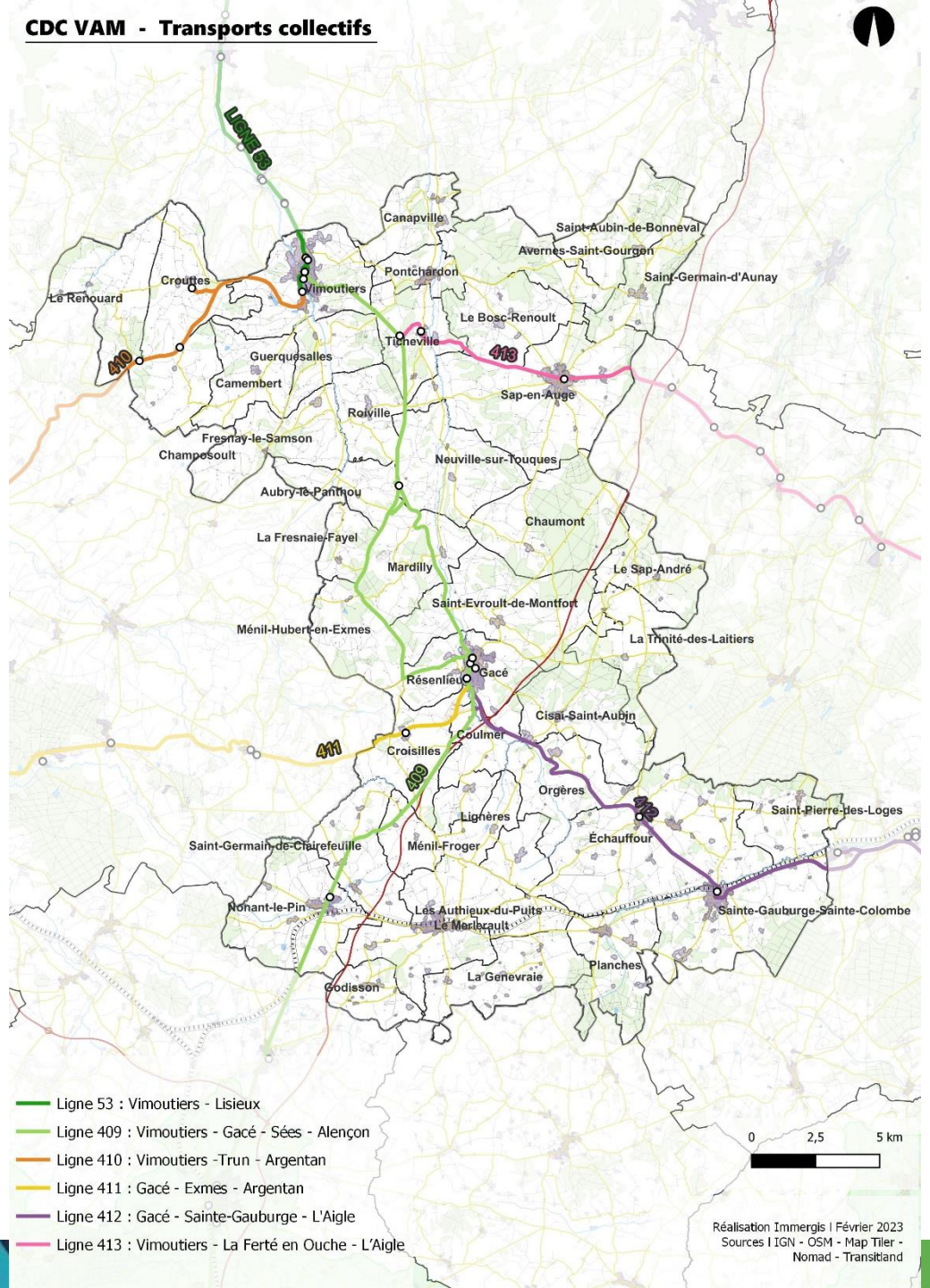
Les lignes de transports collectifs Nomad sur le territoire de la CDC VAM :

Forces :

- Des **arrêts et liaisons possibles** avec les **gares SNCF** d'**Alençon,** d'**Argentan**, de **L' Aigle** et de **Lisieux.**
- **Qualité de service** : prises, wifi, achat de titre de transport par application …

Faiblesses :

- **La tarification** : peu attractive selon la distance parcourue, variation du prix selon les lignes de transports empruntées (différentes tarifications entre le réseau Car Nomad Orne et Car Nomad Calvados).
- **Les temps de trajet** peu attractifs pour les déplacements pendulaires,
- Une **intermodalité réduite** sur le territoire : absence d'arrêt de bus à la gare de Sainte-Gauburge,
- La **fréquence** de desserte des arrêts de bus du territoire,
- **Problématique de rupture de correspondance** (Vimoutiers – Lisieux).



Offre de mobilité – Transport à la demande : Camembus

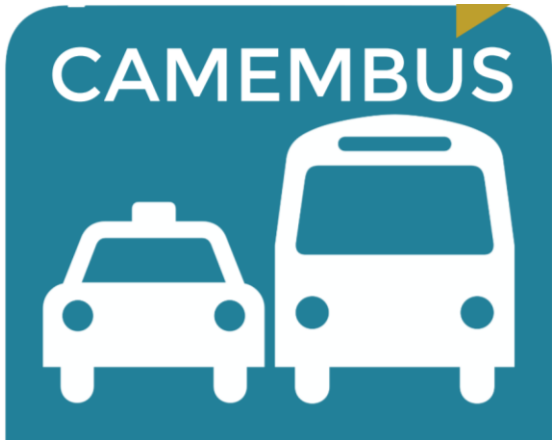
Le réseau de transport à la demande « Camembus » fonctionne sur le secteur de Vimoutiers.
Il fonctionne **sous réservations** préalables au **plus tard la veille avant 17 h** (pour un déplacement le lundi, la réservation doit être effectuée au plus tard le vendredi). Les réservations se font du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le service est **accessible aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes sous réserve qu'elles soient sans permis de conduire ou ne conduisant plus, à mobilité réduite** (PMR), sur précision lors de la réservation, **en insertion ou recherche d'emploi, pour les mineurs (de 3 à 12 ans)** pour se rendre à **destination des centres de loisirs** avec une autorisation parentale ou **des rendez-vous médico-sociaux prescrits par l'école.**

Tarifs :
Le **tarif est de 2 € par trajet selon les circuits,** il peut aller jusqu'à **5 € pour les sorties culturelles instaurées par la CDC.** Pour les trajets en dehors du territoire, une tarification adaptée au km/compteur et aux temps d'attentes est mis en place**.**

Horaires :
Le transport à la demande Camembus fonctionne tous les jours de 09h à 16h hors dimanche et jours fériés.

Circuits du TAD *(Annexe – Offre de mobilité – Transport à la demande : Camembus)* **:**
Le TAD Camembus propose 3 circuits types sur réservation sur son secteur :
- ***Circuit Le Sap vers Vimoutiers*** : le lundi, départ de la commune de Sap-en-Auge à 14 h arrivée à Vimoutiers vers 14 h 45, le retour part de Vimoutiers à 16 h 45 et arrive vers Sap-en-Auge à 17 h 30.
- ***Circuit vers Vimoutiers*** : le jeudi, départ à 14 h (Le Renouard) et arrivée à 14 h 45 (Vimoutiers), le retour de Vimoutiers est à 16 h 45 et l'arrivée vers 17 h 30 à Le Renouard.
- ***Circuit Plateau du Sap*** : le samedi, départ à 10 h (Pontchardon) et arrivée à 10h45 (Sap-[illegible]uge), le retour de S[illegible]uge est à 12 h et à l[illegible]ntchardon.



Fréquentation en 2022 :
- 81 personnes transportées,
- 777 demandes pour 1064 trajets.

Type de déplacements :
- Le Camembus est, principalement, emprunté pour se **rendre** à des **rendez-vous médicaux**, au **foyer Louis-Marie**, **faire des courses** ou à des **rendez-vous administratifs**.

- Les communes de **Sap-en-Auge**, de **Vimoutiers** et le **Foyer Louise Marie- Le Sap** comptent **le plus grand nombre d'usagers** du Camembus en 2022.
(33 : Vimoutiers, 16 : Sap-en-Auge, 14 : Foyer Louise Marie – Le Sap)

- Les communes de Guerquesalles, de Sap-en-Auge, de Vimoutiers et le Foyer Louise Marie- Le Sap comptent le plus grand nombre de transports.
(207 : Vimoutiers, Foyer Louise Marie - Le Sap : 151, Guerquesalles : 118, Sap-en-Auge : 108)

Offre de mobilité – Transport à la demande : TransGacéBus

Le réseau de transport à la demande « TransGacéBus » fonctionne sur le secteur de Gacé.

Il fonctionne **sous réservations** préalables au **plus tard la veille avant 12 h.** (pour un déplacement le lundi, la réservation doit être effectuée au plus tard le vendredi avant 12 h). Les réservations se font du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le service est **accessible aux personnes domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes sous réserve qu'elles soient sans permis de conduire ou ne conduisant plus, à mobilité réduite** (PMR), sur précision lors de la réservation, **en insertion ou recherche d'emploi, pour les mineurs (de 3 à 12 ans)** pour se rendre à **destination des centres de loisirs** avec une autorisation parentale ou **des rendez-vous médico-sociaux prescrits par l'école.**

Tarifs :
Le **tarif est de 2 € par trajet (2 € l'aller et 2 € le retour).**

Horaires :
Le transport à la demande TransGacéBus fonctionne du lundi au samedi, sauf les jours fériés. Les horaires sont discutés lors de la réservation.

Lieu de déplacement :
- Le transport à la demande TransGacéBus permet de se rendre dans 14 communes autour de Gacé (Chaumont, Cisai-St-Aubin, Coulmer, Croisilles, Gacé, La Fresnaie-Fayel, La Trinité des Laitiers, Le Sap-André, Mardilly, Ménil-Hubert en Exmes, Neuville-sur-Touques, Orgères, Résenlieu, St-Evroult de Montfort).

  Il est aussi possible de se déplacer hors de la CDC VAM en cas de motifs justifiés notamment dans les communes d'Alençon, d'Argentan et de L'Aigle…).

Fréquentation en 2022 :
- 58 personnes transportées,
- 620 demandes pour 947 trajets.

Type de déplacements :
- Le TransGacéBus est, principalement, emprunté pour se **rendre** à des **rendez-vous médicaux et faire de courses.**

- La commune de **Gacé** compte **le plus grand nombre d'usagers** du TransGacéBus en 2022.
  (40 : Gacé, 3 : Chaumont, 3 : Croisilles).

- La commune de Gacé compte le plus grand nombre de transports par commune, loin devant les communes de Chaumont, Neuville-sur-Touques, et de Croisilles (368 : Gacé, 84 : Chaumont, Neuville-sur-Touques : 55, Croisilles : 45).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Offre de mobilité – Transport solidaire : RESO'AP

Le réseau de transport solidaire « RESO'AP » (Association RESO'AP – **RE**seau **SO**cial d'**A**ides à la **P**ersonne) a été fondé par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement. L'association RESO'AP est en partenariat avec la CdC VAM, le Conseil départemental de l'Orne, Familles Rurales et la MSA.

Il fonctionne **sous réservations téléphoniques** préalables au **minimum 48 h avant** le déplacement (pour un déplacement le lundi, la réservation doit être effectuée au plus tard le vendredi). Le service fonctionne du lundi au dimanche.

Public :
Le service est **accessible aux personnes domiciliées sur le territoire** de la Communauté de communes **sous réserve qu'elles soient sans permis de conduire ou ne conduisant plus, à mobilité réduite** (PMR), sur précision lors de la réservation, **en insertion ou recherche d'emploi.**

Objectifs RESO'AP:
- Répondre aux problématiques de mobilité sur les territoires,
- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- Faciliter le maintien à domicile.

Tarifs :

L'adhésion à l'association est de **6 €/an pour les bénévoles** et **7 €/an pour les bénéficiaires**.
En 2018, **l'association et la CDC VAM** ont signé une **convention** plafonnant le tarif de déplacement au sein de la Communauté de communes à **4 € aller-retour**. Hors de la Communauté de communes, la grille tarifaire s'aligne avec celle de l'association RESO'AP.
Le **tarif est de 0,55 € du kilomètre pour un trajet aller-retour inférieur à 103 km.**
Pour tout trajet aller-retour **supérieur à 103 km, le tarif est de 0,63 € du kilomètre.**
Le bénévole reçoit 0,32 centimes par kilomètre effectué.

Financement :
La CDC VAM verse une cotisation annuelle de 1 500 € pour ce service**.**

Fréquentation :
En **2022,** sur le territoire de la CDC VAM, l'association comptait **4 bénévoles, 21 bénéficiaires et 41 missions d'accompagnements** ont été effectuées.

Type de missions :
Plus de **90 % des missions sont des accompagnements hors du domicile**.

Motifs de déplacement :
Les motifs de déplacements principaux sont les **rendez-vous médicaux** (plus de 40 % des déplacements) ; les **courses** (plus de 15 %) puis les **visites de proche** ; déplacement vers un lieu d'activité, d'une association etc…

Tranches d'âges des bénéficiaires :
Le RESO'AP est majoritairement utilisé par les **80 à 89 ans** et les **70 à 79 ans**.

Objectif de RESO'AP sur le territoire de la CDC VAM :
- Mailler l'ensemble du territoire,
- Accroitre et développer le RESO'AP sur le territoire (recruter des bénévoles, répondre aux besoins croissants, assurer une qualité de service, développer les partenariats),
- Faire de nouvelles sessions d'informations du RESO'AP sur le territoire (réunions publiques, conférences…).

RESO'AP propose aussi deux fois par an des rencontres entre bénévoles et bénéficiaires ainsi que des conférences pour les bénévoles sur la sécurité routière, les effets du vieillissement, les bons gestes à adopter etc.).

RESO'AP sur le territoire de la CC :
Forces :
- La qualité de service : un accompagnement renforcé (service au-delà du transport),
- Le besoin accru : de plus en plus de demandes pour des déplacements réguliers,
- Renforcer l'offre de mobilité du territoire.

Faiblesses :
- La tarification : peu attractive selon la distance parcourue (hors CDC VAM), variation du prix selon le kilométrage,
- Le manque de bénévoles : peut engendrer une saturation du service
- [illegible]nt.

Mobilités des jeunes :

La mobilité des jeunes constitue un enjeu de premier plan pour la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Les jeunes et les parents d'élèves sont attentifs à l'offre de mobilité présente sur le territoire. Ils sont en demande d'une offre de public de transport performante.

Les résultats de l'enquête Mobilités grand public révèlent que l'offre de mobilité est jugée insuffisante et ne correspond pas au besoin de déplacement des jeunes. Ces derniers rencontrent même des difficultés lors de leur déplacement du quotidien (sur 20 jeunes répondants, 16 affirment connaître des difficultés de déplacement). Les jeunes ont des difficultés d'accès à la mobilité et aux services.

(cf.5.1.Réponses à l'enquête « Mobilités »)

Mobilités des séniors :

La mobilité des séniors est un des enjeux majeurs pour le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Avec le vieillissement, les problématiques d'isolement et d'accès aux services (santé, commerces…) s'imposent. L'enjeu est d'anticiper les besoins de mobilité des séniors.

L'enquête grand public et l'enquête à destination des séniors ont pu montrer les difficultés de déplacements des aînés sur le territoire de la CDC VAM, ainsi que leur difficulté à connaître l'offre de mobilité du territoire.

(cf. 5.2 Réponses à l'enquête « Mobilités séniors »)

L'association Mob'In Normandie tente de résoudre cette problématique avec [illegible]forme en ligne, D[illegible]lacements.

Déclic Déplacements :
Déclit Déplacements est une **plateforme dédiée à la mobilité des séniors**.

Ce service a été financé dans le cadre de la Conférence des Financeurs et de la Prévention de la Perte d'Autonomie de l'Orne.

Elle est **portée par l'association Mob'In Normandie** qui se **charge de recenser et de référencer les solutions de mobilité pour les séniors de l'Orne.**

Cette plateforme en ligne est à **destination des séniors du Calvados et de l'Orne.**
La plateforme permet d'accéder en quelques clics à un panel de solutions de mobilité : Transport à la demande mais aussi des ateliers de code de la route, des espaces de réparations solidaires, des locations de vélos…



Offre de mobilité – Services complémentaires

Navette minibus CDC VAM

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault a mis en place, depuis septembre 2022, une navette minibus pour les activités extrascolaires des écoliers. Cette navette achemine, exclusivement, les enfants de la CDC VAM vers les centres aérés de la commune du Sap-en-Auge et du Merlerault.

Circuits :

La navette effectue deux circuits sur le territoire :

- Départ de Vimoutiers vers le centre aéré de la commune du Sap-en-Auge et passant par les communes de Ticheville, Pontchardon et de Bosc-Renoult.

- Départ de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe vers le centre aéré du Merlerault.

Horaires :

La navette fonctionne les mercredis et pendants les vacances scolaires avec un départ à 8h et un retour à 18h.

Maison Familiale rurale de Vimoutiers

La MFR de Vimoutiers possède d'un bus. Ce bus permet d'amener les élèves à la gare de Lisieux.

Les aides à la mobilité mises en place par la Communauté de communes :

- Aide financière pour l'achat d'une carte de transport scolaire,
- Aide financière pour le permis de conduire, disponible sous certaines conditions.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Offre de mobilité - Synthèse



- **Covoiturage** :

Pour le développement de la pratique du covoiturage sur le territoire, il est nécessaire de promouvoir ce mode auprès de la population et des entreprises, ce qui permettrait de répondre à des besoins de déplacements tant en interne mais aussi vers l'extérieur du territoire. Le développement d'aires de covoiturage doit prendre en compte la proximité à d'autres services de mobilité.

- **Borne IRVE :**

Sur le territoire, est observée une intensification des usages des bornes IRVE. Par conséquent, pour conserver cette tendance, il est nécessaire de pérenniser et de le développer ce service en communiquant sur les bornes présentes sur l'ensemble du territoire ainsi que de développer un meilleur suivi du service.

- **Desserte ferroviaire :**

L'absence d'intermodalité et la fréquence des arrêts à la gare ferroviaire de Sainte-Gauburge limitent son accessibilité, sa fréquentation et ne permettent pas la démocratisation du réseau. De plus, afin de démocratiser le réseau, il est aussi nécessaire d'informer et de communiquer sur l'offre existante à l'échelle de la CDC VAM.

- **L'offre en transports en commun** :

Comme pour la desserte ferroviaire, l'offre de transport en commun est restreinte sur le territoire, on observe le manque d' intermodalité des arrêts de bus et une amplitude horaire courte sur les lignes du territoire (pas de bus circulant en soirée et le week-end). Par conséquent, l'accessibilité du territoire est limitée et ne permet pas la démocratisation du réseau.
Toutefois, il permet la desserte des principaux pôles extraterritoriaux mais il ne permet pas de structurer l'offre au sein de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

- **L'offre de transport à la demande et solidaire :**

Concernant l'offre de transport à la demande et solidaire sur la CDC VAM, il est indispensable de communiquer sur l'offre pour augmenter la part d'utilisation de ces services.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

04

MODES ACTIFS



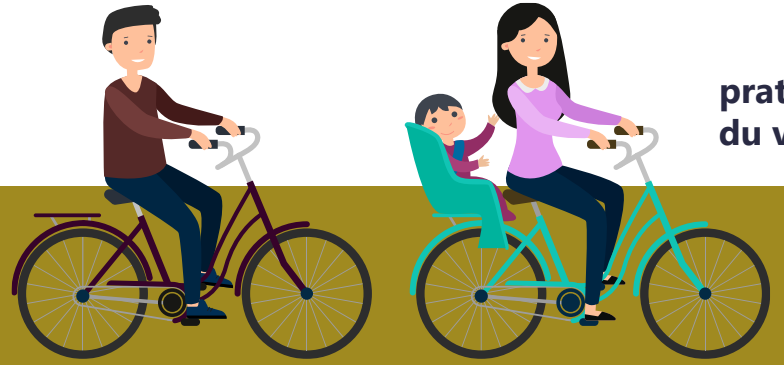
Modes Actifs - Contexte global de l'écosystème vélo au lancement de l'étude

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LA PRATIQUE DU VÉLO :

+13% de trajets liés à une **pratique utilitaire** en 2020 vs 2021

+7% de trajets liés à une **pratique de loisirs** en 2020 vs 2021

+28% de **passages vélos** hors confinement



Taux moyen de pratique quotidienne du vélo à 4% en 2022



+13% **Milieu Urbain**

+4% **Zones Périurbaines**

+5% **Zones rurales**



AMÉNAGEMENT CYCLABLE :

+ 26%

de kilomètres de pistes cyclables depuis la **présentation du plan vélo** en 2018.

Néanmoins, le vélo ne représente que 1,3% des dépenses dans le domaine du transport en France

IMPACT ÉCONOMIQUE :



350 €

Le prix d'achat moyen pour un **vélo neuf en 2016** pour une **durée moyenne** d'utilisation de **2 700 km.**

+1,7%

en volume pour atteindre près de **2,7 millions de vélos vendus.**

+25%

De ventes de vélos, périphériques et accessoires en 2020 vs 2019.

3 milliards d'euros de CA

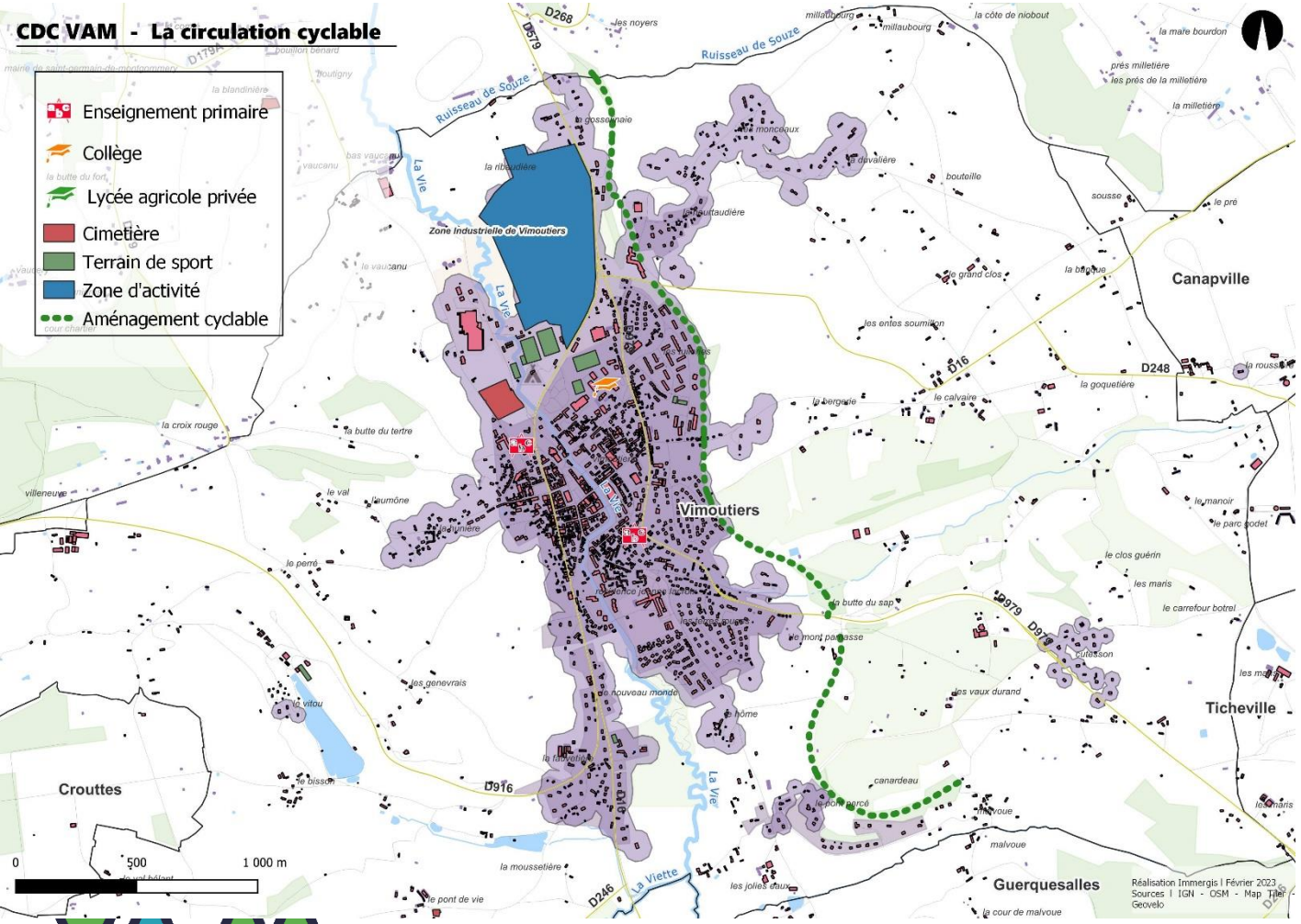
514 672 vélos électriques vendus en 2020 soit 19% du marché : une évolution de +29% en volume par rapport à 2019.

EVOLUTION DES VÉLOROUTES :

2018 : 760 km construits
2019 : 672 km construits
2020 : 1784 km. **#Coronapistes**
2021 : 1170 km, -34,42% par rapport à l'année précédente.



Modes Actifs – L'offre de mobilité : la circulation cyclable



Sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault **très peu d'aménagement cyclable** sont recensés : u**ne voie verte à Vimoutiers** et **une piste cyclable à Gacé** (Route d'Alençon).

Des aménagements cyclables sont en cours d'étude dans les communes de Camembert (voie verte de Camembert à Vimoutiers) et de Gacé (vers la ZI et rue de la Petite vitesse).

(source : Geovelo et Questionnaire à destination des communes)

Le caractère vallonné de la CDC VAM induit nécessairement des contraintes spécifiques pour la circulation des vélos et nécessite une réflexion intégrant ces contraintes.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Vélo du PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO), la CDC VAM a identifié plusieurs axes d'aménagement du territoire en faveur des déplacements vélos :

- Vimoutiers – Sap-en-Auge (liaison véloroute),
- Vimoutiers – D246 vers Camembert,
- Vimoutiers – La rue de Fordinbridge,
- Vimoutiers – La continuité du parcours de santé vers la D16,
- Vimoutiers – La voie verte du Calvados,
- Centre-ville de Gacé (rue de Strasbourg/ Chemin du Bief),
- Gacé – D14 vers la ZA de Beaumont,
- Gacé – Vimoutiers (liaison véloroute)
- Gacé – Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (liaison véloroute),
- Gacé – Chemin de Résenlieu,
- Gacé – L'ancienne voie ferrée,
- Gacé – Route de Falaise vers Résenlieu.

Le Schéma Directeur Vélo propose, sur la CDC VAM, la création de nouveaux aménagements cyclables sur le territoire afin d'assurer une continuité, le développement des nouveaux équipements de stationnement vélo, de proposer des actions en faveur du vélo et de développer des outils de communication pour favoriser la pratique sur le territoire.

Modes Actifs – L'offre de mobilité : les circuits cyclotouristiques

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est traversée par 4 circuits cyclotouristiques :

- **Le circuit n°25 : Août 44.** Ce circuit s'étend à proximité de la commune de Champsoult sur la Communauté de communes Argentan Intercom et borde une partie de ses limites communales.

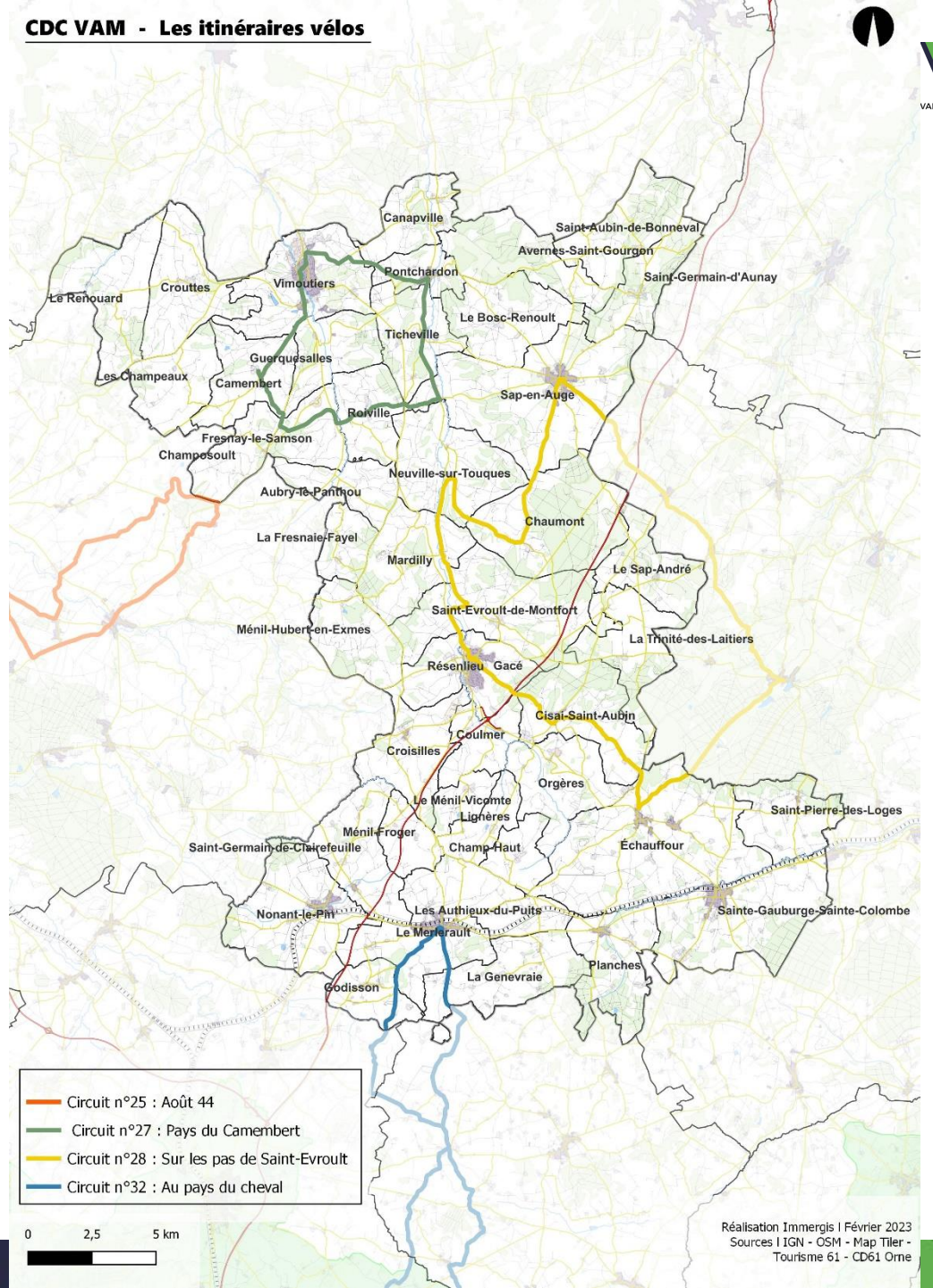
- **Le circuit n°27 : Pays du Camembert** s'étend sur la partie nord de la CDC VAM. Cet itinéraire vélo traverse les communes de Camembert, Orville, Pontchardon, Roiville, Sap-en-Auge, Ticheville, Vimoutiers. Ce circuit **peut être relier à la voie verte** de Vimoutiers traversant le territoire du Nord au Sud.

- **Le circuit n°28 : Sur les pas de Saint-Evroult**. Cette boucle traverse quelques communes du territoire :Cisai-Saint-Aubin, Echauffour, Gacé, Mardilly, Neuville-sur-Touques, Saint-Evroult-de-Montfort, Sap-en-Auge.

- **Le circuit n°32 : Au pays du cheval**. Il s'étend au sud du territoire de la CDC VAM et ne traverse que trois communes : Godisson, La Genevraie et Le Merlerault. Cet itinéraire s'étend au delà des limites intercommunales vers la Communauté de communes des Sources de l'Orne et la Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe.

Ces itinéraires vélos sont définis par le Conseil Départemental de l'Orne dans son guide l'Orne à vélo. Ce guide propose 41 circuits de 16,7 km à 70 km et 2 voies vertes à effectuer sur le département de L'Orne.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



Modes actifs : L'offre de mobilité : les projets cyclotouristiques du CD61

La stratégie vélo du CD61 met l'accent sur les circuits cyclotouristiques.

Aux 4 circuits cylotouristiques, le **Conseil Départemental de l'Orne envisage la création de nouveaux itinéraires vélos** traversant le territoire de la CDC VAM :

- **Une voie verte de Vimoutiers** (en prolongement de la voie verte existante) **à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe en passant par Gacé**. Cette voie verte en projet emprunterait l'ancienne voie ferrée présente sur le territoire.

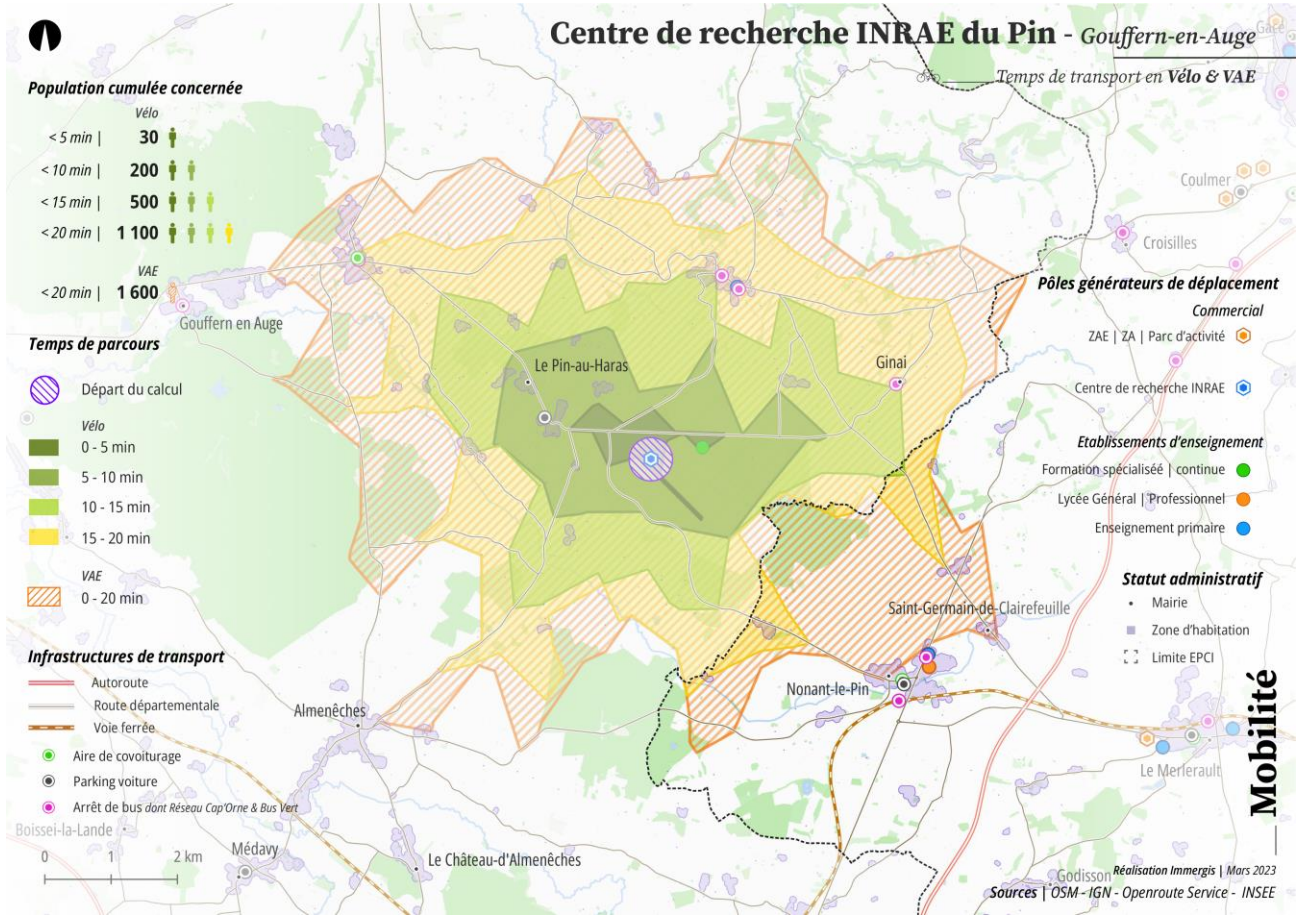
Pour le CD61, la priorité est de contacter les élus et les riverains pouvant être impacté par la création de cette voie verte, d'échanger avec la SNCF et de lancer une étude de faisabilité en 2023 ou 2024.

- **Des routes partagées** :

➢ De Vimoutiers à l'Aigle en passant par Camembert, le Mémorial de Montormel, Gacé et Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois.

➢ De Vimoutiers à Argentan en passant par Camembert, le Mémorial de Montormel, le Haras national du Pin. Cette future liaison permettrait ainsi de récupérer la route partagée signalisée allant du Haras à Argentan.

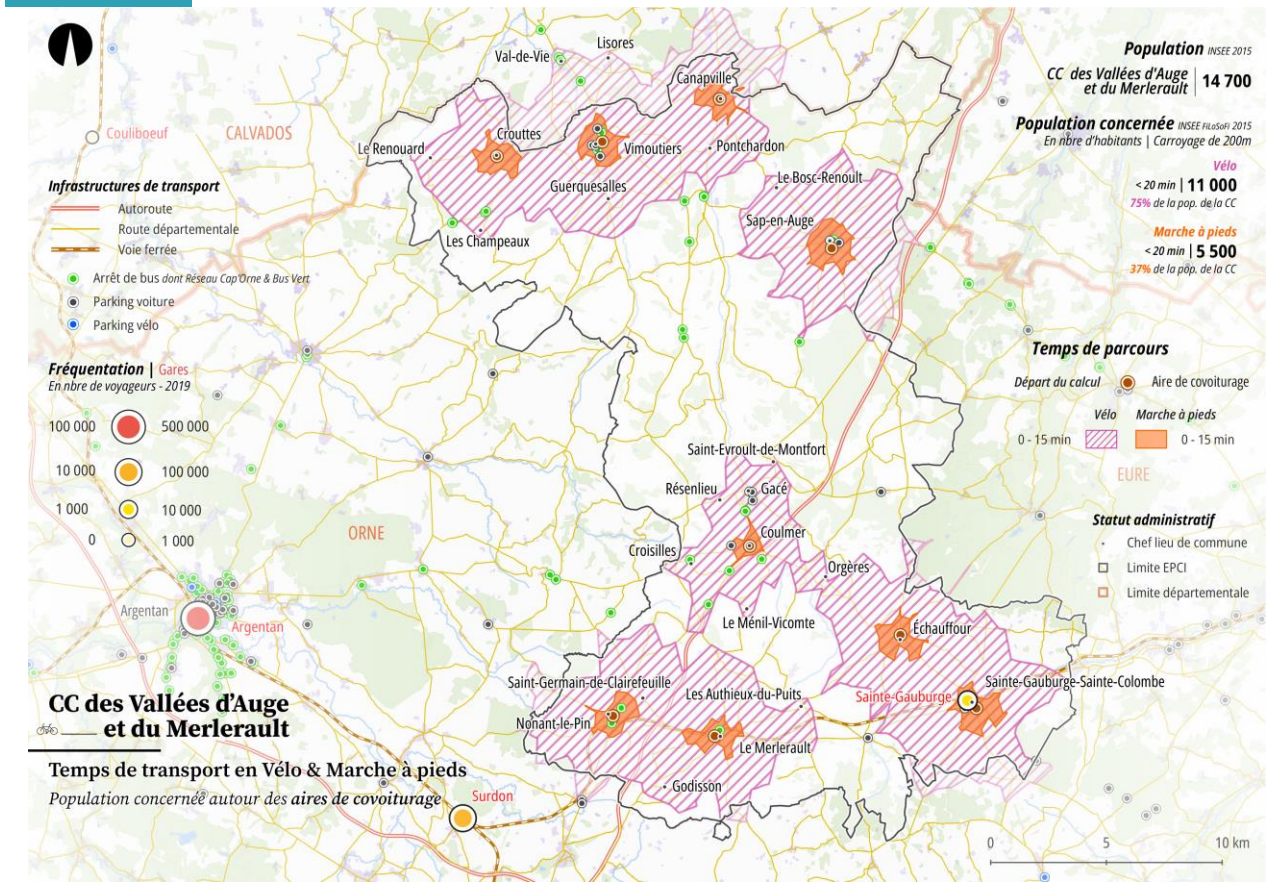
Le Département et la Région Normandie souhaitent faire du Haras national du Pin, le « Versailles du Cheval » et se mobilisent pour développer l'attractivité du lieu. Ils souhaitent faire du Haras, un haut lieu touristique de la Région.



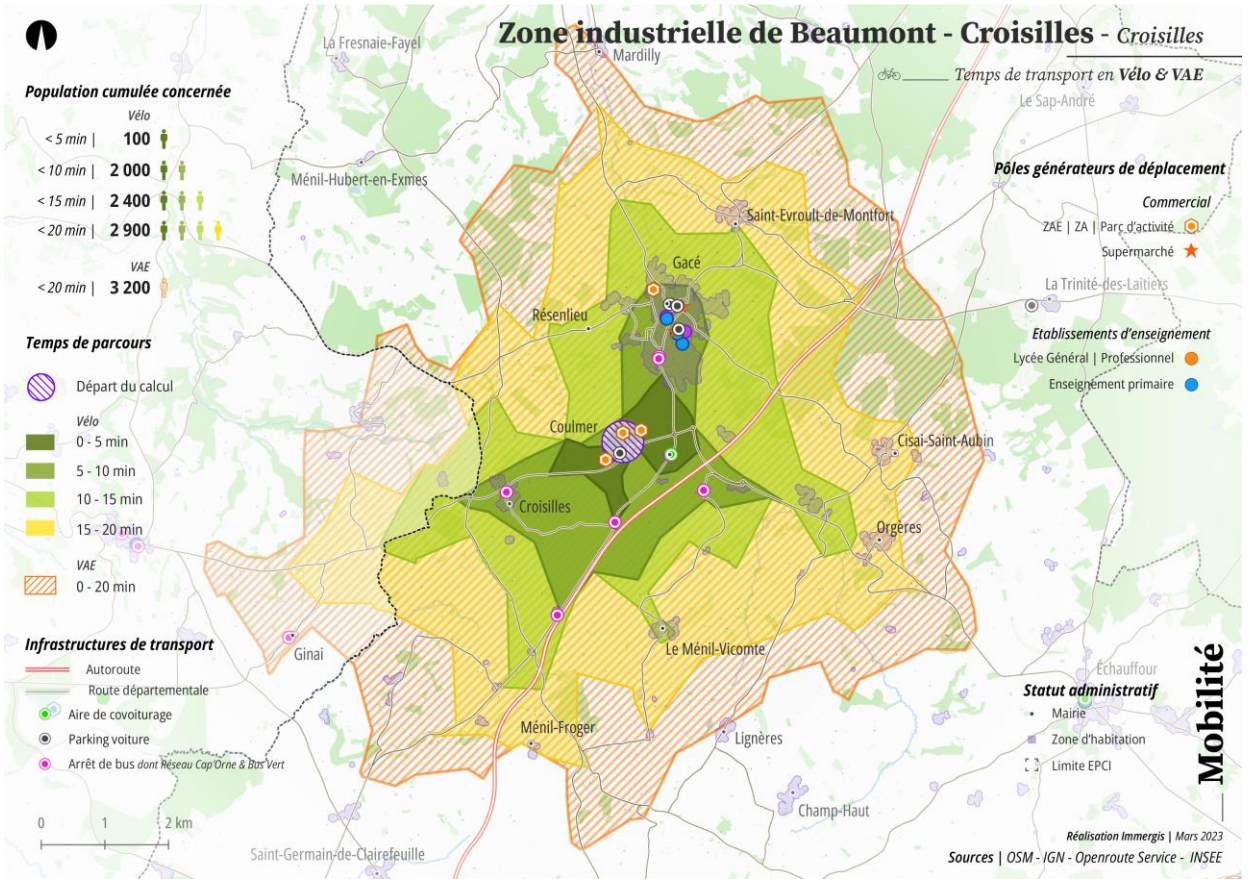
Ce Grand projet de développement de l'activité du Haras représente aussi des opportunités de développement économiques et touristiques pour le territoire de la CDC VAM. En effet, le Haras national du Pin se situant à proximité du territoire intercommunal, il serait pertinent pour la CDC VAM, de jouir de connexions, liaisons notamment douces vers ce lieu.

(Annexe – L'offre de mobilité : les circuits cyclotouristiques)

Modes Actifs - Le potentiel cyclable



Cette **carte** représente le **potentiel cyclable et marche à pied autour des 9 aires de covoiturages du territoire de la CDC VAM.**



Cette **carte** représente le **potentiel cyclable autour de la zone industrielle de Beaumont sur le territoire de la CDC VAM.**

Le développement de l'utilisation des VAE permet d'envisager une augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens, en offrant un accès inférieur à 20 minutes pour les communes périphériques.

Ce développement passe par un **renforcement des aménagements et équipements cyclables**, **l'extension de l'offre de location de VAE** mais aussi un **travail de sensibilisation auprès des employés et em**

Un intérêt tout particulier sera porté dans le plan d'action des mobilités de façon à favoriser l'intermodalité sur le territoire et à connecter efficacement les établissements scolaires, les zones d'activités et lieux touristiques, culturels et sportifs aux itinéraires cyclables.

(Annexe – Modes actifs : le potentiel cyclable)

Modes actifs – Le service de location de VAE de la CDC VAM

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault propose un service de **location de VAE** sur son territoire. Ce service a été mis en place depuis 2018 et **accessible aux habitants et hors habitants de la Communauté de communes.**

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault possède 20 VAE et les met à disposition chez chaque prestataire (5 vélos par prestataire). Les points de location sont sur les communes de **Gacé** (Intermarché), **Le Merlerault** (Coccimarket) et **Vimoutiers** (CDC VAM et Coccimarket).

Ce service est disponible **d'avril à octobre sur les communes de Gacé et Vimoutiers** et de **juin à octobre sur la commune de le Merlerault**.

Plusieurs types de forfait sont disponibles pour la location de VAE :
- **Le forfait journée,**
- **Le forfait semaine,**
- **Le forfait week-end,**
- **Le tarif famille.**

La CDC VAM propose une grille tarifaire variant selon le lieu de résidence. Les habitants de la Communauté de communes reçoivent une tarification plus avantageuse que les résidents hors de la Communauté de communes.



Modes actifs – Le service de location de VAE de la CDC VAM

Le bilan de ce service permet de mettre en lumière les usages suivants :

- Le **forfait journée** est le forfait **le plus utilisé** en 2022 : sur les 32 forfaits achetés, 26 sont des forfaits journée dont 18 forfaits effectués sur la commune de Vimoutiers.
- **Les locaux empruntent le plus le service** : en 2022, sur les 32 clients du service, 28 clients sont originaires de la CDC VAM.
- La commune de **Vimoutiers recense le plus grand nombre d'utilisateurs** (22 clients contre 6 pour Le Merlerault et 4 pour Gacé en 2022).
- 56 VAE sortis en 2022 contre 53 en 2021 *(NB : les données de 2021 ne prennent en compte que la commune de Vimoutiers)*.



Ce **service est à pérenniser et à développer**, de façon à améliorer la part modale du vélo et participer à un effort de décarbonation des mobilités, les différentes pistes évoquées sont :

- Une **communication renforcée sur la période printanière et estivale**, pour favoriser une forte utilisation sur ces périodes de location,
- Une **clarification de l'offre de service** : préciser la grille tarifaire (habitants de la CDC VAM et hors CDC VAM).
- **Renforcement du service** à envisager après la mise en place d'un suivi de locations des VAE,
- **Développement de l'intermodalité**, par un travail sur le stationnement notamment,
- **Réflexion sur la pérennité du service**, notamment dans le cadre d'intervention de l'AOM.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Modes Actifs – Services « cyclables » complémentaires

Location courte durée :

- **Ouibike** : proposition de location de vélo, disponible sur plusieurs communes du territoire.

Réseau d'acteurs :

⇒ Association locale **« Velo Club Vimonasterien»,**

⇒ Association locale **« Cyclo club de Vimoutiers»,**

⇒ Association locale **« Association sportive SNOP Gacé»,**

⇒ Association locale **« Club cycliste Gacéen»,**

⇒ Association locale **« club cyclotourisme de Gacé »,**

⇒ Association locale **« Cyclo-club Le Merlerault »,**

⇒ Association locale **« Vélo-club Nonantais »,**

⇒ Association locale **«VTT Valburgeois »,**

⇒ Association locale **« Team gauv', association Cyclo Echauffour »,**

⇒ Mai à vélo, CD61.

Ateliers de réparation & points de vente

- Les VAE en location de la Communauté de communes sont réparés par Cycl'o moto 61 (Chaumont).
- Cycl'o moto 61 (Gacé).
- Les plus proches sont à Lisieux (au Nord), à L'Aigle (à L'est) ou encore à Argentan, Alençon, Urou-et-Crennes au Sud.

Aide à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique :

- Sur le territoire de la CDC VAM, aucune aide est proposée pour l'achat de vélos électriques.
- Aide proposée par le conseil régional de Normandie. Il s'agit d'une subvention à hauteur de 25 % de la base HT dans la limite de 10 000 € *(Source : Aides-territoires | Favoriser et soutenir le développement de l'usage du vélo (beta.gouv.fr))*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Modes Actifs- Synthèse



- L'offre cyclable sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault est insuffisante pour une pratique quotidienne.
  Le réseau cyclable est restreint et ne permet qu'une pratique du vélo de loisirs.

- Les services cyclables complémentaires (location de vélo courte durée, ateliers de réparation et de points de vente) sont rares sur le territoire.
  A contrario, le territoire regroupe plusieurs acteurs associatifs du vélo.

- Concernant l'offre de service de location de VAE de la Communauté de communes, il est indispensable de clarifier et communiquer sur l'offre pour augmenter la part de location. De plus, pour la pérennisation et le développement de ce service, il est nécessaire de développer un meilleur suivi du service de location VAE.

05

CONCERTATION

Retours de la concertation



5.1

Réponses à l'enquête « Mobilités »

Concertation – Réponses à l'enquête « Mobilités »

Une enquête mobilité a été lancée fin janvier auprès de l'ensemble **des habitants et usagers** du territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

L'intérêt de cette enquête est d'obtenir un aperçu des habitudes de déplacements au sein du territoire et d'identifier les besoins des habitants en matière de déplacement afin d'améliorer la mobilité sur le territoire.

En complément de cette enquête, une CartoParty a été créée. L'objectif de la cartographie participative est de faire remonter les difficultés de déplacement sur le territoire mais également de proposer des aménagements permettant de mieux de se déplacer sur le territoire.

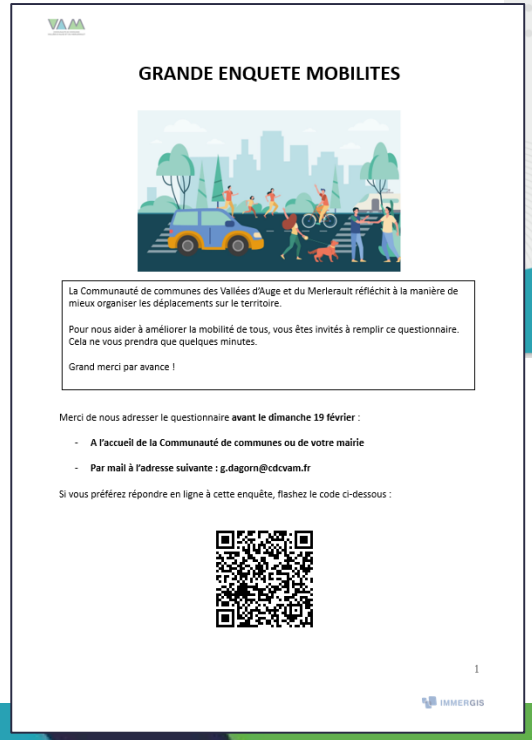
Cette enquête compte :

- **355 réponses pour la version en ligne,**
- **52 réponses pour la version papier,**
- **2 participations sur la CartoParty.**









ENQUÊTE MOBILITÉ

407 Réponses

55% Entre 31 et 60 ans

29% Entre 60 et 75 ans

9% Entre 18 et 30 ans

6% de plus de 75 ans

1% de moins de 18 ans



PROFIL DES RÉPONDANTS









COMMUNE DE RÉSIDENCE :

1. **Vimoutiers** (17,7%)
2. **Gacé** (11,3%)
3. **Le Merlerault** (7,4%)
4. **Sap-en-Auge** (4,7%)
5. Hors de la CC VAM (4,4 %)

59% / 38%
Femmes / Hommes

92%
possèdent le permis de conduire

64% ont des enfants mineurs

Part des parents amenant leurs enfants à leur établissement scolaire lors de leur déplacement domicile-travail :

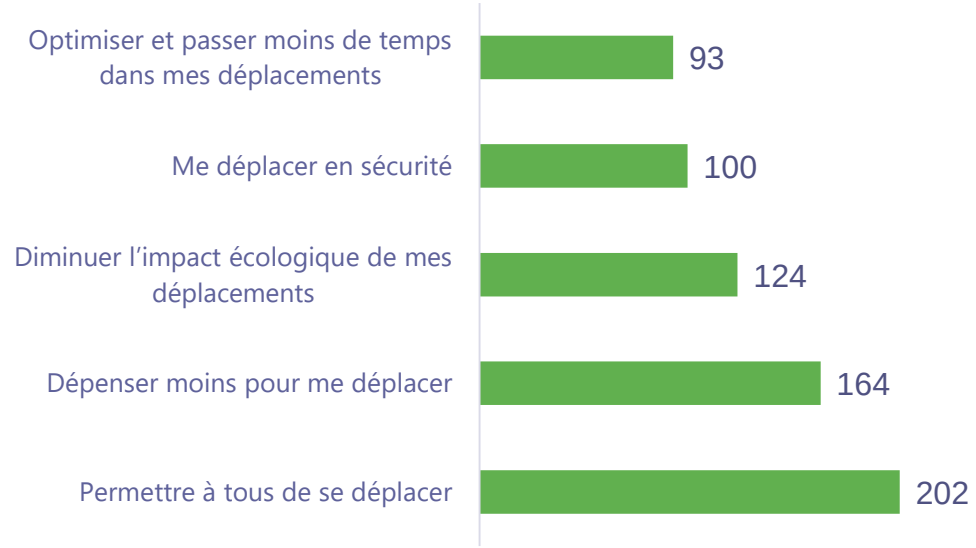
47% Non

40% Chaque jour

13% Plusieurs fois/semaine

31% prennent le bus scolaire

EN TERMES DE MOBILITÉ, LE PLUS IMPORTANT EST DE ...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DOMFRONTAIS

LES DÉPLACEMENTS EN GÉNÉRAL



TEMPS DE TRAJET :

1. Inférieur à 15 min (45%)
2. 15-30 minutes (33%)
3. 30 minutes-1 heure (19%)
4. Supérieur à 1 heure (4%)

58% Actifs

32% Retraités

9% En recherche d'emploi

<1% Elève/Etudiant

PÔLES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENT :

Loisirs et courses :

- **Vimoutiers** (35%)
- **Gacé** (24%)
- **Le Merlerault** (5,9%)

Travail et établissements scolaires :

- **Vimoutiers** (25%)
- **Gacé** (12%)
- 30% n'ont pas souhaité répondre

90% utilisent la voiture pour ces trajets

5,7% le vélo



62% N'ont pas de politique favorisant une alternative à l'utilisation de la voiture via leur employeur

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL/ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :



34,3% >20 km

24,7% <2 km

14,6% 10-20 km

13,8% 2-5 km

12,6% 5-10km

LES DÉPLACEMENTS EN GÉNÉRAL

- Diesel (80%)
- Essence (38 %)
- Hybride (5,6 %)
- Electrique (2,7 %)
- GNV (2%)



LES MOYENS DE DÉPLACEMENTS POSSÉDÉS :



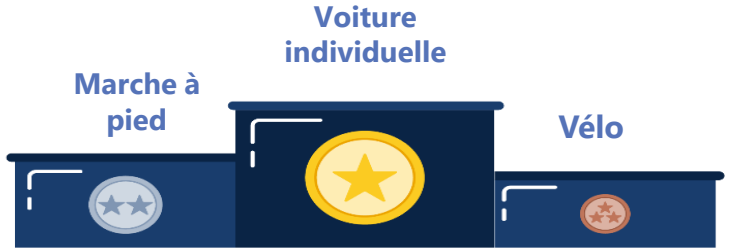
92% Voiture

41% Vélo

6% Moto/Scooter

- Vélo classique : VTC, VTT, Vélo sans assistance électrique (82%)
- Vélo à Assistance électrique (30%)
- Vélo cargo classique ou électrique (2%)
- Vélo couché (1,2%)

MODE DE DÉPLACEMENT LE PLUS UTILISÉ AU QUOTIDIEN :



91% utilisent le plus souvent la voiture

Nombre de déplacements par jour :

- **1** (44%)
- **2** (26%)
- **Aucun** (14%)





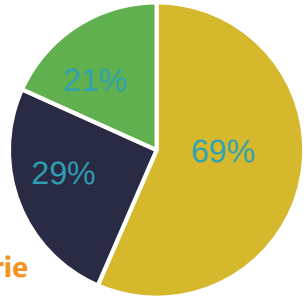




LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

26% des répondants rencontrent des difficultés dans leurs déplacements du quotidien

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES USAGERS DE LA VOITURE :



La difficulté de stationnement

Le coût

Le mauvais état de la voirie

DANS UN MONDE IDÉAL, LES PARTICIPANTS CHOISIRAIENT DE SE DÉPLACER :

QUELLES DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ?



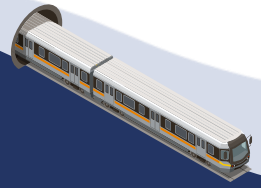
A pied :

1 – Des trottoirs non adaptés (47%)
2 – L'attitude des autres usagers de la route (28%)
3 – Le manque de continuité du réseau pédestre (21%)

En vélo :

1 – L'attitude des autres usagers de la route (24%)
2 – Le trafic motorisé (20%)
3 – Le manque de continuité du réseau cyclable (13%)
4 – Le mauvais état des équipements existants (8%)
5 – Difficulté de stationner son vélo en sécurité (6%)





En Train :

1 - Faible fréquence de passage (31%)
2 - Coût trop élevé (29,5%)
3 - Horaires inadaptés (20,2%)
4 - Absence de communication sur l'offre et manque de lisibilité (11,7%)



En transport en commun

1 – Faible fréquence de passage (44%)
2 – Horaires inadaptées (27,1%)
3 – Absence de communication s l'offre et le manque de lisibilité (20%)

LES MODES DE TRANSPORT

Sur les offres de transport :



- **77 %** des répondants ne connaissent pas l'offre ferroviaire (TER Normandie) du territoire
- **64 %** des répondants ne connaissent pas l'offre de covoiturage du territoire



- **62 %** des répondants ne connaissent pas les offres de transport à la demande (TransGacéBus, Camembus, Réso'Ap) du territoire
- **60 %** des répondants ne connaissent pas l'offre de transport en commun (lignes de bus Nomad) du territoire

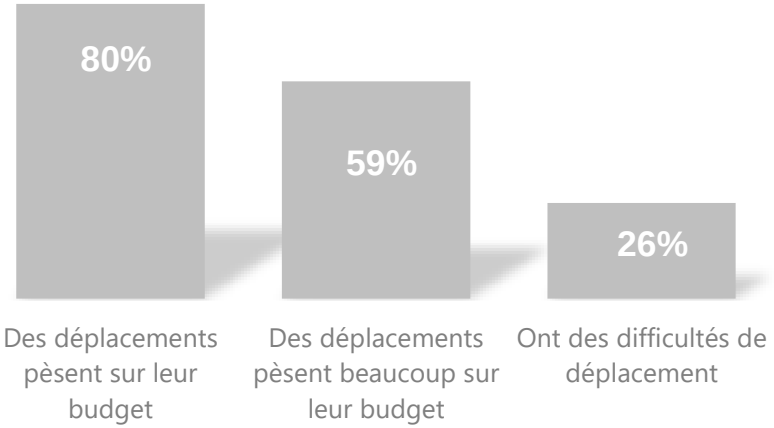








Transport et budget



53%

des répondants sont intéressés par le covoiturage

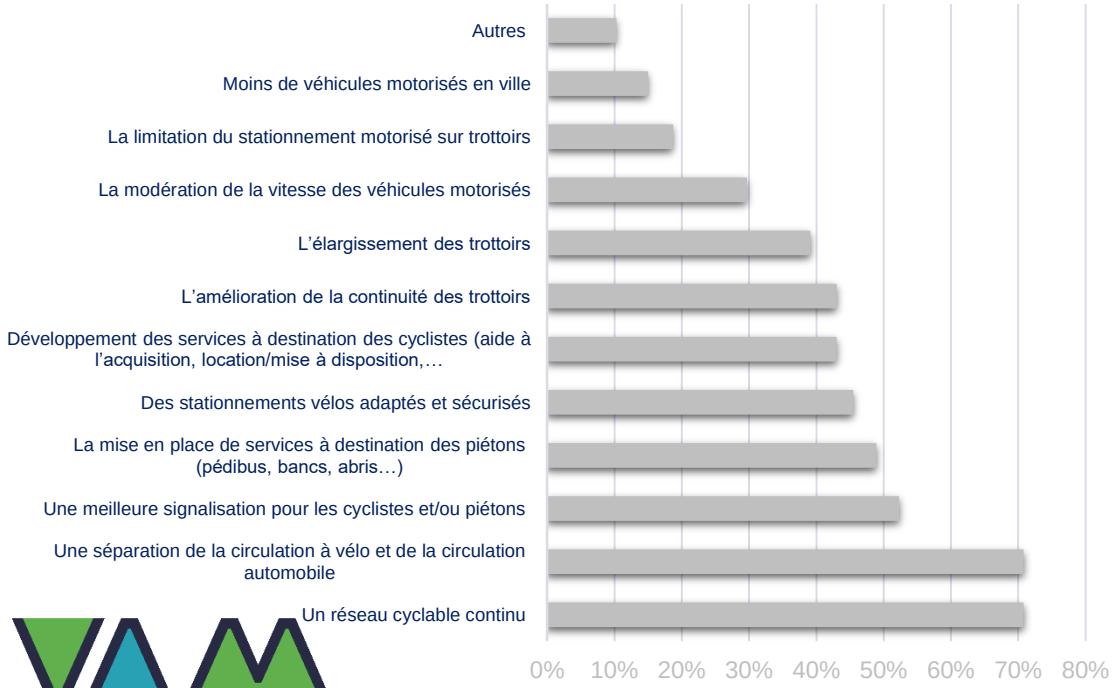
Et Souhaitent :

- ❑ L'amélioration des moyens de mise en relation de covoitureurs (applications)
- ❑ La mise en place du « forfait mobilité durable »
- ❑ La création de nouvelles aires de covoiturage
- ❑ La mise en place du « rézo pouce »
- ❑ L'amélioration de la sécurité des stationnements

VOS ATTENTES POUR UNE MOBILITÉ DURABLE



ELÉMENTS INCITATIFS À L'ADOPTION DES MODES ACTIFS :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

POUR QUELS USAGES, FAUT-IL AMÉLIORER LES MOYENS DE TRANSPORT ?

41,5 %
Pour se rendre à des évènements culturels (cinéma, spectacles…)



56,5 %
Pour se rendre chez le médecin ou à l'hôpital



62,7 %
Pour se rendre au travail

33,1 %
Pour se rendre à ses loisirs

27,9 %
Pour se rendre sur son lieu de formation



10,7 %
Pour partir en vacances



CONCLUSION

PREAMBULE :

- **La plupart des participants à l'enquête ont entre 31 et 60 ans (56%) et entre 60 et 75 ans (29 %)**, ce qui correspond au ratio actifs/retraités parmi les participants.
- Les lieux de résidence qui cumulent le plus de répondants sont **Vimoutiers, Gacé, Le Merlerault, Sap-en-Auge et Echauffour**, communes constituant des pôles générateurs de déplacement pour le travail, le loisir, les études et d'autres motifs d'intérêt au sein de la Communauté de communes.

Les participants déclarent utiliser **prioritairement la voiture pour leurs différents déplacements.** Le vélo et la marche, en raison de difficultés factuelles, viennent en retrait, néanmoins demeurent d'intérêt pour les répondants. A l'analyse des données, **le covoiturage reste également une modalité à développer sur le territoire**, selon le désir des répondants (54%).

Commentaires des participants :

- **Créer des aménagements cyclables/piétons entre les communes** de la CDC VAM et notamment les communes voisines (ex :Camembert/ Le Merlerault, Gacé Gacé jusqu'aux usines de la zone de Beaumont à Croisilles)
- **Développer les voies cyclables en priorité,**
- Avoir des **horaires de bus adaptés aux actifs**,
- **Développer le transport en commun entre les communes de la CDC VAM** (exemple : Gacé/Vimoutiers),
- **Développer le transport à la demande sur l'ensemble du territoire,**
- **Sécuriser les aménagements piétons** existants et **créer des aménagements piétons sécurisés,**
- Nécessité de **créer des interconnexions** (Ter, Transport en commun) avec les communes importantes : **Argentan, Alençon et**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Au rang **des freins à l'utilisation quotidienne des modes actifs**, on remarque entre autres le manque de continuité du réseau cyclable, le mauvais état des infrastructures existantes, la difficulté de stationner son vélo en sécurité, l'attitude des autres usagers de la route mettant en danger leur sécurité routière, des trottoirs inadaptés à la marche (stationnement de véhicules sur le trottoir).

Pour ce faire, les participants à l'enquête, pour **l'adoption des modes doux**, souhaitent en priorité sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées de l'Auge et du Merlerault, un **réseau cyclable continu avec une nette séparation de la circulation à vélo de la circulation automobile**, une signalisation ad hoc pour les cyclistes et les piétons et des aires de stationnement sécurisées pour les vélos.

➔ En vue d'un changement des pratiques, **les données de cette enquête concentrent des éléments indicateurs de mesures pouvant inciter davantage les usagers et les non usagers à la pratique des différents modes actifs,** même si l'utilisation de la voiture reste prépondérante pour diverses raisons liées aux commodités dans les transports.

5.2

Réponses à l'enquête « Mobilités séniors »

Concertation – Réponses à l'enquête « Mobilités séniors »

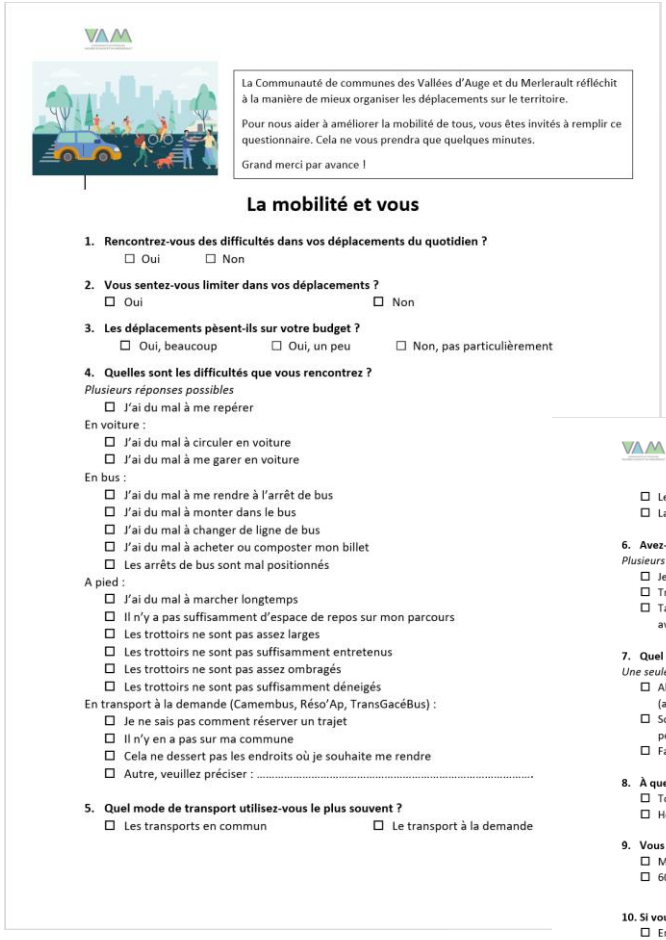
Une enquête « Mobilités séniors » s'est ajoutée à la première enquête, s'intéressant principalement aux pratiques de mobilité au quotidien des seniors.

Cette enquête permet de dresser un état des lieux, d'identifier les obstacles à la mobilité des ainés du territoire et permet ainsi à la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault de mieux comprendre les déplacements ou le renoncement aux déplacements des ainés sur son territoire.

Cette enquête a été lancée le 17 février et s'est terminée le 15 mars 2023 et a été distribuée via des associations telles que l'ADMR, l'UNA VAM et le Secours catholique.

Cette enquête, en version papier, uniquement, compte :

- **106 réponses.**



La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault réfléchit à la manière de mieux organiser les déplacements sur le territoire.

Pour nous aider à améliorer la mobilité de tous, vous êtes invités à remplir ce questionnaire. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Grand merci par avance !

La mobilité et vous

1. **Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements du quotidien ?**
   ☐ Oui ☐ Non
2. **Vous sentez-vous limiter dans vos déplacements ?**
   ☐ Oui ☐ Non
3. **Les déplacements pèsent-ils sur votre budget ?**
   ☐ Oui, beaucoup ☐ Oui, un peu ☐ Non, pas particulièrement
4. **Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?**
   Plusieurs réponses possibles
   ☐ J'ai du mal à me repérer

   En voiture :
   ☐ J'ai du mal à circuler en voiture
   ☐ J'ai du mal à me garer en voiture

   En bus :
   ☐ J'ai du mal à me rendre à l'arrêt de bus
   ☐ J'ai du mal à monter dans le bus
   ☐ J'ai du mal à changer de ligne de bus
   ☐ J'ai du mal à acheter ou composter mon billet
   ☐ Les arrêts de bus sont mal positionnés

   A pied :
   ☐ J'ai du mal à marcher longtemps
   ☐ Il n'y a pas suffisamment d'espace de repos sur mon parcours
   ☐ Les trottoirs ne sont pas assez larges
   ☐ Les trottoirs ne sont pas suffisamment entretenus
   ☐ Les trottoirs ne sont pas assez ombragés
   ☐ Les trottoirs ne sont pas suffisamment déneigés

   En transport à la demande (Camembus, Réso'Ap, TransGacéBus) :
   ☐ Je ne sais pas comment réserver un trajet
   ☐ Il n'y en a pas sur ma commune
   ☐ Cela ne dessert pas les endroits où je souhaite me rendre
   ☐ Autre, veuillez préciser : .....
5. **Quel mode de transport utilisez-vous le plus souvent ?**
   ☐ Les transports en commun ☐ Le transport à la demande
   ☐ Le vélo ☐ La voiture
   ☐ La marche à pied
6. **Avez-vous recours à un ou plusieurs tiers pour vos déplacements ? Si oui, lesquels ?**
   Plusieurs réponses possibles
   ☐ Je n'ai pas recours à un tier ☐ Famille
   ☐ Transport à la Demande ☐ Amis
   ☐ Taxis ou VTC (Voiture de transport avec chauffeur) ☐ Covoiturage
   ☐ Autre(s), veuillez préciser :
7. **Quel est le motif principal de vos déplacements nécessitant un transport ?**
   Une seule réponse possible
   ☐ Aller-retour pour faire une activité (associatif, etc.) ☐ Rendez-vous médicaux
   ☐ Rendez-vous administratifs
   ☐ Soutien familial (ex : activité avec petits enfants) ☐ Loisirs
   ☐ Autre, veuillez préciser :
   ☐ Faire les courses
8. **À quelle fréquence faites-vous des trajets nécessitant un moyen de locomotion ?**
   ☐ Tous les jours ☐ Mensuellement
   ☐ Hebdomadairement ☐ Autre
9. **Vous avez :**
   ☐ Moins de 60 ans ☐ 65-70 ans ☐ 80-85 ans
   ☐ 60 – 65 ans ☐ 70-75 ans ☐ Plus de 85 ans
10. **Si vous habitez à votre domicile vous vivez :**
    ☐ En concubinage ☐ Seul(e) ☐ Autre
11. **Dans quelle commune habitez-vous ?**
12. **Avez-vous des idées à proposer pour couvrir vos besoins ?**

Merci pour le temps que vous avez consacré à cette enquête !
Vous pourrez remettre ce questionnaire complété au service qui vous l'a remis.

Politique de confidentialité : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault. Les données collectées restent confidentielles et anonymes. Les données collectées seront traitées et conservées par notre prestataire Immergis pendant la durée de l'étude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits à maîtriser vos données personnelles (droit d'accès et de rectification, droit d'effacement) en adressant un message précisant la demande à enquete@immergis.fr et en joignant la copie d'un justificatif d'identité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

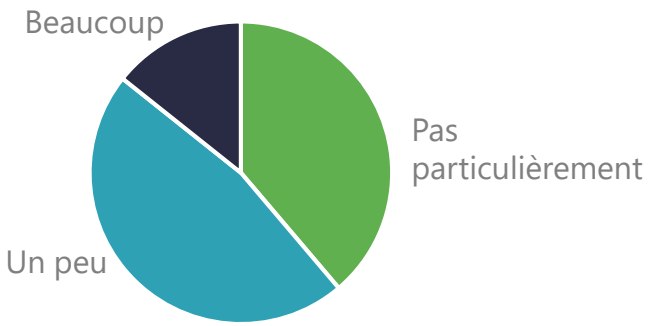
ENQUÊTE SENIORS

106 participants

57,6% rencontrent des difficultés de déplacements

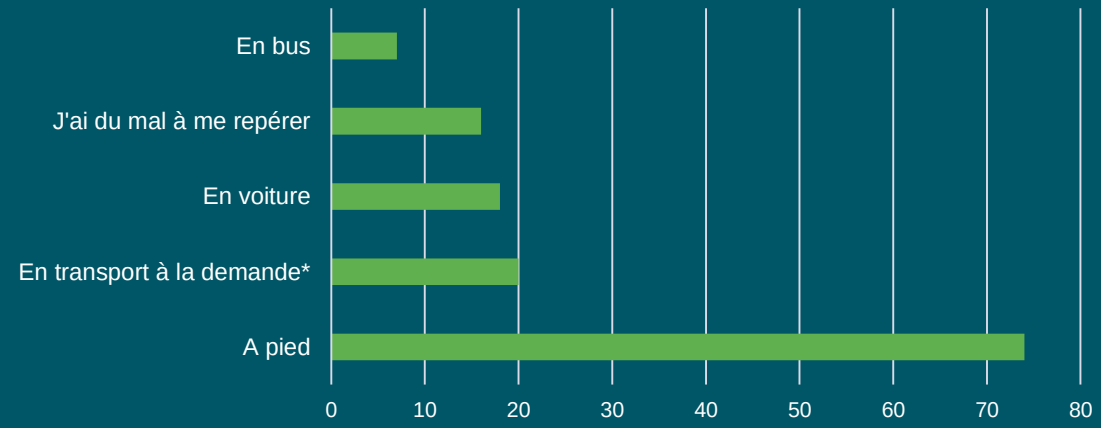
Près d'1/2 répondants (47,4%) se sent limité dans ses déplacements

POIDS DES DÉPLACEMENTS SUR LE BUDGET :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENTS :



A pied :

1. Marcher longtemps (70,6%)
2. Trottoirs pas suffisamment entretenus (51,8%)
3. Pas suffisamment d'espace de repos (31,8%)
4. Trottoirs pas assez larges (31,8%)

En voiture : **94,4%** ont du mal à se garer

En TAD :

**Camembus, Réso'Ap, TransGacéBus*

43,2% ne savent pas comment réserver

29,7% n'en a pas sur sa commune

18,9% ne dessert pas sa destination

En bus :

1. Se rendre à l'arrêt de bus (50%)
2. Monter dans le bus (50%)
3. Acheter ou composter son billet (30%)
4. Les arrêts de bus sont mal positionnés (30%)

ENQUÊTE SENIORS

Mode de transport le plus souvent utilisé :

61,9% la voiture

46,4% la marche à pied

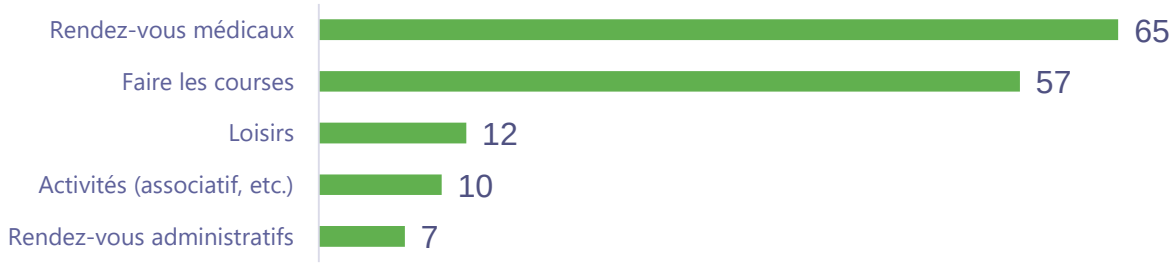
17,5% le TAD

27% **Des séniors affirment ne pas connaître les offres de transport en commun disponibles dans la Communauté de communes**

72,6% **ont recours à des tiers pour se déplacer :**

1. Famille (72,1%)
2. Amis (39,3%)
3. Taxis ou VTC (29,5%)
4. TAD (13,1%)

Motif principal de déplacement nécessitant un transport :



1/2 **nécessite un moyen de locomotion de façon hebdomadaire**

Et ¼ tous les jours

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

CONCLUSION

PROFIL DES RÉPONDANTS :

31% Plus de 85 ans

27% 70-75 ans

26% 80-85 ans

69% des répondants vivent seul.e.s

Commune de résidence :

1. Vimoutiers (42,4%)
2. Gacé (27,3%)
3. Le Merlerault (14,15%)

La majorité des répondants ont **plus de 80 ans** et rencontrent des **difficultés de déplacement.** Les difficultés les plus souvent rencontrées concernent **la marche à pied**, liées à l'effort physique mais également au manque d'entretien ou d'espace de repos disponible sur leur trajet.

Bien que près de 62% utilisent majoritairement la voiture, la quasi-totalité des répondants déclarent avoir des difficultés à se garer.
Plus des 2/3 des participants ont recours à un tiers pour se déplacer, et le plus souvent pour des rendez-vous médicaux ou faire les courses.

Le transport à la demande semble intéresser les participants mais peu connaissent les modalités de réservation, ou les communes et destinations concernées. Une communication spécifique auprès des seniors et éventuellement étoffer l'offre de TAD vers des pôles de santé et commerces pourraient être une piste afin d'améliorer la mobilité des seniors sur le territoire.

5.3

Co-construction du diagnostic avec les communes





Concertation : Besoins du territoire - Concertation des communes

Précédent les ateliers de concertation du 18 janvier 2023, un **questionnaire à destination des communes de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault** a été **distribué pour permettre de mieux comprendre le territoire et ces mobilités**.

Les communes suivantes ont retourné le questionnaire : Camembert, Canapville, Chaumont, Cisai-Saint-Aubin, Croisilles, Fresnay-le-Samson, Gacé, Guerquesalles, Godisson, Le Bosc-Renoult, La Fresnaie-Fayel, Le Merlerault, Les Authieux-de-Puits, Neuville-sur-Touques, Nonant-le-Pin, Planches, Roiville, Saint-Evroult-de-Montfort, Sap-en-Auge, Ticheville, Vimoutiers.

Les informations retenues sont les suivantes :

Covoiturage
- Une pratique informelle du covoiturage sur le territoire (3 aires de covoiturages informelles recensées).

Modes actifs
- Un manque d'aménagements sécurisés pour les cyclistes et piétons.
- Peu de stationnements vélos sur la CDC VAM.

TAD et transport solidaire
- Un réseau TAD ne couvrant pas l'ensemble du territoire, certaines communes n'étant pas desservis par les services de TAD.

Desserte ferroviaire :
- Besoin de rabattement vers les gares de L'Aigle/Lisieux, Bernay- Sainte-Gauburge – Argentan.

Voiture :
- Enjeu de sécurisation des déplacements et des axes routiers à fort trafic.
- Besoin de stationnement automobile sur les communes de Camembert (surtout en saison touristique), de Guerquesalles et de Saint-Evroult-de-Montfort.
- Problématique sur la CDC VAM , un enjeu d'apaisement fort est identifié notamment sur la D50 (Godisson), la D926 (Le Merlerault), la RD12 (Sap-en-Auge), la D14 (Croisilles, sortie de bourg au niveau de la ZI), la D438 (Coulmer, Saint-Evroult-de-Montfort), la D721 (Saint-Evroult-de-Montfort), A28 (Saint-Evroult-de-Montfort, Coulmer), la D932 (Coulmer), la D12 (Ticheville), la D232 (Cisai-Saint-Aubain) et la route du bourg de Guerquesalles (route Vimoutiers-Chambois).
- Des nuisances sonores liées aux flux de circulation sur l'A28 à Croisilles.

Les enjeux d'avenir de mobilité sur la CDC VAM :
- Le covoiturage,
- Des aménagements cyclables notamment vers les lieux touristiques et historiques, développer la liaison Nonant-le-Pin/Le Merlerault, développer la liaison cyclable entre le bourg de Saint-Evroult-de-Montfort et Gacé (vers la maison de retraite) via le chemin de St Christophe,
- L'aménagement de voies douces,
- Un transport hebdomadaire adapté pour les aînés.

Concertation : Besoins du territoire - Concertation des communes

Le 18 janvier 2023 s'est tenue deux ateliers de concertation, avec les communes de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, autour des mobilités.

Covoiturage
- Pratique informelle du covoiturage sur le territoire.
- Une absence de communication sur les aires de covoiturage et sur la pratique de covoiturage au sein de la CDC VAM.
- La mise en place d'un outil pour permettre aux usagers du covoiturage de pouvoir transmettre des informations de déplacement est identifiée (avoir un espace, page internet/Facebook ou plateforme recensant les services disponibles.

Modes actifs
- Un manque d'aménagements sécurisés pour les cyclistes et piétons dans les bourgs et entres ces derniers (exemple entre Résenlieu et Gacé).
- Une pratique du vélo principalement de loisirs, très peu de déplacements pendulaires effectuées à vélo.
- Un besoin d'aménagements sécurisés pour rejoindre les différents aménagements cyclables du territoire (voies vertes...).

TAD et transport solidaire
- Une absence de communication sur l'offre de transport à la demande et solidaire sur le territoire notamment auprès du public ciblé (personnes âgées, en insertion professionnel, PMR....).
- D'importants besoins de mobilité pour les jeunes et les personnes âgées sur le territoire : fort intérêt pour le développement du transport à la demande.
- Avoir un réseau TAD couvrant l'ensemble du territoire.

Desserte ferroviaire :
- Une offre restreinte limitant les déplacements par ce mode
- Absence d'intermodalité autour de la Gare de Saint-Gauburge

Transport en commun
- Manque de communication et d'information sur l'offre présente sur le territoire.
- Besoin de sécurisation des cheminements vers les arrêts de bus.
- Des problématiques sur l'entretien des arrêts de bus.

Stationnement
- Stationnement automobile jugé suffisant sur l'ensemble du territoire de la CDC VAM.

Voiture, PL, Borne IRVE
- Un réflexe « véhicule individuel » encore très ancré.
- Un trafic de poids lourd impactant le territoire, engendrant des problématiques de flux traversant, de sécurisation, de stationnement PL sur le territoire.
- Une contrainte de circulation pour les PL dans certaines communes : Gacé
- A28 : une tarification péage jugée trop chère occasionnant les PL à se reporter sur le réseau départemental.
- Dégradations des routes par les engins agricoles (de plus en plus gros) sont constatés.
- Enjeu de sécurisation des déplacements et des axes routiers à fort trafic.
- Problématique de stationnement automobile sur la voirie.
- Problématique de vitesse : les zones 30 et feux pédagogiques se développent en conséquence sur le territoire. Un enjeu d'apaisement est relevé notamment sur les zones limités à 70km/h.
- Une faible utilisation des bornes IRVE sur le territoire : une faible utilisation des habitants du territoire, les principaux utilisateurs seraient issu du tourisme.

5.4

Co-construction du diagnostic avec les acteurs de la mobilité du territoire

Concertation : Besoins du territoire – Acteurs du territoire : Région Normandie

Le 17 février 2023 s'est tenu un échange en visioconférence avec la Région Normandie autour des différents projets, attentes et réflexions menées par la Région Normandie, sur le territoire de la CDC VAM.

La Région ne recense pas de projet sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault. Elle rappelle que la CDC VAM est AOM sur son territoire.

Modes actifs

La Région Normandie mène une **politique volontariste sur le vélo.**

La Région ne propose pas d'aide à l'acquisition de VAE mais indique que l'Etat peut subventionner avec le Fonds vert des politiques vélos.

Une stratégie cyclable est en cours à la Région Normandie. Elle subventionne les infrastructures cyclables à hauteur de 30 % si celle-ci porte un point d'intérêt régional (rejoindre un lycée etc..). Toutefois, la Région ne finance pas les marquages au sol et les infrastructures cyclables se situant dans les bourgs.

La Région évoque le fond européen pouvant financer jusqu'à 80 % des projets d'infrastructures cyclables.

Gare Sainte-Gauburge

Sur l'offre ferroviaire du territoire de la CDC VAM, la Région Normandie **se positionne sur une sauvegarde de l'existant**. La Région ne souhaite **pas de renforcement ni de suppression de l'offre existante.**

Les arguments suivants sont abordés :

- En cas de renforcement de la fréquence des arrêts en gare de Sainte-Gauburge, le temps de trajet de la ligne Paris-Granville serait rallongé et rendrait la ligne non compétitive.
- La Région ne mène pas de projet sur cette ligne en raison notamment de la conjoncture actuelle (crise énergétique).

Lors de l'évocation de l'absence d'arrêt de bus et de l'absence de pôle d'échange aménagé à la gare de Sainte-Gauburge, la Région informe qu'elle **peut accompagner à la mise en place d'un pôle d'échange multimodale sur le territoire. Elle pourrait financer à hauteur de 50 % du projet.**

Autopartage

La Région ne mène pas de politique sur l'autopartage.

Contrat opérationnel de mobilités

Dans le cadre des contrats opérationnels de mobilités, le 31 janvier 2023 s'est tenue à Sées, une journée d'échanges sur les mobilités durables organisée par l'ANBDD et ses partenaires. Cet échange a permis d'identifier **des actions à mettre en place sur le bassin de mobilités de la CDC VAM**.

2 grands enjeux ont été exprimés :

- **Améliorer le parcours usagers avec le service actuel**. Cet enjeu comprend plusieurs volets : faire connaître les différents interlocuteurs de la Région, effectuer de la sensibilisation à la population et mutualiser les services techniques.
- **Augmenter la part modal des transports en commun**. Cet enjeu comprend de mieux organiser les actions à l'échelle du bassin ; de travail la qualité de service des infrastructures ; de communiquer, promouvoir et sensibiliser sur l'offre existante.

Concertation : Besoins du territoire – Acteurs du territoire : CD61

Le 14 mars 2023 s'est tenu un échange en visioconférence avec le Conseil Départementale de l'Orne autour des différents projets, attentes et réflexions menées par le Département, sur le territoire de la CDC VAM.

Autopartage

Le CD61 propose sur l'ensemble du département un service d'autopartage, Autofree61. L'Autofree61 est un dispositif d'autopartage de véhicules électriques accessible aux Ornais(es). Sur le territoire de la CDC VAM, aucune voiture n'est stationnée. Les voitures, les plus proches, sont stationnées à Argentan et à Lisieux.

2 tendances ont été identifiées quant à l'utilisation de ce service :

- Le dispositif d'autopartage fonctionne mieux en milieu dense qu'en milieu rural (fonctionne plutôt bien sur Alençon),
- Au bout de 10 utilisations du dispositif, les utilisateurs tendent à ne plus l'utiliser (il existe tout de même des personnes qui utilisent régulièrement le service notamment sur Alençon où deux personnes utilisent le service fréquemment).

En 2021, le CD61 a recensé plus de 1800 réservations sur le territoire pour 13 270 km parcourues dont 5 500 km par les agents du Département.

Depuis décembre 2022, le CD61 **subventionne à 30 % la mise en place d'un service d'autopartage** notamment par les Communautés de communes à condition que le parc automobile soit éligible à la vignette Crit'Air 0 ou 1.

Covoiturage

Le CD61 **subventionne la création d'aire de covoiturage sur l'ensemble du territoire.**

Plan climat

Le Plan Climat arrivant à terme, la CD61 veut approuver son nouveau Plan Climat cette année pour une échéance de 2023-2028. La question des mobilités sera abordée dans ce nouveau Plan Climat. Le CD61 souhaite effectuer **un atelier de concertation sur les mobilités avec toutes les EPCI du territoire dans les prochains mois**. Lors de cette concertation, le CD61 aimerait évoquer et échanger sur une idée de type d'action à potentiellement effectuer sur le territoire : expérimenter la location de voitures particulières afin d'optimiser le parc automobile.

Vélos et VAE

Le vélo est un sujet, au Département, depuis 2019. Le CD61 a subventionné une partie de la voie verte de 5 km présente à Vimoutiers.
La CD61 mène une politique de financement des voies vertes.

La stratégie vélo du CD61 met l'accent sur les circuits cyclotouristiques. Le Département a pour **projet de continuer la voie verte de Vimoutiers jusqu'à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe en passant par Gacé** et en empruntant l'ancienne voie ferrée *(Annexe – Modes actifs : les circuits cyclotouristiques)*. Pour le département, la priorité est **de contacter les élus et les riverains pouvant être impacté par la création de cette voie verte, d'échanger avec la SNCF et de lancer une étude de faisabilité en 2023 ou 2024.**
En parallèle, le CD61 mène aussi une **piste de réflexion pour financer la création de pistes cyclables aux bords des routes départementales.**

Le Département ne **subventionne pas d'aide à l'acquisition de VAE**. En 2021, le Département **s'était posé la question de mettre en place une aide**. Toutefois, après réflexion, cette action n'a pas été retenue. Pour cause : le manque de personnel et de budget pour répondre aux futures demandes. Cependant, le Département reste ouvert à la mise en place d'une aide à l'acquisition de VAE notamment avec l'élaboration du futur Plan Climat.

Concertation : Besoins du territoire – Acteurs du territoire : ANDBB

Le rôle de l'ANBDD :
L'ANBDD est une agence à l'échelle régionale et engagée depuis ¾ ans avec le Réseau Rural Normand. Elle accompagne les acteurs normands souhaitant s'engager dans la préservation et dans la reconquête de la biodiversité, la transition économique, écologique, sociale et climatique.

En termes de mobilité, elle sensibilise les acteurs aux solutions de mobilités durables, alternatives ; aux modes actifs ; à la démobilité (souhaite un rapprochement des services aux centres-bourgs pour favoriser les mobilités actives et rendre attractifs les centres-bourgs).

Son **rôle principal est de susciter l'engagement, encourager l'expérimentation et le déploiement des pratiques durables auprès des élus, collectivités et associations locales.**

Elle recense aussi, à l'échelle régionale, les bonnes pratiques durables effectuées par les acteurs normands (ce sont les «fiches retours d'expériences»). Il n'existe pas de « fiche retour d'expérience » concernant le territoire de la CDV VAM.

L'ANBDD et la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault :

L'ANBDD n'a pas pu apporter de données, éléments précis quant au territoire de la Communauté de communes.

Contrats opérationnels des mobilités : L'ANBDD accompagne la Région dans les contrats opérationnels de mobilités. Le 31 janvier s'est tenu à Sées, une journée d'échanges sur les mobilités durables organisée par l'ANBDD et ses partenaires. La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault n'était pas représentée lors de l'échange.

Pour l'ANBDD, avec la loi LOM et la mise en place des bassins de mobilité, il est nécessaire que les communes/communautés de communes travaillent ensemble pour mettre en place des actions communes à l'échelle des bassins de mobilité, dans le cas présent du bassin de mobilité des Collines de Normandie.

Lors de cette journée des actions à mettre en place ont été évoqué et vont être instaurées d'ici le printemps 2023. L'ANBDD n'a pas le détail des actions.

Petites villes de demain : Les actions et accompagnements proposés par **l'ANBDD sont compatibles** avec le programme Petites villes de demain des communes de Gacé et Vimoutiers. Ces actions et accompagnements peuvent compléter ce programme notamment autour des enjeux de mobilité.

Carte des initiatives de mobilité durable en Normandie : L'ANBDD recense sur son site internet, au travers d'une carte toutes les initiatives d'acteurs locaux sur la mobilité durable. Sur le territoire de la CdC VAM, **deux initiatives sont recensées à Gacé et Vimoutiers (Maison France Service).**

Pratique cyclable et réparation de vélo : L'ANBDD **encourage le développement des pratiques cyclables et évoque l'importance d'avoir à proximité un atelier de réparation de vélo.** S'il n'y a pas d'atelier de réparation de vélo sur le territoire, l'ANBDD juge important d'avoir des porteurs associatifs de projets d'atelier de réparation de vélo. Il est important de susciter un intérêt à la pratique cyclable.

Prochaines actions de l'ANBDD : Les prochaines actions de l'ANBDD gravitent autour **des contrats opérationnels de mobilité** et de faire de la **sensibilisation auprès des élus et collectivités sur les mobilités durables.**

Concertation : Besoins du territoire – Acteurs du territoire : MSA Mayenne-Orne-Sarthe (Reso'Ap)

Un échange a été effectué avec la MSA Mayenne-Orne-Sarthe afin d'évoquer le transport solidaire « Reso'Ap » présent sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Objectifs du Reso'Ap :
- Répondre aux problématiques de mobilité sur les territoires,
- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- Faciliter le maintien à domicile.

Public : particulier, personnes âgées, personne en situation de handicap, personnes en insertion socio-professionnelle.

Reso'Ap se fonde sur un **réseau de bénévoles**. Les bénévoles utilisent leurs propres véhicules pour effectuer les missions d'accompagnements.
Les missions d'accompagnement sont 95 % hors du domicile (5 % accompagnement à domicile).

Constats :
- **En 2022,** sur la CDC VAM **: 41 missions d' accompagnements** ont été effectués**,** il y aurait eu **21 bénéficiaires et 4 bénévoles.**

NB : Ces bénévoles sont souvent des personnes à la retraite.

- Les tranches d'âges qui empruntent le plus ce service sont les **70 à 79 ans mais surtout les 80 à 89 ans.**

- Les **motifs principaux de déplacement** : **RDV médicaux**, courses, visite à un proche, associations ou activités organisées (loisir). Les RDV médicaux représenteraient environ la moitié des déplacements.

Volontés générales du Reso'Ap :

- Recruter des bénévoles,
- Répondre aux besoins croissants,
- Assurer une qualité de service,
- Développer les partenariats.

Volontés principales sur le territoire de la CDC VAM :

- Redynamiser l'offre sur le territoire,
- Mailler l'ensemble du territoire de la CDC VAM,
- Accroitre et développer le RESO'AP sur le territoire (recruter des bénévoles, répondre aux besoins croissants, assurer une qualité de service, développer les partenariats),
- Faire de nouvelles sessions d'informations du RESO'AP sur le territoire (réunions publiques, conférences…).
- Revoir la convention avec la CDC VAM. La convention datant de 2018.

5.5

Co-construction du diagnostic avec les acteurs sociaux du territoire

Concertation : Besoins du territoire – Acteurs sociaux du territoire

Des échanges ont été effectués avec l'ADMR, L'UNA VAM, les Restos du Cœur et le Secours catholique afin d'évoquer la question des mobilités des personnes âgées et des personnes en situation de précarité sur la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Constats :

- **Le manque de communication et d'information sur l'offre de mobilité existante sur le territoire** (horaires de bus, service de transport à la demande ou solidaire, covoiturage, arrêt de bus…) limite les déplacements des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.
- **Une réflexe « voiture » encore très ancrée :** les déplacements se font principalement en voiture (taxi ou covoiturage ou avec un proche, aide à domicile). La marche à pied s'effectue si le lieu de résidence se trouve dans la commune où se situent les services. A contrario, la pratique cyclable n'est pas naturelle pour les personnes en situation de précarité.
- Une **mobilité contraignante pour les personnes en situation de précarité**. Les personnes en situation de précarité ne possèdent pas forcément de voiture en raison du coût, se déplacent généralement à pied ou font du covoiturage avec leurs proches).
- Un **isolement issu de la perte de la mobilité rendant difficile l'accès aux soins, aux loisirs, aux liens sociaux et autres services**.

Actions menées en lien avec la mobilité par les acteurs :

- **Secours catholique** : dépannage de carburants (ponctuel), achats ponctuels des tickets de bus ou encore à aider à l'achat d'une voiture pour une personne en situation de précarité venant trouver un emploi (à aider à l'achat d'une voiture sans permis d'occasion).
- **ADMR** : accompagnement aux courses ou aux activités de manière ponctuelle.

Volonté principale ressortie des entretiens :

- **Communication sur l'offre de mobilité existante sur le territoire** : sur le site internet de la Communauté de communes, des communes, dans les bulletins municipaux mais aussi en format papier accessible en mairie ou distribuée dans les boîtes aux lettres des personnes les plus fragiles.

06

CONCLUSION

Enjeux de la mobilité sur la Communauté de communes des Vallées d’Auge et du Merlerault



Conclusion – Synthèse du diagnostic



Objectifs identifiés :

- **Accompagner l'accès à l'autonomie et à la mobilité des jeunes et des personnes âgées.**
- **Assurer des déplacements facilités vers les services du territoire pour toutes les populations.**
- **Communiquer sur le service de TAD auprès des publics cibles** et **porter des scénarios d'évolution de ce service.**
- **Développer et sécuriser les connexions douces autour des pôles générateurs de déplacements** : gare, zones d'activité, établissements scolaires…
- Développer et renforcer les interconnexions entre les communes de la CDC VAM mais aussi avec les grandes communes voisines (L'Aigle, Argentan, Lisieux…)
- **Développer des solutions alternatives à l'autosolisme.**
- **Accompagnement de la pratique du covoiturage et vers les territoires alentours par une communication sur les aires existantes et une étude d'opportunité d'installations de nouvelles aires.**
- **Développer une communication spécifique auprès des communes du territoire sur l'offre existante,** les possibilités d'intermodalité et offrir un point d'accès unique informations sur les services du territoire.
- **Exploiter le potentiel intermodal des mobilités au travers de différents aspects** : modes doux/train, modes doux/bus, voiture/train, en déployant des offres cohérentes (exemple : vélo ou stationnement sécurisés aux points d'arrêt du réseau de bus, …), voiture/covoiturage au niveau des aires identifiées,
- **Intégrer dans la réflexion des mobilités des enjeux d'apaisement des circulations (vitesses), notamment dans les communes concernées par des axes routiers traversant,**
- **Réflexion sur la mise en place de navettes de rabattement locales** vers les points d'arrêts des transports structurants, au-travers du TAD ou par des solutions innovantes,
- **Renforcer la place de la gare de Sainte-Gauburge en termes d'offre** (stationnement sécurisé pour les vélos, place centrale dans le réseau de transport, communication,…).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

ANNEXE 4

Fiches actions du programme

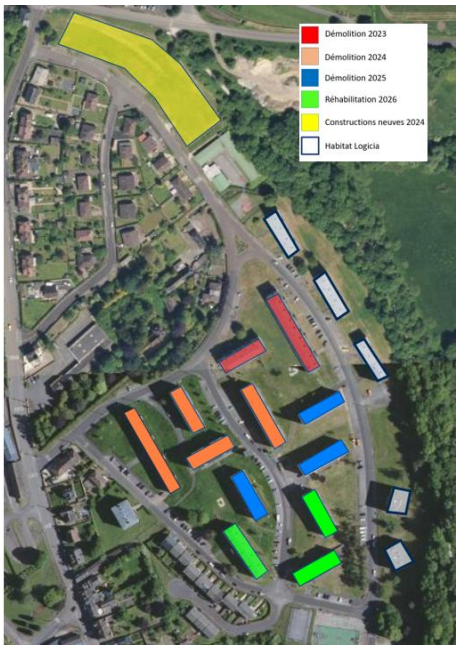
CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN
CDCVAM – VILLE DE VIMOUTIERS

ANNEXE 4 : FICHES ACTIONS

AXE HABITAT

FICHE ACTION n° : 1

Orientation stratégique (et n°)	**REVITALISATION DE QUARTIERS OU D'ILOTS D'HABITATS**
Action nom	**Ouvrir une discussion avec les bailleurs sociaux sur la programmation immobilière du quartier des Tuileries**
Action n°	**1**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – Chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN, Maire adjoint aux finances Karim BOUNAB – VP CDCVAM – Urbanisme
Description de l'action	L'habitat à Vimoutiers souffre globalement d'une sous-tension du marché immobilier et d'une inadaptation à l'évolution de la demande qui s'oriente vers des petits logements – T1 et T2 – adaptés au vieillissement. Le quartier dit des Tuileries situé sur la partie au nord-est de Vimoutiers est le symbole de la vie de la commune d'après-guerre, période à laquelle la population s'est accrue atteignant plus de 5 000 habitants, principalement employés dans les industries locales. Ces industries ont fermé au fil de l'eau jusqu'à nos jours, laissant ces habitations collectives vacantes. Elles sont par ailleurs devenues inadaptées au besoin et particulièrement obsolète sur le plan énergétique. C'est pourquoi les bailleurs sociaux (Orne Habitat et Logissia) ont entamé un vaste programme de démolition – reconstruction sur ce site (voir ci-dessous). Néanmoins, ce programme s'étale aujourd'hui entre 2024 et 2032 et reste tout à fait hypothétique dans la mesure où aucun engagement formel ne peut être pris par les bailleurs. Par ailleurs, la typologie précise des bâtiments, la forme du quartier et ses aménités ne sont pas projetées à ce jour. Aussi, un groupe de travail sera créé entre la Ville et les bailleurs

	sociaux, ayant pour objectif d'aboutir à une programmation plus précise du devenir de ce quartier, afin de : ➢ Faire en sorte que l'habitat créé réponde aux enjeux et à la demande locale ➢ Que le quartier soit intelligemment desservi et connecté au centre-ville par les mobilités douces ➢ Que le foncier disponible soit géré de façon souple et dans une optique d'optimisation du cadre vie o Quel forme prend t-il pendant les années où l'espace est libre o Qu'il reste disponible à la construction par d'autres acteurs potentiels ➢ Que le quartier puisse répondre à l'enjeu du vivre-ensemble (diversité d'habitats) et que des services puissent y être installés si cela est jugé opportun  Programme de démolition – réhabilitation – neuf (Orne Habitat et Logissia) Ce travail devra également permettre de réfléchir à la question de l'habitat social dans le cœur de bourg avec notamment le cas de l'espace Rebman.
Objectif de l'action	➢ Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs ➢ Valoriser le logement en centre-bourg ➢ Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels ➢ Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements
Conséquence sur la fonction de centralité	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité
Partenaires	**Partenaires techniques** : DDT 61 Orne Habitat

	Logissia
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Nombre de réunion ➢ Programme défini ➢ Avancé du programme de démolition – reconstruction ➢ Solutions trouvées aux enjeux identifiées (services, mobilités, diversité..)
Annexes	Sans objet

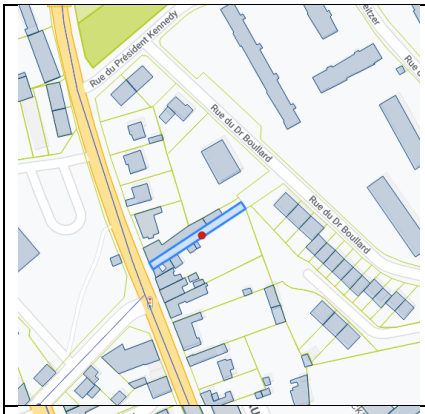
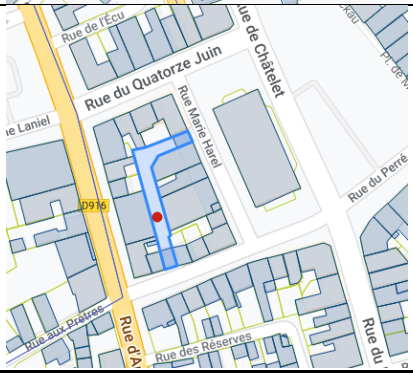
FICHE ACTION n° : 2

Orientation stratégique (et n°)	**REVITALISATION DE QUARTIERS OU D'ILOTS D'HABITATS**
Action nom	**Création d'un groupe de travail DDT 61 / Ville de Vimoutiers pour travailler au cas par cas sur les immeubles / ilots vétustes.**
Action n°	**2**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – Chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN, Maire adjoint aux finances Karim BOUNAB – VP CDCVAM – Urbanisme
Description de l'action	L'habitat à Vimoutiers souffre globalement d'une sous-tension du marché immobilier et d'une inadaptation à l'évolution de la demande qui s'oriente vers des petits logements – T1 et T2 – adaptés au vieillissement. Entre 2020 et 2023, la vacance des logements à Vimoutiers a nettement diminué passant de 16% à 6%. Ainsi, les logements restants vacants sont ceux qui cumulent les problématiques (bâti ancien trop dégradé, positionnement non attractif, blocage juridique ou familial…
Objectif de l'action	➢ Trouver des solutions sur mesure aux cas les plus complexes de vacance / bâti dégradés
Conséquence sur la fonction de centralité	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité
Partenaires	**Partenaires techniques** : DDT 61
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats	Sans objet

territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de réunion Nombre de cas étudiés Nombre de contacts établis avec les propriétaires Solutions trouvées aux problèmes identifiés Bâtiments remis sur le marché ou réhabilités
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 3

Orientation stratégique (et n°)	**REVITALISATION DE QUARTIERS OU D'ILOTS D'HABITATS**
Action nom	**Optimiser la maîtrise foncière sur la ville (AH0052 - AO0434 - AN0100)**
Action n°	**3**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN, Maire adjoint aux finances
Description de l'action	Plusieurs parcelles sur le territoire communal présentent des enjeux importants, en matière de mobilité notamment ou de gestion de la voirie plus simplement. Cette action vise à engager les modalités d'acquisition de plusieurs parcelles par la Ville sur le territoire communal, chacun présentant une problématique différente :

	**AH0052** Enjeu de créer une continuité douce entre le quartier des Tuileries et le centre-ville par l'intermédiaire de l'avenue du Général de Gaulle
	**AO0434** Enjeu de municipaliser la parcelle pour pouvoir l'intégrer juridiquement à la gestion communale, que ce soit dans l'entretien mais également pour la sécurité routière (problème typique des voiries en cœur d'ilot reconstruits)

	 **AN0100** Enjeu de municipaliser la parcelle pour pouvoir l'intégrer juridiquement à la gestion communale, que ce soit dans l'entretien mais également pour la sécurité routière (problème typique des voiries en cœur d'ilot reconstruits) Une coordination avec le service urbanisme de la CDCVAM est à prévoir, en vue d'utiliser notamment le PLUi.
Objectif de l'action	➢ Optimiser la maitrise foncière de la ville pour répondre à des problématiques techniques, juridiques et sécuritaires
Conséquence sur la fonction de centralité	Sans objet
Partenaires	Partenaire technique : CDCVAM
Dépenses prévisionnel/définitif	Non évalué à ce jour
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de contacts établis avec les propriétaires Parcelles acquises
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 4

Orientation stratégique (et n°)	**ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROPRIETAIRES ET INVESTISSEURS PRIVES**
Action nom	**Réalisation de l'OPAH de la CDCVAM**
Action n°	**4**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Ségolène CHESNEL – Directrice du pole attractivité - CDCVAM Elu(e)s : Agnès LAIGRE – VP CDCVAM services de proximité à la population
Description de l'action	Après une étude en 2021 sur l'analyse des besoins en rénovation, les élus ont décidé de lancer une opération pour permettre à leurs habitants de vivre dans des logements sains, confortables, adaptés et économes en énergie, dynamiser l'activité des artisans, et valoriser le patrimoine bâti. Réelles opportunités, cette OPAH, portée par la Communauté de Communes Vallées d'Auge et du Merlerault, en partenariat avec l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Département de l'Orne, permet aux propriétaires privés de bénéficier d'aides financières exceptionnelles ainsi que d'un accompagnement technique, personnalisé et gratuit. L'objectif fixé est de 224 logements à rénover (212 Propriétaires Occupants, 12 logements locatifs).

	Seront prioritairement traités, tous les travaux qui visent à économiser l'énergie et favoriser le maintien à domicile des personnes. Enfin, le dernier objectif est de permettre à des propriétaires occupant un logement très dégradé de réaliser des travaux de mises aux normes complètes du logement. Les propriétaires occupants éligibles peuvent obtenir une aide de l'Agence Nationale de l'Habitat de 35% à 50%. Cette aide peut être complétée par d'autres aides (Etat, Département de l'Orne, Caisses de retraite, CAF, …).
Objectif de l'action	➢ Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs ➢ Valoriser le logement en centre-bourg ➢ Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels ➢ Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements
Conséquence sur la fonction de centralité	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité
Partenaires	Ville de Vimoutiers Etat Agence Nationale de l'Habitat Département de l'Orne Inhari Soliha
Dépenses prévisionnel/définitif	L'engagement budgétaire de la CDCVAM est fixé à 278 050 € sur la durée de la convention.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Voir annexe A – convention OPAH décembre 2022
Calendrier	2023 - 2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de contacts établis avec les propriétaires Nombre de bénéficiaires de l'OPAH à Vimoutiers
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 5

Orientation stratégique (et n°)	**ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROPRIETAIRES ET INVESTISSEURS PRIVES**
Action nom	**Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation des bailleurs de locaux commerciaux**
Action n°	**5**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM – Ville de Vimoutiers Agents : Ségolène CHESNEL – Directrice du pole attractivité – CDCVAM

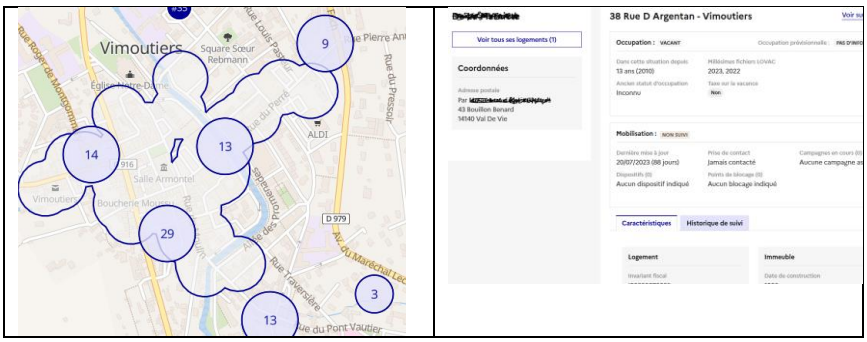
	Grégoire DAGORN – Chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers <u>Elu(e)s :</u> Martine GRESSANT – VP CDCVAM Développement économique Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Les baux commerciaux en centre-ville de Vimoutiers ont la particularité d'intégrer dans la plupart des cas, les logements en R+1 et R+2. Ces logements, dans la majorité des cas ne sont pas habités, car utilisés pour du stockage et pas nécessairement attractifs compte tenu de la présence du commerce en RDC et des nuisances qui peuvent exister à ce titre. Souvent, l'absence d'entrée indépendante pour le logement rend la location du logement totalement impossible. Par ailleurs, les propriétaires de baux commerciaux ont également la responsabilité de l'occupation ou non des lieux et donc sur la vacance des locaux. Ils ont également une responsabilité quant aux travaux qui peuvent être réalisés sur les façades des commerces. Plusieurs enjeux se croisent donc ici sur les thématiques, habitat, commerce et patrimoine. L'organisation d'une ou plusieurs rencontres de ces propriétaires semble donc importante pour sensibiliser à ces enjeux et accompagner quand cela s'avère nécessaire. Cette fiche action sera étendue à l'échelle de la CDCVAM.
Objectif de l'action	➢ Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs ➢ Valoriser le logement en centre-bourg ➢ Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels ➢ Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements ➢ Accompagner les bailleurs de locaux commerciaux pour o La reprise des locaux vacants ou l'identification de solutions alternatives o L'optimisation des baux commerciaux (scinder habitat et commerce)
Conséquence sur la fonction de centralité	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité. De la même manière pour la commerce, la centralité doit pouvoir proposer une commerce adapté, diversifié, et animé.
Partenaires	CCI (à confimer)
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de réunions réalisées. Nombre de contacts établis avec les propriétaires Nombre d'action d'accompagnement réalisées

Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 6

Orientation stratégique (et n°)	**LUTTE CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS SUR LE PARC PRIVE**
Action nom	**Mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants**
Action n°	**6**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	VILLE DE VIMOUTIERS Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN, Maire adjoint aux finances, Ville de Vimoutiers
Description de l'action	En 2021, la vacance des logements à Vimoutiers sur le parc privé s'élevait à près de 16% (données LOVAC). Deux ans après, les chiffres actualisés LOVAL montrent une forte diminution de cette vacance (6%), sans doute en lien avec la crise COVID et le dynamisme du marché immobilier qui a suivi. Néanmoins, la vacance reste un problème à Vimoutiers et les élus ont décidé la mise en place d'un outil ayant vocation à infléchir cette tendance, qui dans bien des cas, est liée à la volonté du propriétaire de faire ou de ne pas faire (vente, travaux, mise en location…) La mise en place de cette taxe a vocation à pousser les propriétaires concernés à remettre leur bien sur le marché ou bien à le vendre.
Objectif de l'action	➢ Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs ➢ Valoriser le logement en centre-bourg ➢ Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels ➢ Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements
Conséquence sur la fonction de centralité	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité.
Partenaires	Trésorerie de la commune
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de propriétaires concernés Nombre de contacts établis avec les propriétaires Résultat financier 2024
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 7

Orientation stratégique (et n°)	**LUTTE CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS SUR LE PARC PRIVE**
Action nom	**Création d'une campagne d'information et d'accompagnement personnalisée des propriétaires de logements vacants avec l'application Zéro Logement Vacant**
Action n°	**7**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	VILLE DE VIMOUTIERS Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN, Maire adjoint aux finances
Description de l'action	Action en lien avec la mise en place de la THLV. En amont de la notification aux propriétaires éligibles de leur THLV, le souhait des élus est d'envoyer un premier courrier de sensibilisation à ces propriétaires. Ils seront informés, par ce biais, de la mise en place de la THLV mais également des dispositifs en place pour financer l'amélioration / l'adaptation des logements (OPAH). L'application ZLV, mise à disposition gratuitement par le CEREMA permet de consulter la liste des logements ainsi que de connaître leur propriétaire, les données fiscales et foncières (vision en tableau ou en cartographie). L'application permet un suivi personnalisé pour chaque propriétaire.  La démarche sera étendue aux professionnels de l'immobilier avec des communications spécifiques sur les dispositifs, notamment sur le De Normandie, dont l'application a été reconduite au 31/12/2024.
Objectif de l'action	➢ Lutter contre la vacance des logements ➢ Adapter la ville aux besoins des populations vieillissantes (habitat, autonomie, services, mobilité) tout en restant attractifs aux familles et aux actifs ➢ Valoriser le logement en centre-bourg ➢ Améliorer la qualité du parc de logements anciens dans le respect de ses caractéristiques tout en l'adaptant aux besoins actuels ➢ Encourager les constructions neuves tout en encadrant la typologie et l'aspect des logements
Conséquence sur la fonction de	Le propre d'une ville centre est d'offrir un habitat diversifié, adapté à la

centralité	demande et de qualité. L'amélioration de l'habitat à Vimoutiers est donc un enjeu fort de consolidation de sa fonction de centralité.
Partenaires	Trésorerie de la commune
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de propriétaires concernés Nombre de contacts établis avec les propriétaires Résultat financier 2024
Annexes	Sans objet.

AXE COMMERCE

FICHE ACTION n° : 8

Orientation stratégique (et n°)	**SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS ET PORTEURS DE PROJETS**
Action nom	**Accompagnement personnalisé par le développeur économique de la CDCVAM**
Action n°	**8**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Chloé JOCKEL – chargée du développement économique -CDCVAM Elu(e)s : Martine GRESSANT – VP CDCVAM développement économique

Description de l'action	Les 4 actions visant le développement économique sont les suivantes à l'échelle de la CDCVAM :
	- Accompagner les entreprises
	  ○ Création, développement et cessions
	- Développer les services aux entreprises
	  ○ Gestion des ZA / expertises urbanisme, déchets, numériques, mobilités... / espaces de co working
	- Animer et structurer les filières stratégiques
	  ○ Agri alimentaire (PAT), tourisme, silver économie
	- Impulser la redynamisation du territoire
	  ○ Relocalisation / gestion foncière
	Synthèse des actions et éléments financiers :

	<table><tr><th>Axe</th><th>Action</th><th>Fonctionnement / an</th><th>Fonctionnement / 5 ans</th><th>Investissements / 5 ans</th></tr><tr><td>Accompagnement</td><td>ICI JE MONTE MA BOITE</td><td>35 000 €</td><td>175 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>MANAGER DE COMMERCE</td><td>46 000 €</td><td>230 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>PETIT DEJ</td><td>5 000 €</td><td>25 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>ENTRE NOUS</td><td>11 000 €</td><td>55 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>LES PRO'ACTIFS</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>LIGNE DIRECTE</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>PROJ'IMPACT</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>113 500 €</td><td>567 500 €</td><td></td></tr><tr><td>Services</td><td>ZA</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td>1 475 000 €</td></tr><tr><td></td><td>EXPERTISES</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>COWORKING</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td>125 000 €</td></tr><tr><td></td><td></td><td>21 000 €</td><td>105 000 €</td><td>1 600 000 €</td></tr><tr><td>Filières</td><td>AGRI-ALIMENTAIRE</td><td>54 000 €</td><td>270 000 €</td><td>1 630 000 €</td></tr><tr><td></td><td>RESIDENTIEL</td><td>190 000 €</td><td>950 000 €</td><td>2 750 000 €</td></tr><tr><td></td><td></td><td>244 000 €</td><td>1 220 000 €</td><td>4 380 000 €</td></tr><tr><td>Redynamisation</td><td>RELOCALISATION</td><td>23 000 €</td><td>115 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>FONCIERE</td><td>23 000 €</td><td>115 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>46 000 €</td><td>230 000 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td>TOTAL</td><td>424 500 € dont financements externes : 100 000 €</td><td>2 122 500 €</td><td>6 980 000 €</td></tr></table>
Objectif de l'action	➢ Accompagner l'animation commerciale et la montée en qualité de l'offre ➢ Accompagner les bailleurs de locaux commerciaux pour o La reprise des locaux vacants ou l'identification de solutions alternatives o L'optimisation des baux commerciaux (scinder habitat et commerce) ➢ Mieux adapter l'offre marchande par rapport à la typologie de la clientèle (séniors captifs, néo ruraux, actifs...)
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	CCI (à confirmer)
Dépenses prévisionnel/définitif	A titre indicatif : Le commerce de proximité reste une compétence communale sur le volet de l'animation. Le volet développement économique relève bien de la CDCVAM, à travers son service dédié.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de porteurs de projets accompagnés Nombre de projets aboutis (fonctionnement, investissement) Nombre de nouveaux commerçants implantés
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 9

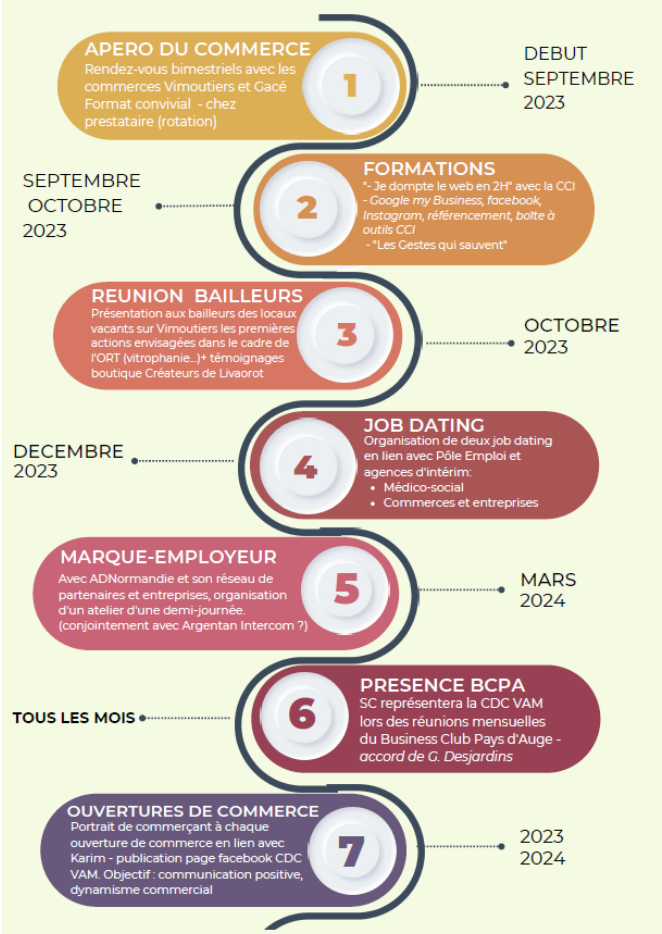
Orientation stratégique (et n°)	**INTENSIFIER ET VALORISER L'OFFRE COMMERCIALE**
Action nom	**Installer une ou plusieurs boutiques éphémères**
Action n°	**9**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents :

	Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Isabelle ROUTIER, Maire adjointe, commerce et communication – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Face aux nouvelles habitudes de consommation, au développement du e-commerce et aux conséquences de la crise sanitaire, les consommateurs développent une nouvelle relation avec leur centre-ville. A la recherche de nouvelles expériences d'achat, ils souhaitent une offre commerciale différenciante. Celle-ci est amenée à être en constante adaptation et à développer de nouveaux services afin de répondre aux nouvelles demandes de consommateurs. Dans ce cadre, de nouvelles formes de commerce se développent : les commerces éphémères, également appelés « pop-up store ». Boutique ouverte sur une durée déterminée et idéalement située sur un emplacement stratégique, elle permet à un commerçant de tester son activité, de se faire connaître et de fidéliser de nouveaux consommateurs. **Cas n°1 : boutique éphémère avec la foncière de Normandie** Les différentes phases opérationnelles d'un projet consistent en : - Instruction avec étude du contexte et d'opportunité : la localisation du local, la position par rapport à la rue, la configuration du local et le type d'activités susceptibles de s'y installer - Prise de contact (mail, téléphonique) et programmation d'une visite sur site - Demande : saisine de la Foncière de Normandie pour l'acquisition d'un local - Instruction : - l'analyse du projet - l'estimation du coût de travaux, - la modélisation économique avec estimation de la charge locative adapté et abordable, - la recherche de subventions le cas échéant, - la recherche et l'identification du porteur de projet et du futur exploitant : possibilité de lancer un appel à projet pour rechercher un locataire - Validation du projet : le comité de sélection donne son avis sur le projet puis le conseil d'administration valide le modèle économique et l'acquisition du local - Acquisition du local : préparation puis signature du compromis de vente puis de l'acte de vente - Contractualisation : le bail est signé avec la Foncière de Normandie - Adaptation du local : réalisation des travaux **Cas 2 : Montage d'une boutique éphémère avec** **« Ma Boutique à l'essai »** En accord avec le propriétaire du local commercial, un bail dérogatoire est accordé pour six ou douze mois au porteur de projet. Si les indicateurs sont favorables, l'expérimentation peut aller jusqu'à 36 mois. Pendant ce temps, l'entrepreneur bénéficie d'un accompagnement de son partenaire local mais également de la fédération. 80% des candidats ont transformé l'essai, s'installant durablement dans leur local. Le principe : - Un local identifié par la ville avec l'appui des partenaires - Bien placé - Surface de 30 à 60 m² - Adapté et rénové - Loyer modéré et négocié - -Un accompagnement du porteur de projet

	- En amont : étude de faisabilité (business plan) - En aval : suivi après ouverture - Un prêt d'honneur à taux 0% de 5000 € - Une implication des partenaires locaux publics et privés (association de commerçants, banque, assurances)
Objectif de l'action	- Permettre à des porteurs de projet de tester leurs idées de commerces - Les faire bénéficier d'un accompagnement avant, pendant et après l'opération - Sécuriser leur parcours de création - Mobiliser les acteurs du centre-ville pour être partenaires - Créer de l'activité économique dans le centre-ville - Apporter de nouveaux commerces de proximité qui répond aux attentes - Développer l'exemplarité à travers le témoignage des commerçants à l'essai
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune. Cette action contribuera à l'animation du commerce de proximité, à sa montée et qualité et en diversité.
Partenaires	- CCI Ouest Normandie, Chambre des métiers : aide à la prospective - Foncière de Normandie : portage foncier des cellules commerciales - Banque des territoires, Département de l'Orne: financement d'une partie du montant des travaux des cellules commerciales
Dépenses prévisionnel/définitif	L'achat d'un local (ou plusieurs) et les travaux de construction ou de rénovation seront à prendre dans cette action. Le coût en temps agent PVD est estimé à 1000 € par an.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet à ce stade.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	· Nombre de candidatures · Indicateurs de résultats : o Nombre de commerçants installés o Nombre de commerces pérennisés
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 10

Orientation stratégique (et n°)	**INTENSIFIER ET VALORISER L'OFFRE COMMERCIALE**
Action nom	**Opérations de promotion du commerce de proximité et de valorisation des cellules vacantes**
Action n°	**10**

Statut	En cours
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Chloé JOCKEL – chargée du développement économique -CDCVAM Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Martine GRESSANT – VP CDCVAM développement économique Isabelle ROUTIER, Maire adjointe, commerce et communication – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Les actions de promotion du commerce de proximité se déclineront de la façon suivante : 
Objectif de l'action	➢ Accompagner les commerçants et porteurs de projets (développement, recrutement, travaux, formation…) ➢ Valoriser l'image et l'activité du commerce de proximité ➢ Montée en qualité du commerce ➢ Diversifier et animer le commerce
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	➢ Pôle emploi ➢ AD Normandie ➢ Business Club Pays d'Auge ➢ CCI's

	➢ Bailleurs
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet à ce stade.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- Nombre de réunions, formations, évènements - Satisfaction des commerçants (questionnaire à prévoir)
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 11

Orientation stratégique (et n°)	**INTENSIFIER ET VALORISER L'OFFRE COMMERCIALE**
Action nom	**Création d'une servitude d'alignement commercial**
Action n°	**11**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsables finances – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Karim BOUNAB – VP CDCVAM – Urbanisme Philippe TOUCHAIN - Maire adjoint finances – Ville de Vimoutiers Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	En avril 2023, on recensait dans le centre-ville de Vimoutiers 22 cellules vacantes soit 23% sur le total des commerces présents. La vétusté de certaines cellules commerciales et le manque d'animation sur certains linéaires commerciaux ne donnent pas une bonne image au centre-ville. La vacance de certaines cellules commerciales s'explique en partie par l'abandon des locaux commerciaux par les propriétaires, qui se désintéressent de leur bien. La difficulté est de trouver, contacter et mobiliser les propriétaires pour permettre leur remise en vente ou en location sur le marché. Là où les commerces sont répartis le long de plusieurs rues groupées dans un petit périmètre, l'enjeu est la caractérisation de chacun des linéaires, en terme de dynamisme, d'attractivité, d'ambiance et de nature de l'offre. Le confortement d'une vocation commerciale propre à chaque séquence est une solution. **Les servitudes d'alignement commercial ou Secteur commercial privilégié** permettent de réserver les meilleurs emplacements aux commerces de proximité sur des linéaires de rue ciblés, et de garantir le maintien de l'animation commerciale en centre-ville via la pérennisation de la vocation commerciale des RDC en évitant leur transformation en logement, garage, bureaux ou services Ces deux outils seront ainsi déclinés dans le cadre de l'élaboration du PLUi, par le cabinet en charge.
Objectif de l'action	➢ Revitaliser la fonction commerciale du centre-ville

	➢ Diversifier et animer le commerce
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	Sans objet.
Dépenses prévisionnel/définitif	Temps de travail des agents
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Mise en place du périmètre de sauvegarde ➢ Nombre de locaux vacants réinvestis ➢ Nombre de candidatures déposées
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 12

Orientation stratégique (et n°)	**INTENSIFIER ET VALORSIER L'OFFRE COMMERCIALE**
Action nom	**Créer une charte communale de qualité des devantures commerciales**
Action n°	**12**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsables finances – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN - Maire adjoint finances – Ville de Vimoutiers Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers Karim BOUNAB – VP CDCVAM – Urbanisme
Description de l'action	Cette fiche action vise à contribuer à la revitalisation du centre-bourg en donnant des clés de lecture aux porteurs de projet pour leur faciliter l'installation et le développement. Pour cela, un outil est proposé : la création d'une charte communale de qualité des devantures commerciales. Cette charte des devantures commerciales sera établie dans le périmètre de sauvegarde. Le CAUE 61 pourra être sollicité pour la réalisation de cette charte. Celle-ci devra contenir des préconisations pour la réalisation des devantures commerciales visant notamment : - La pérennité et l'esthétisme des matériaux employés : - Une certaine sobriété d'ensemble (teintes, dimensions et matériaux de l'enseigne) - Une harmonie des devantures à l'échelle du centre-bourg - Le respect et la valorisation du bâti dans lequel la devanture est installée.

	Cela pourra prendre la forme d'une série de fiches conseils « devantures commerciales et enseignes » et d'un flyer pédagogique « ouvrir ou moderniser un local commercial ».  
Objectif de l'action	La Charte des commerces doit permettre, dans le cadre d'un travail partenarial de: - Définir les règles à respecter pour assurer l'harmonie visuelle et d'utilisation des espaces publics (vitrines, façades, enseignes…) - Partage sous la forme d'un document simple et didactique - Intégrer les commerçants au projet de revitalisation à travers une approche plus originale / singulière que les questions économiques
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	➢ CAUE 61 : Pour l'accompagnement à la définition d'une charte des enseignes et devantures commerciales dans le centre-ville. Disponibilité dépendante du plan de charge de la structure. · Association des commerçants : la Caille
Dépenses prévisionnel/définitif	Si réalisé en régie : coût/temps/humain → CAUE (?) + chef de projet PVD Si externalisé à une agence : 5 000 / 6 000 € + coût d'impression
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation de la charte ➢ Nombre de commerçants touchés ➢ Nombre de commerces réhabilités ayant été inspirés par la charte
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 13

Orientation stratégique (et n°)	**ANIMER LE COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Relancer une association des commerçants**
Action n°	**13**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents :

	Karim LAYELMAN – manager de commerce - CDCVAM Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers Philippe TOUCHAIN - Maire adjoint finances – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	L'existence d'une association de commerçants est importante pour le bon fonctionnement d'un tissu commercial de proximité. L'association permet de créer du lien entre les commerçants, de partager les bonnes pratiques, de créer un interlocuteur / intermédiaire de poids pour agir en faveur des commerçants adhérents et pour créer de l'animation commerciale. A Vimoutiers, une association a longtemps existé : l'UCAI. L'association était en sommeil depuis 2018 et le manager de commerce arrivé en janvier 2022 avait pour mission notamment de retisser du lien entre les commerçants dans le but de relancer l'association. C'était chose faite le 24 octobre 2023, à l'occasion d'un « apéro du commerce » organisé par le manager de commerce, l'assemblée générale de l'association a pu voter pour l'élection d'un nouveau bureau et la mise à jour des statuts. Cette AG a été également l'occasion de dresser les premières pistes d'action pour Noël 2023 et 2024. L'association relancée s'appelle « O'Cœur de Vimoutiers ».
Objectif de l'action	- Animer le commerce - Créer du lien entre les commerçants - Créer une dynamique commerciale et une intelligence collective autour du commerce
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	L'association des commerçants : UCAI
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet.
Calendrier	réalisé
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Relance des activités de l'association
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 14

Orientation stratégique (et n°)	**ANIMER LE COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Favoriser l'implantation de services et produits manquants**
Action n°	**14**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Chloé JOCKEL – chargée du développement économique -CDCVAM Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM

	<u>Elu(e)s :</u> Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers Martine GRESSANT – VP CDCVAM développement économique
Description de l'action	Le centre-ville de Vimoutiers dispose d'une offre variée en commerces et services. Elle pourrait néanmoins être complétée pour appuyer et renforcer la vocation initiale autour de l'économie de proximité et de commerces de bouche. Aujourd'hui à Vimoutiers, il manque un cordonnier, un caviste ou encore un fromager et une offre textile pour les publics captifs locaux comme les séniors. La présence d'une association de commerçants est essentielle puisqu'elle assure un lien de proximité avec les commerçants et les acteurs locaux (des services, de l'immobilier…) et peut assurer l'interface avec les services opérationnels de la Mairie et de la CC des Vallées d'Auge et du Merlerault. Aussi, l'association avec le soutien du service développement économique de la CDCVAM, accompagne les commerçants dans leurs stratégies de développement commercial, organise le parcours d'appui et accompagne les cédants. Ensemble, ils contribuent au développement équilibré de l'offre de commerce et peuvent proposer des locaux de commerce adaptés. Un local vacant stratégique en centre-ville sur le parcours marchand, pourrait accueillir un commerce de proximité différenciant par le lancement d'un appel à candidature : cordonnier, caviste, fromager… Cette action sera menée à l'échelle de la CDCVAM
	- Compléter l'offre commerciale avec des produits demandés - Diversifier l'offre commerciale - Lutter contre la vacance des locaux commerciaux
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	CCI Ouest Normandie, Chambre des métiers : aide à la prospective (à confirmer) Foncière de Normandie : portage foncier des cellules commerciales (à confirmer) Banque des territoires, Département de l'Orne: financement d'une partie du montant des travaux des cellules commerciales (à confirmer)
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet à ce stade
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir : le financement de ce projet sera réalisé à l'avancement du projet. Des financements complémentaires peuvent être sollicités auprès des partenaires.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Indicateur de suivi : nombre de candidatures ➢ Indicateurs de résultats : nombre de commerçants ➢ installés, nombre de commerces pérennisés
Annexes	Sans objet

FICHE ACTION n° : 15

Orientation stratégique (et n°)	**DEVELOPPER LE COMMERCE NON SEDENTAIRE**
Action nom	**Proposer une manifestation ponctuelle le week-end sur la place Mackau : circuit court, produits locaux**
Action n°	**15**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Un des constats réalisés par l'étude urbaine est le manque d'animations dans la boucle marchande permettant de dynamiser l'activité commerciale dans le bourg. Afin d'apporter une réponse à cette problématique, mais également de mettre en avant la qualité des productions agricoles locales, cette action consiste à organiser pendant les week-end et les vacances notamment des animations sur la place Mackau, qu'elles soient ludiques, culturelles ou commerciales. Le projet est bien de créer une animation afin de générer des flux et donc de l'activité commerciale. Ces animations pourront être : - Commerciales : installations de producteurs locaux de produits alimentaires ou bien encore de produits artisanales - Culturelles : à définir - Ludiques : animations en direction des enfants (carrousel par exemple..).
Objectif de l'action	- Dynamiser la boucle marchande - Créer des flux en cœur de bourg - Améliorer l'image du bourg
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce de proximité est une composante majeure des services à la population dans une ville centre. Sa diversité, sa qualité, son animation sont des facteurs importants pour le service rendu aux usagers / consommateurs mais également pour l'image et le dynamisme d'une commune.
Partenaires	L'association des commerçants : O'Cœur de Vimoutiers
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pas de co financement identifié.
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Nombre d'animations réalisées
Annexes	Sans objet

AXE CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET DÉVELOPPPEMENT ÉCONOMIQUE

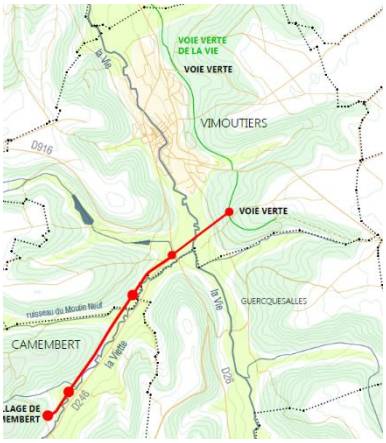
FICHE ACTION n° : 16

Orientation stratégique (et n°)	**CRÉATION DU « CIRCUIT DU CAMEMBERT »**
Action nom	**Création d'un pôle muséal à Vimoutiers**
Action n°	**16**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD - CDCVAM Elu(e)s : Sébastien GOURDEL – Président CDCVAM Guy ROMAIN – Maire de Vimoutiers
Description de l'action	Une étude touristique menée en 2016 démontrait un manque important quant à un point d'attraction majeur sur le territoire. Par ailleurs, un autre constat a été posé : le potentiel fort encore inexploité de la notoriété du Camembert et de la commune du même nom. Aussi, la CDCVAM mène un projet global de création d'un produit touristique autour du Camembert, entre les communes de Vimoutiers et de Camembert. Ce produit touristique global se décomposerait comme suit : · Création d'un point d'attraction majeur : le pôle muséal de Vimoutiers (volet théorique de l'expérience de visite) · Création d'une liaison douce entre Vimoutiers et Camembert : la voie verte Vimoutiers – Camembert (volet bien-être, activité physique de l'expérience de visite) · Adaptation de la commune de Camembert : aménagement du bourg de la commune (volet sensoriel / pittoresque de l'expérience de visite. Le projet de pôle muséal consiste donc à créer, dans Vimoutiers, un musée intégrant à la fois l'histoire locale et notamment celle de la WWII avec comme témoin phare le char Tigre restauré, et intégrant également le volet productions locales et terroir avec le Camembert. Un site est identifié pour accueillir le projet et l'hypothèse a été consolidée par les réflexions de l'étude urbaine de Vimoutiers. Il s'agit d'une friche commerciale en centre-bourg : la friche dite Ruaux. Le bâtiment, une fois démoli offre une situation idéale en bord de la départementale et de la place du XIIIe arr. dans l'axe de l'hôtel de ville à travers la rue commerçante du 14 juin. Néanmoins, le volet maîtrise foncière de ce site reste un sujet indépendant du projet de Pôle muséal car les réflexions ne sont pas arrêtées.
Objectif de l'action	➢ Créer un point d'attraction touristique majeur à Vimoutiers, à même de devenir le lieu référentiel en terme d'image, d'identité du territoire ➢ Contribuer à la revitalisation du centre-bourg
Conséquence sur la fonction de centralité	La création du pôle muséal contribuera largement à la revitalisation du bourg de Vimoutiers en créant de nouveaux flux et en améliorant le cadre de vie.

Partenaires	➢ Ville de Vimoutiers ➢ Association de gestion du musée du Camembert de Vimoutiers ➢ Association Société historique de Vimoutiers
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet à ce stade.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet à ce stade.
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Sans objet à ce stade.
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 17

Orientation stratégique (et n°)	**CRÉATION DU « CIRCUIT DU CAMEMBERT »**
Action nom	**Création d'une voie verte entre Vimoutiers et Camembert**
Action n°	**17**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Bruno LEVANNIER – DST – CDCVAM Elu(e)s : Sébastien GOURDEL – Président CDCVAM Agnès LAIGRE – VP CDCVAM – service à la population Michel BIGOT – VP CDCVAM et Maire adjoint Ville de Vimoutiers – voirie et travaux
Description de l'action	Une étude touristique menée en 2016 démontrait un manque important quant à un point d'attraction majeur sur le territoire. Par ailleurs, un autre constat a été posé : le potentiel fort encore inexploité de la notoriété du Camembert et de la commune du même nom. Aussi, la CDCVAM mène un projet global de création d'un produit touristique autour du Camembert, entre les communes de Vimoutiers et de Camembert. Ce produit touristique global se décomposerait comme suit : · Création d'un point d'attraction majeur : le pôle muséal de Vimoutiers (volet théorique de l'expérience de visite)

	· Création d'une liaison douce entre Vimoutiers et Camembert : la voie verte Vimoutiers – Camembert (volet bien-être, activité physique de l'expérience de visite) · Adaptation de la commune de Camembert : aménagement du bourg de la commune (volet sensoriel / pittoresque de l'expérience de visite.  La création de cette voie verte, continuité de celle dite du Calvados arrivant de Livarot, permettra d'étirer les flux cyclables vers Camembert qui accueille déjà environ 50 000 visiteurs par an. Passant par Vimoutiers, les flux existants et en devenir sont aussi identifiés comme outil de revitalisation pour la commune qui propose l'intégralité des services nécessaires aux cyclistes et visiteurs. Cette voie verte sera aménagée dans le respect des critères établis par le CEREMA. Son linéaire total sera de 6 120m. A ce stade, le tracé prévisionnel est arrêté et a fait l'objet d'échanges avec l'ensemble des propriétaires potentiellement impactés. En 2024, il est prévu d'engager les démarches d'acquisition foncière autant que possible et de signer le contrat de maîtrise d'œuvre de l'APS à la réception des travaux.
Objectif de l'action	➢ En complémentarité du pôle muséal de Vimoutiers et de l'aménagement du bourg de Camembert, créer un produit touristique attractif à même de générer de nouveaux flux voire une nouvelle image pour le territoire
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Créer un produit touristique attractif à même de générer de nouveaux flux qui viendront renforcer l'attractivité de la ville centre.
Partenaires	➢ Commune de Camembert
Dépenses prévisionnel/définitif	2.5M€ - estimatif global à décembre 2022
Plan de financement prévisionnel / définitif	- Plan vélo / appel à programme Territoires cyclables - Contrat de territoire
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE 2023 Contrat de territoire
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Achat du foncier ➢ Signature du contrat de maîtrise d'œuvre ➢ Réalisation de la voie verte
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 18

Orientation stratégique (et n°)	**CONSERVATION DE L'IDENTITE ARCHITECTURALE DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Sensibiliser les entreprises locales à la conservation du patrimoine sur les chantiers privés**
Action n°	**18**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Bruno LEVANNIER – DST – CDCVAM Chloé JOCKEL – chargée du développement économique -CDCVAM Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – VP CDCVAM voirie et Maire adjoint aux travaux - Ville de Vimoutiers Philippe TOUCHAIN - Maire adjoint finances – Ville de Vimoutiers Martine GRESSANT – VP CDCVAM Développement économique
Description de l'action	Les bâtiments privés sur la commune représentent la majeure partie du bâti en présence sur Vimoutiers. Il est issu de différentes époques de construction et présente globalement des caractéristiques patrimoniales très fortes entre le bâti très ancien (XVIIe – XVIIIe), le bâti du XIXe et le bâti Reconstruction. Ce bâti fait l'objet de travaux réguliers d'entretien et de réhabilitation, principalement réalisés par les entreprises locales. Or, le constat est fait que les entreprises locales n'ont pas toujours la culture nécessaire ou les compétences requises pour mener des travaux compatibles / respectueux des caractéristiques architecturales de Vimoutiers. Aussi, cette action vise à organiser une ou plusieurs réunions de sensibilisation des entreprises locales à la thématique du patrimoine à Vimoutiers (particularités de l'architecture, des matériaux en présence, des techniques à mettre en œuvre...). Ces réunions pourront être couplées à la réalisation d'une brochure synthétique qui pourrait être la référence des artisans avec les grandes lignes à suivre pour mener des travaux de qualité.
Objectif de l'action	➢ Réhabiliter le bâti privé dans le respect des caractéristiques patrimoniales de Vimoutiers
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Conserver la qualité patrimoniale de Vimoutiers au bénéfice de son attractivité.
Partenaires	➢ UDAP de l'Orne – architecte des bâtiments de France ➢ Association société historique de Vimoutiers ➢ CAPEB de l'Orne
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet à ce stade
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet à ce stade
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation des réunions ➢ Production d'une brochure

Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 19

Orientation stratégique (et n°)	**CONSERVATION DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Mise en place d'un périmètre délimité des abords M.H. – vieux couvent**
Action n°	**19**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Elu(e)s : Michel BIGOT – VP CDCVAM voirie et Maire adjoint aux travaux - Ville de Vimoutiers Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Karim BOUNAB – VP CDCVAM à l'urbanisme
Description de l'action	Aujourd'hui, Vimoutiers compte un seul Monument historique (IMH) dans sa trame urbaine, il s'agit du vieux couvent, un bâtiment monastique de 1650. Comme la plupart des MH en France, il génère un périmètre dit des abords des MH de 500 mètres autour de lui, dans lequel les autorisations d'urbanisme sont instruites par l'ABF (avis conforme en cas de covisibilité et simple si pas de covisibilité). Dès 2017, dans le cadre du PLUi du Pays du Camembert, l'UDAP de l'Orne proposait à la Ville de Vimoutiers un Périmètre Délimité des abords consistant à adapter le périmètre au site en prenant en compte la co visibilité depuis le MH, mais également la continuité et l'intérêt de la trame urbaine ancienne. N'ayant pu donner suite à cette démarche à l'époque, les élus de Vimoutiers souhaitent profiter de la constitution du PLUi à l'échelle de la CDCVMA pour y intégrer le PDA. Ce nouveau périmètre, dont les contours précis sont en cours de définition (à la parcelle), entrera en vigueur au vote du PLUi de la CDCVAM, d'ici 2026. L'avis de l'ABF sur les autorisation d'urbanisme sera conforme sur l'ensemble du périmètre (l'avis simple disparaît). Néanmoins, l'ABF prendra tout de même en compte la qualité du bâti en présence ainsi que la notion de covisibilité dans la rédaction de ses avis. A travers cette démarche, la Ville de Vimoutiers se dote d'un outil plus adapté et en phase avec l'enjeu de la protection du patrimoine bâti privé et public du bourg.
Objectif de l'action	➢ Adapter et rendre plus cohérent le périmètre des abords du MH le vieux couvent ➢ Réhabiliter le bâti privé et public dans le respect des caractéristiques patrimoniales de Vimoutiers
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Conserver la qualité patrimoniale de Vimoutiers au bénéfice de son attractivité.
Partenaires	➢ UDAP de l'Orne – architecte des bâtiments de France
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel /	Sans objet

définitif	
Calendrier	2024 – 2026 (étalement de la procédure)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation de la procédure ➢ Intégration et vote au PLUi de la CDCVAM
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 20

Orientation stratégique (et n°)	**CONSERVATION DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Réaliser une documentation informative à l'attention des propriétaires privés qui sensibilise à la conservation des éléments architecturaux du patrimoine ancien et de la Reconstruction y compris le label de la Fondation du patrimoine**
Action n°	**20**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	VILLE DE VIMOUTIERS Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Karim BOUNAB – VP à l'urbanisme – CDCVAM
Description de l'action	Aujourd'hui, Vimoutiers jouit d'un patrimoine bâti privé de grande qualité entre le bâti ancien et le bâti de la Reconstruction. La réhabilitation de ce patrimoine est donc un enjeu fort pour la Ville aussi bien pour son habitabilité que pour l'aspect esthétique. Aussi, la Ville souhaite inciter les propriétaires privés à réaliser des travaux de qualité à travers notamment le label de la Fondation du patrimoine. Ce label national est un outil incitatif visant à la fois à reconnaître la qualité d'un patrimoine mais également à délivrer un avantage fiscal permettant aux bénéficiaires de diminuer l'impact financier des travaux. Le label permet également un accompagnement personnalisé par des bénévoles compétents sur le bon déroulement des travaux et le cadre à respecter. Le courrier intégrera donc une plaquette didactique pour sensibiliser aux codes de l'architecture, aux règles inhérentes à la réhabilitation du bâti ancien et à la procédure du label de la Fondation du patrimoine. Cette action pourra démarrer par un inventaire des maisons et bâtiments de caractère patrimonial à Vimoutiers
Objectif de l'action	➢ Sensibiliser les habitants à la conservation du patrimoine bâti ancien et de la Reconstruction ➢ Réhabiliter le bâti privé et public dans le respect des caractéristiques patrimoniales de Vimoutiers
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Conserver la qualité patrimoniale de Vimoutiers au bénéfice de son attractivité.
Partenaires	➢ Fondation du patrimoine, délégation Normandie ➢ UDAP de l'Orne – architecte des bâtiments de France ➢ CAUE de l'Orne
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet

Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation de la promotion ➢ Nombre de propriétaires touchés et de labels octroyés
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 21

Orientation stratégique (et n°)	**CONSERVATION DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Travailler à l'obtention du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».**
Action n°	**21**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Karim BOUNAB – VP à l'urbanisme – CDCVAM
Description de l'action	Depuis plusieurs années, la Région Normandie développe le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ». Constatant la prédominance importante de ce patrimoine dans la région, issu des bombardements de 1944, mais également les enjeux qui en découlent (enjeu de mémoire, d'histoire, de patrimoine, d'identité, mais aussi d'attractivité résidentielle, de revitalisation de centralités rurales d'habitat et d'environnement.), ce label vise à : - Valoriser et faire connaître ce patrimoine : auprès des habitants mais également des touristes. - Préserver, entretenir, adapter, rénover : rénovation thermique, mise aux normes, adaptation aux modes de vie actuels, accessibilité… - Respecter l'identité et l'architecture originelle de ces bâtiments et quartiers. La Ville de Vimoutiers, dont le centre ancien a été quasi intégralement rasé par les bombardements de 1944 et reconstruit des années 1950 à 1960, est fortement marquée par cette Reconstruction. Les enjeux identifiés à l'échelle de la Région sont présents à Vimoutiers. A travers ce label, les enjeux pour Vimoutiers sont de : - valoriser l'image du bourg (faire changer le regard sur ces bâtiments dans la capitale ornaise du Pays d'Auge dans laquelle l'œil cherche naturellement plutôt du bois que du béton) - travailler sur le vivre ensemble et le lien intergénérationnel quand de nombreux habitants ont connu cette période d'après-guerre et la Reconstruction avec toutes les traces qu'elle a pu laisser - Inciter à la réalisation de travaux de qualité - Trouver des solutions pour intégrer cet habitat si particulier dans un projet de revitalisation du bourg à travers l'habitat et le commerce La première étape de la démarche consisterait à embaucher un(e) stagiaire sur 6 mois pour réaliser un mémoire sur la Reconstruction de

	Vimoutiers afin d'acquérir la connaissance nécessaire.
Objectif de l'action	➢ Sensibiliser les habitants à la conservation du patrimoine de la Reconstruction (faire changer les regards) ➢ Travailler sur le lien intergénérationnel ➢ Réhabiliter le bâti privé et public dans le respect des caractéristiques patrimoniales de Vimoutiers
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Conserver la qualité patrimoniale de Vimoutiers au bénéfice de son attractivité.
Partenaires	➢ UDAP de l'Orne – architecte des bâtiments de France ➢ CAUE de l'Orne
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024 - 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Embauche d'un(e) stagiaire sur 6 mois
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 22

Orientation stratégique (et n°)	**DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉ**
Action nom	**Accompagnement au développement des entreprises et requalification de ZA de Vimoutiers**
Action n°	**22**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Ségolène CHESNEL – Directrice du pole attractivité – CDCVAM Chloé JOCKEL – Chargée de mission développement économique – CDCVAM Elu(e)s : Martine GRESSANT – VP CDCVAM Développement économique

Description de l'action	Les 4 actions visant le développement économique sont les suivantes à l'échelle de la CDCVAM :
	- Accompagner les entreprises
	  o Création, développement et cessions
	- Développer les services aux entreprises
	  o Gestion des ZA / expertises urbanisme, déchets, numériques, mobilités... / espaces de co working
	- Animer et structurer les filières stratégiques
	  o Agri alimentaire (PAT), tourisme, silver économie
	- Impulser la redynamisation du territoire
	  o Relocalisation / gestion foncière
	Synthèse des actions et éléments financiers :

<table>
<tr><td></td><td>
<table>
<tr><th>Axe</th><th>Action</th><th>Fonctionnement / an</th><th>Fonctionnement / 5 ans</th><th>Investissements / 5 ans</th></tr>
<tr><td>Accompagnement</td><td>ICI JE MONTE MA BOITE</td><td>35 000 €</td><td>175 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>MANAGER DE COMMERCE</td><td>46 000 €</td><td>230 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>PETIT DEJ</td><td>5 000 €</td><td>25 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>ENTRE NOUS</td><td>11 000 €</td><td>55 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>LES PRO'ACTIFS</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>LIGNE DIRECTE</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>PROJ'IMPACT</td><td>5 500 €</td><td>27 500 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>113 500 €</td><td>567 500 €</td><td></td></tr>
<tr><td>Services</td><td>ZA</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td>1 475 000 €</td></tr>
<tr><td></td><td>EXPERTISES</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>COWORKING</td><td>7 000 €</td><td>35 000 €</td><td>125 000 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>21 000 €</td><td>105 000 €</td><td>1 600 000 €</td></tr>
<tr><td>Filières</td><td>AGRI-ALIMENTAIRE</td><td>54 000 €</td><td>270 000 €</td><td>1 630 000 €</td></tr>
<tr><td></td><td>RESIDENTIEL</td><td>190 000 €</td><td>950 000 €</td><td>2 750 000 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>244 000 €</td><td>1 220 000 €</td><td>4 380 000 €</td></tr>
<tr><td>Redynamisation</td><td>RELOCALISATION</td><td>23 000 €</td><td>115 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>FONCIERE</td><td>23 000 €</td><td>115 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>46 000 €</td><td>230 000 €</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>TOTAL</td><td>424 500 €
dont financements externes : 100 000 €</td><td>2 122 500 €</td><td>6 980 000 €</td></tr>
</table>

Les projets spécifiques à Vimoutiers en lien avec la ZA :

· Accompagnement du projet d'extension de l'entreprise ELAIRGIE
· Cession des dernières parcelles et notamment de la parcelle rue des Pommiers
· Refonte de la signalétique de la ZA.
</td></tr>
<tr><td>Objectif de l'action</td><td>➢ Le développement économique à l'échelle de Vimoutiers</td></tr>
<tr><td>Conséquence sur la fonction de centralité</td><td>➢ Créer et maintenir de l'emploi et de l'activité à Vimoutiers afin de développer le bassin d'emploi</td></tr>
<tr><td>Partenaires</td><td>➢ Chambres consulaires (à confirmer)
➢ Business Club du Pays d'Auge
➢ Les entreprises
➢ BPI</td></tr>
<tr><td>Dépenses prévisionnel/définitif</td><td>Voir ci-dessous</td></tr>
<tr><td>Plan de financement prévisionnel / définitif</td><td>Sans objet</td></tr>
<tr><td>Calendrier</td><td>2024 - 2026</td></tr>
<tr><td>Lien autres programmes et contrats territorialisés</td><td>Sans objet</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi et d'évaluation</td><td>➢ Evolution du volume d'emploi à Vimoutiers</td></tr>
<tr><td>Annexes</td><td>Sans objet.</td></tr>
</table>

AXE ÉQUIPEMENT ET SERVICES DE PROXIMITÉ

FICHE ACTION n° : 23

Orientation stratégique (et n°)	**CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS ADAPTÉS A LA POPULATION**
Action nom	**Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 1 : Réalisation d'une étude de pré programmation avec l'EPFN pour la réhabilitation de l'ancien cinéma le Select et du bâtiment de la MJC**
Action n°	**23**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – Chef de Projet Petites villes de demain Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Luc BEQUET – Maire adjoint informatique et sports – Ville de Vimoutiers Marie-Christine LIARD – Maire adjointe petite enfance – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	La Maison des Jeunes et de la Culture est un pilier de la vie sportive, culturelle et associative de Vimoutiers, elle compte plus de 350 adhérents et propose de multiples activités à destination de toutes les générations. Née dans les années 50, elle a vu passer des générations de vimonastériens et a fait naître des évènements forts du territoire comme la traditionnelle course de voiture à pédales. Elle exerce ses activités dans une ancienne maison, typique du XIXe siècle à laquelle a été accolé un Dojo dans lequel sont réalisées diverses activités. Depuis plusieurs années, le constat est fait que les locaux sont obsolètes par rapport aux activités actuelles de l'association et ne lui permettent pas non plus de se développer. Aussi, la Ville souhaite réaliser une étude de pré programmation avec l'EPFN qui a pour objectif d'étudier la faisabilité de plusieurs scénarios de démolition / reconstruction / extension / réhabilitation sur le bâtiment actuel de la MJC ainsi que sur l'ancien cinéma à proximité, le Select. 

Objectif de l'action	· Etablir une pré programmation de démolition / reconstruction / extension / réhabilitation pour arriver à un équipement qui corresponde aux besoins de la MJC.
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Renforcer les activités d'une association pilier de la vie sportive et culturelle locale et donc de l'attractivité de la ville
Partenaires	➢ EPFN ➢ Région Normandie
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude financée à 100% par l'EPFN
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Rendu de l'étude
Annexes	Sans objet.

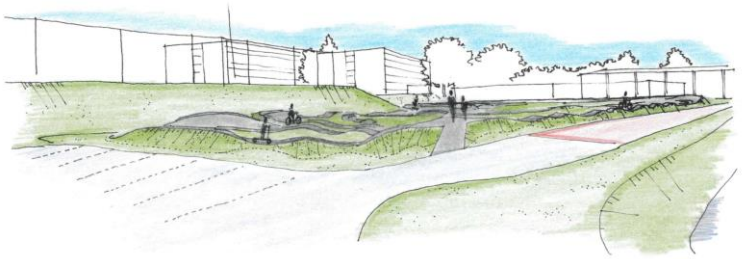
FICHE ACTION n° : 24

Orientation stratégique (et n°)	**CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS ADAPTÉS A LA POPULATION**
Action nom	**Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 2 : travaux**
Action n°	**24**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – Chef de Projet Petites villes de demain Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Luc BEQUET – Maire adjoint informatique et sports – Ville de Vimoutiers Marie-Christine LIARD – Maire adjointe petite enfance – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	La Maison des Jeunes et de la Culture est un pilier de la vie sportive, culturelle et associative de Vimoutiers, elle compte plus de 350 adhérents et propose de multiples activités à destination de toutes les générations. Née dans les années 50, elle a vu passer des générations de vimonastériens et a fait naître des évènements forts du territoire comme la traditionnelle course de voiture à pédales. Elle exerce ses activités dans une ancienne maison, typique du XIXe siècle à laquelle a été accolé un Dojo dans lequel sont réalisées diverses activités. Depuis plusieurs années, le constat est fait que les locaux sont obsolètes par rapport aux activités actuelles de l'association et ne lui permettent pas non plus de se développer. Phase travaux.
Objectif de l'action	Mise en œuvre du programme de travaux suite à l'étude de pré programmation (marché de maîtrise d'œuvre complet et travaux)

Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Renforcer les activités d'une association pilier de la vie sportive et culturelle locale et donc de l'attractivité de la ville
Partenaires	Sans objet
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2025-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réception des travaux
Annexes	Sans objet.

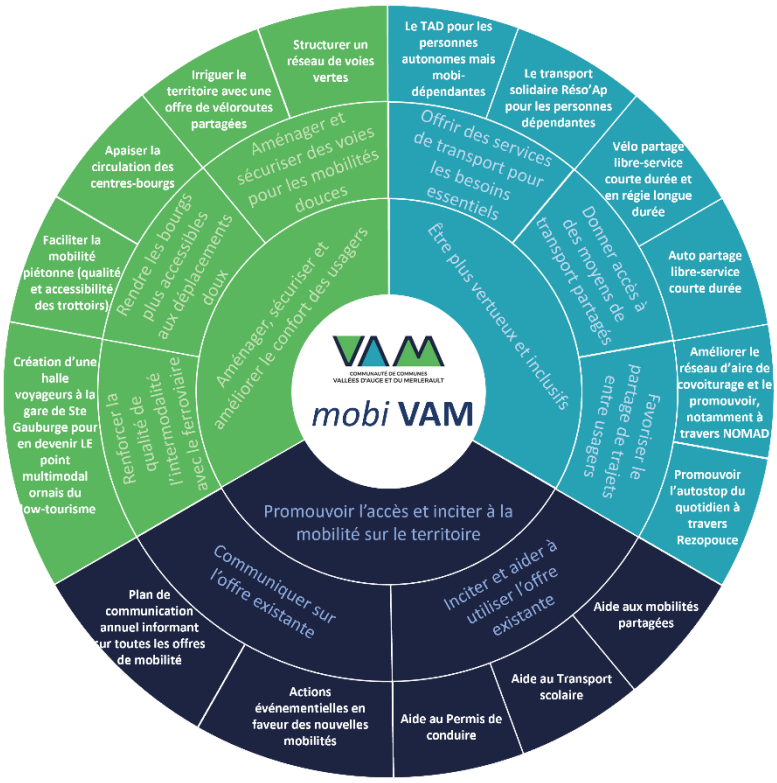
FICHE ACTION n° : 25

Orientation stratégique (et n°)	**CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS ADAPTÉS A LA POPULATION**
Action nom	**Création d'un Pumptrack / skatepark et d'une aire sportive**
Action n°	**25**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Grégoire DAGORN – Chef de Projet Petites villes de demain Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Luc BEQUET – Maire adjoint informatique et sports – Ville de Vimoutiers Marie-Christine LIARD – Maire adjointe petite enfance – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	A ce jour, un déficit d'équipement est constaté, notamment en direction des adolescents et des séniors. Les structures sportives construites récemment, bien que de qualité (mur d'escalade, nouveaux terrain de tennis…) ne permettent pas encore de proposer une diversité d'activités accessibles à tous les publics et notamment aux adolescents et aux séniors. Pour répondre à ses besoins que par ailleurs, la population exprime très souvent auprès des élus, la commune souhaite : ➢ Construire un skatepark polyvalent de classe D au sein du quartier qui porte déjà les structures jeunesse et sport de la ville (collège, MJC, MFR, terrains de tennis, terrains de football, gymnase...) ➢ Installer des équipements de musculation et d'entretien corporel au sein d'un parc de la ville appelé « Parcours santé », à proximité du centre hospitalier et des résidences séniors. ➢ Installer des aires de jeux dans les 4 parcs de la ville en direction des plus petits

<table>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Objectif de l’action</td><td>➢ Répondre à un besoin en direction notamment de la jeunesse, des familles mais aussi des séniors
· Rendre les pars de la ville plus attractifs
· Favoriser le lien social</td></tr>
<tr><td>Conséquence sur la fonction de centralité</td><td>➢ Améliorer la qualité des équipements en ville, pour renforcer l’attractivité de la ville</td></tr>
<tr><td>Partenaires</td><td>➢ Ingénirie 61
➢ Etat dont l’Agence Nationale du Sport
➢ Fonds européens – LEADER
➢ MSA
➢ Département de l’Orne</td></tr>
<tr><td>Dépenses prévisionnel/définitif</td><td>Dépense totale HT : 417 775,00 €</td></tr>
<tr><td>Plan de financement prévisionnel / définitif</td><td>
<table>
<tr><th colspan="2">DEPENSES</th><th colspan="2">RECETTES</th></tr>
<tr><td colspan="4">PARTIE I – équipements sportifs</td></tr>
<tr><td>Construction du skatepark</td><td>194 171.4 €</td><td>ETAT (DETR)</td><td>79 860.20 €</td></tr>
<tr><td>Installation des équipements d’entretien corporel</td><td>81 628 €</td><td>Agence nationale du sport</td><td>135 000,00 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Autofinancement partie I</td><td>60 939,20 €</td></tr>
<tr><td>TOTAL PARTIE I</td><td>275 799,40 €</td><td>TOTAL PARTIE I</td><td>275 799,40 €</td></tr>
<tr><td colspan="4">PARTIE II – motricité et équipement enfance</td></tr>
<tr><td>Structures motricité + teqball + jeux ressorts + Tables pique-nique</td><td>141 775,00 €</td><td>LEADER</td><td>40 000 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>MSA</td><td>15 504,30 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Autofinancement partie II</td><td>86 270,00 €</td></tr>
<tr><td>TOTAL PARTIE II</td><td>141 775,00 €</td><td>TOTAL PARTIE II</td><td>141 775,00 €</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>TOTAL GENERAL</td><td>417 574,00 €</td><td>TOTAL GENERAL</td><td>417 574,00 €</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Calendrier</td><td>2023 : aires de jeu : réalisé
2024 : pumptrack et aire de fitness</td></tr>
<tr><td>Lien autres programmes et contrats territorialisés</td><td>Projet inscrit au CRTE</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi et d’évaluation</td><td>➢ Réalisation des travaux</td></tr>
<tr><td>Annexes</td><td>Sans objet.</td></tr>
</table>

FICHE ACTION n° : 26

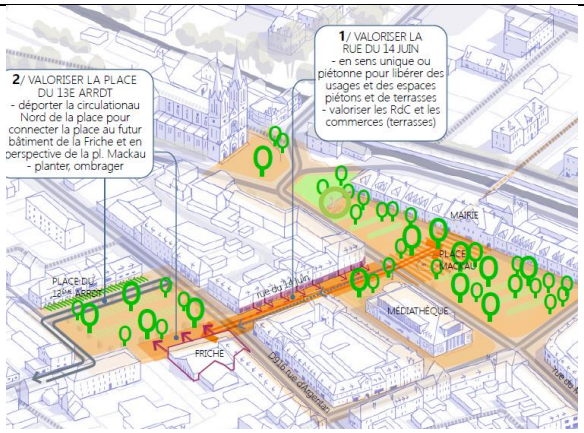
Orientation stratégique (et n°)	**OPTIMISER, ADAPTER LES SERVICES DE MOBILITÉS**
Action nom	**Nouveaux services de mobilité à l'échelle de la CDCVAM**
Action n°	**26**
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Ségolène CHESNEL – Directrice du pole attractivité - CDCVAM Elu(e)s : Agnès LAIGRE – VP CDCVAM services de proximité à la population
Description de l’action	

	En 2021, la CDCVAM a pris la compétence AOM et a donc souhaité se projeter dans un programme d'actions dirigées vers les mobilités solidaires et durables. Une étude des mobilités réalisée en 2023 a abouti à la conception d'un plan d'action intégrant de nouveaux services, améliorant des services existants et prévoyant un plan de communication important. Le plan d'action est décliné dans le maping suivant :  A l'échelle de Vimoutiers, on peut noter notamment les actions importantes suivantes : - Autopartage : location de 2 Citroën AMI et d'une Renault ZOE - Vélopartage : location de vélo à recharge automatique et cadenas connectés - TAD : amélioration du service - Rézopouce : balisage de lieux pour la pratique de l'autostop - Covoiturage : prise en charge d'une partie des frais
Objectif de l'action	- Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité (dépendance des séniors, décarbonation, modes actifs, inclusivité..)
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Améliorer la fluidité et l'efficacité des transports du quotidien dans et autour de la ville, pour une ville centre plus dynamique et attractive
Partenaires	➢ Région Normandie (Autorité Organisatrice de la Mobilité)
Dépenses prévisionnel/définitif	Sans objet.
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 - 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet inscrit au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation des actions
Annexes	Sans objet.

AXE CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

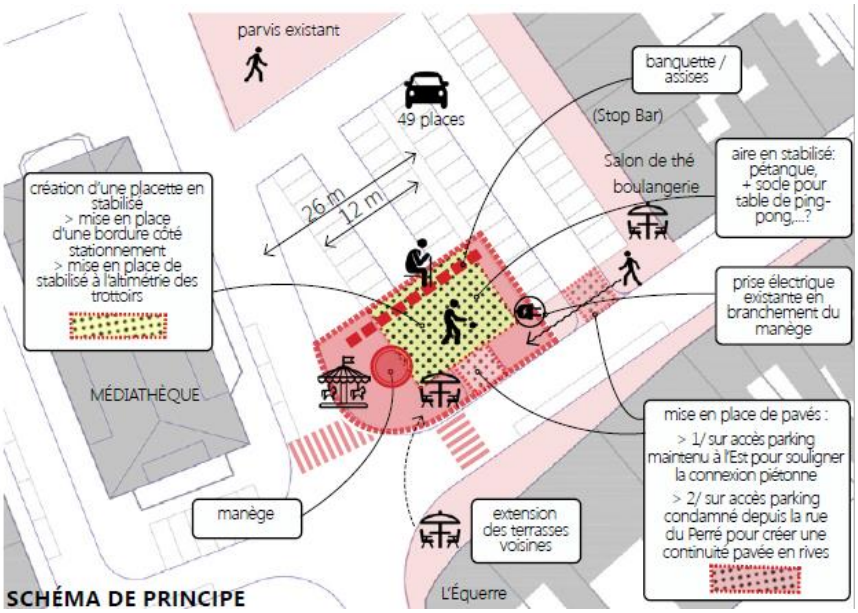
FICHE ACTION n° : 27

Orientation stratégique (et n°)	**ADAPTER LE CŒUR DE BOURG AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET AUX NOUVEAUX USAGES ET FAIRE CO EXISTER LES MOBILITES AU BENEFICE DU COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Traitement de la friche dite RUAUX, place du XIIIe arr.**
Action n°	**27**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Bruno LEVANNIER – DST - CDCVAM Elu(e)s : Sébastien GOURDEL – Président CDCVAM Guy ROMAIN – Maire de Vimoutiers
Description de l'action	Indépendamment du projet de Pôle Muséal à Vimoutiers, pour lequel le site de la friche RUAUX semble particulièrement bien adapté, ce foncier sur lequel se trouve la friche commerciale a été identifié comme site à enjeu du point de vue plus général de la maitrise foncière en cœur de bourg et de son attractivité. Le devenir de la place du XVIIIe sur laquelle la friche est située est dépendant du devenir des autres espaces publics de la ville : la place Mackau et la halle du Pays d'Auge. Aussi, la friche ayant un lien étroit avec la place du XIIIe, maîtriser son devenir est important pour les collectivités : Rappel de l'équilibre des usages identifié par l'étude urbaine sur les 3 grandes places du centre-bourg : 1. La place du XIIIe (2 200m2) et la friche Ruaux : le lieu d'intégration privilégié du futur Pôle muséal et place de stationnement : la place et le musée, comme porte d'entrée touristique de Vimoutiers depuis la RD. Sans Pôle muséal, la friche doit trouver une vocation qui s'adapte à une place dédiée au stationnement 2. La Place Mackau (3 600m2) : depuis la rue du 14 juin qui a vocation à devenir plus fonctionnelle pour les piétons (axe doux et commerçant entre les deux places), la place Mackau s'assumerait en lieu de vie quotidienne, un lieu de passage permanent et animé, au service du commerce de proximité. Un lieu de vie et de stationnement végétalisé au cœur de la cité. 3. La Halle du Pays d'Auge (4 200m2 en intégrant la voirie en face des berges) : le constat est partagé : le bâtiment est obsolète et ses contraintes limitent grandement les usages possibles. Dans une logique de complémentarité avec les deux autres places, l'orientation consisterait à restructurer le bâtiment en l'ouvrant pour qu'il devienne une vraie halle de foire, commerçante, populaire et festive qui s'ouvre sur les berges de la Vie renaturées pour permettre à cet espace, le plus grand des 3, d'accueillir l'ensemble des grands évènements et foires de la ville, qui ont plutôt lieu place Mackau à ce jour.

	
Objectif de l'action	➢ Maîtriser le devenir d'un foncier à enjeu ➢ Contribuer à la revitalisation du centre-bourg ➢ Réhabiliter une friche en centre bourg
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Aménager la zone en correspondance avec le projet de revitalisation global
Partenaires	➢ Ville de Vimoutiers
Dépenses prévisionnel/définitif	Estimation acquisition / démolition / dépollution : 265 910 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Recettes prévisionnelles : Fonds vert recyclage foncier 2024 DSIL 2024 : 79 773,00 € (30%) Reste à charge : 53 182,00 € (20%)
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE 2023 Contrat de territoire
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Acquisition du site ➢ Démolition du site ➢ Dépollution du site
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 28

Orientation stratégique (et n°)	**ADAPTER LE CŒUR DE BOURG AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET AUX NOUVEAUX USAGES ET FAIRE CO EXISTER LES MOBILITES AU BENEFICE DU COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Aménagement d'un espace convivial temporaire au sud de la place Mackau**
Action n°	**28**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers <u>Agents :</u> Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers <u>Elu(e)s :</u> Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville

	de Vimoutiers Marie-Christine LIARD – Maire adjointe petite enfance – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	**Constat:** La place Mackau est un lieu central à Vimoutiers. De par son histoire, sa localisation, ses usages, c'est un espace stratégique mais cette centralité est diminuée par la présence importante des parkings et le piéton a du mal à trouver sa place: - la place Mackau a perdu son caractère de «place» avec un usage essentiellement dédié au stationnement automobile, - la place souffre au quotidien d'un manque d'usages et d'animations, - les locaux commerciaux sur la place sont peu dynamiques avec quelques vacances. Ces commerces peinent à s'insérer dans la boucle marchande, ils ne profitent ni d'un espace public attractif ni d'un recul suffisant par rapport à l'aire de stationnement. Plusieurs outils et options possibles à définir : - dégager un espace piéton au sud de la place Mackau : condamner des places de stationnement au carrefour de la rue du Châtelet et de la rue du Perré - intégrer des usages avec la mise en place de mobiliers : assises, banquettes, tables... > un mobilier ludique de fourniture (table de ping-pong, agrès...) > un mobilier de réemploi déjà en stock (assises, tables...) > et/ou un mobilier créé et dessiné à partir des ressources en place (banquette créée à partir de coupes de bois, de blocs de pierre...) - transformer les surfaces en enrobé pour changer la perception de la place, suivant plusieurs options : > création d'un terrain de pétanque éphémère, > intégration de plantations en pots ou en découpe d'enrobé, > mise en peinture de motifs sur l'enrobé, - créer une animation pour les enfants, contacter des acteurs extérieurs pour sa mise en place: > un manège participatif ou associatif > un carrousel > des animations estivales - piétonniser de façon plus large les rues du Perré et de la rue du Moulin les jours de marché pour valoriser la promenade commerciale et les devantures 

Objectif de l'action	➢ redynamiser l'image de Vimoutiers, dans un laps de temps très court et à moindre frais, pour afficher l'image d'un centre-bourg qui bouge, ➢ amorcer la transformation piétonne de la place et réinventer des usages pour retrouver à terme les qualités et le caractère attendus sur une place centrale de centre-bourg ➢ affirmer la place comme un lieu de destination du centre-bourg, un lieu de pause et d'usages intergénérationnel, ➢ valoriser la place avec ses devantures, mieux l'intégrer à la boucle marchande, ➢ adapter la zone de chalandise potentielle au tourisme «week-end» avec des animations spécifiques sur la place le samedi matin,
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ affirmation de la place comme le cœur convivial de Vimoutiers en continuité du parcours commercial, ➢ création d'un nouveau lieu attractif en cœur de bourg, un lieu de destination, d'usages et de rencontres, ➢ valorisation du parcours commercial et des devantures donnant sur la place, avec une meilleure jonction entre la place et les rues commerçantes voisines. ➢ valorisation du marché avec le changement d'image de la place.
Partenaires	➢ Ville de Vimoutiers
Dépenses prévisionnel/définitif	20 000,00 HT (hors mobilier)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non identifiées à ce stade
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

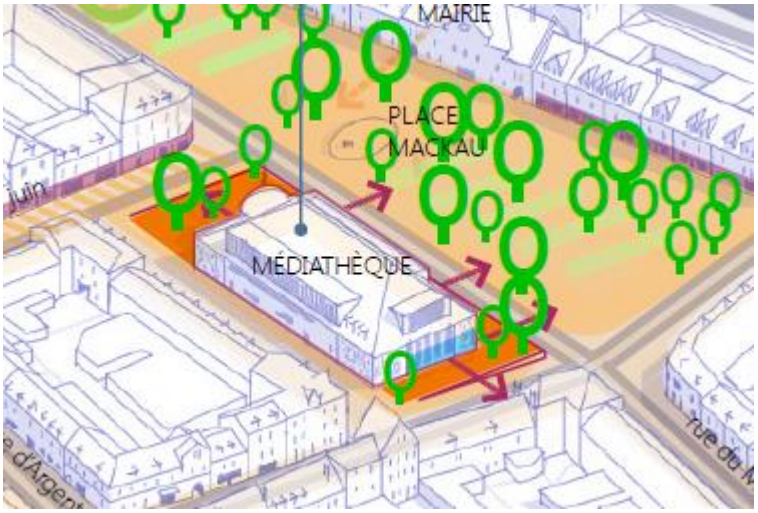
FICHE ACTION n° : 29

Orientation stratégique (et n°)	**ADAPTER LE CŒUR DE BOURG AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET AUX NOUVEAUX USAGES ET FAIRE CO EXISTER LES MOBILITES AU BENEFICE DU COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Opération de restitution de l'étude urbaine aux habitants**
Action n°	**29**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Elu(e)s : Philippe TOUCHAIN – maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Sébastien GOURDEL – Président CDCVAM
Description de l'action	

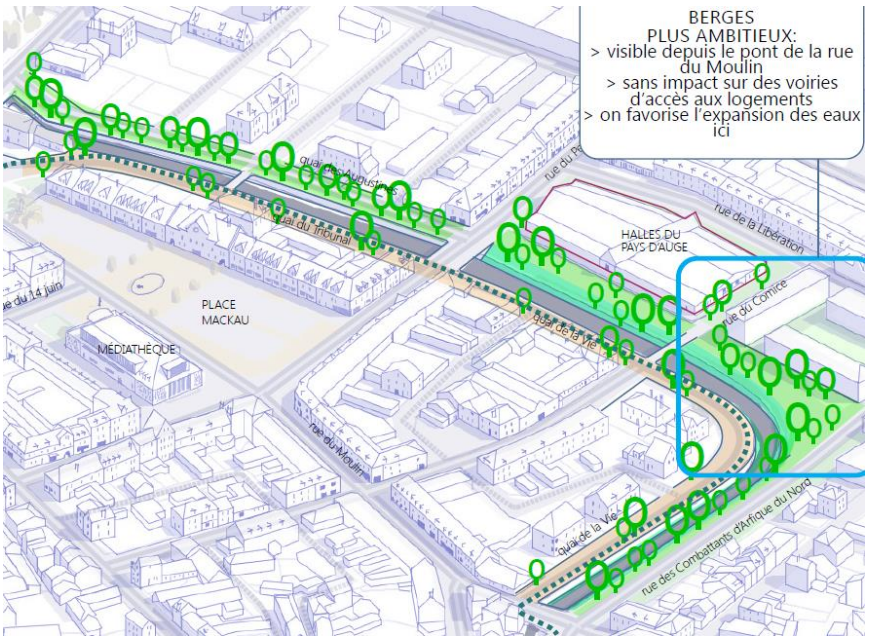
	L'étude urbaine de Vimoutiers a été l'occasion de concerter les habitants au sujet du devenir de la Ville et notamment des espaces publics. L'étude urbaine a pu aboutir à des orientations d'aménagement stratégiques partagées par tous les élus. Aussi, il est prévu de restituer ces orientations aux habitants, dans la logique d'un projet concerté. Cette opération de restitution est réalisée fin 2023 et inaugurée avec le Préfet de l'Orne à l'occasion de la signature de l'ORT, le 19/12/2023. Exemple de panneau ci-contre. 
Objectif de l'action	➢ Partager les orientations d'aménagement prises dans le cadre de l'étude urbaine ➢ Faire du projet de l'ORT, un projet de ville commun ➢ Contribuer au vivre-ensemble
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Créer une dynamique favorable à la construction d'un projet de ville commun
Partenaires	Sans objet
Dépenses prévisionnel/définitif	6 003,00 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	Réalisé.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 30

Orientation stratégique (et n°)	**ADAPTER LE CŒUR DE BOURG AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET AUX NOUVEAUX USAGES ET FAIRE CO EXISTER LES MOBILITES AU BENEFICE DU COMMERCE DE PROXIMITE**
Action nom	**Médiathèque : revoir la visibilité des vitrines côté place Mackau en modifiant les activités et la signalétique sur cette façade**
Action n°	**30**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents :

	Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Ségolène CHESNEL – Directrice du pole attractivité - CDCVAM <u>Elu(e)s :</u> Stéphane DIF – VP Culture – CDCVAM Isabelle ROUTIER – Maire adjointe commerce et communication – Ville de Vimoutiers Karim BOUNAB – VP CDCVAM – Urbanisme
Description de l'action	La médiathèque, situé dans le plus vaste bâtiment, en plein cœur de bourg, souffre d'un manque de visibilité très important. Elle semble déconnectée, tant physiquement que visuellement de son environnement proche et notamment de la place Mackau. A long terme, la création d'un parvis autour du bâtiment semblerait la solution idéale pour reconnecter l'équipement au centre-ville. A court terme, une refonte totale de la signalétique sur les 3 façades semble réalisable et serait efficace pour un investissement relativement modeste. 
Objectif de l'action	➢ Réintégrer un équipement structurant à son environnement au bénéfice du dynamisme et de l'attractivité du cœur de bourg et notamment de la boucle marchande.
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Redynamiser le cœur de bourg
Partenaires	➢ CDCVAM
Dépenses prévisionnel/définitif	5 000,00 € TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet à ce stade
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

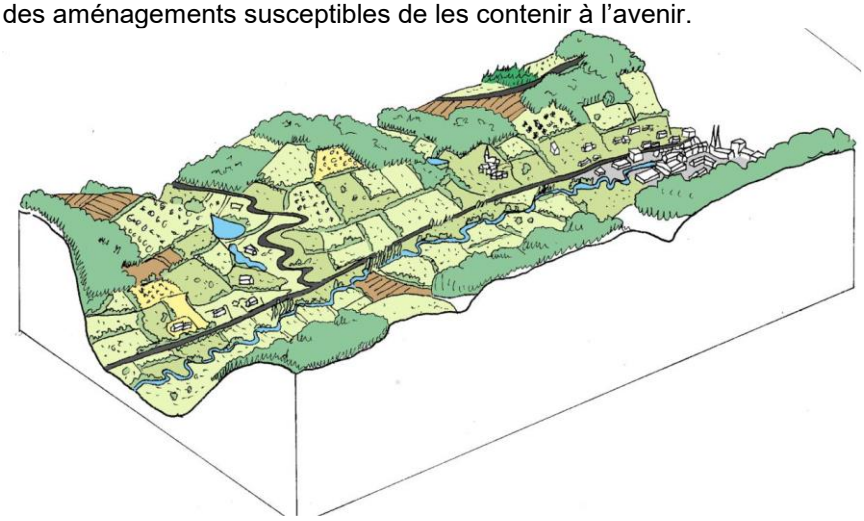
FICHE ACTION n° : 31

Orientation stratégique (et n°)	**UTILISER LA RIVIERE LA VIE COMME EPINE DORSALE NATURELLE ET SUPPORT DE LIAISONS DOUCES DU NORD AU SUD DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Réhabilitation des berges de la Vie en cœur de bourg et création du tronçon central de l'axe cyclable nord –sud**
Action n°	**31**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – maire adjoint aux travaux – Ville de Vimoutiers Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Luc BEQUET – Maire adjoint aux sports – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Depuis l'après-guerre, la Vie a un lit très ouvragé et canalisé. Un projet a été esquissé début 2022 pour retrouver des plantations à travers un aménagement plus naturel des berges et une désimperméabilisation des sols. L'idée globale du projet est de renaturer les berges de la rivière et de faire de cette rivière, un « fil vert » conducteur du nord au sud de Vimoutiers, qui favorise les mobilités douces sur l'ensemble de la Ville. Sur le tronçon central, en cœur de bourg, le projet à : restructurer les berges sur une partie importante du linéaire. Ouvrir le site de la halle du Pays d'Auge sur la rivière dans l'idée d'en faire le lieu des festivités populaire dans quelques années. Créer une piste cyclable et piétonne sur sera ensuite reprise sur les tronçons nord et sud pour faire une connexion globale alternative à la voie verte. 

	
Objectif de l'action	➢ Favoriser les modes doux et l'usage du vélo depuis le centre-bourg vers les voies vertes (existante et en projet) et vers Camembert, via un tracé et un gabarit vélo réfléchi à l'échelle globale ➢ Valoriser et affirmer l'épine dorsale de la Vie comme axe majeur des promenades sur Vimoutiers ➢ Amorcer la renaturation des berges de la Vie
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Renforcement de l'attrait des berges de la Vie dans le centre-bourg, ➢ Complémentarité d'usage et de nature entre les berges de la Vie et la place Mackau réaménagés, ➢ Amorce d'un réel axe cyclable clair et facilement praticable le long des berges en desserte du centre-bourg et appelé à se développer au-delà, ➢ Création d'un jardin des berges avec redécouverte d'un rapport à l'eau dévalué aujourd'hui, comme nouvel attrait du centre-bourg
Partenaires	➢ Ville de Vimoutiers
Dépenses prévisionnel/définitif	2.5 M€ HT (estimation janvier 2022)
Plan de financement prévisionnel / définitif	· Agence de l'eau (niveau d'intervention à confirmer)
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet intégré au CRTE 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

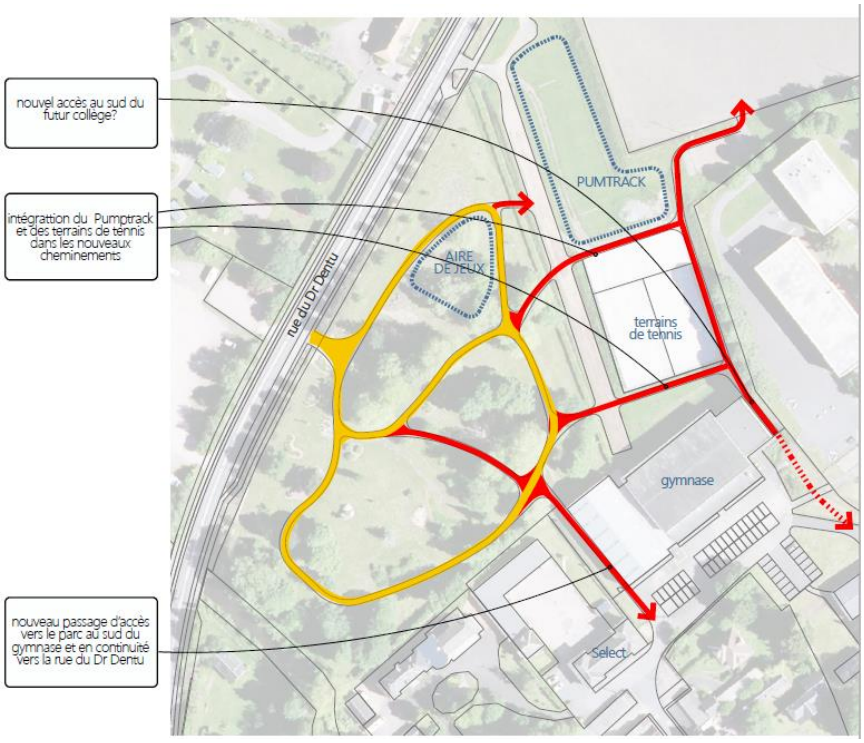
FICHE ACTION n° : 32

Orientation stratégique (et n°)	**UTILISER LA RIVIERE LA VIE COMME EPINE DORSALE NATURELLE ET SUPPORT DE LIAISONS DOUCES DU NORD AU SUD DE VIMOUTIERS**
Action nom	**Etude des risques d'inondations bassin Viette / Vie**
Action n°	**32**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	SMBD / CDCVAM / VILLE DE VIMOUTIERS Agents :

	Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Elu(e)s : Christophe BIGNON – VP CDCVAM – GEMAPI Philippe TOUCHAIN – maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Michel BIGOT – VP CDCVAM et Maire adjoint Vimoutiers – travaux et voirie
Description de l'action	Depuis la crue centennale de 2018 à Vimoutiers, les élus souhaitent en savoir plus sur ce phénomène et étudier d'éventuels aménagements à réaliser pour les prévenir. Aussi, une étude des risques d'inondation a été lancée courant 2022 afin de déterminer les risques actuels ainsi que leurs causes et de proposer des aménagements susceptibles de les contenir à l'avenir. 
Objectif de l'action	➢ Connaître et diminuer le risque d'inondations à Vimoutiers
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Favoriser la qualité du cadre de vie
Partenaires	➢ SMBD ➢ Agence de l'eau Seine Normandie
Dépenses prévisionnel/définitif	130 000,00€ TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	· AESN : 104 000 € (80%) · CDCVAM : 26 000 € (20%)
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet intégré au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

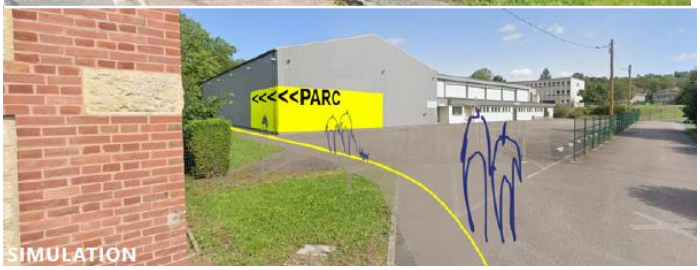
FICHE ACTION n° : 33

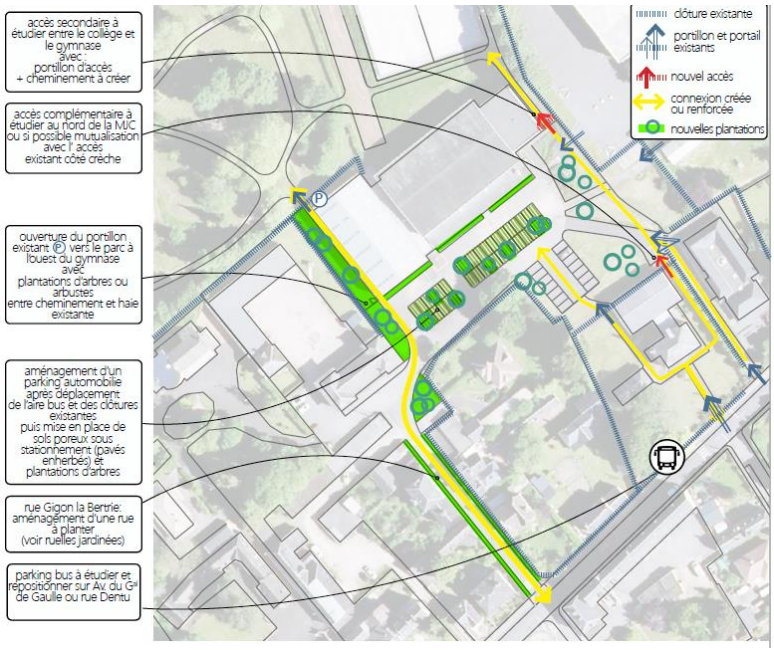
Orientation stratégique (et n°)	**« CREER » LE GRAND PARC EN RAPPROCHANT LES DEUX COTES, EN DECLOISONNANT LES ESPACES INTERIEURS ET EN LE CONNECTANT A LA VIE ET AU CENTRE-VILLE**
Action nom	**Signaliser, ouvrir et irriguer le grand parc**
Action n°	**33**
Statut	En projet

Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – maire adjoint aux travaux – Ville de Vimoutiers Philippe TOUCHAIN – Maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Luc BEQUET – Maire adjoint aux sports – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	Le grand parc de Vimoutiers n'existe pas encore même s'il a été identifié par l'étude urbaine. Le constat est simple : l'ensemble des équipements liés à la jeunesse et au sport à Vimoutiers sont regroupés sur un site au cœur duquel se trouve le parc Jean Dumeige et traversé par la RD916. L'orientation prise par l'étude urbaine est claire : donner de la cohérence à ce grand parc en reconnectant les équipements, en créant des ouvertures, en créant de la signalétique et en réalisant des aménagements complémentaires. **<u>Sous action 1 :</u> Créer des continuités à l'intérieur du parc Jean Dumeige vers les équipements attenants et prévoir de nouvelles plantations. Schémas de principes ci-dessous :**  **<u>Sous-action 2 :</u> signaliser l'entrée du parc. Images de principe ci-dessous :**

<table>
<tr>
<td></td>
<td>



<u>Sous action 3 :</u> aménager l’espace entre la MJC et le SELECT rénovés y compris de nouvelles plantations.
Si les deux équipements font l’objets de rénovations d’ici 2025, il sera nécessaire d’aménager l’espace entre les deux, pour faire de la place aux modes doux – piétons et cycles, et optimiser le stationnement des voitures. Voir intentions schématiques ci-dessous :


</td>
</tr>
<tr>
<td>Objectif de l’action</td>
<td>
➢ Créer le grand parc
➢ Proposer un équipement cohérent et attractif en cœur de bourg
➢ Améliorer la place des modes actifs
</td>
</tr>
<tr>
<td>Conséquence sur la fonction de centralité</td>
<td>➢ Favoriser la qualité du cadre de vie</td>
</tr>
<tr>
<td>Partenaires</td>
<td>Sans objet</td>
</tr>
</table>

Dépenses prévisionnel/définitif	Sous action 1 : 60 000 € HT Sous action 2 : 5 000 € HT Sous action 3 : 135 000 € HT ----------**Total : 200 000 € HT**
Plan de financement prévisionnel / définitif	· A déterminer
Calendrier	2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 34

Orientation stratégique (et n°)	**AMELIORER LA CIRCULATION EN DONNANT UNE PLACE PLUS IMPORTANTE AUX MODES DOUX ET AU VEGETAL ET EN DECLOISONNANT LES ESPACES AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE APAISE, DYNAMIQUE ET FACTEUR D'ATTRACTIVITE**
Action nom	**Apaisement du bourg de Vimoutiers (Plateaux rues d'Argentan et du Dr Dentu, carrefour de l'Europe et carrefour Paul Creton)**
Action n°	**34**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Nathalie LETOURNEUR – responsable des finances – Ville de Vimoutiers Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – VP voirie et Maire adjoint travaux – Ville de Vimoutiers / CDCVAM Philippe TOUCHAIN – maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	La RD 916 traverse Vimoutiers du Nord au sud, depuis Argentan / Falaise vers Lisieux. Il s'agit d'un axe routier important qui pose des problèmes de sécurité, de nuisances liés à la forte fréquentation de la route globalement mais plus spécifiquement par les poids lourds. Les entrées de ville sont par ailleurs mal valorisées depuis cette RD. Cette action est en lien également avec l'orientation sur le grand parc car elle permettra de rapprocher les deux côtés du parc et de diminuer la vitesse sur la RD à l'intérieur du parc. Cette action consiste donc à : - Créer un plateau rue d'Argentan - Réaménager le carrefour entre la RD et la rue Paul Creton pour favoriser place du piéton et diminuer la vitesse - Créer un plateau sur la RD – rue DR Dentu dans le parc - Aménager le Carrefour de l'Europe, entrée de ville depuis Lisieux
Objectif de l'action	➢ Aménager / valoriser les entrées de bourg ➢ Diminuer la vitesse des véhicules motorisées ➢ Améliorer la place des modes actifs ➢ Apaiser le cœur de bourg

Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Favoriser la qualité du cadre de vie
Partenaires	➢ Ingénierie 61 ➢ Etat - DETR ➢ Fonds FAL
Dépenses prévisionnel/définitif	472 000,00 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	· A déterminer
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet intégré au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	➢ Réalisation du projet
Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 35

Orientation stratégique (et n°)	**AMELIORER LA CIRCULATION EN DONNANT UNE PLACE PLUS IMPORTANTE AUX MODES DOUX ET AU VEGETAL ET EN DECLOISONNANT LES ESPACES AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE APAISE, DYNAMIQUE ET FACTEUR D'ATTRACTIVITE**
Action nom	**Valoriser les chemins de randonnées en ville en créant une signalétique adaptée**
Action n°	**35**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Pilotage de la fiche-action	CDCVAM Agents : Ségolène CHESNEL – Pole attractivité - CDCVAM Elu(e)s : Sébastien GOURDEL – Président - CDCVAM
Description de l'action	L'étude urbaine de Vimoutiers a pointé le fait que le bourg est à proximité directe des coteaux accessibles par des chemins de randonnée. C'est un atout certain sur le plan du cadre de vie. Que ce soit pour les habitants et pour les visiteurs, qui peuvent passer du cadre urbain avec l'ensemble des services disponibles au cadre naturel. Aussi, la CDCVAM s'est engagée, dans le cadre d'un groupement de commande sous l'égide du P2AO, à valoriser l'offre de randonnée pédestre « PREMIUM » à l'échelle du grand territoire, en expérimentant à travers de nouveaux outils et équipements, notamment numériques. Les CDC s'engagent sur l'amélioration du balisage, la création d'une nouvelle signalétique à travers l'implantation de totem-RIS et la réalisation de travaux de remise en état des chemins le cas échéant. Parallèlement, des opérations liées à l'accueil et aux services sont développées : création de pupitres, de parcours Baludik, de Land Art, installation de bancs design... A l'échelle de la CDCVAM, les 7 circuits labellisés PREMIUM en accord avec le CD61 sont les suivants (ceux qui concernent Vimoutiers en gras) : - Le circuit « La Verronnière » au départ de Gacé **- Le circuit « Les chemins buissonniers » au départ de Vimoutiers (3.6km)** **- Le circuit « Vimer » au départ de Vimoutiers (17km)**

<table>
<tr><td></td><td>- Le circuit « L'église millénaire et la croix au chat » au départ de Sap-en-Auge
- Le circuit « Au pays du Camembert » au départ de Vimoutiers (18km)
- Le circuit « Les sources de la vie » au départ du Ménil-Hubert-en-Exmes
- Le « Circuit des haras » au départ d'Echauffour

Les circuits seront équipés avec :

Les 7 circuits vont être équipés avec :
- Un totem-RIS présentant le circuit et donnant les informations générales : Voir le projet de visuel page suivante.
- Des mats et flèches aux carrefours et intersections de chemins : Voir les cartes des circuits et le plan de jalonnement.
- Des pupitres d'interprétation du patrimoine et de l'histoire locale.
- L'installation d'un banc design sur chaque circuit, dans des sites bien identifiés et méritant une « contemplation ».
- La création d'un parcours de jeu de piste « Baludik » pour le circuit des « Sources de la Vie ».
- La création d'une animation culturelle « Land Art » avec le CD61 sur le circuit de « L'église millénaire et la croix au chat ».
- Des QR codes audios pour apporter des éléments complémentaires sur l'histoire locale, sur le circuit de « Vimer »</td></tr>
<tr><td>Objectif de l'action</td><td>➢ Valoriser la ville dans son cadre naturel
➢ Rendre plus poreux les espaces urbains avec les espaces naturels
➢ Valoriser les paysages et le slow tourisme
➢ Proposer en ville une offre nature</td></tr>
<tr><td>Conséquence sur la fonction de centralité</td><td>➢ Proposer une offre sante / bien être à destination des habitants et visiteurs accessible depuis le bourg</td></tr>
<tr><td>Partenaires</td><td>➢ P2AO
➢ LEADER
➢ Département de l'Orne
➢</td></tr>
<tr><td>Dépenses prévisionnel/définitif</td><td>Dépense totale pour les 7 circuits de 104 057 € HT
Dépense pour les circuits qui concernent Vimoutiers : 58 741 € HT</td></tr>
<tr><td>Plan de financement prévisionnel / définitif</td><td>
<table>
<tr><th>PLAN DE FINANCEMENT pour le LEADER</th><th>CD 61 30% plaf. à 15 000 € LOTS 1 et 2 seulement</th><th>LEADER (lots 1,2 et 3)</th><th>Autofi. 20%</th><th>CT HT</th></tr>
<tr><td>Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault (7 circuits)</td><td>15 000,00 €</td><td>68 246,00 €</td><td>20 811,50 €</td><td>104 057,50 €</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Calendrier</td><td>2024</td></tr>
<tr><td>Lien autres programmes et contrats territorialisés</td><td>Projet intégré au CRTE</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi et d'évaluation</td><td>➢ Réalisation du projet</td></tr>
<tr><td>Annexes</td><td>Sans objet.</td></tr>
</table>

FICHE ACTION n° : 36

Orientation stratégique (et n°)	**AMELIORER LA CIRCULATION EN DONNANT UNE PLACE PLUS IMPORTANTE AUX MODES DOUX ET AU VEGETAL ET EN DECLOISONNANT LES ESPACES AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE APAISE, DYNAMIQUE ET FACTEUR D'ATTRACTIVITE**
Action nom	**Jardiner les ruelles de quartier**
Action n°	**36**
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	Ville de Vimoutiers Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – Maire adjoint travaux Vimoutiers et VP Voirie CDCVAM Philippe TOUCHAIN – maire adjoint aux finances – Ville de Vimoutiers Marie-Christine LIARD – Maire adjointe petite enfance – Ville de Vimoutiers
Description de l'action	L'étude urbaine de Vimoutiers a pointé la prédominance du minéral dans la Ville alors même qu'elle se trouve dans un contexte naturel très qualitatif. Un des axes proposés est donc de rendre les espaces urbains et naturels, plus poreux et donc de réintroduire la nature en ville. Le projet consiste donc à jardiner les espaces entre les parcelles privées et le domaine public dans les ruelles qui le permettent. 1- définir un chef de projet pour la Ville, un jardinier de rue en charge de la coordination et l'entretien ultérieur (avec les habitants) ; il peut s'agir d'un responsable du Services Espaces Verts de la Ville 2- contacter les associations qui pourraient être intéressées pour porter conjointement le projet avec les services de la ville et les habitants ; écoles, MJC, association - Les pieds dans l'Herbe? 3- communiquer et créer des réunions d'échanges sur le projet pour créer l'émulation et impliquer les habitants 4- mettre en jauge des plantations de vivaces et/ ou grimpantes dans le Service des Espaces Verts en prévision des journées de plantations 5- fixer des dates ou un week-end de plantations en les organisant comme des journées festives et de rencontres autour du jardinage, en intégrant habitants, associations et services de la ville à ces journées 6- intégrer l'action comme dispositif majeur du label «Village fleuri»
Objectif de l'action	➢ Favoriser l'implication des habitants dans la vie de quartier et l'animation du centre-bourg, ➢ Valoriser le centre-bourg et les ruelles de la ville, ➢ valoriser les promenades à travers le centre-bourg
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Intégration de la nature dans le centre-bourg, ➢ stimulation d'échanges entre habitants autour du jardinage avec en filigrane l'attachement et l'implication de chacun dans la vie de quartier et du centre-bourg,
Partenaires	Asso les pieds dans l'herbe ? (à confirmer)
Dépenses prévisionnel/définitif	Frais divers : 2 000 € (petits matériels et achat de semences)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation du projet

Annexes	Sans objet.

FICHE ACTION n° : 37

Orientation stratégique (et n°)	**REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE**
Action nom	**Rénovation de l'éclairage urbain en LED**
Action n°	**37**
Statut	Réalisé
Niveau de priorité	Fort
Pilotage de la fiche-action	VILLE DE VIMOUTIERS Agents : Grégoire DAGORN – chef de projet PVD – CDCVAM Franck GUILLOUARD – DST – Ville de Vimoutiers Elu(e)s : Michel BIGOT – VP CDCVAM et Maire adjoint Ville de Vimoutiers voirie et travaux
Description de l'action	Dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'éclairage et surtout de diminuer la consommation d'énergie, la Ville de Vimoutiers en engagé le remplacement de l'ensemble des points lumineux de l'éclairage urbain de la ville. - La maîtrise d'ouvrage est portée par le TE61. - 293 points lumineux changés en LED - Consommation divisée par 3 (de 57 000 W à 21 000 W) - Diminution de GES estimée à 38 tonnes / an
Objectif de l'action	➢ Réduire la consommation énergétique ➢ Améliorer le service
Conséquence sur la fonction de centralité	➢ Favoriser la qualité du cadre de vie
Partenaires	· TE61
Dépenses prévisionnel/définitif	174 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement total
Calendrier	Réalisé en 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet intégré au CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Projet réalisé
Annexes	Sans objet.

ANNEXE 5

Tableau des effets juridiques de l'ORT

PROGRAMME « PETITE VILLES DE DEMAIN »
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Atelier de définition du périmètre d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

31 Mai 2023

31 Mai 2023

I. ELEMENTS DE RAPPEL: EFFETS JURIDIQUES DE L'ORT

L'ORT – DÉFINITION DU(ES) SECTEUR(S) D'INTERVENTION

Un seul périmètre ORT est défini par EPCI mais ce périmètre peut être multi-site et inclure les centralités de plusieurs PVD. Le(s) secteur(s) d'intervention sont:

- le centre-ville de la ville principale de l'EPCI (obligatoirement) ;
- Le(s) centre-ville(s) ou partie(s) déjà urbanisées d'autre(s) communes de l'EPCI identifiées comme centralités.

Le périmètre doit être identifié en s'appuyant sur un faisceau d'indices, comme, l'histoire des lieux, la densité (de population, de construction, de commerce, de bâtiments administratifs), la forme et l'âge du bâti, le patrimoine historique, les fonctions de centralité.

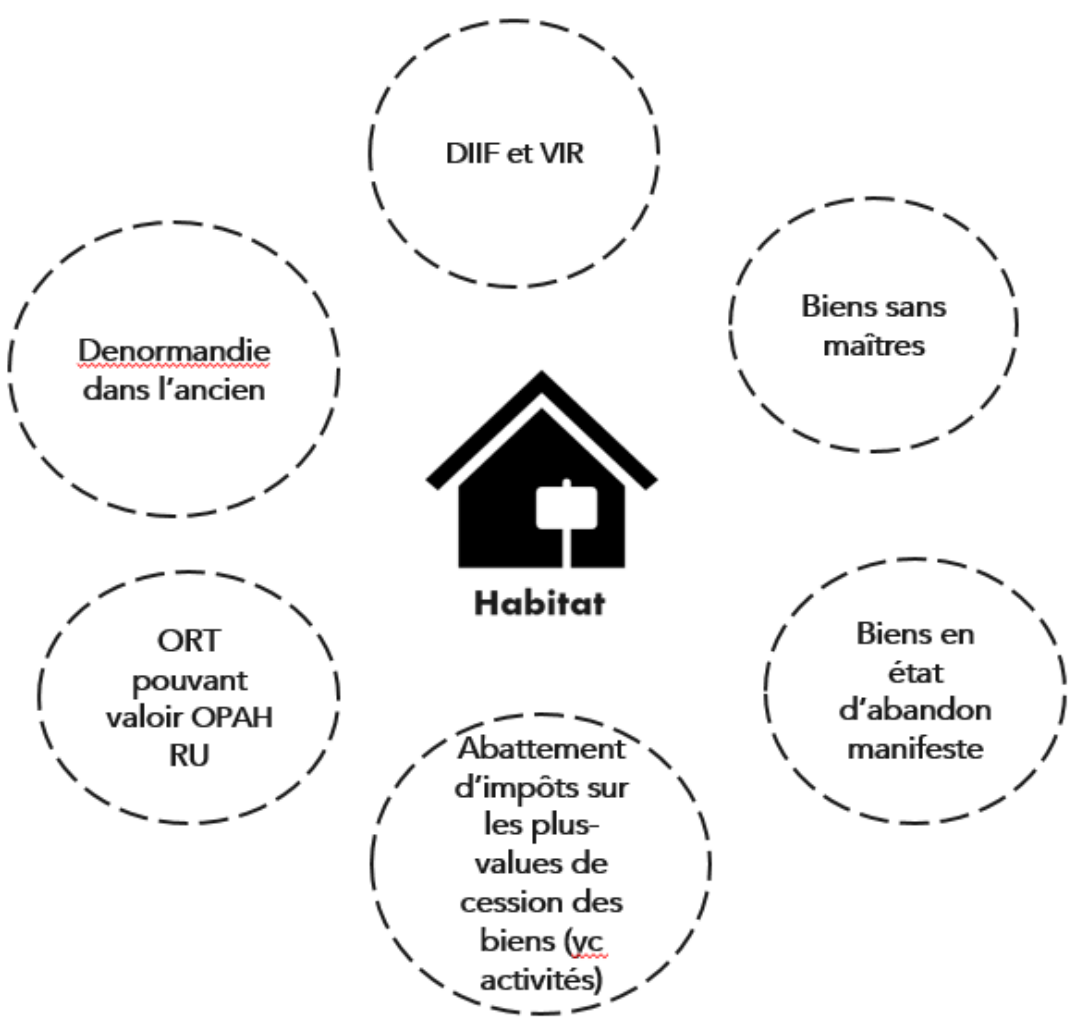
Les secteurs d'intervention doivent être justifiés, délimités à la parcelle, validés par les partenaires, et doivent concentrer les projets de revitalisation (carte de localisation des projets).

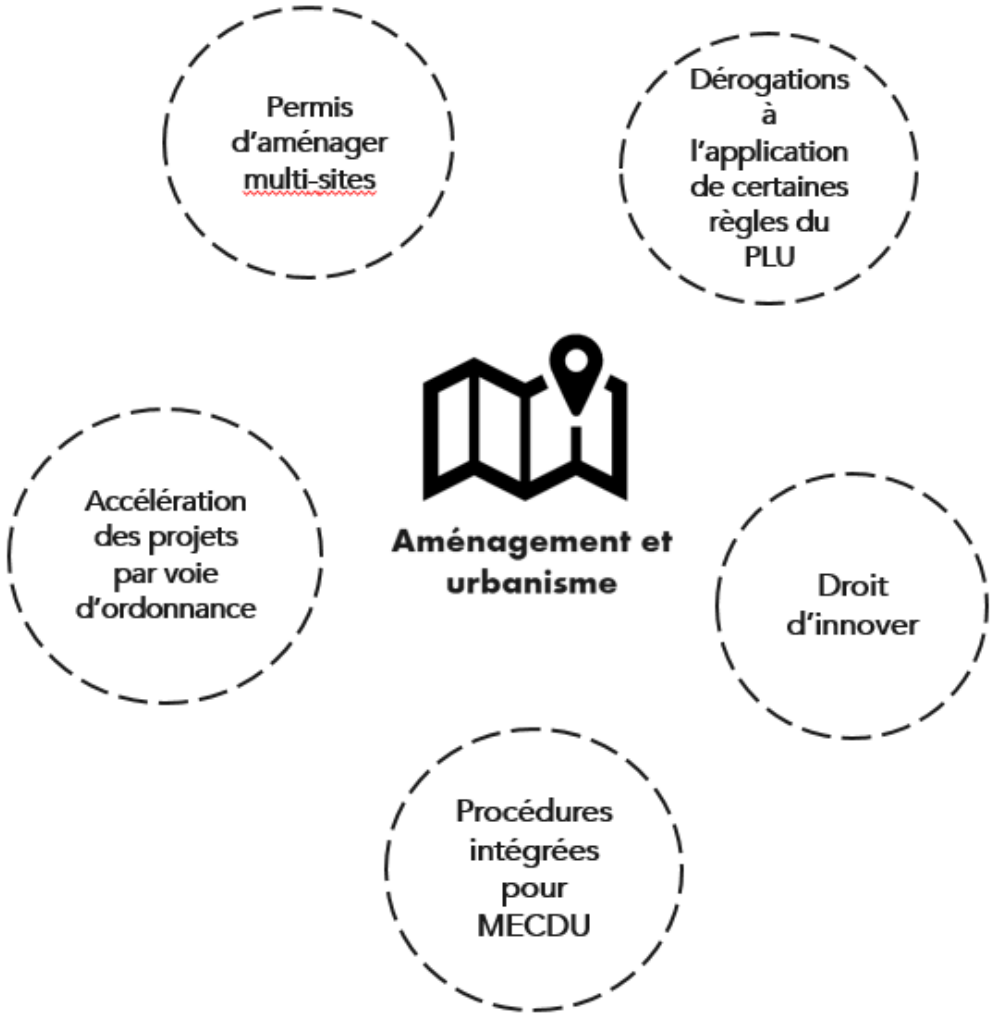
La délimitation des secteurs est importante car ils emportent les effets juridiques et financiers de l'ORT (cf. diapositives suivantes).

Les secteurs d'intervention peuvent évoluer, par avenant à la convention ORT.



LES EFFETS JURIDIQUES DE L'ORT (1/2)

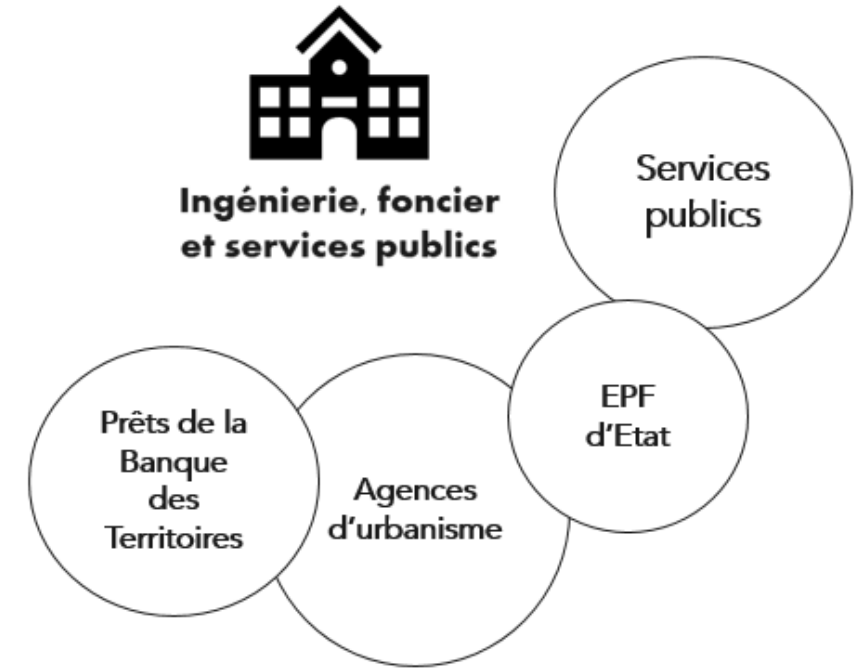




LES EFFETS JURIDIQUES DE L'ORT (2/2)

Commerces et Activités

- Simplification des projets d'implantation en centre-ville (exemption d'AEC).
- Limitation du développement des grands commerces en périphérie des villes (suspension de l'examen ou de l'enregistrement en CDAC).
- Stratégie commerciale en ORT et dispense de CDAC
- Exonération totale ou partielle de CFE, TFPB et CVAE dans les villes ZRCV
- Droit de préemption urbain et droit de préemption sur les fonds artisanaux , de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant objet d'aménagement commercial.
- Limitation de l'artificialisation des sols.
- Mise en demeure de réhabilitation d'une zone d'activité.
- Encadrement des baux commerciaux.
- Interdiction ciblée des travaux.



LES POINTS DE VIGILANCE

Une attention particulière à porter sur la définition du périmètre ORT

- Le périmètre ORT n'est pas forcément celui défini dans la convention d'adhésion
  - → Il peut être étendu à d'autres bourgs si c'est pertinent.

- Le périmètre ORT peut différer de celui de la convention d'adhésion, et de celui de l'OPAH-RU, qui devra alors faire l'objet d'une convention distincte.

- Le choix du périmètre doit intégrer les risques liés à l'ORT :

  - → L'élargissement du périmètre peut entraîner des couts pour la collectivité (OPAH, exonérations fiscales)
  - → La dispense de CDAC pour certains projets peut faciliter l'implantation de grandes chaînes commerciales sur les secteurs d'intervention ORT, ce qui peut entrer en contradiction avec les enjeux de revitalisation du centre-ville.

II. DEFINITION DU PERIMETRE DE L'ORT
SCENARIOS

SCENARIO 1: PERIMETRE RESTREINT

> POINT FORT DU PERIMETRE RESTREINT:

Périmètre centré sur les zones à enjeux du centre-ville et au sein duquel sont localisées les actions du programme d'actions prévisionnel :

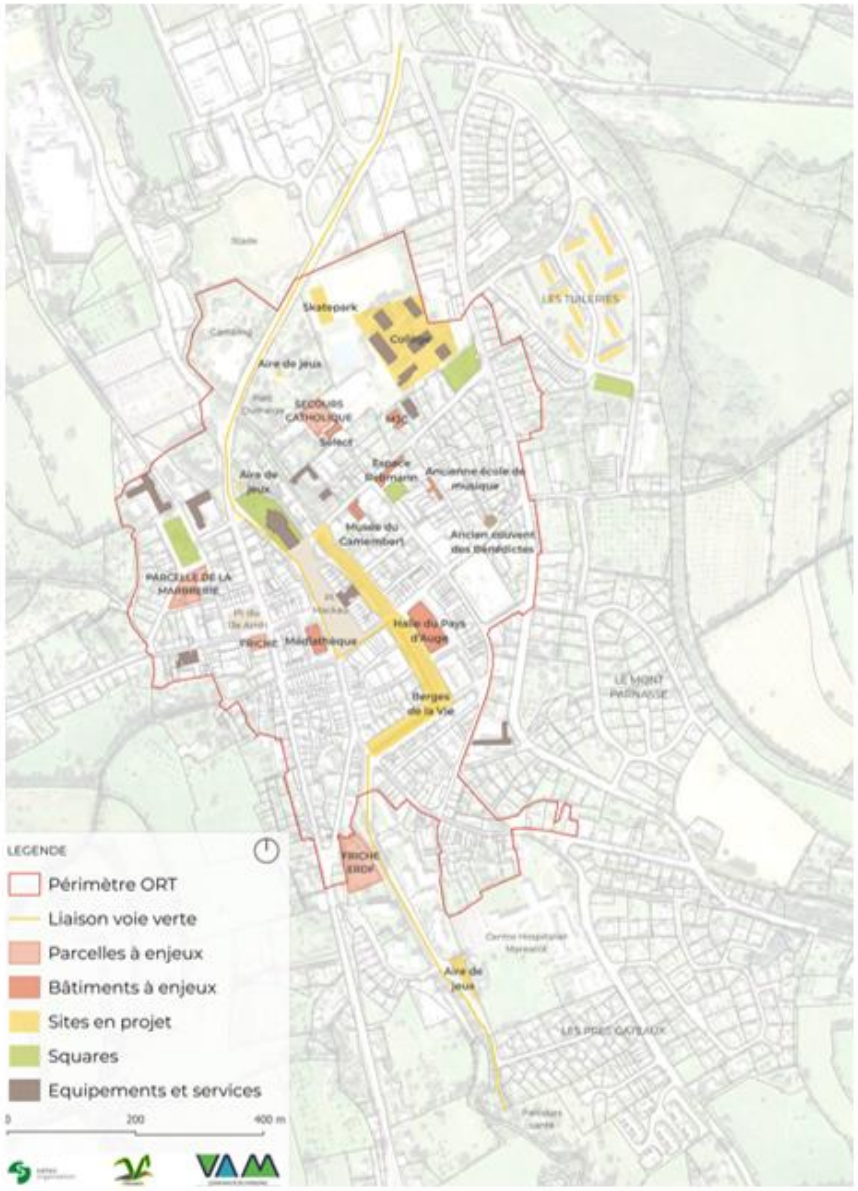
- **Habitat** : lutte contre la vacance, contre l'habitat indigne, cotre la précarité énergétique, redonner de l'attractivité au parc urbain ancien….
- **Commerces**: vacance commerciale, attirer de nouveaux commerçants et diversifier l'offre commerciale, agir sur la transformation des RDC commerciaux en logements….
- **Equipements et services publics**: maintien et diversification des équipements publics.

Outils juridiques potentiellement mobilisables au regard des enjeux et des pistes d'action identifiées:

- **Habitat** : ORT valant OPAH RU, DIIF et VIR, Denormandie dans l'ancien….
- **Commerces**: exemption d'AEC, exonération totale ou partielle de CFE, TFPB et CVAE, droit de préemption urbain…

> LIMITES LIEES AU PERIMETRE RESTREINT:

- **Habitat**: inclusion de tous les biens immobiliers éligibles aux effets de l'ORT? (exemple: immeubles du quartier des Tuileries)
- **Commerces**: application de l'interdiction d'implantation ou d'extension d'exploitations commerciales sur les zones non urbanisées situées hors de l'ORT.
- **Prêt BDT**: impossibilité de mobiliser le prêt BDT pour des projets situés en dehors du périmètre ORT mais qui participeraient de la revitalisation du territoire.
- **Autres limites?**



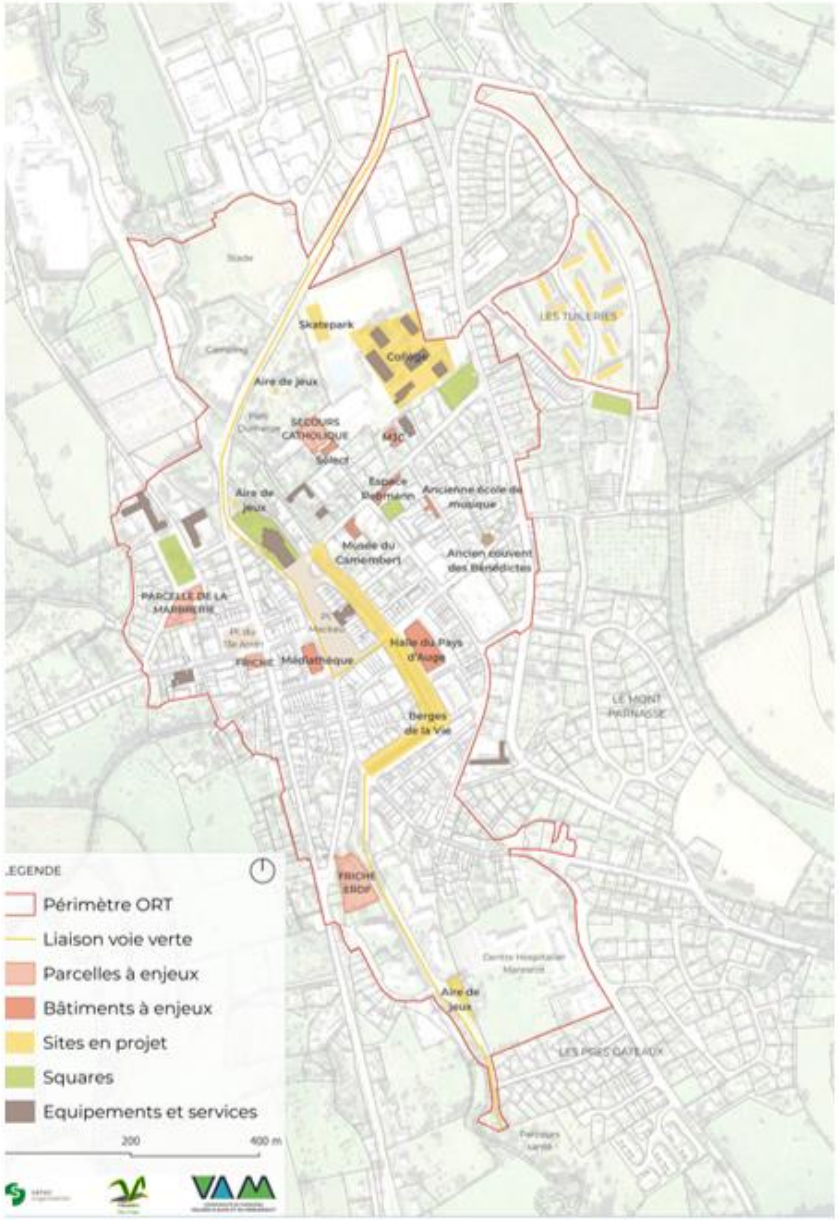
SCENARIO 2: PERIMETRE ELARGI

> POINT FORT DU PERIMETRE ELARGI :

- Un périmètre suffisamment large pour **couvrir l'ensemble des zones à enjeux** identifiées et potentielles, ainsi que **l'ensemble des projets en cours et à venir** sur le territoire.
- Facilite l'activation et application **des effets juridiques de l'ORT, même sur les projets et/ ou enjeux non identifiés à ce jour.**

> QUESTIONNEMENTS LIES AU PERIMETRE ELARGI :

- Quartier des Tuileries : dans quel but intégrer ce périmètre dans l'ORT?
  Point de vigilance: exemption d'AEC sur un secteur au potentiel foncier élevé, potentiellement attractif pour de grandes chaines commerciales par exemple.
- Friche ERDF: quel devenir de la friche? Quelle(s) incidence(s) de l'ORT sur cette emprise?
- Zone « stade, rue du Dr Dentu, carrefour de l'Europe du Nord »: élargir le périmètre de part et d'autre de la rue du Dr Dentu?
- Autres questionnements?



III. ANNEXES

EFFETS JURIDIQUES DE L'HABITAT

Nom de l'effet	Description	Référence législative	Localisation
Denormandie dans l'ancien	Dispositif fiscal permettant une réduction d'impôt en faveur de propriétaires mettant à la location avec un loyer plafonné un bien ayant fait l'objet d'une rénovation.	Loi de finance 2018 pour 2019, prolongé par la lois de finance 2022	Sur tout le territoire communal des villes ACV ou ORT et certaines en PNRQAD
L'ORT peut valoir OPAH RU	L'ORT vaut convention d'OPAH RU si elle partage ses mêmes caractéristiques et qu'elle intègre a minima les volets suivants : volet immobilier et foncier, habitat dégradé et lutte contre l'habitat indigne, copropriétés fragiles et en difficultés.	Art. 157 de la loi Elan, Art 303-2-III du CCH	Sur le secteur d'OPAH-RU dans une ville en ORT
Abattement d'impôt sur les plus-values de cession de biens (y compris activités)	Abattement sur les plus-values résultant de la cession de biens immobiliers bâtis ou de droits relatifs à ces biens selon certaines conditions, en vue de les démolir pour reconstruire des bâtiments collectifs d'habitation d'une certaine densité dans un délai de 4 ans	Loi de finance 2020 pour 2021 => Article 150 VE du code général des impôts	Secteur d'intervention de l'ORT
DIIF (dispositif d'intervention immobilière et foncière)	Aide de l'ANAH au profit d'opérateurs publics, para-publics ou privés visant à rénover des immeubles dans le cadre de portage locatif conventionné sur 9 ans avant revente.	Loi Elan/ décret de l'ANAH n°2019-498 du 22 mai 2019, décret n°2020-1570 du 28 décembre 2020, instruction de l'ANAH du 22 janvier 2021	Sur le secteur d'intervention de l'ORT
VIR (vente d'immeuble à rénover)	Aide de l'ANAH au profit d'opérateurs publics, para-publics ou privés visant à rénover des immeubles en vue de la vente des logements.		Sur le secteur de l'ORT ou celui secteur de l'OPAH
Biens sans maîtres	La collectivité peut lancer une procédure de récupération de ces biens au bout de 10 contre 30 ans précédemment.	Art. 98 de la Loi 3DS/ art. 713 du code civil et art. L et 1123-1 et suivants du CGPPP	Sur le secteur d'intervention de l'ORT
Biens en état d'abandon manifeste	La collectivité peut imposer des travaux aux propriétaires sans quoi une procédure d'expropriation peut être engagée.	Art. 98 de la Loi 3DS/ art. 713 du code civil et art. L et 1123-1 et suivants du CGPPP	Sur le secteur d'intervention de l'ORT

EFFETS JURIDIQUES COMMERCES ET ACTIVITÉS (1/2)

Nom de l'effet	Description	Référence législative	Localisation
Simplification des projets d'implantation en centre-ville	Les projets s'implantant en centre-ville sont exemptés d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC).	Art. 157 de la loi Elan et Art. L. 752-1-1 du CCH	Secteur d'intervention de l'ORT comprenant un centre-ville
Limitation du développement des grands commerces en périphérie des villes	Possibilité pour le préfet de suspendre « au cas par cas » l'enregistrement ou l'examen en CDAC de nouveaux projets commerciaux en périphérie des villes.	Loi Elan et Art. 96 de l aloi 3DS et Art, L 752-1-2 du code du commerce	Hors secteur d'intervention de l'ORT comprenant un centre-ville
Stratégie commerciale en ORT et dispense de CDAC	Expérimentation sur 6 ans: pouvoir dispenser de CDAC les projets commerciaux de territoires couverts par un SCOT comprenant un document d'aménagement artisanal, commercial et logistique.	Art. 97 de la 3DS et art, L 752-1 et suivants du code de commerce	Sur toute l'EPCI
Exonération totale ou partielle pour les PME commerciales et artisanales de CFE, TFPB et CVAE dans les ville ZRCV	Possibilité aux ORT de limiter la fiscalité du commerce et de l'artisanat afin leur maintien en cœur de ville (sous certaines conditions)	Loi de finance 2019 pour 2020/ Art, 1464 F du code général des impôts et arrêté du 31/12/2020	Secteur d'intervention de l'ORT
Droit de préemption urbain et droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant objet de projets d'aménagement commercial	La signature de l'ORT ne modifie pas les conditions requises par le code de l'urbanisme pour la mise en place de la DPU. Cependant l'instauration de ce droit devant être motivée, le titulaire du droit peut solidement s'appuyer sur le projet global de l'ORT pour justifier son instauration, notamment le DPU renforcé.	Loi Elan, Art. 110 de la loi 3DS	Secteur d'intervention de l'ORT

EFFETS JURIDIQUES COMMERCES ET ACTIVITÉS (2/2)

Nom de l'effet	Description	Référence législative	Localisation
Limitation de l'artificialisation des sols et projets ORT	Les projets commerciaux (> 10 000 m² de surface de vente) engendrant une artificialisation sont interdits, sauf secteur ORT.	Art. 215 de la loi Climat et résilience/ art. L752- 6 du code du commerce	Sur le secteur d'intervention de l'ORT
Mise en demeure de réhabilitation d'une zone d'activité	Mise en demeure des propriétaires à la réhabilitation des locaux, terrains ou équipements dont l'état compromette l'aménagement ou la restructuration de la zone d'activité. Possibilité d'expropriation pour cause d'utilité publique en dernier recours.	Art. 220 de la loi Climat et résilience/ art. L300- 8 du CU Décret attendu en Conseil d'Etat	Sur le secteur d'intervention de l'ORT
L'encadrement des baux commerciaux	La convention ORT peut prévoir que les baux relatifs à un local commercial (conclus après la signature de la convention ORT) ne peuvent porter que sur ce local et ses annexes dans les immeubles abritant des locaux commerciaux et des locaux destinés à des habitations.	Art. L303-2 (II) du code de la construction et de l'habitation	Sur le secteur d'intervention de l'ORT
L'interdiction ciblée des travaux	La convention ORT peut interdire les travaux conduisant, dans un même immeuble, à la condamnation de l'accès indépendant aux locaux ayant une destination distincte de l'activité commerciale et artisanale.	Art. L303-2 (III) du code de la construction et de l'habitation	Sur le secteur d'intervention de l'ORT

EFFETS JURIDIQUES AMENAGEMENT ET URBANISME

Nom de l'effet	Description	Référence législative	Localisation
ORT et permis d'aménager multi-site	Possibilité de permis d'aménager multi sites portant sur plusieurs unités foncières non contiguës.	Art. 112 loi 3DS , insertion après le 16é alinéas du II art. L 303-2 du CCH	Secteur de l'intervention de l'ORT
ORT et droit d'innover (dispositif expérimental)	Pendant 7 ans à compter du 28/11/2018, il est possible aux maitres d'ouvrage de déroger aux règles opposables (CCH, CU, CE, etc.) à leur projet à condition de démontrer que sont atteints des résultats satisfaisant aux objectifs poursuivis par les règles auxquelles ils dérogent.	Art. 5 de la loi Elan	Secteur de l'intervention de l'ORT
Procédure intégrée pour mise en compatibilité des documents d'urbanisme en ORT	Cette procédure intégrée vise à faciliter la réalisation de l'ORT via une seule mesure de compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLH, etc.) dont l'évolution est nécessaire pour réaliser l'ORT	Art. 4 de la loi Elan	Ensemble de la commune
Dérogations à l'application de certaines règles du PLU	Dérogations possibles à l'application de certaines règles du PLU : retrait, densité, gabarit, stationnement, de destination des sols dès lors qu'elle contribue à la diversification des fonctions urbaines.	Art. 96 de la lois 3DS/ Art. L 152-6-4 du code de l'urbanisme	Secteur de l'intervention de l'ORT
Accélération des projets par voie d'ordonnance	Rationnaliser les procédures d'autorisation, de planification et de consultation (codes urbanisme et environnement) pour accélérer les projets sur des terrains déjà artificialisés. (ordonnance à prendre en 2022)	Art. 226 de la loi Climat et résilience	Ensemble de la commune

EFFETS JURIDIQUES INGENIERIE, FONCIER ET SERVICES PUBLICS

Nom de l'effet	Description	Référence législative	Localisation
ORT et agences d'urbanisme	Les agences peuvent apporter ponctuellement une ingénierie	Art.205 de la Loi climat et Résilience => article L. 132-6 CU	Sur l'ensemble de la commune
ORT et EPF d'Etat	Extension possible (sous conditions) d'un EPF d'Etat, en l'absence d'un EPF local	Art. 112 de la loi 3DS	Sur l'ensemble de l'EPCI
ORT et services publics	Obligation d'information du maire et du président de l'EPT 6 mois avant la fermeture d'un service public	Art. 159 de la loi Elan Art. L 2255-1 CCH	Sur l'ensemble de la commune
ORT et prêts de la banque des territoires	Prêts pour diverses actions (construction acquisition, réhabilitation, aménagement) sur les bâtiments publics ou tertiaires privés, pour le portage foncier pour les villes PVD et ayant signé une ORT	Règles financières de la banque des territoires	Sur le périmètre des communes PVD et ORT

ANNEXE 6

Liste des membres de la gouvernance partagée

CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN CDCVAM – VILLE DE VIMOUTIERS

ANNEXE 6 : LISTE DES MEMBRES DE LA GOUVERNANCE PARTAGEE

Le comité de pilotage est composé de :

- S'agissant de l'État :

Le préfet de l'Orne ou son représentant

Le directeur départemental des territoires de l'Orne

Le chef de l'UDAP de l'Orne

- S'agissant des collectivités bénéficiaires :

Le président de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
Le maire de Vimoutiers

Les élus en charge des dossiers inscrits dans le plan d'action.

Le DGS de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
L'agent référent pour la Commune de Vimoutiers

Les responsables des services concourant à la réalisation du plan d'action.

Le chef de projet PVD

- S'agissant des partenaires signataires :

Le président du conseil départemental de l'Orne ou son représentant

- S'agissant des autres partenaires :

Le président du Conseil régional Normandie ou son représentant

Les bureaux d'études, consultants accompagnant les collectivités dans la réalisation de leur stratégie

Le directeur du PETR

Le directeur de la Banque des Territoires Normandie ou son représentant

Le directeur de l'Ademe Normandie ou son représentant

Les directeurs territoriaux des chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture)

Le responsable de l'opérateur de l'OPAH : SOLIHA

Les directions des organismes HLM : Orne Habitat et Logicia

Le comité technique est composé de :

- S'agissant de l'État :

Le chef de service de la coordination interministérielle de la préfecture de l'Orne, référent départemental PVD

Le chargé de mission, référent PVD de la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche

Le responsable de la mission MATT de la DDT et chargée de mission ANCT

Le chef de l'UDAP de l'Orne

- S'agissant des collectivités bénéficiaires :

Le DGS de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

L’agent référent pour la Commune de Vimoutiers

Les responsables des services concourant à la réalisation du plan d’action.

Le chef de projet PVD

- S’agissant des partenaires signataires :

Le référent PVD au conseil départemental de l’Orne

D’autres services du CD en fonction des enjeux du plan d’action, si besoin

- S’agissant des autres partenaires :

Un représentant de la Région Normandie

Les bureaux d’études, consultants accompagnant les collectivités dans la réalisation de leur stratégie

Un représentant du PETR

Un représentant de la Banque des Territoires Normandie

Un représentant de l’Ademe Normandie

Un représentant par chambre consulaire (CCI, CMA, Chambre d’agriculture)

Un représentant de l’opérateur de l’OPAH

Un représentant par organisme HLM

ANNEXE 7

Rétro planning de réalisation et tableau de bord de suivi du programme

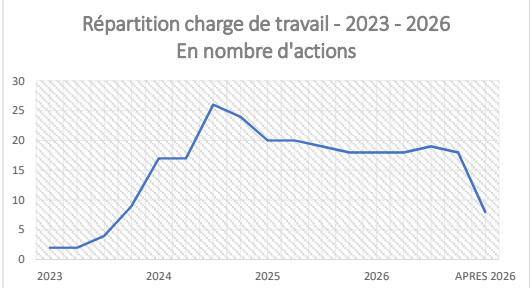
CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN - CDCVAM/VILLE DE VIMOUTIERS

RETRO PLANNING - PROGRAMME ORT VIMOUTIERS - 2023/2026

Date de mise à jour : 19/12/2023

N° Action	Identité du porteur	Nom de l'action	Niveau de priorité	2023				2024				2025				2026				APRES 2026
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
AXE 1																				
1	Ville de Vimoutiers	Ouvrir une discussion avec les bailleurs sociaux sur la programmation immobilière du quartier des Tuileries	Moyen																	
2	Ville de Vimoutiers	Création d'un groupe de travail DDT 61 / Ville de Vimoutiers pour travailler au cas par cas sur les immeubles / ilots	Moyen																	
3	Ville de Vimoutiers	Optimiser la maîtrise foncière sur la ville	Moyen																	
4	CDCVAM	Réalisation de l'OPAH	Fort																	
5	Ville de Vim. et CDCVAM	Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation des bailleurs de locaux commerciaux	Moyen																	
6	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants	Moyen																	
7	Ville de Vimoutiers	Création d'une campagne d'information et d'accompagnement personnalisée des propriétaires de logements vacants avec l'application ZLV	Fort																	
AXE 2																				
8	Ville de Vim. et CDCVAM	Accompagnement personnalisé par le manager de commerce et le développeur économique de la CDCVAM	Fort																	
9	Ville de Vimoutiers	Installer une ou plusieurs boutiques éphémères	Fort																	
10	CDCVAM	Opérations de promotion du commerce de proximité et de valorisation des cellules vacantes	Fort																	
11	CDCVAM	Création d'une servitude d'alignement commercial	Moyen																	
12	Ville de Vim. et CDCVAM	Créer une charte communale de qualité des devantures commerciales	Moyen																	
13	Ville de Vimoutiers	Relancer une association des commerçants	Fort																	
14	CDCVAM	Favoriser l'implantation de services et produits manquants	Moyen																	
15	Ville de Vimoutiers	Proposer une manifestation ponctuelle le WE sur la place Mackau	Faible																	
AXE 3																				
16	CDCVAM	Création d'un pôle muséal à Vimoutiers	Faible																	
17	CDCVAM	Création d'une voie verte entre Vimoutiers et Camembert	Fort																	
18	CDCVAM	Sensibiliser les entreprises locales à la conservation du patrimoine sur les chantiers privés	Moyen																	
19	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'un périmètre délimité des abords M.H.	Moyen																	
20	Ville de Vimoutiers	Réaliser une documentation informative à l'attention des propriétaires privés qui sensibilise à la conservation des éléments architecturaux du patrimoine	Fort																	
21	Ville de Vimoutiers	Travailler à l'obtention du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».	Fort																	
22	CDCVAM	Accompagnement au développement des entreprises et requalification de la ZA de Vimoutiers	Fort																	
AXE 4																				
23	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 1 : Réalisation d'une étude de pré programmation avec l'EPFN	Fort																	
24	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 2 : étude MOE et travaux	Fort																	
25	Ville de Vimoutiers	Programme d'équipement sportifs et ludiques dans les parcs de la ville : Pumptrack / aire de fitness / aires de jeux	Fort																	
26	CDCVAM	Nouveaux services de mobilité à l'échelle de la CDCVAM	Moyen																	
AXE 5																				
27	CDCVAM	Traitement de la friche dite RUAUX, place du XIIIe arr.	Moyen																	
28	Ville de Vimoutiers	Aménagement d'un espace convivial temporaire au sud de la place Mackau	Moyen																	
29	Ville de Vim. et CDCVAM	Opération de restitution de l'étude urbaine aux habitants	Fort																	
30	CDCVAM	Médiathèque : revoir la visibilité des vitrines côté place Mackau en modifiant les activités et la signalétique sur cette façade	Fort																	
31	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation des berges de la Vie en cœur de bourg et création du tronçon central de l'axe cyclable nord –sud	Fort																	
32	CDCVAM	Etude des risques d'inondations bassin Viette / Vie	Fort																	
33	Ville de Vimoutiers	Signaliser, ouvrir et irriguer le grand parc	Moyen																	
34	Ville de Vimoutiers	Apaisement du bourg de Vimoutiers	Moyen																	
35	CDCVAM	Valoriser les chemins de randonnées en ville	Fort																	
36	Ville de Vimoutiers	Jardiner les ruelles de quartier	Moyen																	
37	Ville de Vimoutiers	Rénovation de l'éclairage urbain en LED	Fort																	

	2023				2024				2025				2026				APRES 2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Répartition charge travail (en nombre d'actions simultanées)	2	2	4	9	17	17	26	24	20	20	19	18	18	18	19	18	8



CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN - CDCVAM/VILLE DE VIMOUTIERS

TABLEAU DE SUIVI - PROGRAMME ORT VIMOUTIERS - 2023/2026

Date de mise à jour : 18/12/2023

N° Action	Identité du porteur	Nom de l'action	Niveau de priorité	PREMIER CONTACT	ETUDE	REALISATION DOCUMENTS DE MARCHE	TRAVAUX / MISE EN ŒUVRE	OPERATION TERMINEE	PHASE EVALUATION
AXE 1									
1	Ville de Vimoutiers	Ouvrir une discussion avec les bailleurs sociaux sur la programmation immobilière du quartier des Tuileries	Fort						
2	Ville de Vimoutiers	Création d'un groupe de travail DDT 61 / Ville de Vimoutiers pour travailler au cas par cas sur les immeubles / ilots	Moyen						
3	Ville de Vimoutiers	Optimiser la maîtrise foncière sur la ville	Moyen						
4	CDCVAM	Réalisation de l'OPAH	Fort						
5	Ville de Vim. et CDCVAM	Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation des bailleurs de locaux commerciaux	Moyen						
6	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants	Moyen						
7	Ville de Vimoutiers	Création d'une campagne d'information et d'accompagnement personnalisée des propriétaires de logements vacants avec l'application ZLV	Fort						
AXE 2									
8	Ville de Vim. et CDCVAM	Accompagnement personnalisé par le manager de commerce et le développeur économique de la CDCVAM	Fort						
9	Ville de Vimoutiers	Installer une ou plusieurs boutiques éphémères	Fort						
10	CDCVAM	Opérations de promotion du commerce de proximité et de valorisation des cellules vacantes	Fort						
11	CDCVAM	Création d'une servitude d'alignement commercial	Moyen						
12	Ville de Vim. et CDCVAM	Créer une charte communale de qualité des devantures commerciales	Moyen						
13	Ville de Vimoutiers	Relancer une association des commerçants	Fort						
14	CDCVAM	Favoriser l'implantation de services et produits manquants	Moyen						
15	Ville de Vimoutiers	Proposer une manifestation ponctuelle le WE sur la place Mackau	Faible						
AXE 3									
16	CDCVAM	Création d'un pôle muséal à Vimoutiers	Faible						
17	CDCVAM	Création d'une voie verte entre Vimoutiers et Camembert	Fort						
18	CDCVAM	Sensibiliser les entreprises locales à la conservation du patrimoine sur les chantiers privés	Moyen						
19	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'un périmètre délimité des abords M.H.	Moyen						
20	Ville de Vimoutiers	Réaliser une documentation informative à l'attention des propriétaires privés qui sensibilise à la conservation des éléments architecturaux du patrimoine	Fort						
21	Ville de Vimoutiers	Travailler à l'obtention du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».	Fort						
22	CDCVAM	Accompagnement au développement des entreprises et requalification de la ZA de Vimoutiers	Fort						
AXE 4									
23	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 1 : Réalisation d'une étude de pré programmation avec l'EPFN	Fort						
24	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 2 : étude MOE et travaux	Fort						
25	Ville de Vimoutiers	Programme d'équipement sportifs et ludiques dans les parcs de la ville : Pumptrack / aire de fitness / aires de jeux	Fort						
26	CDCVAM	Nouveaux services de mobilité à l'échelle de la CDCVAM	Moyen						
AXE 5									
27	CDCVAM	Traitement de la friche dite RUAUX, place du XIIIe arr.	Moyen						
28	Ville de Vimoutiers	Aménagement d'un espace convivial temporaire au sud de la place Mackau	Moyen						
29	Ville de Vim. et CDCVAM	Opération de restitution de l'étude urbaine aux habitants	Fort						
30	CDCVAM	Médiathèque : revoir la visibilité des vitrines côté place Mackau en modifiant les activités et la signalétique sur cette façade	Fort						
31	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation des berges de la Vie en cœur de bourg et création du tronçon central de l'axe cyclable nord –sud	Fort						
32	CDCVAM	Etude des risques d'inondations bassin Viette / Vie	Fort						
33	Ville de Vimoutiers	Signaliser, ouvrir et irriguer le grand parc	Moyen						
34	Ville de Vimoutiers	Apaisement du bourg de Vimoutiers	Moyen						
35	CDCVAM	Valoriser les chemins de randonnées en ville	Fort						
36	Ville de Vimoutiers	Jardiner les ruelles de quartier	Moyen						
37	Ville de Vimoutiers	Rénovation de l'éclairage urbain en LED	Fort						

ANNEXE 8

Maquette financière du programme

CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN - CDCVAM/VILLE DE VIMOUTIERS

MAQUETTE FINANCIERE - PROGRAMME ORT VIMOUTIERS - 2023/2026

Financement obtenu
Financement sollicité
Financement prévisionnel

Date de mise à jour : 19/12/2023

N° Action	Identité du porteur	Nom de l'action	Niveau de priorité	Coûts				Part MO	Dép.	Région	Etat	Europe	DRAC	Autres*	*Précisez
				Coût total réel ou prévisionnel HT	Coût 2024 réel ou prévisionnel	Coût 2025 réel ou prévisionnel	Coût 2026 réel ou prévisionnel								
AXE 1															
1	Ville de Vimoutiers	Ouvrir une discussion avec les bailleurs sociaux sur la programmation immobilière du quartier des Tuileries	Moyen	- €											
2	Ville de Vimoutiers	Création d'un groupe de travail DDT 61 / Ville de Vimoutiers pour travailler au cas par cas sur les immeubles / ilots vétustes.	Moyen	- €											
3	Ville de Vimoutiers	Optimiser la maîtrise foncière sur la ville	Moyen	NC											
4	CDCVAM	Réalisation de l'OPAH	Fort	278 050 €	92 683 €	92 683 €	92 683 €	278 050 €							
5	Ville de Vim. et CDCVAM	Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation des bailleurs de locaux commerciaux	Moyen	- €											
6	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants	Moyen	NC											
7	Ville de Vimoutiers	Création d'une campagne d'information et d'accompagnement personnalisée des propriétaires de logements vacants avec l'application ZLV	Fort	- €											
				278 050 €	92 683 €	92 683 €	92 683 €	278 050 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
AXE 2															
8	Ville de Vim. et CDCVAM	Accompagnement personnalisé par le manager de commerce et le développeur économique de la CDCVAM	Fort	- €											
9	Ville de Vimoutiers	Installer une ou plusieurs boutiques éphémères	Fort	NC											
10	CDCVAM	Opérations de promotion du commerce de proximité et de valorisation des cellules vacantes	Fort	NC											
11	CDCVAM	Création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et d'une servitude d'alignement	Moyen	- €											
12	Ville de Vim. et CDCVAM	Créer une charte communale de qualité des devantures commerciales	Moyen	NC											
13	Ville de Vimoutiers	Relancer une association des commerçants	Fort	- €											
14	CDCVAM	Favoriser l'implantation de services et produits manquants	Moyen												
15	Ville de Vimoutiers	Proposer une manifestation ponctuelle le WE sur la place Mackau	Faible	- €											
				- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
AXE 3															
16	CDCVAM	Création d'un pôle muséal à Vimoutiers	Faible	NC											
17	CDCVAM	Création d'une voie verte entre Vimoutiers et Camembert	Fort	2 500 000 €		500 000 €	2 000 000 €	725 000 €	150 000 €	875 000 €	750 000 €				
18	CDCVAM	Sensibiliser les entreprises locales à la conservation du patrimoine sur les chantiers privés	Moyen	- €											
19	Ville de Vimoutiers	Mise en place d'un périmètre délimité des abords M.H.	Moyen	- €											
20	Ville de Vimoutiers	Réaliser une documentation informative à l'attention des propriétaires privés qui sensibilise à la conservation des éléments architecturaux du patrimoine	Fort	- €											
21	Ville de Vimoutiers	Travailler à l'obtention du label régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».	Fort												
22	CDCVAM	Accompagnement au développement des entreprises et requalification de la ZA de Vimoutiers	Fort	- €											
				2 500 000 €	- €	500 000 €	2 000 000 €	725 000 €	150 000 €	875 000 €	750 000 €	- €	- €	- €	
AXE 4															
23	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 1 : Réalisation d'une étude de pré programmation avec l'EPFN	Fort	- €											
24	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture – phase 2 : étude MOE et travaux		NC											
25	Ville de Vimoutiers	Programme d'équipement sportifs et ludiques dans les parcs de la ville : Pumptrack / aire de fitness / aires de jeux	Fort	417 775 €	417 775 €			131 410 €	16 000 €		214 860 €	40 000 €		15 504 €	*MSA*
26	CDCVAM	Nouveaux services de mobilité à l'échelle de la CDCVAM	Moyen	40 000 €				5 000 €						35 000 €	*TIMS*
				457 775 €	417 775 €	- €	- €	136 410 €	16 000 €	- €	214 860 €	40 000 €	- €	50 504 €	
AXE 5															
26	CDCVAM	Traitement de la friche dite RUAUX, place du XIIIe arr.	Moyen	265 910 €		265 910 €		53 182 €			212 728 €				
27	Ville de Vimoutiers	Aménagement d'un espace convivial temporaire au sud de la place Mackau	Moyen	20 000 €	20 000 €			10 000 €			10 000 €				
28	Ville de Vim. et CDCVAM	Opération de restitution de l'étude urbaine aux habitants	Fort	6 000 €	6 000 €			6 000 €							
29	CDCVAM	Médiathèque : revoir la visibilité des vitrines côté place Mackau en modifiant les activités et la signalétique sur cette façade	Fort	5 000 €				5 000 €							
30	Ville de Vimoutiers	Réhabilitation des berges de la Vie en cœur de bourg et création du tronçon central de l'axe cyclable nord –sud	Fort	3 000 000 €			3 000 000 €	750 000 €	150 000 €	600 000 €				1 500 000 €	*AESN*
31	CDCVAM	Etude des risques d'inondations bassin Viette / Vie	Fort	104 000 €	104 000 €			20 800 €						83 200 €	*AESN*
32	Ville de Vimoutiers	Signaliser, ouvrir et irriguer le grand parc	Moyen	200 000 €	60 000 €	5 000 €	135 000 €	92 000 €	27 000 €	27 000 €	54 000 €				
33	Ville de Vimoutiers	Apaisement du bourg de Vimoutiers	Moyen	472 000 €	472 000 €			236 000 €			236 000 €				
34	CDCVAM	Valoriser les chemins de randonnées en ville	Fort	58 741 €	58 741 €			24 755 €	8 458 €			25 528 €			
35	Ville de Vimoutiers	Jardiner les ruelles de quartier	Moyen	2 000 €	2 000 €			2 000 €							
36	Ville de Vimoutiers	Rénovation de l'éclairage urbain en LED	Fort	174 000 €	174 000 €			174 000 €							
				4 307 651 €	896 741 €	270 910 €	3 135 000 €	1 373 737 €	185 458 €	627 000 €	512 728 €	25 528 €	- €	1 583 200 €	
			Totaux	7 085 701 €	989 424 €	863 593 €	5 227 683 €	2 376 787 €	335 458 €	1 502 000 €	1 262 728 €	25 528 €	- €	1 583 200 €	